00100871

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

00100871

MÉMOIRES

DE

100871

ALEXANDRE DUMAS

CCXVI.

Victor Escousse et Auguste Lebras.

Sur ces entrefaites, on joua, au Théâtre-Français, le drame de *Pierre III*, du malheureux Escousse. Je n'ai pas vu *Pierre III;* je l'ai fait chercher pour le lire : le drame n'a pas été imprimé, à ce qu'il paraît.

Voici ce qu'en dit Lesur dans son *Annuaire* de 1831 :

THÉATRE-FRANÇAIS. (28 *décembre.*) Première représentation de *Pierre III,* drame en cinq actes en vers, par M. Escousse.

« La chute de cet ouvrage porta un coup fatal à son auteur, enivré peut-être du succès de *Farruck le Maure.* Dans *Pierre III*, l'histoire, ni la vraisemblance, ni la raison n'étaient respectées. C'était un déplorable échantillon de cette littérature *frénétique et barbare* (ces deux épithètes sont à mon adresse) mise à la mode par des hommes d'un talent trop réel pour que leur exemple n'entraînât point de déplorables imitations. Mais qui pouvait se douter que la vie de l'auteur fût attachée à celle de son œuvre? Encore une épreuve, encore une chute, et le malheureux jeune homme devait mourir ! .. »

En effet, bientôt Victor Escousse et Auguste Lebras donnent en collaboration, à la Gaieté, le drame de *Raymond*, qui tombe.

Il faut que la critique se soit bien cruellement déchaînée contre ce drame, puisque nous trouvons, après les derniers mots de la pièce, en *post-scriptum*, ces quelques lignes, signées de l'un des auteurs :

« *P.-S.* Cet ouvrage nous a suscité beaucoup de critiques, et, il faut le dire, peu de personnes ont tenu compte à deux pauvres jeunes gens, dont le plus âgé a vingt ans à peine, d'une tentative qu'ils ont faite pour intéresser avec cinq personnages, en proscrivant tous les accessoires du mélodrame. Mon intention, cependant, n'est point de chercher à nous défendre. Je veux seulement publier la reconnaissance que je dois à Victor Escousse, qui, pour me frayer une entrée au théâtre, m'a admis à sa collaboration ; je veux aussi le défendre, autant qu'il est en mon pouvoir, contre les calomnies qui, dans le monde, attaquent son caractère comme homme, et lui imputent une vanité ridicule que je n'ai point remarquée en lui. Je le dirai hautement, je n'ai eu qu'à me louer de ses procédés à mon égard, non-seulement comme collaborateur, mais encore comme ami. Puisse ce peu de mots, que j'écris avec franchise, amortir les traits que la haine se plaît à lancer contre un jeune homme dont le talent, je l'espère, étouffera, un jour, les paroles de ceux qui l'attaquent sans le connaître !

» AUGUSTE LEBRAS. »

Au reste, Escousse avait si bien compris qu'avec le succès lui venait la lutte, avec l'amélioration dans la position matérielle, la recrudescence dans la douleur morale, qu'après son succès de *Farruck le Maure*, lorsqu'il quitta sa petite chambre d'employé pour prendre l'appartement un peu plus confortable d'auteur couronné, il adressa à cette chambre,

témoin de ses premières émotions de poëte et d'amant, les vers que voici :

A MA CHAMBRE

De mon indépendance,
Adieu, premier séjour,
Où mon adolescence
A duré moins d'un jour!
Bien que peu je regrette
Un passé déchirant,
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant!

Du sort, avec courage,
J'ai subi tous les coups;
Et, du moins, mon partage
N'a pu faire un jaloux.
La faim, dans ma retraite,
M'accueillait en rentrant...
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant!

Au sein de la détresse,
Quand je suçais mon lait,
Une tendre maîtresse
Point ne me consolait.
Solitaire couchette
M'endormait soupirant...
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant!

De ma muse, si tendre,
Un Dieu capricieux
Ne venait point entendre
Les sons ambitieux.
Briller pour l'indiscrète,
Est besoin dévorant...
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant!

Adieu! le sort m'appelle
Vers un monde nouveau;
Dans couchette plus belle,
J'oublirai mon berceau.
Peut-être, humble poëte
Loin de vous sera grand...
Pourtant, pauvre chambrette,
Je vous quitte en pleurant!

En effet, cet appartement qu'Escousse avait pris en remplacement de sa chambre, et où il ne s'installait point sans souffrance, le voyait rentrer, le 18 février, avec son ami Auguste Lebras, suivi de la fille de la portière, qui apportait un boisseau de charbon.

Ce charbon, il venait de l'acheter chez la fruitière voisine.

Pendant que cette femme le mesurait :

— Crois-tu qu'il y en ait assez d'un boisseau? demanda-t-il à Lebras.

— Oh! oui! répondit celui-ci.

Ils payèrent, et demandèrent que le charbon leur fût apporté à l'instant même. La fille de la portière laissa, sur leur ordre, le boisseau de charbon dans l'antichambre, et sortit, sans se douter qu'elle venait de renfermer la mort avec les deux pauvres enfants.

Depuis trois jours, Escousse, pour qu'on ne mît pas d'obstacle à ce dessein arrêté, avait retiré des mains de la portière la seconde clef de son appartement.

Les deux amis se séparèrent.

Le même soir, Escousse écrivit à Lebras :

« Je t'attends à onze heures et demie : le rideau sera levé. Viens, afin que nous précipitions le dénoûment! »

A l'heure fixée, Lebras arriva; il n'avait garde de manquer au rendez-vous : cette fatale idée du suicide germait depuis longtemps dans son cerveau.

Le charbon était déjà allumé. Ils calfeutrèrent les portes et

les fenêtres avec des journaux. Puis Escousse se mit à une table, et écrivit la note suivante :

« Escousse s'est tué parce qu'il ne se sentait pas à sa place ici-bas ; parce que la force lui manquait, à chaque pas qu'il faisait en avant ou en arrière ; parce que la gloire ne dominait pas assez son âme, *si âme il y a!*

» Je désire que l'épigraphe de mon livre soit :

» Adieu, trop inféconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé!
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu j'aurai passé.
Adieu, les palmes immortelles,
Vrai songe d'une âme de feu!
L'air manquait : j'ai fermé mes ailes.
Adieu! »

Cela, comme nous l'avons dit, se passait à onze heures et demie. A minuit, madame Adolphe, qui venait de jouer au théâtre de la Porte-Saint-Martin, rentra chez elle ; elle logeait sur le même palier qu'Escousse, et l'appartement du jeune homme n'était séparé du sien que par une cloison. Un bruit étrange lui parut venir de cet appartement. Elle écouta : un double râle se faisait entendre. Elle appela, elle frappa à la cloison, mais n'obtint aucune réponse.

Le père d'Escousse logeait aussi sur le même palier, où s'ouvraient quatre portes : ces quatre portes étaient celle d'Escousse, celle de son père, celle de madame Adolphe, et celle de Walter, artiste que j'ai beaucoup connu à cette époque, et que j'ai perdu de vue depuis.

Madame Adolphe courut chez le père d'Escousse, le réveilla, — car il était déjà endormi, — le força de se lever, et de venir chez elle écouter ce râle qui l'effrayait.

Le râle décroissait, mais était encore sensible ; si sensible, qu'on entendait le funèbre accord des deux respirations.

Le père écouta quelques secondes ; puis, souriant :

— Jalouse ! dit-il à madame Adolphe.

Et il alla se coucher, sans plus vouloir écouter ses observations.

Madame Adolphe resta seule. Jusqu'à deux heures du matin, elle entendit ce râle auquel, seule, elle s'obstinait à donner sa véritable signification.

Cependant, si incrédule qu'eût été le père d'Escousse, de funestes pressentiments l'avaient agité toute la nuit. Le matin, vers huit heures, il alla frapper à la porte de son fils. On ne répondit pas. Il écouta, tout faisait silence.

Alors, l'idée lui vint qu'Escousse était aux bains du Wauxhall, où le jeune homme allait quelquefois. Il entra chez Walter, lui raconta ce qui s'était passé la veille, et lui dit son inquiétude du matin. Walter s'offrit à courir jusqu'au Wauxhall; l'offre fut acceptée. — Au Wauxhall, on n'avait pas vu Escousse.

L'inquiétude du père redoubla; l'heure de son bureau approchait, mais il n'y voulut aller qu'après s'être rassuré, en faisant ouvrir la porte de son fils. Un serrurier fut appelé, et la porte forcée avec peine, car la clef, qui la fermait en dedans, était restée dans la serrure.

Cette clef restée dans la serrure épouvanta le pauvre père au point que, la porte ouverte, il n'osa en franchir le seuil. Ce fut Walter qui entra, tandis que lui demeurait appuyé à la rampe de l'escalier.

La seconde porte était calfeutrée, comme nous l'avons dit, mais n'était fermée ni au verrou, ni à la clef; Walter la poussa violemment, fit craquer l'obstacle de papier, et entra.

La vapeur du charbon était encore si intense, qu'il faillit tomber à la renverse. Cependant il pénétra dans la chambre, saisit le premier objet venu, une carafe, je crois, et la lança dans la fenêtre. Un carreau fut brisé par le choc, et donna passage à l'air extérieur. Walter put respirer; il alla jusqu'à la fenêtre et l'ouvrit.

Alors le spectacle terrible lui apparut dans toute son effrayante nudité. Les deux jeunes gens étaient couchés et morts : Lebras à terre, sur un matelas qu'il avait tiré du lit;

Escousse sur le lit même. Lebras, malingre de corps, faible de santé, avait été facilement vaincu par la mort ; mais il n'en avait pas été ainsi de son compagnon, vigoureux et plein de santé : la lutte avait été longue, et avait dû être cruelle ; c'était au moins ce qu'indiquaient ses jambes repliées sous son corps, et ses mains crispées, dont les ongles étaient entrés dans les chairs.

Le père faillit devenir fou. Walter me disait souvent qu'il voyait toujours les deux pauvres jeunes gens, l'un sur son matelas, l'autre sur son lit. Madame Adolphe n'osa pas garder son logement : toutes les fois qu'elle se réveillait pendant la nuit, il lui semblait entendre ce râle que le pauvre père avait pris pour un double soupir d'amour!

On connaît l'admirable élégie que ce suicide a inspirée à Béranger ; nous voudrions que nos lecteurs eussent oublié que nous l'avons mise en partie sous leurs yeux quand nous nous sommes occupé de l'illustre chansonnier : cela nous permettrait de la leur citer ici tout entière ; mais le moyen pour eux d'oublier que nous avons déjà cousu cette riche broderie poétique aux lambeaux de notre prose?

CCXVII

Première représentation de *Robert le Diable*. — Véron directeur de l'Opéra. — Son opinion sur la musique de Meyerbeer. — Mon opinion sur l'esprit de Véron. — Mes relations avec lui. — Ses articles et ses Mémoires. — Jugement de Rossini sur *Robert le Diable*. — Nourrit prédicateur. — Meyerbeer. — Première représentation de *la Fuite de Law*, de M. Mennechet. — Première représentation de *Richard Darlington*. — Frédérick Lemaître. — Delafosse. — Mademoiselle Noblet.

Entraîné sur les traces d'Escousse et de Lebras, — que nous avons suivis de la chute de *Pierre III* jusqu'au jour de leur mort, c'est-à-dire de la soirée du 28 décembre 1831 à la nuit du 18 février 1832, nous avons passé par-dessus les premières représentations de *Richard Darlington* et même de *Teresa*.

Faisons un pas en arrière, et retournons à la soirée du 21 novembre, à une heure du matin, dans la loge de Nourrit, qui venait, grâce à une trappe mal équipée, de faire une chute dans le premier dessous de l'Opéra.

On avait donné la première représentation de *Robert le Diable*.

Ce serait une chose curieuse à écrire que l'histoire de ce grand opéra, qui, à peu près tombé à la première représentation, en compte aujourd'hui plus de quatre cents, et qui se trouve être le doyen de tous les opéras nés et probablement à naître.

D'abord, Véron, qui était passé de la direction de la *Revue de Paris* à celle de l'Opéra, avait, dès la première audition de l'œuvre de Meyerbeer, — en pleine répétition, lors de son entrée au théâtre de la rue Lepeletier, — déclaré qu'il trouvait la partition détestable, et qu'il ne la jouerait que contraint et forcé, ou moyennant suffisante indemnité.

Le gouvernement, qui venait de faire, à propos de cette nouvelle direction, un des plus scandaleux traités qui aient jamais existé; le gouvernement, qui donnait, à cette époque, neuf cent mille francs de subvention à l'Opéra, le gouvernement trouva la demande de Véron toute naturelle; et, convaincu comme lui que la musique de *Robert le Diable* était d'exécrable musique, donna à son directeur bien-aimé soixante ou quatre-vingt mille francs d'indemnité, pour jouer un ouvrage qui est entré au moins pour un tiers dans les cinquante ou soixante mille francs de rente que Véron possède aujourd'hui.

Cette petite anecdote prouve-t-elle que la tradition de mettre à l'Opéra un homme qui ne se connaisse pas en musique remonte à une époque antérieure à la nomination de Nestor Roqueplan, — qui, dans ses lettres à Jules Janin, s'est vanté de ne pas savoir la valeur d'une ronde, ni la portée d'un bécarre? Non, cela prouve que Véron est un spéculateur d'infiniment d'esprit, et que son refus de jouer l'opéra de Meyerbeer était une habile spéculation.

Maintenant, Véron préfère-t-il que nous disions qu'il ne se

connait pas en musique? Qu'il rectifie notre jugement. On sait avec quel respect nous recevons les rectifications.

Il n'y a qu'un point sur lequel nous n'admettons pas de rectification : c'est sur ce que nous venons de dire de l'esprit de Véron.

Ce que nous consignons ici, nous l'avons répété vingt fois, *parlant à sa personne*, comme s'exprime une certaine classe de fonctionnaires. Véron est un homme d'esprit, de beaucoup d'esprit même; et la chose ne serait pas contestée, si Véron n'avait pas le malheur d'être millionnaire.

Nous n'avons jamais été bien liés, Véron et moi; et jamais, je crois, il n'a fait grand cas de mon talent. Directeur de la *Revue de Paris*, il ne m'a jamais demandé un seul article; directeur de l'Opéra, il ne m'a jamais demandé qu'un poëme pour Meyerbeer, mais à la condition que je ferais ce poëme en collaboration avec Scribe; — ce qui m'a brouillé à moitié avec Meyerbeer, et tout à fait avec Scribe. — Enfin directeur du *Constitutionnel*, il n'a traité avec moi que lorsque les succès que j'avais obtenus au *Journal des Débats*, au *Siècle* et à *la Presse*, lui eurent en quelque sorte forcé la main.

Notre traité dura trois ans. Pendant ces trois ans, nous eûmes un procès qui dura trois mois; puis, enfin, nous rompîmes le traité à l'amiable, quand j'avais encore vingt volumes, à peu près, à lui donner, et, au moment de cette rupture, je lui devais six mille francs.

Il fut convenu que je donnerais à Véron douze mille lignes pour ces six mille francs. Quelque temps après, Véron vendit *le Constitutionnel*. — Au premier journal que Véron créera, il peut tirer sur moi pour douze mille lignes, à douze jours de vue : le treizième jour, il sera fait honneur à signature.

Notre position vis-à-vis de Véron bien établie, nous le répétons, ce sont les millions de Véron qui font tort à la réputation de Véron. Le moyen d'admettre qu'un homme a en même temps de l'argent et de l'esprit? Impossible!

Mais, me dira-t-on, si Véron est un homme d'esprit, qui donc fait ses articles? qui donc fait ses Mémoires?

Un autre répondrait : « Ce n'est pas lui ; c'est Malitourne.

Je ne regarde point l'envers de la page : du moment que les articles sont signés Véron, que les Mémoires sont signés Véron, pour moi, les articles et les Mémoires sont de Véron.

Que voulez-vous ! c'est la faiblesse de Véron, de croire qu'il écrit. Pardieu ! s'il n'écrivait pas, sa réputation d'homme d'esprit serait faite, malgré ses millions !

Mais il en résulte que, grâce à ces diables d'articles et à ces démons de Mémoires, on me rit au nez, quand je dis que Véron a de l'esprit. J'ai beau me fâcher, m'emporter, crier, en appeler aux gens qui ont soupé avec lui, bons juges en fait d'esprit, on peut m'en croire, tout le monde me répond, — ceux qui n'ont pas soupé avec lui, bien entendu :

— Bon ! vous dites cela parce que vous devez douze mille lignes à M. Véron !

Comme si c'était une raison, parce qu'on doit douze mille lignes à un homme, pour dire que cet homme a de l'esprit ! Ainsi, par exemple, M. Lehodey, du *Siècle*, dit que je lui dois vingt-quatre mille lignes : à ce compte, il me faudrait dire qu'il a deux fois plus d'esprit que Véron. Eh bien, je ne le dis pas ; je me contente de dire que je ne lui dois pas ces vingt-quatre mille lignes, et que c'est lui, au contraire, qui me doit quelque chose comme trois ou quatre cent mille francs peut-être, mais, à coup sûr, pas moins.

Où diable en étions-nous ?

Ah ! bien ! à la soirée de *Robert le Diable*.

Après le troisième acte, j'avais rencontré Rossini dans le foyer.

— Eh bien, Rossini, lui avais-je demandé, que pensez-vous de cela ?

— Ce que z'en pense ? avait répondu Rossini.

— Oui, que pensez-vous ?

— Eh bien, ze pense que, si mon meilleur ami m'attendait au coin d'oun bois avec oun pistolet, et me mettait ce pistolet sour la gorze en me disant : « Rossini, tou vas faire ton meilleur opéra ! » ze le ferais.

— Et, si vous n'avez pas un ami assez votre ami pour vous rendre ce service?

— Ah! dans ce cas, ce sera fini, et ze vous azoure que ze n'écrirai plous oune note de mousique!

Hélas! l'ami ne s'est pas trouvé, et Rossini a tenu son serment.

J'avais médité ces paroles de l'illustre maestro pendant le quatrième et le cinquième acte de *Robert*, et, après le cinquième acte, j'étais passé au théâtre pour demander à Nourrit s'il n'était pas blessé.

Je portais une grande amitié à Nourrit, et, de son côté, Nourrit m'aimait beaucoup. C'était non-seulement un artiste éminent que Nourrit, mais encore un charmant homme; il n'avait qu'un défaut: lorsque vous lui faisiez compliment sur son jeu ou sur sa voix, il vous écoutait mélancoliquement, et vous répondait en vous posant la main sur l'épaule:

— Ah! mon ami, je n'étais pas né pour être un chanteur ou un comédien!

— Bon! et pourquoi donc étiez-vous né?

— J'étais né pour monter, non pas sur un théâtre, mais dans une chaire.

— Dans une chaire?

— Oui.

— Et que diable auriez-vous fait dans une chaire?

— J'eusse dirigé l'humanité dans le sentier du progrès... Oh! vous me jugez mal; vous ne me connaissez pas sous ma véritable face.

Pauvre Nourrit! il avait bien tort de vouloir être ou paraître autre chose que ce qu'il était : il était si charmant comme artiste! si digne, si noble, si aimant comme homme privé!

Il avait pris la révolution de 1830 au plus grand sérieux, et, pendant trois mois, il avait paru, tous les deux jours, sur le théâtre de l'Opéra en garde national, chantant *la Marseillaise*, un drapeau à la main.

Par malheur, son patriotisme était plus solide que sa voix, il s'était brisé la voix à cet exercice. C'est parce que cette voix

était déjà affaiblie, que Meyerbeer avait mis si peu de chant dans le rôle de Robert.

Nourrit était désespéré, non pas de sa chute, mais de celle de la pièce. Comme tout le monde, il croyait l'ouvrage tombé.

Meyerbeer lui-même était assez mélancolique. Nourrit nous présenta l'un à l'autre. C'est de ce soir-là que date notre connaissance.

C'est un homme de beaucoup d'esprit que Meyerbeer; il a d'abord celui de mettre une immense fortune au profit d'une immense réputation. Seulement, il n'a pas fait sa fortune avec sa réputation, et l'on pourrait presque dire qu'il a fait sa réputation avec sa fortune.

Jamais Meyerbeer, — qu'il soit seul ou en société, en France ou en Allemagne, à la table de l'hôtel des *Princes* ou au casino de Spa, — jamais Meyerbeer n'est distrait un instant de son but, et son but, c'est le succès. Bien certainement, Meyerbeer se donne plus de mal à faire ses succès qu'à faire ses partitions.

Nous disons cela parce qu'il nous semble qu'il y a double emploi : Meyerbeer pourrait laisser ses partitions faire leur succès elles-mêmes; nous y gagnerions un opéra sur trois.

J'admire d'autant plus cette qualité de l'homme tenace, que cette qualité me manque entièrement. J'ai toujours laissé les directeurs faire leur ménage et le mien, les jours de première représentation; — et, le lendemain, ma foi! dise qui voudra du bien, dise qui voudra du mal! Il y a vingt-cinq ans que je fais du théâtre, vingt-cinq ans que je fais des livres : je défie qu'un seul directeur de journal déclare m'avoir vu dans son bureau, pour lui demander une réclame d'une ligne.

Cette insouciance fait peut-être ma force.

Dans les cinq ou six dernières années qui viennent de s'écouler, une fois mes pièces mises en scène avec tous les soins et toute l'intelligence dont je suis capable, il m'est arrivé souvent de ne pas aller, le soir, à une première représentation de moi, et d'attendre, pour en savoir quelque chose, les nouvelles que m'apportaient ceux qui, plus curieux que moi, y avaient assisté.

Mais, du temps de *Richard Darlington*, je n'avais pas encore atteint à ce haut degré de philosophie.

La pièce, aussitôt achevée, avait été lue à Harel, — qui venait d'abandonner la direction de l'Odéon pour prendre celle de la Porte-Saint-Martin; — bien entendu, Harel l'avait reçue d'emblée; il l'avait mise immédiatement à l'étude; et, au bout d'un mois de répétitions toutes scrupuleusement suivies par moi, nous étions arrivés au 10 décembre, jour fixé pour la première représentation.

Le Théâtre-Français nous faisait concurrence, et jouait, ce jour-là, *la Fuite de Law*, de M. Mennechet, ex-lecteur du roi Charles X.

En sa qualité d'ex-lecteur du roi Charles X, Mennechet était royaliste. Je me rappellerai toujours les soupirs qu'il poussa lorsqu'il fut forcé, comme éditeur du *Plutarque français*, d'y insérer la biographie de l'empereur Napoléon. S'il n'eût consulté que ses sentiments personnels, il eût bien certainement exclu de sa publication le vainqueur de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna; mais il n'en était pas tout à fait le maître ; Napoléon, après avoir pris le Caire, Berlin, Vienne et Moscou, avait bien le droit de prendre cinquante ou soixante colonnes du *Plutarque français*.

Je sais quelque chose de ces soupirs; car c'est à moi qu'il vint demander cette biographie de Napoléon, et ce fut moi qui la rédigeai.

Malgré cette concurrence du Théâtre-Français, il se faisait un bruit énorme autour de *Richard*. On savait d'avance que la pièce avait un côté politique d'une haute portée, et la fièvre des esprits faisait, à cette époque, orage de tout. On s'écrasait à la porte pour avoir des billets. Au lever du rideau, la salle semblait près de crouler.

Frédérick était le pilier qui portait toute cette grande machine. Il avait autour de lui mademoiselle Noblet, Delafosse, Doligny et madame Zélie-Paul.

Mais telle était la puissance de ce beau génie dramatique, qu'il avait électrisé tout le monde. Chacun, en quelque sorte,

s'était inspiré de lui, et avait, par attouchement, augmenté sa force, sans diminuer celle du grand artiste.

Frédérick était alors dans toute la fougue de son talent. Inégal comme Kean, — dont il devait deux ou trois ans plus tard reproduire la personnalité, — sublime comme lui, il avait au même degré les qualités, et à un degré inférieur les défauts qu'il a aujourd'hui.

Dans les relations de la vie, c'était le même homme, difficile, insociable, quinteux, que nous retrouvons aujourd'hui. D'ailleurs, homme de bon conseil, s'occupant, dans les améliorations qu'il propose, autant de la pièce que de son rôle, autant de l'auteur que de lui-même.

Il avait été admirable aux répétitions. A la représentation, il fut prodigieux! Je ne sais pas où il avait étudié ce joueur sur un grande échelle qu'on appelle l'ambitieux ; — où les hommes de génie étudient ce qu'ils ne peuvent connaître que par le rêve : dans leur cœur.

Près de Frédérick, Doligny fut excellent dans le rôle de Tompson. — C'est au souvenir que j'avais gardé de lui dans ce rôle que le pauvre garçon dut, plus tard, le triste avantage d'être associé à ma mauvaise fortune.

Delafosse, qui jouait Mawbray, eut des moments de véritable supériorité. Un de ces moments-là fut celui où il attend au coin d'un bois et pendant un effroyable orage, le passage de la chaise de poste dans laquelle Tompson enlève Jenny. Un accident qui pouvait accrocher et faire verser la pièce, à cet endroit, fut paré par sa présence d'esprit. Mawbray doit tuer Tompson d'un coup de feu ; pour plus de sûreté, Delafosse avait pris deux pistolets; véritables pistolets de théâtre, loués chez un armurier, ils ratèrent tous les deux! Delafosse ne perdit point la tête : il fit semblant de tirer un poignard de sa poche, et tua d'un coup de poing Tompson, à qui il n'avait pu brûler la cervelle.

Mademoiselle Noblet fut charmante de tendresse, d'amour, de dévouement et surtout de poésie. Dans la dernière scène, elle subit à ce point l'influence de Frédérick, qu'elle jeta des cris, non pas de terreur feinte, mais de véritable épouvante.

La fable avait pris, pour elle, toutes les proportions de la réalité.

Cette dernière scène était une des choses les plus terribles que j'aie vues au théâtre. Lorsqu'à Jenny, qui lui demandait : « Qu'allez-vous faire? » Richard répondit : « Je n'en sais rien; mais priez Dieu! » un immense frisson courut par toute la salle, et un murmure de crainte, poussé par toutes les poitrines, devint un véritable cri de terreur.

A la fin du seconde acte, Harel était monté à mon avant-scène.— J'avais la grande avant-scène de droite, et, de cette place, j'assistais à la représentation comme un étranger. — Harel, dis-je, était monté pour me supplier de me nommer avec Dinaux : on sait que c'était le nom que prenaient, au théâtre, Goubaux et Beudin. Je refusai.

Pendant le troisième acte, il remonta, accompagné, cette fois, de mes deux collaborateurs, et muni de trois billets de banque de mille francs chacun.

Goubaux et Beudin, bons et excellents cœurs de frères, venaient m'inviter à me nommer seul. J'avais tout fait, disaient-ils, et mon droit au succès était incontestable.

J'avais tout fait! — hors de trouver le sujet, hors de trouver les jalons de développement, hors d'exécuter la scène capitale, enfin, entre le roi et Richard, scène que j'avais complétement ratée.

Je les embrassai, et je refusai.

Harel m'offrit les trois mille francs. Il était mal venu : j'avais les larmes aux yeux, et je tenais les mains de mes deux amis dans chacune des miennes.

Je refusai, mais je ne l'embrassai pas.

La toile tomba au milieu d'applaudissements frénétiques. On redemanda Richard; puis, derrière Richard, Jenny, Tompson, Mawbray, tout le monde.

Je profitai de ce que les spectateurs étaient encore enchaînés à leurs places pour sortir et gagner la porte de communication. Je voulais, à leur rentrée dans les coulisses, recevoir les acteurs dans mes bras.

Dans le corridor, je rencontrai de Musset ; il était très-pâle et très-impressionné.

— Eh bien, lui demandai-je, qu'y a-t-il donc, cher poëte?

— Il y a que j'étouffe! me répondit-il.

C'était, à mon avis, le plus bel éloge qu'il pût faire de l'ouvrage : le drame de *Richard* est, en effet, étouffant.

J'arrivai à temps dans les coulisses pour serrer les mains de tout le monde. Et, cependant, ce n'était plus là l'émotion de la soirée d'*Antony!* Le succès avait été aussi grand, mais les artistes étaient bien loin de m'être aussi chers.

Il y a entre mon caractère, mes habitudes, et les habitudes et le caractère de Frédérick, un abîme que trois succès communs n'ont permis ni à l'un ni à l'autre de nous deux de franchir. — Quelle différence avec mon amitié pour Bocage!

Il n'y avait entre mademoiselle Noblet et moi, si jolie et si séduisante que fût mademoiselle Noblet à cette époque, que des relations purement artistiques; elle m'intéressait comme une jeune et belle personne qui donne des espérances, et voilà tout. — Quelle différence, bon Dieu! avec le double, le triple sentiment que m'inspirait Dorval, et qui fait qu'aujourd'hui que le plus vif de ces sentiments est éteint depuis vingt-ans ; qu'elle-même, depuis quatre ou cinq années, est morte et oubliée de beaucoup de gens qui devraient avoir gardé sa mémoire, et qu'on n'a pas même vus la conduire à sa dernière demeure, — son nom se présente, à chaque instant, sous ma plume, de même que son souvenir vient frapper à mon cœur!

Peut-être me dira-t-on que ma joie fut moins grande parce que mon nom restait inconnu, ma personnalité cachée.

A cet endroit, je n'eus pas même l'ombre d'un regret.

Mes deux collaborateurs, j'en réponds, furent plus tristement préoccupés d'être nommés seuls que moi de ne pas l'être du tout.

Richard eut un immense succès, et ce fut justice : *Richard* est tout simplement un excellent drame.

Je demande la permission d'être aussi franc vis-à-vis de moi-même que je le suis vis-à-vis des autres.

Vingt et un jours après la représentation de *Richard Darlington*, l'année 1831 alla rejoindre ses sœurs dans ce monde inconnu où Villon relègue les vieilles lunes, et cherche, sans les trouver, les neiges d'antan.

L'année, si troublée qu'elle eût été par les émeutes politiques, avait été splendide pour l'art.

J'avais donné trois pièces : — une mauvaise, *Napoléon Bonaparte*, — une médiocre, *Charles VII*, — une bonne, *Richard Darlington*.

Hugo avait fait représenter *Marion Delorme*, et avait publié *Notre-Dame de Paris*, — c'est-à-dire plus qu'un roman, un livre ! — et son volume des *Feuilles d'automne*.

Balzac avait édité *la Peau de chagrin*, une de ses productions les plus crispantes !

Une fois pour toutes, qu'on ne s'en rapporte pas à mes appréciations sur Balzac, et comme homme et comme talent : comme homme, je connaissais peu Balzac, et ce que j'en connaissais ne m'était pas le moins du monde sympathique ; comme talent, sa façon de composer, de créer, de produire était si différente de la mienne, que je suis un mauvais juge à son endroit, et que je me récuse moi-même, sentant bien que l'on pourrait justement me récuser.

Au reste, veut-on savoir, sans parler du théâtre de M. Comte et de celui des Funambules, ce qui avait été joué à Paris, du 1er janvier 1809 au 31 décembre 1831 ?

Eh bien, il avait été joué *trois mille cinq cent cinquante huit* pièces de théâtre, dans lesquelles Scribe était pour 135, — Théaulon, pour 94, — Brazier, pour 93. — Dartois, pour 92, — Mélesville, pour 80, — Dupin, pour 56, — Antier, pour 53, — Dumersan, pour 55, — de Courcy, pour 50. Le monde entier, mis en comparaison, n'en eût pas fourni le quart !

De son côté, la peinture n'était point restée en arrière : Vernet était arrivé à l'apogée de son talent ; Delacroix et Delaroche étaient dans la voie ascendante du leur.

Vernet avait exposé... Mais, avant de parler des œuvres, parlons un peu des hommes.

CCXVIII

Horace Vernet.

Vernet était alors un homme de quarante-deux ans.

Vous connaissez Horace Vernet, n'est-ce pas? je ne vous dirai pas comme peintre : — parbleu ! je voudrais bien savoir qui ne connaît pas l'auteur de la *Bataille de Montmirail*, de la *Prise de Constantine*, de la *Déroute de la smala !* —non, je dis comme homme.

Vous l'avez vu vingt fois passer, soit courant le cerf ou le sanglier, en costume de chasseur ; soit traversant la place du Carrousel, ou paradant dans la cour des Tuileries, en brillant uniforme d'officier d'état-major.

C'est un élégant cavalier, mince, svelte, à la figure allongée, aux yeux vivants, aux pommettes marquées, à la figure mobile, aux moustaches et à la royale Louis XIII. Figurez-vous quelque chose comme d'Artagnan.

Aussi Horace a-t-il bien plus l'air d'un mousquetaire que d'un peintre ; ou, alors, c'est un peintre comme Velasquez, comme Van Dyck, et comme le cavalier Tempesta, à la moustache retroussée, à l'épée battant les talons, au cheval soufflant le feu par les naseaux.

On a toujours été comme cela dans la famille.

Joseph Vernet, le grand-père, se faisait attacher au mât d'un vaisseau pendant une tempête.

Karl Vernet, le père, eût donné bien des choses, j'en suis sûr, pour avoir été emporté, comme Mazeppa, à travers les steppes de l'Ukraine, par quelque cheval furieux, suant l'écume et le sang.

Car, vous savez cela, Horace Vernet ferme une quadruple série, clôt une quatrième génération de peintres : il est le fils de Karl, le petit-fils de Joseph Vernet, l'arrière-petit-fils d'Antoine.

Puis, comme si ce n'était point assez, il a pour aïeul ma-

ternel Moreau le jeune, c'est-à-dire à la fois un des premiers dessinateurs et des premiers graveurs du XVIII^e^ siècle.

Antoine Vernet peignait des fleurs sur les chaises à porteurs. Il y a à Marseille deux chaises peintes et signées par lui.

Joseph Vernet a illustré tous les musées de France avec ses marines. Il est, au Havre, à Brest, à Lorient, à Marseille et à Toulon, ce que Canaletto est à Venise.

Karl, qui a commencé par remporter le grand prix de Rome avec sa composition de *l'Enfant prodigue*, se fait, en 1786, peintre anglomane. Le duc d'Orléans a acheté, à prix d'or, les plus beaux chevaux de l'Angleterre: Karl Vernet devient fou des chevaux, dessine des chevaux, peint des chevaux; c'est sa spécialité, et, de cette spécialité, il se fait une célébrité.

Quant à Horace, il naît en 1789, l'année où meurt son grand-père Joseph, et où son père Karl est nommé académicien. — Enfant de la balle, comme on dit, ses premiers pas se sont essayés dans un atelier.

— Quel est votre maître? lui demandais-je un jour.

— Je n'en ai pas eu.

— Mais qui vous a appris à dessiner et à peindre?

— Je ne sais pas... En marchant à quatre pattes, j'ai ramassé des crayons et des pinceaux. Quand je trouvais du papier, je dessinais; quand je trouvais une toile, je peignais, et, un beau jour, il s'est trouvé que j'étais peintre.

A dix ans, Horace vend son premier dessin à un marchand: c'est une tulipe commandée par madame de Périgord. Il touche le premier argent qu'il ait gagné, — vingt-quatre sous! Et le marchand lui paye ses vingt-quatre sous d'une de ces pièces blanches comme on en voyait encore en 1816, mais comme nous n'en verrons probablement plus.

Cela se passe en 1799.

A partir de ce moment, Horace Vernet fait de la marchandise, des dessins, des pochades, des toiles de six.

En 1811, le roi de Westphalie lui commande ses deux premiers tableaux: la *Prise du camp retranché de Galatz*, et la *Prise de Breslau*. — Je les ai vus vingt fois chez le roi Jé-

rôme; ce ne sont pas vos meilleurs, mon cher Horace ! — Au reste, ils lui sont payés seize mille francs. C'est la première somme un peu ronde qu'il touche ; c'est la première sur laquelle il met quelque chose de côté.

Puis arrivent 1812, 1813, 1814, la chute de tout le grand édifice napoléonien. Le monde tremble sur sa base: l'Europe n'est plus qu'un volcan ; la société semble dissoute. Plus de peinture, plus de littérature, plus d'art!

Devinez ce que fait Vernet, qui ne trouve de ses tableaux, non plus huit mille francs, non plus quatre mille, non plus mille, non plus cinq cents, non plus cent, non plus même cinquante!

Vernet fait des dessins pour le *Journal des Modes;* — trois pour cent francs: 33 fr. 33 c. la pièce!

Un jour, il me montrait tous ces dessins, dont il a gardé la collection; j'en ai compté près de quinze cents avec un attendrissement profond. Les 33 fr. 33 c. me rappelaient mes 166 fr. 65 c., — le plus haut chiffre qu'aient jamais atteint mes appointements.

Vernet était un enfant de la Révolution; mais le jeune homme n'avait connu que l'Empire. Ardent bonapartiste en 1815, plus ardent peut-être en 1816, il donna force coups d'épée et force coups de pinceau en l'honneur de Napoléon, le tout le plus en cachette possible.

En 1818, le duc d'Orléans eut l'idée de commander des tableaux à Vernet. La proposition fut transmise au peintre de la part du prince.

— Volontiers, dit le peintre, mais à la condition que ce seront des tableaux militaires...

Le prince accepta.

— Que ces tableaux, ajouta le peintre, seront du temps de la République et de l'Empire...

Le prince accepta encore.

— Enfin, ajouta le peintre, à la condition que les soldats de l'Empire et de la Révolution porteront des cocardes tricolores.

— Dites à M. Vernet, répondit alors le prince, qu'il mettra la première cocarde à mon chapeau.

Et, en effet, le duc d'Orléans décida que le premier tableau qu'exécuterait pour lui Vernet le représenterait en colonel de dragons, sauvant un pauvre prêtre réfractaire: bonne fortune qu'avait eue le prince en 1792.

Horace Vernet fit le tableau, et eut le plaisir de mettre ostensiblement la première cocarde tricolore à un casque.

Vers ce temps, le duc de Berry voulut absolument visiter à son tour l'atelier du peintre, dont la réputation grandissait avec la rapidité du géant Adamastor. Mais Vernet n'aimait point les Bourbons, surtout ceux de la branche aînée. — Avec le duc d'Orléans, cela allait encore : il avait été jacobin.

Horace refusa l'entrée de son atelier au fils de Charles X.

— Eh! mon Dieu! dit le duc de Berry, s'il ne s'agit, pour être reçu de M. Vernet que de mettre une cocarde tricolore, dites à M. Vernet que, quoique je ne porte pas dans mon cœur les couleurs de M. Laffitte, je les placerai, s'il le faut, à mon chapeau le jour où je me présenterai chez lui.

La proposition n'eut pas de suites, soit que le peintre n'eût point accepté, soit que, le peintre ayant accepté, le prince ne voulût plus se soumettre à cette exigence.

En moins de dix-huit mois, Vernet fit pour le duc d'Orléans — la condition des cocardes tricolores toujours respectée — cette belle série de tableaux qui sont ses meilleurs: *Montmirail*, où il mit plus que des cocardes tricolores, où il mit l'empereur lui-même passant à l'horizon sur son cheval blanc ; *Hanau*, *Jemmapes* et *Valmy*.

Mais toutes ces cocardes tricolores qui fleurissaient sur les toiles d'Horace comme des coquelicots, des bluets et des marguerites dans un pré, et surtout ce maudit cheval blanc, quoiqu'il ne fût pas plus gros qu'une tête d'épingle, effrayèrent le gouvernement de Louis XVIII. L'exposition de 1821 refusa les tableaux d'Horace Vernet.

L'artiste fit une exposition chez lui, et eut à lui seul plus de succès que les deux mille peintres qui avaient exposé au salon.

Ce fut le moment de sa grande popularité. Nul ne se fût permis à cette époque, même ses ennemis, de contester son

talent. Vernet était plus qu'un peintre célèbre : c'était une chose nationale répondant, comme artiste, au même besoin d'opposition qui commençait à faire, comme poëtes, la réputation de Béranger et de Casimir Delavigne.

Il logeait rue de la Tour-des-Dames. Tout ce quartier venait de sortir de terre ; c'était la ville des artistes : Talma, mademoiselle Mars, mademoiselle Duchesnois, Arnault logeaient là. On appelait ce quartier la Nouvelle-Athènes.

Tout cela faisait de l'opposition à qui mieux mieux : mademoiselle Mars avec ses violettes, M. Arnault avec ses fables, Talma avec sa perruque de Sylla, Horace Vernet avec ses cocardes tricolores, mademoiselle Duchesnois avec ce qu'elle pouvait.

Une consécration manquait à la popularité d'Horace Vernet, il l'obtint, c'est-à-dire qu'il fut nommé directeur de l'École française de Rome. Peut-être était-ce un moyen de l'éloigner de Paris. Au reste, l'exil, si c'en était un, ressemblait si fort à un honneur, que Vernet accepta avec joie.

La critique grogna bien un peu : — c'était le moment d'élever la voix ! — les uns, sur ce ton rauque, les autres sur ce ton glapissant, qui composent les deux notes particulières aux envieux, crièrent que c'était un peu bien risqué d'envoyer à Rome le propagateur des cocardes tricolores, que c'était un peu bien hardi de mettre en face les uns des autres *Montmirail* et *la Transfiguration*, Horace Vernet et Raphaël ; mais ces voix se perdirent dans l'acclamation universelle qui salua l'honneur rendu à notre peintre national.

Ce n'étaient point les ennemis de Vernet qui devaient récriminer : c'étaient ses amis qui devaient avoir peur.

En effet, en se trouvant en face des chefs-d'œuvre du XVIe siècle, Horace Vernet comme Raphaël, introduit dans la chapelle Sixtine par Bramante, fut pris du frisson du doute. Toute son éducation de peintre fut remise en question par lui-même. Il crut s'être trompé pendant trente ans de sa vie ; — à trente-deux ans, il y avait déjà trente ans qu'Horace était peintre ! — Il se demanda si, au lieu de ces bonshommes d'un pied, vêtus de la capote militaire et du schako, il n'était pas destiné à

faire des géants tous nus; au lieu de l'Iliade de Napoléon, l'Iliade d'Homère. Il se mit, le malheureux! à faire de la grande peinture.

L'École de Rome était florissante à son arrivée: — Vernet succédait à Guérin; — sous Vernet, elle devint splendide.

L'infatigable artiste, le créateur éternel, avait communiqué à toute cette jeunesse une portion de sa fécondité. Soleil, il éclairait tout, il chauffait tout, il mûrissait tout de ses rayons.

Un an après son arrivée à Rome, il fallait bâtir dans le jardin de l'École une salle d'exposition. Féron, à qui l'Institut demandait une esquisse de dix-huit pouces, livrait un tableau de vingt pieds, *le Passage des Alpes;* Debay donnait *la Mort de Lucrèce;* Bouchot, une *Bacchanale;* Rivière, une *Peste apaisée par les prières du pape.*

Les statuaires, au lieu de faire des statuettes, faisaient des groupes, ou tout au moins des statues: Dumont envoyait *Bacchus aux bras de sa nourrice;* Duret, *l'Invention de la lyre.*

C'était un tel débordement de productions, que l'Académie s'effraya. Elle se plaignit que l'École de Rome *produisait trop.*

Ce fut le seul reproche qu'on eut à faire à Vernet pendant sa vice-royauté ultramontaine.

Lui aussi travaillait comme un élève, comme deux élèves, comme dix élèves. Il envoyait son *Raphaël et Michel-Ange,* il envoyait son *Exaltation du pape,* il envoyait son *Arrestation du prince de Condé,* il envoyait... Heureusement pour Horace, je ne me rappelle plus tout ce qu'il envoyait à cette époque.

Encore une fois, la vue des maîtres l'avait bouleversé; — en termes d'atelier, Horace pataugeait!

Je dis cela, parce que je suis bien sûr que c'est son avis à lui-même. S'il est possible qu'Horace fasse de mauvaise peinture, s'il en a jamais fait, — et il n'y a que lui qui ait le droit de dire cela, — n'est-ce pas, cher Horace, que cette mauvaise peinture que tant de peintres signeraient joyeusement

et glorieusement, n'est-ce pas que c'est à Rome que vous l'avez faite ?

Mais cette période d'infériorité relative — car Horace, en faisant ce qu'on appelle de la grande peinture, n'était inférieur qu'à lui-même — cette période ne fut pas sans fruit pour l'artiste; il but la liqueur de vie à la grande source, à la source éternelle! il revint en France puissant d'une force invisible à tous, inconnue à lui-même, et, après sept années passées au Vatican, à la chapelle Sixtine, à la Farnésine, il se retrouva plus à l'aise dans ses casernes, dans ses champs de bataille, que beaucoup disaient, et disaient à tort, qu'il n'eût pas dû quitter.

Ah! c'est une belle vie que celle d'Horace, sillonnant l'Europe à cheval, l'Afrique à dromadaire, la Méditerranée en vaisseau! une belle, noble et loyale vie, à qui la critique a pu faire des réprimandes, à qui la France n'aura point à faire un reproche!

Or, cette année-là, — nous revenons à nos moutons, comme dirait M. Berger, — cette année-là, Horace avait envoyé de Rome deux tableaux que nous avons nommés: *l'Exaltation du pape* et *l'Arrestation du prince de Condé*, un des bons parmi ses meilleurs.

CCXIX

Paul Delaroche.

Delaroche avait exposé au salon de 1831 ses trois chefs-d'œuvre: *les Enfants d'Édouard; Cinq-Mars et de Thou remontant le Rhône à la remorque du cardinal de Richelieu,* et *le Jeu du cardinal de Mazarin à son lit de mort.*

Il va sans dire que celui des trois tableaux que nous préférons est *Cinq-Mars et de Thou remontant le Rhône.*

La biographie de l'éminent artiste ne sera pas longue. Ce n'est ni un de ces caractères fantastiques, ni un de ces tempéraments fougueux qui vont au-devant des aventures. Il n'a pas, comme Vernet, la clavicule cassée à quinze ans, trois

côtes enfoncées à trente, la tête fendue à quarante-cinq; il n'a pas le corps mis à jour par des querelles politiques; ses distractions ne sont pas l'escrime, l'équitation, la chasse. Il se repose du travail par le rêve, et non par une fatigue nouvelle; car son travail, quoique savant, est dur, laborieux, triste. Au lieu de dire à la face du ciel, au grand jour, en montrant ses tableaux aux hommes, et en remerciant Dieu de les lui avoir donnés à faire: « Voyez, je suis artiste! Vivent Raphaël et Michel-Ange! » il les voile, il les cache, il les soustrait aux regards en murmurant: « Ah! je n'étais pas fait pour les pinceaux, la toile et les couleurs: j'étais fait pour la politique et la diplomatie. Vivent M. de Talleyrand et M. de Metternich! » Oh! ce sont les esprits malheureux, les damnés de ce monde, ceux qui font une chose, et qui sont tourmentés de cette éternelle préoccupation qu'ils étaient créés pour en faire une autre.

Paul Delaroche, en 1831, avait trente-quatre ans, et venait d'atteindre à l'apogée de sa force et de son talent. Il était le second fils d'un commissionnaire au Mont-de-Piété. Il entra de bonne heure dans l'atelier de Gros, alors au zénith de sa gloire, et qui, après les belles toile de *Jaffa,* d'*Aboukir* et d'*Eylau*, allait entreprendre la gigantesque coupole du Panthéon. Ses progrès furent sérieux, rapides, en harmonie avec le dessin et le goût du maître.

Cependant, Delaroche avait commencé par le paysage. Son frère peignait l'histoire, et le père n'avait pas voulu que ses deux fils s'adonnassent au même genre. Les Claude Lorrain et les Ruysdael étaient donc les études préférées de Paul; une femme dont il devint amoureux, et dont il s'obstina à faire le portrait, changea ses dispositions.

Ce portrait fait, et *bien venu*, comme on dit en termes d'atelier, Delaroche était acquis à la grande peinture.

Il débuta au salon de 1822, c'est-à-dire à l'âge de vingt-cinq ans, avec un *Joas arraché du milieu des morts par Josabeth* et un *Christ descendu de la croix.*

En 1824, il exposa *Jeanne d'Arc interrogée dans son cachot par le cardinal de Winchester*, — *Saint Vincent de Paul*

prêchant pour les enfants trouvés, — *Saint Sébastien secouru par Irène*, — et *Filippo Lippi chargé de peindre une Vierge pour un couvent, et devenant amoureux de la religieuse qui lui sert de modèle.*

La *Jeanne d'Arc* fit une grande impression, et l'on commença à parler de Delaroche, non comme d'un peintre donnant des espérances, mais comme d'un maître les ayant réalisées.

En 1826, il exposa la *Mort de Carrache*, — *le Prétendant sauvé par miss Mac Donald*, — la *Nuit de la Saint-Barthélemy*, — la *Mort d'Élisabeth*, — et le portrait en pied du dauphin.

Tout le monde s'arrêtait devant Élisabeth, verdâtre, mourante, déjà jusqu'à la ceinture dans le tombeau. Moi, je m'arrêtai devant la jeune fille d'Écosse, ravissante de sentiment, adorable de poésie.

Cinq-Mars et *Miss Mac Donald*, c'était suffisant pour faire de Delaroche un grand peintre.

Quelle charmante manière que celle du dernier tableau : douce, tendre, affectueuse! que de souplesse et de *morbidezza* dans ces blonds quinze ans qui, portés par les ailes de la jeunesse, touchent à peine la terre!

O Delaroche! vous êtes un grand peintre! mais, si vous aviez fait seulement quatre tableaux pareils à votre *Miss Mac Donald*, comme vous seriez un peintre aimé!

En 1827, il produisit d'abord un tableau politique : la *Prise du Trocadéro ;* puis la *Mort du président Duranti*, grande et magnifique page, — trois figures de premier ordre : celle du président, celle de la femme, celle de l'enfant; celle de l'enfant surtout, je ne dirai pas qui tend, mais qui roidit ses bras au ciel; et un plafond pour le musée Charles X. Je ne parlerai point de ce plafond, je ne me le rappelle pas.

Enfin vint 1831, c'est-à-dire l'époque où nous sommes arrivés, et où Delaroche expose *les Enfants d'Édouard*, *Cinq-Mars et de Thou*, — *le Jeu de Mazarin*, — le portrait de mademoiselle Sontag, — et *une Lecture*.

Alors, comme nous l'avons dit, la réputation du peintre a atteint son apogée.

Vous vous rappelez ces deux enfants assis sur un lit, l'un maladif, l'autre plein de santé; vous vous rappelez ce petit chien qui aboie; vous vous rappelez le rayon de lumière qui pénètre dans la prison par l'ouverture qui s'étend au bas de cette porte. Vous vous rappelez le Richelieu malade, toussant, exténué, n'ayant plus assez de force pour faire mourir les autres; vous vous rappelez le beau Cinq-Mars, calme dans son élégant costume de satin blanc, rose et blanc, sous son feutre gris-perle; vous vous rappelez de Thou, grave dans son costume sombre, regardant de loin l'échafaud, qui lui sera si douloureux vu de près; vous vous rappelez ces gardes, ces rameurs, ce soldat qui mange, cet autre qui crache dans l'eau. — Tout cela est ravissant de composition, d'exécution, d'intelligence, de sentiment et surtout d'adresse. D'adresse, oui! car Delaroche est le peintre adroit par excellence. Il possède l'adresse de Casimir Delavigne, avec lequel il a toute sorte de points de ressemblance, quoique, à notre avis, il nous semble plus fort, comme peintre, que Casimir Delavigne comme auteur dramatique.

Chaque homme d'art a ainsi dans un art voisin son analogue qui le côtoie: Hugo et Delacroix ont de grands points de contact; je me vante de ressembler à Vernet.

L'adresse de Delaroche, en effet, est grande; non pas que nous croyions que cette adresse soit le fruit d'un calcul; on est adroit instinctivement, et l'adresse peut être, non pas une qualité acquise, mais un don naturel, don un peu négatif sans doute, au point de vue de l'art. J'aime mieux certains peintres, certains poëtes, certains comédiens trop maladroits que trop adroits. Mais, de même que toutes les études du monde ne changeront pas la maladresse en adresse, de même vous ne corrigerez pas un homme adroit de ce défaut.

Eh bien, c'est singulier à dire, Delaroche a le défaut d'être trop adroit.

Si l'homme va à l'échafaud, ce n'est ni le moment de frisson où les gardes ouvrent les portes de la prison, ni le moment

de terreur où le patient apercevra l'échafaud, que Delaroche choisira. Non, la victime résignée passera, en descendant un escalier, devant la fenêtre de l'évêque de Londres, s'agenouillera les yeux baissés et recevra la bénédiction que lui donneront deux mains blanches, aristocratiques et tremblantes, passant à travers les barreaux de cette fenêtre.

S'il peint l'assassinat du duc de Guise, ce n'est pas le moment de la lutte qu'il va choisir, ce n'est pas cette seconde suprême où les figures se contractent dans les crispations de la colère, dans les convulsions de l'agonie; où les mains déchirent les chairs, et arrachent les cheveux; où les cœurs boivent la vengeance et les poignards le sang. Non, c'est le moment où tout est fini, où le duc de Guise est couché mort au pied du lit, où les poignards et les épées sont essuyées, où les manteaux ont caché les déchirures du pourpoint, où les meurtriers ouvrent la porte à l'assassin, et où Henri III, pâle, tremblant, entre, recule en entrant, et murmure : « Mais cet homme avait donc dix pieds?... Je le trouve encore plus grand couché que debout, mort que vivant! »

Enfin, s'il peint les enfants d'Édouard, le moment qu'il choisit n'est point celui où les bourreaux de Richard III se précipitent sur les pauvres innocents, et étouffent leurs cris et leur vie sous les matelas et les oreillers. Non, c'est celui où les deux enfants, assis sur le lit qui va devenir leur tombeau, s'inquiètent et frissonnent, par pressentiment, au bruit des pas de la Mort, qu'ils ne reconnaissent pas encore, mais que leur chien a reconnue, et qui s'approche, cachée par la porte de la prison, mais infiltre déjà sa pâle et cadavéreuse lumière à travers les fentes de cette porte.

Il est évident que c'est un côté de l'art, une face du génie qui peut être vigoureusement attaquée, mais consciencieusement défendue. Cela ne satisfait pas extrêmement l'artiste, mais cela plaît considérablement au bourgeois.

Voilà pourquoi Delaroche eut un moment la réputation la plus universelle et la moins contestée parmi tous ses confrères. Voilà pourquoi, après avoir été trop indulgente pour lui, — et par cela même qu'elle a été trop indulgente, — voilà pour-

quoi la critique est devenue trop sévère. Et voilà pourquoi nous remettons l'artiste et ses œuvres à leur véritable place et dans leur véritable jour.

Nous dirons donc : il ne faut pas autant en vouloir à Delaroche de son adresse qu'il ne faut l'en féliciter. L'adresse de Delaroche est une partie organique, non-seulement de son talent, mais encore de son tempérament et de son caractère.

Il ne fait pas le tour de son sujet pour savoir de quel côté il pourra le voir plus adroitement. Son sujet se présente tout d'abord ainsi à ses yeux, posé de cette façon-là; et le peintre voudrait le faire autrement, que la chose lui serait impossibe.

A côté de cela, tout ce que Delaroche peut mettre de conscience dans son œuvre, il l'y met. C'est encore un autre point de ressemblance qu'il a avec Casimir Delavigne; seulement, il ne se vide pas comme lui jusqu'au fond; il ne lui faut pas, comme à Delavigne, des amis pour reprendre la force et la vie; — il est plus abondant : Casimir est malingre; Delaroche n'est que quinteux.

Puis Casimir rapetisse, fait étroit, mesquin. Il traite le même sujet que Delaroche; mais pourquoi le traite-t-il? Non point parce que le sujet est gigantesque; non point parce qu'il remue le cœur des masses, et secoue le passé d'un peuple; non point parce que Shakspeare en a fait un drame sublime, mais parce que Delaroche en a fait une belle composition.

Aussi les quinze actes plus ou moins longs de Shakspeare deviennent-ils trois petits actes sous la plume de Casimir Delavigne; aussi, du convoi du roi, de la scène entre Richard III et la reine Anne, de l'apparition des victimes entre les deux armées, du combat entre Richard III et Richemont, n'en est-il question aucunement.

Les trois actes de Delavigne n'ont pas d'autre but que d'arriver à faire un tableau vivant encadré par le manteau d'Arlequin du Théâtre-Français, représentant avec une scrupuleuse exactitude, et à la manière d'un trompe-l'œil, le tableau sur toile de Delaroche.

Il en résulte que le drame se trouve comme l'Académie, grand, non point par ce qu'il a, mais par ce qui lui manque.

Puis, quoique, chez l'un comme chez l'autre, les convictions ou, si l'on veut, les préjugés aillent au delà de l'obstination, et touchent à l'entêtement, Delaroche, étant le plus fort des deux, cède rarement, mais cède quelquefois; Casimir, jamais!

Un exemple :

J'ai dit que chaque grand artiste avait, dans un art voisin, son analogue qui le côtoie; j'ai dit que Delaroche ressemblait à Casimir Delavigne. J'insiste.

Cela est si vrai, que Victor Hugo et Delacroix, les deux talents les moins académiques qu'il y ait au monde, ont eu tous deux l'ambition d'être de l'Académie. Tous deux se sont mis sur les rangs : Hugo, cinq fois; Delacroix, dix, douze, quinze... Je ne compte plus.

Eh bien, on se rappelle ce que j'ai raconté; ou plutôt, de peur qu'on ne se le rappelle pas, je vais le redire.

A l'une des vacances académiques, je pris sur moi de faire pour Hugo quelques visites à des académiciens de mes amis.

Une de ces visites fut dirigée vers les Menus-Plaisirs, où Casimir Delavigne avait un logement.

J'ai déjà dit que j'aimais beaucoup Casimir Delavigne, et que Casimir Delavigne m'aimait beaucoup.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'aimant beaucoup Casimir Delavigne, et me vantant d'être aimé de lui, je dise du *mal* de Casimir Delavigne.

D'abord, je ne dis pas de *mal* du talent, je dis la vérité sur le talent de Casimir Delavigne. Cela ne m'empêche pas d'aimer la personne de Casimir.

Je dis du bien du talent de M. Delaroche; cela prouve-t-il que j'aime M. Delaroche? Non, je n'aime pas M. Delaroche; mais mon amitié pour l'un, et mon peu de sympathie pour l'autre n'influent pas sur l'opinion que j'ai de leur talent.

Je n'ai ni à me plaindre ni à me louer de leur talent, et je puis avoir à me louer ou à me plaindre des individus.

Je laisse toutes ces misères de côté, et je juge les œuvres.

Cela expliqué, je reviens à Casimir Delavigne, qui m'aimait un peu, et que j'aimais beaucoup. J'avais résolu de mettre cette amitié-là au service d'Hugo, que j'aimais et que j'aime encore bien autrement, parce que l'admiration entre au moins pour les deux tiers dans mon amitié pour Hugo, tandis que je n'admirais point Casimir Delavigne.

J'allai donc trouver Casimir Delavigne. J'employai toutes les câlineries de mon amitié, tous les arguments de ma raison pour le déterminer à donner sa voix à Hugo. — Il refusa obstinément, cruellement et, ce qui est pis, maladroitement.

Il eût été si adroit à Casimir Delavigne de donner sa voix à Hugo!

Il ne la lui donna point.

C'est que l'adresse, chez Casimir Delavigne, était une qualité acquise, et non un don naturel.

Casimir donna sa voix — à qui? je n'en sais plus rien. A M. Dupaty, à M. Flourens, à M. Vatout.

Eh bien, écoutez ceci.

Même situation se présente pour Delacroix faisant ses visites que pour Hugo se mettant sur les rangs.

Une première fois, une seconde fois, Delaroche refusa sa voix à Delacroix.

Robert Fleury, — vous savez, cet excellent peintre des situations douloureuses, des agonies suprêmes, si bien placé pour être un appréciateur impartial de Delacroix et de Delaroche? — eh bien, Robert Fleury alla trouver Delaroche, et fit près de lui ce que j'avais fait près de Casimir Delavigne, c'est-à-dire qu'il pria, supplia Delaroche de donner sa voix à Delacroix.

Delaroche refusa d'abord avec des crispations de terreur, avec des cris d'indignation; il mit Robert Fleury à la porte.

Mais, quand il fut resté seul, sa conscience lui parla tout bas d'abord, puis à demi-voix, puis tout haut; il essaya de lutter : sa conscience grandissait incessamment comme l'ombre de la fiancée de Messine!

Il envoya chercher Fleury.

— Vous pouvez dire à Delacroix qu'il a ma voix ! lui cria-t-il. Au bout du compte, c'est un grand peintre.

Et il se sauva dans sa chambre à coucher comme un lion vaincu se retire dans sa caverne, comme Achille maussade se retire dans sa tente.

Maintenant, en échange de cette concession faite à sa conscience, qui lui dit : « Tu as tort ! » montrons Delaroche obstiné, quand sa conscience lui dit : « Tu as raison ! »

C'est non-seulement un grand peintre que Delaroche, mais, vous allez voir, c'est encore un très-beau, un très-grand caractère.

En 1835, Delaroche, chargé de peindre six tableaux qui doivent se relier avec la coupole de la Madeleine, apprend que M. Ingres, chargé lui-même de peindre cette coupole, recule devant l'œuvre immense, et se retire.

Il court chez M. Thiers, alors ministre de l'intérieur.

— Monsieur le ministre, lui dit-il, M. Ingres se retire ; mon travail se reliait au sien, je m'étais entendu avec lui, il m'avait fait part de son plan, je lui avais montré mes esquisses ; sa besogne et la mienne eussent fait un tout harmonieux. Peut-être n'en sera-t-il pas ainsi de son successeur. Je demande à le connaître, afin de savoir s'il pourra en être de moi à lui comme il en était de moi à M. Ingres. Dans le cas où vous n'auriez personne en vue, et que vous vouliez me charger de tout, je ferai la coupole pour rien, c'est-à-dire que vous me payerez mes six tableaux au prix convenu, et que je vous donnerai, moi, la coupole par-dessus le marché.

M. Thiers se redressa, se posa en Orosmane, et dit comme Orosmane :

Chrétien, te serais-tu flatté
D'effacer Orosmane en générosité ?...

Le résultat de la conversation fut que le ministre, après avoir dit qu'il n'y aurait peut-être pas de coupole peinte, et que l'on se contenterait d'une frise sculptée, donna sa parole d'honneur à Delaroche, — cette parole d'honneur que vous connaissez, que je connais, que Rome connaît, que l'Espagne

connait ! sa parole d'honneur, dis-je, que, si la coupole de la Madeleine était peinte, ce serait lui, Delaroche, qui la peindrait. Sur cette assurance, Delaroche partit joyeux pour Rome, emportant une espérance devenue sa vie. Cette œuvre, c'était son œuvre capitale, c'était sa chapelle Sixtine, à lui.

Il arrive à Rome; il s'enferme, comme Poussin, dans un couvent de camaldules, copie des têtes de moine, fait des études prodigieuses, des esquisses admirables, les esquisses de Delaroche valent souvent mieux que ses tableaux, — peint le jour, dessine la nuit, et revient avec des montagnes de matériaux.

En arrivant, il apprend que la coupole est donnée à Ziégler !

Comme moi après l'interdiction d'*Antony*, il prend un cabriolet, force la porte de M. Thiers, le trouve dans son cabinet, s'arrête devant son bureau.

— Monsieur le ministre, je ne viens pas vous réclamer le travail que vous m'aviez promis; je viens vous rendre les vingt-cinq mille francs que vous m'avez avancés.

Et, jetant les vingt-cinq mille francs en billets de banque sur le bureau du ministre, il salue et sort.

C'était, digne, c'était noble, c'était grand ! mais ce fut douloureux.

La tristesse de Delaroche, disons mieux, sa misanthropie, date de ce jour-là.

CCXX

Eugène Delacroix.

Eugène Delacroix avait exposé au salon de 1831 ses *Tigres*, sa *Liberté*, sa *Mort de l'évêque de Liége*.

Remarquez-vous comme la grave et misanthropique figure de Delaroche se trouve bien encadrée entre Horace Vernet, qui est la vie et le mouvement, et Delacroix, qui est le sentiment, l'imagination et la fantaisie ?

Voilà un peintre dans toute la force du terme, à la bonne

heure! plein de défauts impossibles à défendre, plein de qualités impossibles à contester, pour lequel amis et ennemis, admirateurs et détracteurs, peuvent s'égorger en toute conscience. Et tous auront raison : ceux-là d'aimer, ceux-ci de haïr; les uns d'admirer, les autres de dénigrer.

Donc, bataille! Delacroix est à la fois un *fait de guerre* et un *cas de guerre*.

Nous allons tâcher d'esquisser cette grande et curieuse figure artistique, qui ne ressemble à rien de ce qui a été, et probablement à rien de ce qui sera; nous allons essayer de donner, par l'analyse de son tempérament, une idée des productions de ce grand peintre, qui tient à la fois de Michel-Ange et de Rubens; moins bon dessinateur que le premier, moins bon compositeur que le second, mais plus fantaisiste que l'un et l'autre.

Le tempérament, c'est l'arbre; les œuvres n'en sont que les fleurs et les fruits.

Eugène Delacroix est né à Charenton, près Paris, — à Charenton-les-Fous; aussi personne, peut-être, n'a fait les fous comme Delacroix : voyez le fou hébété, le fou craintif et le fou colère de *la Prison du Tasse*.

Il est né en 1798, en plein Directoire. Son père, après avoir été ministre de la Révolution, était préfet à Bordeaux, et allait être préfet à Marseille. Eugène était le dernier de la famille, le *culot*, comme disent les dénicheurs de nids; son frère avait vingt-cinq ans de plus que lui; sa sœur était mariée avant qu'il fût né.

Il est difficile d'avoir une enfance plus accidentée que ne l'a été celle de Delacroix.

A trois ans, il avait été pendu, brûlé, noyé, empoisonné, étranglé! Il fallait une rude prédestination pour échapper à tout cela.

Un jour, son père, qui était militaire, le prend entre ses deux bras, et l'élève jusqu'à la hauteur de sa bouche; pendant ce temps, l'enfant s'amuse à se tourner autour du cou la corde à fourrage du cavalier; le cavalier, au lieu de le déposer à terre, le laisse retomber, et voilà Delacroix pendu!

Heureusement, on desserre à temps la corde à fourrage, et Delacroix est sauvé.

Un soir, sa bonne laisse la bougie allumée trop près de sa moustiquaire; le vent fait flotter la moustiquaire; la moustiquaire prend feu; le feu se communique aux matelas, aux draps, à la chemise de l'enfant, et voilà Delacroix qui brûle!

Heureusement, il crie; à ses cris, on arrive, et on éteint Delacroix. — Il était temps, le dos de l'homme est, aujourd'hui encore, tout marbré des brûlures qui ont corrodé la peau de l'enfant.

Son père, de la préfecture de Bordeaux, passe à celle de Marseille; on donne au nouveau préfet une fête d'installation dans le port; en passant d'un bâtiment à un autre, le domestique qui porte l'enfant fait un faux pas, se laisse choir, et voilà Delacroix qui se noie!

Heureusement, un matelot se jette à la mer, et le repêche juste au moment où, songeant à sa propre conservation, le domestique vient de le lâcher.

Un peu plus tard, dans le cabinet de son père, il trouve du vert-de-gris qui sert à laver les cartes géographiques; la couleur lui plaît : — Delacroix a toujours été coloriste; — il avale le vert-de-gris, et le voilà empoisonné!

Heureusement, son père rentre, trouve le godet vide, se doute de ce qui s'est passé, appelle un médecin; le médecin ordonne l'émétique, et désempoisonne l'enfant.

Un jour qu'il a été bien sage, sa mère lui donne une grappe de raisin sec; Delacroix était gourmand : au lieu de manger son raisin grain à grain, il avale la grappe entière; la grappe lui reste dans la gorge et l'étrangle ni plus ni moins que l'arête de sole étranglait Paul Huet!

Heureusement, sa mère lui fourre la main dans la bouche jusqu'au poignet, rattrape la grappe par la queue, parvient à la retirer, et Delacroix, qui étranglait, respire.

Ce sont, sans doute, ces divers événements qui ont fait dire à l'un de ses biographes qu'il avait eu une enfance *malheureuse*. Comme on le voit, c'est accidentée qu'il eût fallu dire. Delacroix était adoré de son père et de sa mère, et il n'y a

pas d'enfance malheureuse poussant et fleurissant entre ce double amour.

A huit ans, on le met au collége, — au lycée impérial. Il y reste jusqu'à dix-sept ans, et y fait de bonnes études, passant ses vacances tantôt près de son père, tantôt chez son oncle Riesener, le peintre de portraits. Chez cet oncle, il voit Guérin. — Toujours la rage de la peinture l'avait poursuivi : à six ans, en 1804, lors du camp de Boulogne, il avait fait, à la craie blanche, sur une planche noire, un dessin représentant la *Descente des Français en Angleterre;* seulement, la France était figurée par une montagne; l'Angleterre par une vallée : c'était la *descente* en Angleterre. De la mer, il n'en était pas question. On voit qu'à six ans, les notions géographiques de Delacroix n'étaient pas bien arrêtées. — Il est convenu, entre Riesener et l'auteur de la *Clymnestre* et du *Pyrrhus*, qu'en sortant du collége, Delacroix entrera dans l'atelier de celui-ci.

Il y avait bien quelques difficultés de la part de la famille : le père penchait pour l'admininistration, la mère pour la diplomatie; mais, à dix-huit ans, Delacroix perd sa fortune et son père; il lui reste quarante mille francs et la liberté de se faire peintre.

Alors, il entre chez Guérin, ainsi que c'était convenu, travaille comme un nègre, rêve, compose et exécute son tableau du *Dante.*

Ce tableau, qui n'est pas le plus mauvais de ceux qu'il a faits, — les hommes forts mettent autant, quelquefois plus dans leur première œuvre que dans aucune autre, — ce tableau avait poussé sous les yeux de Géricault.

C'était un chaud soleil, que le regard du jeune maître qui était en train de composer le *Naufrage de la Méduse.*

Géricault venait souvent voir travailler Delacroix; la rapidité et la fantaisie de pinceau de son jeune rival, ou plutôt de son jeune admirateur, l'amusait. Il le regardait par-dessus l'épaule, — Delacroix est de petite, et Géricault était de grande taille, — ou bien à cheval sur une chaise. Géricault aimait tant les chevaux, qu'il se mettait toujours à cheval sur quelque chose.

Le dernier coup de pinceau donné au sombre passage des enfers, on le montra à M. Guérin.

M. Guérin se pinça les lèvres, fronça le sourcil, et fit entendre un petit grognement désapprobateur accompagné d'un signe de tête négatif. Ce fut tout ce que Delacroix en put tirer.

Le tableau fut exposé.

Gérard le vit en passant, s'arrêta court, le regarda longtemps, et, le soir, en dînant avec Thiers, — qui faisait ses premières armes en littérature, comme Delacroix en peinture, — il dit au futur ministre :

— Nous avons un peintre de plus !

— Qui s'appelle?

— Eugène Delacroix.

— Qu'a-t-il fait?

— Un *Dante passant l'Achéron avec Virgile*. Voyez son tableau.

Le lendemain, Thiers va au Louvre, cherche le tableau, le trouve, le regarde à son tour, et sort enchanté.

Il y a un sentiment artistique réel, sinon dans le cœur, du moins dans l'esprit de Thiers. Ce qu'il a pu faire pour l'art, il l'a fait, et, quand il a mécontenté, blessé, découragé un artiste, la faute en a été à son entourage, à sa famille, à des coteries de salon, et, tout en faisant cette douleur à un artiste, de lui manquer de parole, il eût voulu, au prix d'une douleur éprouvée par lui, épargner à cet artiste celle qu'il lui faisait.

Puis il avait la main, sinon juste, du moins heureuse : c'est lui qui a eu l'idée d'envoyer Sigalon à Rome.

Il est vrai que Sigalon est mort à Rome du choléra ; mais il est mort après avoir envoyé de Rome sa belle copie du *Jugement dernier*.

Thiers revint donc enchanté du tableau de Delacroix ; il travaillait alors au *Constitutionnel*. Il fit un splendide article au débutant.

En somme, *le Dante* n'avait pas soulevé trop de colère. On ne se doutait pas quelle famille de réprouvés l'exilé de Florence traînait après lui!

Le gouvernement acheta le tableau deux mille francs, sur la recommandation de Gérard et de Gros, et le fit transporter au Luxembourg, où il est encore. Vous pouvez le voir, c'est un des beaux tableaux du palais.

Deux ans s'écoulèrent. A cette époque, les expositions n'avaient lieu que tous les deux ou trois ans. Le salon de 1824 s'ouvrit.

Tous les regards étaient tournés vers la Grèce. Les souvenirs de notre jeunesse faisaient de la propagande, et recrutaient hommes, argent, poésies, peintures, concerts. On chantait, on peignait, on versifiait, on quêtait en faveur des Grecs. Quiconque se fût déclaré turcophile eût risqué d'être lapidé comme saint Étienne. Delacroix exposa son fameux *Massacre de Scio.*

Bon Dieu! vous qui étiez de ce temps-là, avez-vous oublié les clameurs que fit pousser cette peinture, qui apparaissait à la fois rude dans sa composition, violente dans sa forme, et, cependant, pleine de poésie et de grâce? Vous rappelez-vous la jeune fille attachée à la queue d'un cheval? Comme elle était frêle et facile à briser! comme on comprenait qu'au contact des cailloux, au choc des rochers, aux pointes des ronces, tout ce corps s'effeuillerait ainsi que les pétales d'une rose, se disperserait ainsi que des flocons de neige!

Or, cette fois, le Rubicon était passé, la lance jetée, la guerre déclarée. Le jeune peintre venait de rompre avec toute l'école impériale. En franchissant le précipice qui séparait le passé de l'avenir, il avait poussé du pied la planche dans l'abîme, et, eût-il voulu revenir sur ses pas, la chose lui était désormais impossible. A partir de ce moment, — chose rare, à vingt-six ans! — Delacroix fut proclamé un maître, fit école, et eut, non pas des élèves, mais des disciples, des admirateurs, des fanatiques.

On chercha qui lui opposer; on exhuma l'homme qui lui était le plus dissemblable en tous points, pour se rallier autour de lui : on découvrit Ingres; on l'exalta, on le proclama, on le couronna en haine de Delacroix.

Comme du temps de l'invasion des Huns, des Burgundes et

des Wisigoths, on cria aux barbares, — on invoqua sainte Geneviève, — on adjura le roi, — on supplia le pape !

Ingres dut, certes, sa recrudescence de réputation, non point à l'amour et à l'admiration qu'inspiraient ses grisailles, mais à la terreur et à la haine qu'inspirait le pinceau fulgurant de Delacroix.

Tous les hommes au-dessus de cinquante ans furent pour Ingres; tous les jeunes gens au-dessous de trente ans furent pour Delacroix.

Nous étudierons, nous examinerons, nous apprécierons Ingres à son tour, qu'on soit tranquille ! son nom, jeté là en passant, n'y demeurera pas enfoui; seulement, nous prévenons d'avance — que nos lecteurs se le tiennent pour dit, et que notre jugement ne soit pris que pour ce qu'il vaut, — nous prévenons que ni l'homme ni le talent ne nous sont sympathiques.

Thiers, au reste, ne manqua pas plus à l'auteur du *Massacre de Scio* qu'il n'avait manqué à l'auteur du *Dante*. Un article non moins louangeur que le premier, et tout surpris de se trouver dans les colonnes du classique *Constitutionnel*, vint en aide à Delacroix dans cette mêlée où, comme au temps de l'*Iliade*, les dieux de l'art ne dédaignaient pas de combattre ainsi que de simples mortels.

Le gouvernement eut en quelque sorte la main forcée par Gérard, Gros et M. de Forbin. Ce dernier, au nom du roi, acheta le *Massacre de Scio* six mille francs pour le musée du Luxembourg.

Géricault mourut comme Delacroix venait de toucher ses six mille francs. — Six mille francs ! c'était une fortune. — La fortune passa à acheter des esquisses à la vente de l'illustre défunt, et à faire un voyage en Angleterre.

L'Angleterre est le pays des belles collections particulières : les immenses fortunes de certains gentlemen leur permettent — que ce soit par mode ou véritable sentiment de l'art — de satisfaire leur goût pour la peinture.

Delacroix se crut encore à l'ancien musée Napoléon, au

musée de la conquête qu'avait anéanti 1815 : il nagea en pleine Flandre et en pleine Italie.

C'était une merveilleuse chose, que cet ancien musée où s'étaient donné rendez-vous les chefs-d'œuvre de toute l'Europe, et au milieu duquel les Anglais faisaient rôtir leurs viandes saignantes après Waterloo.

Ce fut dans cette période de prospérité, — le bruit, en art, est toujours de la prospérité : s'il n'amène pas la fortune, il satisfait l'orgueil, et l'orgueil satisfait donne, certes, des jouissances plus vives que la fortune acquise! — ce fut dans cette période de prospérité, disons-nous, que Delacroix fit son premier *Hamlet,* son *Giaour*, son *Tasse dans la prison des fous, la Grèce sur les ruines de Missolonghi* et *Marino Faliero.*

J'ai acheté les trois premiers tableaux ; ils sont encore aujourd'hui des plus beaux qu'ait faits Delacroix.

La Grèce fut achetée par un musée de province.

Marino Faliero eut une singulière destinée. La critique s'acharna contre ce tableau. Delacroix l'eût donné, à cette époque, pour quinze ou dix-huit cents francs : personne n'en voulut. Lawrence le vit, l'apprécia, en eut envie, et allait l'acheter, quand il mourut. — Le tableau resta dans l'atelier de Delacroix.

En 1836, j'entrais chez le prince royal comme il allait envoyer à Victor Hugo, en remercîment d'un volume de poésies adressé par le grand poëte à madame la duchesse d'Orléans, je ne sais quelle tabatière ou quelle bague en diamants. Il me montra l'objet en question, et m'annonça sa destination, en me laissant entrevoir que j'étais menacé du pareil.

— Oh! monseigneur, par grâce! lui dis-je, n'envoyez à Hugo ni bague ni tabatière.

— Pourquoi cela?

— C'est ce que tout autre prince ferait, et monseigneur le duc d'Orléans, mon duc d'Orléans, à moi, n'est pas tout autre : il est lui, c'est-à-dire un homme d'esprit, un homme de cœur, un artiste.

— Que voulez-vous donc que je lui envoie?

— Décrochez un tableau de votre galerie, peu importe lequel, pourvu qu'il ait appartenu à Votre Altesse. Faites mettre au bas : « Donné par le prince royal à Victor Hugo, » et envoyez-lui cela.

— Eh bien, soit! Mieux encore : cherchez-moi, chez un peintre de vos amis, un tableau qui puisse plaire à Hugo; achetez-le, faites-le-moi apporter, et je le lui donnerai. Il y aura ainsi deux contents au lieu d'un : le peintre à qui je l'achèterai, le poëte à qui je le donnerai.

— J'ai votre affaire, monseigneur, dis-je au prince.

Je pris mon chapeau, et sortis tout courant. Je pensais au *Marino Faliero* de Delacroix.

Je traversai les ponts, je montai les cent dix-sept degrés de l'atelier de Delacroix, qui logeait alors quai Voltaire, et je tombai dans son atelier tout essoufflé.

— Vous voilà ! me dit-il. Pourquoi diable avez-vous monté si vite?

— J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

— Bon! fit Delacroix; laquelle?

— Je viens vous acheter votre *Marino Faliero*.

— Ah! dit-il d'un air plus contrarié que satisfait.

— Tiens ! cela n'a pas l'air de vous réjouir!

— Est-ce pour vous que vous voulez l'acheter?

— Si c'était pour moi, combien vaudrait-il?

— Ce que vous auriez envie d'en donner : deux mille francs, quinze cents francs, mille francs.

— Non, ce n'est pas pour moi ; c'est pour le duc d'Orléans. Combien pour le duc d'Orléans?

— Quatre mille, cinq mille, six mille francs, selon l'endroit de la galerie où il sera placé.

— Ce n'est pas pour lui.

— Pour qui?

— C'est pour faire un cadeau.

— A qui?

— Je ne suis pas autorisé à vous le dire; je suis seulement autorisé à vous offrir six mille francs.

— Mon *Marino Faliero* n'est pas à vendre.

— Comment, il n'est pas à vendre? Mais vous vouliez tout à l'heure me le donner pour mille francs?

— A vous, oui.

— Au prince pour quatre mille!

— Au prince, oui; mais au prince ou à vous seulement.

— Pourquoi cette préférence?

— A vous, parce que vous êtes mon ami; au prince, parce que c'est un honneur d'avoir sa place dans la galerie d'un artiste royal aussi éclairé qu'il l'est; mais à tout autre que vous deux, non.

— Oh! la singulière idée!

— Que voulez-vous! c'est la mienne.

— Mais, enfin, vous avez une raison!

— C'est probable.

— Vous vendriez tout autre tableau dont on vous donnerait le même prix?

— Tout autre, mais pas celui-là.

— Et pourquoi pas celui là?

— Parce qu'on m'a tant dit qu'il était mauvais, que je l'ai pris en affection, comme une mère prend en affection un pauvre enfant chétif, malingre, contrefait. Dans mon atelier, il m'a — pauvre paria qu'il est! — pour le regarder en face si on le regarde de travers, pour le consoler si on l'humilie, pour le défendre si on l'attaque. Chez vous, il eût eu, sinon un père, du moins un tuteur; car, si vous l'achetiez, vous qui n'êtes pas riche, c'est que vous l'aimeriez. Chez le prince, à défaut de louanges sincères, il eût eu celles des courtisans: « La peinture était bonne, puisque monseigneur l'a achetée... Monseigneur est trop artiste, trop connaisseur pour se tromper... C'était la critique qui avait fait erreur, la vieille sorcière! l'abominable sibylle! » Mais, chez un étranger, chez un indifférent à qui il n'aura rien coûté, qui n'aura aucune raison de prendre son parti, non, non, non. — Mon pauvre *Marino Faliero*, sois tranquille, tu n'iras pas là!

Et j'eus beau prier, supplier, insister, Delacroix tint bon. Sûr de ne pas être désavoué par le duc d'Orléans, j'allai jusqu'à huit mille francs.

Delacroix refusa obstinément. Le tableau est encore dans son atelier.

Voilà l'homme, ou plutôt voilà l'artiste!

Au salon de 1826, qui dura six mois, et qui eut trois renouvellements, Delacroix exposa un *Justinien* et un *Christ au jardin des Oliviers*, merveille de douleur et de tristesse que vous pouvez voir rue Saint-Antoine, dans l'église Saint-Paul, en entrant à gauche. Je ne manque jamais, pour mon compte, d'entrer dans cette église quand je passe par là, et de faire à la fois, devant ce tableau, ma prière de chrétien et d'artiste.

Tout cela, au reste, était sage; et, comme ce n'était que beau, et non bizarre, cela ne fit pas grand bruit. On dit bien que le *Justinien* avait l'air d'un oiseau, et le *Christ*... je ne sais plus de quoi; on se battit plutôt sur le dos du passé que sur celui du présent. Mais, tout à coup, au dernier renouvellement, arrive... quoi? Devinez... Vous ne vous rappelez pas?

— Non.

— Le *Sardanapale.*

— Ah! c'est vrai!

Pour le coup, ce fut un *tolle* général.

Le roi d'Assyrie, coiffé du bandeau, vêtu de la robe royale, était assis au milieu des vases d'argent, des aiguières d'or, des colliers de perles, des bracelets de diamants, des trépieds de bronze, avec sa favorite la belle Mirrha, sur un bûcher qui semblait près de glisser et de tomber sur le public. Tout autour du bûcher, les femmes du monarque d'Orient se tuaient, tandis que des esclaves amenaient et égorgeaient ses chevaux.

L'attaque fut si violente, la critique avait tant de choses à reprocher à cette toile gigantesque, — une des plus grandes, sinon la plus grande du salon, — que l'attaque étouffa la défense : les fanatiques essayèrent bien de se réunir en bataillon carré autour du chef; mais l'Académie elle-même, la vieille garde classique, chargea à fond; les malheureux partisans du *Sardanapale* furent enfoncés, dispersés, taillés en pièces! Ils disparurent comme une trombe, s'évanouirent comme une fumée, et, pareil à Auguste, Delacroix redemanda

en vain ses légions! Thiers lui-même était caché, on ne savait pas où.

L'auteur du *Sardanapale* — il va sans dire que Delacroix n'était plus l'auteur du *Dante*, l'auteur du *Massacre de Scio*, l'auteur de *la Grèce sur les ruines de Missolonghi*, l'auteur du *Christ au jardin des Oliviers;* non, Delacroix n'était plus que l'auteur du *Sardanapale!* — l'auteur du *Sardanapale* demeura cinq ans sans commande.

Enfin, en 1831, il venait, comme nous l'avons déjà dit, d'exposer ses *Tigres*, sa *Liberté* et son *Assassinat de l'évêque de Liége*, et, autour de ces trois œuvres des plus remarquables, commença à se rallier ce qui avait survécu à la dernière défaite.

Le duc d'Orléans acheta l'*Assassinat de l'évêque de Liége*, et le gouvernement, la *Liberté*. Les *Tigres* restèrent à l'auteur.

CCXXI

Les trois portraits dans le même cadre.

Maintenant, — si j'en juge par moi-même du moins, — après l'appréciation de l'œuvre des hommes supérieurs, ce qui, en eux, éveille le plus la curiosité, c'est leur manière de travailler. Il y a des musées où l'on peut étudier toutes les phases de la gestation humaine, des serres où l'on peut, presque à l'œil nu, suivre le développement des plantes et des fleurs. N'est-il pas aussi curieux, dites-moi, d'assister aux divers phénomènes du travail de l'intelligence? et croyez-vous qu'il n'y ait pas un intérêt égal à voir ce qui se passe dans le cerveau de l'homme, surtout si cet homme est, en peinture, Vernet, Delaroche ou Delacroix; en science, Arago, Humboldt ou Berzélius; en poésie, Gœthe, Hugo ou Lamartine, que de regarder, à travers un globe de verre, ce qui se passe dans une ruche d'abeilles?

Un jour, je disais à un de mes amis misanthrope que, parmi les cerveaux des animaux, celui qui se rapprochait le plus du cerveau de l'homme était le cerveau de la fourmi.

— Ce que vous me dites là n'est pas poli pour la fourmi! me répondit le misanthrope.

Je ne suis pas tout à fait du même avis que mon ami, et je crois, au contraire, que le cerveau de l'homme est, de tous les cerveaux, le plus curieux à examiner.

Or, comme c'est le cerveau, — jusqu'à présent, du moins, on s'est arrêté là, faute de mieux, — comme c'est le cerveau qui crée la pensée, la pensée qui commande le mouvement, et le mouvement qui produit le fait, nous pouvons dire hardiment qu'étudier les caractères, et regarder les œuvres qui sont les productions du tempérament, c'est étudier le cerveau.

Nous avons dit ce qu'était Horace Vernet, comme aspect physique : petit, mince, leste, agréable à voir, bon à entendre, avec ses cheveux rares, ses sourcils épais, ses yeux bleus, son nez long, sa bouche souriante sous de longues moustaches, et sa royale taillée en pointe.

C'est, avons-nous ajouté, la vie et le mouvement.

Vernet sera, en effet, à la fin de sa carrière, l'un des hommes qui auront le plus vécu, et, le jour où il s'arrêtera, l'un des hommes qui auront le plus marché : grâce à la poste, aux chevaux, aux dromadaires, aux bateaux à vapeur, aux chemins de fer, il a, certes, fait aujourd'hui, c'est-à-dire à soixante-cinq ans, plus de chemin que le Juif errant! — Il est vrai que le Juif errant va à pied, ses cinq sous ne lui permettant pas la locomotion rapide, et sa fierté se refusant à la locomotion gratuite. — Vernet, disons-nous, a déjà fait, à cette heure, plus de chemin que le Juif errant n'en a fait depuis mille ans; son travail lui-même est une espèce de voyage : nous lui avons vu peindre *la Smala* avec un échafaudage montant jusqu'au plafond, des terrasses s'étendant dans toute la longueur de la salle; c'était curieux de le voir, allant, venant, montant, descendant, ne s'arrêtant, à chaque station, que cinq minutes, comme on ne s'arrête à Creil que dix minutes, comme on ne s'arrête à Valenciennes qu'une

demi-heure; — et, au milieu de tout cela, bavardant, fumant, faisant des armes, montant à cheval, à mulet, à chameau, en tilbury, en droschky, en palanquin, racontant ses voyages, en projetant d'autres, et, d'impalpable, enfin, devenant presque invisible : c'est une flamme, une eau, une fumée comme Protée !

Puis il y a encore une curiosité avec Vernet : c'est qu'il part pour Rome, comme il partirait pour Saint-Germain : pour la Chine, comme il partirait pour Rome. J'ai été six ou sept fois chez lui; la première fois, il y était : la chose m'a alléché; la seconde, il était au Caire; la troisième, à Pétersbourg; la quatrième, à Constantinople; la cinquième, à Varsovie; la sixième, à Alger.

La septième, — c'était avant-hier, — je l'ai trouvé à l'Institut, arrivant de courir les chasses de Fontainebleau, et se donnant un jour de repos en blaireautant, d'une manière aussi sûre et aussi fraîche que lorsqu'il avait trente ans, un petit tableau de dix-huit pouces, représentant un Arabe à califourchon sur un âne ayant pour housse une peau de lion encore sanglante, et qui vient d'être enlevée au corps de l'animal. L'âne traverse, insoucieux du terrible fardeau qu'il porte, un ruisseau qu'on entend presque gazouiller sur les cailloux; l'homme, la tête en l'air, regarde, avec distraction, le ciel bleu qui transparaît à travers les feuilles, et les fleurs aux couleurs ardentes, rampant aux troncs des arbres, et retombant comme des cornets de nacre ou des cocardes de pourpre.

Cet Arabe, Vernet l'a rencontré ainsi, calme et insoucieux sur son âne, venant de tuer et de dépouiller ce lion.

Voici comment la chose était arrivée :

L'Arabe labourait un petit champ voisin d'un bois; — un bois est toujours un mauvais voisinage en Algérie; — sa femme était assise à vingt pas de lui, avec son enfant. Tout à coup, la femme poussa un cri... Elle avait un lion à côté d'elle.

L'Arabe s'élança sur son fusil; mais la femme lui cria :

— Laisse-moi faire !

Je me trompe, ce n'est point la femme, c'est la mère qui lui cria cela.

Il laissa faire la mère. Celle-ci prit son enfant, le mit entre ses jambes, et, se tournant vers le lion :

— Ah ! lâche ! lui dit-elle en lui montrant le poing, tu viens attaquer une femme et un enfant sans défense ! Tu crois me faire peur; mais je te connais. Va donc attaquer un peu mon mari, qui est là-bas, et qui a un fusil... Vas-y donc ! mais tu n'oses pas; tu es un misérable, et c'est toi qui as peur ! Va-t'en, chacal ! va-t'en, loup ! va-t'en, hyène ! Tu as pris la peau d'un lion, mais tu n'es pas un lion !

Le lion s'était retiré.

Par malheur, en se retirant, il avait rencontré la mère de l'Arabe, qui lui apportait son dîner. Il s'était jeté sur la vieille femme, et avait commencé de la manger.

Aux cris de sa mère, l'Arabe était accouru avec son fusil, et, tandis que le lion faisait tranquillement craquer les os et les chairs sous sa dent, il avait introduit le bout du canon de son fusil dans l'oreille de l'animal, et l'avait tué roide.

Au reste, l'Arabe n'en paraissait pas plus triste pour être orphelin, et pas plus ému pour avoir tué un lion.

Vernet me racontait cela, tout en mettant les dernières touches à son tableau, qui doit être fini à cette heure.

Ce n'est point ainsi que travaille Delaroche; ce n'est point cette vie aventureuse qu'il mène : lui n'a pas trop de temps pour son travail. C'est que, pour Delaroche, le travail est une constante étude, et non pas un jeu. Il n'est pas né peintre comme Vernet; il n'a pas joué, tout enfant, avec des pinceaux et des crayons; il a appris à dessiner et à peindre, tandis que Vernet n'a rien appris de tout cela.

Delaroche est un homme de cinquante-six ans, aux cheveux plats, autrefois noirs, aujourd'hui grisonnants, au front large et découvert, aux yeux noirs plus intelligents qu'animés, sans barbe ni favoris. Sa taille est moyenne, bien prise, élégante même; ses mouvements sont lents, sa parole froide; paroles et mouvements, on le sent très-bien, sont soumis à la réflexion, et, au lieu d'être instantanés

comme chez Vernet, ne viennent en quelque sorte qu'à la suite de la pensée.

Autant la vie de Vernet est turbulente, mouvementée et pareille à la feuille qui, sans résistance, se laisse emporter au premier vent, autant la vie de Delaroche, abandonné à son libre arbitre, serait calme et sédentaire. Chaque fois que Delaroche a fait un voyage, — et Delaroche a peu voyagé, je crois, — c'est qu'une nécessité le forçait de quitter son atelier; c'est qu'un besoin sérieux, réel, artistique, l'appelait là où il allait. Où il va, il s'arrête, se replante, reprend racine, et a autant de peine à revenir qu'il a eu de peine à aller.

Dans son travail, rien non plus qui ressemble à celui de Vernet.

Vernet sait tous ses bonshommes par cœur, depuis l'aigrette du schako jusqu'au bouton de la guêtre. Il a si souvent vécu sous la tente, que la tente, ses cordages, ses piquets lui sont familiers; il a tant vu de chevaux, il en a tant monté, et en a tant fait, qu'il connaît tous les harnachements, depuis la rude peau de mouton du Baskir jusqu'à la housse brodée et constellée de pierreries du pacha. Il n'a donc, quelque chose qu'il fasse, presque pas besoin d'études préparatoires. A peine fait-il un croquis à la plume : *Constantine* lui a coûté une heure de travail; *la Smala*, une journée. Ce qu'il ne sait pas, d'ailleurs, il le devine.

Il n'en est point ainsi de Delaroche. Delaroche cherche longtemps, tâtonne beaucoup, compose lentement; Vernet n'étudie qu'une chose, la localité; c'est pour cela qu'ayant peint à peu près tous les champs de bataille de l'Europe et de l'Afrique, il est toujours par monts et par vaux, par chemins de fer et par bateaux à vapeur.

Delaroche, au contraire, étudie tout : draperies, vêtements, chair, jour, lumière, demi-teinte; tous les effets de Delaroche sont cherchés, calculés, préparés; ceux de Vernet sont trouvés du premier coup. Quand Delaroche rêve un tableau, tout est mis à contribution par lui, la Bibliothèque pour les gravures, les musées pour les tableaux, les magasins de fripiers pour les draperies; il se fatigue en croquis, s'épuise en ébau-

ches, et met souvent dans une esquisse, le plus pur de son talent. Il résulte de cette fatigue préparatoire une certaine lourdeur dans le tableau, laquelle, du reste, au lieu d'être un défaut, est, aux yeux des gens laborieux, une qualité.

Delaroche, comme tous les hommes de transition, devait avoir de grands succès, et les a eus. Pendant les expositions de 1826, de 1831, de 1834, il n'y avait pas un bourgeois qui, avant de se risquer au salon, ne demandât : « M. Delaroche a-t-il exposé? »

Mais, du moment où, anneau intermédiaire, il eut joint la peinture classique à la peinture romantique, le passé à l'avenir, David à Delacroix, on fut injuste envers lui, comme on l'est envers tous les hommes de transition.

Au reste, Delaroche n'expose plus; à peine même travaille-t-il aujourd'hui. Il a fait une composition de premier ordre, son hémicycle du palais des Beaux-Arts, et cette composition, qui, en 1831, eût fait courir tout Paris, a déplacé tout au plus les artistes.

Pourquoi? Le talent de Delaroche a-t-il faibli, depuis l'époque où l'on faisait queue devant ses tableaux, où l'on se battait devant ses peintures? Non, au contraire, il a grandi, il s'est élevé, il est devenu magistral. Mais, que voulez-vous! j'ai comparé Paul Delaroche à Casimir Delavigne, et ce qui arriva au poëte arrive au peintre ; seulement, il y a cette différence que le génie du poëte avait faibli, tandis que celui du peintre non-seulement est resté le même, mais encore a constamment progressé.

A l'heure qu'il est, il faut être des meilleurs amis de Delaroche pour avoir le droit d'entrer dans son atelier.

D'ailleurs, Delaroche n'est plus même à Paris : il est à Nice ; il se dit souffrant.

Chaud soleil, belles nuits étoilées, atmosphère étincelante de lucioles, guérissez l'âme, — et le corps sera bientôt guéri!...

Delacroix n'a aucune ressemblance physique avec ses deux rivaux.

Il est de la taille de Vernet, presque aussi mince que lui, très-

propre, très-élégant, très-coquet. Il a cinquante-cinq ans, les cheveux, les favoris et les moustaches noirs comme à trente; les cheveux ondulent naturellement, les poils de la barbe sont rares, la moustache est un peu hérissée, et ressemble à deux pincées de tabac à fumer; le front est large, bombé, terminé à sa base par deux sourcils épais, recouvrant des yeux petits, qui étincellent pleins de flamme entre deux longues paupières noires; la peau est brune, bistrée, mobile, se plissant comme celle du lion; les lèvres sont épaisses, sensuelles, promptes au sourire, et, en souriant, découvrent des dents blanches comme des perles. Tous ses mouvements sont vifs, rapides, accentués; sa parole peint, ses gestes parlent; son esprit est subtil, discuteur, prompt à la repartie; il aime la lutte, et s'y déploie étincelant d'aperçus nouveaux, justes, brillants; à côté d'un talent hasardeux, plein de caprices, rempli d'écarts, il est sage, sobre de paradoxes, classique même; on dirait que la nature, qui tend à tout équilibrer, le place comme un habile cocher, bride en main, pour retenir ces deux chevaux fougueux qu'on appelle, l'un l'Imagination, l'autre la Fantaisie. Parfois cet esprit déborde; aussitôt la parole ne lui suffit plus; la main quitte le pinceau, inhabile à rendre la théorie qu'elle veut défendre, et prend la plume. Alors, ceux dont c'est l'état de faire de la phrase, du style, de l'appréciation, s'étonnent de cette facilité du peintre à construire la phrase, à mener son style, à développer ses appréciations; on oublie *le Dante*, le *Massacre de Scio*, l'*Hamlet*, *le Tasse*, *le Giaour*, *l'Évêque de Liège*, les *Femmes d'Alger*, les fresques de la chambre des députés, le plafond du Louvre; on regrette que cet homme, qui écrit si bien, si facilement, si correctement, n'écrive pas. Puis, tout à coup, on se rappelle que beaucoup peuvent écrire comme Delacroix, mais que nul ne saurait peindre comme lui, et l'on est près de lui arracher la plume de la main avec un mouvement de terreur.

Quant au travail, Delacroix tient le milieu, comme question de rapidité, entre Vernet et Delaroche: il travaille ses esquisses plus que le premier, moins que le second. Il a sur tous deux une incontestable supériorité de couleur, mais une

notable infériorité de forme. Comme teinte, il voit violet; comme forme, il voit plutôt laid que beau ; mais sa laideur est toujours poétisée par un profond sentiment. Tout au contraire de Delaroche, ce sont les extrêmes qui le séduisent. Ses luttes sont terribles, ses combats acharnés; tout ce que le corps a de souplesse, de force et même d'exagération dans ses mouvements, il le traduit sur la toile, et y ajoute encore parfois, comme un vernis étrange, et qui augmente les qualités vivantes de son tableau, une certaine impossibilité anatomique dont il ne s'inquiète nullement. Ses combattants combattent véritablement, s'étreignent, se mordent, se déchirent, se hachent, se pourfendent, se broient; ses épées sont ébréchées, ses haches sanglantes, ses masses moites de cervelles broyées. Voyez la *Bataille de Taillebourg*, et vous aurez une idée de ce terrible génie : on entend les hennissements des chevaux, les cris des hommes, le froissement du fer. Vous la trouverez dans la grande galerie de Versailles; et, quoique Louis-Philippe ait fait rogner la toile de six pouces sur ses quatres côtés, parce que la mesure avait été mal donnée, cette toile, toute mutilée qu'elle est, déshonorée même au lit de Procuste de M. Fontaine, est restée une des plus belles, la plus belle peut-être de toute la galerie.

En ce moment, Delacroix fait un plafond à l'hôtel de ville. Il sort de chez lui avec le jour et n'y rentre qu'à la nuit. — Delacroix appartient à cette rude famille de travailleurs qui a donné Raphaël et Rubens. — Rentré chez lui, il prend une plume, et fait des croquis. Autrefois, Delacroix allait beaucoup dans le monde, où il avait de grands succès comme homme; une maladie du larynx l'a rendu casanier.

Hier, j'ai été le voir à minuit. Il était en robe de chambre, le cou enveloppé d'une cravate de laine, dessinant près d'un grand feu qui faisait à la chambre une température de trente degrés.

Je lui demandai à voir son atelier aux lumières. Nous passâmes dans un corridor encombré de dahlias, d'agapanthes et de chrysanthèmes; puis nous entrâmes dans l'atelier.

L'absence du maître, qui, depuis six mois, travaille à

l'autre bout de Paris, s'y faisait sentir; et, cependant, il y avait quatre toiles étincelantes : deux représentant des fleurs, deux représentant des fruits. Je crus, de loin, que c'étaient des tableaux empruntés par Delacroix à Diaz. — Voilà pourquoi il y avait tant de fleurs dans l'antichambre.

Puis, après les fleurs, nouvelles pour moi, je vis une foule d'anciens amis pendus aux murailles : des *Chevaux anglais qui se mordent dans une prairie*, un *Grec qui traverse un champ de bataille au galop*, le fameux *Marino Faliero*, — compagnon fidèle des tristesses du peintre, quand le peintre a un moment de tristesse; — enfin, seul, dans un petit cabinet, à côté du grand atelier, une scène de *Gœtz de Berlichingen*.

Nous nous quittâmes à deux heures du matin.

CCXXII

Les collaborations. — Une fantaisie de Bocage. — Anicet Bourgeois. — *Teresa*. — Le drame à l'Opéra-Comique. — Laferrière et l'éruption du Vésuve. — Mélingue. — Bal costumé aux Tuileries. — La place de Grève et la barrière Saint-Jacques. — La peine de mort.

Pendant l'intervalle qui s'était écoulé de la confection de *Richard Darlington* à sa première représentation, j'avais ébauché une autre pièce ayant pour titre *Teresa*.

J'ai bien dit ce que je pensais de *Charles VII;* j'espère qu'Anicet, mon collaborateur, me permettra de le dire de *Teresa*.

Je ne veux pas tarder à exprimer mon opinion sur ce drame : c'est un de mes plus mauvais, comme *Angèle*, faite en collaboration toujours avec Anicet, est un de mes meilleurs.

Le malheur d'une première collaboration est d'en amener une seconde; l'homme qui a collaboré est semblable à l'homme qui s'est laissé pincer par le bout du doigt dans un laminoir :

après le doigt, la main ; après la main, le bras ; après le bras, le corps ! Il faut que tout y passe : en entrant, on était homme; en sortant, on est fil de fer.

Un beau matin, Bocage arriva chez moi préoccupé d'une idée singulière : comme il venait de jouer un homme de trente ans, dans la personne d'Antony, il s'était fourré dans la tête qu'il ferait bien de jouer un vieillard de soixante, peu lui importait lequel. Les vieillards d'*Hernani* et de *Marion Delorme* se dressaient devant lui pendant son sommeil, le poursuivaient pendant sa veille : il voulait jouer un vieillard, fût-ce le don Diègue du *Cid*, le Joad d'*Athalie* ou le Lusignan de *Zaïre*.

Il avait trouvé son vieillard en nourrice chez Anicet Bourgeois; il m'amenait le père nourricier.

Je ne connaissais pas Anicet; nous fîmes connaissance à ce propos et à cette époque.

Anicet avait écrit le plan de *Teresa*. Je commençai par mettre de côté le plan écrit, et par prier Anicet de me raconter la pièce. Il y a dans le récit quelque chose de vivant qui appelle la vie. Pour moi, un plan écrit, au contraire, est un cadavre, une chose qui a vécu ; on peut la galvaniser : on ne peut pas la faire revivre.

Il y avait dans le plan d'Anicet la plus grande partie de la pièce telle qu'elle est aujourd'hui. Je sentis du premier coup deux choses dont la seconde me fit passer sur la première : c'est que je ne ferais jamais de *Teresa* qu'une pièce médiocre, mais que je rendrais un service à Bocage.

Et voici comment je rendrais ce service à Bocage :

Harel, ainsi que nous l'avons dit, était passé de la direction de l'Odéon à la direction du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Il avait Frédérick, Lockroy, Ligier : Bocage lui était inutile.

Il avait donc rompu avec Bocage. Par suite de cette rupture, Bocage se trouvait libre.

Pour un artiste, la liberté n'est pas toujours un présent des dieux. Bocage tenait à garder cette liberté le moins longtemps possible, et, grâce à un drame de moi, il espérait la perdre bientôt.

Voilà pourquoi il traitait si héroïquement *Teresa* de chef-d'œuvre.

J'ai toujours été plus faible devant les arguments que l'on ne me dit pas que devant ceux qu'on me dit.— Je compris la position.— J'avais eu besoin de Bocage; il avait admirablement joué Antony, et, en le jouant, m'avait rendu un éminent service : je pouvais lui rendre service à mon tour; je m'engageai à faire *Teresa*.

Ce n'est point que *Teresa* fût une œuvre tout à fait sans mérite. A côté de trois rôles faux, Teresa, Arthur, Paolo, il y avait deux rôles excellents, Amélie et Delaunay.

Amélie est une fleur du même jardin que la Miranda de *la Tempête*, que la Thécla de *Wallenstein*, que la Claire du *Comte d'Egmont :* elle est jeune, chaste et belle, naturelle et poétique à la fois; elle passe avec son bouquet d'oranger au côté, son voile de fiancée sur la tête, au milieu de l'amour ignoblement incestueux d'Arthur et de Teresa, sans rien deviner, sans rien soupçonner, sans rien comprendre. C'est une statue de cristal; elle ne voit pas dans les autres, et laisse voir en elle.

Delaunay est un beau type, un peu trop imité du Danville de *l'École des Vieillards*, et du Duresnel de *la Mère et la Fille*. Cependant, — il faut être juste envers tout le monde, même envers soi, — il a dans son rôle deux scènes à la hauteur de ce qu'il y a de plus beau au théâtre : la première est celle où il insulte Arthur, quand le secret de l'adultère lui est révélé; la seconde, celle où, apprenant que sa fille est enceinte, et ne voulant pas rendre la mère veuve et l'enfant orphelin, il fait des excuses à son gendre.

Le drame fut commencé et achevé en trois semaines ou un mois, à peu près; seulement, je fis à Anicet, comme je l'ai toujours fait quand j'ai travaillé en collaboration, la condition que j'écrirais la pièce tout seul.

Une fois le drame achevé, Bocage le prit, et nous ne nous en inquiétâmes plus. Pendant trois semaines ou un mois, je ne revis plus Bocage.

Au bout de ce temps, il revint chez moi.

— Notre affaire est arrangée, me dit-il.

— Bon! Et comment cela?

— Votre pièce est reçue d'avance; vous avez mille francs de prime en lisant, et l'on vous joue tout de suite.

— Où cela?

— A l'Opéra-Comique.

Je crus avoir mal entendu.

— Hein? fis-je.

— A l'Opéra-Comique, répéta Bocage.

— Oh! la bonne histoire! Et qui nous chantera cela?

— On engagera des artistes.

— Lesquels?

— Moi, d'abord.

— Vous ne jouerez pas la pièce tout seul?

— Et puis Laferrière.

— Vous ne jouerez pas la pièce à vous deux?

— Et puis une jeune fille qui est à Montmartre, et qui a beaucoup de talent.

— Elle s'appelle?

— Oh! vous ne la connaissez pas même de nom : elle s'appelle Ida; elle commence.

— Et puis?...

— Et puis un jeune homme qui m'est recommandé par votre fils.

— Comment, par mon fils? A six ans et demi, mon fils fait déjà des recommandations?

— C'est son pion.

— Je comprends ; il tient à s'en débarrasser. Mais, celui-là parti, il en aura un autre. Naïve enfance! — Et comment s'appelle le pion de mon fils?

— Guyon. C'est un grand garçon de cinq pieds six pouces, avec des cheveux et des yeux noirs! une tête magnifique! il nous fera un superbe Paolo.

— Va pour Paolo! Après?

— Après, nous aurons la troupe de l'Opéra-Comique, où nous pourrons puiser à pleines mains. — Ils chantent.

— Ils chantent, cela vous plaît à dire; mais parleront-ils?

— C'est votre affaire.
— Ainsi, c'est arrangé comme cela?
— Sauf votre approbation. Cela vous convient-il?
— Parfaitement.
— Alors, nous lirons demain aux acteurs.
— Lisons.

Le lendemain, je lus aux acteurs; le surlendemain, la pièce était en répétition.

Je connaissais peu Laferrière; mais déjà, à cette époque, avec moins d'habitude de la scène, il avait les éléments de talent auxquels il a dû, depuis, sa réputation comme le premier amoureux qui soit de la Porte-Saint-Denis à la colonne de juillet.

Mademoiselle Ida avait un talent fin, gracieux, très-simple, en dehors de toutes les conventions théâtrales.

Bocage avait celui que vous lui connaissez, plus la jeunesse, excellent et précieux défaut, qui ne nuit jamais, même pour jouer les vieillards.

Nous étions donc en pleine répétition, lorsque commença l'année 1832, et que les journaux du 1er janvier annoncèrent une effroyable éruption du Vésuve.

Je ne fus pas peu étonné de voir, le 7 ou le 8, Laferrière arriver chez moi, un journal à la main. Il était aussi essoufflé que je l'étais le jour où j'arrivai chez Delacroix pour lui acheter son *Marino Faliero*.

— Bon! lui dis-je, le théâtre de l'Opéra-Comique est-il brûlé?

— Non, mais *Torre-del-Greco* brûle.

— Il doit y être habitué : voilà, si je ne me trompe, onze fois qu'on le rebâtit!

— Il paraît que c'est magnifique à voir.

— Avez-vous envie de partir pour Naples, par hasard?

— Non; mais vous devriez tirer parti de cela.

— Comment?

— Lisez.

Il me présenta son journal, dans lequel était une description de la dernière éruption du Vésuve.

— Eh bien? lui dis-je après avoir lu.

— Eh bien, ne trouvez-vous pas cela superbe?

— Magnifique!

— Mettez-moi cela dans mon rôle, alors. Faites votre exposition avec le Vésuve : l'exposition y gagnera.

— Et votre rôle aussi.

— Tiens!

— Satané banquiste, va!

Laferrière se mit à rire.

Il y a deux hommes qui possèdent pour les auteurs un grand avantage dans deux emplois bien différents, avec deux talents bien divers : l'un est Laferrière; l'autre, Mélingue.

En effet, depuis l'heure où ils ont entendu la lecture d'un ouvrage jusqu'au moment où la toile se lève, ils n'ont qu'une préoccupation : c'est de réunir, d'agglomérer, de collectionner tout ce qui peut être utile à l'ouvrage. Pas une minute leur œil quêteur n'est distrait; pas une seconde leur esprit ne s'égare. En marchant, en mangeant, en buvant, ils pensent à leur rôle; en dormant, ils en rêvent.

Je reviendrai plus d'une fois, à propos de Mélingue surtout, sur cette qualité, une des plus précieuses du grand artiste.

Laferrière a en plus la ténacité.

— Eh bien, lui dis-je, c'est bon, je le ferai.

— Vous le ferez, n'est-ce pas?

— Oui.

— Vous me le promettez?

— Je vous le promets.

— Eh bien, alors...

— Quoi?

— Si cela vous était égal...

— Dites.

— Vous le feriez...

— Tout de suite, n'est-ce pas?

— Oui.

— Séance tenante?

— Je vous en prie.

— Je n'ai pas le temps.

— Oh! mon petit Dumas! faites-moi mon Vésuve. Je vous promets, si vous me le faites aujourd'hui, de le savoir demain.

— Encore une fois, je n'ai pas le temps.

— Que vous faut-il donc pour cela?

— Ce qu'il me faut?...

— Dix minutes!... tenez, c'est tout fait... Je vous en prie!

— Allez-vous-en au diable!

— Mon petit Dumas!...

— Allons, voyons.

— Est-il gentil!

— Donnez-moi une plume, de l'encre, du papier.

— Voilà!... Non, ne vous dérangez pas : je vais approcher la table.... Tenez, êtes-vous bien comme cela, hein?

— A merveille! Maintenant, allez-vous-en, et revenez dans un quart d'heure.

— Oh! qu'est-ce que cela vous fait que je sois là?

— Je ne peux pas travailler quand il y a quelqu'un là. Mon chien lui-même me gêne.

— Je ne bougerai pas, mon petit Dumas! je ne dirai pas un mot; je me tiendrai bien tranquille.

— Alors, mettez-vous devant la glace, boutonnez votre habit, prenez des airs sombres, et passez votre main dans vos cheveux.

— J'y suis.

— Et moi aussi.

Un quart d'heure après, le Vésuve faisait éruption dans le rôle de Laferrière, lequel s'en allait tout joyeux et tout fier.

Bonne race, au bout du compte, que cette race d'artistes! un peu ingrate quelquefois; mais notre ami Roqueplan n'a-t-il pas proclamé ce principe que « l'ingratitude est l'indépendance du cœur?.., »

Il y avait, dans ce temps-là, une chose dont on s'occupait énormément, comme on s'occupait alors de toute chose artistique.

Le roi Louis-Philippe donnait un bal costumé.

Duponchel avait été mandé pour faire dessiner les costumes historiques ; c'était à qui solliciterait, demanderait, implorerait des invitations.

Le bal fut splendide. Toutes les illustrations politiques y assistaient; mais, comme il arrivait toujours, toutes les illustrations artistiques et littéraires y manquaient.

— Voulez-vous faire une chose qui enfonce le bal des Tuileries ? me dit Bocage.

— Comment?

— Donnez-en un, vous !

— Moi! et qui aurai-je?

— Vous aurez d'abord les gens qui ne vont pas chez le roi Louis-Philippe, puis ceux qui ne sont pas de l'Académie. Il me semble que c'est déjà assez distingué, ce que je vous offre là.

— Merci, Bocage, j'y penserai.

J'y pensai effectivement.

On verra dans un de nos prochains chapitres quel fut le résultat de ces réflexions.

Le 23 du mois de janvier,— le surlendemain de l'anniversaire de la mort du roi Louis XVI, — le lieu habituel des exécutions fut changé, et, de la place de Grève, transporté à la barrière Saint-Jacques.

C'était un pas que faisait la civilisation : constatons-le, en enregistrant ici l'arrêté de M. de Bondy.

« Nous, pair de France, préfet de la Seine, etc. ;

» Vu la lettre qui nous a été adressée par M. le procureur général près la cour royale de Paris ;

» Considérant que la place de Grève ne peut plus servir de lieu d'exécution, depuis que de généreux citoyens y ont si glorieusement versé leur sang pour la cause nationale;

» Considérant qu'il importe de désigner de préférence les lieux éloignés du centre de Paris, et qui aient des abords faciles;

» Considérant que, sous différents rapports, la place située

à l'extrémite de la rue Saint-Jacques paraît réunir les conditions nécessaires;

» Avons arrêté :

» Les condamnations emportant peine capitale seront à l'avenir exécutées sur l'emplacement qui se trouve à l'extrémité du Faubourg-Saint-Jacques.

» Comte DE BONDY. »

Voici ce que nous écrivions à ce propos, le 26 novembre 1849, comme épilogue du *Comte Hermann*, — un de nos meilleurs drames, — épilogue fait, non pas pour être joué, mais pour être lu, et à la manière des études théâtrales allemandes :

« La peine de mort, telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, a déjà subi une grande modification, non pas dans son résultat, mais dans les détails qui précèdent les derniers moments du condamné.

» Il y a vingt ans, la peine de mort s'appliquait encore au centre de Paris, à l'heure la plus vivante de la journée, devant le plus grand nombre de spectateurs possible.

» Ainsi on donnait au condamné des forces contre sa propre faiblesse. On ne faisait pas du patient un coupable repentant: on en faisait une espèce de triomphateur cynique qui, au lieu de confesser Dieu sur l'échafaud, attestait l'insuffisance de la justice humaine, laquelle pouvait bien tuer le criminel, mais était impuissante à tuer le crime.

» Aujourd'hui, il n'en est déjà plus ainsi : on a fait un pas vers l'abolition de la peine de mort en transportant l'instrument du supplice presque hors de l'enceinte de la ville, en choisissant l'heure qui, pour la majorité des habitants de Paris, est encore l'heure du sommeil, et en donnant aux derniers moments du coupable les rares témoins que le hasard ou une excessive curiosité attirent autour de l'échafaud.

» Maintenant, ce serait aux prêtres qui se vouent au salut des condamnés de nous dire s'ils trouvent autant de cœurs endurcis, dans le trajet qui conduit de Bicêtre à la barrière Saint-Jacques, qu'ils en ont trouvé dans celui qui menait de

la Conciergerie à la place de Grève, et s'il y a plus de larmes répandues aujourd'hui, à quatre heures du matin, sur les pieds du crucifix, qu'il n'y en avait autrefois, à quatre heures du soir.

» Nous le croyons fermement.

» Oui, il y aura plus de repentirs, dans le silence et le recueillement, qu'il n'y en a jamais eu dans le tumulte et dans la foule.

» Et, maintenant, supposons que l'exécution, soustraite aux regards avides du peuple, qu'elle ne corrige pas, qu'elle n'instruit pas, qu'elle endurcit à la mort, voilà tout; supposons que l'exécution ait lieu dans la prison, ayant pour seuls témoins le prêtre et le bourreau; qu'elle ait pour tout agent, — au lieu de la guillotine, qui, suivant le docteur Guillotin, n'occasionne qu'une *légère fraîcheur* sur le cou, mais qui, au dire du docteur Sue, cause une douleur terrible, — supposons que l'exécution ait pour tout agent l'électricité, qui tue comme la foudre, ou bien un de ces poisons stupéfiants qui agissent comme le sommeil; croit-on que le cœur des condamnés ne s'amollira pas encore plus, dans cette nuit, dans ce silence, dans cette solitude, qu'en plein air, fût-ce même à quatre heures du matin, fût-ce en présence des rares témoins qui assisteront au supplice, mais qui, si rares qu'ils soient, n'en iront pas moins dire aux compagnons du criminel, à ses amis des bagnes : *Un tel est bien mort!* c'est-à-dire, un tel est mort sans se repentir, et en repoussant le crucifix?... »

Depuis ce temps, la guillotine s'est encore rapprochée du condamné : on exécute, maintenant, devant la porte de la prison de la Roquette.

De là à exécuter dans la prison, il n'y a que quelques pas.

Et, pour descendre de la cour de la prison dans le cachot lui-même, il n'y en a qu'un !

CCXXIII

Les pérégrinations de Casimir Delavigne. — *Jeanne Vaubernier.* — De Rougemont. — Sa traduction du mot de Cambronne. — Première représentation de *Teresa.* — Les pièces longues et les pièces courtes. — Cordelier Delanoue et son *Mathieu Luc.* — Fermeture de la salle Taitbout, et arrestation des chefs du culte saint-simonien.

En même temps que l'Opéra-Comique répétait *Teresa*, le Théâtre-Français préparait une grande solennité.

Casimir Delavigne, Coriolan dramatique, après s'être réfugié chez les Volsques du boulevard, son *Marino Faliero* à la main, au lieu de tomber sous le poignard de M. de Mongenet, avait fait au Théâtre-Français une rentrée triomphale.

La fugue, au reste, n'avait été qu'une bouderie. Après l'immense succès de l'*École des Vieillards*, Casimir avait eu une espèce de chute : mademoiselle Mars n'avait pu soutenir *la Princesse Aurélie*, sorte d'imbroglio napolitain que tout le monde a oublié aujourd'hui, heureusement pour la mémoire de son auteur.

Puis la présence de Victor Hugo et la mienne au Théâtre-Français taquinaient Casimir Delavigne. Il comprenait bien que sa popularité n'était qu'une popularité politique : il n'avait ni la haute poésie de Victor, ni le mouvement et la vie de ma prose ignorante et incorrecte ; enfin, il se trouvait mal à son aise près de nous.

Il disait de moi une chose qui résumait bien sa pensée :

—C'est mauvais, ce que fait ce diable de Dumas ; mais cela empêche de trouver bon ce que je fais.

Donc, il avait émigré à la Porte-Saint-Martin parce que nous étions au Théâtre-Français, et, maintenant, il retournait au Théâtre-Français, parce que nous étions à la Porte-Saint-Martin.

Il y retournait avec une de ces œuvres mixtes, semi-classiques, semi-romantiques, qui n'appartiennent à aucun genre ; hermaphrodites littéraires qui sont aux productions de l'es-

prit ce qu'en histoire naturelle, les mulets, c'est-à-dire les animaux qui ne peuvent se reproduire, sont aux productions de la matière : ils font une espèce, mais ne font pas une race.

Cet ouvrage que Casimir Delavigne rapportait au Théâtre-Français, c'était *Louis XI*, — à notre avis, un de ses drames les plus médiocres, les moins étudiés comme histoire, et qui n'a dû son brevet de longévité que grâce à la faveur un peu égoïste que lui accorde un artiste qui s'entête à jouer ce rôle comme un des rares types qui lui conviennent. Ce qui vit aujourd'hui, ne vous y trompez pas, ce n'est pas *Louis XI*, c'est Ligier (1).

La première représentation de *Teresa* était annoncée pour le 5 ou le 6 février.

En attendant, l'Odéon donnait *Jeanne Vaubernier*.

C'était ainsi que les auteurs avaient eu l'idée de rajeunir le nom de la comtesse du Barry, de cette pauvre femme qui n'était digne ni de sa haute prospérité, ni de sa profonde infortune, et qui, selon la belle expression de Lamartine, déshonora le trône et l'échafaud.

Les auteurs de *Jeanne Vaubernier* étaient MM. de Rougemont, Laffitte et Lagrange.

C'était un homme d'esprit que Rougemont, et qui eut, vers la fin de sa vie, une étrange destinée. *La Duchesse de la Vaubalière* lui fit une réputation septuagénaire.

C'est Rougemont qui traduisit le substantif militaire jeté par Cambronne à la face des Anglais, dans la terrible soirée de Waterloo, en cette phrase pompeuse, rédondante et prétentieuse, devenue, non pas historiquement européenne, mais historiquement universelle : « La garde meurt et ne se rend pas! »

Autant que je puis me le rappeler, le drame de *Jeanne Vaubernier*, tel qu'il était avec ses six tableaux, son Zamore traître et ingrat, sa prison et son bourreau, était une assez mau-

(1) Voir, dans nos *Études dramatiques*, une analyse critique de *Louis XI*.

vaise chose. Je ne l'ai pas vu; je n'en parlerai donc pas davantage.

Mais, du cadavre du drame, de la statue écroulée, des morceaux les moins cassés, et qui pouvaient aller jusqu'à trois, les auteurs firent une petite comédie dans laquelle madame Dorval était charmante d'esprit et de légèreté.

Chère Dorval! je la vis le soir de ce succès, sorti, grâce à elle, d'une chute : elle était enchantée, et ne se doutait guère que cette comédie de *Jeanne Vaubernier* serait un boulet qu'elle traînerait pendant dix-huit mois à la Porte-Saint-Martin, de six à huit heures du soir, devant les banquettes, qui ne se garnissaient qu'au moment où commençait le grand drame!

Ce dut être pour Georges — surtout après son raccommodement avec Dorval — un vif remords que cette condamnation qu'elle fit subir à sa rivale, en expiation de ses triomphes, et qui obligea celle-ci à quitter le théâtre de la Porte-Saint-Martin, pour aller s'enterrer au Théâtre-Français.

Le jour de la première représentation de *Teresa* arriva. Cette confusion dans les genres, cette éclosion du drame à l'Opéra-Comique avaient piqué la curiosité générale.

On se battait à la porte.

J'ai déjà dit que la chose n'en valait pas la peine.

Laferrière m'avait donné une bonne idée avec son histoire du Vésuve : l'exposition fut couverte d'applaudissements. Je me rappelle que, lorsque j'entrai dans les coulisses, après le premier acte, ce bon Nourrit, qui venait d'applaudir la description de la ville où il devait aller mourir, me sauta au cou plein d'enthousiasme.

La pièce se déroula lentement et avec une certaine majesté devant un public d'élite.

Le caractère d'Amélie, très-bien reproduit, fit un grand effet, et ne perdit pas une de ses bonnes scènes. Madame Moreau-Sainti était belle à ravir, et aussi sympathique que le permettait un mauvais rôle.

Laferrière allait, venait, chauffant de sa chaleur jusqu'aux rôles des autres.

Bocage était superbe.

Il était arrivé un malheur au protégé de mon fils : le manque d'habitude de la scène avait forcé Guyon à quitter le rôle de Paolo, pour faire de nouvelles études dramatiques. Féréol l'avait repris; on lui avait ajouté je ne sais quelle barcarolle qu'il chantait en acteur, tandis qu'il jouait le reste de son rôle en chanteur.

Alexandre se retrouvait avec deux pions au lieu d'un!

On leva la toile sur le quatrième acte. A partir de ce moment, la pièce était sauvée : c'est au quatrième acte que se trouvent et la scène des lettres entre le père et la fille, et la scène de provocation entre le beau-père et le gendre. Ces deux scènes sont très-belles et produisent un grand effet.

Le quatrième acte eut un succès étourdissant.

Ordinairement, le succès d'un quatrième acte entraîne celui du cinquième. La première moitié du cinquième acte de *Teresa* est, d'ailleurs, remarquable : c'est la scène d'excuses du vieillard au jeune homme. Cela ne devient réellement mauvais que lorsque *Teresa* demande du poison à Paolo. Tout ce tripotage entre cette femme adultère et ce laquais amoureux est vulgaire, et n'a pas le mérite d'amener une véritable terreur. Mais l'impression du quatrième acte et de la première moitié du cinquième fut si vive, qu'elle étendit son influence sur la défectuosité du dénoûment.

En somme, c'était un grand succès suffisant comme amour-propre, insuffisant comme art.

Bocage avait eu des moments d'une véritable grandeur. Je lui en fis, à cette époque-là, mon compliment bien sincère. Il avait grandi comme comédien, et ce fut, à mon avis, le moment de l'apogée de sa carrière dramatique.

Je le crois, ainsi que moi, un peu revenu de toutes les illusions du jeune âge ; je lui dirai donc, avec toute franchise, à quel moment, à mon avis, il fit fausse route, et adopta le système fatal des tremblements nerveux, sous l'empire desquels il est encore aujourd'hui.

Quand la première vogue de *Teresa* fut passée, on me fit la proposition de remettre la pièce en trois actes, pour

qu'elle pût devenir une pièce de répertoire ; je m'y refusai ; d'une pièce défectueuse, je ne voulais pas faire une pièce mutilée. Anicet, qui avait dans l'ouvrage un intérêt de moitié, insista tellement, que je l'invitai à faire l'opération lui-même. Il s'y mit bravement, tailla, coupa, trancha, et, un jour, je fus invité, je ne sais par quel artiste qui débutait dans le rôle d'Arthur, à aller voir la pièce réduite en trois actes.

J'y allai, et je la trouvai plus détestable et surtout, chose singulière ! plus longue que la première fois.

C'est que la longueur n'existe pas au théâtre, matériellement parlant. Il n'y a pas de pièces longues, il n'y a pas de pièces courtes; il y a des pièces amusantes et des pièces ennuyeuses. *Le Mariage de Figaro*, qui dure cinq heures, est moins long que *l'Épreuve nouvelle*, qui dure une heure.

Les développements de *Teresa* enlevés, la pièce avait perdu de son intérêt artistique, et, étant devenue plus ennuyeuse, semblait être devenue plus longue.

Un jour, Cordelier Delanoue vint chez moi, l'oreille basse.

— Qu'as-tu? lui demandai-je.

— Je viens de lire au Théâtre-Français.

— Quoi?

— Un drame en trois actes, en vers.

— Intitulé?

— *Mathieu Luc.*

— Et ils t'ont refusé?

— Non, ils m'ont reçu à corrections.

— T'ont-ils indiqué les corrections?

— Oui : la pièce est trop longue.

— Et ils demandent des coupures?

— Justement ! et je viens te lire tout cela.

— Pour que je te les indique?

— Oui.

— Lis !

Delanoue se met à lire ses trois actes. Je suis la pièce avec la plus grande attention; je trouve pendant qu'il lit, un pivot d'intérêt sur lequel la pièce peut avantageusement tourner, et près duquel il était passé sans le voir.

— Eh bien? dit-il quand il eut fini.
— Ils ont eu raison : c'est d'un tiers trop long.
— Alors, il faut couper?
— Non, au contraire
— Comment, au contraire?
— Il faut mettre la pièce en cinq actes.
— Mais puisqu'ils la trouvent déjà trop longue en trois?
— Cela ne fait rien... Écoute.

Et je lui dis la pièce comme je l'entends.

Delanoue refait son *scenario* sous ma dictée, écrit de nouveau sa pièce, va la lire en cinq actes au comité, qui l'a trouvée trop longue en trois, et est reçu à l'unanimité.

La pièce fut jouée en cinq actes, — non au Théâtre-Français, mais, par suite de je ne sais plus quel revirement, au Théâtre de l'Odéon, — et, sans obtenir un grand succès, elle réussit honorablement.

Quelques jours avant la représentation de *Teresa*, un événement était arrivé, qui avait préoccupé Paris.

Nous en empruntons le récit au *Globe*, parfaitement posé pour dire la vérité dans cette circonstance :

« Aujourd'hui, 22 janvier, à midi, MM. Enfantin et Olinde Rodrigues, chefs du culte saint-simonien, se disposaient à se rendre à la salle Taitbout, où ils devaient présider la prédication, lorsqu'un commissaire de police escorté de gardes municipaux s'est présenté rue Monsigny, n° 6, où ils demeurent, leur a défendu de sortir, et a empêché toute communication de la maison avec l'extérieur, en vertu des ordres dont il s'est déclaré porteur.

» Pendant ce temps, M. Desmortiers, procureur du roi, et M. Zangiacomi, juge d'instruction, assistés de deux commissaires de police, et escortés de gardes municipaux et de troupes de ligne, se sont rendus à la salle Taitbout. M. Desmortiers a signifié à M. Barrault, qui était dans le foyer, que la prédication ne pouvait avoir lieu, et qu'il venait enjoindre à la réunion de se dissoudre.

» M. le procureur du roi s'est ensuite présenté dans la salle avec M. Barrault, et, là, il a dit :

» — Au nom de la loi et de l'article 292 du code pénal, je viens fermer cette salle, et apposer les scellés sur toutes les issues.

» L'assemblée s'est dissipée aussitôt, et les scellés ont été apposés sur la porte de la salle Taitbout. M. Zangiacomi et M. Desmortiers ont été ensuite rue Monsigny, nº 5, où ils ont trouvé MM. Enfantin et Rodrigues; ils ont déclaré qu'ils étaient porteurs de deux mandats d'amener dirigés, l'un contre M. Enfantin, l'autre contre M. Rodrigues, et qu'ils venaient procéder aux perquisitions.

» Ils ont saisi la correspondance de M. Enfantin, tous les livres de comptabilité et le carnet d'échéances. »

Quittes aujourd'hui du réquisitoire de MM. Zangiacomi et Desmortiers, les saint-simoniens ne sont point quittes du nôtre, et nous les retrouverons dans leur retraite de Ménil-montant.

CCXXIV

Apprêts de mon bal costumé. — Je m'aperçois que mon logement est trop dans le goût de Socrate. — Mes peintres-décorateurs. — La question du souper. — Je vais aux provisions à la Ferté-Vidame. — Vue de ce chef-lieu de canton, la nuit, par un temps de neige. — La chambre de mon neveu. — Mon ami Gondon. — Chasse au chevreuil. — Retour à Paris. — J'invente la banque d'échange avant M. Proudhon. — Les artistes à l'œuvre. — Les morts.

On avançait vers le carnaval, et cette proposition que m'avait faite Bocage de donner un bal, répandue dans le monde artistique, rebondissait à moi de tous côtés.

Une des premières difficultés qu'il s'agissait de lever était l'exiguïté de mon logement.

Mon logement, composé d'une salle à manger, d'un salon, d'une chambre à coucher, d'un cabinet de travail, et suffi-

samment grand pour l'habitation, devenait bien étroit pour une fête.

Un bal, donné par moi, nécessitait trois ou quatre cents invitations; et le moyen de tenir à trois ou quatre cents dans une salle à manger, un salon, une chambre à coucher et un cabinet de travail ?

Heureusement, j'avisai, sur le même palier, un logement de quatre pièces, non-seulement libre, mais encore vierge de décoration, — à part les glaces qui étaient placées au-dessus des cheminées, et le papier gris bleu qui tapissait les murs.

Je demandai au propriétaire la permission d'utiliser ce logement au profit du bal que je comptais donner. Cette permission me fut accordée.

Maintenant, il s'agissait de décorer l'appartement.

C'était l'affaire de mes amis les peintres.

A peine surent-ils le besoin que j'avais d'eux, qu'ils vinrent m'offrir leurs services.

Il y avait quatre pièces à peindre ; on se partagea la besogne.

Les décorateurs étaient tout simplement Eugène Delacroix, Louis et Clément Boulanger, Alfred et Tony Johannot, Decamps, Granville, Jadin, Barye, Nanteuil, — nos premiers artistes enfin.

Les Ciceri se chargeaient des plafonds.

Il s'agissait de tirer un sujet d'un roman ou d'une pièce de chacun des auteurs qui seraient là.

Eugène Delacroix se chargea de peindre le roi Rodrigue après la défaite du Guadalété, sujet tiré du *Romancero*, traduit par Émile Deschamps; — Louis Boulanger choisit une scène de *Lucrèce Borgia*, — Clément Boulanger, une scène du *Sire de Giac*; — Tony Johannot, une de *Cinq-Mars*; — Decamps promit un Debureau dans un champ de blé émaillé de coquelicots et de bluets ; — Granville prit un panneau de douze pieds de long sur huit de large, où il s'engagea à reproduire toutes nos charges dans un tableau représentant un orchestre de trente ou quarante musiciens, les uns froissant des cymbales, les autres secouant des chapeaux chinois,

ceux-ci soufflant dans des cors et des bassons, ceux-là raclant des violons et des basses. En outre, il devait faire des danses d'animaux au-dessus de chaque porte.

Barye prit pour lui les supports des fenêtres : des lions et des tigres de grandeur naturelle formeraient ces supports. — Nanteuil faisait les encadrements, les ornementations, les panneaux des portes.

Ce point arrêté, il fut convenu que, quatre ou cinq jours avant le bal, Ciceri ferait tendre les toiles sur les murailles, et apporterait pinceaux, règles, couleurs.

Les artistes, une fois à la besogne, ne devaient quitter l'œuvre commencée que pour aller se coucher : ils seraient nourris et abreuvés à la maison.

L'ordinaire fut fixé à trois repas.

Restait une chose de la plus haute importance, qu'il s'agissait de régler. Cette chose, c'était le souper.

Je songeai à en faire la base avec du gibier que je tuerais moi-même ; ce qui serait à la fois un plaisir et une économie.

J'allai trouver M. Deviolaine, qui me donna une autorisation pour chasser dans la forêt de la Ferté-Vidame.

C'était d'autant plus charmant, que mon vieil ami Gondon en était l'inspecteur, et que j'étais bien sûr que celui-là ne grognerait pas pour un ou deux chevreuils de plus ou de moins.

Du reste, la permission s'étendait à moi et à quelques amis.

J'invitai Clerjon de Champagny, Tony Johannot, Géniole et Louis Boulanger.

Mon beau-frère et mon neveu devaient partir de Chartres, et se trouver à heure fixe à la Ferté-Vidame.

Je prévins Gondon deux jours d'avance, afin qu'il pût se procurer les traqueurs nécessaires, et il fut convenu que nous nous arrêterions, le soir, à une auberge dont il me donna l'adresse, que nous y coucherions, que nous chasserions le lendemain toute la journée, et que, selon le plus ou le moins de fatigue que nous éprouverions, nous repartirions le soir même, ou seulement le lendemain matin.

Nous devions faire la route dans une immense berline dont je me trouvais propriétaire, je ne sais plus comment.

Les choses arrêtées furent mises de point en point à exécution.

Nous partîmes vers neuf ou dix heures du matin.

Nous comptions être arrivés de six à sept heures du soir; mais la neige nous prit au tiers du chemin, et, au lieu d'arriver à sept heures du soir, nous arrivâmes à minuit, n'ayant eu pour nous réchauffer tout le long de la route que l'intarissable verve et le charmant esprit de Champagny, auxquels se joignit, comme accompagnement, le bruit d'une trompette de fer-blanc qu'il avait, je ne sais à quel propos, achetée je ne sais où, et dont le son fantastique avait le privilége de nous faire éclater de rire.

En arrivant, nous trouvâmes naturellement tout le monde couché ; à la Ferté-Vidame, on se couche à dix heures l'été, et à huit heures l'hiver. Nous mîmes pied à terre sur un magnifique tapis de neige qui me rappelait les chasses aux loups de ma jeunesse, avec M. Deviolaine et les gardes, mes vieux amis.

Que de choses s'étaient passées entre les neiges de 1817 et les neiges de 1832, et s'étaient fondues comme elles !

Nous avions, du reste, l'air de frapper aux communs du château de la Belle au bois dormant : personne ne nous répondait, et, comme nous nous sentions engourdir de plus en plus, je parlais déjà de dévisser la porte de l'auberge, comme j'avais fait à la maison de campagne de M. Dupont-Delporte, lorsque, de l'autre côté de l'huis, j'entendis la voix de mon neveu.

Il avait juste — pauvre garçon, mort depuis ! — l'âge que j'avais moi-même lorsque autrefois une chasse m'empêchait de dormir.

A moitié réveillé par le plaisir qu'il se promettait à la chasse du lendemain, il se réveilla complétement au tapage que nous faisions, à nos cris désespérés, et surtout au son de la trompette de Champagny. Il s'efforçait à l'intérieur, comme nous à l'extérieur, de faire sortir les hôteliers de leur lit.

Enfin, tout maussade, tout grognant, tout quinteux, un homme se leva, en adjurant Dieu pour savoir si c'était là une heure à réveiller d'honnêtes gens.

La porte s'ouvrit ; la mauvaise humeur de l'hôte se calma un peu, quand il vit que nous étions venus en poste ! cela lui donnait le droit de mettre le dérangement nocturne sur la carte ; dès lors, nous fûmes les bien reçus.

Mon beau-frère n'avait pas pu venir. Émile, mon neveu, était seul, et il avait naturellement pris, en vertu de son droit de premier arrivé, la plus belle chambre de la maison.

Il lui fut immédiatement signifié qu'étant à l'âge où l'on mange le pilon des poulets et la souris du gigot, il était naturellement aussi à l'âge où l'on prend les lits de sangle et les chambres froides.

La sienne avait une cheminée magnifique dans laquelle brûlait un reste de feu que j'alimentai avec la conscience d'une vestale, jusqu'au moment où l'on apporta une charge de bois.

La chambre était grande ; on tint conseil, et il fut résolu à l'unanimité que l'on apporterait les matelas des petites chambres dans la grande, qu'on les rangerait symétriquement contre la muraille, et que l'on coucherait en compagnie.

Émile réclama deux choses : l'honneur de cette compagnie, et le droit de mettre à terre son matelas tout garni. — Il avait laissé dans ses draps une provision de chaleur qu'il ne voulait pas perdre.

Ces premiers arrangements pris, on procéda au souper. Tout le monde mourait littéralement de faim. Littéralement encore, il n'y avait rien à manger dans l'auberge.

On alla visiter le poulailler : les poules avaient eu l'obligeance de pondre une vingtaine d'œufs. Cela faisait quatre œufs pour chacun ; chacun eut un œuf à la coque, deux œufs en omelette, et un œuf en salade. Pain et vin à discrétion.

Jamais, je crois, nous ne soupâmes plus gaiement, et ne dormîmes mieux.

Au jour, nous fûmes éveillés par Gondon. Il arrivait, tout

harnaché en chasseur, avec ses deux chiens. Quinze rabatteurs, prévenus de la veille, nous attendaient à la porte.

La toilette des chasseurs est vite faite. On alluma un grand feu : il n'y avait pas moyen de manger les restes du souper de la veille : on se contenta d'une croûte de pain trempée dans du vin blanc.

D'ailleurs, Gondon parla d'un gigot froid qu'on prendrait chez lui en passant, et que l'on mangerait dans la forêt, autour d'un grand feu, entre deux battues ; cette prévenance ramena le sourire sur les lèvres des plus moroses.

Un quart d'heure après, nous étions en chasse.

On a ses jours d'adresse comme ses jours de courage. Champagny, excellent tireur d'habitude, tira, ce jour-là, comme un cocher de fiacre, et attribua sa maladresse à l'exiguïté du canon de son fusil. En effet, je ne sais à quel propos il chassait avec une espèce de pistolet à deux coups.

Tony Johannot était, je crois, un simple amateur en fait de chasse.

Géniole débutait.

On sait que Louis Boulanger chassait, son crayon d'une main, son album de l'autre.

Nous nous trouvions donc, Gondon et moi, — vieux chasseurs tous deux, et ayant des armes de longueur, — nous nous trouvions donc ainsi les rois de la chasse.

Cette chasse ne mérite pas autrement de description particulière ; cependant, un épisode s'y passa qui, depuis, a donné lieu, dans la forêt de la Ferté-Vidame, à pas mal de gageures entre les gardes de la forêt et les chasseurs parisiens mes successeurs.

Nous étions placés sur une ligne, comme c'est l'habitude en battue, et j'avais choisi pour mon poste l'angle formé par un petit sentier étroit et la grande route.

J'avais devant moi le sentier, horizontalement vu, et, derrière moi, la grande route, transversalement placée.

A ma droite était Tony Johannot ; à ma gauche, Géniole.

Les rabatteurs poussaient le gibier vers nous. Tout animal chassé, lorsqu'il rencontre une route, et surtout un sentier,

a propension à suivre ce sentier, qui lui permet de voir et de courir plus facilement.

Trois chevreuils poussés par les traqueurs suivaient le sentier, et venaient droit sur moi. Tony Johannot, qui les avait hors de portée, s'exterminait à me faire des signes, croyant que je ne les voyais pas.

Je les voyais parfaitement, mais je m'étais logé dans la tête l'idée assez ambitieuse de les tuer tous les trois de mes deux coups.

Tony, qui ne comprenait rien à mon inaction, redoublait de signes.

Je laissais toujours s'avancer les trois chevreuils.

Enfin, à trente pas de moi, à peu près, ils s'arrêtèrent court et écoutant, admirablement placés : deux croisaient leurs cous fins et élégants, regardant, l'un à droite, l'autre à gauche ; le troisième se tenait un peu en arrière, caché par les deux premiers.

J'envoyai un coup de fusil aux deux premiers, qui roulèrent sur le coup.

Le troisième sauta le fossé, mais pas si vite, que je n'eusse le temps de lui envoyer mon second coup. Puis je restai en place afin de recharger mon fusil, ne voulant pas déranger toute la chasse pour moi.

En effet, un instant après, un chevreuil passa à Gondon, qui le tua.

A voir mon immobilité après mes deux coups, mes compagnons crurent que j'avais manqué.

Cependant, Géniole, qui était à ma gauche, et Tony, qui était à ma droite, se demandaient ce que les chevreuils étaient devenus.

L'énigme leur fut expliquée par les rabatteurs, qui, à trente pas de moi, trouvèrent les trois chevreuils morts : deux dans le chemin, — ils n'avaient pas bougé ! — l'autre à quatre pas, dans le taillis.

Le soir, en rentrant, à la nuit tombante, un dernier chevreuil mal inspiré nous partit dans une espèce de clairière.

Le soleil, un peu dégagé des nuages, se couchait dans un

véritable lit de pourpre; malgré cette amélioration dans le temps à l'horizon, la neige continuait de tomber autour de nous par épais flocons.

Tout à coup un chevreuil bondit à quinze pas de nous.

Les fusils étaient désarmés; ce fut au plus agile.

Dix ou douze coups partirent presque en même temps. Le chevreuil disparut au milieu des éclairs et de la fumée. Chiens et chasseurs se mirent à sa poursuite. Je n'ai jamais vu de sujet de tableau mieux composé que celui que le hasard venait d'esquisser. Boulanger était dans le ravissement! lui qui n'avait pas de fusil avait pu tout voir sans être distrait. Toute la soirée, il fut tourmenté par l'idée de faire un croquis de cette scène: il n'en put venir à bout.

Nous rapportions neuf chevreuils et trois lièvres; j'avais, pour ma part, tué cinq chevreuils et deux lièvres.

Ce soir-là, nous dînâmes chez Gondon: ce qui nous fit une certaine différence avec le souper de la veille.

Le lendemain, au jour, nous partîmes. A la nuit tombante, nous rentrions dans Paris avec nos neuf chevreuils pendus à l'impériale de notre voiture, comme à l'étal d'un boucher.

Je fis venir Chevet. Il s'agissait d'établir le commerce par échange.

Je voulais un poisson gigantesque; moyennant trois chevreuils, Chevet s'engagea à me fournir un saumon de trente livres, ou un esturgeon de cinquante.

Je voulais une galantine colossale: un quatrième chevreuil paya la galantine.

Je voulais deux chevreuils rôtis dans toute leur taille: Chevet se chargea de les faire rôtir.

Le dernier chevreuil fut dépecé, et s'éparpilla dans les familles de mes compagnons de voyage.

Les trois lièvres fournirent un pâté.

La chasse, on le voit, outre le plaisir que nous y avions pris, nous donnait les principales pièces du souper.

Il ne s'agissait plus que de s'occuper du détail; c'était l'affaire de la ménagère de la maison. En notre absence, le père Ciceri, — inclinez-vous tous devant le vieillard, encore au-

jourd'hui gai, vert, spirituel, malgré ses soixante et dix ans; inclinez-vous devant lui, vous tous, Séchan, Diéterle, Desplé-chin, Thierry, Cambon, Devoir, Moynet, rois, vice-rois et princes de la décoration moderne : c'est le père Ciceri qui a fait le cloître de *Robert le Diable* ! — en notre absence, dis-je, le père Ciceri avait fait poser les toiles, et coller le papier dessus. Tout était prêt, jusqu'aux couleurs, jusqu'aux brosses, jusqu'aux pinceaux.

On chauffa toutes les chambres à grand feu; on se procura des chaises, des escabeaux, des tabourets de toutes les hauteurs; on acheta une échelle double.

Granville, notre bon et excellent Granville, charmant peintre des hommes bêtes et des animaux spirituels, se mit le premier à l'œuvre.

C'est lui qui, en effet, avait la plus rude besogne sur les bras : on se rappelle qu'il s'était chargé d'un immense panneau, et de tous les dessus de porte.

Mais, hélas ! j'y pense seulement à cette heure, des dix artistes qui avaient mis leurs pinceaux à ma disposition, quatre sont aujourd'hui couchés dans le tombeau ! De ces dix cœurs qui battaient joyeusement à l'unisson de mon cœur, quatre sont éteints !

Qui vous eût dit alors, dans le joyeux atelier que vous couvriez de vos peintures, et que vous emplissiez de vos rires, pendant ces trois jours de causeries où petilla incessamment ce charmant esprit dont les artistes ont seuls le secret; qui vous eût dit, morts bien-aimés ! que, jeune encore, je vous survivrais, et que je m'arrêterais tout d'un coup en citant le nom de l'un de vous pour me dire : » Ce n'est point assez pour toi, leur frère, de citer leurs noms ; il faut que tu racontes ce qu'ils étaient comme hommes et comme artistes, comme caractère et comme talent ?... »

Tâche douce et triste à la fois que de parler des morts qu'on aime !

Il est minuit, au reste : c'est l'heure des évocations. Me voilà seul ; aucun regard profane ne luira dans l'ombre, effarouchant votre pudeur sépulcrale. Venez, frères ! venez ! racon-

tez-moi, dans cette langue des trépassés, avec ce doux murmure qui ressemble à celui du ruisseau caressant ses rives, avec ce doux bruit des feuilles frémissant dans la forêt, avec ce doux gémissement de la brise pleurant dans les roseaux, racontez-moi votre vie, vos douleurs, vos espérances, vos triomphes, et que ce monde, presque toujours indifférent quand il n'est pas ingrat, sache ce que vous étiez, et surtout ce que vous valiez!

CCXXV

Alfred Johannot.

Le premier qui vient à moi, parce que c'est le premier qui nous a quittés, est pâle et triste comme il l'était de son vivant. Il a les cheveux courts, le front bombé, le regard sombre et doux à la fois sous un sourcil épais, la moustache et la barbe d'un brun roussâtre, le visage long et mélancolique.

Il s'appelait Alfred Johannot, et il y a aujourd'hui seize ans qu'il est mort.

Viens, frère! approche-toi; c'est moi, c'est un ami qui t'évoque. Parle, raconte avec la parole des morts ta jeune et glorieuse vie, et, moi, je la redirai avec la parole des vivants.

Esprits de la nuit, éteignez jusqu'au frémissement de vos ailes de phalène, et que tout se taise, jusqu'à toi, silence nocturne, fils muet de l'obscurité! Le mort parle tout bas, et, moi, je vais parler tout haut.

Nous l'avons tous vu, jeunes gens de vingt-cinq ans, hommes de quarante, vieillards de soixante et dix.

Il était bien tel que j'ai dit, n'est-ce pas?

Maintenant, voici son histoire.

Il était né avec le siècle, en 1800; avec le printemps, le 21 mars; il était né dans le grand-duché de Hesse, dans la petite ville d'Offenbach, sur les bords de cette charmante rivière aimée des pêcheurs et des ondines, qu'on appelle le Mein, qui prend sa source en Bavière, et qui va se jeter dans le Rhin en face de Mayence.

Son père était un riche négociant de Francfort, et ses aïeux étaient des protestants que la révocation de l'édit de Nantes avait contraints d'aller demander un asile à l'étranger.

Après un séjour de plusieurs années à Lyon, M. Johannot père avait fondé, à Francfort, la première grande manufacture de soieries.

Le commerce, arrivé au point où il l'avait porté, s'élève à la hauteur de la poésie; d'ailleurs, il était excellent peintre de fleurs, passant sa vie avec des artistes.

En 1806, M. Johannot, ruiné, vint se fixer à Paris. Ce déplacement, triste pour ses parents, fut joyeux pour Alfred. Tout changement, tout mouvement amuse l'enfance.

Sa mère, qui l'adorait, voulut seule se charger de son éducation; de là peut-être ce que, pendant toute sa vie, on a pris chez lui pour de la tristesse, et ce qui n'était que cette tendresse pudique d'un cœur pétri tout entier par la main d'une femme.

Alfred Johannot avait huit ans lorsque, pour la première fois, on le conduisit au Louvre. — Vous rappelez-vous, vous qui lisez ces lignes, le Louvre de l'Empire? C'était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus beau au monde; tout chef-d'œuvre avait droit d'être là, et semblait n'être bien que là. — Il fut étourdi, émerveillé, ébloui! il était entré là enfant, sans vocation : il en sortit adolescent et peintre. De retour chez son père, il prit le crayon, et ne le quitta plus.

Il avait un frère, graveur habile, Charles Johannot, mort avant lui, jeune comme lui, hélas! L'âge des trois frères, au moment de la mort de chacun d'eux, faisait à peine l'âge d'un homme.

Ce frère lui prêta sa carte d'artiste. Grâce à cette carte, et sous la protection du nom fraternel, il put entrer au Louvre pour y travailler. Quand on voulait le punir cruellement, on lui disait : « Alfred, tu n'iras pas demain au Louvre. » Une fois au Louvre, il ne vivait plus, il n'existait plus, il s'absorbait dans son travail; c'était en lui qu'il existait.

Un jour, isolé comme d'habitude avec sa pensée, génie encourageant qui lui disait tout bas ces paroles douces qui font

les yeux et les lèvres de la jeunesse presque toujours souriants, — un jour, il copiait un Raphaël, lorsqu'il sentit une main se poser légèrement sur son épaule.

Il se retourna et demeura anéanti.

Au milieu d'un cercle d'officiers en habit militaire, de courtisans en habit de cour, il était seul avec un homme en habit d'uniforme très-simple.

La main que cet homme avait posée légèrement sur son épaule, quand cet homme l'appuyait sur une des extrémités de la terre, cet homme faisait pencher le monde du côté où il l'appuyait: cette main, c'était celle de Napoléon.

— Courage, mon ami ! lui dit une voix qui avait presque la douceur d'une voix de femme.

C'était la voix de l'empereur.

Puis l'homme merveilleux s'éloigna, laissant l'enfant pâle, muet, tremblant, presque sans haleine ; mais, en s'éloignant, il s'informa quel était cet enfant. Un secrétaire se détacha de la suite de l'empereur, vint à Alfred, et lui demanda son nom, le nom et la demeure de ses parents, puis rejoignit le groupe doré, qui disparaissait dans une salle voisine.

Quelques jours après, le père d'Alfred Johannot fut nommé inspecteur de la librairie à Hambourg, alors ville française. Toute la famille partit pour se rendre à sa destination. Alfred ne devait revoir Paris qu'en 1818.

Il ne devait jamais revoir l'empereur ; mais le souvenir de la scène que nous avons racontée était resté profondément gravé dans la mémoire de l'enfant. Je me rappelle qu'un soir, le soir où lui-même nous la dit, — c'était chez moi, — il prit une plume, du papier, et fit à l'encre un dessin de cette scène. Je n'ai jamais vu un plus beau Napoléon, plus digne, plus grand, plus doux, je dirai même plus paternel. Dans la pensée d'Alfred, l'empereur était resté, comme en 1810, beau, rayonnant, victorieux !

A défaut de bons maîtres, l'enfant trouva à Hambourg d'excellents graveurs ; c'est pour cela que, jeune homme, il préféra d'abord le burin au pinceau.

Il avait treize ans lors du désastre de l'Empire. L'ennemi

vint mettre le siége devant Hambourg ; Hambourg résolut de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et, en effet, sa défense est célèbre.

Alfred faillit y mourir d'une triple mort : d'un boulet, de la faim, du typhus ! Le boulet, un jour qu'il était sur le rempart, passa à deux pas de lui, et ce fut fini ; le boulet passé, il n'y avait plus de danger. Mais il n'en fut pas de même de la faim, et surtout du typhus ! La faim brisa son estomac, le typhus dessécha son sang : de là la pâleur de ses joues et la fièvre de ses yeux : il est mort en 1837 de la famine et de la contagion de 1813.

Toute la famille revint, comme nous l'avons dit, à Paris en 1818, et se fixa près de Charles. Celui-ci achevait alors une de ses meilleures gravures, *le Trompette blessé*, d'Horace Vernet.

Les pauvres gens étaient complétement ruinés. Il fallait que les enfants nourrissent à leur tour ceux qui les avaient nourris. Alfred se mit d'abord à faire des gravures de confiseurs, à enluminer des images de saints.

Cela dura sept ans.

Celui qui apportait la plus forte part à la masse commune, c'était Charles.

Il mourut en 1825, juste à l'âge où est mort Alfred, c'est-à-dire à trente-sept ans.

Dieu permit qu'à partir de ce moment, Alfred vît sa force s'accroître en raison du fardeau que le malheur lui donnait à porter.

Un frère jeune, des parents vieux, voilà la responsabilité que lui laissait la mort de son frère ! — Voilà une chose que le monde ne connaît pas assez, et que j'ai dite et que je répéterai sans cesse au monde, moi : c'est l'histoire de ces saintes luttes de l'amour filial contre la misère ! — Étrange existence que celle d'Alfred ! Il n'eut pas de jeunesse, et ne devait pas avoir de vieillesse. Ce pli de l'âge sérieux qui sillonne le front soucieux du penseur, la faim le creusa chez lui à treize ans, l'exil et la fatigue le continuèrent à dix-huit, la misère le reprit à vingt-cinq.

Vous qui le connaissiez, l'avez-vous vu sourire jamais? Non.

Et, cependant, sa gravité n'était point la tristesse du dégoût ou du désespoir; c'était le calme de la résignation.

La première planche qu'il fit paraître, — car il avait commencé par s'adonner à la gravure: se sentant faible, il cherchait une force où s'appuyer, — la première planche qu'il fit paraître était celle des *Orphelins*, de Scheffer.

Cette publication lui valut la protection de Gérard. D'abord, ce maître lui confia une scène d'*Ourika*, puis la reproduction de son grand tableau de *Louis XIV présentant Philippe V aux ambassadeurs d'Espagne*.

A partir de ce moment, Alfred Johannot fut connu.

C'était l'époque où les publications anglaises introduisaient en France le goût des illustrations. Depuis Moreau le jeune, qui avait si admirablement reproduit les tableaux du siècle de Louis XIV, et surtout ceux du siècle de Louis XV, il n'y avait plus en France de graveur remarquable qu'Alexandre Desenne.

Alfred alla chez lui, et lui demanda d'étudier sous sa direction.

Le génie est simple, bon et familier: Desenne lui donna d'excellentes conseils.

Desenne mourut.

Le seul graveur en nom qui restât alors était Achille Devéria. — Vous avez connu aussi cette belle intelligence, n'est-ce pas? ce fécond producteur, qui, ayant à choisir entre le génie qui laisse mourir de faim, et le talent qui nourrit une famille, s'arracha en pleurant aux embrassements désolés du génie, lui jetant comme une consolation son frère Eugène entre les bras. Un jour, je dirai l'histoire de celui-là comme je vous dis celle d'Alfred, et je forcerai le monde rieur et ingrat d'incliner sa tête devant le fils pieux, devant le père laborieux, qui, d'un travail de seize heures par jour, fait la tranquillité de toute une famille.

O Devéria, que tu t'es fait grand devant Dieu, le jour où tu renonças à être devant les hommes aussi grand que tu pouvais le devenir!

Mais, bientôt, Devéria quitta la peinture et la gravure pour la lithographie. Alfred alors prit, dans l'illustration bibliographique, la première place, que devait bientôt partager son frère, auquel il l'abandonna tout entière en mourant.

C'est que, pendant ce temps, Tony avait grandi à l'ombre de cette amitié, qui avait à la fois la familiarité fraternelle et la tendresse protectrice de la paternité.

Et, du moment que cette jeune existence s'enlaça à celle d'Alfred, elle ne la quitta plus: c'est pour ces deux artistes que la comparaison du lierre et de l'ormeau, de la liane et du chêne, semble avoir été faite.

Un jour, la mort brisa l'aîné; mais celui qui survécut resta les pieds pris dans la tombe de celui qui était mort.

Tous deux, en effet, à partir de l'instant où ils se furent rejoints, marchèrent du même pas et de la même allure, sans qu'on pût savoir qui marchait le premier.

Tony se fondit dans Alfred, se fit graveur avec le graveur, dessinateur et peintre avec le dessinateur et le peintre, et nous vîmes alors ce spectacle unique d'une triple fraternité de sang, d'esprit et de talent.

Ce n'était pas comme sur les affiches de théâtre où le nom de l'aîné en art prime celui du cadet: tantôt on disait Alfred et Tony, tantôt Tony et Alfred. Jumeaux à la manière de ces Siamois qui ne pouvaient se séparer, un moment vint où eux-mêmes eussent voulu se séparer, qu'ils ne l'eussent pas pu. Aussi, pendant dix ans, l'histoire de l'un est-elle l'histoire de l'autre.

On ne peut pas plus séparer cette histoire qu'une lieue après Lyon, on ne peut séparer la Saône du Rhône; qu'une lieue après Mayence, on ne peut séparer la Moselle du Rhin.

Une fois appuyés l'un à l'autre, ils se sentirent forts. Ce ne furent plus les dessins des autres qu'ils gravèrent: ce furent leurs propres dessins. L'eau-forte devint leur procédé favori; et c'est alors que parurent les vignettes de Walter Scott, de Cooper et de Byron. A tous les grands noms littéraires, ils attachent leur nom. Il y a peu de grande poésie éparse dans le monde dont leur burin n'ait donné la traduction.

Puis, chose merveilleuse ! chacun d'eux rêvait une gloire plus grande : de copistes, ils s'étaient faits graveurs ; de graveurs, ils résolurent de se faire peintres.

Ce ne fut plus d'après des dessins qu'ils essayèrent leurs eaux-fortes : ce fut d'après de charmants petits tableaux qu'à ce salon de 1831, — si remarquable, que voilà deux ou trois fois que nous y revenons, — ils exposèrent dans des passe-partout, lesquels furent placés, je me le rappelle, dans l'encadrement d'une fenêtre de la grande galerie à gauche. Il y avait vingt-quatre compositions.

A partir de ce moment, chacun d'eux fut à la fois peintre et graveur.

Suivons Alfred ; nous reviendrons plus tard à Tony.

En 1831, Alfred fait son premier grand tableau de chevalet : l'*Arrestation de Jean Crespière*. Ce fut un succès.

La même année, il achève *Don Juan naufragé*, et une scène de *Cinq-Mars*.

En 1832 et 1833, il donne l'*Annonce de la Victoire de Hastenbeck* pour la galerie du roi Louis-Philippe, et l'*Entrée de mademoiselle de Montpensier, pendant la Fronde, à Orléans ;*

En 1834, *François Ier et Charles-Quint ;*

En 1835, *le Courrier Vernet saigné et pansé par le roi Louis-Philippe*, — *Henri II, Catherine de Médicis et leurs enfants ;*

En 1836, *Marie Stuart quittant l'Écosse*, — *Anne d'Este, duchesse de Guise se présentant à la cour de Charles IX*, — *Saint Martin*, — et la *Bataille de Saint-Jacques*.

Mais déjà, depuis deux ans, la nature était épuisée chez Alfred ; elle succomba sous un dernier effort. Il connaissait son état, il savait que, lorsque l'aiguille du temps s'arrêterait sur les premiers mois de l'hiver de 1837, l'heure de l'éternité sonnerait pour lui.

Aussi les dix-huit derniers mois de sa vie sont prodigieux d'activité : tableaux, vignettes, aquarelles, eaux-fortes, gravures au burin, dessins au crayon, à la plume, à l'encre de Chine, il entreprend tout, presse tout, active tout. Une vie

suffirait à peine pour achever ce qu'il a commencé, et lui n'a plus que quelques mois!

Au milieu de cette fièvre féconde, de cette agonie productive, il reçoit une lettre de Mannheim. La lettre est de sa sœur: son père est malade, et désire le voir. Il annonce son départ; c'est en vain qu'on lui dit que, si gravement malade que soit son père, son père l'est moins que lui, que le vieillard a plus de jours à vivre que le jeune homme: il n'écoute rien; son père l'a appelé, il ira!

Il part, reste trois mois absent de Paris, et revient dans les derniers jours de novembre. Son père est hors de danger: lui se meurt.

Le 7 décembre 1837, il expira avec ses dessins, ses gravures, ses vignettes commencées sur son lit, et les yeux fixés sur ses tableaux inachevés!

*
* *

Le spectre venait de se taire. Alors, me retournant de son côté:

— Est-ce cela, frère? lui demandai-je, et ai-je bien traduit tes propres paroles?

Mais je ne vis plus qu'une blanche vapeur qui s'évanouissait, et je n'entendis plus qu'un faible soupir qui s'éteignait dans l'air en modulant le mot « Oui! »

CCXXVI

Clément Boulanger.

Le murmure éteint, l'ombre disparut. Une autre ombre sortit de terre, et s'avança silencieusement comme la première, mais d'un pas plus rapide. On sentait que, chez celle-là, la vie avait été en quelque sorte plus vivante, et que la mort avait tout à coup pris cette existence entre ses bras décharnés, sans s'annoncer longtemps à l'avance, comme elle l'avait fait pour ce pauvre Alfred.

Cette ombre, c'était celle de l'auteur de la *Mort d'Henri II* et de la *Procession du* CORPUS DOMINI.

Cheveux courts et châtains, front un peu étroit mais intelligent, yeux bleus, nez long, moustaches et barbe blondes, teint frais et clair, lèvres mortes souriant à la vie comme, vivantes, elles avaient souri à la mort.

C'était l'ombre de Clément Boulanger.

Il inclina vers moi sa grande taille, et je sentis son souffle effleurer mon front, ainsi que fait le baiser d'un ami après un long voyage. — De retour de la mort, il m'embrassait.

Pauvre Clément! il était si gai, si spirituel, quand il peignait à larges couches cette scène de *la Tour de Nesle* représentant Buridan « jeté en Seine, » comme dit Villon, et empruntée à *l'Écolier de Cluny,* de Roger de Beauvoir.

— Ami, lui dis-je, je connais peu ta vie, et encore moins ta mort. Tu as vécu, et tu es mort loin de moi. Tu reposes là-bas, sous les cyprès de Scutari, avec le ciel du Bosphore étendu au-dessus de ta tête, avec la mer de Marmara déferlant à tes pieds; les tourterelles bleues entrent par les fenêtres entr'ouvertes de ta chapelle, et viennent voltiger sur ta tombe comme des âmes amies! Dis-moi ce que je ne sais pas, afin que je le raconte à la génération qui ne t'a point connu.

Je crus voir comme une étincelle s'allumer dans les yeux caves du fantôme, et une sorte de sourire passer sur ses lèvres pâles. C'est une si bonne chose que la vie, quoi qu'on en dise, que les morts tressaillent toutes les fois que la parole des vivants arrive jusqu'à eux prononçant leur nom.

Il parla, et je tressaillis à mon tour, étonné d'entendre des paroles gaies sortir de la bouche d'un fantôme.

C'est qu'il est mort, lui, sans savoir qu'il allait mourir, c'est que sa dernière convulsion a été un rire, que ses dernières paroles ont été un chant.

Clément Boulanger était né en 1812. Sa mère, pendant qu'elle était grosse, fut possédée d'une singulière envie : elle voulut à toute force prendre des leçons de peinture. On lui fit venir un maître, et elle se donna le plaisir de barbouiller cinq ou six toiles.

Quoique l'envie eût été satisfaite, l'enfant en fut *marqué*, comme on dit en termes de sage-femme : aussitôt qu'il put parler, il demanda un crayon; à l'âge de quatre ans, tout posait déjà pour lui, chats, chiens, perroquets, ramoneurs, commissionnaires, porteurs d'eau.

A huit ans, on le mit au séminaire. — Dès lors, tout ce qui est costume lui plaît, tout ce qui est pompe ecclésiastique le ravit ; il est enfant de chœur, et, en servant et desservant l'autel, il croque sur un livre de messe, avec un crayon qu'il cache dans le creux de sa main, le bedeau, le chantre, le desservant.

Sa première idée est de ne pas quitter le séminaire, de se faire en même temps prêtre et peintre ; sa mère, jugeant peu compatibles avec les devoirs du prêtre les études que sera obligé de faire le peintre, le retire du séminaire.

L'enfant demande alors à aller dans un atelier. A ce désir, sa mère s'épouvante : on apprend tant de choses dans un atelier, que la peinture est quelquefois la dernière chose qu'on y apprend, et, cependant, son orgueil maternel la sollicite ; avec ces dispositions, l'enfant ne peut manquer d'être un grand artiste.

En attendant qu'il grandisse, où le mettre ? — Bon ! la chose est trouvée ! — Chez un chimiste ; c'est un terme moyen : il y apprendra la composition des couleurs.

Bientôt, il a chez sa mère un laboratoire et un atelier de mécanique. Dans le laboratoire, il fait de la chimie : dans l'atelier, des machines hydrauliques : il a en lui les dispositions d'Agrippa, gendre d'Auguste.

Une nuit, sa mère entend un bruit faible, mais étrange, dans sa chambre : quelque chose comme un murmure, comme une plainte, comme un gazouillement.

Elle se lève, marche devant elle, et, à mesure qu'elle avance vers le centre de sa chambre, se sent mouiller par une pluie fine ; elle recule, allume une bougie, et, après avoir senti l'effet, découvre la cause.

L'enfant a fait des expériences sur cette vérité physique, que l'eau tend à reprendre son niveau ; il a établi un bassin

au milieu de la chambre de sa mère et un réservoir dans la sienne. Le réservoir est de six pieds plus haut que le bassin; un tuyau de fer-blanc, parfaitement soudé, et terminé par un bec d'arrosoir, sert de communication entre le réservoir et le bassin. Pendant la nuit, la soupape se dérange, et le jet d'eau fonctionne dans la chambre de madame Boulanger!

Au reste, pas de spectacle, pas d'argent: l'argent donne des tentations, le spectacle fait naître des désirs. Tous les dimanches, à vêpres et à la messe! Voilà l'ordinaire de l'enfant, qui, de même qu'il a dessiné tout seul, et fait de la mécanique tout seul, commence à faire de la peinture tout seul.

A quatorze ans, il est atteint de la petite vérole, et, malade dangereusement, reste, pendant sa convalescence, enfermé près d'un mois dans sa chambre.

Pour se distraire, il peint sa cour, avec la concierge balayant. Le tableau existe: il est charmant; on dirait un petit Van Ostade.

Un peu plus tard, il retrouve, en se jouant, les secrets de la peinture sur verre.

Après avoir hésité entre tous les peintres célèbres de Paris, sa mère se décida pour M. Ingres; la moralité de tous les autres lui paraissait insuffisante ou suspecte.

A dix-neuf ans, il voit sa cousine, Marie-Élisabeth Monchablon, et en devient amoureux sur le coup. Elle avait quinze ans.

Le jour même où il la voit, il prie sa mère de la lui laisser épouser.

La mère ne demandait pas mieux; seulement, elle trouvait aux deux enfants l'âge de deux fiancés, et non celui d'un mari et d'une femme.

Elle impose à Clément deux ans de noviciat.

Marie Monchablon peignait de son côté. — Vous connaissez les ravissantes aquarelles de madame Clément Boulanger? vous connaissez le beau travail fait par madame Cavé sur la peinture sans maître? Madame Clément Boulanger et madame Cavé, c'est la même charmante femme, c'est la même spirituelle artiste, c'est Marie Monchablon.

Les enfants faisaient de la peinture ensemble. Marie avait commencé par être le maître de Clément ; Clément finit par être celui de Marie.

Pendant ce temps, grand progrès chez Ingres, et grande amitié d'Ingres pour son élève, qui gagne ses vingt et un ans, et peut enfin épouser sa cousine.

Le lendemain de leur mariage, les deux enfants se sauvent en Hollande.

Ils avaient hâte d'être libres, et surtout de se convaincre qu'ils étaient libres. Pendant trois mois, on ignora ce qu'ils étaient devenus.

Au bout de trois mois, ils reparurent. Les tourtereaux revenaient d'eux-mêmes à leur volière. Clément avait gagné, dans cette escapade, la rage du travail. Le jour même de son retour, il esquisse une *Suzanne au bain* qu'il termine en trois semaines. La couleur en est pâle et un peu monotone peut-être, mais la composition est pittoresque.

Clément a deux admirations bien opposées : Ingres et Delacroix.

Il fait voir son tableau aux deux maîtres.

Chose extraordinaire ! tous deux donnent des éloges à l'auteur. La couleur plaît à M. Ingres ; seulement, il blâme le côté échevelé de la composition. Le côté échevelé de la composition plaît à Delacroix : seulement, il blâme la couleur. En somme, chacun d'eux dit au jeune homme : « Tu seras peintre ! »

Sur cette double promesse, Clément ne s'endort point : il envoie chercher une toile de quatorze pieds, et trace sur cette toile, en figures de grandeur naturelle, le *Martyre des Machabées*. Cette fois, il s'inquiète peu de ce que dira M. Ingres ; c'est à Delacroix surtout qu'il veut plaire ; car, en admirant peut-être les deux peintres à un degré égal, c'est vers Delacroix que penche sa sympathie. Le tableau vient flamboyant de couleur.

Sept mois suffisent à son exécution. Comme pour la *Suzanne*, le tableau fini, on convoque les deux maîtres.

Cette fois, c'est Delacroix qui arrive le premier. Delacroix

est enchanté; il n'a aucune observation à faire au jeune homme, et le comble de félicitations.

Le lendemain, M. Ingres arrive à son tour, pousse une espèce de grognement, recule comme si la réverbération d'une glace venait de frapper dans ses yeux; peu à peu son grognement se change en reproches: c'est de l'ingratitude, c'est de l'hérésie, c'est de l'apostasie!

Et M. Ingres sort furieux, en maudissant le renégat.

Sous le poids de cette malédiction, Clément s'apprête à partir pour Rome.

C'était, depuis bien longtemps, l'ambition des deux jeunes époux; mais les grands parents ne consentiront jamais à laisser voyager vingt et un ans avec dix-sept, trente-huit ans en deux personnes, et, sans les grands parents, qui tiennent les cordons de la bourse, comment voyager? -- Il y a un dieu pour les voyageurs!

Un amateur visite l'atelier de Clément. Comme à Delacroix, le côté pittoresque de la *Suzanne* lui plaît; il veut mettre la *Suzanne* dens son alcôve.

Mais Clément, qui n'ose pas demander six mille francs de la *Suzanne*, déclare qu'il ne veut pas vendre ce tableau tout seul et qu'il demande quatre mille cinq cents francs des *Macchabées*, quinze cents francs de la *Suzanne*.

L'amateur préférerait acheter la *Suzanne* seule; mais Clément lui signifie que les tableaux sont inséparables. L'amateur ne comprend pas la cause de ce lien indissoluble qui attache la *Suzanne* aux *Macchabées :* il offre deux mille francs de la *Suzanne* seule.

Clément est inflexible; la seule diminution qu'il puisse faire est de donner les deux tableaux pour cinq mille francs. L'amateur achète les *Macchabées* pour avoir la *Suzanne,* met la *Suzanne* dans son alcôve, les *Macchabées* dans son grenier; et voilà les deux jeunes gens à la tête d'une somme immense : cinq mille francs! On fait cinq fois le tour du monde avec cela! Alors, ils se sauvent en Italie comme ils se sont sauvés en Hollande, prennent un voiturin à Lyon, traversent le mont Cenis, et vont en vingt et un jours à Rome.

En partant pour l'Italie, Clément, avec son imagination dévorante, voulait tout voir. Sa femme ne désirait voir que trois choses : madame Lætitia, qu'on appelait alors Madame mère ; le Vésuve en éruption, et Venise en carnaval.

Les deux derniers désirs s'expliquent par la curiosité ; le premier, par le sentiment : Marie Monchablon était cousine du général Leclerc, premier mari de la princesse Borghèse.

Il y avait donc parenté avec la famille Napoléon, parenté bien éloignée comme on voit ; mais on est parent de bien plus loin en Corse !

Horace Vernet était directeur de l'école de peinture à Rome.

La première visite des deux artistes devait naturellement être pour Horace Vernet ; mais, en sortant de chez Horace Vernet, on n'avait que le Monte-Pincio à traverser, la porte del Popolo à franchir, et l'on était dans la villa Borghèse.

Or, dans la villa Borghèse habitait Madame mère, que désirait tant voir madame Clément Boulanger.

Le hasard servit la jeune enthousiaste : Madame mère, dans sa promenade, passa devant elle.

Madame Clément avait bonne envie de se jeter à ses genoux ; — je conçois cela, car c'est ce que j'ai fait, moi qui ne suis pas un fanatique, quand j'ai eu l'honneur d'être reçu, à Rome, par madame Lætitia, et qu'elle m'a donné sa main à baiser.

Oh ! c'est qu'on ne peut imaginer quelles proportions antiques l'exil donnait à cette femme ! Il me semblait voir la mère d'Alexandre, de César ou de Charlemagne.

Madame Lætitia avait regardé les deux jeunes gens, et leur avait souri comme la vieillesse sourit à la jeunesse, comme le couchant sourit à l'orient, comme la bonté sourit à la beauté.

Madame Clément revint chez elle ivre de joie.

Le soir, elle était invitée au palais Ruspoli, chez madame Lacroix ; toute joyeuse encore, et sans savoir qu'elle parlait devant le secrétaire de Madame mère :

— Ah ! dit-elle, je puis quitter Rome, ce soir.

— Comment cela ? Vous êtes arrivée ce matin !

— J'ai vu ce que je voulais voir.

— Ah !... Que vouliez-vous voir ?

— Madame mère.

Et, alors, elle raconta ce triple désir qui l'amenait en Italie : voir Madame mère, une éruption du Vésuve, et le carnaval de Venise.

Le secrétaire écouta ce grand enthousiasme sans rien dire ; mais, le même soir, il raconta ce qu'il avait entendu à la mère de César.

Celle-ci sourit, se rappela les deux beaux enfants qu'elle avait salués dans le jardin de la villa Borghèse, et demanda qu'ils lui fussent présentés le lendemain.

Le lendemain, tous deux étaient introduits dans la chambre à coucher de Madame mère ; c'était là que l'illustre aïeule se tenait habituellement.

— Venez ici, mon enfant, dit madame Lætitia en faisant signe à la jeune femme d'approcher, et dites-moi pourquoi vous désiriez tant de me voir.

— Mais parce qu'on dit que les fils ressemblent à leur mère.

Madame Lætitia sourit à cette charmante flatterie, plus charmante encore dans une bouche de dix-sept ans.

— Alors, répondit-elle, je vous souhaite un fils, madame !

— Mauvais souhait, princesse : j'aime mieux une fille.

— Et pourquoi cela ?

— Que voulez-vous qu'on fasse d'un garçon, depuis que l'empereur n'est plus là pour lui mettre un sabre ou une épée au côté ?

— Ayez toujours un fils, et il y aura peut-être un Napoléon sur le trône, au moment où ce fils sera en état de servir.

Étrange prédiction réalisée ! madame Clément Boulanger a eu un fils ; ce fils a aujourd'hui vingt-deux ans, et est employé, sous un Napoléon, au ministère d'État.

Quelques jours après, invitée aux soirées de la reine Hortense, madame Clément Boulanger valsa pour la première fois, — jeune fille, elle n'en avait jamais eu la permission ; jeune femme, elle n'avait pas encore eu le temps de le faire ; — madame Boulanger, disons-nous, valsa, pour la première fois, avec le prince Louis.

Puis on commença de se mettre sérieusement à la besogne.

Madame Clément Boulanger avait vu tout ce qu'elle désirait voir en voyant Madame mère, mais elle eût été bien désespérée qu'on l'empêchât de voir le reste !

Quant à Clément, il avait achevé une toile double de celle des *Macchabées*, et avait esquissé le tournoi des Tournelles : le sujet était *Henri II tué, à travers sa visière, par l'éclat de lance de Gabriel de Montgomery*. Ce tableau figurait à l'exposition de 1831, et est aujourd'hui au château de Saint-Germain.

De Rome, les deux amoureux partirent pour Naples. Madame Clément était enceinte, et, pour lui faire une grossesse heureuse, la Providence lui ménagea l'éruption de 1832.

De Naples, on revint à Florence. Là, Clément acheva et exposa dans une église son tableau du *Corpus Domini*.

Le tableau eut un grand succès, si grand, que les contadini des environs de Florence, qui venaient voir ce tableau en procession, entendant dire sans cesse que c'était le tableau du *Corpus Domini*, crurent, ne sachant pas ce que *Corpus Domini* voulait dire, que c'était le nom de son auteur, et appelaient bravement Clément Boulanger et sa femme M. et madame Corpus Domini.

Pendant ce temps, les deux jeunes gens faisaient force courses dans la campagne, et, comme les parents ne voulaient pas quitter le petit Albert, on le mettait dans une corbeille qu'un homme portait sur sa tête.

C'était le fils de Corpus-Domini, et, à ce titre, il n'y avait chevrière qui ne lui donnât de son lait.

Dans ses moments perdus, Clément se souvenait de ses études de chimiste : il avait inventé un papier qui supprimait l'encre.

Il suffisait de tremper la plume dans la carafe, le ruisseau, la rivière, ou tout simplement dans sa bouche, d'écrire avec de l'eau ou de la salive, et l'écriture noircissait au fur et à mesure que le bec de la plume traçait les caractères

L'invention était si merveilleuse, que l'on résolut de monter une fabrique de papier sous un illustre patronage.

Ce patronage accordé, l'on apporta une feuille de papier chimique à madame Clément. Malheureusement ou heureusement, madame Clément était enrhumée ; elle éternua : le papier mouillé noircit aussitôt à tous les endroits où il était mouillé.

Cela donna fort à penser aux spéculateurs. Le papier devenait impossible pour les jours de pluie, et les jours de rhume !

On renonça à la fabrique.

Clément Boulanger était revenu à Paris au mois de février 1832 ; et, du 10 au 15 mars de la même année, autant que je puis me le rappeler, il couvrait chez moi de sa peinture large et facile un panneau de douze pieds de long sur dix de haut.

***

En 1840, Clément Boulanger partit pour Constantinople.

Depuis un an et demi, il était à Toulouse, où il peignait la *Procession* qui est aujourd'hui à Saint-Étienne-du-Mont. Ce travail en province l'avait fatigué : il voulait le grand air, le changement de lieux, la vie mouvementée enfin, au lieu de la vie sédentaire.

Il accepta la proposition que lui fit le voyageur Tessier, qui allait faire des fouilles dans l'Asie Mineure ; et, chargé par le département des beaux-arts de peindre un tableau représentant ces fouilles, Clément, comme nous l'avons dit, partit en 1840.

On arriva à Magnésie de Méandre, et l'on commença de creuser la terre.

Ce premier travail parut à Clément celui qui, étant le plus animé, devait être surtout reproduit par lui.

Il fit son esquisse en pleine chaleur de midi, et attrapa, pendant son travail, un de ces coups de soleil si dangereux en Orient.

Une fièvre cérébrale s'ensuivit. On était loin de tout secours : on n'avait autour de soi que de mauvais médecins grecs, dans le genre de ceux qui tuèrent Byron.

On suspendit un hamac dans une mosquée, et l'on y mit le pauvre malade.

Le troisième jour, le délire le prit; le cinquième, il mourut en riant et en chantant, sans se douter qu'il mourait.

Tout le clergé grec de Constantinople vint chercher le corps du pauvre voyageur, qui était mort à vingt-huit ans, loin de ses amis, de sa famille, de son pays! — à vingt-huit ans comprenez-vous? Comparez cet âge avec ce qu'il a fait!

Le corps fut transporté à dos de dromadaire.

Là-bas, comme ici, tout le monde l'aimait. Des gens de tous les pays et de tous les costumes suivaient le cortége.

Tous les bâtiments français en rade portaient les vergues croisées et le pavillon de deuil.

L'ambassade tout entière vint le recevoir à la porte de Constantinople, et un cortége de plus de trois mille personnes l'accompagna jusqu'à l'église française.

C'est là qu'il est couché, endormi, comme Ophélia, dans son rire et dans sa chanson!

CCXXVII

Granville.

Sourire fin et moqueur, yeux pétillants d'esprit, bouche railleuse, petite taille, grand cœur, mélancolie charmante répandue sur tout cela; — c'est vous, cher Granville! Venez! je commence à avoir autant d'amis sous terre que dessus; venez! dites-moi que l'amitié est plus forte que la tombe, et je ne craindrai plus de descendre où vous êtes, puisque, en mourant, on réjouit ses amis morts, sans quitter ses amis vivants.

Vous rappelez-vous, cher Granville, le temps où j'allais vous voir dans votre mansarde de la rue des Petits-Augustins, mansarde d'où je ne sortais jamais sans emporter de merveilleux croquis? Que de bonnes et longues causeries! que de fins aperçus! — Je ne pensais pas à vous demander, alors, d'où vous veniez, ni où vous alliez; vous souriiez tristement à la

vie, à l'avenir, car toujours vous avez eu un peu de tristesse extravasée au fond du cœur. C'était tout simple, que vous fussiez un trait d'union entre Molière et la Fontaine.

Ce que je ne songeais pas à demander à l'artiste plein de vie, de verve et de santé, je le demande aujourd'hui à l'artiste mort et couché dans le tombeau. — Vous avez oublié, dites-vous, cher Granville? Je comprends cela. Mais il y a un de vos amis, homme de cœur, homme de talent, qui n'a pas oublié : prenez Charles Blanc, et, à ce dont il s'est souvenu, ajoutez ce dont vous vous souviendrez.

Votre vie est trop simple, dites-vous? Soit; mais le public prend autant d'intérêt à l'humble vicaire de Wakefield dans sa cure de village qu'au brillant Raleigh à la cour de la fière Élisabeth.

Vous vous souvenez? Bien ! — Moi, je raconte.

Granville est né à Nancy. Il est le successeur, le compatriote, on dirait presque l'élève de Callot. Son véritable nom était Gérard; mais son père, peintre en miniature distingué, avait quitté son nom de famille pour prendre le nom de théâtre de son grand-père, excellent comédien qui avait plus d'une fois appelé le sourire sur les lèvres de ces deux exilés, Stanislas Leczinski et Marie Leczinska, dont l'un avait été roi, et dont l'autre devait devenir reine.

Ce grand-père s'appelait Granville.

L'enfant qui devait créer un monde à lui, — moitié animal — moitié humain; — qui devait expliquer la cause du parfum des fleurs, en faisant de la fleur l'enveloppe de la femme; — qui devait donner matériellement aux étoiles ces yeux charmants qui scintillent dans l'ombre, et avec lesquels elles sont censées regarder sur la terre, cet enfant naquit le 13 septembre 1803.

Il naquit si débile, que l'on crut un instant qu'il ne naissait que pour mourir; sa mère le prit dans ses bras, et le cacha si bien sur son cœur, que la Mort, qui le cherchait, passa sans le voir.

L'enfant la vit, lui, et c'est pour cela que, depuis, il la fit tant de fois, si ressemblante.

Jeune, il était taciturne mais observateur, regardant toute chose avec ses grands yeux mélancoliques, et semblant chercher et trouver dans chaque chose une face inconnue et invisible aux autres yeux.

C'est cette face sous laquelle il nous a montré tous les êtres et toutes les choses créées, depuis le géant jusqu'à la fourmi, depuis l'homme jusqu'au mollusque, depuis l'étoile jusqu'à la fleur.

D'autres raillent le monde du bon Dieu, mais, impuissants à le refaire, se contentent de le railler; toi, non-seulement tu l'as raillé, mais encore tu l'as refait.

A douze ans, il entra au lycée de Nancy, d'où il sortit à quatorze. Qu'importaient à Granville le latin, le grec, et même le français! Il avait une langue à lui, qu'il parlait bas avec un maître invisible qu'on appelle le génie, et que, plus tard, il devait parler à haute voix à la création tout entière.

Quand j'entrais chez Granville, et que je le trouvais tenant dans sa main un lézard, sifflant un serin dans une cage, ou émiettant du pain dans un bocal de poissons rouges, j'étais toujours tenté de lui demander:

— Que vous disait donc ce poisson rouge, ce serin ou ce lézard?

A quatorze ans, Granville se mit donc au dessin; je me trompe, il y avait toujours été. Les thèmes et les versions étaient rares sur ses cahiers de collége. Mais que d'illustrations — comme on appelé la chose depuis — dans le thème de *la rose, rosa*, et dans la version *Deus creavit cœlum et terram!* c'était merveilleux!

Aussi les maîtres montrèrent-ils, un jour, au père les cahiers de thèmes et de versions. Ils croyaient faire gronder l'enfant; le père vit ce que les maîtres ne voyaient pas: les maîtres voyaient un pauvre latiniste; le père vit un grand artiste. — Tous voyaient juste. C'est que chacun, se tournant le dos, regardait d'un côté opposé.

Granville fut, dès lors, installé dans l'atelier de son père, et eut le droit de faire des croquis, sans être obligé de faire des thèmes et des versions.

Lorsqu'un client venait poser pour une miniature dans l'atelier de M. Granville, le client posait en même temps pour le père et pour le fils.

Seulement, jamais le client ne voyait que l'ouvrage du père, parce que l'ouvrage du père était un portrait léché, blaireauté, embelli, tandis que l'ouvrage du fils était une belle et bonne caricature dont le père riait bien fort quand le client était parti, mais qu'il recommandait à son fils de cacher dans les profondeurs de ses cartons, s'étonnant toujours que chaque face d'homme eût son analogue dans une tête d'animal.

Sur ces entrefaites, un peintre nommé Mansion passe à Nancy, et va voir son confrère Granville, qui lui montre ses miniatures; l'artiste voyageur les regarde assez dédaigneusement; mais, arrivé aux dessins du jeune homme, dans lesquels il puise à pleines mains, il regarde sans jamais se lasser de regarder, répétant: « Encore! » quand il n'y en avait plus.

— Donnez-moi cet enfant, dit-il au père, et je l'emmène à Paris.

On donne difficilement son enfant, même à un confrère; et, cependant, le père de Granville savait bien qu'on ne devient un grand artiste que dans les grands foyers de civilisation.

Il adopta un terme moyen qui apaisait sa conscience, et consolait son cœur.

Il *promit* d'envoyer l'enfant à Paris.

Six mois s'écoulèrent avant que cette promesse fût mise à exécution; enfin, reconnaissant que l'enfant perdait son temps en province, le père se décida.

On mit au jeune artiste cent écus dans une poche, une lettre pour un cousin à lui dans l'autre, on le recommanda au conducteur d'une diligence, et voilà le futur grand homme parti pour Paris.

Le cousin s'appelait Lemétayer, et était régisseur de l'Opéra-Comique.

C'était un homme d'esprit que nous avons tous connu, fort répandu dans le monde artistique, lié avec Picot, Horace Vernet, Léon Cogniet, Hippolyte Lecomte et Féréol.

On me demandera pourquoi je mets Féréol, c'est-à-dire un chanteur, avec Picot, Horace Vernet, Léon Cogniet, Hippolyte Lecomte, c'est-à-dire avec quatre peintres? Eh bien, c'est que de même que M. Ingres, qui est un grand peintre, a la prétention d'être un virtuose, de même Féréol, qui était un excellent comédien, avait la prétention d'être un peintre.

Hélas! nous en connaissons d'autres que M. Ingres et que Féréol qui ont les mêmes prétentions!

Or, il arriva, un jour, que, Féréol ayant apporté une de ses compositions chez Lemétayer, Granville vit cette composition.

Et Granville, dans son irrévérence pour la peinture de Féréol, se mit à redessiner cette peinture, comme Féréol eût pu se mettre à rechanter un air de M. Ingres.

Hippolyte Lecomte entra sur ces entrefaites.

Nous ne savons pas si Hippolyte Lecomte a, comme M. Ingres et comme Féréol, quelque tic en dehors de son art; mais ce que nous savons, c'est qu'il est homme de bon sens et de bon conseil.

C'était justement ce qu'il fallait au jeune homme, qui passa de l'atelier de M. Mansion dans celui de Lecomte.

D'ailleurs, l'élève de M. Mansion conservait une vieille grippe contre son maître.

Voici à quelle occasion:

Granville, avec son charmant esprit, déjà aussi pittoresque chez l'enfant que chez l'homme, avait inventé tout un jeu de cinquante-deux cartes. Mansion trouva ce jeu si remarquable, qu'il le publia sous son nom, avec le titre de *la Sibylle des salons*. J'ai vu ce jeu chez Granville, un jour qu'il était de bonne humeur, et retournait le fond de ses cartons; c'était quelque chose de fantastique.

Chez Hippolyte Lecomte, il ne s'agissait plus de dessiner, il fallait peindre.

Mais la peinture n'était pas le fait de Granville; — le crayon, la plume, à la bonne heure! — Granville peint comme Callot, avec une pointe d'acier. Le crayon, la plume, le style parlent si bien la langue de l'artiste, et disent si bien ce qu'il veut dire!

C'est alors qu'apparaît tout à coup la lithographie: Gran-

ville s'approche, regarde, examine le procédé, jette un cri de joie : voilà ce qu'il lui faut.

Granville, comme Clément Boulanger, était un chercheur, toujours mécontent de ce que l'on avait trouvé pour lui, parfois de ce qu'il avait trouvé lui-même.

Callot avait substitué dans ses gravures le vernis des luthiers au vernis mou. Granville exécute, lui, ses lithographies à la manière des gravures : il tranche la pierre avec un crayon dur, ombre avec des hachures, précise ses formes, et ne dessine plus, mais grave ; c'est à cette époque que remontent cette suite de dessins représentant les *Tribulations de la petite propriété*, et la série des *Dimanches d'un bon bourgeois*.

Granville habitait, alors, à l'hôtel *Saint-Phar*, sur le boulevard Poissonnière, la chambre qu'habita depuis Alphonse Karr, cet autre artiste qui de sa plume, lui aussi, a fait un burin, et qui grave, au lieu d'écrire.

Vers 1826, Granville quitta l'hôtel *Saint-Phar*, et alla habiter cette espèce de mansarde située en face du palais des Beaux-Arts, où je l'ai connu. Hélas ! moi aussi, j'habitais une autre espèce de mansarde ; les vingt-cinq francs que, sur la *supplication* d'Oudard, M. de Broval venait d'ajouter à mon traitement ne me permettaient point d'habiter un premier étage de la rue de Rivoli ; seulement, ma mansarde enviait celle de Granville : un atelier d'artiste, si pauvre qu'il soit, a toujours quelque chose de plus qu'une chambre d'employé ; un croquis, une statuette, un plâtre, un vieux casque sans visière, quelques morceaux de cuirasse avec les traces de l'or qui la damasquinait, un écureuil empaillé qui joue de la flûte, un goëland suspendu au plafond, les ailes ouvertes, et qui semble encore raser la vague ; un lambeau d'étoffe chinoise drapé devant une porte, donnent aux murailles un air coquet qui réjouit l'œil, et sourit à l'esprit.

Puis l'atelier du peintre était un lieu de réunion et de causerie. Il y avait là, et dans les ateliers d'alentour, Philippon, qui devait fonder *la Caricature* et, plus tard, son frère le *Journal pour rire ;* Ricourt, l'obstiné faiseur de charges ; Ho-

reau, l'architecte; Huet, Forest, Renou. Les jours où l'on était riche, on buvait de la bière; les autres jours, on se contentait de fumer, de crier, de déclamer, de rire.

Granville riait peu, déclamait peu, criait peu, fumait peu, buvait peu. Il demeurait assis à une table, une feuille de papier devant lui, une plume ou un crayon à la main, souriant parfois, dessinant toujours.

Que dessinait-il? Lui-même n'en savait rien. Un caprice qui touchait à la folie conduisait son pinceau. C'étaient des oiseaux à tête de singe, des singes à tête de poisson, des visages de bipèdes sur des corps de quadrupèdes : un monde plus fantastique que les tentations de Callot et les diableries de Breughel.

Et, quand deux heures avaient passé, pleines de rire, de bruit et de fumée pour les autres, Granville avait tiré de son cerveau, comme d'une arche fantastique, toute une création nouvelle qui, certes, lui appartenait aussi bien en propre que celle qui a été détruite par le déluge appartenait à Dieu.

Et tout cela si fin, si spirituel, si charmant; disant si bien ce que cela voulait dire; parlant, des yeux et des gestes, une langue si comique, qu'au moment de se quitter, on passait toujours quelque chose comme une demi-heure ou une heure à regarder, et à chercher le sens de ces illustrations improvisées de contes d'Hoffmann inconnus.

C'est ainsi qu'il prépare, compose et publie *les Quatre saisons de la vie*, le *Voyage pour l'éternité, les Métamorphoses du jour*, enfin, *la Caricature*, où toutes les célébrités politiques du jour posent pour lui et devant lui.

Puis arrive 1832.

Un des premiers, je l'ai dit, Granville s'était offert à moi; un des premiers il était arrivé; un des premiers il était sur son échafaudage, peignant son panneau sur une échelle double, et esquissant ses dessus de porte.

Deux mois après, je partais pour un voyage.

L'ai-je revu depuis ? J'en doute.

Seulement, ses travaux énormes arrivaient jusqu'à moi.

C'étaient les *Chansons de Béranger*, *Gargantua au ber-*

ceau, les *Fables de la Fontaine*, *les Animaux peints par eux-mêmes*, *les Étoiles*, *les Fleurs animées*. Puis, au milieu de toutes ces gaietés échappées à son crayon et à sa plume, les douleurs les plus profondes, les tristesses les plus amères : sa femme meurt, ses trois enfants meurent les uns après les autres !

Le dernier mort, il tombe malade lui-même.

On eût dit que la voix de ces quatre bien-aimés l'appelait à eux.

Ses conversations alors changent de caractère : elles s'élèvent ; plus de rires d'atelier, plus de plaisanteries juvéniles. Il parle de cette vie future vers laquelle il marche, de cette immortalité de l'âme dont il va savoir le secret ; c'est dans l'éther le plus pur qu'il plane, c'est sur les nuages les plus transparents qu'il flotte.

Le 14 mars 1847, il devient fou ; trois jours après, il meurt dans la maison du docteur Voisin, à Vanvres.

Il est enterré à Saint-Mandé, près de sa femme et de ses trois enfants, et, si les morts sont encore doués de quelque sympathie, il n'a que le bras à étendre pour donner la main à Carrel !

CCXXVIII

Tony Johannot.

Granville disparut. — Remontait-il au ciel sur le rayon d'une de ces étoiles dont il s'est fait le courtisan, en leur donnant des visages de femme? allait-il, couché dans la tombe, écouter, pendant le sommeil de la mort, pousser ces femmes à qui il avait donné des tiges de fleur ?

Oh ! cela est le grand secret que la tombe garde mystérieusement, que la mort ne peut dire à la vie, qu'Hamlet a demandé inutilement à la tête d'Yorick, au fantôme de son père, à la chanson interrompue d'Ophélia !

C'est ce que me diraient bien certainement ces deux chers et bons amis à moi, morts le même jour, c'est-à-dire le 4

1063716

août 1852, et qui s'appelaient Tony Johannot et Alfred d'Orsay, s'il leur était permis de me le dire.

Quelle sera donc l'expression assez poétiquement désolée pour rendre ce qui se passe dans le cœur, quand, le matin, au réveil, on reçoit deux lettres pareilles à celle-ci :

« Mon cher père,

» Comprends-tu quelque chose de pareil à ce qui arrive ? Je me présente aujourd'hui, avec ta lettre, chez Tony Johannot, pour lui demander s'il peut se charger des vignettes d'*Isaac Laquedem*, et l'on me répond : « Monsieur, il vient de mourir ! »

» Tony Johannot mort !

» Je l'avais rencontré avant-hier, et nous avions pris rendez-vous pour aujourd'hui.

» Mort ! je trouve que cette syllabe isolée ressemble au tintement du battant sur la cloche.

» Elle éveille la même vibration dans le cœur.

» Mort ! Tony Johannot est mort !

» Si l'on meurt ainsi, on n'osera plus quitter ceux que l'on aime.

» Reviens vite à Paris, ou je pars pour Bruxelles.

» A toi,

» ALEX. DUMAS FILS. »

« Mon cher Dumas,

» Notre bien-aimé Alfred d'Orsay est mort ce matin, à quatre heures, entre mes bras, en riant, en causant, en faisant des projets, et sans se douter qu'il allait mourir.

» Un des derniers noms qu'il a prononcés est le vôtre, car un de ses derniers projets était de renouveler le bail de votre chasse, où il s'est tant amusé l'année dernière.

» La cérémonie mortuaire aura lieu après-demain, à Chambourcy. Si ma lettre arrive à temps, venez ! cela sera une

consolation pour Agénor et pour la duchesse de Grammont, de vous voir près d'eux dans un pareil moment.

» A vous de cœur,

» CABARRUS. »

Un autre jour, je vous raconterai d'Orsay tout entier, d'Orsay gentilhomme, d'Orsay fashionable, d'Orsay artiste, et surtout d'Orsay homme de cœur; et je n'aurai certes pas assez d'un chapitre pour cela.

Aujourd'hui, bornons-nous à Tony Johannot, celui de ces quatre morts dont je raconte la vie avec lequel j'étais le plus lié.

Il était né en 1803, dans la petite ville d'Offenbach, comme son frère; j'ai raconté l'histoire de ses parents et celle de sa jeunesse en racontant l'histoire d'Alfred.

A nos lecteurs il doit donc apparaître jeune homme, et dans le même cadre qu'Alfred; c'est ainsi, du reste, que *l'Artiste* publia, en 1835 ou 1836, deux excellents portraits de ces jumeaux d'art et de génie.

Tony était charmant à cette époque, c'est-à-dire à l'âge de trente ou trente et un ans: teint blanc dont une femme eût envié la fraîcheur, cheveux courts et frisés, moustache noire, yeux petits mais vifs, spirituels, étincelants, taille moyenne mais admirablement prise.

Comme Alfred il était silencieux; toutefois, il n'était pas comme lui taciturne: sa mélancolie n'allait jamais jusqu'à la tristesse: ses paroles étaient rares, jamais il ne se lançait dans une longue période, mais ce qu'il disait était toujours fin d'aperçus, petillant d'esprit.

Au reste, son talent le reflétait comme une glace, et quelqu'un qui ne l'eût point connu eût pu s'en faire une idée parfaitement exacte par ses dessins, ses vignettes, ses tableaux.

La première fois que je le vis, c'est, je m'en souviens, chez notre bon et cher Nodier. — Nodier aimait beaucoup les deux frères.

Tony apportait à Marie Nodier une charmante aquarelle que

je vois encore, et représentant une femme assassinée, une Desdémone, une Vanina d'Ornano quelconque. Ce dessin était destiné à l'album de Marie.

Nous nous liâmes sans préparation, comme si nos deux cœurs se fussent cherchés depuis vingt-cinq ans; nous étions du même âge, lui un peu plus jeune que moi.

J'ai raconté dans ces Mémoires que nous avions fait côte à côte la campagne de Rambouillet, et que nous étions revenus ensemble.

Vingt fois il avait mis son pinceau ou son crayon à ma disposition pour faire un portrait de moi; vingt fois il avait biffé le papier, effacé le bois, gratté la toile, mécontent de son œuvre.

J'avais beau vouloir garder le dessin, le bois ou la peinture, il secouait la tête.

J'avais beau lui dire que c'était ressemblant :

— Non, disait-il; et personne plus que moi ne vous fera ressemblant.

— Pourquoi cela?

— Parce que vous changez dix fois de physionomie en dix secondes. Faites donc ressemblant un homme qui ne ressemble pas à lui-même?

Puis, pour me dédommager, il fouillait dans ses cartons, et me donnait quelque charmant dessin de *Minna et Brenda*, quelque charmante esquisse du *Dernier des Mohicans*.

Le principal mérite du caractère de Tony Johannot, le principal cachet de son talent, c'était ce don du ciel accordé particulièrement aux fleurs, aux oiseaux et aux femmes : le charme.

Aussi Tony plaisait même à ceux qui le critiquaient.

Sa couleur était peut-être un peu grise, mais elle était gaie, légère, argentée. Ses femmes se ressemblaïent toutes, Virginie et Brenda, Diana Vernon et Ophélie; qu'importait! puisqu'elles étaient toutes jeunes, belles, gracieuses, chastes ! Les filles des poëtes, de quelque pays que soient les poëtes, n'ont qu'un seul et même père, le génie.

Charlotte et Desdémone, Léonor et Haydée, doña Sol et Amy Robsart sont sœurs.

Or, qui peut reprocher à des sœurs d'avoir un air de famille?

Les autres dessinateurs reprochaient à Tony d'accaparer tous les libraires, comme on m'a reproché, à moi, d'accaparer tous les journaux.

Eh bien, Tony est mort depuis dix-huit mois; voyons, où sont donc ces vignettes qui n'attendaient qu'une vacance pour se produire?

Où sont donc les *Paul et Virginie*, les *Manon Lescaut*, les *Molière*, les *Cooper*, les *Walter Scott* illustrés qui devaient faire oublier ceux du pauvre mort? Où sont donc cette fantaisie et ce caprice qui devaient succéder au *chic*? Où est donc cet art qui devait remplacer la marchandise?

Et, quant à moi, — puisque l'on m'a fait ce même reproche d'accaparement, et qu'une occasion se présente de dire un mot à cet égard, je le dirai sans ambage: — à l'heure qu'il est (15 décembre 1853), j'ai, depuis un temps plus ou moins long déjà, laissé *la Presse* libre, *le Siècle* libre, *le Constitutionnel* libre; je n'ai plus qu'un roman à faire pour *le Pays*: voyons, messieurs les sacrifiés, les portes sont ouvertes, les colonnes sont vides; outre *le Constitutionnel*, outre *le Siècle*, outre *la Presse*, vous avez *la Patrie*, *l'Assemblée nationale* *le Moniteur*, la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes;* faites des *Reine Margot*, messieurs! faites des *Monte-Cristo*, des *Mousquetaires*, des *Capitaine Paul*, des *Amaury*, des *Comtesse de Charny*, des *Conscience*, des *Pasteur d'Ashbourn*; faites, messieurs! faites! n'attendez pas que je sois mort pour cela. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas pouvoir me distraire, en lisant mes livres, du travail gigantesque que je poursuis; distrayez-moi en me faisant lire les vôtres, et ce sera en même temps, je vous assure, une bonne chose pour moi et pour vous, et peut-être encore meilleure pour vous que pour moi.

Tony faisait comme moi: il travailla d'abord six heures par jour, puis huit, puis dix, puis douze, puis quinze: le travail est comme l'ivresse du hachich et de l'opium: il crée dans la vie réelle une vie factice, si pleine de rêves charmants et

d'adorables hallucinations, que l'on finit par préférer la vie factice à la vie réelle.

Tony donc travaillait quinze heures par jour, et laissait dire.

Ce fut ainsi qu'après avoir exposé, avec son frère, cette série de tableaux-vignettes dont j'ai parlé à propos d'Alfred, il fit seul *Minna et Brenda sur le bord de la mer;* — la *Bataille de Rosbecque;* — la *Mort de Julien d'Avenel;* — la *Bataille de Fontenoy;* — l'*Enfance de Duguesclin;* — l'*Embarquement d'Élisabeth à Kenilworth;* — *Deux Jeunes Femmes près d'une fenêtre;* — *la Sieste;* — *Louis XIII forçant le passage du Méandre;* — un sujet tiré d'*André*, de George Sand; — un sujet tiré des *Évangiles;* — un sujet tiré de l'*Imitation de Jésus-Christ;* — *le Roi Louis-Philippe offrant à la reine Victoria deux tapisseries des Gobelins au château d'Eu.*

Enfin, après s'être abstenu aux expositions de 1843, de 1845 et de 1846, il envoie douze tableaux en 1848, cinq en 1850, trois en 1851, et, en 1852, une *Scène de village* et les *Plaisirs de l'automne.*

Trois ou quatre ans auparavant, les amis de Tony avaient été effrayés d'une chose qui, cependant, leur paraissait impossible, malgré la crainte des médecins.

Tony avait été menacé d'un phthisie pulmonaire.

Rien n'était plus solidement construit, il faut vous le dire, que la poitrine de Tony Johannot, et, à moins d'ambition démesurée, jamais poumons n'avaient été logés plus commodément pour accomplir leurs fonctions ; aussi les amis de Tony Johannot en furent-ils quittes pour la peur.

Tony toussa, cracha un peu de sang, suivit un régime, et se guérit

Il n'avait pas cessé de travailler. — Pour nous autres producteurs, le travail fait partie de l'hygiène. — Il venait de faire son *Évangile*, son *Imitation de Jésus-Christ* ; il interrompait un tableau à l'huile, de *Ruth et Booz*, pour se mettre à l'illustration des œuvres de Victor Hugo, quand tout à coup il s'affaissa sur lui-même, et tomba sur ses genoux.

Il venait d'être frappé d'une apoplexie foudroyante!

Le 4 août 1852, il mourut.

La double nouvelle m'arriva trop tard : — je ne pus ni accompagner d'Orsay au cimetière de Chambourcy, ni suivre Tony Johannot au cimetière Montmartre.

C'est là que le créateur de tant de charmantes vignettes, de tant de ravissants tableaux, dort dans le caveau où l'avaient précédé ses deux frères, Charles et Alfred.

CCXXIX

Suites des préparatifs de mon bal. — L'huile et la détrempe. — Inconvénients du travail de nuit. — Comment Delacroix fait sa tâche. — Le bal. — Les hommes sérieux. — La Fayette et Beauchêne. — Costumes variés. — Le malade et le croque-mort. — Le dernier galop.

Revenons des peintres aux peintures.

Un onzième décorateur s'était fait inscrire, — Ziégler.

On ne comptait pas sur lui, mais on avait prévu le cas : un panneau avait été laissé en blanc. Ce panneau lui fut donné pour y faire une scène de *la Esmeralda*.

Trois jours avant le bal, tout le monde était à son poste : Alfred Johannot esquissait sa scène de *Cinq-Mars ;* Tony Johannot, son *Sire de Giac ;* Clément Boulanger, sa *Tour de Nesle;* Louis Boulanger, sa *Lucrèce Borgia;* Jadin et Decamps travaillaient en collaboration à leur *Debureau*, Granville à son *Orchestre,* Barye à ses *Tigres*, Nanteuil à ses panneaux de porte, qui étaient deux médaillons représentant, l'un Hugo, l'autre Alfred de Vigny.

Delacroix seul manquait à l'appel : on voulait disposer de son panneau, mais je répondis de lui.

Ce fut une chose curieuse que de voir commencer ce *steeple-chase* entre dix peintres d'un pareil mérite. Chacun, sans avoir l'air de s'occuper de son voisin, suivait des yeux le fusain d'abord, ensuite le pinceau. Ni les uns ni les autres, — les Johannot surtout, graveurs, dessinateurs de vignettes,

peintres de tableaux de chevalet, — ni les uns ni les autres, dis-je, n'avaient l'habitude de la détrempe. Mais les peintres aux grandes toiles furent bientôt au courant. Louis et Clément Bonlanger, entre autres, semblaient n'avoir jamais fait que cela. Jadin et Decamps trouvaient dans ce nouveau mode d'exécution des tons merveilleux, et déclaraient ne plus vouloir peindre que la détrempe. Ziégler s'y était mis avec une certaine facilité, Barye prétendait que c'était de l'aquarelle en grand, seulement plus facile et plus rapide que l'aquarelle en petit. Granville dessinait avec de la sanguine, du blanc d'Espagne et du fusain, et tirait de ces trois crayons des effets prodigieux.

On attendait avec curiosité Delacroix, dont la facilité d'exécution est devenue proverbiale.

Seuls, comme je l'ai dit, les deux Johannot étaient en retard. Ils comprirent qu'ils n'auraient pas fini s'il ne travaillaient pas le soir.

En conséquence, tandis qu'on jouait, qu'on fumait, qu'on bavardait, tous deux, la nuit venue, continuèrent l'œuvre de la journée, se félicitant des tons que leur donnait la lumière, et de la supériorité de la lampe sur le jour pour cette peinture destinée à être vue aux quinquets. Ils ne cessèrent de travailler qu'à minuit, mais aussi avaient-ils rejoint les autres.

Le lendemain, quand vint le jour, Alfred et Tony poussèrent des cris de désespoir : à la lumière, ils avaient pris du jaune pour du blanc, du blanc pour du jaune, du vert pour du bleu, et du bleu pour du vert. Les deux tableaux avaient l'air de deux immenses omelettes aux fines herbes.

Sur ces entrefaites, le père Ciceri entra.

Il n'eut besoin que de jeter un coup d'œil sur les deux tableaux pour deviner ce qui était arrivé.

— Bon ! dit-il, nous avons un ciel vert et des nuages jaunes? Ce n'est rien !

En effet, c'était sur les ciels surtout qu'avait pesé l'erreur commise.

Il prit les pinceaux, et, largement, vigoureusement, puis-

samment, en une minute il eut refait les ciels des deux tableaux : l'un calme, serein, tout d'azur, laissant apercevoir les splendeurs du paradis de Dante à travers le bleu du firmament ; l'autre bas, nuageux, tout chargé d'électricité, et près de se déchirer sous la flamme d'un éclair.

Tous ces jeunes gens apprenaient en un instant les secrets de la décoration, qu'ils avaient, la veille, pour la plupart, cherchés en tâtonnant des heures entières.

Personne ne s'avisa de travailler le soir. D'ailleurs, grâce à la leçon donnée par le père Ciceri, les choses avançaient à pas de géant.

Il n'était pas plus question de Delacroix que s'il n'eût jamais existé.

Le soir du second jour, je lui envoyai demander s'il se rappelait que le bal était fixé au lendemain. Il me fit répondre d'être parfaitement tranquille, et que, le lendemain, il arriverait, à l'heure du déjeuner.

Le lendemain, on commença l'œuvre avec le jour. La plupart des travailleurs, au reste, en étaient aux trois quarts de leur besogne. Clément Boulanger et Barye avaient fini. Louis Boulanger n'avait plus que trois ou quatre heures de travail. Decamps donnait les dernières touches à son *Bureau*, et Jadin à ses coquelicots et à ses bluets ; Granville en était à ses dessus de porte, quand, ainsi qu'il l'avait promis, Delacroix arriva.

— Eh bien, où en sommes-nous ? demanda-t-il.

— Mais vous voyez, dit chaque travailleur en s'effaçant pour laisser voir son œuvre.

— Ah çà ! mais c'est de la miniature que vous faites là ! Il fallait me prévenir : je serais venu il y a un mois.

Et il fit le tour des quatre chambres, s'arrêtant devant chaque panneau, et trouvant le moyen, grâce au charmant esprit dont il est doué, de dire un mot agréable à chacun de ses confrères.

Puis, comme on allait déjeuner, il déjeuna.

Le déjeuner fini :

— Eh bien ? demanda-t-il en se tournant vers le panneau vide.

— Eh bien, voilà ! lui dis-je ; c'est le tableau du *Passage de la mer rouge :* la mer est retirée, les Israélites sont passés, les Égyptiens ne sont point arrivés encore.

— Alors, je profiterai de cela pour faire autre chose. Que voulez-vous que je vous bâcle là-dessus ?

— Mais, vous savez, un roi Rodrigue après la bataille :

> Sur les rives murmurantes
> Du fleuve aux ondes sanglantes,
> Le roi sans royaume allait,
> Froissant, dans ses mains saignantes,
> Les grains d'or d'un chapelet.

— Ainsi, c'est bien cela que vous voulez ?

— Oui.

— Quand ce sera à moitié fait, vous ne me demanderez pas autre chose ?

— Parbleu !

— Va donc pour le roi Rodrigue !

Et, sans ôter sa petite redingote noire collée à son corps, sans relever ses manches ni ses manchettes, sans passer ni blouse ni vareuse, Delacroix commença par prendre son fusain ; en trois ou quatre coups, il eut esquissé le cheval ; en cinq ou six, le cavalier ; en sept ou huit, le paysage, morts, mourants et fuyards compris ; puis, faisant assez de ce croquis, inintelligible pour tout autre que lui, il prit brosse et pinceaux, et commença de peindre.

Alors, en un instant, et comme si l'on eût déchiré une toile, on vit sous sa main apparaître d'abord un cavalier tout sanglant, tout meurtri, tout blessé, traîné à peine par son cheval, sanglant, meurtri et blessé comme lui, n'ayant plus assez de l'appui des étriers, et se courbant sur sa longue lance ; autour de lui, devant lui, derrière lui, des morts par monceaux ; — au bord de la rivière, des blessés essayant d'approcher leurs lèvres de l'eau, et laissant derrière eux une trace

de sang ; — à l'horizon, tant que l'œil pouvait s'étendre, un champ de bataille acharné, terrible ; — sur tout cela, se couchant dans un horizon épaissi par la vapeur du sang, un soleil pareil à un bouclier rougi à la forge ; — puis, enfin, dans un ciel bleu se fondant, à mesure qu'il s'éloigne, dans un vert d'une teinte inappréciable, quelques nuages roses comme le duvet d'un ibis.

Tout cela était merveilleux à voir : aussi un cercle s'était-il fait autour du maître, et chacun, sans jalousie, sans envie, avait quitté sa besogne pour venir battre des mains à cet autre Rubens qui improvisait tout à la fois la composition et l'exécution.

En deux ou trois heures, ce fut fini.

A cinq heures de l'après-midi, grâce à un grand feu, tout était sec, et l'on pouvait placer les banquettes contre les murailles.

Le bal avait fait un bruit énorme. J'avais invité à peu près tous les artistes de Paris ; ceux que j'avais oubliés m'avaient écrit pour se rappeler à mon souvenir. Beaucoup de femmes du monde en avaient fait autant, mais elles demandaient à venir masquées : c'était pour les autres femmes une impertinence que je laissai à la charge de celles qui l'avaient faite. Le bal était costumé, mais non masqué ; seulement, la consigne était sévère, et j'avais loué deux douzaines de dominos à l'intention des fraudeurs, quels qu'ils fussent, qui tenteraient de s'introduire en contrebande.

A sept heures, Chevet arrivait avec un saumon de cinquante livres, un chevreuil rôti tout entier, et dressé sur un plat d'argent qui semblait emprunté au dressoir de Gargantua, un pâté gigantesque, et le tout à l'avenant. Trois cents bouteilles de bordeaux chauffaient, trois cents bouteilles de bourgogne rafraîchissaient, cinq cents bouteilles de champagne se glaçaient.

J'avais découvert à la Bibliothèque, dans un petit livre de gravures du frère du Titien, un charmant costume de 1525 : cheveux arrondis et pendants sur les épaules, retenus par un cercle d'or ; justaucorps vert d'eau, broché d'or, lacé sur

le devant de la chemise avec un lacet d'or, et rattaché à l'épaule et aux coudes par des lacets pareils ; pantalon de soie miparti rouge et blanc ; souliers de velours noirs à la François Ier, brodés d'or.

La maîtresse de la maison, très-belle personne, avec des cheveux noirs et des yeux bleus, avait la robe de velours, la collerette empesée, et le feutre noir à plumes noires d'Hélène Formann, seconde femme de Rubens.

Deux orchestres avaient été établis, dans chaque appartement, de sorte qu'à un moment donné, les deux orchestres jouant le même air, le galop pouvait parcourir cinq chambres, plus le carré.

A minuit, ces cinq chambres offraient un merveilleux spectacle. Tout le monde avait suivi le programme, et, à l'exception de ceux qui s'intitulent les hommes sérieux, chacun était venu déguisé ; mais les hommes sérieux avaient eu beau arguer de leur gravité, il n'y avait été fait aucune attention, et force leur avait été de revêtir des dominos des couleurs les plus tendres. Véron, homme sérieux mais gai, avait été affublé d'un domino rose ; Buloz, homme sérieux mais triste, avait été orné d'un domino bleu de ciel ; Odilon Barrot, homme plus que sérieux, homme grave ! avait obtenu, en faveur de son double titre d'avocat et de député, un domino noir ; enfin, la Fayette, le bon, l'élégant, le courtois vieillard souriant à toute cette folle jeunesse, avait sans résistance endossé le costume vénitien.

Cet homme qui avait pressé la main de Washington, cet homme qui avait forcé Marat de se cacher dans ses caves, cet homme qui avait lutté avec Mirabeau, cet homme qui avait perdu sa popularité en sauvant la vie à la reine, et qui, le 6 octobre, avait dit à une royauté de dix siècles : « Incline-toi devant cette royauté d'hier qu'on appelle le peuple ! » cet homme qui, en 1814, avait poussé Napoléon à bas de son trône ; qui, en 1830, avait aidé Louis-Philippe à monter sur le sien ; qui, au lieu de tomber comme les autres, avait incessamment grandi dans les révolutions ; cet homme était là, simple comme la grandeur, bon comme la force, naïf comme le génie. De même qu'il était un sujet d'étonnement et d'admira-

tion pour toutes ces ravissantes créatures qui, pour la première fois, le voyaient, le touchaient, lui parlaient, de même lui revivait ses jeunes années, regardait de tous ses yeux, touchait de ses deux mains, et répondait avec les plus courtoises paroles de cour à toutes les galanteries que lui faisaient ces charmantes reines de tous les théâtres de Paris.

Vous rappelez-vous avoir été pendant toute une soirée les favorites de cet homme illustre, Léontine Fay, Louise Despréaux, Cornélie Falcon, Virginie Déjazet? vous rappelez-vous votre étonnement en le trouvant simple et doux, coquet et galant, spirituel et respectueux, comme il avait été, quarante ans auparavant, aux bals de Versailles et de Trianon ?

Un instant, Beauchêne s'assit près de lui, et ce fut, comme rapprochement, un singulier contraste ; Beauchêne avait le costume vendéen dans toute sa pureté : le chapeau entouré d'un mouchoir, la veste bretonne, la culotte courte, les guêtres, le cœur sanglant sur la poitrine, et la carabine anglaise à la main.

Beauchêne, qui passait pour un royaliste trop libéral sous les Bourbons de la branche aînée, passait pour un libéral trop royaliste sous ceux de la branche cadette.

Aussi le général la Fayette, le reconnaissant, lui dit avec son charmant sourire :

— Monsieur de Beauchêne, dites-moi, je vous prie, en vertu de quel privilége vous êtes le seul qui ne soit pas déguisé ici ?

Un quart d'heure après, tous deux étaient à une table d'écarté, et Beauchêne jouait contre le républicain de 1789 et de 1830, avec de l'or à l'effigie d'Henri V.

Les salons, d'ailleurs, présentaient l'aspect le plus pittoresque.

Mademoiselle Mars, Joanny, Michelot, Menjaud, Firmin, mademoiselle Leverd étaient venus avec leurs costumes d'*Henri III*. C'était la cour des Valois tout entière. — Dupont, la soubrette effrontée de Molière, la soubrette joyeuse de Marivaux, était en bergère de Boucher. — Georges, qui avait retrouvé les plus beaux jours de sa plus grande beauté, avait pris le

costume d'une paysanne de Nettuno. — Madame Paradol portait celui d'Anne d'Autriche. — Rose Dupuis avait son costume de lady Rochester. — Noblet était en Folie; Javureck, en odalisque. — Adèle Alphonse, qui faisait son apparition dans le monde, arrivant, je crois, de Saint-Pétersbourg, était en jeune fille grecque ; Léontine Fay, en Albanaise. — Falcon, la belle juive, était en Rébecca ; Déjazet, en du Barry ; Nourrit, en abbé de cour; Monrose, en soldat de Ruyter; Volnys, en Arménien; Bocage, en Didier. — Allan, qui, sans doute, lui aussi, comme Buloz et Véron, s'était pris pour un homme sérieux, était venu en cravate blanche, en habit noir, en pantalon noir; mais, sur toute cette toilette de jeune premier, on avait implacablement passé un domino vert-chou.

Rossini avait pris le costume de Figaro, et luttait de popularité avec la Fayette. — Moyne, notre pauvre Moyne ! qui avait tant de talent, et qui, malgré son talent, mourant de faim, s'est tué dans l'espérance que sa mort léguerait une pension à sa veuve, — Moyne avait pris le costume de Charles IX. Barye était en tigre du Bengale; Étex, en Andalous; Adam, en poupard; Zimmermann, en cuisinière; Plantade, en madame Pochet; Pichot, en magicien; Alphonse Royer, en Turc; Charles Lenormand, en Smyrniote; Considérant, en dey d'Alger; Paul de Musset, en Russe; Alfred de Musset, en paillasse; Capo de Feuillide, en torero. — Eugène Sue, le sixième des hommes sérieux, était en domino pistache; Paul Lacroix, en astrologue; Pétrus Borel, qui prenait le nom du Lycanthrope, en jeune France; Bard, mon compagnon d'expédition à Soissons, en page du temps d'Albert Durer; Francisque Michel, en truand; Paul Fouché, en fantassin de la procession des Fous; Eugène Duverger, en Van Dyck; Ladvocat, en Henri II; Fournier, en matelot; Giraud, en homme d'armes du XIe siècle; Tony Johannot, en sire de Giac : Alfred Johannot, en Louis XI jeune; Menut, en page de Charles VII ; Louis Boulanger, en courtisan du roi Jean; Nanteuil, en soudard du XVIe siècle; Gaindron, en fou; Boisselot en jeune seigneur du temps de Louis XII; Chatillon, en Sentinelli ; Ziégler, en Cinq-Mars; Clément Boulanger, en paysan napolitain ; Roqueplan, en officier

mexicain ; Lépaule, en Écossais ; Grenier, en marin ; Robert Fleury, en Chinois ; Delacroix, en Dante ; Champmartin, en pèlerin ; Henriquel Dupont, en Arioste ; Chenavard, en Titien ; Frédérick Lemaître, en Robert Macaire couvert de paillettes.

Plusieurs épisodes grotesques égayèrent la soirée.

M. Tissot, de l'Académie, avait eu l'idée de s'habiller en malade : à peine était-il entré, que Jadin entra, lui, en croque-mort, et, lugubre, un crêpe au chapeau, le suivit de salle en salle, emboîtant son pas dans le sien, et se contentant, de cinq minutes en cinq minutes, de répéter le mot : *J'attends!*

M. Tissot n'y tint pas : au bout d'une demi-heure, il était parti.

Il y eut pendant un moment sept cents personnes.

A trois heures, on soupa. Les deux chambres de l'appartement vacant sur mon palier avaient été converties en salle à manger.

Chose étrange ! il y eut à manger et à boire pour tout le monde.

Puis, après le souper, le bal recommença, ou plutôt commença.

A neuf heures du matin, musique en tête, on sortit, et l'on ouvrit, rue des Trois-Frères, un dernier galop dont la tête atteignait le boulevard, tandis que la queue frétillait encore dans la cour du square.

J'ai souvent songé, depuis, à donner un second bal pareil à celui-là, mais il m'a toujours paru que c'était chose impossible.

CCXXX

Une pièce politique. — Une pièce morale. — Doligny, directeur de théâtre en Italie. — Saint-Germain piqué de la tarentule. — Comment on aurait pu vivifier Versailles, si Louis-Philippe l'avait voulu. — La censure du grand-duc de Toscane. — Les cartons de l'imprimeur Batelli. — *Richard Darlington, Angèle, Antony* et *la Tour de Nesle,* représentés sous le nom d'Eugène Scribe.

Ce fut vers ce temps que l'on représenta à l'Odéon une pièce qui fit quelque sensation, d'abord par sa valeur propre, ensuite par la mesure qu'elle motiva.

Cette pièce avait pour titre: *une Révolution d'autrefois, ou les Romains chez eux.*

Les auteurs étaient Félix Pyat et Théo.

Ils avaient pris pour héros cet empereur insensé que, six ans plus tard, j'essayai à mon tour de mettre en scène, — Caligula.

L'intrigue de la pièce était nulle ou à peu près; son principal mérite était celui qui se rattache au second titre: *les Romains chez eux.*

En effet, ce fut la première fois que l'on vit des gens ayant toge sur le dos, et le cothurne aux pieds, parler, agir, manger, comme on agit et comme on parle dans la vie réelle.

Le sujet était la mort de Caligula, et l'avénement de Claude au trône.

Malheureusement pour la longévité de la pièce, elle contenait une scène qui fournit le sujet d'une application irrespectueuse au chef du gouvernement. C'était la scène IIIe du dernier acte.

Un soldat présentait Claude comme convenant parfaitement aux Romains, parce qu'il était *gros, gras et bête.* Il est impossible de se figurer l'effet que fit le *gros, gras et bête;* il y avait, à cette époque, une effrayante réaction contre Louis-Philippe. L'insurrection du mois de juin couvait déjà dans tous les esprits. On fit l'application des trois épithètes au chef du gouvernement, sans vouloir lui rendre cette justice, qu'il

y en avait une, au moins, qu'il ne devait mériter que seize ou dix-sept ans plus tard.

Je n'avais pas assisté à la première représentation ; je parvins à me placer à la seconde, mais avec beaucoup de peine.

Remarquez bien que c'est de l'Odéon que je parle.

Tout Paris eût défilé au parterre d'Harel, — car je crois qu'Harel avait encore l'Odéon à ce moment-là, — si la pièce n'eût point été arrêtée à la troisième représentation.

Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que personne, ni directeur ni auteurs, ne comptait sur l'ouvrage, chose facile à voir à la façon dont il était monté. A part Lockroy et Provost, la pièce tout entière était distribuée à ce que l'on appelle, en termes de théâtre, la *troupe de fer-blanc*. Arsène jouait Chéréas, et Moëssard, Claude.

Dix-sept jours après, la Porte-Saint-Martin jouait une pièce qui devait faire un scandale d'un autre genre. La pièce avait pour titre : *Dix Ans de la vie d'une femme, ou les Mauvais Conseils*. Le rôle principal était joué par Dorval.

La pièce de *Dix Ans de la vie d'une femme* — le premier manuscrit, du moins — était d'un jeune homme de trente ans à peu près, nommé Terrier. Harel, en la lisant, y avait vu un pendant au *Joueur*, et avait accolé Terrier à Scribe.

Il résulta de l'accolement une pièce à faire dresser les cheveux! un drame qu'eussent à peine osé signer Mercier ou Rétif de la Bretonne!

Quelque chose comme dix-huit ans après, nous étions au conseil d'État, discutant, devant la commission formée pour préparer la loi sur les théâtres, la question de la censure dramatique et de la liberté théâtrale, et, à ce propos, j'entendais Scribe attaquer, plus violemment qu'il n'a l'habitude de le faire, la *littérature immorale*. Il demandait une censure qui fût un frein salutaire pour préserver le talent des excès de tout genre auxquels il se livre trop communément. Je me permis d'interrompre l'austère orateur et je lui adressai cette question en riant, d'un bout à l'autre de la salle :

— Dites donc, Scribe, est-ce à la littérature morale qu'appartient le drame intitulé *Dix Ans de la vie d'une femme?*

—Hein?...

Je répétai la demande.

Scribe répondit comme il avait été attaqué, en riant.

Relisez l'ouvrage, et vous verrez qu'il lui eût été difficile de répondre autrement (1).

Le fait, est que, s'il y eût eu une censure en 1832, le talent de mon confrère Scribe, que plus que personne j'apprécie, retenu par *un frein salutaire*, n'eût point donné aux âmes timorées le spectacle d'une pièce qui est demeurée, non pas comme le modèle, mais comme l'expression la plus avancée de *l'excentricité* dramatique.

C'est M. Scribe qui, dans la phrase suivante, prononcée par lui devant le conseil d'État, me fournit le mot qui me manquait:

« On ne gagne pas beaucoup d'argent avec les pièces vraiment littéraires; on réussit souvent mieux à en gagner avec des *excentricités* et des *attaques contre la morale et le gouvernement.* »

Au reste, c'est une belle chose que la réputation d'homme moral que possède mon illustre confrère, non-seulement en France, mais encore à l'étranger; et je vais vous raconter, à ce sujet, une anecdote qui ne sera point sans charme.

J'habitais Florence depuis deux ans, sans qu'il fût venu à l'idée d'un seul directeur de spectacle de jouer de moi, homme immoral, aucune pièce, soit originale, soit traduite, sur aucun des théâtres de la ville des fleurs.

Un beau matin, tandis que j'étais encore couché, j'entends dans mon salon retentir une voix connue, et résonner un nom ami.

La voix et le nom étaient ceux de Doligny.

Vous vous rappelez que je vous ai parlé de Doligny à propos du Tompson de *Richard Darlington*, et que j'ai rendu toute justice à la façon distinguée dont il avait joué ce rôle.

(1) Voir, dans nos *Études dramatiques*, l'analyse critique de *Dix Ans de la vie d'une femme.*

Eh bien, c'était Doligny, qui, comédien et directeur, venait, avec une troupe française, chercher fortune en Italie.

Partout la fortune a trois cheveux: en Italie, elle n'en a qu'un; partout elle tourne sur une seule roue: en Italie, elle tourne sur deux.

Ce qui veut dire qu'en Italie, plus que partout ailleurs, la fortune est, pour tout le monde, et particulièrement pour les directeurs d'entreprises littéraires, une Atalante difficile à rejoindre et à saisir aux cheveux.

Doligny courait donc de Turin à Milan, de Milan à Rome, de Rome à Naples, de Naples à Venise, de Venise à Bologne, dans l'espoir de rejoindre la fortune.

Il n'y avait pas encore réussi.

Enfin, il avait cru voir le spectre d'or prendre la route de Florence. Il s'était frappé le front, et s'était dit :

— Comment n'ai-je pas encore songé à cela?

Ce à quoi il n'avait pas songé, c'est que j'étais à Florence.

J'emporte avec moi, — d'où cela vient-il? je n'en sais rien; mais, enfin, cela est, — j'emporte avec moi une atmosphère de vie et de mouvement qui est devenue proverbiale.

J'ai habité trois ans Saint-Germain; eh bien, les habitants de Saint-Germain eux-mêmes, ces respectables sujets de la Belle au bois dormant, ne se reconnaissaient plus : j'avais communiqué à la ville un entrain que ses habitants avaient pris d'abord pour une espèce de fièvre endémique et contagieuse dans le genre de celle que produit la piqûre de l'araignée napolitaine. J'avais acheté le théâtre, et les meilleurs artistes de Paris, en venant souper chez moi, jouaient de temps en temps, avant de s'asseoir à table, afin de se mettre en appétit, soit *Hamlet*, soit *Mademoiselle de Belle-Isle*, soit *les Demoiselles de Saint Cyr*, au bénéfice des pauvres. Ravelet n'avait plus assez de chevaux; Collinet n'avait plus assez de chambres, et le chemin de fer m'avoua, un jour, une augmentation de vingt mille francs de recettes par an depuis que j'étais à Saint-Germain.

Il est vrai qu'à l'époque des élections, Saint-Germain me

trouva trop *immoral* pour avoir l'honneur d'être son représentant.

Saint-Germain était donc ressuscité, ou à peu près; Saint-Germain courait sa forêt à cheval, Saint-Germain allait au spectacle, Saint-Germain tirait sur ma terrasse des feux d'artifice qu'on voyait de Paris, et, cela, au grand étonnement de Versailles, qui, de temps en temps, se levait du fond de sa tombe, regardant avec ses yeux vides par-dessus les collines de Louveciennes, et disait de sa voix de trépassé :

— Qu'a donc Saint-Germain à se trémousser ainsi? Voyez, moi, est-ce que je bouge? Que diable! quand on est mort, ce n'est pas pour tirer des feux d'artifice, ce n'est pas pour aller au spectacle, ce n'est pas pour monter à cheval! Voyez, moi, je dors comme un académicien, et je pousse même le respect des convenances jusqu'à ne pas ronfler!

Et Versailles se recouchait dans son sépulcre doré, où, comme il le disait lui-même, il ne ronflait même pas.

Un jour, cela ennuya le roi d'entendre ce bruit qui venait du côté de Saint-Germain, et, si bien qu'il prêtât l'oreille, de ne pas entendre le plus petit souffle venant de Versailles.

Il appela M. de Montalivet.

Le roi aimait M. de Montalivet, quoiqu'il n'aimât point les gens d'esprit.

Montalivet et Vatout, c'étaient les deux exceptions de la cour.

— Mon cher comte, dit Louis-Philippe, comprenez-vous une chose?

— Laquelle, sire?

— C'est que nous soyons parvenus à ressusciter Saint-Germain (on avait fait accroire au roi que c'était lui qui avait fait ce miracle); c'est que nous soyons parvenus à ressusciter Saint-Germain, et qu'avec la galerie, avec les eaux tous les premiers dimanches du mois, nous ne parvenions pas même à galvaniser Versailles!

— Sire, répondit Montalivet, voulez-vous que Versailles, au lieu d'être triste jusqu'à la mort, soit gai jusqu'à la folie!

— Mon cher comte, répondit le roi, je ne vous cache pas que cela me ferait le plus grand plaisir.

— Eh bien, sire, Dumas a quinze jours de prison à faire comme garde national : ordonnez que Dumas fasse ses quinze jours de prison à Versailles.

Le roi tourna le dos à M. de Montalivet, et ne lui adressa pas la parole d'un mois.

Qu'en résulta-t-il? Que Versailles devint de plus en plus triste, et, après avoir passé du mélancolique au sombre, passa du sombre au funèbre.

Quant à Saint-Germain, je ne sais ce qu'il est devenu ; mais on m'a assuré que, depuis mon départ, il avait été pris du spleen, et frisait tout simplement l'agonie.

Or, c'était la connaissance de cette qualité vivifiante qui attirait Doligny à Florence. Il se disait :

— Puisque Dumas est en Toscane, la Toscane doit être redevenue le département de l'Arno, et nous allons rire et gagner de l'argent.

Doligny se trompait : on rit peu par toute l'Italie ; mais l'on ne rit pas du tout en Toscane. Quant à y gagner de l'argent, je ne connais que le comte de Larderette qui y fasse fortune ; mais sa spéculation n'a rien de littéraire...

J'écoutai l'exposé des projets de Doligny avec une mélancolie dont la progression ne laissa pas que de l'inquiéter.

— Eh bien, me demanda-t-il, me suis-je trompé ?

— En quoi ?

— N'allez-vous pas à la cour ?

— Le moins que je puis ; mais j'y vais.

— Ne voyez-vous pas la société?

— Le moins que je puis ; mais, enfin, je la vois.

— N'avez-vous pas d'amis?

— Le moins que je puis ; mais j'en ai.

— Croyez-vous donc que mes acteurs soient mauvais?

— Je ne les connais pas.

— Croyez-vous donc que la représentation de vos pièces ne piquera pas la curiosité?

— Si fait.

— Ne croyez-vous pas, enfin, que, grâce à tout cela, je puisse faire de l'argent?

— Je le crois ; mais...

— Mais quoi?

— Il faut en faire avec d'autres pièces que les miennes.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'on ne vous les laissera pas jouer.

— On me refusera vos pièces?

— Oui.

— Quel motif donnera-t-on à ce refus?

— On n'en donnera pas.

— Cependant, mon cher ami, au fond de tout cela, il y a une raison.

— Sans doute.

— Cette raison, dites-la-moi.

— Mon ami, c'est un aveu pénible que vous me demandez.

— Faites-le pour moi.

— Je ne sais comment vous dire, à vous, une chose que j'ai honte de me dire à moi-même.

— Songez que ma fortune en dépend!

— Mon ami, je suis un auteur immoral.

— Bah!

— Oui.

— Qui a dit cela?

— *Le Constitutionnel;* de sorte que la chose s'est répandue de l'orient au couchant, et du midi au septentrion.

— Vous me désespérez!

— Que voulez-vous!...

— Je vais toujours leur envoyer vos pièces.

— Envoyez, mais ce sera inutile.

— Il me semble, cependant, que, quand il les auront lues...

— Oui, mais ils ne les liront pas.

— Et ils les refuseront?

— Sur l'étiquette.

— Ah! par exemple, j'en veux avoir le cœur net.

— Ayez-en le cœur net, mon cher; il ne vous en coûtera rien que vos frais de loyer, si vous avez loué la salle.

— Mais certainement que je l'ai louée.

— Diable! envoyez, alors.

— Pas plus tard qu'aujourd'hui.

— Allez! seulement, prévenez-moi du refus, aussitôt que vous en serez prévenu vous-même.

— A quoi bon?

— Qui sait? peut-être alors aurai-je une idée.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas tout de suite?

— Ah! mon cher, les idées sont des demoiselles fort capricieuses qui ne se laissent prendre qu'à leur fantaisie, et la fantaisie de mon idée est de ne se produire qu'après le refus de la censure grand-ducale.

— Allons, il faut bien en passer par les caprices de votre idée.

Et Doligny s'en alla, désespéré du refus probable qui le menaçait, et, cependant, ayant quelque espoir dans l'idée qui devait naître de ce refus.

Trois jours après, je le revis. Grâce à la protection de l'ambassadeur Belloc, un charmant homme, le refus ne s'était fait attendre que trois jours.

— C'était une grande faveur : il pouvait se faire attendre un mois, six semaines... toujours!

— Eh bien? dis-je en apercevant Doligny.

— Eh bien, ça y est.

— Refusé?

— Refusé.

— Quelles pièces aviez-vous envoyées?

— *Richard Darlington*, *Antony*, *Angèle*, *la Tour de Nesle*.

— Peste! vous n'y avez pas été de main morte! les quatre pièces les plus immorales d'un auteur immoral.

— Croyez-vous que, si j'en envoyais d'autres?...

— Inutile.

— Alors, il ne me reste plus qu'à utiliser votre idée!

— Vous tenez particulièrement à ces quatre pièces?

— Je crois que ce sont celles qui font le plus d'effet. Cependant, si vous croyez que vous obtiendriez plus facilement le visa pour d'autres...

— Oh! cela ne fait rien.

— Comment, cela ne fait rien?

— Du moment que je me charge de vous obtenir le visa, c'est tout ce qu'il vous faut?

— Parbleu! Et vous vous en chargez?

— Je m'en charge.

Je pris mon chapeau.

— Vous alliez?

— Venez avec moi.

— Je vous suis de confiance.

— Et vous avez raison.

Je faisais, à cette époque, un grand ouvrage sur les peintres de la Galerie des offices. Je conduisis Doligny chez l'imprimeur.

— Mon cher Batelli, dis-je en entrant, il faut que vous me rendiez un service.

— Avec plaisir, monsou Doumasse.

— Voici ce dont il s'agit.

— Voyons!

— Il s'agit de me faire quatre cartons à ces quatre pièces, de changer les quatre titres, et de mettre un autre nom d'auteur.

— C'est facile. Soulement, expliquez-moi bien la çose.

— Vous voyez ce qu'il y a là?

— *Riçard Darlington*, drame en trois actes et en sept tableaux, par monsou Alessandre Doumasse.

— C'est cela... Eh bien, il s'agit de mettre : *l'Ambitieux ou le Fils du bourreau*, par M. Eugène Scribe.

— *Bene!* Après?

— Vous voyez ce qu'il y a là?

— *Angèle*, drame en cinq actes, par monsou Alessandre Doumasse.

— Il s'agit de mettre : *l'Échelle de femmes*, par M. Eugène Scribe.

— *Bene!* Après?

— Vous voyez ce qu'il y a là?

— *Antony*, drame en cinq actes, par monsou Alessandre Doumasse.

— Il s'agit de mettre : *l'Assassin par amour*, par M. Eugène Scribe.

— *Bene!* Après?

— Vous voyez ce qu'il y a là?

— *La Tour de Nesle*, par MM. Gaillardet et Doumasse.

— Il s'agit de mettre *l'Adultère puni*, par M. Eugène Scribe.

— *Bene! bene!*

Au bout d'une heure, les cartons étaient composés, tirés et collés; le même jour, les quatre pièces étaient déposées aux bureaux de la censure.

Trois jours après, elles étaient rendues avec le visa.

Les censeurs n'avaient pas fait la plus petite observation, n'avaient pas trouvé le plus petit mot à dire.

C'est tout au plus si le comité de censure n'avait pas proposé au grand-duc de fonder un prix de vertu en faveur de quatre pièces si édifiantes.

Le même soir, toute la ville, à l'exception de MM. les censeurs, savait qu'on venait de permettre la représentation de quatre pièces de M. Alexandre Dumas, cachées sous le pseudonyme moral d'Eugène Scribe.

Je n'ai jamais eu succès pareil. On trouva ces quatre ouvrages des chefs-d'œuvre d'innocence; le grand-duc, l'homme le plus innocent de son grand-duché, applaudit à tout rompre!

Scribe, à cette occasion, allait recevoir la croix de commandeur de Saint-Joseph. Par bonheur pour Scribe, quelqu'un révéla la supercherie au grand-duc.

Scribe en fut quitte pour la peur.

CCXXXI

Premier mot sur *la Tour de Nesle* et M. Frédéric Gaillardet. — La *Revue des Deux Mondes*. — M. Buloz. — Le *Journal des Voyages*. — Mes premiers essais dans le roman historique. — *Isabel de Bavière*. — Un homme d'esprit de cinq pieds neuf pouces.

Abandonnons l'Italie — où nous retournerons au reste bientôt — et revenons aux pièces que, par un innocent subterfuge, comme dirait un auteur moral, je devais faire jouer dans la capitale de Son Altesse impériale le grand-duc de Toscane.

Il y en avait déjà deux de jouées à Paris au mois d'avril 1832, où nous sommes arrivés: *Antony* et *Richard;* mais il en restait deux à faire : *la Tour de Nesle* et *Angèle.*

Dieu me garde, au moment où j'en serai à la naissance de la première de ces pièces, de rien dire ou faire qui puisse réveiller les susceptibilités endormies de M. Gaillardet ! J'ai, depuis le 2 juin 1832, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans passés, fait quelque chose comme quarante drames et huit cents volumes; on comprendra donc que je n'ai aucun intérêt à réclamer une paternité de plus ou de moins. Mais l'affaire a fait tant de bruit à cette époque, elle s'est dénouée si ostensiblement, que je n'ai presque pas le droit de la passer sous silence; seulement, quand nous en serons là, je promets de ne citer que des faits dont j'aurai la preuve, et de dépouiller ces faits de tout sentiment de haine ou d'agression.

Depuis ce temps, M. Gaillardet a quitté la France pour l'Amérique, Paris pour la Nouvelle-Orléans. A ma grande joie, il a, m'a-t-on dit, fait fortune là-bas; à ma plus grande joie encore, mes livres, à ce qu'on m'assure, n'ont pas été étrangers à sa fortune. — Tant mieux ! — Heureux celui à qui la Providence fait un doux repos, et permet, au tiers de la vie à peine, après un début brillant, de jeter la plume, et de se reposer sur des lauriers français, les plus enviés de tous

les lauriers, et sur les fleurs américaines, les plus brillantes de toutes les fleurs !

Celui-là, dans l'obscurité dissipée un instant autour de lui, mais qui revient peu à peu l'envelopper de son ombre amie, celui-là, comme Horace, garde pour chaque jour la chose joyeuse, et remet chaque jour le souci au lendemain ; celui-là ne connaît pas la lutte quotidienne et le labeur nocturne; celui-là n'en est pas arrivé à vivre plus longtemps à la lumière de la lampe qu'à la clarté du soleil. Il peut se coucher à l'heure où chante le rouge-gorge, se réveiller à l'heure où chante l'alouette ; rien n'interrompt pour lui l'ordre de la nature : ses jours sont des jours, ses nuits sont des nuits; et, quand arrive son dernier jour ou sa dernière nuit, il a vécu sa vie et dans sa vie.

Moi, j'aurai passé à travers la mienne, emporté par la locomotive effrénée du travail, je ne me serai assis à aucune de ces tables aux longs festins où s'enivrent les autres, j'aurai goûté à toutes les coupes ; et les seules que j'aurai épuisées, —car l'existence de l'homme, si rapide qu'elle soit, a toujours du temps pour celles-là, — les seules que j'aurai épuisées seront les coupes amères !

A cette époque de 1832, au reste, je n'étais pas encore le travailleur que je suis devenu depuis. J'étais un jeune homme de vingt-neuf ans, ardent au plaisir, ardent à l'amour, ardent à la vie, ardent à tout enfin, excepté à la haine.

C'est une chose étrange que je n'aie jamais pu haïr pour un tort ou une offense personnels. Si j'ai conservé dans mon cœur quelque antipathie ; si j'ai manifesté, soit dans mes paroles, soit dans mes écrits, quelques sentiments agressifs, c'est contre les gens qui, en art, se sont opposés à la grandeur; qui, en politique, se sont opposés au progrès. Si j'attaque aujourd'hui, après vingt-cinq ans écoulés, M. Viennet, M. Jay, M. Étienne, toute l'Académie, enfin, ou du moins la majeure partie de ses membres, ce n'est point parce que ces messieurs, en général, ont signé des pétitions contre nous, ou, en particulier, ont fait défendre mes pièces: c'est parce qu'ils ont empêché la France de marcher à la conquête sou-

veraine de l'art, de fonder la monarchie universelle de l'intelligence. Si j'en veux, après trente ans, au roi Louis-Philippe, ce n'est pas de m'avoir supprimé mes gratifications parce que je m'occupais de littérature, ou d'avoir exigé ma démission, parce que j'avais un drame reçu au Théâtre-Français; c'est parce que ce prétendu roi citoyen avait une haine raisonnée contre les idées nouvelles, une répulsion instinctive pour tout mouvement qui tendait à faire faire un pas à l'espèce humaine. Or, comment voulez-vous que, moi, le mouvement, j'admette sans discussion, quelque part que je les rencontre, la mort ou l'immobilité, qui est le simulacre de la mort!

Or, en 1832, déjà je commençais à trouver que faire du théâtre, je ne dirai point ne m'occupait pas assez, mais m'occupait trop de la même occupation. J'avais, comme je l'ai dit, essayé d'écrire quelques petites nouvelles : *Laurette*, *le Cocher de cabriolet*, *la Rose rouge*. J'ai raconté que j'avais fait imprimer, sous le titre de *Nouvelles contemporaines*, ce volume à mes frais, ou plutôt aux frais de ma pauvre mère et qu'il s'en était vendu six exemplaires à trois francs ; ce qui me laissait à cinq cent quatre-vingt-deux francs au-dessous de mes frais.

Un des six exemplaires vendus, ou plutôt, probablement, un des trois ou quatre cents exemplaires donnés, était tombé entre les mains de M. le directeur de la *Revue des Deux Mondes*, et il avait jugé que, si faibles que fussent ces nouvelles, l'auteur qui les avait écrites pourrait, en travaillant, faire quelque chose.

Ce directeur se nommait M. Buloz. Sous le règne de Louis-Philippe, il était devenu une puissance dans l'État; aujourd'hui encore, il est resté une puissance dans la littérature.

Il est bien entendu que ce n'est point par sa valeur littéraire personnelle que M. Buloz est une puissance; c'est par la valeur littéraire des autres, employée à forte dose.

Nous avons inventé, Hugo, Balzac, Soulié, de Musset et moi, la littérature facile; et nous avons, tant bien que mal, réussi

à nous faire une réputation avec cette littérature, si facile qu'elle fût.

M. Buloz avait inventé, lui, la littérature ennuyeuse; et, tant bien que mal, il s'est fait une fortune avec cette littérature, si ennuyeuse qu'elle soit.

Il va sans dire que, pour son compte, M. Buloz n'a jamais fait non-seulement une ligne de littérature facile, mais même une ligne de littérature ennuyeuse.

Ce n'est point que, quand M. Buloz s'avise d'écrire, il ne soit ennuyeux comme M. tel ou tel, et même davantage; mais il ne suffit pas d'écrire pour faire de la littérature.

M. Nisard a difficilement, laborieusement, ennuyeusement expliqué un jour ce que c'était que la littérature facile. Nous tâcherons de dire, nous, et de dire d'une façon amusante, ce que c'est que la littérature ennuyeuse.

Il est vrai que nous pourrions mettre un renvoi ici, et dire « Voir M. Désiré Nisard ou M. Philarète Chasles; » mais nous connaissons nos lecteurs, ils aimeraient mieux nous croire que d'y aller voir.

MM. Désiré Nisard et Philarète Chasles viendront à leur tour. Occupons-nous maintenant de M. Buloz.

M. Buloz, d'abord compositeur, puis prote dans une imprimerie, était, en 1830, un homme de trente-quatre ou trente-cinq ans, pâle de teint, avec une barbe rare, les yeux mal d'accord, les traits plutôt effacés que caractéristiques, les cheveux jaunâtres et clair-semés ; au moral, taciturne, presque sombre, mal disposé à répondre par une surdité naissante, maussade dans ses bons jours, brutal dans ses mauvais, en tout temps d'un entêtement coriace.

Je l'avais connu par Bixio et par Bocage. Tous deux, à cette époque, étaient liés avec lui. M. Buloz a été, depuis, pour eux ce qu'il est pour tout le monde, c'est-à-dire infidèle à une amitié quand il n'est point ingrat à un service. Je ne saurais dire comment il est aujoud'hui avec Bixio ; mais je crois pouvoir assurer qu'il est très-mal avec Bocage.

Nous n'étions pas riches à cette époque; nous mangions dans un petit restaurant de la rue de Tournon, attenant à

l'hôtel de l'*Empereur Joseph II*, et où l'on servait des dîners pas très-mauvais, ma foi ! à six sous le plat.

L'ambition de M. Buloz était d'avoir une Revue ; j'eus le bonheur de l'aider dans cette ambition, je crois avoir déjà dit comment ; qu'on m'excuse si je me répète.

M. Ribing de Leuven avait un journal qui marchait assez mal, un journal de luxe, comme les gens riches ou à fantaisies en ont pour se ruiner ; — on l'appelait le *Journal des Voyages*.

Adolphe et moi décidâmes M. de Leuven à vendre ce journal à Buloz.

Buloz, Bocage, Bonnaire, et je crois même Bixio, réunirent quelques fonds, et devinrent propriétaires du susdit journal, qui prit le titre de *Revue des Deux Mondes*.

Cela se passait en 1830 ou 1831.

Nous nous mîmes tous à travailler de notre mieux à ce journal, que nous regardions comme un enfant couvé en commun, et que nous aimions d'un amour paternel.

Le premier lait que je lui donnai à sucer, pour mon compte fut un *Voyage en Vendée* qu'on a retrouvé en partie dans mes Mémoires.

Puis voici ce qui m'arriva :

J'ai dit ma profonde ignorance historique, j'ai dit mon grand désir d'apprendre ; j'entendais fort parler du duc de Bourgogne : je lus l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, de Barante.

Pour la première fois, un historien français laissait à la chronique tout son pittoresque, à la légende toute sa naïveté.

L'œuvre commencée par les romans de Walter Scott s'acheva dans mon esprit. Je ne me sentais pas encore la force de faire un roman tout entier ; mais il se produisait alors un genre de littérature qui tenait le milieu entre le roman et le drame, qui avait quelque chose de l'intérêt de l'un, beaucoup du saisissant de l'autre, où le dialogue alternait avec le récit ; on appelait ce genre de littérature : scènes historiques.

Avec mon aptitude déjà bien décidée au théâtre, je me mis

à découper, à raconter et à dialoguer des scènes historiques, tirées de l'*Histoire des ducs de Bourgogne.*

Elles étaient empruntées à l'une des époques les plus dramatiques de la France, au règne de Charles VI; elles me donnaient la figure échevelée du roi fou, la poétique figure d'Odette, l'impérieuse et adultère figure d'Isabel de Bavière, l'insoucieuse figure de Louis d'Orléans, la terrible figure de Jean de Bourgogne, la pâle et poétique figure de Charles VII; elles me donnaient l'Ile-Adam et son épée, Tanneguy-Duchatel et sa hache, le sire de Giac et son cheval, le chevalier de Bois-Bourdon et son pourpoint doré, Périnet-Leclerc et ses clefs.

Puis elles m'offraient l'avantage, à moi, déjà metteur en scène, de me donner un théâtre connu où faire mouvoir mes personnages, puisque les événements se passaient aux environs de Paris, et à Paris même.

Je commençai à composer mon livre, le poussant devant moi comme un laboureur fait de sa charrue, sans savoir précisément ce qu'il adviendrait. Il en advint *Isabel de Bavière.*

Au fur et à mesure que j'achevais ces scènes, je les portais à Buloz; Buloz les portait à l'imprimerie, les imprimait, et, tous les quinze jours, les abonnés me lisaient.

Dès ce moment éclatèrent dans ces essais mes deux principales qualités, celles qui donneront dans l'avenir quelque valeur à mes livres et à mes pièces de théâtre : le dialogue, qui est le fait du drame; le récit, qui est le fait du roman.

Ces qualités, — on sait avec quelle insouciante franchise je parle de moi, — ces qualités, je les ai à un degré supérieur.

A cette époque, je n'avais pas encore découvert en moi deux autres qualités non moins importantes, et qui dérivent l'une de l'autre : la gaieté, la verve amusante.

On est gai, parce que l'on se porte bien, parce qu'on a un bon estomac, parce qu'on n'a pas de motifs de chagrin. Cela, c'est la gaieté de tout le monde.

Mais, moi, j'ai la gaieté persistante, la gaieté qui se fait jour, non pas à travers la douleur, — toute douleur me trouve, au contraire, ou compatissant pour les autres, ou

profondément atteint dans moi-même, — mais qui se fait jour à travers les tracas, les chagrins matériels, et même les dangers secondaires.

On a de la verve, parce que l'on est gai ; mais souvent cette verve s'éteint comme une flamme de punch, s'évapore comme une mousse de vin de Champagne.

Un homme gai, nerveux, plein d'entrain en paroles, est parfois lourd et maussade seul, en face de son papier, la plume à la main.

Au contraire, le travail m'excite ; dès que j'ai la plume à la main, une réaction s'opère ; mes plus folles fantaisies sont souvent sorties de mes jours les plus nébuleux. Supposez un orage avec des éclairs roses.

Mais, comme je l'ai dit, à cette époque de ma jeunesse, je ne me connaissais ni cette verve ni cette gaieté.

Un jour, je recommandais Lassailly à Oudard. Il s'agissait d'un secours, je crois. Ma lettre, au lieu d'être lamentable, était gaie, mais, dans sa gaieté, pressante et imprégnée de cœur.

Lassailly lut la lettre, qu'il devait remettre lui-même, et, se retournant de mon côté d'un air stupéfait :

— Tiens ! dit-il, c'est drôle !

— Quoi ?

— Vous avez donc de l'esprit, vous ?

— Pourquoi donc n'en aurais-je pas ? Envieux !

— Ah ! c'est que vous seriez peut-être le premier homme de cinq pieds neuf pouces qui en eût eu !

Je me rappelai plus d'une fois, en faisant Porthos, ce mot plus profond qu'il ne paraît au premier abord.

Mon brevet d'esprit me fut donc donné par Lassailly, garçon qui ne manquait pas d'un certain mérite, mais qui, du côté de l'esprit, était aussi mal partagé de la nature que l'était, du côté de la finesse, le renard auquel on avait coupé la queue.

D'ailleurs, à cette époque, j'aurais reconnu cette merveilleuse qualité de la gaieté, que je l'eusse renfermée au fond de moi-même, et cachée avec terreur à tous les yeux.

Alors, la seule gaieté permise était la gaieté satanique, la gaieté de Méphistophélès ou de Manfred.

Gœthe et Byron étaient les deux grands rieurs du siècle.

J'avais mis, comme les autres, un masque sur mon visage. Voyez mes portraits de cette époque-là : il y en a un de Devéria, fait en 1831, qui peut parfaitement, et avec quelques modifications, devenir le portrait d'Antony.

Ce masque, au reste, devait tomber peu à peu, et laisser mon visage à découvert dans les *Impressions de voyage*.

Mais, je le répète, en 1832, je posais encore pour Manfred et Childe Harold.

Or, comme on n'a, quand on est un tempérament impressionnable, de ces sortes de travers-là qu'avec une époque tout entière, l'époque qui posait elle-même pour le sombre et pour le terrible, après avoir fait un succès à mes débuts, comme poëte dramatique, fit un succès à mes débuts comme romancier.

CCXXXII

Succès de mes *Scènes historiques*. — Clovis et Hlode-Wig. — Je veux me mettre à étudier sérieusement l'histoire de France. — L'abbé Gauthier et M. de Moyencourt. — Cordelier-Delanoue me révèle Augustin Thierry et Chateaubriand. — Nouveaux aspects de l'histoire. — Un drame en collaboration avec Horace Vernet et Auguste Lafontaine. — *Édith aux longs cheveux*.

Mes *Scènes historiques sur le règne de Charles VI* furent un des premiers succès de la *Revue des Deux Mondes*.

Ce succès me décida à faire une suite de romans qui s'étendraient du règne de Charles VI jusqu'à nos jours.

Mon premier désir est toujours illimité; ma première inspiration est toujours pour l'impossible. Seulement, comme je m'y entête, moitié par orgueil, moitié par amour de l'art, j'arrive à l'impossible. Comment? — J'essayerai de vous le dire, mais je ne le comprends pas bien moi-même : — en tra-

vaillant comme personne ne travaille, en retranchant de la vie tous ses détails, en supprimant le sommeil.

Ce désir une fois formulé dans ma pensée, je ne fus donc plus préoccupé que de le mettre à exécution.

Ayant trouvé un filon d'or dans le puits que j'avais creusé au commencement du xv^e^ siècle, je ne doutais pas, tant était grande ma confiance en moi-même, qu'à chaque puits que je creuserais dans un siècle plus rapproché de nous, je ne trouvasse un filon, sinon d'or, du moins de platine ou d'argent.

Je mets l'argent en dernier, parce qu'à cette époque le platine avait encore une valeur intermédiaire entre l'argent et l'or.

Pourtant, une chose m'inquiétait : du xiv^e^ au xix^e^ siècle, c'est-à-dire de Charles VI à Napoléon, j'apprendrais bien l'histoire au public en l'apprenant moi-même ; mais qui me l'apprendrait de Clovis à Charles VI?

Qu'on me pardonne de dire *Clovis*. Je le disais alors, je le dis encore aujourd'hui, mais, de 1833 à 1840, j'ai dit *Hlode-Wig*.

Il est vrai que personne ne me comprenait ; c'est pour cela que je suis revenu à dire *Clovis*, comme tout le monde.

Je résolus de faire, en quelques pages, une manière d'introduction à mon roman d'*Isabel de Bavière*, roman destiné à ouvrir la série de mes romans historiques.

Vous allez juger de mon ignorance, et apprécier ma naïveté, car je vais vous dire une chose que personne bien certainement n'avouerait.

Pour apprendre l'histoire de France, dont je ne savais pas le premier mot en 1831, — excepté ce qui avait rapport à Henri III, — et que, d'après le dire général, je tenais pour l'histoire la plus ennuyeuse du monde, j'achetai l'*Histoire de France*, par demandes et par réponses, de l'abbé Gauthier, revue et corrigée depuis par M. de Moyencourt.

Et je me mis bravement à étudier l'histoire de France, prenant le plus sérieusement du monde des notes dans le genre de celles-ci, lesquelles résumaient poétiquement tout un chapitre :

En l'an quatre cent vingt, Pharamond, premier roi,
Est connu seulement par la salique loi.

—

Clodion, second roi, nommé le Chevelu,
Au fier Aétius cède, deux fois vaincu.

—

Francs, Bourguignons et Goths triomphent d'Attila.
Chilpéric fut chassé, mais on le rappela.

—

Clovis, à Tolbiac, fit vœu d'être chrétien;
Il défait Gondebaud, tue Alaric, arien;
Entre ses quatre fils partage ses États,
Source d'atrocités, de guerres, d'attentats.

—

Childebert, en cinq cent, eut Paris en partage;
Les Bourguignons, les Goths éprouvent son courage.

Et cela continuait jusqu'à Louis-Philippe, dont voici le distique :

Philippe d'Orléans, tiré de son palais,
Succède à Charles-Dix, par le choix des Français.

Il y avait, dans ces quatrains et ces distiques, si instructifs qu'ils fussent, une singularité qui m'attristait bien un peu : c'est que, parmi tous ces vers, il ne s'en trouvait que deux qui fussent féminins. A la vérité, il pouvait y avoir une raison à cela : cette *Histoire de France* étant particulièrement destinée aux colléges, il s'agissait, sans doute, de faire venir le moins possible de mauvaises idées aux écoliers en leur rappelant, même indirectement, *un genre* qui a perdu la race humaine.

Je prenais donc mes notes avec acharnement, estimant déjà que je savais assez l'histoire pour commencer à l'apprendre aux autres, lorsque, par fortune, Delanoue entra dans mon cabinet de travail.

Si vite que j'eusse caché mon abbé Gauthier, corrigé par M. de Moyencourt, Delanoue vit le mouvement.

— Que lisais-tu donc là? me demanda-t-il.

— Rien.

— Comment, rien? Tu tenais un livre!

— Oh! un livre... oui.

Sans doute crut-il que c'était un livre obscène, et que je voulais le lui cacher.

Il insista de telle façon, qu'il n'y avait pas moyen de résister.

— Tiens, lui dis-je, un peu humilié d'être surpris dans une lecture élémentaire, c'est une histoire de France.

— Bon! l'histoire de l'abbé Gauthier... Connu!

Et, sans avoir besoin de jeter le moins du monde les yeux sur le livre :

> — Neuf cent quatre vingt-sept voit Capet sur le trône.
> Ses fils ont huit cents ans conservé la couronne!

dit-il.

— Oh! tu sais cela par cœur?

— C'est le pendant des *Racines grecques*.

> O, se doit compter pour septante;
> Οβελος, a broche tournante.

Delanoue prenait à mes yeux, comme instruction, des proportions fantastiques.

— Comment, tu ne connais pas l'*Histoire de France*, par l'abbé Gauthier, et le *Jardin des Racines grecques*, par M. Lancelot?

— Je ne connais rien, mon cher!

— Ça doit bien te faire rire.

— Mais pas trop.

— Alors, pourquoi lis-tu cela?

— C'est que je voudrais avoir des notes précises sur les premiers siècles de notre histoire.

— Et tu cherches cela dans l'abbé Gauthier?

— Tu vois.

— Ah! tu es bon! Est-ce là dedans que tu as pris tes notes pour *Henri III*?

> Henri-Trois, de Pologne, en France est ramené,
> Redoute les ligueurs, et meurt assassiné.

— Non, c'est dans l'Estoile, dans Brantôme, dans d'Aubigné, dans la *Confession de Sancy*; mais je ne sache pas qu'il y ait quelque chose de pareil sur Mérovée ou Clovis.

— D'abord, on ne dit pas Mérovée et Clovis.

— Comment dit-on?

— On dit Méro-Wig et Hlode-Wig; ce qui signifie *éminent guerrier* et *guerrier célèbre*.

— Où as-tu vu cela?

— Parbleu! dans les *Lettres sur l'histoire de France*, par Augustin Thierry.

— Les *Lettres sur l'histoire de France*, par Augustin Thierry?

— Oui.

— Où les trouve-t-on?

— Partout.

— Combien cela coûte-t-il?

— Peut-être dix francs, douze francs, je ne sais pas bien.

— Te charges-tu de m'acheter cela, et de le faire envoyer en sortant?

— C'est la chose du monde la plus facile.

— Connais-tu d'autres livres sur cette époque-là?

— Il y a les *Études historiques*, de Chateaubriand, puis les sources.

— Quelles sources?

— Les auteurs de la décadence, Jornandès, Zozime, Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours.

— Tu as lu tous ces auteurs-là?

— Oui, en partie.

— Et l'abbé Gauthier ne les avait pas lus?

— D'abord, il n'avait pas pu lire Augustin Thierry, qui a écrit surtout depuis sa mort. Quant à Chateaubriand, il était son contemporain, et les historiens ne lisent jamais leurs con-

temporains; enfin, quant à Jornandès, à Zozime, à Sidoine Apollinaire et à Grégoire de Tours, je soupçonne l'abbé Gauthier de n'avoir pas même connu leur existence.

— Mais avec quoi donc a-t-il fait son histoire?

— Mais avec les abbés Gauthier qui ont écrit les mêmes histoires avant lui.

— Te charges-tu de m'acheter Chateaubriand, en même temps que Thierry?

— Parfaitement.

— Tiens, voici de l'argent... Je ne te renvoie pas.

— Non; mais tu voudrais avoir ton Augustin Thierry et ton Chateaubriand?

— Je te l'avoue.

— Dans un quart d'heure, tu les auras.

Un quart d'heure après, je les eus.

J'ouvris au hasard: j'étais tombé sur Augustin Thierry.

Je lus, — je me trompe, — je ne lus pas, je dévorai le merveilleux travail de l'auteur de la *Conquête des Normands* sur les rois de la première race; puis ces espèces de scènes historiques intitulées *Récits mérovingiens.*

Alors, sans même avoir besoin d'ouvrir Chateaubriand, tous les spectres de ces rois, debout au seuil de la monarchie, m'apparurent à partir du moment qu'ils s'étaient faits visibles aux yeux du savant chroniqueur, — depuis Clodio, *à qui ses éclaireurs rapportent que la Gaule est la plus noble des régions, remplie de toute espèce de biens, plantée de forêts d'arbres fruitiers*, et qui porte le premier sur le territoire des Gaules la domination des Francs, — jusqu'au grand et religieux Karl, *se levant à table plein d'une grande crainte, se mettant à une fenêtre qui regardait l'Orient, et y demeurant très-longtemps et les bras croisés, pleurant et n'essuyant pas ses larmes,* parce qu'à l'horizon il voyait apparaître les vaisseaux normands.

Je vis ce dont je ne me doutais pas enfin, un monde tout entier vivant, à la distance de douze siècles, dans l'abîme sombre et profond du passé.

Je restai anéanti.

J'avais cru jusque là Clovis et Charlemagne des ancêtres de Louis XIV; mais voilà que, sous la plume d'Augustin Thierry, une espèce de géographie nouvelle se faisait, chaque race coulait isolément, suivait son véritable cours à travers les âges : Gaulois, immenses comme un lac, — Romains, majestueux comme un fleuve, — Francs, terribles comme une inondation, — Huns, Burghunds, West-Goths, dévorants et rapides comme des torrents.

Quelque chose de pareil à ce qui s'était passé en moi chez le général Foy se manifesta de nouveau. Je vis que, pendant les neuf années qui venaient de s'écouler, je n'avais rien ou presque rien appris; je me rappelai mes conversations avec Lassagne; je compris qu'il y avait plus à voir dans le passé que dans l'avenir; j'eus honte de mon ignorance, et je serrai presque convulsivement ma tête dans mes deux mains.

Pourquoi donc ceux qui savaient ne produisaient-ils pas?

Oh! c'est que j'ignorais, à cette époque, avec quelle paternelle bonté Dieu traite les hommes; comment il fait des uns les mineurs qui tirent de la terre l'or et les diamants, des autres les orfévres qui les ciselient et qui les montent.

J'ignorais que Dieu avait fait d'Augustin Thierry un mineur, et de moi un orfévre.

Je restai sept ou huit jours hésitant devant l'énorme tâche qui me restait à accomplir; puis, pendant cette halte, mon courage m'étant revenu, je me mis bravement à l'œuvre, oubliant tout pour cette étude de l'histoire.

Ce fut dans cette période que je fis *Teresa* et la pièce dont je vais parler.

Horace Vernet avait envoyé de Rome un grand tableau représentant *Édith aux longs cheveux cherchant le corps d'Harold sur le champ de bataille d'Hastings.*

C'était un tableau appartenant à la catégorie que Vernet appelle en riant sa grande peinture.

Le tableau m'avait singulièrement séduit, non pas à cause du sujet, mais à cause du nom de l'héroïne.

Il me prit fantaisie de faire un drame qui aurait nom *Édith aux longs cheveux.*

On ne pouvait faire qu'en vers un drame qui portait un titre si poétique.

Charles VII m'avait un peu familiarisé avec ce que l'on appelle encore aujourd'hui à l'Académie la langue des dieux.

Comment tout ce que j'entrevoyais, et dont l'étude était pour moi d'une absolue nécessité, comment tout cela tiendrait-il dans ma pauvre tête sans la faire éclater?

Et remarquez bien que je n'entrevoyais encore que la première race.

Comment me débrouillerais-je au milieu de Charlemagne et de ses fils, représentant les intérêts et les types de la race franque? Comment reconnaîtrais-je ces Eudes, ces Robert, rois nationaux, poussant et régnant sur cette terre conquise, dont ils vont être les Camille et les Pélage?

C'était effrayant de ne rien savoir, à trente ans, de ce que les autres hommes savent à douze.

J'avais étudié le théâtre; je le savais à être content de moi; il me fallait étudier l'histoire comme le théâtre, et, derrière cette histoire, barrière placée sur mon chemin, qui me disait qu'il n'y aurait pas une nouvelle étude à faire, plus longue, plus sèche, plus ardue que les précédentes?

L'étude du théâtre m'avait pris cinq ou six ans. Combien de temps allait me prendre l'étude de l'histoire?

Hélas! j'étudierais donc toute ma vie!

Et, si j'eusse étudié à l'âge des autres, je n'aurais donc plus rien à faire qu'à produire!

De mon drame, je n'avais encore que le titre.

Il va sans dire que je ne savais de la bataille d'Hastings que ce que j'en avais lu dans l'*Ivanhoe* de Walter Scott.

Aussi, je comptais faire, non pas un drame historique, mais quelque chose comme la *Cymbeline* de Shakspeare.

Sur ces entrefaites, je lus, par hasard, un roman d'Auguste Lafontaine; — je voudrais bien vous dire lequel, mais je n'en sais plus rien; — tout ce que je me rappelle, c'est que l'héroïne se nomme Jacobine.

On faisait prendre un narcotique à cette Jacobine, on l'endormait, on la faisait passer pour morte, et, grâce à cette

mort supposée, qui la déliait des entraves de la terre, elle pouvait épouser son amant.

Cela ressemblait bien un peu à *Roméo et Juliette;* mais quelle est ici-bas l'idée qui ne ressemble pas peu ou prou à une autre idée?

Vous remarquerez qu'il y avait déjà bien longtemps que j'avais ce diable de drame dans la tête; car je l'avais, au mois d'août 1830, proposé à Harel, au lieu et place de *Napoléon*, qu'à toute force je ne voulais pas faire.

On a vu comment Harel combattit et vainquit ma résistance.

Quant à *Édith aux longs cheveux*, il l'avait refusée net, et vous allez voir tout à l'heure qu'il n'avait pas si mal fait.

Voici ce que c'était qu'*Édith aux longs cheveux;* vous la reconnaîtrez sous un autre nom, vêtue d'une autre manière, et, au lieu de marcher en cinq actes, traînant derrière elle une queue de huit tableaux.

Une jeune fille abandonnée vit dans une espèce d'Éden, au milieu des ombrages verts, des oiseaux chantants et des fleurs; une rivière coule, rongeant un des angles de son jardin, et sur cette rivière, comme sur l'Arno ou sur le canal de la Brenta, passent de beaux jeunes gens qui lui font rêver l'amour, de beaux gentilshommes qui lui font rêver l'ambition.

Un de ces gentilshommes l'aperçoit, s'arrête devant la gracieuse apparition, pénètre dans ce qu'il croit un palais de fée, et trouve une jeune fille qui lui semble la sœur des oiseaux et des fleurs au milieu desquels elle vit; comme eux, elle chante; comme elles, elle est blanche, rose et parfumée.

Il aime Édith.

Quant à Édith, elle n'aime rien, que la cour, les bals, les fêtes, la souveraine puissance.

Ethelwood est le favori du roi; elle se laissera aimer par Ethelwood, en attendant.

Édith est une de ces femmes blanches comme le marbre, froides et sans cœur comme lui; une statue de courtisane antique retrouvée dans les fouilles de Pompéi, et qui s'est

animée au jour et au soleil. Elle vit, voilà tout; mais ne lui demandez pas d'aimer.

Il est assez rare que je crée de ces sortes de rôles dans mes livres ou dans mes drames, mais j'avais alors un exemple sous les yeux. L'exemple m'entraîna. Il y a toujours un peu du monde matériel extérieur dans le monde idéal et intérieur de l'artiste.

Elle a dit à Ethelwood qu'elle l'aimait, mais elle ne l'aime point. Derrière Ethelwood, elle a vu le roi.

Le roi aussi l'a vue; c'est la fatalité qui veut qu'on ne puisse voir certaines femmes sans les aimer.

Le roi a vu Édith, et l'aime.

Mais qui est-elle, et comment arriver auprès d'elle? Lui, roi, ne sait rien de tout cela; il lui faut des ministres pour son amour, comme il lui en faut pour son royaume; mais, si Ethelwood l'aide à porter la moitié de sa puissance, Ethelwood l'aidera à porter le poids de cet amour.

Ce qu'Ethelwood avait craint arrive : le roi aime la même femme que lui.

Cette femme, c'est sa vie; il veut la soustraire au roi, à quelque prix que ce soit.

C'est le lendemain qu'il doit venir visiter Édith avec le roi. Il a la nuit devant lui et pour lui, — la nuit, cette fidèle alliée des amants, nous devrions dire cette capricieuse amie, car elle en trahit presque autant qu'elle en sert!

Il part; deux heures après, il est près d'Édith.

Il serre dans sa main un flacon plein de ce puissant narcotique qui n'existe qu'au théâtre, et qu'on ne trouve que chez les pharmaciens de Shakspeare.

En la voyant si belle, si jeune, presque aimante pour la première fois, — car elle pense au roi, tout en caressant Ethelwood, — l'amant hésite même à endormir ce chef-d'œuvre de la création. Le Sommeil, disaient les anciens, est frère de la Mort. Si la sœur allait être jalouse du frère, et allait cueillir, comme une fleur de tombe, l'âme de cette belle enfant pendant son sommeil!

Une ballade que chante Édith sur une vassale épousée par

un roi le décide; le narcotique est versé dans le verre de la jeune fille : à peine l'a-t-elle bu, qu'une langueur mortelle s'empare de toute sa personne; elle se sent engourdir; elle crie, appelle, repousse instinctivement Ethelwood, et s'endort désespérée, croyant qu'elle meurt.

Lui, retourne au palais; le lendemain, quand il reviendra avec le roi, le roi et lui trouveront Édith au tombeau.

Édith est déposée dans le caveau mortuaire; le roi et Ethelwood descendent dans le sépulcre; le roi s'agenouille. Ethelwood reste debout, la main sur le cœur de la jeune fille, craignant que, d'un moment à l'autre, la vie ne reparaisse dans la mort. Il lui semble sentir un léger battement d'artères, il lui semble que le marbre glacé se réchauffe peu à peu... Qu'arriverait-il si Édith allait se réveiller?

Il se fait un prétexte de la douleur du roi, et l'entraîne juste au moment où le cœur d'Édith commence à tressaillir sous sa main.

Édith, restée seule, se réveille comme Juliette; mais, en se réveillant, Juliette trouve là Roméo qui l'attend. Édith est seule avec les morts, avec les terreurs et les superstitions de la jeune fille : elle crie, elle appelle, elle secoue la porte du sépulcre; la porte s'ouvre, Ethelwood paraît.

Pour la première fois, elle se jette dans ses bras, avec l'effusion de la reconnaissance. Ce n'est pas un roi qui lui apporte une couronne, c'est quelque chose de bien plus grand, de bien plus précieux, de bien plus providentiel : c'est un sauveur qui lui apporte la vie.

Pendant quelques secondes, elle l'aime de toute la force de sa vie, qu'elle a cru perdre.

Cette expression est si franche, si vraie, si instantanée, qu'elle trompe le pauvre amant. Il se croit aimé; il croit pouvoir tout dire à la jeune fille.

Le roi l'a vue et est amoureux d'elle.

Alors, pour le public seulement, sous le masque de la fille aimante, commencent à apparaître un à un les traits de la femme ambitieuse.

Ethelwood avoue donc sa ruse à Édith : il lui apprend com-

ment il lui a fait prendre un narcotique, comment il l'a endormie; il lui révèle ce qu'il lui avait caché jusqu'alors, c'est-à-dire qu'il est un des premiers seigneurs de l'État; mais cela ne suffit plus à Édith! il lui raconte que, pendant son sommeil, le roi est descendu dans son caveau, a prié à genoux près de ce corps adoré qu'il prenait pour un cadavre; et que lui, Éthelwood, en proie à toutes les angoisses du désespoir, attendait, un poignard à la main, le premier mouvement d'Édith et le premier soupçon du roi pour poignarder le roi.

Au milieu du récit du pauvre fou, Édith ne suit que sa propre pensée. Le roi l'aime! Pourquoi, au lieu d'être la femme du favori du roi, ne serait-elle pas la femme du roi?...

Le roi, pendant qu'il était sur cette tombe, ne lui a-t-il point passé au doigt son anneau de fiançailles?... Un anneau, c'est une couronne en petit!

Cependant, il faut sortir de cette tombe, qui pèse si fort sur la poitrine d'Édith, et profiter de la nuit pour gagner le château d'Ethelwood. Ethelwood va explorer les environs; puis, si le chemin est solitaire, il reviendra chercher Édith.

Édith reste un instant seule. Cet instant, elle l'emploie à chercher la trace des pieds du roi sur les dalles humides, les traces de sa main sur le marbre glacé. Dans ce court instant, elle dévoile tout son cœur, abîme d'ambition où s'est englouti l'amour.

Ethelwood revient la chercher.

C'est presque à regret qu'elle quitte ce tombeau, où un roi l'a baisée au front, et a passé une bague à son doigt.

A l'acte suivant, on est au château du comte. Édith semble heureuse... Ethelwood est heureux.

On annonce l'arrivée du roi. Que vient-il faire chez le comte?

Édith le saura; car, obligée de se cacher pour ne pas être vue du roi, elle se cachera de manière à ne pas perdre un mot de ce qu'il dira au comte.

Le roi est profondément atteint. Comme tout cœur blessé, son cœur cherche la lutte; la guerre avec la France va offrir

offrir une diversion à sa douleur; il passera sur le continent. Mais il a besoin qu'une main ferme et sûre gouverne ses États en son absence; il a pensé à Ethelwood; Ethelwood sera régent, et, pour le récompenser de son dévouement, bien plus que pour l'attacher aux intérêts du royaume, — sûr comme il l'est de sa loyauté, — il lui donnera sa sœur pour femme.

Ethelwood essaye de repousser ce double honneur: la princesse Éléonor, — je crois qu'elle s'appelait Éléonor, je n'en suis pas bien sûr; mais le nom de la princesse ne fait rien à la chose: en argot de théâtre, cela s'appelle la princesse *Bouche-Trou*; — la princesse Éléonor ne l'aime pas, objecte-t-il. Ethelwood se trompe, la princesse Éléonor l'aime.

Ethelwood refuse tout.

Ce refus étonne d'abord le roi, puis l'irrite... Une querelle s'allume entre le sujet et le roi.

Le sujet porte la main à la garde de son épée.

Dès lors, il a tout encouru, confiscation, dégradation, mort sur l'échafaud.

Ethelwood sera pauvre, Ethelwood renoncera à la noblesse, Ethelwood bravera la mort, mais il n'épousera pas une autre femme qu'Édith.

Le roi sort, défendant à Ethelwood de le suivre: mais Ethelwood est l'hôte du roi; il doit le reconduire jusqu'à la porte du château; il doit lui tenir l'étrier; il doit lui présenter le genou pour monter à cheval.

A peine le roi est-il sorti, et le comte a-t-il disparu derrière lui, qu'une épaisse tapisserie se soulève, et qu'Édith entre en scène.

Elle n'a rien vu, sinon que le roi est jeune et beau: elle n'a rien entendu, sinon qu'il l'aime. Le dévouement d'Ethelwood, son refus d'épouser la sœur du roi, le danger qu'il court, tout cela a glissé sur son cœur comme un souffle sur un miroir.

Elle va à la fenêtre.

Ethelwood, à genoux, présente l'étrier au roi.

Dans ce qui, aux yeux de la noblesse, est un honneur, Édith ne voit, elle, qu'une honte; et, en regardant ce roi, tout couvert d'or et de pierreries, enveloppé des hommages d'un

peuple comme d'un manteau de pourpre, se grandissant de la bassesse de ce qui l'entoure, il lui arrive de murmurer tout bas :

— Si je devenais reine !...

En ce moment, Ethelwood rentre.

Sa résolution est prise, et Édith va la connaître. Il demande une plume, du papier et de l'encre.

C'est son testament de mort qu'il écrit.

— Vas-tu donc mourir? demande Édith.

— Non ; mais je vais enfin te rendre ce que tu as fait pour moi. Je ne t'ai versé que la moitié de la liqueur contenue dans le flacon; le reste était pour moi, au cas où cette liqueur, au lieu d'être un narcotique, eût été un poison.

— Eh bien?

— Eh bien, le reste de la liqueur contenue dans le flacon, je l'ai bu.

Édith pâlit; elle commence à comprendre.

Ce parchemin où Ethelwood a rapidement tracé quelques lignes, il dira à tous que, contre la colère du roi, le comte a cherché un refuge dans la mort.

Comme Édith a été déposée dans son tombeau, Ethelwood sera déposé dans le sien; mais, comme il veillait sur elle, elle, à son tour, veillera sur lui; comme il avait la clef de la mort, elle aura la clef de la vie.

Édith repousse cette idée; elle mesure sa faiblesse, elle pressent son ambition, mais il est trop tard : Ethelwood, en quittant le roi, a pris le narcotique. Il chancelle, il pâlit, il se laisse aller entre les bras d'Édith en lui remettant la clef du tombeau, et en lui disant :

— A demain !

Le lendemain, au lieu de rouvrir à son amant les portes de la vie, Édith vient rapporter au roi sa bague de fiançailles. Le roi croit d'abord voir l'ombre de celle qu'il a aimée; puis, peu à peu, il se rassure; il touche, joyeux, cette main tiède et vivante, qu'il a touchée morte et glacée; il renouvelle à Édith pleine de vie les offres qu'il avait faites à Édith couchée sur le tombeau. La jeune fille était venue chercher le vertige; elle

avait besoin de toutes les promesses de l'ambition pour oublier! Cette clef du tombeau de son amant la brûle comme un fer rouge. Elle s'approche de la fenêtre, demande si la rivière qui coule au-dessous du palais est bien profonde.

— C'est un gouffre qui engloutit tout ce qu'on y jette.

Édith détourne la tête, et, avec un cri étouffé, y laisse tomber la clef en disant :

Que pour l'éternité
L'abîme l'engloutisse, ou le courant l'entraîne!

LE ROI.

Que faites-vous, Édith?

ÉDITH.

Moi ? Rien... Je me fais reine!

J'avais réfléchi deux ans au sujet, et j'avais travaillé quelque chose comme trois ou quatre mois au plan de ce bel ouvrage. J'en étais content en raison, non pas de son mérite, mais de la peine qu'il m'avait coûté : c'est-à-dire que je croyais avoir fait un chef d'œuvre.

Ainsi, pour la première fois de ma vie, — ce fut en même temps la dernière, — invitai-je deux ou trois amis à venir entendre la lecture que j'en devais faire au Théâtre-Français.

J'avais un splendide auditoire.

L'illusion dura jusqu'à la fin du premier acte ; mais, je dois le dire, elle n'alla pas plus loin.

A la fin du premier acte, je sentais déjà que mon chef-d'œuvre ne mordait pas sur le public.

Au second acte, ce fut plus froid encore.

Au troisième, c'était glacé!

Un des plus grands supplices qui soient imposés à un auteur, en expiation de ses pièces, c'est de lire devant un comité venu avec des intentions bienveillantes, et de sentir peu à peu ces intentions se faner, jaunir, tomber à la brise de l'ennui, comme tombent les feuilles d'automne aux brises mortelles de l'hiver.

Ah! qu'on donnerait de choses, dans un pareil moment,

pour ne pas aller jusqu'au bout, pour rouler son manuscrit, tirer sa révérence, et sortir!

Mais point! — malgré le service que l'auteur rendrait à son auditoire, l'auteur est condamné à lire ; l'auditoire, à entendre. Il faut aller jusqu'au bout! il faut descendre, marche à marche, l'escalier de ce sépulcre, plus froid que l'escalier de la mort!

C'était, je le répète, la première fois que la chose m'arrivait; juste punition de mon orgueil!

Je me levai immédiatement après le dernier hémistiche, et je sortis, laissant *Édith aux longs cheveux* sur la table du comité.

Je sentais que, cette fois, ce n'était point un narcotique qu'elle avait pris, comme Juliette, mais que c'était un bel et bon poison qu'elle avait avalé, comme Roméo.

Cependant je n'eus pas le courage de sortir sans avoir une réponse.

Cette réponse, je l'attendis dans le cabinet du régisseur.

Ce fut mademoiselle Mars en personne qui me l'apporta.

Pauvre mademoiselle Mars! elle avait l'air funèbre; on eût dit qu'elle revenait du convoi d'Ethelwood, après avoir été la veille à celui d'Édith. Elle employait toute sorte de circonlocutions pour m'annoncer que le comité ne trouvait pas ma pièce jouable.

Selon elle, il n'y avait là qu'une moitié de pièce.

« Que devenait Édith après avoir jeté la clef dans le gouffre? que devenait Ethelwood, enfermé dans ce tombeau? que devenait la sœur du roi, amoureuse de ce mort vivant?

» Était-il possible que la Providence vît un pareil crime sans s'en mêler? que la justice divine entendît porter une pareille plainte devant elle, et rendît une ordonnance de non-lieu? Il y avait certainement une suite à souder à ce commencement, une seconde partie à accrocher à cette première partie.

» N'y avait-il pas moyen d'utiliser cette sœur du roi? ne pouvait-elle pas représenter le dévouement, comme Édith représentait l'ingratitude? ne pouvait-elle pas, de même que

le roi avait voulu descendre dans le caveau, pour voir sa fiancée morte, ne pouvait-elle pas, elle, descendre dans ce tombeau, pour voir son fiancé mort?

» Ce qui avait failli arriver pour le roi ne pouvait-il pas arriver pour la sœur, c'est-à-dire qu'Ethelwood...? »

Je pris la main de mademoiselle Mars.

— La pièce est faite, lui dis-je : elle s'appellera *Catherine Howard*. — Merci! grâce à vous, je tiens la fin... Où sont mes amis, que je leur annonce cette bonne nouvelle?

Mes amis étaient loin. Ils s'étaient fait montrer une porte dérobée par laquelle ils fussent sûrs de fuir sans me rencontrer.

Le lendemain, je reçus une lettre du secrétaire de la Comédie-Française, qui m'invitait à venir reprendre le manuscrit.

« Flanquez-le au feu! » lui répondis-je.

Je ne sais s'il a fait selon mes instructions; mais ce que je sais, c'est que je ne l'ai jamais revu, et que les seuls vers dont je me souvienne sont les deux et demi que j'ai cités.

On les immola tous, sire : — ils étaient trois mille!

Et voilà comment fut enterrée la belle *Édith aux longs cheveux*.

Nous dirons, dans son lieu et place, comment vint au monde sa sœur, *Catherine Howard*, qui ne valait pas beaucoup mieux qu'elle, et qui mourut à la fleur de son âge, en l'an de grâce 1834.

CCXXXIII

Invasion du choléra. — Aspect de Paris. — La médecine et le fléau. — Proclamation du préfet de police. — Les prétendus empoisonneurs. — Réclame d'Harel. — *Le Mari de la veuve.* — Comment cette pièce fut faite. — Mademoiselle Dupont. — Eugène Durieu et Anicet Bourgeois. — Catherine (non Howard) et le choléra. — Première représentation du *Mari de la veuve.* — Un horoscope qui ne s'est pas vérifié.

Cependant, la France suivait depuis longtemps avec inquiétude la marche du choléra. Parti de l'Inde, il avait pris la route des grands courants magnétiques, avait traversé la Perse, gagné Saint-Pétersbourg, et s'était rabattu sur Londres.

Le détroit seul nous séparait de lui.

Qu'était-ce-donc que la distance de Douvres à Calais pour un géant qui venait de faire trois mille lieues?

Aussi traversa-t-il le détroit d'une seule enjambée.

Je me rappelle le jour où il frappa son premier coup : le ciel était d'un bleu de saphir; le soleil, plein de force. Toute la nature renaissait avec sa belle robe verte et les couleurs de la jeunesse et de la santé sur les joues. Les Tuileries étaient émaillées de femmes, comme l'est une pelouse de fleurs; les émeutes, éteintes depuis quelque temps, laissaient un peu de calme à la société, et permettaient aux spectateurs de se hasarder dans les théâtres.

Tout à coup, cet effroyable cri retentit, poussé par une de ces voix dont parle la Bible, qui passent dans les airs en jetant à la terre les malédictions du ciel.

— Le choléra est à Paris!

On ajoutait :

— Un homme vient de mourir rue Chauchat; il a été littéralement foudroyé!

Il sembla qu'à l'instant même un crêpe s'étendait entre le ciel bleu, le soleil si pur et Paris.

On fuyait dans les rues, on se pressait de rentrer chez soi, on criait : « Le choléra! le choléra! » comme, dix-sept ans auparavant, on criait : « Les Cosaques! »

Mais, si bien qu'on fermât portes et fenêtres, le terrible démon de l'Asie se glissait par les gerçures des contrevents, par les serrures des portes.

Alors, on tenta de lutter contre lui.

La science s'avança et essaya de le prendre corps à corps. Il la toucha du bout du doigt, et la science fut terrassée.

Elle se releva étourdie, mais non vaincue : elle commença à étudier la maladie.

On mourait parfois en trois heures; d'autres fois, il fallait moins de temps encore.

Le malade, ou plutôt le condamné, éprouvait tout à coup un léger frémissement: puis venait la première période du froid, puis les crampes, puis les selles effrayantes et sans fin ; puis la circulation s'arrêtait par l'épaississement du sang; les capillaires s'injectaient; le malade devenait noir et mourait.

Seulement, rien de tout cela n'était positif; les périodes se suivaient, se précédaient, se mêlaient; chaque tempérament apportait sa variété à la maladie.

Au reste, tout cela n'était que symptômes; on mourait avec des symptômes, comme d'une maladie inconnue. Le cadavre était visible; l'assassin invisible! il frappait; on voyait le coup; on cherchait inutilement le poignard.

On médicamenta au hasard; comme un homme surpris par un voleur dans la nuit frappe au hasard au milieu de l'obscurité, espérant atteindre ce voleur, la science espadonna dans les ténèbres.

En Russie, on traitait le choléra par la glace. Les attaques présentaient des symptômes typhoïdes.

On partit de ce point.

Les uns administrèrent des toniques, c'est-à-dire du punch, du vin chaud, du bordeaux, du madère.

Les autres, n'ayant en vue que les douleurs d'entrailles, traitèrent ces douleurs par les deux systèmes en présence à

cette époque: ceux-ci par le système physiologique de Broussais, qui consistait à saigner les malades, et à leur mettre des sangsues sur l'estomac et sur le ventre : — traitement qui avait pour but de combattre la maladie dans sa nature inflammatoire ; — ceux-là par les opiacés, les calmants, les adoucissants, l'opium, la belladone, l'ellébore : — c'était combattre sinon la maladie, du moins la douleur; — d'autres, enfin, essayaient de réchauffer par les bains de vapeur, les frictions, les fers brûlants.

Quand la période de froid était attaquée à temps, et qu'avec une réaction énergique, on parvenait à la vaincre, le malade, en général, était sauvé.

Toutefois, on n'en sauvait pas un sur dix! C'était tout le contraire de la dîme.

Le fléau frappait de préférence sur les classes pauvres, mais n'épargnait pas les riches. Les hôpitaux s'encombraient avec une effroyable rapidité.

Un homme tombait malade chez lui ; deux voisins le posaient sur une civière, et le portaient à l'hôpital le plus rapproché.

Souvent, avant d'arriver, le malade était mort, et l'un des porteurs, sinon tous les deux, prenait sa place sur la civière.

Un cercle de visages épouvantés se formait autour du mort; un cri retentissait au milieu de cette foule : un homme, une de ses mains à sa poitrine, l'autre à ses entrailles, se tordait comme un épileptique, tombait à terre, se roulait sur le pavé, devenait bleu, et expirait.

La foule se dispersait terrifiée, levant les bras au ciel, tournant la tête en arrière, fuyant pour fuir, car le danger était partout ; elle ne comprenait rien aux distinctions que les médecins établissaient entre ces trois mots : épidémique, — endémique, — contagieux.

Les médecins étaient des héros! Jamais général sur le champ de bataille le plus sanglant ne courut dangers pareils à ceux auxquels s'exposait l'homme de science debout au milieu de l'hôpital, ou allant par la ville de lits en lits.

Les sœurs de charité étaient des saintes, parfois des martyres.

Les bruits les plus étranges couraient, venant on ne savait d'où, et étaient répétés par le peuple avec des imprécations et des menaces.

On disait que c'était le gouvernement qui, pour se débarrasser d'un surcroît de population encombrant Paris, faisait jeter du poison dans les fontaines et dans les brocs des marchands de vin. Paris semblait atteint de folie; ceux-là mêmes à qui leur fonction faisait un devoir de le rassurer l'épouvantaient.

Le 2 avril, le préfet de police, M. Gisquet, adressait aux commissaires de police la circulaire suivante :

« Monsieur le commissaire,

» L'apparition du choléra-morbus dans la capitale, source de vives inquiétudes et d'une douleur réelle pour tous les bons citoyens, a fourni aux éternels ennemis de l'ordre une nouvelle occasion de répandre parmi la population d'infâmes calomnies contre le gouvernement : ils ont osé dire que le choléra n'était autre chose que l'empoisonnement effectué par les agents de l'autorité pour diminuer la population, et détourner l'attention générale des questions politiques.

» *Je suis informé que, pour accréditer ces atroces suppositions, des misérables ont conçu le projet de parcourir les cabarets et les étals de boucherie avec des fioles et des paquets de poison, soit pour en jeter dans les fontaines ou les brocs, ou sur la viande, soit simplement pour en faire le simulacre, et se faire arrêter en flagrant délit par des complices qui, après les avoir signalés comme attachés à la police, favoriseraient leur évasion, et mettraient ensuite tout en œuvre pour démontrer la réalité de l'odieuse accusation portée contre l'autorité.*

» Il me suffira, monsieur, de vous signaler de pareils desseins pour vous faire sentir la nécessité de redoubler de surveillance sur les établissements de marchands de liquides et

les boutiques des bouchers et vous engager à prévenir les habitants contre des attentats qu'ils ont personnellement un puissant intérêt à prévenir.

» Si des tentatives aussi audacieuses venaient à se réaliser, je n'ai pas besoin de vous dire combien il importerait de saisir les coupables, et de les mettre sous la main de la justice. C'est une tâche dans laquelle vous serez secondé par tous les amis de l'ordre et tous les honnêtes gens.

» Recevez, etc.

» GISQUET. »

Une heure après l'apparition d'une pareille circulaire, on eût dû mettre le préfet de police en accusation.

On n'en fit rien.

M. Gisquet répondait à une stupidité par une calomnie.

Ce n'étaient plus les agents du gouvernement qui empoisonnaient les fontaines et les brocs des marchands de vin, pour décimer la population, et détourner l'attention des affaires politiques : — c'étaient les républicains qui jetaient des fioles de poison sur les étals des bouchers, pour dépopulariser le gouvernement de Louis-Philippe !

On pouvait comprendre la première accusation : elle venait de l'ignorance ; mais la seconde ! la seconde, qui venait de l'autorité, et de quelle autorité ! de celle qui devait être la mieux instruite sur ces sortes d'affaires !

Le peuple ne demandait qu'à ne pas croire à la présence de la peste : cet ennemi invisible qui frappait du sein des nuées l'irritait par son invisibilité.

Il se refusait à croire que l'on mourût d'un empoisonnement aérien, par un ciel si pur, avec un soleil si radieux.

Une cause matérielle, visible, palpable faisait bien mieux son affaire ; — sur cette cause, au moins, il pouvait se venger.

Des placards contenant à peu près les mêmes accusations avaient été affichés.

Le même jour, des rassemblements eurent lieu autour des placards ; puis on se porta aux barrières.

De pauvres malheureux furent assommés à coup de bâton, assassinés à coups de couteau, déchirés par les ongles des femmes et les dents des chiens.

On montrait du doigt un homme, on le poursuivait; — atteint, l'homme était mort!

Je vis de loin une de ces terribles exécutions.

La foule se ruait vers la barrière; on comptait les têtes par milliers; chacun était une vague de cet océan irrité; grand nombre de garçons bouchers avec leur tabliers tachés de sang étaient mêlés à l'effroyable marée : chaque tablier, au milieu de tous ces flots, semblait une vague d'écume.

Paris menaçait de devenir mieux qu'un grand charnier : il menaçait de devenir un immense abattoir.

Le préfet fut forcé de se rétracter et de reconnaître qu'un assassin, un meurtrier, un empoisonneur qui échappait à toutes les recherches avait rompu son ban, et se cachait dans Paris.

Cet assassin, ce meurtrier, cet empoisonneur, c'était le choléra!

Oh! qui a vu Paris à cette époque ne l'oubliera jamais, avec son ciel implacablement bleu, son soleil railleur, ses promenades désertes, ses boulevards solitaires, ses rues sillonnées par des corbillards, et hantés par des fantômes.

Les salles de spectacle semblaient d'immenses tombeaux. Harel fit mettre cette réclame dans les journaux pendant les représentations de *Dix Ans de la vie d'une femme* :

« On a remarqué avec étonnement que les salles de spectacle étaient les seuls endroits publics où, quel que fût le nombre des spectateurs, aucun cas de choléra ne s'était encore manifesté. Nous livrons ce fait INCONTESTABLE à l'investigation de la science. »

Pauvre Harel! il avait encore de l'esprit quand personne non-seulement n'en avait plus, mais ne songeait même plus à en avoir!

A ce moment, les journaux accusaient jusqu'à sept ou huit cents morts par jour!

Chose étrange! les autres maladies semblaient avoir dis-

paru; elles s'arrêtaient stupéfaites; la mort n'avait plus qu'une manière de frapper.

On quittait un ami le soir; on lui serrait la main en lui disant : « Au revoir! » Le lendemain, une voix qui venait on ne savait d'où, de l'abîme, murmurait à votre oreille :

— Tu sais bien, un tel?

— Oui... Eh bien?

— Il est mort!

On avait dit *au revoir*, c'était *adieu* qu'à tout hasard il eût fallu dire.

Bientôt les bières manquèrent; dans ce terrible *steeple-chase* entre la mort et les faiseurs de cercueils, les faiseurs de cercueils furent distancés.

On entassa les cadavres dans des tapissières; on en roulait dix, quinze, vingt à l'église. Les parents suivaient le char commun, ou ne le suivaient pas. Chacun savait le numéro de son mort, et pleurait ce numéro-là. On disait une messe collective; puis, la messe dite, on prenait le chemin du cimetière, on versait le contenu de la tapissière dans la fosse commune, et l'on recouvrait le tout d'un linceul de chaux.

Le 18 avril fut le point culminant de la première période. Le chiffre monta à près de mille!

A cette époque, je demeurais, comme je l'ai dit, rue Saint-Lazare, dans le square d'Orléans, et je voyais, de ma fenêtre, passer chaque jour cinquante ou soixante convois se rendant au cimetière Montmartre. Ce fut avec cette perspective devant les yeux que je fis une de mes comédies les plus gaies : *le Mari de la veuve*.

Voici comment la pièce fut faite.

Mademoiselle Dupont, l'excellente soubrette de la Comédie-Française, qui riait avec des lèvres si roses et de si blanches dents; mademoiselle Dupont, la Martine la plus effrontée que j'aie jamais vue, avait obtenu une représentation à bénéfice.

Je l'avais connue chez Firmin plutôt qu'au théâtre; elle n'avait jamais joué dans aucune de mes pièces.

Un matin, — c'était, autant que je puis me rappeler, la

veille même du 29 mars, jour où devait éclater le choléra, — elle se présenta chez moi.

Tout était prêt pour sa représentation à bénéfice; elle venait seulement me demander pour elle une scène épisodique.

Nous étions au samedi, je crois; la représentation devait avoir lieu le mardi ou le mercredi suivant. Il n'y avait pas de temps à perdre.

Je suis stupide à l'endroit des choses d'à-propos; et cependant, comment refuser à la charmante soubrette une demande de si peu d'importance?

— Remettez la représentation à samedi, lui dis-je, et, au lieu d'une scène, je vous ferai une comédie en un acte.

— Vous y engagez-vous?

— D'honneur!

— Je vais voir si c'est possible, et, dans une heure, je suis ici.

Vingt minutes après, je recevais de mademoiselle Dupont un billet qui m'annonçait qu'elle avait obtenu un sursis de douze jours, et qui m'invitait à faire dans la pièce un rôle pour mademoiselle Mars.

J'étais à peu près brouillé avec mademoiselle Mars, depuis *Antony*, et elle n'était pas fâchée de se raccommoder avec moi.

J'avais un ami, homme d'infiniment d'esprit, chef ou sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur; — cet ami s'est même fait un nom depuis dans l'administration. Il s'appelait et, par bonheur, s'appelle encore Eugène Durieu.

Deux ou trois fois, depuis un an, je l'avais rencontré, et, chaque fois, il m'avait raconté quelque sujet de pièce, tantôt en un acte, tantôt en deux actes, tantôt en trois actes. Jamais, cependant, je ne sais pourquoi, nous n'avions rien arrêté.

Je lui écrivis; il accourut.

— Passons la revue de vos sujets, lui dis-je; j'ai besoin d'une pièce en un acte pour la représentation à bénéfice de mademoiselle Dupont.

— Êtes-vous fou? elle est affichée pour mardi prochain!

— Elle est retardée de huit jours.

— Et vous croyez que, d'ici là, la pièce pourra être écrite, lue, distribuée, apprise et jouée ?

— J'en fais mon affaire.

— Bon !

— Un jour pour écrire la pièce, un jour pour la recopier, un jour pour la lire ; il restera encore sept jours pour les répétitions ; c'est du luxe !

Eugène Durieu reconnut la justesse du calcul, et me vida son sac.

Nous nous arrêtâmes au sujet du *Mari de la veuve ;* mais le plan était loin d'être fait.

— Écoutez ! dis-je à Durieu, il est midi ; j'ai affaire jusqu'à cinq heures. Anicet Bourgeois désire avoir ses entrées au Théâtre-Français ; pourquoi ? je n'en sais rien : un caprice ! Allez le trouver de ma part ; débrouillez avec lui le scénario ; revenez ensemble à quatre heures et demie, nous dînerons. Dans la soirée, nous ferons le numérotage des scènes ; je pourrai me mettre à la pièce cette nuit ou demain matin, et, en tout cas, à quelque heure que je m'y mette, vingt-quatre heures après celle où je m'y serai mis, elle sera finie.

Durieu partit tout courant. Je rentrai à cinq heures, comme j'avais dit, et trouvai mes deux collaborateurs à la besogne. Le terrain n'était pas encore déblayé : je vins à la rescousse.

Ils me quittèrent à minuit, me laissant un numérotage de scènes à peu près complet.

Le lendemain, ainsi que je m'y étais engagé, je me mis à l'œuvre.

J'en étais à ma troisième ou quatrième scène, quand la femme de chambre entra tout effarée, et pâle comme une morte.

— Ah ! monsieur ! monsieur ! monsieur ! dit-elle.

— Eh bien, qu'y a-t-il, Catherine ?

— Ah ! monsieur, il y a... Mon Dieu ! mon Dieu !

— Après ?

— Il y a que le choléra... Ah ! monsieur, j'ai des crampes !

— Le choléra est à Paris ?

— Oui, monsieur, il y est, le gredin !

— Diable ! Et c'est sûr, ce que vous me dites là ?

— Un homme vient de mourir, rue Chauchat, monsieur. Il n'y a qu'un quart d'heure qu'il est mort, et il est déjà noir comme un nègre !

— Comment l'a-t-on traité?

— Par les frictions, monsieur ; mais rien n'y a fait... Noir, monsieur ! tout noir !

— On l'aura peut-être frotté avec une brosse à cirage.

— Oh! monsieur, pouvez-vous plaisanter!... Rue Chauchat, monsieur ! rue Chauchat !

En effet, la rue Chauchat est voisine de la rue Saint-Lazare. Qui empêchait le choléra, en sortant de la rue Chauchat, de passer par la rue Saint-Lazare, et, en passant par la rue Saint-Lazare, de frapper à ma porte ?

— Si le choléra sonne, n'ouvrez pas, Catherine ! repris-je ; je vais aller voir ce qui se passe.

Je pris mon chapeau, et sortis.

C'est alors que je vis se dérouler sous mes yeux le spectacle de terreur que j'ai essayé de peindre.

Je rentrai, assez mal disposé, je l'avoue, à faire de la comédie, et j'écrivis à mademoiselle Dupont :

« Ma belle Martine,

» Je présume qu'en arrêtant le jour de votre représentation, vous aviez compté sans le choléra.

» Il vient d'arriver de Londres, et a débuté, il y a deux heures, rue Chauchat.

» Son début fait un tel bruit, qu'il nuirait, j'en ai peur, à votre recette.

» Que dois-je faire à l'endroit de la comédie en un acte?

» A vous, quand même.

» ALEX. DUMAS. »

On trouva mademoiselle Dupont chez elle, et, par le messager qui avait porté ma lettre, je reçus la réponse suivante :

« Mon cher Dumas,

» Il y a si longtemps que ma représentation traîne, que je veux en finir d'une façon ou de l'autre.

» Faites donc toujours la pièce, je vous en supplie; elle ira quand elle ira.

» Toute à vous.

» DUPONT. »

Je me remis donc au *Mari de la veuve*.

Comme je l'avais promis, la pièce fut faite en vingt-quatre heures.

Le rôle principal plut à mademoiselle Mars, qui l'accepta.

Sa présence dans une pièce était une garantie de rapidité.

En effet, nous avons déjà dit quelle était la probité de mademoiselle Mars à l'endroit du théâtre et des auteurs. Elle vint exactement aux répétitions, malgré le choléra, et me fit enrager pour une pièce en un acte comme elle eût pu le faire pour une pièce en cinq actes. Chaque jour, elle trouvait quelque chose à corriger; j'emportais la pièce, et je faisais la correction chez moi.

Voilà comment *le Mari de la veuve* fut fait, avec cette perspective funèbre dont je vous parlais tout à l'heure.

La pièce, d'ailleurs, était adorablement montée : les cinq rôles qu'elle comporte étaient remplis par mademoiselle Mars, Monrose, Anaïs, Menjaud et mademoiselle Dupont.

Au jour dit, la pièce passa. Le choléra nous avait fait une rude concurrence; il n'y avait pas cinq cents personnes dans la salle.

La pièce eut un succès médiocre, et attrapa même un coup de sifflet.

Menjaud, après avoir reçu une averse, rentrait, en se secouant, au château.

« — Quel temps! disait-il, me voilà trempé comme du vin de collége! »

Un spectateur siffla; un maître de pension, sans doute.

Le mot, au reste, n'était pas de moi; je l'avais entendu dire

à Soulié quelques jours auparavant, et je l'avais utilisé, le trouvant drôle.

Ce me fut une nouvelle preuve de cette vérité, que ce qui s'encadre admirablement dans l'esprit de l'un jure dans celui de l'autre.

Je cherche dans tous les journaux le compte rendu de la représentation, et je n'en trouve de trace que dans l'*Annuaire historique* de Lesur, et dans la *Gazette de France*.

Mes lecteurs me permettront de mettre sous leurs yeux cette double appréciation que la critique fait de l'ouvrage; elle est courte et sincère. Voici celle de Lesur :

« THÉATRE-FRANÇAIS. — Représentation au bénéfice de mademoiselle Dupuis... »

D'abord, Lesur se trompe : c'est *de mademoiselle Dupont* qu'il eût fallu dire.

« *Le Mari de la veuve*, comédie en un acte en prose, par M***.

» Jamais, peut-être, salle de spectacle n'offrit un aspect plus triste et une assemblée moins nombreuse un jour de représentation à bénéfice. Le choléra avait envahi Paris; la ville était en proie à la terreur, l'émeute courait les rues, le rappel battait à l'heure de l'ouverture des bureaux. Il n'y eut donc, ce soir-là, que très-peu de spectateurs assez hardis pour aller respirer le camphre et le chlore dans la solitude du Théâtre-Français, et juger par eux-mêmes du mérite de la pièce nouvelle. Sous ce rapport, les absents n'ont guère perdu.

» Quelques détails agréables, quelques mots spirituels et le talent de mademoiselle Mars doivent soutenir ce léger ouvrage pendant *une dizaine de représentations*.

» L'auteur, qui, sans doute, ne s'aveuglait pas sur l'importance de sa pièce, a gardé l'anonyme. »

Et d'un! — Passons à la *Gazette de France.*

« On a donné dernièrement une petite comédie : *le Mari de la veuve*, de M. Alexandre Dumas, laquelle, quoique écrite avec assez de rapidité et de naturel dans le dialogue, n'offre que fort peu de bon sens dans l'intrigue et de vérité dans les caractères; mais cette pièce est si agréablement jouée par Monrose, Menjaud, mademoiselle Mars et mademoiselle Dupont, qu'elle devient fort amusante, et fait beaucoup rire ceux qui ont l'esprit de se moquer des quolibets et de l'indifférence silencieuse des petits journaux contre le Théâtre-Français, et d'aller plus souvent à ce théâtre qu'à *Atar-Gull* ou à *Madame Gibou.* »

La pièce a aujourd'hui plus de trois cents représentations.

CCXXXIV

Mon régime contre le choléra. — Je suis atteint par l'épidémie. — J'invente l'éthérisation. — Harel vient me proposer *la Tour de Nesle.* — Le manuscrit de Verteuil. — Janin et la tirade des *grandes dames.* — Première idée de la *scène de la prison.* — Mes conditions avec Harel. — Avantages faits par moi à M. Gaillardet. — Le spectateur de l'Odéon. — Les auteurs connus et les auteurs inconnus. — Ma première lettre à M. Gaillardet.

Le choléra allait son train; mais on en était arrivé à s'habituer au choléra.

En France, on s'habitue à tout, — hélas!

On avait même dit que la meilleure manière de combattre le choléra, c'était de n'y point penser, de vivre comme d'habitude, si l'on pouvait.

Ce régime m'allait très-bien à l'époque dont il est question. J'écrivais *Gaule et France*, ouvrage qui me fatiguait beaucoup comme recherches; de sorte que je n'étais pas fâché d'oublier un peu, le soir, mon travail du matin.

Il en résultait que, chaque soir, j'avais quelques amis : Fourcade, Collin, Boulanger, Liszt, Châtillon, Hugo parfois, Delanoue presque toujours. — On causait, on parlait art; parfois on décidait Hugo à dire des vers; Liszt, qui jamais ne se faisait prier un seul instant, frappait de toutes ses forces sur un mauvais piano qu'il injuriait tout en le mettant en cannelle, et la soirée s'écoulait sans qu'on pensât plus au choléra que s'il eût été à Pétersbourg, à Bénarès ou à Pékin.

D'ailleurs, on avait fait le calcul que, cinq cents trépassés par jour sur un million d'hommes, ce n'était pas tout à fait un mort par mille vivants, et l'on avait, à tout prendre, bien plus de chances d'être un des mille vivants que d'être le mort.

Ce calcul, comme on le voit, était on ne peut plus rassurant.

Au milieu de tout cela, Harel, qui était en froid avec Hugo, venait de temps en temps me tourmenter pour lui faire une pièce. Il prétendait que le moment était on ne peut plus favorable, qu'il n'y avait de succès nulle part, et que le premier qui aurait un succès, en pareille circonstance, l'aurait de cent représentations.

Quant au choléra, il le traitait de mythe, l'assimilait aux fantômes de Sémiramis et d'Hamlet, et avait mis un morceau de papier dans sa tabatière pour ne point oublier qu'il était à Paris.

L'objet pour lequel il me poursuivait avec cet acharnement était un drame intitulé *la Tour de Nesle*, dans lequel il y avait, disait-il, une idée à révolutionner tout Paris.

Je repoussais le tentateur avec énergie en lui disant que le même sujet m'avait déjà été proposé deux fois : une par Roger de Beauvoir, auteur de *l'Écolier de Cluny;* l'autre par Fourcade, qui, à cette époque, voulait faire de la littérature.

Henri Fourcade était le frère de ce Fourcade, mon vieil ami, dont j'ai déjà parlé à propos de mes premières amours à Villers-Cotterets; qui, on se le rappelle, dansait si bien, et — luxe dont j'avais été étourdi — avait dans sa poche, en allant au bal, une paire de gants de rechange.

Un soir donc que nous venions de rire, de causer, de dire

des vers, de faire de la musique et de souper, comme j'allais reconduire mes amis, et que je les éclairais du haut de mon palier, je me sentis pris d'un léger tremblement dans les jambes; je n'y fis point attention, je m'appuyai sur la rampe, moitié pour éclairer ceux qui descendaient, moitié pour me soutenir moi-même, et leur criai un sonore et franc *Au revoir!*

Puis, le bruit des pas s'étant éteint dans la cour, je me retournai pour rentrer.

— Oh! monsieur, me dit Catherine, comme vous êtes pâle!

— Bah! vraiment, Catherine? fis-je en riant.

— Que monsieur se regarde dans une glace, et il verra.

Je suivis le conseil de Catherine, je me regardai dans une glace.

J'étais fort pâle, en effet.

En même temps, je me sentis pris d'un frisson qui, peu à peu, tournait au grelottement.

— C'est drôle, dis-je, j'ai froid.

— Ah! monsieur, s'écria Catherine, c'est comme cela que ça commence.

— Quoi, Catherine?

— Le choléra, monsieur.

— Vous croyez donc que j'ai le choléra, Catherine?

— Oh! pour sûr, monsieur... Ha!

— Alors, Catherine, ne perdons pas de temps : un morceau de sucre trempé dans l'éther, et le médecin!

Catherine sortit, se heurtant à tous les meubles, et criant :

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! monsieur qui a le choléra!

Pendant ce temps, comme je sentais que les forces me manquaient rapidement, je m'approchai de mon lit, je me dévêtis aussi vite que possible, et je me couchai.

Je grelottais de plus en plus.

Catherine rentra; la pauvre fille avait à peu près perdu la tête : au lieu de m'apporter un morceau de sucre trempé dans l'éther, elle m'apportait un verre à malaga plein d'éther.

Quand je dis plein, par bonheur la main lui avait tremblé, et le verre n'était plus qu'aux deux tiers.

Elle me le présenta.

A plus juste titre qu'elle, je ne savais guère, de mon côté, ce que je faisais; ne me souvenant plus de ce que je lui avais demandé, ignorant le contenu du verre qu'elle me présentait, je le portai à mes lèvres, et j'avalai d'un seul trait la valeur d'une once d'éther.

Il me sembla que j'avalais l'épée de l'ange exterminateur!

Je poussai un soupir, fermai les yeux, et tombai la tête sur l'oreiller. Jamais chloroforme n'avait produit un effet plus rapide. A partir de ce moment, et pendant les deux heures que dura mon évanouissement, je n'eus plus conscience de rien; seulement, quand je rouvris les yeux, j'étais dans un bain de vapeur qu'à l'aide d'un conduit, mon médecin m'administrait sous mes couvertures, tandis qu'une bonne voisine me frottait, par-dessus les draps, avec une bassinoire pleine de braise.

Je ne sais pas ce qu'il adviendra de moi en enfer, mais je n'y serai jamais plus près d'être rôti que je ne le fus cette nuit-là.

Je passai cinq ou six jours sans pouvoir mettre le pied hors de mon lit; j'étais littéralement roué.

Tous les jours, on me remettait la carte d'Harel; seulement, à lui comme aux autres, on répondait que je ne recevais pas.

Lorsque je rouvris ma porte, la première chose que j'aperçus par l'entre-bâillement, ce fut sa souriante et spirituelle figure.

— Et le choléra, lui demandai-je, y croyez-vous?

— Il est parti!

— Vous en êtes sûr?

— Il ne faisait pas ses frais... Ah! mon ami, le bon moment pour lancer un drame!

— Vous croyez?

— Il va y avoir une réaction en faveur des théâtres; d'ailleurs, vous avez vu ce que j'ai fait mettre dans les journaux?

— Oui, à l'endroit des salles de spectacle, où aucun cas de

choléra n'a jamais été constaté... Mon cher Harel, vous êtes l'homme le plus spirituel du XIXe siècle!

— Eh! non!

— Pourquoi cela?

— Vous le voyez bien, puisque je ne puis pas vous déterminer à me faire une pièce.

— En conscience, suis-je en état?

— Vous?...

Il haussa les épaules.

— J'ai une fièvre de tous les diables.

— Elle vous tiendra lieu d'inspiration.

— Mais, enfin, voyons, qu'est-ce que c'est que votre pièce?

— Eh bien, je vais vous dire la vérité.

— Vrai?

— Parole d'honneur.

— Harel! Harel! Harel!

— Que vous êtes bête!

— Vous voyez bien que je ne vous le fais pas dire.

— Mais si, vous me le faites dire; et c'est ce qui prouve votre esprit, puisque vous me rendez stupide.

— Voyons, trêve de marivaudage! Nous disons...?

— Nous disons qu'un jeune homme de Tonnerre, nommé Frédéric Gaillardet, m'a apporté un manuscrit où il y a une idée; mais il n'a jamais fait de théâtre : ce n'est point écrit, dramatiquement parlant. Je n'en ai pas moins traité avec lui; j'avais mon projet.

— Voyons votre projet.

— Depuis longtemps, Janin a envie de faire du drame.

— Bon!

— J'ai dit : « Voilà l'occasion toute trouvée! » Je lui ai porté le manuscrit de mon jeune auteur.

— Après?

— Il l'a lu.

— Eh bien?

— Il a reconnu comme moi qu'il y avait un drame.

— Et ce drame?...

— Il l'a cherché pendant six semaines, et ne l'a point trouvé.

— Alors, il n'a rien ajouté au manuscrit primitif?

— Si fait, il l'a récrit.

— Ensuite?

— C'est mieux écrit, mais ce n'est pas plus jouable.

— De sorte que voilà déjà deux auteurs?

— Ne vous inquiétez pas de Janin.

— Pourquoi cela?

— Parce que, ce matin, manuscrit à lui, manuscrit à M. Gaillardet, il a tout pris à brassée, et a tout jeté sur le canapé de Georges en me disant : « Allez au diable, vous et votre drame! »

— Alors, vous êtes venu à moi; merci!

— Qu'est-ce que cela vous fait, mon ami? Lisez cela.

— Mais je vous dis que je suis très-faible, que je ne puis pas même lire.

— Je vous enverrai Verteuil; il vous lira la pièce : il lit très-bien.

— Et je n'aurai pas de désagrément avec votre jeune homme?

— Un mouton, mon cher!

— Je comprends, et vous voulez le tondre?

— Il n'y a pas moyen de parler sérieusement avec vous.

— Envoyez-moi Verteuil.

— Quand?

— Quand vous voudrez.

— Dans une heure, il sera ici.

— Eh bien, vous vous en allez?

— Je n'ai garde de rester.

— Pourquoi cela?

— Vous n'auriez qu'à vous dédire.

— Oh! je ne m'engage à rien.

— C'est inutile, puisque vous vous êtes engagé.

— A quoi?

— A me livrer la pièce faite dans quinze jours.

— Harel!

— Soignez le rôle de Georges.

— Harel!

— Adieu.

Harel était parti.

— Ah! l'animal! murmurai-je en retombant sur mon oreiller, il me donnera une rechute.

Une heure après, comme l'avait dit Harel, Verteuil était à la maison.

Il croyait me trouver levé et convalescent; il me trouva au lit, brûlé de fièvre, et maigri de vingt-cinq livres.

Je lui fis peur.

— Oh! me dit-il, vous n'allez pas travailler dans cet état?

— Que diable voulez-vous, mon cher! puisque Harel l'exige!

— Non, je remporte le manuscrit, et je dis à mademoiselle Georges que c'est impossible, à moins de vous tuer.

— Y a-t-il quelque chose dans ce manuscrit?

— Sans doute, il y a quelque chose; mais...

— Mais quoi?

— Dame! vous verrez... Je n'ose pas dire.

— Alors, laissez-moi cela; je le lirai.

— Quand?

— A mon loisir. Est-ce bien écrit, au moins?

— C'est recopié par moi?

— Bon!

— Je ne vous ai apporté que la copie du manuscrit de Janin, pour que vous perdiez le moins de temps possible.

— Y a-t-il une grande différence entre les deux manuscrits?

— Comment l'entendez-vous?

— Au fond.

— C'est la même chose, à part une ou deux tirades ajoutées par Janin.

— Et dans la forme?

— Dame! il y a le style, vous savez, c'est pimpant, brillant, cassant.

— Je verrai cela.

— Quand voulez-vous que je revienne?

— Revenez demain.

— A quelle heure?

— Vers midi.

— A demain midi; reposez-vous d'ici là.

— Je tâcherai... Adieu.

— Adieu.

Il me donna la main.

— Prenez garde! vous avez une fièvre de cheval.

— C'est bien là-dessus que je compte. Mille tendresses à Georges; qu'elle soit tranquille : s'il y a un rôle pour elle, il faudra bien qu'il vienne ou qu'il dise pourquoi.

— Vous n'avez pas autre chose à lui faire dire?

— Que je l'aime de tout mon cœur, c'est tout.

Et Verteuil sortit, me laissant seul avec la fièvre et la copie du manuscrit de Janin.

Encore une fois, je le répète, — et ces quelques lignes, c'est à M. Frédéric Gaillardet que je les adresse, — Dieu me garde, après vingt et un ans écoulés, d'avoir l'apparence d'une intention hostile pour un homme qui m'a fait l'honneur de risquer sa vie contre la mienne, et d'échanger avec moi un coup de pistolet; mais je dois, selon ma franchise accoutumée, raconter les choses comme elles se sont passées, bien certain que, s'il le fallait, aujourd'hui encore, les souvenirs de Bocage, de Georges, de Janin, de Verteuil seraient d'accord avec les miens.

Cette déclaration faite, je reprends mon récit.

Resté seul, je commençai la lecture du manuscrit.

La pièce débutait par le second tableau, c'est-à-dire par le monologue d'Orsini. — Au reste, à peu de chose près, ce second tableau, alors le premier, resta ce qu'il était.

Il n'y avait, comme me l'avait dit Verteuil, et comme je le reconnus plus tard moi-même, entre le manuscrit de M. Gaillardet et celui de Janin d'autre différence que le style. Janin, on le sait, sous ce rapport, est un maître devant lequel les petits s'inclinent, et que les grands saluent.

Cependant, une tirade entière, la plus brillante peut-être

de tout le drame, appartenait à Janin : c'était celle des *grandes dames*.

Le premier défaut qui me frappa dans l'ouvrage, moi homme de théâtre, c'est que, la pièce commençant au second tableau, aucun des personnages n'était connu, aucun des caractères ne se trouvait exposé; de sorte que, tout en lisant ce tableau, c'est-à-dire celui de la tour, le tableau de la taverne commença de m'apparaître comme dans un nuage.

Je ne m'y arrêtai point : ce n'était pas le moment. Je commençai le second; mais je proteste que je n'allai pas plus loin que la huitième ou dixième page. Le drame déviait complétement de la route qu'à mon avis il devait suivre.

Ce qui ressortit pour moi comme l'essence du drame, ce fut la lutte entre Buridan et Marguerite de Bourgogne, entre un aventurier et une reine, l'un armé de toutes les ressources de son génie, l'autre de toutes les puissances de son rang.

Il allait sans dire que le génie devait naturellement triompher de la puissance.

Ensuite, j'avais depuis longtemps en tête une idée qui me semblait des plus dramatiques; je voulais arriver à mettre cette situation sous les yeux du public :

Un homme arrêté, condamné, couché, sans ressource et sans espérance, au fond d'un cachot; un homme qui sera perdu si son ennemi a le courage de ne pas venir jouir de son abaissement, et de le faire empoisonner, étrangler ou poignarder dans son coin, cet homme sera sauvé si cet ennemi cède au désir de venir l'insulter une dernière fois; car, avec la parole, seule arme qui lui reste, il l'épouvantera à ce point que son ennemi déliera peu à peu les chaînes de ses bras et le carcan de son cou, lui ouvrira la porte qu'avec tant de soin il avait fait fermer sur lui, et l'emmènera en triomphe, lui qui, s'il sortait jamais de ce sépulcre anticipé, semblait n'en devoir sortir que pour monter sur l'échafaud.

La lutte entre Marguerite de Bourgogne et Buridan me donnait cette situation. Je ne la laissai point échapper, comme on le comprend bien. C'est ce qu'on appela depuis la *scène de la prison*.

Cela trouvé, je ne m'inquiétai plus du reste. J'écrivis à Harel que j'étais tout à lui pour *la Tour de Nesle*, et le priai de venir me trouver afin de régler les conditions auxquelles ce nouveau drame serait fait.

Il faut que j'explique au public ce que j'entendais par régler les conditions.

Je désirais, puisque Janin se retirait loyalement — plus que loyalement, généreusement, — de la collaboration, je désirais que M. Gaillardet, qui avait un instant abandonné sa moitié à Janin, rentrât dans sa moitié.

Voici quels étaient à cette époque, à moins de traité particulier, les droits d'auteur au théâtre de la Porte-Saint-Martin, auquel le drame de M. Gaillardet était destiné : quarante-huit francs de droits d'auteur, et vingt-quatre francs de billets par soirée.

Vingt-quatre francs de droits et douze francs de billets avaient, en conséquence, été concédés à Janin.

Janin, nous l'avons dit, rendait sa part; je désirais que cette part fît retour à M. Gaillardet, et que mon droit, à moi, fût établi en dehors, et comme si j'étais complétement étranger à l'ouvrage.

Je mettais aussi, comme condition *sine quâ non*, de ne pas me nommer.

Il avait été convenu, dans le traité avec Janin, que Janin se nommerait.

Harel ne fit aucune difficulté de m'accorder ce traité à part ; c'était celui de *Christine* : dix pour cent sur la recette, et trente-six ou quarante francs de billets, je crois.

Il n'y avait rien à dire, puisque le droit était proportionnel ; — faisait-on de l'argent, j'en gagnais; n'en faisait-on pas, je ne pesais sur la recette que dans de légères proportions.

Or, remarquez bien que, à cette époque de choléra, les grandes recettes étaient de deux ou trois cents francs. L'Odéon joua une fois pour un spectateur qui refusa de reprendre son argent, exigea que l'on jouât pour lui, et siffla. Mais, en sifflant, le malheureux avait donné une arme contre lui : le directeur fit venir un commissaire de police, qui, sous pré-

texte que le sifflleur troublait la représentation, le mit à la porte.

Harel, dis-je, ne fit aucune difficulté pour le traité à part; mais il n'en fut pas de même pour l'incognito que je désirais garder : ce fut une véritable lutte que je dus soutenir, et dans laquelle il déploya le luxe éblouissant de son esprit, l'arsenal foudroyant de ses paradoxes.

Je résistai; Harel se retira vaincu.

Il était décidé et signé que j'avais mon traité à part, que je ne me nommerais pas, et que M. Gaillardet, nommé seul le soir de la première représentation et sur l'affiche, toucherait seul la totalité des droits accordés au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à l'époque où M. Gaillardet avait signé son traité; seulement, je me réservais de mettre le drame à mon nom dans mes œuvres complètes.

A partir de ce moment, Verteuil ne me quitta plus. Tous les matins, il venait, et, tant dicté qu'écrit de ma main, tous les soirs, il emportait un tableau.

Après le tableau de la prison, Harel accourut. C'était un chef-d'œuvre qui devait faire pâlir le succès d'*Henri III*. Je ris.

Je devais absolument me nommer; il était impossible que je ne me nommasse pas.

Je me fâchai. Harel s'en alla désespéré.

Les directeurs avaient alors une singulière idée dont ils sont bien revenus depuis : c'est qu'ils faisaient plus d'argent, à mérite égal, avec un nom connu qu'avec un nom inconnu. Je crois qu'ils se trompaient. Plus le nom est connu, plus il soulève de sentiments envieux de la part de la critique; plus il est inconnu, plus la critique l'entoure de bienveillance. La critique, qui ne fait pas d'enfants, ne choie et ne caresse que les orphelins qu'elle peut adopter; mais elle se détourne, irritée et grondeuse, de ceux qui se présentent portés sur les épaules d'un père vigoureux.

Aujourd'hui, les directeurs sont tombés dans l'abus contraire. On a cherché dans les recueils de proverbes toutes les pièces qui n'étaient pas des pièces, — toutes les comédies qui n'étaient pas des comédies, — tous les drames qui n'étaient

pas des drames, — et on les a joués avec plus ou moins de succès.

Cet essai a eu pour but de prouver, je le crois du moins, que l'art dramatique est un art à part; art rare et difficile, — puisque la Grèce ne nous a légué qu'Eschyle, Euripide, Sophocle et Aristophane; Rome, que Plaute, Térence et Senèque; l'Angleterre, que Shakspeare et Sheridan; l'Italie, que Machiavel et Alfieri; l'Espagne, que Lope de Vega, Calderon, Alarcon et Tirso de Molina; l'Allemagne, que Gœthe et Schiller; la France, que Corneille, Rotrou, Molière, Racine, Voltaire et Beaumarchais; c'est-à-dire vingt-trois noms nageant sur un océan de vingt-trois siècles!

En réalité, voici, à mon avis, ce qui arrive :

Il se fait plus de bruit autour de l'ouvrage d'un homme connu; on attend et l'on accueille l'apparition de cet ouvrage avec une curiosité plus grande; mais aussi l'exigence des spectateurs monte à la mesure de la réputation : on se lasse d'entendre appeler un homme *l'Heureux*; comme les Athéniens se lassaient d'entendre appeler Aristide *le Juste;* et la réaction s'opère avec une âpreté d'autant plus rigoureuse que la faveur a été plus grande. Enfin, l'homme qui tombe, s'il est inconnu, ne tombe que de la hauteur de la pièce par laquelle il débute; l'homme connu qui tombe, au contraire, tombe de la hauteur de tous ses succès passés.

J'ai éprouvé la chose pour mon compte : — à trois époques de ma vie, la réaction m'a ébranlé, au point que, pour rester où j'en étais, il m'a fallu faire des efforts plus grands que ceux que j'avais faits pour y monter. Nous ne sommes pas loin de la première de ces époques, et je raconterai cette phase de ma vie avec la même simplicité que je raconte le reste.

Après neuf jours de travail qui devait retarder ma convalescence de plus d'un mois, Verteuil emportait les deux derniers tableaux du drame avec cette lettre pour Harel :

« Cher ami,

» Ne vous inquiétez point de ces deux derniers tableaux.

Ils sont faibles, cela se conçoit : arrivé au bout, la force m'a manqué. Regardez-les comme non avenus, puisqu'ils sont à refaire.

» Mais donnez-moi deux ou trois jours de repos, et soyez tranquille. Je commence à être de votre avis : il y a un énorme succès dans l'ouvrage.

» Tout à vous,

» ALEX. DUMAS. »

Après le quatrième acte, le plus faible de tout l'ouvrage, Harel m'avait écrit :

« Mon cher Dumas,

» J'ai reçu votre quatrième acte.

» Hum! hum! C'est un drôle de corps que votre roi Louis le Hutin! Mais, enfin, il y a de l'esprit à foison, et l'esprit fait tout passer.

» J'attends le cinquième acte.

» Tout à vous,

» HAREL. »

Le cinquième arrivait; seulement, le cinquième était bien autrement mauvais que le quatrième!

Aussi, Harel accourut-il un crêpe à son chapeau, et la tête couverte de cendres. Il était en deuil de son succès.

Tout ce que je pus dire ne le rassura point; il me fallut, le même soir, me remettre au travail.

Le surlendemain, les tableaux étaient refaits, et Harel était rassuré.

Le même jour, tenant à mettre, autant que possible, les procédés de mon côté, j'écrivis à M. Gaillardet :

« Monsieur.

» M. Harel, avec lequel je suis en relations continues d'affaires, est venu me prier de lui donner *quelques conseils*, pour un ouvrage *de vous* qu'il désire monter.

» J'ai saisi avec plaisir cette occasion de faire arriver au théâtre un jeune confrère que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que je désire bien sincèrement y voir réussir. J'ai aplani toutes les difficultés qui se seraient présentées à vous pour la mise en répétition d'un premier ouvrage, et *votre* pièce, telle qu'elle est maintenant, me paraît susceptible d'un succès.

» Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur, que vous en restez *seul* auteur, que mon nom *ne sera point prononcé*; c'est là une condition sans laquelle je reprendrais de l'ouvrage ce que j'ai été heureux d'y pouvoir ajouter.

» Si vous regardez ce que j'ai fait pour vous comme un service, permettez-moi de vous le *rendre*, et non de vous le *vendre*.

» ALEX. DUMAS. »

Et, en effet, à mon point de vue du moins, c'était bien un service *rendu*, puisque, quoique je me substituasse à Janin comme collaborateur, je ne prenais ni les droits d'auteur ni les droits de billets attachés à cette collaboration, et qui, dans le traité resté entre les mains d'Harel, et en vertu duquel Harel procédait, revenaient à Janin.

Harel avait-il le droit, du consentement de Janin, et sur la prière de Janin, de me substituer à Janin?

Je crois que oui, puisque ma substitution laissait le nom seul de M. Gaillardet sur l'affiche, et lui donnait quarante-huit francs de droits et douze francs de billets, au lieu de vingt-quatre francs de droits et six francs de billets.

M. Gaillardet y gagnait comme argent, puisqu'il recevait le double; M. Gaillardet y gagnait comme réputation, puisqu'il se nommait seul.

Il me reste à prouver que le traité Janin-Gaillardet et Harel était passé sous l'empire de l'ancien traité, accordant seulement quarante-huit francs de droits et douze francs de billets. La chose me sera facile avec deux dates.

Le traité Janin-Gaillardet et Harel avait été signé le 29 mars 1832, et le traité nouveau, qui régit encore aujourd'hui le

théâtre de la Porte-Saint-Martin, n'a été signé entre M. Harel et la commission des auteurs, que le 11 avril suivant.

Je le répète, j'aurais voulu passer sous silence toute cette ridicule querelle de paternité; je vais être forcé de mettre sous les yeux du lecteur des détails qui ne l'intéressent que médiocrement, mais qu'il aurait, cependant, le droit de réclamer si je les passais sous silence.

J'écris l'histoire de l'art pendant la première moitié du XIX^e^ siècle; — je parle de moi comme d'un étranger ; je mettrai les pièces sous les yeux de mon arbitre naturel, c'est-à-dire du public; il jugera sur pièces, comme on dit au palais.

Je ne me donnerai pas raison, je ne donnerai pas tort à M. Gaillardet; j'écrirai pour raconter, et non pour prouver. *Ad narrandum, non ad probandum.*

CCXXXV

Réponse et protestation de M. Gaillardet. — Frédérick et le rôle de Buridan. — Transaction avec M. Gaillardet. — Première représentation de *la Tour de Nesle*. — La pièce et ses interprètes. — Le lendemain d'un succès. — M. ***. — Un *bon* procès en perspective. — Caprice de Georges. — Le directeur, l'auteur et le collaborateur.

Mon étonnement fut grand quand je reçus de M. Gaillardet une réponse qui, au lieu d'un remercîment, était une protestation.

M. Gaillardet m'écrivait que la pièce était à lui seul, lui appartenait en propre; qu'il n'avait jamais entendu et n'entendait jamais avoir de collaborateur.

J'avoue que les bras me tombèrent. La pièce, de l'avis de tout le monde, était injouable telle qu'elle était, et Janin y avait renoncé, reconnaissant tout haut qu'il ne savait qu'y faire pour la rendre meilleure.

Je courus chez Harel. Je ne lui avais pas demandé la communication du traité, et l'avais cru sur parole. Je l'accusai de m'avoir trompé.

Il tira alors le traité de son bureau, et me le fit lire.

Voici quel en était le texte :

« Entre MM. Gaillardet et Jules Janin d'une part ;

» Et M. Harel, directeur de la Porte-Saint-Martin, d'autre part ;

» Il a été convenu ce qui suit :

» MM. Gaillardet et Jules Janin remettent et cèdent à M. Harel, pour être joué sur le théâtre de la Porte-Saint-martin, un drame en cinq actes intitulé *la Tour de Nesle*.

» M. Harel reçoit l'ouvrage, et le fera représenter très-incessamment.

» Fait double à Paris, le 29 mars 1832.

» *Signé :* F. GAILLARDET, J. JANIN, HAREL. »

Puisque MM. Janin et Gaillardet *remettaient* et *cédaient* conjointement leur drame, c'est que M. Gaillardet avait un collaborateur, et que ce collaborateur s'appelait M. Janin.

Or, il avait toujours un collaborateur ; seulement, ce collaborateur ne lui enlevait pas la moitié de ses droits, et ne s'appelait plus ni M. Janin ni autrement, puisqu'il n'était pas nommé.

Je ne puis croire que ce fût la personne de Janin qui fût regrettée par M. Gaillardet ; car lui-même, ainsi qu'on le verra, écrivit plus tard que Janin lui avait été subrepticement imposé.

Harel n'eut point de peine à me convaincre qu'il était dans le droit de m'apporter le drame de M. Gaillardet, puisque le drame lui était *remis* et *cédé*.

Le drame n'eût point été refait par moi, et eût été à refaire, que je ne me fusse certes pas mis à l'œuvre ; mais c'était chose faite en conscience et de bonne foi. Le salut du théâtre, ruiné par les émeutes et le choléra, reposait entièrement sur l'ouvrage. Je fus le premier d'avis qu'il fallait attendre l'arrivée de M. Gaillardet.

Depuis la livraison du premier tableau, d'ailleurs, la pièce était en répétition.

Or, dès les premières répétitions, un incident assez étrange s'était produit.

Les deux rôles principaux avaient été distribués à Georges et à Frédérick; mais, je l'ai dit, le choléra faisait rage.

Frédérick, qui était venu écouter la lecture du premier acte, et qui avait emporté le rôle, avait peur du choléra ; il se tenait à la campagne, et, malgré les billets de répétition, ne donnait pas signe de vie.

Frédérick, homme d'un talent capricieux, violent, emporté, a naturellement dans le caractère de l'emportement, de la violence, du caprice.

C'est le Kean français.

Harel ne pouvait attendre ni la fin de la peur de Frédérick, ni la fin du choléra. Il songea à remplacer l'artiste qui s'obstinait à rester absent. Il jeta les yeux autour de lui.

Bocage était sans engagement: il traita avec Bocage.

Bocage prit son rôle, s'engagea à répéter envers et contre tous les choléras de la terre, rentra chez lui, et se mit à l'étude. Le lendemain, il arrivait au théâtre sans manuscrit : il savait son premier tableau.

Le bruit de ce qui s'était passé arriva à Frédérick; il accourut. Je n'ai jamais vu de désespoir pareil au sien.

Frédérick est un grand artiste, artiste de talent et de cœur; il était blessé à la fois dans son cœur et dans son talent. Il offrit jusqu'à cinq mille francs à Bocage pour que celui-ci lui rendît son rôle, Bocage s'y refusa, et le rôle resta à Bocage.

Ce fut alors une belle chose que votre douleur, Frédérick, et je ne l'oublierai jamais !

Les répétitions continuèrent avec Bocage et mademoiselle Georges.

Un jour, Harel, qui demeurait alors rue Bergère, m'envoya chercher.

M. Gaillardet venait d'arriver, et voici sous quelle impression ; — j'emprunte la chose à lui-même, tant je désire rester en dehors du débat:

« ...Je pars, et, avant de descendre chez moi, j'entre en habit de voyage chez M. Harel.

» — Je suis un homme ruiné ! me dit-il. Je vous ai trompé, c'est vrai. Maintenant, qu'allez-vous faire ?

» — Arrêter la pièce.

» — Vous n'y parviendrez pas ; *j'en change le titre, et je la joue ;* vous m'attaquez en contrefaçon, vol, plagiat, tout ce que vous voudrez. Vous obtiendrez douze cents francs de dommages-intérêts. Si vous laissez jouer, au contraire, vous gagnerez douze mille francs, etc., etc.

» Il disait vrai, car telle est d'ordinaire la protection que nos juges accordent à l'écrivain qu'on dépouille... »

Si je me le rappelle bien, ce fut sur ces entrefaites que j'arrivai. Les dispositions étaient violentes de part et d'autre ; aussi l'explication fut-elle violente.

Nous faillîmes sortir de chez Harel pour aller chercher chacun nos témoins.

Harel intervint, nous calma, et amena M. Gaillardet à signer une transaction par laquelle nous nous reconnûmes de part et d'autre auteurs en commun de *la Tour de Nesle*. Nous nous réservions de la mettre chacun à notre nom seul dans nos œuvres complètes. La pièce devait être jouée et imprimée sous le nom seul de M. Gaillardet ; mais Harel insista pour que son nom fût suivi d'étoiles.

Cet accord signé, les répétitions continuèrent sans encombre.

Au reste, au fur et à mesure qu'elle se débrouillait, la pièce prenait des proportions gigantesques, et je commençais à croire, comme Harel, que ce serait un grand succès.

Les rôles de Marguerite et de Buridan étaient bien réellement faits pour Georges et pour Bocage ; tous deux y étaient magnifiques. — Lockroy, qui, par amitié pour moi, jouait le bout de rôle de Gaultier d'Aulnay, y était ravissant de jeunesse, d'amour et de poésie ; Provost (dans Savoisy), Serres (dans Landry), Delafosse (dans Philippe d'Aulnay), complétaient l'ensemble.

Le jour de la représentation arriva : c'était le 29 mai 1832 ;

j'avais envoyé une loge à Odilon Barrot, en lui faisant dire que je dînerais chez lui, et me réservais une place dans sa loge.

Le dîner dura plus longtemps qu'on ne croyait; madame Odilon Barrot, jeune et charmante femme alors, toujours femme d'esprit, et d'un esprit original, — chose rare chez les femmes, — était sur les épines. Le grand tribun ne se figurait pas que l'on pût, pour une première représentation, éprouver de pareilles impatiences.

Nous arrivâmes à la moitié du second tableau, juste pour entendre la tirade des *grandes dames*.

La salle était en ébullition. On sentait le grand succès; il était dans l'air; on le respirait.

La fin du second tableau fut d'un effet terrible. Buridan sautant par la fenêtre dans la Seine, Marguerite démasquant sa joue sanglante, et s'écriant : « Voir ton visage, et puis mourir, disais-tu? Qu'il soit donc fait ainsi que tu désires... Regarde, et meurs! » tout cela était d'un effet saisissant et terrible! Et, quand, après cette orgie, — cette fuite, — cet assassinat, — ces rires éteints dans les gémissements, — cet homme précipité dans le fleuve, — cet amant d'une nuit assassiné sans pitié par sa royale maîtresse, — on entendit la voix insouciante et monotone de l'avertisseur de nuit qui criait : « Il est trois heures; tout est tranquille : Parisiens, dormez! » la salle éclata en applaudissements.

Le troisième tableau est mauvais, je puis le dire hardiment: il était presque entièrement de moi, et fait tout de *chic;* cependant, il ne laissa pas languir l'intérêt; le second en avait bourré les spectateurs pour un certain temps. — J'ai dit, on se le rappelle, qu'à part un remaniement de scène, le second était presque tout entier dans le manuscrit de M. Gaillardet.

La fin du troisième tableau, d'ailleurs, releva le commencement : la dernière scène était tout entière à Gaultier d'Aulnay venant demander à Marguerite de Bourgogne vengeance du meurtre de son frère, sans savoir que ce meurtre avait été commis par elle; Lockroy y était magnifique de douleur.

Le quatrième tableau ne valait guère mieux que le troisième; c'était celui où Buridan et Marguerite se rencontraient à la taverne d'Orsini, et où Marguerite déchirait dans les tablettes confiées à son amant la fameuse page qui constatait le meurtre. La scène principale était invraisemblable; je l'avais recommencée trois ou quatre fois avant de la réussir. Ajoutons que je n'en ai jamais été content; Georges, qui, de son côté, la sentait fausse, la jouait moins bien que les autres.

Au reste, le public était pris, et dans cette situation d'esprit où il accepte tout.

Le cinquième tableau était court, spirituel, nerveux et plein de surprises. L'arrestation et la sortie de Buridan firent le plus grand effet.

Enfin, arrivait le fameux acte de la prison.

Un jour, mon fils me demandait, — il n'avait pas encore fait de pièces à cette époque :

— Quels sont les premiers principes d'un drame?

— Que le premier acte soit clair, que le dernier soit court, et surtout pas de prison au troisième!

Quand je disais cela, j'étais ingrat : jamais je n'ai vu d'effet pareil à cet acte de la prison, merveilleusement joué, d'ailleurs, par les deux acteurs entre lesquels il se passe, et qui en portent tout le poids.

Serres (Landry) y fut charmant de verve naïve. Bocage, avec ses grands yeux siciliens, ses dents blanches comme des perles, sa barbe noire, était d'une beauté physique à laquelle j'ai vu atteindre un seul homme, peut-être : Mélingue, un des plus beaux acteurs que j'aie vus sous le costume.

Après le tableau de la prison, les autres pouvaient indifféremment être bons ou mauvais : le succès était décidé.

Ce n'était pas malheureux! le septième tableau, avec le troisième, était le plus faible de l'ouvrage; il se sauva par l'esprit, et parce que, au bout du compte, les spectateurs trouvèrent, comme Harel, que le roi Louis le Hutin était un *drôle de corps*.

Enfin, venait le cinquième acte, qui avait tant épouvanté Harel. Il était divisé en deux tableaux : le huitième, d'un

comique terrible; le neuvième, qui pouvait, comme épouvante dramatique, être comparé au second. Quelque chose y rappelait la fatalité antique de Sophocle, mêlée à la terreur scénique de Shakspeare. Aussi le succès fut-il immense, et le nom de M. Frédéric Gaillardet proclamé au milieu des applaudissements.

Madame Odilon Barrot était ravie; elle s'était amusée comme une pensionnaire.

Odilon Barrot, peu familiarisé avec les théâtres de drame, était stupéfait que l'émotion pût être poussée jusque-là.

Il va sans dire que, comme pour *Richard Darlington*, Harel était venu me faire toute sorte d'offres si je consentais à me nommer.

J'avais refusé pour *Richard*, où rien ne m'engageait; je refusai bien autrement pour *la Tour de Nesle*, où j'étais à la fois retenu par une promesse d'honneur et par une promesse écrite.

Je rentrai chez moi, je le jure, sans un seul sentiment de regret. C'était, cependant, la première représentation d'une pièce qui devait tenir l'affiche près de huit cent fois!

Le lendemain, quelques-uns de mes amis qui connaissaient la part que j'avais prise à *la Tour de Nesle* vinrent pour me faire leurs compliments.

Au nombre de ces amis, était un de mes meilleurs, Pierre Collin.

— Tu sais ce qu'Harel a fait? me dit-il en entrant.

— Ce qu'il a fait?

— Sur l'affiche?

— Non.

— Au lieu de procéder, comme cela se fait en mathématiques, du connu à l'inconnu, il a procédé de l'inconnu au connu.

— Je ne comprends pas.

— Au lieu de mettre: « MM. Gaillardet et ***, » il a mis: « MM. *** et Gaillardet. »

— Ah! le malheureux! m'écriai-je, il va me faire une nou-

velle querelle avec M. Gaillardet; et ce qu'il y a de pis, c'est que, cette fois-ci, M. Gaillardet aura raison.

Je pris mon chapeau et ma canne.

— Où vas-tu?

— Je vais chez Harel. Viens-tu avec moi?

— Il faut que j'aille à mon bureau.

— Alors, vite une voiture! je t'y jetterai en passant, à ton bureau.

Cinq minutes après, j'étais chez Harel.

— Ah! vous voilà! me dit-il; vous savez le tour que j'ai joué à Gaillardet?

— C'est parce que je viens de l'apprendre que j'accours... Comme vous avez eu tort, cher ami!

— Bon! en quoi? N'était-il pas convenu que les étoiles précéderaient le nom de M. Gaillardet? C'est un droit que vous avez: vous êtes de quatre ans plus ancien que lui au théâtre.

— Mais l'usage veut que les étoiles suivent le nom.

— L'usage est un sot, mon cher: ou nous le changerons, ou nous lui donnerons de l'esprit; nous en avons à nous deux assez pour cela, quand le diable y serait!

— Dites que vous en avez assez à vous tout seul.

— Ah! vous me trahissez? vous passez contre moi?

— Non pas, je reste neutre; seulement, si M. Gaillardet en appelle à mon témoignage, je serai forcé de dire la vérité.

— Mon cher, nous avons un grand succès; avec un peu de scandale, nous aurons un succès immense... Si M. Gaillardet réclame, notre scandale est tout trouvé. — Il aura fait quelque chose à la pièce, au moins.

— Harel!

— Ah! vous êtes charmant! vous croyez qu'il vous suffit de faire des chefs-d'œuvre, et de dire: « Je n'en suis pas. » Eh bien, que cela vous convienne ou non, tout Paris saura que vous en êtes.

— Allez-vous-en au diable! je voudrais n'avoir jamais touché à votre maudite pièce... Tenez, on sonne chez vous: je parie que c'est M. Gaillardet.

Harel ouvrit sa porte, et attendit un instant.

— Qu'est-ce? demanda-t-il.

— Je ne sais pas, monsieur, répondit le domestique; c'est un homme qui apporte un papier timbré.

— Un papier timbré?... Voilà du nouveau! Montrez-moi cela.

L'homme était un huissier qui venait au nom de M. Gaillardet, et qui, comme Aman pour Mardochée, servait de *héraut à sa gloire*.

Le papier timbré était une assignation devant le tribunal de commerce, pour que M. Harel eût à enlever les malencontreuses étoiles.

— Bon! m'écriai-je, voilà notre affaire ! je vais en trouver autant en rentrant chez moi... Que vous êtes bête d'avoir tant d'esprit, vous, allez !

Harel se frottait les mains, que toutes ses articulations en craquaient.

— Bon procès! dit-il, bon procès! j'en demande deux pareils par an, pendant six ans, et ma fortune est faite!

— Mais vous le perdrez!

— Je le sais bien.

— C'est donc un mauvais procès, alors.

— D'abord, vous saurez que ce n'est point une preuve qu'un procès soit mauvais parce qu'on le perd ; puis, si je le perds, j'en appellerai.

— Mais vous le perdrez en appel, puisque je vous dis que je serai contre vous.

— Vous ne direz pas que vous n'êtes pas de la pièce, je suppose.

— Je dirai que je ne devais pas être nommé.

— En attendant, vous le serez au tribunal de commerce, au tribunal d'appel ; vous le serez par l'avocat de M. Gaillardet, vous le serez par le vôtre; les journaux répéteront les plaidoyers, les trois étoiles auront fait du bruit devant le nom, les trois étoiles en feront après; les manuscrits seront communiqués: celui de M. Gaillardet, celui de Janin, le vôtre... Mon cher, je ne comptais que sur cent représentations; aujourd'hui, je parie pour deux cents.

— Que le diable vous emporte!

— Vous ne restez pas à dîner avec nous?

— Merci.

— Vous n'embrassez pas Georges?

— Si fait... Est-elle contente de son succès?

— Enchantée! quoique vous l'ayez un peu sacrifiée à Bocage, convenez-en.

— Bon! ne va-t-elle pas me faire un procès, elle aussi?

— Elle en a bonne envie, et cela pourra bien arriver, à moins que vous ne lui promettiez de lui faire une pièce.

— Oh! je le lui promets, qu'à cela ne tienne!

— Elle a une idée.

— Ce n'est pas *le Divorce?*

Georges m'avait tourmenté longtemps pour lui faire une pièce sur le divorce de l'empereur.

— Non, soyez tranquille.

Je montai chez elle. Nous nous embrassâmes, comme nous nous embrassons encore aujourd'hui quand nous nous rencontrons.

Je lui racontai toute notre discussion à propos de M. Gaillardet, et j'eus la douleur de voir qu'elle donnait entièrement raison à Harel.

— Alors, c'est bien, dis-je, n'en parlons plus... A propos, que m'a-t-il dit?

— Harel?

— Oui.

— Quelque bêtise.

— Justement... Il m'a dit que vous aviez une idée.

— Insolent!

— Une idée de pièce, bien entendu. Peste! vous avez bien mieux que des idées: vous avez des caprices.

— Pas pour vous, dans tous les cas!

— C'est bien ce dont je me plains.

J'allai me mettre à genoux devant elle, et, baisant ses belles mains:

— Dites donc, Georges, est-ce que nous aurons le ridicule, aux yeux de la postérité, d'avoir passé l'un près de l'autre

sans que ces fameux atomes crochus dont parle Descartes aient respectivement fonctionné chez nous?

— Taisez-vous, grande bête! et allez conter toutes ces niaiseries-là à votre Dorval.

— Ah! Dorval!... pauvre Dorval, il y a un siècle que je ne l'ai vue!

— Bon! vous avez été vous loger porte à porte avec elle.

— Justement! autrefois, nous n'avions qu'une porte entre nous! maintenant, nous avons un mur.

— Mitoyen!

— Bravo !... Ah çà! voyons votre idée.

— Eh bien, mon cher, j'ai joué des princesses, j'ai joué des reines...

— Et même des impératrices!

— Tenez, voilà pour vous!

Elle leva sur moi sa belle main, que j'arrêtai au passage, et que je baisai.

— Et même des impératrices! répétai-je.

— Eh bien, je voudrais jouer une femme du peuple.

— Oui! je vous connais : vous jouerez cela avec une robe de velours et tous vos diamants.

— Eh non! puisque je vous dis une femme du peuple, une mendiante.

— Bah! avancez-vous jusqu'à la rampe, tendez la main au public, et il n'y aura plus de pièce, ou plutôt il n'y aura plus de mendiante!

— Oh! mais sur quelle herbe avez-vous donc marché aujourd'hui?

— Sur une herbe qui poussait dans votre cabinet de toilette un jour qu'Harel m'y a enfermé pour faire *Napoléon*.

— Allons, taisez-vous, et faites-moi ma pièce.

— Une mendiante... Nous avons Jane Shore; cela vous va-t-il?

— Non ; Jane Shore est une princesse; je veux une femme du peuple, je vous dis.

— Je ne sais pas faire ces femmes-là.

— Aristocrate!

— Voyons, avez-vous un sujet ?

— J'ai quelqu'un qui en a un.

— Envoyez-moi votre quelqu'un.

— Je vous l'enverrai.

— Qui est-ce ?

— Anicet.

— Cela tombe à merveille ; je lui dois une pièce.

— Comment cela ?

— Nous avons fait ensemble *Teresa*, je me suis nommé ; nous ferons ensemble votre *Mendiante*, et il se nommera.

— Ah çà ! mais c'est donc une rage de ne pas vous nommer ? *Richard ! la Tour de Nesle !* Vous finirez par ne vous nommer que pour les mauvais drames.

— C'est à propos de *Catherine Howard* que vous dites cela ?

— Non, je dis cela... en l'air.

On frappa à la porte.

— Bon ! continua-t-elle, voilà Harel qui vient nous ennuyer.

Voyons, entre ; que veux-tu ?

— J'apporte des nouvelles de M. Gaillardet.

— Une seconde assignation ?

— Non, la copie d'une lettre qui sera demain dans tous les journaux.

— Ah ! laisse-nous tranquilles ! dit Georges.

— Attends donc que je te la lise.

— Mon cher Harel, vous nous dérangez beaucoup, je vous en préviens.

— Je ne trouve pas ! dit-il.

En effet, j'étais resté à genoux devant Georges.

— Écoutez.

Et il lut :

« 30 mai.

» Monsieur le rédacteur,

» Nommé seul hier comme auteur de *la Tour de Nesle*, mon nom se trouve aujourd'hui précédé sur l'affiche de deux M et de *** C'est une erreur ou une méchanceté dont je ne veux être ni la victime ni la dupe. Dans tous les cas, veuillez an-

noncer, je vous prie, que, dans mon traité comme sur le théâtre, et comme, je l'espère, sur l'affiche de demain, je suis et serai le seul auteur de *la Tour de Nesle*.

» F. GAILLARDET. »

— La! dis-je à Harel, c'est bien fait.

Harel déplia une seconde lettre.

— Voici ma réponse, dit-il.

— Mon cher, la seule réponse que vous ayez à faire, c'est de changer les étoiles de place.

— Cela n'entre pas dans mon système planétaire... Écoutez.

Et il lut :

« 1er juin.

» Monsieur le rédacteur,

» Voici ma réponse à l'étrange lettre de M. Gaillardet, qui se prétend seul auteur de *la Tour de Nesle*.

» La pièce, tout entière pour le style, et dans les dix-neuf vingtièmes au moins pour la composition, appartient au célèbre collaborateur qui, pour des raisons particulières, n'a pas voulu se nommer après un immense succès.

» Du travail primitif de M. Gaillardet, il ne reste rien ou presque rien. Voilà ce que j'affirme, et ce que prouvera, au besoin, la comparaison du manuscrit représenté avec le manuscrit de M. Gaillardet.

» Agréez, etc.

» HAREL. »

Le 2 juin, les journaux contenaient cette réplique de M. Gaillardet :

« Monsieur le rédacteur,

» Pour toute réponse à M. Harel, ayez la bonté d'insérer la lettre ci-jointe, que m'écrivit le *célèbre collaborateur* dont vous parle M. Harel, lettre que je reçus à Tonnerre, où je venais d'apprendre que j'avais un collaborateur.

» F. GAILLARDET. »

Suivait ma lettre.

J'avoue que l'insertion de cette lettre m'étonna : elle était au moins maladroite, puisqu'elle faisait à M. Gaillardet un adversaire d'un homme qui voulait rester neutre.

Il ne m'était plus possible de me taire ; les journaux, toujours assez malveillants pour moi, commençaient à m'attaquer, et j'avais eu, la veille, avec M Viennot du *Corsaire*, dans les bureaux mêmes du journal, une querelle qui faillit finir par un duel.

Au reste, je sentais vaguement qu'il y avait, au bout de tout cela, un coup d'épée ou de pistolet à donner ou à recevoir.

Et, après tous les déboires que m'avait valus l'ouvrage, j'aimais autant que ce fût avec M. Gaillardet qu'avec un autre.

Ajoutez à cela que, depuis mon attaque de choléra, j'étais d'une faiblesse extrême, que je ne mangeais plus, et que j'étais pris, tous les soirs, d'une fièvre qui me rendait d'exécrable humeur.

Je pris donc la plume, et, sous l'impression désagréable que je venais d'éprouver, à la reproduction de ma lettre, je répondis :

A M. le Rédacteur en chef du journal le...

« Permettez-moi d'abord de vous remercier, monsieur, de l'insertion de la lettre que j'avais écrite à M. Gaillardet, reproduite dans votre numéro d'hier.

» Elle sera une preuve, vis-à-vis du public, de la délicatesse que j'avais désiré mettre dans mes relations avec ce jeune homme; mais cette délicatesse, ce me semble, a été bien mal appréciée ; au reste, les deux seules conversations que j'ai eues avec lui m'ont prouvé qu'il ne pouvait pas la comprendre (1).

(1) Je suis obligé, pour ne pas altérer la fidélité des textes, de reproduire les lettres dans leur intégralité; seulement, aujourd'hui, je désapprouve tout ce que les miennes peuvent contenir de blessant.

» Mais comment M. Gaillardet n'a-t-il pas senti, au moins, que l'insertion de cette lettre nécessiterait de ma part une réponse, que cette réponse ne pourrait que lui être désavantageuse, et que, cherchant le ridicule avec une lanterne, il ne pouvait manquer d'être plus heureux que Diogène ?— Eh bien, cette réponse qu'il me force à lui faire, la voici :

» Je n'ai pas lu le manuscrit de M. Gaillardet ; ce manuscrit, sorti un instant des mains de M. Harel, y est rentré presque aussitôt ; car, en consentant à faire un ouvrage sur un titre et une situation connus, j'ai craint d'être influencé par un travail antérieur au mien, et de perdre ainsi la verve qui m'était nécessaire pour achever cette œuvre.

» Maintenant, puisque M. Gaillardet trouve que le public n'est pas encore assez au courant de cette pauvre affaire, qu'il convoque l'arbitrage de trois hommes de lettres, *à son choix ;* qu'il arrive devant eux avec son manuscrit, et moi avec le mien ; ils jugeront alors de quel côté est la délicatesse, et de quel côté est l'ingratitude.

» Pour être fidèle jusqu'au bout aux conditions que je me suis bénévolement imposées, dans la lettre que j'ai écrite à M. Gaillardet, permettez-moi, monsieur le rédacteur, de ne pas plus me nommer ici que je ne l'ai fait sur l'affiche.

« L'AUTEUR DU MANUSCRIT DE *la Tour de Nesle.* »

Dès lors, on le comprend, c'était une guerre déclarée entre M. Gaillardet et moi.

CCXXXVI

A quoi servent les amis. — Le *Musée des Familles*. — Un article de M. Gaillardet. — Ma réponse à cet article. — Cartel de M. Gaillardet. — Je l'accepte avec empressement. — Mon adversaire demande un premier répit de huit jours. — Je l'assigne devant la commission des auteurs dramatiques. — Il décline cet arbitrage. — Je lui envoie mes témoins. — Il réclame un délai de deux mois. — Lettre de Janin aux journaux.

Quoique de grands événements s'amassent comme un orage terrible à l'horizon, et soient près de passer à travers la mesquine discussion dont nous écrivons l'histoire, je crois qu'il est mieux, puisque nous l'avons entamée, de la suivre jusqu'au bout que d'y revenir plus tard.

M. Gaillardet persista dans son procès, et le gagna.— J'ai dit que j'avais complétement refusé de seconder Harel dans sa défense.

Les étoiles mal-apprises qui avaient usurpé le pas sur M. Gaillardet furent forcées de marcher à la suite ; mais, comme l'avait désiré Harel, tout Paris savait que j'étais de *la Tour de Nesle*.

Cela fit-il grand bien au drame? J'en doute ; j'ai déjà exprimé mon opinion sur le plaisir qu'éprouve le public à faire une réputation à un jeune homme inconnu aux dépens des réputations établies.

Deux ans s'écoulèrent pendant lesquels *la Tour de Nesle* obtint deux ou trois cents représentations, plus ou moins. Je ne pensais plus à cette vieille querelle ; j'avais seulement, dans ces deux années, publié *Gaule et France*, — ouvrage bien incomplet au point de vue de la science, mais singulièrement remarquable au point de vue de la prédiction qui le termine, — et fait jouer *Angèle*, lorsqu'un matin, un de mes amis, — les amis servent surtout à ce que l'on va voir, — lorsqu'un matin, un de mes amis entra dans ma chambre comme j'étais

encore couché, et, après quelques paroles échangées, me demanda si j'avais lu le *Musée des Familles*.

Je le regardai d'un air passablement stupéfait.

— Le *Musée des Familles?* lui demandai-je. Et à quel propos aurais-je lu le *Musée des Familles?*

— C'est qu'il y a un article de M. Gaillardet.

— Tant mieux pour le *Musée des Familles*.

— Un article sur *la Tour de Nesle*.

— Ah ! sur le drame ?

— Non, sur la tour.

— Eh bien, qu'est-ce que cela me fait ?

— C'est que, dans cet article sur la tour, M. Gaillardet parle du drame.

— Eh bien, que dit-il du drame? Achevons.

— Il dit que c'est son meilleur drame, à lui.

— Il n'est pas dégoûté ! c'est presque un de mes meilleurs, à moi.

— Vous devriez lire cela.

— A quoi bon ?

— Parce qu'il faudrait peut-être y répondre.

— A l'article de M. Gaillardet?

— Oui.

— Croyez-vous?...

— Dame ! lisez.

J'appelai Louis.

Le domestique que j'avais alors s'appelait Louis ; c'était un drôle que je retrouvais de temps en temps ivre, en rentrant le soir, et qui donnait pour prétexte qu'ayant un duel le lendemain matin, il avait besoin de s'étourdir.

Je l'expédiai chez le directeur du *Musée des Familles*, Henry Berthoud, avec un mot par lequel je priais celui-ci de m'envoyer le numéro où se trouvait l'article de M. Gaillardet.

Louis revint avec le numéro demandé.

Voici ce que je lus :

LA TOUR DE NESLE.

Un soir, le soleil couchant enluminait le ciel d'un rouge pourpre, et encadrait d'un ruban de feu l'horizon que bornent Sèvres et Saint-Cloud ; j'étais sur le pont des Arts, *l'Ermite* de M. de Jouy à la main. Guidé par l'académicien, je m'étais rendu là comme un observateur au centre d'un point de vue ; car cette place est pour l'œil un foyer où viennent aboutir et converger mille rayons. En face de moi, la Cité, ce berceau de Paris, avec ses maisons entassées en forme de triangle, et rapprochées l'une de l'autre comme un corps de bataille ; à la tête de la Cité, le pont Neuf avec ses vieilles arches et ses neuf rues aboutissantes. A gauche, le Louvre, qui n'est plus le vieux Louvre avec sa grosse tour et son beffroi ; les Tuileries, ce royal pied-à-terre dont le nom s'est anobli de la noblesse du temps et des révolutions qui ont passé sur sa tête ; monument dont on peut dire ce que Milton dit de Satan : « La foudre l'a frappé et l'a marqué au front! » A droite, la Monnaie, le seul édifice de Paris qui, joint au Timbre-Royal et à la Morgue, possède une physionomie propre, et, pour ainsi dire, le caractère de sa destination. Au-dessous, l'Institut et la bibliothèque Mazarine.

J'en étais là de ma *circum-spection*, lorsque mon *cicerone* (c'est toujours de M. de Jouy que je parle) m'apprit, en note, qu'à cette place existait jadis la tour de Nesle, du haut de laquelle, suivant les chroniqueurs, plusieurs reines ou princes faisaient précipiter dans la Seine, afin de s'en débarrasser plus sûrement et plus vite, les malheureux qu'ils y avaient attirés. Cette anecdote me frappa. Jeune encore, et sur les bancs de mon collége, j'avais lu Brantôme et ce qu'il contait de la tour de Nesle ; mais le souvenir s'en était effacé de ma mémoire : il y rentra vif et soudain. Empruntant une double puissance à l'heure et aux lieux où j'étais, sa force fut doublement impressive ; elle m'étreignit des pieds à la tête. Pour la première fois, je devinai le drame ; et mon premier, mon meilleur drame fut fait !

C'est qu'il y a quelque chose d'attachant et de terrible à la fois dans cette histoire de débauches et de tueries princières, consommées le soir, à minuit, entre les murs épais d'une tour, et n'ayant pour témoin que les lampes qui brûlent, les assassins qui attendent, et Dieu qui veille ! il y a quelque chose qui saisit l'âme dans l'égorgement de ces jeunes hommes (ils étaient tous jeunes et beaux!) venus là sans armes et sans défiance... Curée vraiment royale, et qu'envieraient les hyènes et

les tigres! Mais je me laisse aller à des réflexions de poëte, et j'oublie que je suis et ne veux être qu'un conteur.

Parlons du monument, d'abord; ensuite, je parlerai de ses mystères.

Au temps du roi Philippe le Bel et de ses fils, Paris avait pour limite, en descendant la rive gauche de la Seine, une enceinte élevée par Philippe-Auguste, qui lui donna son nom. Cette enceinte, dont les murailles correspondaient, à peu près, aux dernières tours du Louvre, avait pour défense extérieure un fossé qui communiquait avec la Seine, et en conduisait les eaux jusqu'à la porte de Bussy.

Au delà de l'enceinte étaient le grand et le petit Pré-aux-Clercs, ainsi nommés parce qu'ils servaient de promenade, les jours de fête, aux écoliers de l'Université. Ils embrassaient l'espace occupé maintenant par les rues des Petits-Augustins, des Marais-Saint-Germain, du Colombier, Jacob, de Verneuil, de l'Université, des Saints-Pères, etc.

En deçà, et adossé à l'enceinte, était l'hôtel de Nesle, qui présentait une façade de onze grandes arcades, avec enclos planté d'arbres, et dont l'extrémité, du côté du quai, était attenante à l'église des Augustins. Cet hôtel occupait l'emplacement du collége Mazarin, de l'hôtel de la Monnaie et autres lieux contigus: sa cour spacieuse, ses bâtiments et ses jardins étaient à peu près circonscrits par les rues Mazarine, de Nevers, et le quai Conti, autrefois nommé quai de Nesle.

Amaury de Nesle, propriétaire de cet hôtel, le vendit en 1308, à Philippe le Bel pour la somme de cinq mille livres; Philippe le Long le donna à Jeanne de Bourgogne, sa femme, et celle-ci, par son testament, en ordonna la vente, pour que le prix fût appliqué à la fondation d'un collége qui fut appelé collége de Bourgogne. En 1381, Charles VI le vendit au duc de Berry, son oncle. Trouvant les jardins trop circonscrits, ce dernier leur adjoignit, en 1385, sept arpents de terre situés au delà des fossés de la ville, et, pour établir la communication, il fit construire un pont sur le fossé. Cette partie extérieure fut nommée *petit séjour de Nesle.*

Des mains du duc de Berry, l'hôtel passa encore entre celles de plusieurs princes, et fut, enfin, aliéné par Henri II et Charles IX, en 1552 et 1570. Sur son terrain s'élevèrent différentes constructions telles que l'hôtel de Nevers, l'hôtel de Guénégaud, qui, depuis, a pris le nom de Conti; plus tard, enfin, ce qui restait de cet hôtel fut démoli pour faire place au collége Mazarin, aujourd'hui palais de l'Institut.

A l'extrémité occidentale de l'hôtel, à l'angle formé par le cours de la Seine et le fossé de l'enceinte de Philippe-Auguste, étaient la porte et la tour de Nesle, les seules qui soient représentées sur la gravure placée en tête de cette notice.

La porte, espèce de bastille, se composait d'un édifice flanqué de deux tours rondes, entre lesquelles était l'entrée de la ville. On y arrivait par un pont en pierre assis sur quatre arches, et qui rétablissait la communication interceptée par le fossé, très-large en cet endroit.

Il paraît que, pendant longtemps, cette porte fut fermée au public ; car je lis des lettres patentes du 13 avril 1550, adressées aux prévôt et échevins, et les autorisant à « faire ouvrir la porte de Nesle, pour la commodité du fauxbourg, et pour gens de pied et de cheval seulement, sans que charrettes et chevaux chargés de marchandises sujettes à imposition y puissent passer. » Je lis encore dans ces lettres que « le fauxbourg avoit esté ruiné par les guerres, réduit en terres labourables ; et, ayant commencé à se restablir sous François Ier, qui l'avoit ainsi permis, il estoit un des plus beaux fauxbourgs des villes de France. Sur quoy, requeste estant présentée à la ville, est ordonnée l'ouverture de la dite porte (1). »

Ce fut par cette porte de Nesle qu'Henri IV pénétra dans Paris, après avoir assiégé ce côté de la ville, en 1589. — Elle existait encore sous le règne de Louis XIV.

Quant à la tour, située à quelques toises et au nord de la porte, sur la pointe de terre que formait le fossé en se réunissant à la Seine, la rivière en baignait le pied. De forme circulaire, elle avait cent vingt pieds de hauteur environ, et dominait le comble de la galerie du Louvre. Elle était accouplée à une seconde tour contenant l'escalier à vis, moins forte en diamètre, mais plus haute encore. A les voir, on eût dit deux sœurs dont l'une avait en partage la force et la maturité de l'âge, l'autre la légèreté et les grâces de la jeunesse. Plus élancée, plus svelte, celle-ci avait l'œil au guet ; plus *consistante* et plus *posée*, celle-là se confiait en sa force, et attendait. Réunies toutes deux à la porte voisine, par un mur leur allié, elles formaient à elles trois un ensemble qui se présentait au sud-ouest, et se continuait par une suite de remparts dont plusieurs autres ouvrages complétaient la défense.

En face d'elles, sur la rive opposée, s'élevait le Louvre, et, à l'angle du Louvre et de la muraille de Paris, une tour pareille à elles, et qu'on appelait la tour du Coin. Dans les temps de danger, une chaîne de fer, dont une extrémité était fixée à la tour de Nesle, traversait la Seine, et, soutenue de loin en loin par des bateaux, allait se rattacher à la tour du Coin, et fermait, de ce côté de la rivière, l'entrée de la ville de Paris.

(1) *Histoire de Paris*, par Félibien, tome III des Preuves, page 378, collect. B.

Dans l'origine, la tour et la porte de Nesle avaient le nom de Philippe Hamelin, leur constructeur ou leur premier propriétaire, je ne sais. Plus tard, elles empruntèrent leur nom de l'hôtel, devenu considérable. Les fenêtres de la tour et une terrasse de l'hôtel donnaient sur la rivière.

Brantôme (c'est à lui que je reviens maintenant), dans le discours deuxième, art. 1er, de ses *Femmes galantes*, raconte qu'une reine de France dont il ne dit pas le nom se tenait là d'ordinaire, « laquelle faisait le guet aux passants, les faisoit appeler et venir à soy ; et les faisoit précipiter du haut de la tour *qui paroît encore*, en bas, en l'eau, et les faisoit noyer... Je ne veux pas dire, ajoute-t-il, que cela soit vrai ; mais le vulgaire, au moins la plupart de Paris, l'affirme ; et n'y a si commun qui, en lui montrant la tour seulement, et en l'interrogeant, de lui-même ne le die. »

Jean Second, poëte hollandais, mort en 1536, appuie l'assertion de Brantôme dans une pièce de vers latins qu'il a composée sur la tour de Nesle (*Epigramm. libro*, pag. 140, edit. Lugd. Batav.).

Mayerne en fait mention dans son *Histoire d'Espagne*, t. I, p. 560.

Villon, qui écrivait ses vers au xve siècle, dans un temps plus rapproché de l'événement, y ajoute son témoignage. Donnant quelques détails nouveaux, il nous apprend que les malheureuses victimes étaient renfermées dans un sac, puis jetées dans la rivière. A la seconde strophe de sa *Ballade des Dames du temps jadis*, il se demande :

. . . . . Où la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jeté, en ung sac, en Seine ?

Ce Buridan dont parle Villon échappa au piége, on ne sait comment. Il se retira à Vienne en Autriche, où il fonda une université, et son nom devint célèbre dans les écoles de Paris, au xve siècle.

En 1471, un maître ès arts de l'université de Leipzig composa un petit ouvrage sous le titre de *Commentaire historique sur les jeunes écoliers parisiens que Buridan*, etc.

Comme on le voit, la chronique de la tour de Nesle était devenue européenne.

Cette reine dont parlent à la fois Brantôme, Jean Second, Mayerne et Villon, passa successivement pour être Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, puis Marguerite de Bourgogne, première femme de Louis X, ainsi que ses deux sœurs, Jeanne et Blanche, toutes trois les brus de Philippe le Bel.

Mais Robert Gaguin, historien du xv^e^ siècle, s'est porté le défenseur de Jeanne de Navarre. Après avoir parlé de la conduite des trois princesses épouses des trois fils de Philippe le Bel, et de leur châtiment, il ajoute que « ces désordres et leur suite épouvantable donnèrent naissance à une tradition injurieuse pour la mémoire de Jeanne de Navare, épouse de Philippe le Bel. Suivant cette tradition, elle faisoit jeter, de la fenêtre de sa chambre, dans la rivière, les écoliers qu'elle attiroit. Un seul de ces escoliers, Jean Buridan, eut le bonheur d'échapper au supplice qu'il avoit encouru; c'est pourquoi il publia ce sophisme (avant de s'exiler): *Ne craignez pas de tuer une royne; cela est quelquefois bon (Reginam interficere nolite timere; bonum est).* »

Ainsi Gaguin ne conteste pas le fait; il le confirme, au contraire, et le développe, se plaignant seulement — et ce n'est pas sans raison — qu'on l'attribuât à Jeanne de Navarre, qui ne vivait pas du temps de Buridan.

Quant à Marguerite de Bourgogne et à ses sœurs Jeanne et Blanche, elles n'ont pour sauvegarde ni la protection d'une date, ni le verdict de l'histoire. Tout le monde sait, au contraire, que les trois sœurs se livraient à la conduite la plus scandaleuse; deux d'entre elles avaient pour complices les deux frères, Philippe et Gaultier d'Aulnay; la tour de Nesle, appartenant alors à la princesse Jeanne, était le lieu de leurs entrevues.

Mais, un jour, dit Godefroy de Paris,

> Tout chant et baudor et leesce
> Tornés furent à grand destrèce,
> Du cas qui lors en France avint;
> Dont escorcher il en convint,
> Deux chevaliers joli et gaie,
> Gaultier et Philippe d'Aulnay.

En effet, ces deux jeunes hommes furent tout à coup arrêtés, ainsi que la reine et les princesses, ses sœurs.

Philippe avoua qu'il était l'amant de Marguerite, femme de Louis X, et Gaultier celui de Blanche, comtesse de la Marche.

La confession ainsi faite, dit Godefroy,

> L'eure ne fut pas moult retraite
> Que donnée fust la sentence;
> Si furent jugiés sans doutance
> Les deux chevaliers de leur *paire*.

D'une sentence si amère.
Por leur traïson et péchié,
Que ils furent escorchié,
. . . . . .
. . . . . .
Et puis entraîné et pendu !

Marguerite et Blanche furent conduites aux Andelys, où on les jeta, dit Godefroy, dans une espèce de basse-fosse.

Longuement en prison là furent,
Et de confort moult petit urent.
L'une ne l'autre ni et aise ;
Mais toutes voies plus à mal aise
Fut la royne de Navarre,
En haut estoit ; et à la terre
La comtesse fut plus aval,
Dont elle souffroit moins de mal,
Car elle estoit plus chaudement.
Ce fut justice voirement,
Car la royne cause estoit
Du péché que elle avoit fait.

De cette prison, on les transféra au Château-Gaillard, forteresse de Normandie. Là, par ordre de Louis X, Marguerite fut étranglée avec une serviette, selon les uns ; avec ses propres cheveux, selon les autres. Blanche, épargnée et divorcée, prit le voile à l'abbaye de Maubisson, où elle termina sa vie.

Mais Jeanne fut plus heureuse encore ; elle avait été arrêtée comme ses sœurs :

Et, quand la comtesse ce vit,
Hautement s'écria et dit :
« Por Dieu, oiez moi, sire roi ;
Qui est qui parle contre moi ?
Je dis que je suis preude fame,
Sans nul crisme, sans nul diffame ;
Et sé nul ne veut contre dire,
Gentil roy, je vous réquier, sire,
Que vous m'oiez en deffendant.
Sé nul ou nulle demandant
Me fait chose de mauvestie,
Mon cuer sens si pur, si traitie,

Que bonnement me deffendrai,
Ou tel champion baillerai,
Qui bien saura mon droit deffendre,
S'il vous ples à mon gage prendre. »

Elle parvint, en effet, à se justifier tant bien que mal, et son mari Philippe le Long la rappela près de lui.

FRÉDÉRIC GAILLARDET.

Il n'y avait dans tout cela rien de bien offensant pour moi; mais j'avais été tellement irrité à propos de toute cette histoire, que je m'étais bien promis, à la première occasion qui se présenterait d'être désagréable à M. Gaillardet, de ne pas la laisser échapper.

L'occasion se présentait, je la saisis.

J'écrivis *ab irato* la lettre suivante, et j'eus tort. Je ne puis pas dire mieux que de l'avouer, j'espère.

Monsieur le directeur,

En feuilletant l'un de vos derniers numéros, je tombe sur un article dans lequel M. Gaillardet raconte comment il a fait son drame de *la Tour de Nesle*. Je n'aurais jamais cru que de pareils détails fussent d'un intérêt bien vif pour le public; mais, puisque M. Gaillardet en pense autrement, je me range à son avis, et je vais vous raconter à mon tour comment j'ai fait le mien.

Je dois avouer, d'abord, que sa naissance, ou plutôt son incarnation, son idée première, s'infiltra dans mon esprit d'une manière moins subite, moins inspirée, et, par conséquent, moins poétique, qu'elle ne le fit dans le sien. Elle ne me vint point frapper sur le pont des Arts, vers le soir d'un beau jour d'été, à cette heure où les rayons du soleil occidental empourprent l'horizon de la grande cité; elle ne me vint point, enfin, en regardant le palais mazaréen qu'on appelle vulgairement l'Institut. Voilà pourquoi ma *Tour de Nesle*, à moi, est si peu académique.

Non; mais vous vous rappelez peut-être cette époque désastreuse où le choléra, bondissant de Saint-Pétersbourg à Londres, et de Londres à Paris, vint tomber à l'Hôtel-Dieu, étendant comme un drapeau noir ses deux ailes sur la ville maudite. Le riche, dans son égoïsme, espéra d'abord que le souffle empesté du démon resterait enfermé dans l'hô-

tellerie mortuaire du pauvre ; que le fléau aristocrate ne décimerait que l'habitant de la loge ou de la mansarde, et qu'il y regarderait à deux fois avant d'aller frapper, en traînant son linceul, à la porte des hôtels de l'opulente Chaussée ou du noble Faubourg. — Il le crut l'insensé ! il fit fermer les volets rembourrés de sa fenêtre, afin que les bruits n'arrivassent point jusqu'à lui ; il ordonna à ses valets d'allumer de nouvelles bougies, d'apporter d'autres bouteilles, d'entonner d'autres chants. — Puis, à la fin de l'orgie, il entendit heurter à la porte. — C'était l'ange asiatique qui venait, comme le Commandeur après le festin de don Juan, le prendre par les cheveux, et lui dire : « Repens-toi et meurs ! »

Oh ! alors ce fut bien véritablement une désolation universelle, n'est-ce pas ? et il fut curieux de voir comment le premier cri de mort, parti d'une riche maison, alla retentir du faubourg Saint-Honoré au Luxembourg, et du Luxembourg à la Nouvelle-Athènes ; comment, soudain, tout ce qui se trouvait encadré dans ce triangle élégant s'anima d'une terreur croissante, et, ne songeant plus qu'à fuir, ferma sur soi les portières de ses voitures blasonnées à Crécy, à Marengo ou à la Bourse. Plus d'une de ces voitures heurta, avant d'atteindre le bout de la rue, quelque char tendu de noir qui se rendait au cimetière, et plus d'un fuyard rencontra la mort, douanier incorruptible, qui lui défendit d'aller plus loin que la barrière, le reconnaissant comme sa chose, et l'ayant marqué d'avance pour le tombeau.

Puis, au bruit de ces calèches, de ces berlines, de ces chaises de poste se croisant en tous sens, et brûlant le pavé, succéda une rumeur sourde et continue. Une longue file de chariots de toute espèce, qu'une simple draperie noire convertissait en corbillards, — car les équipages de la mort manquèrent bientôt aux convives qu'elle invitait, — suivit incessamment, et pas à pas, une triple voie au bout de laquelle l'attendait béante la gueule de quelque cimetière. Puis, par une autre, les chariots revenaient vides et impatients de se remplir.

Toute chose disparaît devant la peur incessante de la mort : la Bourse fut muette ; les promenades devinrent solitaires ; les salles de spectacle, désertes ; le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ce roi des recettes, fit neuf mille francs, pendant tout le mois d'avril.

Un des éclats de la bombe qui venait d'éclater sur Paris m'avait atteint. J'étais encore étendu sur mon lit, fiévreux mais convalescent, lorsque M. Harel vint s'asseoir à mon chevet. La maladie de son théâtre suivait une marche inverse de la mienne.

M. Harel est un des gladiateurs, sinon les plus forts, du moins les plus adroits que je connaisse ; homme de sang-froid par calcul, d'es-

pris par nature, d'éloquence par nécessité. Depuis cinq ans, je crois que la fortune et lui se sont pris à bras-le-corps, et qu'ils luttent ensemble dans cette lice appelée le parterre : certes, il a touché plus d'une fois la terre ; mais plus d'une fois aussi il a terrassé son adversaire, et, chaque fois que la chose est arrivée, la déesse ne s'est relevée que les poches vides. — Pourtant, cette fois, il l'avouait lui-même, il avait le poignard sur la gorge !

Avec un homme comme M. Harel, les relations peuvent changer du mal au bien et du bien au mal, et, cela, dix fois en un jour ; mais, dans l'un ou l'autre cas, il vous fait toujours plaisir à voir, parce qu'il est toujours amusant à entendre : donnez-lui pour valets de chambre Mascarille et Figaro, et, s'il ne les joue pas tous deux par-dessous la jambe, je veux être un Georges Dandin.

Ce fut donc avec le plaisir habituel que me cause sa rencontre, quelle que soit, je l'ai déjà dit, la position où je me trouve vis-à-vis de lui, que je vis arriver M. Harel. Cette fois, d'ailleurs, je crois que nous étions au mieux, et sa visite était une véritable bonne fortune pour un convalescent. Il me raconta le plus spirituellement du monde toutes ses tribulations de théâtre, qui rendraient fou un homme ordinaire, et finit par me dire que, si ma tête était pour le moment aussi vide que sa salle, il était un homme perdu.

Un auteur a rarement la tête tout à fait à sec, et il a toujours, dans l'un des tiroirs de ce meuble merveilleux qu'on appelle le cerveau, deux ou trois idées qui attendent le terme d'incubation nécessaire à chacune d'elles pour sortir viables. Malheureusement ou heureusement peut-être, aucune de ces idées n'était pour le moment prête à éclore chez moi, et il fallait encore à chacune d'elles plusieurs mois de gestation, pour que leur venue au monde ne fût pas traitée de fausse couche. M. Harel me donna huit jours.

Il y a deux manières de travailler les œuvres littéraires en général, et surtout les œuvres dramatiques en particulier : l'une consciencieuse, l'autre pécuniaire : la première artistique, la deuxième bourgeoise. Dans la première hypothèse, on travaille en ne songeant qu'à soi ; dans la seconde, en ne songeant qu'au public, et le grand malheur de notre métier, c'est que c'est bien souvent l'ouvrage pécuniaire qui l'emporte sur l'œuvre consciencieuse, et la manutention bourgeoise sur la combinaison artistique. Cela tient à ce que, lorsqu'on travaille pour soi, on sacrifie toutes les exigences du public aux exigences personnelles, tandis que, lorsqu'on travaille pour les autres, on sacrifie toutes les exigences personnelles aux exigences du public ; — ce qui n'empêche pas, quel que soit leur sort, qu'on n'ait ses ouvrages d'indifférence et

ses ouvrages de prédilection. Maintenant, il est inutile de dire que ce ne sont pas les ouvrages de prédilection qui se font en une semaine.

Je tenais donc à ne sacrifier aucune des idées que j'avais en ce moment dans la tête; ce que voyant M. Harel, il m'offrit incontinent une de celles qu'il avait dans les cartons de son théâtre.

— Pardieu! me dit-il, il y a, dans l'un des trois ou quatre cents drames reçus à la Porte-Saint-Martin, un sujet qui irait admirablement à votre manière de faire, et dans lequel mademoiselle Georges pourrait avoir un beau rôle.

— Lequel?

— Une Marguerite de Bourgogne.

— Je ne puis le prendre : j'ai refusé, l'autre jour, de le traiter à quelqu'un qui me l'offrait (1).

— Et pourquoi cela?

— Parce qu'un de mes amis, qui, je crois, a beaucoup plus d'esprit que vous, ce qui n'est pas peu dire, en fait un drame.

— Qui donc?

— Roger de Beauvoir.

— Vous vous trompez! c'est un roman ititulé : *l'Écolier de Cluny*.

— Oh! alors, plus d'inconvénient! Cela me sourit d'autant plus, que je faisais une pleine eau dans le XIV^e^ siècle, au moment où le choléra est venu me donner une passade, et que, par conséquent, je sais mon Louis le Hutin sur le bout du doigt.

— Ainsi, c'est entendu, je vous envoie le manuscrit demain.

— Mais l'auteur! la chose lui conviendra-t-elle?

— La pièce est à moi; elle m'appartient par un bel et bon traité : j'ai le droit de la faire refaire à mon gré, par qui bon me semblera. Et, ma foi! je pense que l'auteur aimera autant que ce soit vous qu'un autre qui la retouchiez... D'ailleurs, je vais tout vous dire, et franchement.

— Je vous préviens que, d'après cette déclaration, je me tiens sur mes gardes.

— Parfaitement... Vous savez que Janin à pour moi quelque amitié?

— Oui.

— Eh bien, je l'ai prié de refaire cette pièce, qui est injouable telle

(1) Effectivement, Fourcade, un de mes bons camarades, fils du consul général de ce nom, était venu, quelques jours auparavant, me faire cette offre. On ne s'étonnera pas, je le pense, que, dans une lettre comme celle-ci, je nomme tout le monde; car un nom écrit en toutes lettres m'épargne les attestations et les certificats.

qu'elle est, et que je n'ai reçue que lorsqu'il a eu consenti à la remanier...

— Alors, vous n'avez pas besoin de moi.

— Au contraire, car c'est Janin lui-même qui m'a dit de venir vous trouver... Il a sué sang et eau dessus; il en a fait un morceau de style merveilleux (1); mais, enfin, il a compris le premier qu'il n'y avait pas une pièce dans ce qu'il a fait. Ce matin, il est entré dans ma chambre avec une brassée de papiers qu'il m'a jetée au nez, en me disant qu'il n'y avait que vous qui pussiez arranger cela, que je le ferais mourir de chagrin, qu'il avait le choléra, et qu'il allait s'appliquer vingt sangsues.

— Eh bien, envoyez-moi demain toutes ces paperasses.

— Et vous vous y mettrez tout de suite?

— Je tâcherai; mais à une condition.

— Dites.

— C'est que je ne paraîtrai pas aux répétitions, et que mon nom ne figurera pas sur l'affiche; puisque je fais la chose pour vous, et non pour moi. Ainsi, votre parole d'honneur?

— Ma parole d'honneur!

J'ai déjà dit qu'au moment où M. Harel vint me trouver, j'avais la fièvre, situation d'esprit, chacun le sait, très-favorable à la confection des œuvres d'imagination. Aussi, dans la journée même, mon caractère de Marguerite de Bourgogne fut arrêté, mon rôle de Buridan tracé, et une partie de l'intrigue combinée.

Le lendemain, M. Harel arriva avec son manuscrit.

— Voici la chose, me dit-il.

— Ma foi! elle arrive trop tard.

— Comment cela?

— Votre drame est fait.

— Bah!

— Envoyez-moi ce soir votre secrétaire; il aura le premier tableau.

— Ah! mon cher ami! vous êtes...

— Un instant! occupons-nous des affaires d'intérêt, maintenant.

— Mais vous savez qu'entre nous...

— Aussi n'est-ce pas des miennes que je veux parler; c'est de celles de votre jeune homme... Vous lui avez fait signer un traité, m'avez-vous dit?

(1) J'ai entre les mains le manuscrit de Janin, qui est peut-être, en effet, l'œuvre où il a le plus déployé la riche et flamboyante souplesse de sa plume. Et cela est si vrai, que, lorsque mon drame a été fini, je me suis servi de son travail comme d'une poudre d'or avec laquelle j'ai sablé le mien.

— Oui.

— Sur quelles bases?

— Mais d'après le marché de la Porte-Saint-Martin : deux louis par représentation, un louis pour lui, un louis pour Janin, et douze francs de billets (1).

— Janin, renonçant à la collaboration, renonce à son droit?

— Cela ne fait pas de doute; il a été le premier à me le dire.

— Alors, il faut que votre jeune homme jouisse du bénéfice de la retraite de Janin, et qu'il touche le traité entier.

— Point!

— Pourquoi?

— Parce qu'avec vos droits, à vous, qui sont en dehors des règles ordinaires, cela me fera une somme ruineuse par soirée. D'ailleurs, il ne compte que sur un louis, il s'attend à avoir un collaborateur : il touchera son louis, il aura son collaborateur; seulement, celui-ci, au lieu de s'appeler Janin, s'appellera Dumas, et, au lieu de se nommer, ne se nommera point.

— Oui; mais je veux, cependant, que ce jeune homme soit content de moi.

— Il y a un moyen : qu'il prélève son second louis sur vos droits, à vous.

— Soit; mais, alors, vous porterez, de votre côté, la somme de billets à vingt francs : cela lui fera un compte rond.

— Je le veux bien.

— C'est chose convenue?

— Parfaitement.

— Rédigeons.

Je pris une plume et du papier, et le traité fut fait et signé.

— Y a-t-il, du reste, quelque chose à prendre dans ce que vous m'apportez-là? continuai-je en montrant le manuscrit gisant sur mon lit.

— Mais oui, dans le premier acte... Bien entendu que ce manuscrit est celui de Janin; je ne vous ai pas apporté l'autre, qui est illisible.

— Je verrai cela après avoir écrit le mien.

— Et j'en aurai quelque chose ce soir?

— Le premier tableau, oui.

— C'est bon; à dix heures, Verteuil sera chez vous (2).

(1) Ce traité est encore entre les mains de M. Harel.

(2) Verteuil est le secrétaire de M. Harel.

Je passai la journée à écraser le bec d'une plume sur du papier. Le soir, Verteuil entra à l'heure convenue; j'étais mort de fatigue, mais le tableau était fait; c'était celui de la taverne.

— A quelle heure faut-il que je revienne? me dit Verteuil.

— Demain, à quatre heures.

— Et j'aurai le second tabeau?

— Vous l'aurez.

— Merveilleux!...

— Seulement, laissez-moi tranquille.

— Je m'en vais.

Verteuil partit.

Je me souvins alors de ce que m'avait dit M. Harel, et des beautés de style qui existaient, selon lui, dans le commencement de l'ouvrage. La première chose qui me frappa en jetant les yeux sur les noms des personnages, c'est que le héros principal s'appelait *Anatole*, nom qui me parut singulièrement moderne pour un drame du XIV^e^ siècle; je n'en continuai pas moins ma lecture.

Il y avait une indication de scène dont je profitai, et, comme je l'ai dit, des choses admirables de style. Je n'en pris, cependant, que la tirade des *grandes dames*. — Ainsi, c'est à Janin, et non à moi, que les marquises du faubourg Saint-Germain doivent jeter la pierre. — Quant aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième actes, ils s'écartaient tellement des habitudes du théâtre, qu'il était impossible d'en rien tirer; néanmoins, la magie du style me les fit lire jusqu'au bout; mais, la lecture achevée, je posai là le manuscrit, et ne le rouvris plus.

Le lendemain, Verteuil fut exact, et, moi, je fus ponctuel. Il emporta son second tableau.

Lorsque les trois premiers actes furent finis, on les lut aux acteurs sans attendre les deux derniers. Selon nos conventions, mon nom ne fut pas prononcé, je ne parus point à la lecture, et M. Harel remplaça l'auteur présumé, qui était toujours absent de Paris.

Au bout de huit jours, M. Harel eut son drame complétement terminé.

J'écrivis alors au jeune homme pour le prévenir que sa première représentation allait avoir lieu.

Le jeune homme ne me fit pas l'honneur de me répondre; il prit la voiture, arriva à Paris, et trouva chez lui ses billets de répétitions.

Il courut à la Porte-Saint-Martin, entra comme on commençait le deuxième acte, l'écouta assez tranquillement, ainsi que le troisième; mais, enfin, perdant patience après la scène de la prison, il monta sur le théâtre, et demanda si l'on allait bientôt commencer la répétition de

sa pièce, ou bien si on l'avait fait venir purement et simplement pour entendre le drame d'un autre.

Les acteurs se mirent à rire. La ressemblance dans les noms lui revint tout à coup à l'esprit, et il vit clairement qu'il avait dit une légèreté.

— Comment, lui dit Bocage, ne connaissez-vous pas votre enfant, ou vous l'aurait-on changé en nourrice?

Le jeune homme ne savait que répondre.

— Seriez-vous mécontent de la scène de la prison? continua Bocage.

— Non pas, dit le jeune homme, qui commençait à reprendre son aplomb; au contraire, elle me paraît même à effet.

— Eh bien, vous verrez votre cinquième acte, reprit Bocage; c'est celui-là qui vous fera plaisir!

Le jeune homme vit son cinquième acte, et déclara qu'il était effectivement de son goût. Seulement, il parut fort regretter qu'on eût changé le nom d'Anatole en celui de Gaultier d'Aulnay.

Le jeune homme suivit avec le plus grand soin les répétitions de *son drame*, faisant à tort et à travers des objections qu'on n'écoutait pas, et des corrections qu'on se gardait bien de suivre.

Le jour de la représentation arriva. Si bien que j'eusse gardé le secret pour mon compte, les indiscrétions intéressées du directeur, les plaisanteries des acteurs, les plaintes même échappées à *l'auteur*, m'avaient dénoncé au public comme le vrai coupable; une certaine manière de faire dans la construction de la pièce, des parties de style empreintes d'un cachet individuel, venaient à chaque instant me charger de plus en plus; enfin, il n'y avait pas une seule personne dans la salle qui ne s'attendit à entendre sortir mon nom de la bouche de Bocage, lorsqu'il vint annoncer, selon l'habitude, que la pièce qu'on avait eu l'honneur de représenter était de monsieur... Il nomma le jeune homme.

Je venais d'accomplir le dernier engagement que je m'étais imposé; et, certes, celui-là était le plus difficile. Entendre toute une salle trépigner, applaudir de ses trois mille mains, demander avec la frénésie du succès votre nom d'auteur, c'est-à-dire votre personne, votre vie, votre gloire, et livrer, à la place du sien, un nom inconnu à l'auréole de la publicité; et, tout cela, lorsqu'on peut faire autrement, lorsque aucune promesse ne vous lie, lorsque aucun engagement n'a été pris, c'est, croyez-moi bien, c'est la philosophie de la délicatesse poussée au plus haut degré (1).

(1) Cela m'était déjà arrivé pour *Richard*; mais, cette fois, ce fut, non pas

La représentation finie, j'aperçus, en descendant avec le public, notre jeune homme. Il recevait modestement les compliments de tous ses amis, et se rengorgeait au centre d'un groupe. Janin descendait en même temps que moi. Nous échangeâmes un de ces regards qu'aucune parole ne pourrait traduire; puis nous revînmes bras dessus, bras dessous, riant, tout le long du boulevard, du jeune homme, du public, et surtout de nous-mêmes.

Le lendemain, M. Harel, qui prétendait que l'absence de mon nom sur l'affiche lui était préjudiciable, s'ingéra d'un de ces moyens qui n'appartiennent qu'à lui, pour dire tacitement au public ce qu'il lui était impossible de dire tout haut, et rédigea son affiche en ces termes :

LA TOUR DE NESLE

Drame en cinq actes, en prose,

DE MM. *** ET GAILLARDET.

Il avait agi, comme on le voit, en raison inverse des règles de l'algèbre, qui veulent qu'on procède du connu à l'inconnu, et non de l'inconnu au connu. Il était impossible de faire preuve, je crois, d'une ignorance plus savante et d'une bêtise plus spirituelle.

Ce que voyant, le jeune homme écrivit la lettre suivante au rédacteur du *Corsaire*...

On connait cette lettre, ainsi que la réponse d'Harel : je les ai citées plus haut.

Cette réponse n'empêcha point le jeune homme, qui était avocat, de faire un procès à M. Harel, mais un singulier procès, vous allez voir.

A faire disparaître les étoiles de l'affiche, il n'y fallait pas songer : il s'agissait donc seulement de changer les étoiles de place. Requête fut présentée, en conséquence, par le jeune homme au tribunal de commerce, pour qu'il eût à rétablir les choses dans la position algébrique;

à la voix de mon amour-propre qu'il me fallut résister, mais aux instances de mon collaborateur. Dix fois, pendant la représentation, Dinaux et M. Harel vinrent dans ma loge me supplier, avec des instances croissantes, et au fur et à mesure que le drame s'établissait, de le prendre sous mon nom. Ils n'ont pas oublié la fermeté de mon refus, je le crois; mais je n'oublierai jamais non plus l'amicale délicatesse de leurs prières.

cette requête réclamait un jugement qui autorisât le jeune homme à faire les jambes de devant du chameau de la caravane.

Jusque-là, tout allait bien, et le jeune homme n'avait pas encore complétement oublié le petit service que je venais de lui rendre, et la manière dont je le lui avais rendu; témoin la lettre suivante qu'il m'avait écrite en entamant son procès :

« Mon cher maître, je vous renouvelle mes remercîments pour votre bonne et loyale conduite dans mon affaire d'hier; mais, puisque Harel est intraitable, je ne lui lâcherai pas prise d'une semelle, et je vais l'attaquer. En effet, si l'honneur de son administration est en péril, comme il dit, ma parole, à moi, est compromise; *et je me suis trop avancé avec le public et avec mes amis pour demeurer coi.*

» Que cette affaire ne vous chagrine pas, mon cher maître, et surtout qu'elle ne vous empêche pas de partir quand bon vous semblera; seulement, dans ce cas, je réclamerais de votre bonté une petite déclaration (1), afin d'accuser Harel, et de vaincre son obstination par la perspective d'une condamnation certaine.

» Mille pardons pour tout le casse-tête que vous donnent toutes ces tracasseries pauvres et misérables. *Mille amitiés et remercîments.*

» 4 juin 1832. »

Grâce à ma déclaration, le jugement intervint, et les malheureuses étoiles furent condamnées à faire les jambes de derrière.

Pendant ce temps, il était venu au jeune homme une singulière idée : c'était de vendre le manuscrit sans ma participation. En conséquence, il alla trouver Duvernoy, lui dit qu'il était l'auteur de *la Tour de Nesle*, et qu'il venait pour traiter avec lui.

Duvernoy, qui savait comment les choses s'étaient passées, accourut chez moi, et me prévint de la démarche de mon *collaborateur*. Nous réglâmes, séance tenante, les conditions du marché. La vente fut arrêtée à quatorze cents francs, dont sept cents devaient être remis au jeune homme.

Cette somme, sans doute, ne parut pas au jeune homme proportionnée au mérite de *son drame*; car il menaça Duvernoy et moi d'un second procès, si nous en arrêtions les bases sur ces conditions. Au bout de quinze jours, il signa cette vente pour une somme totale de cinq cents francs. Le jeune homme aurait mieux fait, vous le voyez, de continuer

(1) Cette déclaration avait pour but de faire connaître que je donnais ma démission des jambes de devant, et que je n'avais jamais sollicité cette place.

à me charger de ses affaires d'intérêt. — Il est inutile de dire qu'un seul nom parut sur la brochure comme un seul nom avait paru sur l'affiche.

Vous croyez peut-être que, moyennant ce dernier partage, mon jeune homme me tint quitte?

Au moment où je m'occupais de la publication de mes œuvres complètes, je reçus une lettre de lui. Savez-vous ce qu'il me disait dans cette lettre? Il me disait qu'il venait d'apprendre avec le plus grand étonnement que j'avais la prétention de mettre *son drame* parmi les miens. La chose, comme on le voit, dégénérait en bouffonnerie.

Je répondis au jeune homme que, s'il continuait à me rompre la tête avec ses balivernes, j'imprimerais son manuscrit dans la préface du mien.

Cette notification fut pour le pauvre diable un véritable coup de foudre. Il ignorait que M. Harel, après la signature de mon traité d'*Angèle*, m'avait, à titre de prime, fait cadeau de cet autographe.

Le lendemain, je reçus, par huissier, une invitation de remettre mon manuscrit aux mains de son auteur, parce que, disait-il, il venait de traiter de sa *rente*. La chose paraîtra peut-être bizarre d'abord; mais on finira par la comprendre, en réfléchissant que, à l'exception d'une scène, le drame était entièrement inédit; le libraire pouvait donc n'être pas dans son bon sens, mais l'auteur était dans son bon droit.

M. Philippe Dupin, à qui je remis les deux manuscrits, et qui les a encore entre les mains, fit répondre à notre adversaire que nous étions prêts à faire la remise dudit autographe, mais que nous ne la ferions qu'en échange d'une copie collationnée sous les yeux de trois auteurs dramatiques, et certifiée conforme par eux.

Le jeune homme réfléchit quinze jours, puis retira sa demande.

C'était le troisième procès qu'il entamait contre moi, pour lui avoir fait gagner douze mille francs.

Depuis ce temps, je n'ai plus entendu parler du jeune homme, et je ne sais, à l'heure qu'il est, s'il est mort ou vivant.

Voilà comment je fis ma *Tour de Nesle*.

Quant à celle de M. Gaillardet, j'ignore si c'est, comme il le dit, son meilleur drame, je ne la connais encore que par la lecture, et j'attendrai qu'il la fasse jouer pour juger si elle vaut mieux que *George* et *Struensée*.

Agréez, etc.

ALEX. DUMAS.

Les jours s'écoulèrent, et je savais que mon futur adver-

saire allait au tir tous les matins, et j'étais tenu au courant des progrès qu'il faisait.

Enfin, la fameuse réponse parut.

Qu'on me permette de la reproduire entière avec les injures qu'elle contient.

Il est probable qu'aujourd'hui M. Gaillardet regrette ses injures envers moi, comme je regrette mes violences envers lui.

A M. S.-Henry Berthoud.

Monsieur le directeur,

J'ai publié dans le nº XXI du *Musée des Familles* un article que vous m'avez fait l'honneur de me demander sur l'ancienne tour de Nesle. Dans cet article, j'ai conté, en passant, et sous forme de causerie, sans prétention aucune, comment l'idée m'était venue de faire un drame dont personne ne m'a contesté la pensée première; drame imprimé, publié depuis plus de deux ans, et représenté aujourd'hui pour la deux centième fois sous mon nom, de l'aveu de M. Dumas lui-même.

Du reste, je n'ai pas dit un mot de M. Dumas, je n'ai fait aucune allusion à la discussion juridique et littéraire qui s'éleva jadis entre lui et moi. On peut s'en convaincre par la lecture de mon article. J'aurais eu scrupule, en effet, de ranimer en quoi que ce fût une querelle depuis longtemps éteinte, et à laquelle une transaction amiable a mis fin; transaction proposée par M. Dumas lui-même, ainsi que je le dirai dans la suite, et par laquelle fut arrêté, dans son principe, le débat public que j'avais, alors, moi, désiré, provoqué.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, M. Dumas revient sur cette affaire; il en réunit les cendres froides et éparses, les tasse dans sa main, et, les attisant de tout son souffle, en rallume le feu, au risque de s'y brûler les doigts. Puisqu'il m'a jeté le gant, je le ramasse. Il m'a provoqué, je lui réponds. Tant pis pour lui s'il est blessé dans ce jeu, si sa réputation s'y trouve compromise : il ne dépend pas de moi d'éviter le combat... Je suis l'offensé, l'insulté! et, si jamais le talion fut permis, c'est à celui qui n'a point recherché l'attaque... A celui-là la vengeance est sacrée et les représailles saintes. Il use du droit de naturelle et légitime défense!

J'arrive donc à l'histoire *complète et vraie* de *la Tour de Nesle*. J'appuierai mon récit sur des preuves *écrites et signées* par les personnages mêmes de cette histoire, et, quand les preuves me manqueront, je met-

trai sous les yeux du lecteur les présomptions et les vraisemblances de la cause, en lui disant : « Méditez et jugez! »

Mais, dans un pareil procès où l'*honneur* est tout, où la preuve *écrite* de bien des faits généraux ne peut être rapportée (il eût fallu, pour cela, avoir pressenti l'avenir, et deviné ce qui arrive), où chacun des plaidants a besoin d'être *cru* dans certains cas, parce qu'il a toujours dit vrai dans les autres, où celui qui a menti une fois, au contraire, n'est plus digne de créance; dans une affaire, enfin, où la bonne foi doit l'emporter sur le mensonge, quand tous deux n'ont plus pour garant qu'*une parole*, je dois et je veux, avant toute chose, convaincre mon adversaire d'*inexactitude* (je serai poli dans les termes), et, cette *inexactitude* prouvée, je la lui cloue au front comme l'écriteau du flétri au faîte de la potence, afin que le stigmate en survive et plane incessamment sur le coupable, aux yeux des juges de ce procès.

M. Dumas déclare (je commence par la première phrase de son article ayant rapport à *la Tour de Nesle*), il déclare qu'ayant reçu la visite de M. Harel, celui-ci lui dit : « La pièce est à moi; elle m'appartient par un bel et bon traité; j'ai le droit de la faire refaire à mon gré, par qui bon me semblera... » Et plus loin : « Vous avez fait signer un traité au jeune homme, m'avez-vous dit? — Oui. — Sur quelles bases? — Mais d'après le marché de la Porte-Saint-Martin : deux louis par représentation, un louis pour lui, un louis pour Janin, et douze francs de billets. » Puis, en note, M. Dumas ajoute : « Ce traité est encore entre les mains de M. Harel. » Eh bien, autant de mots, autant d'*inexactitudes*. Voici le seul traité qui ait jamais existé entre moi et M. Harel; c'est celui qu'on me fit signer, je dirai par quelle manœuvre, quand on me fit accepter la collaboration de M. Janin.

Suivait le texte de ce traité, que le lecteur connaît.

« Le drame fut joué, dit M. Dumas; on nomma le *jeune homme*. (M. Dumas a employé d'un bout à l'autre, pour me désigner, cette *expression*.) Entendre toute une salle trépigner, demander votre nom, et livrer, à la place du sien, un nom inconnu à l'auréole de la publicité; et, tout cela, *lorsqu'on peut faire autrement, lorsque aucune promesse ne vous lie, lorsque aucun engagement n'a été pris*, c'est la philosophie de la délicatesse poussée au plus haut degré. »

Eh bien, voici la lettre qu'avant la représentation, je reçus de M. Dumas, et les *conditions* auxquelles seules je consentis à laisser jouer la pièce.

On n'a pas oublié cette lettre, la première que j'écrivis à M. Gaillardet.

Maintenant, lecteur, parlez. Laquelle est portée plus haut chez M. Dumas, ou la *philosophie* de la délicatesse, ou bien celle de *l'assurance?...*

« Duvernoy vint me trouver, poursuit M. Dumas, et nous *réglâmes* séance tenante, les conditions du marché. La vente fut *arrêtée* à quatorze cents francs dont sept cents devaient être remis au *jeune homme.* Cette somme, sans doute, ne parut pas au *jeune homme* proportionnée au mérite de son drame... Au bout de quinze jours, il signa cette vente pour une somme de cinq cents francs. Le *jeune homme* aurait mieux fait, vous le voyez, de continuer à me charger de ses affaires d'intérêt. »

Voici une déclaration signée de M. Duvernoy :

« Par le même esprit d'impartialité qui m'a fait donner à M. Alexandre Dumas une déclaration dans laquelle j'ai reconnu que M. Gaillardet m'avait proposé le manuscrit de *la Tour de Nesle* (nous verrons ceci plus tard), je déclare *qu'il n'a jamais été question* de quatorze cents francs pour le prix dudit manuscrit, mais d'une somme que je crois être de mille francs.

« DUVERNOY.

» Paris, 8 septembre 1834. »

J'en ai bien d'autres, et de toutes les *philosophies* à citer! mais elles trouveront place dans mon récit; car, maintenant, oui, maintenant, je me sens assez fort pour l'entreprendre!

Ce fut le 27 mars que je lus mon drame de *la Tour de Nesle* à M. Harel en présence de M. Janin et de mademoiselle Georges. Le drame fut reçu. « Dumas ne ferait pas mieux! s'écria le directeur avec enthousiasme. Il y a, pourtant, quelque chose à retoucher au style, qui n'est point *scénique*; mais ne vous en inquiétez pas; commencez un autre drame, et Janin nous fera le plaisir, à vous et à moi, de reviser quelques pages. » Je ne compris pas trop comment M. Janin, qui n'avait jamais fait de drame, aurait un style scénique, suivant l'expression du directeur. « Mais, s'il n'en a pas fait, me dis-je à part moi, il en a beaucoup entendu, ce qui peut-être revient au même. » Je déclarai donc que je serais très-flatté et surtout très-reconnaissant si M. Janin voulait bien me *sabler* quelques phrases. M. Janin y consentit de la meilleure grâce du monde, et je sortis joyeux, et de M. Janin et de mademoiselle Georges. J'étais au septième ciel... L'ivresse ne fut pas longue.

Deux jours après, le 29 mars, j'allai voir ce qu'était devenu mon drame *janinisé!...* Quelle fut ma surprise en voyant tout un acte *récrit!* « Mais c'est un travail bien grand, dis-je à part au directeur. M. Janin fait beaucoup plus que je n'avais désiré ; mais je ne crois pas mon style si mauvais qu'il faille... — Non, non, certainement, me répondit M. Harel ; mais Janin y met de l'amour-propre, il veut au moins faire sa part. — Comment, sa part? — Oui, sa moitié. — Mais c'est donc une collaboration ? Il y a un *malentendu* : je vais le dire à M. Janin. — Ah! qu'allez-vous faire ? vous allez offenser Janin, Janin le plus puissant des feuilletonistes! Vous vous créez un ennemi pour la vie. — Bah? — C'est comme je vous le dis. Vous ne savez pas ce que c'est que le théâtre! — Mais... — Et puis, d'ailleurs, il y a commencement d'exécution! les choses ne sont plus entières. Vous êtes liés de part et d'autre! etc., etc. » Si bien que M. Harel, me voyant étourdi, prit une feuille de papier, y griffonna le traité que j'ai transcrit plus haut, me le fit signer... Et voilà comment j'eus mon premier collaborateur.

Alors, j'attribuai cet événement à un *malentendu* ; aujourd'hui, je l'attribue à un *très-bien entendu* : les idées changent avec le temps!

Mais le jour était venu où M. Janin devait nous lire son travail. Je n'en dirai rien, car je pratique, autant que je le puis, la charité avec mes ennemis mêmes!... Qu'on sache seulement que, d'un commun accord, ce travail fut jugé non avenu. Janin se retira et se désista complétement (j'en donnerai la preuve écrite), et M. Harel revint purement et simplement à mon drame.

Or, depuis le jour où j'avais lu ma pièce, j'avais conçu de nouvelles idées et des améliorations dues tant à la discussion et aux critiques du directeur qu'à mes réflexions propres.

Mais, afin d'éclairer le public sur les mystères vrais de l'enfantement de *la Tour de Nesle*, et de l'initier, pour ainsi dire, aux phases et aux développements du travail par lequel fut engendré ce drame, monstre par son succès et par les querelles qu'il soulève, je vais dire et établir succinctement ce qu'était, *en gros* et dans ses rapports avec le drame représenté, le drame que je lus à M. Harel, et qui me revint, à l'époque dont je parle. Il sera facile à tous de me comprendre d'abord (qui n'a vu *la Tour de Nesle?*), de me *vérifier* ensuite, M. Dumas ayant entre les mains le manuscrit primitif, et le montrant à qui le désire ; aussi peut-on être assuré que je dirai plutôt *moins* que *plus*. Je cite de mémoire, et mon adversaire tient le livre!

Ici, M. Gaillardet donnait le résumé de son premier manuscrit ; puis il continuait ainsi :

Le lecteur a déjà saisi par quels points se touchent les *deux* drames. Ces points, dans le peu que j'ai cité, et cité fidèlement, on pense (car si j'étais homme à m'affubler audacieusement d'un mensonge, *moi*, mon adversaire aurait en mains de quoi me démasquer!) ces *points* ne sont-ils pas *déjà* les bases fondamentales du drame *joué*? N'en sont-ce pas et les os et la moelle, les matériaux et la charpente?... Oui, j'ose le dire, n'eussé-je fait *que cela* dans la pièce, j'aurais fait plus de la moitié du drame, par conséquent dix fois, vingt fois plus que M. Dumas ne m'accorde, puisqu'il ne m'accorde *rien*. *Rien!* il a osé l'écrire et l'imprimer en toutes lettres! Mais, d'après ce que nous savons de lui, de quoi pouvons-nous et devons-nous nous étonner?

M. Harel m'avait exprimé plusieurs regrets: le premier que le drame ne fût pas en *tableaux:* ce genre convenait mieux aux allures de son théâtre, et le succès de *Richard* appuyait cette opinion; le second, que je n'eusse pas fait Buridan père de Gaultier et de Philippe, dont on ne connaissait que la mère (Marguerite). « Cela compliquerait l'intrigue, » me disait-il.

Enfin, il trouvait invraisemblable que Marguerite, reine et toute-puissante, ne fît pas arrêter et disparaître Buridan dès les premiers mots de sa révélation.

Du rapprochement de ces deux dernières objections jaillit pour moi, soudain, une lumière immense.

Que Buridan soit *père*, en effet, au moyen d'une intrigue préexistante, et qu'il soit arrêté par Marguerite, qui voudra s'en défaire; puis, au moment de son plus grand péril, qu'il se fasse reconnaître, et voilà l'occasion d'une scène magnifique, capitale!

La scène de la prison était trouvée.

Deux jours après le jour où Janin avait renoncé au drame, comme l'athlète épuisé à la tâche trop ardue, je portai au directeur de la Porte-Saint-Martin, M. Harel, un *scenario* qui était, à peu de chose près, celui de *la Tour de Nesle.*

Je vais pourtant indiquer les différences.

Orsini n'était point tavernier: c'était Landry, quoique tous deux fussent des hommes de la tour de Nesle. Quant à Orsini, c'était un de ces magiciens fort redoutés, dans ce temps, sous le nom d'*enrouteurs.* Confident de Marguerite, il recevait chez lui les seigneurs de la cour, rôle à peu près semblable au Ruggieri d'*Henri III;* c'est pour cela, je pense, que M. Dumas l'a fait tavernier à la place de Landry.

Deuxièmement, la scène de la prison était ainsi placée, que Buridan devait terminer son récit en tendant les mains à Marguerite, et lui

dire : « Délie ces cordes! » Marguerite, tombant à genoux, obéissait, et le déliait d'*un seul coup*.

M. Dumas a *triplé* cet effet en faisant délier Buridan *en trois fois ;* voilà ce que je dois avouer et dire. Il a été au-dessus de moi de toute la hauteur du talent éprouvé sur la faiblesse qui s'essaye, du *faire* sur l'inexpérience.

Quant à la vérité de ce que j'avance, elle se trouvera, pour tout lecteur impartial, d'abord dans la précision, la textualité des détails, si je puis m'exprimer ainsi; je ne cite pas seulement *ce qui se trouve* dans *la Tour de Nesle* actuelle, mais *ce qui ne s'y trouve pas*, entre autres une scène du quatrième tableau. Buridan venait en bohémien, et non en capitaine, chez Orsini *sorcier*. Celui-ci voulait en imposer au bohémien, qui lui révélait les meurtres de la Tour de Nesle comme il les avait révélés à Marguerite; et bientôt l'*envoûteur* tombait aux genoux du bohémien, pris aux propres superstitions que lui-même inspirait au vulgaire, à savoir que, peut-être, il y avait de vrais sorciers! Cette scène a dû disparaître du moment qu'Orsini était fait tavernier.

Ensuite, j'ai pour probabilité, je devrais dire pour *preuve* de ma parole, la parole même de M. Dumas, dans cette lettre où il me dit : « Harel est venu me demander des *conseils* pour un drame *de vous* qu'il désirait monter. *Votre pièce*... Ce que j'ai été heureux de pouvoir y *ajouter*..., etc. » On ne parle point ainsi d'un ouvrage dans lequel on a *tout* fait. Puis un mot de M. Harel, que je reçus avant mon départ (*après la retraite de Janin*), et dans lequel il me dit : « Écrivez-moi; soignez votre santé, et surtout *travaillez!* » Il y avait donc des modifications, des changements arrêtés, un *travail à faire!*... On le nie, je l'affirme, et j'affirme avec *pièces!*... C'est au lecteur à juger (1).

(1) « Je soussigné, l'un des directeurs du journal *l'Avant-Scène*, ancien inspecteur général du théâtre de la Porte-Saint-Martin, sous M. de Lhéry, prédécesseur de M. Harel, déclare que, peu de temps avant la retraite de M. de Lhéry, M. F. Gaillardet me communiqua un manuscrit de *la Tour de Nesle*, en cinq actes, sans tableaux, dont il était seul auteur; que, plus tard, et avant son départ pour la province, M. Gaillardet me montra un nouveau plan du même drame en tableaux, et dans lequel était, à très-peu de chose près, toute *la Tour de Nesle* actuelle; plan qui venait d'être arrêté, m'a-t-il dit, entre lui et M. Harel.

» En foi de quoi, etc.

« DUPEUBRET.

» 21 septembre 1834. »

Et, maintenant, vous concevez qu'il m'importera peu que M. Dumas ait eu, oui ou non, entre les mains mon *premier* manuscrit.

J'ai démontré qu'il a eu mon second plan; d'un autre côté, il avoue lui-même avoir possédé et copié en partie le manuscrit de Janin, qui était le mien *gâté*... Que me faut-il de plus?

Je reprends donc mon histoire où je l'avais laissée. Les *félonies* vont s'y succéder comme un feu de file.

Ce fut le 8 *avril* que je portai à M. Harel mon *scenario*. Le 9, mon père mourut; — mon père, venu tout exprès à Paris pour m'arracher à la contagion qui régnait sur la ville, et que la joie d'assister à ma première pièce fit rester auprès de moi! Mon cœur se serre à ce souvenir!... Le 10, messager de mort, j'allai consoler ma pauvre mère. Ce fut la veille de ce jour que M. Harel m'écrivit le billet dans lequel il me disait : *Soignez votre santé!* Misérable ironie, qui m'était jetée entre un malheur qui m'atteignait, et une spoliation qui allait m'atteindre! » Partez, m'avait-il dit; j'ai une pièce avant la vôtre : vous avez trois mois devant vous. Soyez tranquille, et écrivez-moi! »

Il y avait à peine un mois que j'étais parti, quand j'eus besoin d'écrire à M. Janin pour lui demander une annonce relative à *la Tour de Nesle*. Un livre venait de paraître sur le même sujet (*l'Écolier de Cluny*), et je ne voulais pas qu'on crût ma pièce tirée du livre. Janin me répondit :

« Je ferai volontiers ce que vous me demandez; mais à quoi bon? Je vous annonce la prochaine représentation de votre pièce. Je dis *votre*, et pas *notre*, parce que je n'y suis plus *absolument* pour rien : vous le savez, la chose est entre vous et M. Harel; cela est depuis longtemps convenu, etc.

« JULES JANIN.

» 10 mai 1832. »

Du reste, pas un mot de plus. J'écris à Paris et j'apprends que M. Dumas *a été fait et s'est fait* mon collaborateur. Je laisse au lecteur à penser quels sentiments furent les miens!... Hors de moi, tremblant de colère et d'indignation, j'écris à M. Harel pour lui défendre de jouer la pièce; à M. Dumas, pour le prier d'y mettre obstacle. « Sans doute, vous avez été trompé, lui disais-je; la pièce m'appartient en propre et à moi seul; je ne veux point de collaborateurs, surtout de collaborateurs furtifs et imposés; je vous prie donc, au nom de votre honneur, et vous somme au besoin d'interrompre les répétitions, etc. » Point de réponse, ni de M. Harel, ni de M. Dumas!... Je pars, et, avant de descendre chez moi, j'entre en habit de voyage chez M. Harel. « Je suis

un homme ruiné! me dit-il; je vous ai trompé, c'est vrai... Maintenant, qu'allez-vous faire?... — Arrêter la pièce! — Vous n'y parviendrez pas : j'en change le titre, et je la joue. Vous m'attaquez en contrefaçon, vol, plagiat, tout ce que voudrez : vous obtiendrez douze cents francs de dommages-intérêts. Demandez à un agréé! Si vous laissez jouer, au contraire, vous gagnerez douze mille francs, etc. » Il disait vrai, car telle est la protection que, d'ordinaire, nos juges accordent à l'écrivain qu'on dépouille!... Je rentrai chez moi pâle de rage, et ce fut alors que je trouvai la magnifique lettre de M. Dumas, citée par moi au commencement de cet article. Tels sont les premiers faits.

Que direz-vous, maintenant, de ces lignes de M. Dumas? « J'écrivis au jeune homme, et le jeune homme *ne me fit pas l'honneur de me répondre!* » Cette fois, c'est la philosophie de la *véracité* à sa quatrième puissance! On n'y croirait pas, si je n'avais entre les mains les *titres* et les *moyens* de prouver ce que j'avance!

M. Dumas n'ayant point accédé à la prière, à la sommation que je lui avais faite d'arrêter les répétitions de la pièce (ce qui fut la première, sinon la seconde, de ses *fautes*, dont il ne se lavera jamais, parce qu'elle prouve sa *complicité*), et M. Harel me menaçant de *jouer* malgré moi, — ce qu'il était capable de faire *moralement* et *physiquement*, — il ne me restait plus qu'à laisser représenter mon drame aux *conditions* stipulées dans la lettre de M. Dumas, et dans laquelle il était dit *que son nom ne serait pas prononcé*, que je resterais *seul auteur*, que c'était un service qu'il voulait me *rendre* et non pas me *rendre*.

Eh bien, le lendemain de la première représentation, des *étoiles* parurent sur l'affiche *avant* mon nom, et, aujourd'hui, M. Dumas veut remplacer *mon nom* par le sien : on voit qu'il y a progression!

Ce n'est pas tout. Quand il s'agit de payement, on ne voulut plus me donner qu'*une part*. Or, écoutez bien : la commission des auteurs avait fait, dans le courant d'avril, avec M. Harel, et avant la représentation de ma pièce, un traité qui stipulait un droit de *dix pour cent* pour les auteurs, dans les spectacles *à venir* de la Porte-Saint-Martin. J'avais donc droit au bénéfice de ce traité. M. Dumas en jouissait, et au delà : aussi touchait-il *deux et trois cents francs* par soirée. Que me réservait-on, à moi? Quarante-huit francs, *prix d'un ancien traité!* et M. Dumas m'en prenait la *moitié*... Voilà le service qu'il avait voulu me *rendre* et non me *rendre!!!*

Il n'y avait que les tribunaux à invoquer contre de pareils actes, comme il n'y a que la police correctionnelle contre le vol et la filouterie. C'est donc aux tribunaux que j'eus recours.

Et, si l'on veut *encore* la preuve de tout ceci, je l'ai en main, tracée et libellée dans les actes juridiques et *authentiques* qui commencèrent l'instruction de ce procès.

Mais ce procès effrayait un peu la conscience publique de M. Dumas, à ce qu'il paraît, car il me proposa de l'arrêter par une transaction.

Dans cette transaction, 1° nous nous reconnûmes de part et d'autre auteurs *en commun* de *la Tour de Nesle;* 2° il fut spécifié que cette pièce serait à tout jamais imprimée et jouée sous *mon nom,* suivi d'étoiles; 3° M. Dumas me garantit une somme fixe de quarante-huit francs par représentation, et *moitié* de ses billets. « A quelle somme s'élèvent-ils? » lui demandai-je de bonne foi. « A trente-six francs, sur mon honneur! » répondit-il en regardant M. Harel; et j'acceptai dix-huit francs de billets.

Le lendemain, M. Harel ne voulut plus exécuter, en ce qui le concernait, la transaction ci-dessus, dont il avait été l'instigateur et le témoin. Il fallut un *jugement* pour l'y contraindre, et M. Dumas le blâma cette fois. J'eus à le remercier... C'était la *première* fois et la *dernière.* Aussi a-t-il cité ma lettre.

Peu de temps après, j'appris que M. Dumas, qui m'avait déclaré sur l'honneur n'avoir que pour trente-six francs de billets, en avait pour plus de cinquante! mais, en faisant le serment, il avait regardé M. Harel.

Le manuscrit était encore à vendre. Barba, qui en avait donné mille francs, et jamais quatorze cents, n'en donna plus que cinq cents francs. La moitié de cette somme devait être payée comptant, à chacun de nous, et le reste à six mois de date.

Au bout de quelques jours, quand j'allai chez M. Barba pour toucher mes cent vingt-cinq francs, j'appris que M. Dumas était venu réclamer ma part de *comptant* avec la sienne, *s'y disant autorisé par moi!*

Il y a dans un pareil fait quelque chose de si incroyable, de si petit, de si dégradant pour l'*homme* de lettres, que je n'aurais osé le citer, si je n'en possédais la preuve écrite, et écrite par M. Dumas lui-même.

En effet, quand Barba m'apprit *cela,* n'osant y croire, j'écrivis à M. Dumas, qui me répondit qu'il avait, en effet, touché deux cent cinquante francs; mais que Barba lui avait dit avoir avec moi des conventions particulières (ne dirait-on pas que c'était Barba qui avait voulu payer comptant?); que, du reste, il m'avait mis à même d'exiger le même avantage pour moi que pour lui; .. que je pouvais me servir de sa lettre pour me faire aussi payer comptant, qu'il m'y autorisait, etc. »

C'étoit se servir d'un premier *dol* pour en commettre un second :

deux *indélicatesses* au lieu d'une ! j'aimai mieux être réglé en papier de six mois (1).

Or, savez-vous, monsieur Dumas,— vous qui, dans votre lettre, m'avez traité de *pauvre diable*, — savez-vous ce que je pourrais vous répondre?... Je suis homme de trop bonne compagnie pour vous le dire.

Maintenant, et pour sortir au plus tôt de ces indignités dont le tableau fait mal, je dirai que je ne me serais point opposé à l'insertion de *la Tour de Nesle* dans les œuvres complètes de M. Dumas (quoique ce droit résultât rigoureusement pour moi des termes mêmes de notre transaction), si M. Dumas avait consenti à faire une simple mention de ma collaboration sur cette pièce. Telle est la méthode que suit aujourd'hui M. Scribe. Mais, à une lettre polie, M. Dumas répondit par une de ces impolitesses dont il brigue le monopole (2).

Enfin, si j'ai demandé par huissier à M. Dumas mon manuscrit *premier*, c'est qu'il y a une déloyauté inouïe, de sa part, à mettre en regard de ce *seul* et unique manuscrit une pièce qui en eut trois pour le moins!

Voilà la vérité sur *la Tour de Nesle*, et la vérité tout entière. Aux documents que j'ai fournis, aux preuves que j'ai données, je dois ajouter qu'appelé devant la *commission des auteurs*, notre pairie, j'ai cité et

(1) Voici la déclaration de M. Barba :

« Je crois me souvenir (il y a plus de deux ans de cela) que la moitié du prix de *la Tour de Nesle* a été donnée, en espèces, à M. Dumas disant que cela était convenu avec M. Gaillardet, ce que nia ce dernier. Il fut donc obligé, aux termes de nos conventions, d'accepter mon billet pour sa part.

» BARBA.

» Le 29 août 1834. »

(2) « Vous avez fait *Struensée !* » me dit-il. M. Dumas croit-il prouver par là que je n'ai rien fait pour *la Tour de Nesle*? Il oublie donc qu'il a fait, lui, *la Chasse et l'Amour*, *la Noce et l'Enterrement*? (Qui est ce qui a entendu parler de *la Chasse et l'Amour*, de *la Noce et l'Enterrement*?) Puis le malheureux *Napoléon*, qui a eu deux Waterloo, dont le second entraîna dans sa chute l'Odéon de M. Harel! puis, immédiatement après *la Tour de Nesle*, *le Fils de l'Émigré*, qui a eu trois représentations avec M. Anicet, *Angèle*, qui en a eu trente, avec M. Anicet, *la Vénitienne*, qui en a eu vingt, avec M. Anicet; *Catherine Howard*, qui en a eu quinze sans M. Anicet? M. Dumas ne serait-il donc pas l'auteur des beautés d'*Antony*, d'*Henri III*, de *Christine*? On l'a bien dit un peu, et même un peu démontré... C'est peut-être à cela que je dois l'attaque de M. Dumas! Mais qu'il soit tranquille, je ne ferai jamais *Gaule et France*, et surtout *Madame et la Vendée*.

énuméré tous ces détails et tous ces faits à la face de M. Dumas lui-même!... Et, là, comme ici, j'ai senti plus d'une fois mes joues se colorer d'une pudeur involontaire. C'est que, naguère encore, M. Dumas était grand et saint à mes yeux, de la grandeur du talent, de la sainteté de l'art.

Aussi, quand, à cette lutte qu'il a provoquée, succédera une autre lutte, peut-être ma main tremblera... car il y a dans M. Dumas l'*artiste* au-dessus de l'*homme*, et sous une *honte* une *gloire*.

P.-S. — A l'appui de ses attestations, M. Dumas a appelé divers certificats à chacun desquels je n'accorderai que ce qui est nécessaire pour en faire apprécier la valeur et le poids.

Je ne dirai rien de M. Harel, M. Harel, le *premier coupable* dans tout ceci, et dont M. Dumas est le *complice*. Il devrait y avoir pudeur à M. Dumas d'invoquer un tel témoignage...

M. Verteuil, *secrétaire de M. Harel*, assure « avoir été chercher chez M. Dumas, au fur et à mesure qu'il les écrivait, les cinq actes de *la Tour de Nesle* (très-bien !), les avoir recopiés entièrement sur son manuscrit (parfaitement bien), qui n'avait aucune ressemblance avec *celui* (lequel ?) de M. Gaillardet, manuscrit qui était, depuis trois mois environ, entre mes mains... » Ah ! monsieur Verteuil, je vous arrête!... *La Tour de Nesle* a été représentée le 31 *mai*. C'est le 29 *mars* (voir plus haut la date) qu'a été reçu mon manuscrit... Je suis parti le 10 *avril*; M. Dumas était mon collaborateur le 11... Il déclare avoir fait son travail en *huit* jours, et vous déclarez, vous, que mon manuscrit était *alors* depuis *trois mois environ* entre vos mains?... Oh ! vous êtes, en effet, monsieur Verteuil, *secrétaire de M. Harel*.

M. Duvernoy certifie que j'ai voulu vendre le drame (je le crois bien)! Il m'a certifié, à moi, que M. Dumas avait cité un prix *faux* ; c'est un peu plus positif.

Il ne reste plus, maintenant, que l'attestation de M. Janin. Ah! celle-là, je l'avoue, je ne m'y attendais guère. M. Janin écrit que rien n'est *plus vrai* que les détails de M. Dumas, dont *il croit* se souvenir, et qu'en somme, la réponse de M. Dumas est *véridique!* et M. Dumas déclare que *Janin, accepté par moi pour collaborateur, lui avait cédé ses droits et envoyé M. Harel!...* C'est trop fort ! M. Janin oublie donc qu'*il n'avait plus de droits*, qu'*il s'était désisté*, qu'*il me l'a déclaré* dans une lettre *écrite* et *signée* de sa main ?

Ce n'est pas tout, et puisqu'il faut que je vous le dise, apprenez donc, lecteur, qu'après la première représentation de *la Tour de Nesle*, ce fut M. Janin qui *m'engagea* à réclamer; ce fut *chez lui* que j'écrivis ma

réclamation ; ce fut *lui* qui *voulut* me la dicter, et me *la dicta* ! Il était furieux contre MM. Harel et Dumas.

Ce n'est pas tout encore ; à la suite du procès qui s'éleva entre M. Harel et moi devant le *tribunal de commerce*, M. Janin écrivit *lui-même* à M. Darmaing, pour appuyer une réclamation que je fis à la *Gazette des Tribunaux* : « Je prie M. Darmaing d'insérer la petite note ci-jointe, je l'en prie *en mon nom* et en celui de M. Gaillardet. Je ne comprends pas l'opiniâtreté avec laquelle on cherche à dépouiller ce jeune homme *de ce qui lui appartient*, etc. » (Voir *la Gazette des Tribunaux* du 1er juillet 1832.)

Qu'en dites-vous, lecteur ?... J'avais promis de conter les petits secrets de cette apostasie, mais la place me manque ; et puis j'ai réfléchi que cela n'en valait pas la peine !

Et je signe : F. Gaillardet.

Après cette réponse, on comprend que M. Gaillardet n'avait aucun droit de retarder notre duel, puisqu'ayant gardé moins de mesure que moi, c'était moi qui me trouvais l'offensé.

Aussi, sur une nouvelle visite de mes témoins, la rencontre fut-elle fixée au 17 octobre 1834.

CCXXXVII

L'épée et le pistolet. — D'où vient ma répugnance pour cette dernière arme. — La poupée de Philippe. — La statue de Corneille. — Un autographe *in extremis*. — Le bois de Vincennes. — Une toilette de duel. — Question scientifique posée par Bixio. — Les conditions du combat. — Procès-verbal des témoins. — Comment Bixio eut la solution de son problème.

J'avais désiré que la rencontre eût lieu à l'épée ; M. Gaillardet insista pour qu'elle eût lieu au pistolet.

Je répugne fort à cette arme ; elle me paraît brutale et plutôt celle du voleur qui attaque le passant au coin d'un bois que celle du loyal combattant qui défend sa vie.

Ce que je crains surtout au pistolet (au reste, je ne me suis battu que deux fois à cette arme), c'est encore plus la maladresse que l'adresse.

Et, en effet, deux ou trois ans avant l'époque où se passaient les faits que je raconte, — c'est-à-dire avant 1834, — j'avais eu un duel au pistolet ; je n'en ai point parlé, ne pouvant nommer l'homme contre lequel je me battais, ni dire les causes pour lesquelles je me battais.

Dans ce duel, qui avait eu lieu à sept heures du matin au bois de Boulogne, aux environs de Madrid, nous avions été placés, mon adversaire et moi, à vingt pas de distance.

On avait tiré à qui ferait feu le premier, et l'avantage avait été pour mon adversaire.

Je m'étais donc placé, le pistolet tout armé, à une distance de vingt pas, et j'avais attendu le feu, le bout du canon de mon arme en l'air.

Mon adversaire avait fait feu. J'avais vu sa main trembler, j'avais vu la balle frapper à six pieds devant moi, et, en même temps, néanmoins, j'avais senti comme un violent coup de fouet à la jambe.

C'était la balle aplatie qui, en ricochant, venait de me frapper au mollet, me faisant une blessure de deux pouces de profondeur, et entraînant avec elle dans ma blessure un morceau de mon pantalon et de ma botte.

La douleur avait été telle, que, malgré moi, j'avais appuyé sur la détente de mon arme, et que le coup était parti en l'air.

Les témoins avaient alors décidé que le coup était bon, et que tout pistolet déchargé dans un duel était déchargé contre l'adversaire.

J'avais demandé à continuer, et les témoins s'étaient mis à recharger les armes ; mais, pendant cette opération, soit ébranlement de nerfs, soit sang perdu, je m'étais à peu près évanoui. Il avait été impossible de continuer le combat.

J'étais, en conséquence, remonté dans ma voiture, et, comme je ne voulais pas rentrer chez ma mère dans l'état où je me trouvais, je m'étais fait conduire à l'école de natation de Deligny, où mon ami le père Jean m'avait fait donner un cabinet, et avait envoyé chercher, rue de l'Université, Roux, l'habile chirurgien.

Roux n'était pas chez lui, mais on avait ramené un de ses élèves.

Le jeune homme examina la blessure, et, comme la balle transparaissait presque du côté opposé à celui par lequel elle était entrée, il avait jugé plus court de l'aller chercher à l'aide d'une blessure nouvelle qu'en fouillant l'autre ; ce que l'enflure, d'ailleurs, rendait à peu près impraticable.

Il avait été fait comme il avait été dit; le jeune homme m'avait ouvert le mollet, et, par cette ouverture, avait tiré la balle d'abord, le fragment de botte ensuite, et enfin le fragment de pantalon; puis on m'avait proprement mis une couche de charpie à l'endroit et à l'envers de ma blessure ; on m'avait bandé la jambe, et j'étais rentré à la maison à cloche-pied, disant à ma pauvre mère qu'en me baignant, je m'étais déchiré la jambe à un éclat de bois.

J'étais donc payé, — si bien que je tirasse le pistolet, et, à cette époque, je tirais d'une façon remarquable, — j'étais donc payé pour ne pas avoir de sympathie pour le pistolet.

M. Gaillardet insista, et j'acceptai son arme.

Néanmoins, je voulus prouver aux témoins de M. Gaillardet que, si j'insistais pour l'épée, ce n'était point faute d'habitude à l'arme que préférait mon adversaire.

J'invitai, en conséquence, Soulié et Fontan à venir chez Gosset.

Chose singulière! les témoins avaient tiré au sort leur filleul, ou plutôt M. Gaillardet et moi avions tiré au sort nos parrains, et le sort m'avait donné, à moi, de Longpré et Maillan, qui étaient de simples connaissances, et il avait donné à M. Gaillardet, Soulié et Fontan, qui étaient deux de mes amis.

Nous allâmes donc, Soulié, Fontan et moi, la veille du duel, chez Gosset.

C'était un garçon nommé Philippe qui chargeait d'habitude mes pistolets.

Il alla, en conséquence, enlever la poupée, et mettre la mouche.

— Non, lui dis-je, Philippe, laissez la poupée.

— Ce n'est pas l'habitude de monsieur de tirer à la poupée.

— Je ne tirerai que dix balles, Philippe ; c'est seulement pour faire voir à ces messieurs que je ne suis pas un de vos mauvais tireurs.

Philippe laissa la poupée.

Je lui mis ma première balle à un pouce au-dessus de la tête ; la seconde, à un pouce au-dessous des pieds ; la troisième, à un pouce de son côté droit ; la quatrième, à un pouce de son côté gauche.

— Et, maintenant qu'elle ne peut plus se sauver ni par en haut, ni par en bas, ni à droite, ni à gauche, je vais la casser avec ma cinquième balle.

Et, avec la cinquième balle, je la cassai.

Je jetai la sixième balle à terre ; elle s'arrêta à dix pas à peu près.

Je la chassai avec celle qui était dans mon pistolet.

En ce moment, une hirondelle vint se poser sur une cheminée, et je tuai l'hirondelle.

Fontan et Soulié se regardaient.

Un de mes principes était de ne jamais tirer ni l'épée ni le pistolet devant personne ; cette fois, j'avais fait une exception en leur faveur.

Soulié lui-même tirait très-bien ; j'avais été son témoin, quatre ou cinq ans auparavant, dans un duel qu'il avait eu avec Signol, et, dans un essai pareil à celui que je faisais, je lui avais vu casser l'une après l'autre, à quinze pas, la petite et la grande aiguille d'un coucou.

— Philippe, dis-je en sortant, j'ai un duel demain, je désire que les choses se passent carrément. Prenez dans votre arsenal des pistolets dont je ne me sois jamais servi, de la poudre et des balles, et trouvez-vous à midi à Saint-Mandé.

Philippe promit de faire la chose demandée.

Nous partîmes.

L'affaire prenait un sérieux auquel je n'avais pas cru jusque-là. Je me fis conduire chez Bixio, le priant, comme d'habitude, d'assister au combat, non pas en qualité de témoin, mais à titre de chirurgien.

Le rendez-vous était pour midi à Saint-Mandé.

Nous devions aller en poste. Du champ de bataille, si je n'étais pas blessé ou tué, nous partions immédiatement pour Rouen, où l'on inaugurait la statue de Corneille.

Fontan, Dupeuty et moi avions été nommés à la majorité des voix pour représenter les auteurs dramatiques.

Bixio accepta, bien entendu; il devait venir me prendre rue Bleue, où je demeurais à cette époque.

Je rentrai pour prendre certaines mesures de précautions concernant, en cas de mort, mon fils et ma fille.

Quant à ma mère, comme la pauvre femme savait que j'allais faire un voyage d'une certaine longueur, je laissai une vingtaine de lettres écrites de différentes villes d'Italie ; si j'étais tué, on devait lui cacher la vérité, lui laisser croire que je vivais toujours, et lui remettre de temps en temps une lettre, comme si cette lettre venait d'arriver.

Ces préparatifs me prirent toute la nuit.

Je m'endormis seulement vers cinq heures du matin.

A dix heures, quand mes deux témoins entrèrent, ils me trouvèrent dormant encore.

L'affaire tenait toujours.

Nous devions déjeuner au café des Variétés. Là, ma calèche viendrait nous chercher, et nous mènerait et nous ramènerait avec mes chevaux ; puis, au retour, — s'il y avait retour, — nous prendrions des chevaux de poste, et partirions, comme je l'ai dit, pour Rouen.

J'envoyai Maillan et de Longpré en avant pour commander le déjeuner.

Dix minutes après eux, je descendis. J'avais, à tout hasard, pris des épées de combat sous mon manteau ; j'espérais toujours que l'affaire finirait par là.

Sur l'escalier, je rencontrai Florestan Bonnaire, que j'ai déjà nommé à propos de madame Sand. Il tenait un album à la main.

— Tiens, dit-il, vous sortez ?

— Oui.

— Êtes-vous pressé ?

— Pourquoi cela ?

— Parce que, si vous n'étiez pas trop pressé, je vous prierais de remonter, et de mettre quelques vers sur mon album.

— Bon ! portez l'album en haut; laissez-le. A mon retour, je vous y mettrai une scène de *Christine* ou de *Charles VII*.

— Vous ne pouvez pas tout de suite ?

— Non, en vérité.

— Allons donc !

— Parole d'honneur ! je suis pressé, et, pour rien au monde, je ne voudrais être en retard.

— Où allez-vous donc ?

— Je vais me battre avec Gaillardet.

— Bah ?

— Mieux vaut tard que jamais.

— Oh ! alors, cher ami, écrivez-moi mes vers tout de suite, je vous en prie.

— Pourquoi ?

— Si vous alliez être tué, voyez donc comme ce serait curieux pour ma femme d'avoir les dernières lignes que vous auriez écrites !

— Vous avez raison, je n'y pensais pas. Je ne veux pas priver madame Bonnaire de cette chance; remontons, cher ami.

Nous remontâmes. J'écrivis dix vers sur l'album, et Bonnaire me quitta enchanté.

J'étais, en effet, un peu en retard près de mes témoins; mais j'avais une si bonne excuse à leur donner, qu'ils me pardonnèrent.

Bixio vint nous rejoindre au café.

A midi, nous étions à Saint-Mandé. Nous trouvâmes le garçon de chez Gosset, qui nous attendait avec des pistolets nouvellement repassés, et dont personne ne s'était encore servi.

Je ne sais plus à quelle allée du bois on avait rendez-vous; le garçon monta près du cocher. Nous partîmes.

En regardant par-dessus la calèche, nous vîmes qu'un

fiacre nous suivait. Nous nous doutâmes que c'était notre adversaire et ses témoins.

Arrivés au lieu désigné, nous mîmes pied à terre. Le fiacre s'ouvrit, mais nous n'en vîmes descendre que Soulié et Fontan.

M. Gaillardet avait dit qu'il viendrait de son côté.

Ils accoururent à moi. J'ai déjà noté ce fait étrange, qu'ils connaissaient à peine M. Gaillardet, tandis que nous étions de vieux amis. Aussi toutes leurs sympathies étaient-elles pour moi.

Je les invitai à faire un dernier effort pour obtenir de M. Gaillardet qu'on se battît à l'épée, les prévenant que, si, au premier feu, l'échange des balles n'avait rien amené, j'exigerais que l'on rechargeât les pistolets.

Ils promirent de s'employer à ce changement.

En ce moment, une voiture parut et s'arrêta à quelques pas de nous.

M. Gaillardet en descendit.

Il avait une véritable toilette de duel : redingote, pantalon et gilet noirs, sans un seul point blanc sur tout le corps ; pas même le col de sa chemise.

C'est en souvenir de l'effet qu'il me fit ainsi vêtu, que, seize ans plus tard, j'écrivis la scène entre le comte Hermann et Karl, scène où, au moment de laisser partir son neveu pour aller se battre au pistolet, le comte Hermann boutonne l'habit de Karl, et fait rentrer dans sa cravate les pointes de son col.

On sait quelle difficulté on éprouve à tirer sur un homme vêtu tout de noir.

Lorsque Carrel, un an ou deux plus tard, fut blessé par Girardin, il le fut à quelques lignes de la pointe de son gilet jaune, qui dépassait son habit noir.

Je fis part de mon observation à Bixio.

— Où viseras-tu ? me demanda-t-il.

— Je n'en sais, ma foi, rien, lui répondis-je.

Tout à coup, je lui serrai le bras.

— Eh bien ? demanda-t-il.

— Il a du coton dans les oreilles, lui dis-je : je tâcherai de lui casser la tête.

Cependant, M. Gaillardet causait vivement avec les témoins, et il était facile de voir que ses gestes étaient ceux de la dénégation.

En effet, il refusait une dernière fois de se battre à l'épée.

Ses deux témoins vinrent m'annoncer que sa résolution sur ce point était inébranlable; il ne s'agissait plus que de trouver un endroit pour le combat.

Nous laissâmes la voiture où elle était, en recommandant au cocher de venir au feu, et nous nous enfonçâmes dans le bois.

Au bout de cinq minutes de marche, nous avions trouvé une allée convenable : droite et sans soleil.

Il s'agissait de régler les dernières conditions; — cela regardait nos témoins : ils se réunirent et entrèrent en conférence.

Pendant ce temps-là, je remettais à Bixio les lettres destinées à ma mère en cas d'accident.

Mes dernières recommandations lui étaient faites d'une manière si simple et d'une voix si assurée, que Bixio me prit la main, et me la serra en disant :

— Bravo, cher! je ne t'aurais pas cru si calme que cela sur le terrain.

— C'est là surtout que je suis calme, lui dis-je; j'ai assez mal dormi la nuit qui a suivi la provocation de M. Gaillardet; mais il entre dans mon caractère, — dans mon tempérament, si tu veux, en ta qualité de médecin, — d'être d'autant moins ému d'un danger que ce danger s'approche davantage de moi.

— Je voudrais bien, au moment où vous serez en face l'un de l'autre, te tâter le pouls.

— Comme tu voudras; c'est bien facile!

— Nous verrions combien de pulsations de plus te donnerait l'émotion.

— Moi aussi, je le voudrais bien; c'est une étude à faire sur moi-même.

— Crois-tu que tu le toucheras?

— J'en ai peur.

— Tâche donc.

— Je ferai mon possible... Tu lui en veux donc ?

— Moi, pas le moins du monde ; je ne le connais pas.

— Eh bien, alors ?

— As-tu lu *le Vase étrusque* de Mérimée ?

— Oui.

— Eh bien, il dit que tout homme tué par une balle tourne avant de tomber ; — au point de vue de la science, je voudrais savoir si c'est vrai.

— Je ferai de mon mieux pour t'en donner le plaisir.

Les témoins se séparèrent.

Fontan et Soulié s'avancèrent vers M. Gaillardet. De Longpré et Maillan vinrent à moi.

— Eh bien, me dirent-ils, nous avons prétendu que le choix des armes devait être déterminé par le sort ; mais les témoins de M. Gaillardet nous ont soutenu le contraire ; nous venons vous consulter.

— Vous savez bien quelle est mon opinion ; je me battrai à ce que l'on voudra ; cependant, je préférerais me battre à l'épée.

— Fontan et Soulié en réfèrent à M. Gaillardet, comme vous voyez.

— Tenez, ils viennent à nous.

En effet, Soulié et Fontan venaient à nous ; nous fîmes la moitié du chemin.

— M. Gaillardet, dit Soulié, vient de nous déclarer qu'il se battrait au pistolet ou ne se battrait pas.

— Jetez cinq francs en l'air, dis-je à mes témoins, et dressez procès-verbal du refus que feront ces messieurs de s'en rapporter au sort.

De Longpré jeta en l'air une pièce de cinq francs, mais Soulié et Fontan restèrent muets.

— C'est bien, dis-je ; j'accepte les armes de M. Gaillardet, mais je demande qu'un procès-verbal soit dressé.

On déchira une feuille de papier d'un carnet, et, sur le fond d'un chapeau, Maillan écrivit le procès-verbal des faits que je viens de rapporter.

Cette adhésion de ma part coupait court aux pourparlers. Le pistolet était accepté par moi, restaient les conditions à régler.

Je désirais qu'il nous fût permis de marcher l'un sur l'autre, et de ne tirer qu'à volonté.

— M. Gaillardet, dis-je, a fait ses conditions sur les armes; il me semble qu'en échange de la concession que je lui fais en les adoptant, j'ai à mon tour le droit de régler la manière de nous en servir.

— Mon cher ami, me dit Soulié, les combattants n'ont aucun droit, et tous les droits sont aux témoins choisis par eux.

— Très-bien! Je demande, sinon à titre d'exigence, du moins à titre de proposition, que mon désir soit exposé à M. Gaillardet.

Les témoins s'éloignèrent, et je me trouvai de nouveau seul avec Bixio.

— Sacredieu! mon cher, lui dis-je, ce garçon-là m'agace tellement, que je meurs d'envie de le faire tourner.

— Ah! tâche! tu auras éclairci un point de science très-curieux.

Cinq minutes après, Maillan et de Longpré revinrent à moi.

— Eh bien, me dirent-ils, tout est arrangé.

— Bon!

— On vous place à cinquante pas l'un de l'autre...

— Comment, à cinquante pas?

— Attendez donc, que diable!... Et vous avez le droit de marcher l'un sur l'autre jusqu'à la distance de quinze pas.

— Ah!

— Vous n'êtes pas satisfait?

— Ce n'est pas tout à fait ce que je désirais, mais on peut se contenter de cela. Allons, marquez les distances, mes enfants!

— Vous voyez, Soulié et Fontan s'en occupent.

— Voulez-vous qu'on tire le côté où vous serez.

— Puisque je suis par ici, autant que j'y reste.

Ces messieurs se mirent à mesurer les distances, et, moi, je continuai de causer avec Bixio.

Pendant ce temps, le garçon de tir chargeait les pistolets.

Les derniers quinze pas que nous ne pouvions franchir furent marquées par deux cannes posées en travers du chemin.

On alla porter à M. Gaillardet son pistolet, et l'on m'apporta le mien; je le pris de la main droite, et tendis la main gauche à Bixio pour qu'il me tâtât le pouls.

M. Gaillardet s'était mis à son poste.

Je lui fis signe d'attendre que Bixio eût fini son expérience.

— Dis-lui donc de ne pas s'occuper de moi, et de tirer tout de même, dit Bixio.

Le caractère de Bixio est tout entier dans ces deux lignes.

Mon pouls battait soixante-huit fois.

— Allons, va! me dit Bixio, et ne te presse pas.

Puis il entra sous bois avec les quatre témoins.

J'allai prendre mon poste.

Soulié frappa trois fois dans ses mains.

Au troisième coup, M. Gaillardet franchit en courant la distance qui le séparait de la limite, et attendit.

Je marchai sur lui en déviant un peu de la ligne droite, afin de ne pas lui donner l'avantage de s'aider du chemin pour viser.

A mon dixième pas, M. Gaillardet fit feu. Je n'entendis pas même siffler la balle. Je me retournai vers nos quatre amis. Soulié, *pâle comme un mort*, était appuyé à un arbre.

Je saluai de la tête et du pistolet les témoins pour leur indiquer qu'il n'y avait rien.

Puis je voulus faire les huit ou neuf pas qui me restaient à faire; mais ma conscience me cloua les pieds au sol en me disant que je devais tirer de l'endroit où j'avais essuyé le feu. En effet, je levai mon pistolet, et cherchai le fameux point blanc que m'avait promis le coton dans les oreilles.

Mais, après avoir tiré, M. Gaillardet s'était effacé pour recevoir mon feu, et, comme il se garantissait la tête avec son pistolet, l'oreille se trouvait cachée derrière l'arme.

Il s'agissait de chercher un autre point; mais je craignis

d'être accusé d'avoir visé trop longtemps, ne pouvant donner pour excuse que je n'avais pas trouvé le point que je cherchais.

Je tirai donc presque au hasard.

M. Gaillardet rejeta la tête en arrière.

Je crus d'abord qu'il était blessé, et, je l'avoue, j'eus alors un vif sentiment de joie d'une chose que je regretterais aujourd'hui de tout mon cœur.

Par bonheur, il n'en était rien.

— Allons, rechargeons les armes, dis-je en jetant mon pistolet aux pieds du garçon de tir, et restons à nos places, ce sera du temps de gagné.

Qu'on me permette, au reste, de substituer le procès-verbal au récit. Arrivé où j'en suis, mes pieds, comme lorsque j'eus essuyé le feu de M. Gaillardet, semblent tenir au sol.

« Bois de Vincennes, 17 octobre 1834, deux heures trois quarts de l'après-midi.

» Après la rédaction de notre première note, les adversaires ont été placés à cinquante pas, avec la faculté de s'avancer l'un sur l'autre jusqu'à quinze pas. M. Gaillardet, arrivé à la limite, a tiré le premier; M. Dumas a tiré le second; aucun des coups n'a porté. M. Dumas a déclaré alors ne pas vouloir s'en tenir là, et exiger que le combat se continuât jusqu'à la mort de l'un des deux. M. Gaillardet a accepté; mais les témoins ont refusé de recharger les armes. Sur ce, M. Dumas a proposé de continuer le combat à l'épée; les témoins de M. Gaillardet ont refusé. Alors, M. Dumas a insisté pour qu'on rechargeât les armes; mais les témoins, après en avoir longtemps délibéré, et avoir tout tenté pour vaincre son obstination, n'ont pas cru devoir prêter leur assistance à une lutte qui ne pouvait manquer d'être mortelle.

» En conséquence, les témoins se sont retirés en emportant les armes, et cette retraite a mis fin au combat.

» Fontan, Soulié, Maillan,
de Longpré. »

Les témoins retirés, je me trouvai seul avec M. Gaillardet, Bixio et le frère de M. Gaillardet, qui était arrivé à travers bois au moment des coups de feu.

Je proposai alors à M. Gaillardet, puisqu'il nous restait deux témoins et deux épées, d'utiliser les hommes et les armes.

Il refusa.

Sur ce refus, nous montâmes, Bixio et moi, dans la calèche, et nous reprimes la route de Paris (1).

Deux heures après, nous partions en poste pour Rouen avec Fontan et Dupeuty.

Quant à Bixio, il fut encore deux fois mon témoin; mais l'un des deux combats ayant eu lieu à l'épée, et l'autre n'ayant pas eu lieu du tout, il n'eut pas la chance de s'assurer si l'homme blessé ou tué d'une balle tournait avant que de tomber.

(1) Pour clore l'historique de ce démêlé qui émut si vivement le monde littéraire, nous croyons devoir reproduire ici la lettre que M. Gaillardet, dans un mouvement qui l'honore, écrivit spontanément à M. Marc Fournier, directeur de la Porte-Saint-Martin, lors de la reprise de *la Tour de Nesle* à ce théâtre, en 1861.

(*Note des Éditeurs.*)

« Mon cher Fournier,

« Un jugement rendu par les tribunaux en 1832 a ordonné que *la Tour de Nesle* serait imprimée et affichée sous mon nom seul; et c'est ainsi qu'elle l'a été, en effet, jusqu'en 1851, époque de son interdiction.

« Aujourd'hui que vous allez la reprendre, je vous permets et vous prie même de joindre à mon nom celui d'Alexandre Dumas, mon collaborateur, auquel je tiens à prouver que j'ai oublié nos vieilles querelles, pour me souvenir uniquement de nos bons rapports d'hier, et de la grande part que son incomparable talent eut dans le succès de *la Tour de Nesle*.

« Bien à vous.

« F. GAILLARDET.

« Paris, 25 avril 1861. »

Il devait faire l'expérience sur lui-même.

Au mois de juin 1848, comme, en sa qualité de représentant du peuple, Bixio marchait, avec sa bravoure ordinaire, sur la barricade du Panthéon, une balle, tirée du premier étage d'une maison de la rue Soufflot, l'atteignit au-dessus de la clavicule, lui laboura le poumon droit, et, après un trajet de quinze à dix-huit pouces, ressortit près de l'épine dorsale.

Bixio fit trois tours sur lui-même, et tomba.

— *Décidément, on tourne!* dit-il.

Le problème était résolu.

CCXXXVIII

La mascarade du Budget à Grenoble. — M. Maurice Duval. — Les charivariseurs. — Exploit du 35e de ligne. — Soulèvement qu'il excite. — Arrestation du général Saint-Clair. — Prise de la préfecture et de la citadelle par Bastide. — Bastide à Lyon. — L'ordre règne à Grenoble. — Casimir Périer, Garnier-Pagès et M. Dupin. — Rapport de la municipalité de Grenoble. — Acquittement des émeutiers. — Restauration du 35e. — Protestation d'un fumeur.

Ce serait avec un grand bonheur que j'abandonnerais le côté littéraire de ma vie, qui vient de me forcer, bien malgré moi, d'être désagréable peut-être à un homme contre lequel je n'ai conservé nulle rancune, et qui, d'ailleurs, vers le temps où nous sommes arrivés, renonça au théâtre, et, après avoir publié un livre remarquable, à ce qu'on assure, *la Chevalière d'Éon*, partit pour l'Amérique, et rendit cet immense service à la littérature française, de la répandre et de la populariser dans la patrie de Washington Irving et de Cooper; — ce serait, dis-je, avec un grand bonheur que j'abandonnerais le côté littéraire de ma vie pour reprendre la suite des événements politiques qui agitèrent l'année 1832, si ces événements n'avaient pas ensanglanté Paris, et jeté un voile de deuil sur la France.

Qu'on nous permette de les reprendre d'un peu plus haut que le mois de juin, qui les vit éclater : nous reviendrons toujours trop tôt à ce terrible moment.

Après ce procès de l'artillerie dont j'ai rendu compte, les vieilles sociétés secrètes, qui avaient pour principe le carbonarisme de 1821, s'étaient réorganisées, et, en même temps, il s'était créé des sociétés nouvelles. Nos lecteurs connaissent de nom la société des Amis du peuple et la société des Droits de l'homme : c'étaient en quelque sorte les sociétés mères ; mais, à côté d'elles, deux autres sociétés avaient pris naissance ; la société Gauloise, qui, au moment du combat, se montra l'une des plus ardentes à courir aux armes ; et le comité organisateur des Municipalités, lequel se rattachait, par des liens invisibles mais réels, à cette fameuse société des Philadelphes, qui, sous l'Empire, qu'elle faillit renverser, eut pour chefs principaux Oudet, Pichegru et Moreau.

Bastide était affilié à cette dernière société, dont les principes étaient babouvistes ; aussi, lors de l'insurrection de Lyon, qui, causée par la misère, avait un caractère socialiste, Bastide avait été envoyé dans la ville insurgée pour voir ce que le parti républicain pouvait en tirer.

Lorsqu'il arriva, tout était fini ; mais, dans l'insurrection expirante, il crut voir le germe de nouvelles insurrections, et il revint avec l'idée que l'on pouvait faire quelque chose de ce côté-là.

Aussi ne resta-t-il à Paris que peu de temps, et repartit-il presque aussitôt pour les départements de l'Ardèche et de l'Isère.

Là, il trouva cette ardente population du Dauphiné, qui la première, en 1788, tint ses états à Vizille ; qui, dès 1816, conspira contre les Bourbons, et, dès 1832, contre Louis-Philippe.

Le 13 mars, il revenait d'une tournée dans les montagnes avec les deux frères Vasseur, tous deux morts depuis, et dont l'aîné fut représentant du peuple à la Législative, lorsque, en approchant des portes de Grenoble, ils apprirent que la ville, qu'ils avaient laissée parfaitement calme, était en feu.

Voici ce qui était arrivé :

Le 11 mars, les jeunes gens avaient organisé une mascarade qui représentait le Budget et les deux Crédits supplémentaires. De nouveaux règlements interdisaient cette mascarade ; mais l'ancien usage l'avait emporté sur les règlements nouveaux, et le cortége satirique était sorti de Grenoble par la porte de France, et s'était dirigé droit sur l'esplanade, où le général Saint-Clair passait justement à cette heure la revue de la garnison.

Le général connaissait l'interdiction portée contre cette mascarade ; mais, homme d'esprit, il avait fait semblant de ne pas la voir. Malheureusement, M. Maurice Duval, préfet de l'Isère, fut moins indulgent. — C'est ce même M. Maurice Duval, que nous retrouverons trois ou quatre mois plus tard, parlant à madame la duchesse de Berry le chapeau sur la tête.

M. Maurice Duval, furieux de ce que les jeunes gens de la ville eussent transgressé l'ordonnance, requit de M. de Saint-Clair de faire prendre les armes aux soldats.

Il résulta de cet ordre que, lorsque nos masques voulurent rentrer dans la ville, ils trouvèrent, non-seulement la porte fermée, mais encore, devant cette porte fermée, une centaine de grenadiers les attendant l'arme au pied.

Les masques, qui n'étaient pas plus de dix ou douze, ne pouvaient croire à un tel déploiement de force ; en conséquence, ils marchèrent résolûment sur les grenadiers, qui croisèrent la baïonnette. Par malheur, la foule qui les suivait crut comme eux à une plaisanterie, et résolut de rentrer aussi ; il en fut de même des cavaliers et des voitures ; mais les grenadiers ne connaissaient que leur consigne : ils tinrent bon. La foule, poussée sur les baïonnettes commença à se plaindre que les baïonnettes lui entraient dans le ventre ; aux plaintes succédèrent les cris de : « A bas les grenadiers ! » à ces cris, quelques volées de pierres.

Une collision devenait imminente. Le colonel Bosonier de l'Espinasse prend sur lui d'ordonner que les portes soient ouvertes. Les grenadiers se retirent ; la foule s'engouffre dans la ville ; et, au milieu de ce mouvement, les masques, cause première de tout le bruit, disparaissent.

Au lieu d'être satisfait de ce dénoûment qui conciliait tout, M. Maurice Duval cria à la faiblesse, et prétendit que le gouvernement tomberait dans le mépris s'il ne prenait point sa revanche.

Un bal masqué était annoncé pour le soir; M. Maurice Duval le défendit. Le maire, homme de sens, courut à la préfecture, et fit observer à M. Maurice Duval que cette défense allait produire le plus mauvais effet sur des gens qui, la tête déjà montée, se trouveraient privés d'un plaisir sur lequel ils comptaient.

— Eh bien? repartit, à ce qu'on assure, M. Duval.

— Eh bien, il y aura émeute!

— Bon! et les émeutiers jetteront des pierres aux soldats; mais, si les émeutiers jettent des pierres aux soldats, les soldats enverront des balles aux émeutiers, voilà tout.

Ce propos, dont rien ne constatait la véracité, s'était répandu par la ville.

Le soir, au spectacle, il y eut des cris pour réclamer le bal défendu par le préfet; mais tout se borna là.

Le lendemain, la ville paraissait calme; cependant, un bruit transpirait: on devait donner le soir un charivari à M. le préfet.

Les charivaris du Dauphiné sont célèbres; quelque temps auparavant, on en avait donné un à Vizille qui avait fait époque.

Dans la matinée, M. Maurice Duval fut prévenu du projet. Aussitôt il envoya au maire l'ordre de faire mettre sous les armes un bataillon de garde nationale; or, la dépêche, — pour quelle cause et pour quelle raison? on l'ignora toujours! — la dépêche, partie de la préfecture à midi, n'arriva à la mairie qu'à cinq heures moins un quart du soir.

C'était trop tard: la convocation ne pouvait plus avoir lieu.

Le charivari n'était point une vaine menace. Vers huit heures du soir, un rassemblement commença de se former; il n'avait rien de bien hostile, car, pour un tiers à peu près, il se composait de femmes et d'enfants. Ce rassemblement

qui n'avait aucune arme, ni même, en ce moment du moins, aucun des instruments nécessaires pour donner un charivari, se contentait d'éclater en rires, de pousser des huées, et de jeter de temps en temps le cri de : « A bas le préfet! »

Tout cela était fort désagréable, mais rentrait, cependant, dans les avanies auxquelles étaient exposés non-seulement les fonctionnaires publics, mais encore les députés conservateurs.

Une sommation pouvait faire cesser le rassemblement; pour M. Duval, ce n'était point assez de rétablir l'ordre : il fallait punir ceux qui l'avaient troublé.

Il donna l'ordre à MM. Vidal et Jourdan, commissaires de police, d'aller à la caserne, où les soldats étaient consignés depuis quatre heures, d'y prendre chacun une compagnie, et de *cerner* les perturbateurs.

Parmi les perturbateurs, un jeune homme ivre se faisait remarquer par ses gestes excentriques et par ses cris exagérés.

Les agents de police pénétrèrent dans la foule, et vinrent, au milieu de ses rangs, arrêter le charivariseur.

La foule les laissa faire ; le jeune homme fut pris et emmené au corps de garde. Mais, l'arrestation à peine faite, tous ces hommes qui s'étaient tus, et qui avaient cédé devant deux sergents de ville, se reprochèrent leur couardise, s'exaltèrent les uns les autres, et réclamèrent à grands cris le prisonnier.

Alors, le charivari commença de changer d'aspect : il tournait à l'émeute.

Ce fut en ce moment, et comme le premier adjoint au maire allait rendre à la liberté le prisonnier, — qui, ne se doutant pas qu'il fût la cause de tout ce bruit, s'était endormi dans le corps de garde, — ce fut en ce moment que parurent les grenadiers et les voltigeurs : les grenadiers, conduits par M. Vidal, et s'avançant à travers la place Saint-André ; les voltigeurs, conduits par M. Jourdan, et s'avançant par la rue du Quai.

C'étaient les deux seules issues.

Les soldats avaient cet air sombre qui indique les résolutions arrêtées. Ils marchaient par files, s'avançaient en silence, les tambours ayant leur caisse sur le dos.

Tout à coup, M. Vidal disparaît, et, sur la place Saint-André, cet ordre se fait jour à travers les dents serrées des officiers:

— Soldats, en avant!

Les grenadiers, à cet ordre, abaissent le fusil, croisent la baïonnette, et s'avancent au pas de charge, tenant toute la largeur de la rue.

La foule fuit par la rue du Quai, seule issue qui lui paraisse ouverte ; mais, dans cette rue, elle rencontre et heurte une autre foule qui fuit devant les voltigeurs.

Alors, il se fait dans cette foule ainsi menacée de tous côtés un épouvantable tumulte que domine la voix d'un officier donnant cet ordre laconique:

—Piquez!

Presque aussitôt, les cris de douleur succèdent aux cris d'effroi ; on les distingue à cet accent qui déchire: « Grâce!... Au secours!... Au meurtre! »

Par bonheur, les fenêtres d'un cabinet littéraire s'ouvrent, et une trentaine de personnes se précipitent dans l'asile qui leur est offert. M. Marion, conseiller à la cour royale de Grenoble, se jette dans l'allée du magasin Bailly, et y heurte un homme couvert de sang. Un étudiant nommé Ruguet veut protéger une femme menacée par la baïonnette d'un grenadier, se jette au-devant d'elle, et reçoit à travers le bras le coup qui lui était destiné. Un ébéniste nommé Guibert, acculé à la muraille, et voyant le cercle des baïonnettes se rapprocher de lui, crie: « Ne me frappez pas! je ne fais pas de bruit! » Il reçoit trois coups de baïonnette, dont l'un dans l'aine, et va rouler près de la statue de Bayard.

Supposez cette statue, après trois cents ans, voyant des mêmes yeux que le chevalier sans peur et sans reproche, et jugez de son étonnement!

Ce fut au milieu de ce conflit que Bastide et les deux frères Vasseur arrivèrent.

L'occasion que cherchait l'intrépide envoyé de la société des Municipalités s'avançait d'elle-même au-devant de lui.

Les deux frères Vasseur échangèrent quelques mots avec des affiliés, et, pendant la nuit, tout ce qu'il y avait de jeunes gens enrégimentés dans les compagnies secrètes accourut trouver Bastide.

Chacun fut d'avis que le moment était venu de *faire le coup*. Il y avait, à cette époque, une telle ardeur dans toutes ces jeunes têtes, un tel courage dans tous ces jeunes cœurs, que la première conviction non pas que l'on ressentait, mais que l'on essayait d'imposer aux autres, c'est que le moment était venu d'agir.

Chacun croyait que l'atmosphère de flamme qu'il respirait était l'atmosphère de toute la France.

Il fut donc résolu que, le lendemain, on profiterait de toutes les circonstances, et que l'on tâcherait d'engager une lutte plus sérieuse.

C'était déjà beaucoup que l'on attendit au lendemain.

Le lendemain se leva tel que le pouvaient désirer les patriotes : la colère publique était à son comble ; l'indignation générale débordait. On exagérait le nombre des blessés, et l'on disait que l'ouvrier ébéniste Guibert était mort. De tous côtés on réclamait une enquête. Le procureur général, M. Moyne, disait tout haut qu'il poursuivrait les coupables, quels qu'ils fussent.

La cour royale évoqua l'affaire.

Tous ces bruits, toutes ces nouvelles naissaient, se répandaient, se croisaient avec une effroyable rapidité; quelque chose de pareil à une tempête mugissait dans l'air. Les malédictions de la cité se concentraient sur le préfet et sur le 35e de ligne, — sur celui qui avait ordonné et sur ceux qui avaient exécuté.

Vers dix heures du matin, le rappel battait dans toutes les rues de Grenoble : la garde nationale était convoquée par ordre des conseillers municipaux.

Mais, en même temps que les gardes nationaux se rendent à leur poste, les jeunes gens qui ne font point partie de la

garde nationale courent çà et là dans la rue, se croisant avec les hommes armés, échangeant avec eux quelques brèves paroles qui leur prouvent que toute la population partage le même sentiment, et, demandant des fusils, propagent la flamme déjà visible de l'insurrection.

Alors, deux autorités bien séparées, bien distinctes, bien tranchées se manifestent: l'autorité municipale, qui procède par la douceur et la conciliation; l'autorité royale, qui procède par la compression et la terreur.

Deux proclamations paraissent en même temps: une venant de la part du maire, l'autre venant de la part du préfet; celle du préfet est déchirée avec des imprécations; celle du maire est applaudie avec enthousiasme.

En ce moment, la voûte de l'hôtel de ville s'emplit de voltigeurs dont on voit briller les fusils dans la pénombre; on reconnaît les *piqueurs* de la veille, et de toutes parts ces cris s'élèvent :

— A bas le préfet! à bas le 35e de ligne!

Le préfet, qui croyait avoir pris toutes les mesures coercitives nécessaires, attendait à la préfecture, ayant près de lui le général Saint-Clair et tout son état-major.

En ce moment, on annonce à M. Maurice Duval, MM. Ducruy, Buisson et Arribert.

Ces trois noms bien connus, et surtout honorablement connus, appartenaient au conseil municipal de la ville.

Ils venaient demander au préfet la remise à la garde nationale des postes occupés par le 35e de ligne.

Le général Saint-Clair avait compris la gravité de la situation; il devinait que quelque chose de plus sérieux qu'une querelle survenue à propos d'un charivari s'agitait là-dessous, il y sentait le contre-coup des émeutes parisiennes : il y avait de la république là dedans.

Aussi, malgré l'opposition du préfet, déclara-t-il qu'il était prêt à remettre à la garde nationale tous les postes qui s'élevaient à moins de douze hommes.

— Y compris celui qui veille à la porte de votre hôtel? demanda le préfet.

— C'est celui que je remetterai le premier, répondit le général.

Et, en effet, l'ordre allait être donné, quand on entendit un grand bruit dans la cour de la préfecture.

La foule y avait fait invasion, et des coups redoublés retentissaient frappés sur les portes.

— Que signifie cela ? demanda le général Saint-Clair.

— Parbleu ! répond M. Maurice Duval en riant, cela signifie qu'avec vos belles mesures de conciliation, nous allons être, vous et moi, jetés par les fenêtres !

Il y avait cent à parier contre un que la prophétie allait se réaliser ; aussi le général, son état-major et le préfet, laissant la défense de la préfecture à un détachement de pompiers, se hâtèrent-ils de passer dans la salle de la mairie.

Ils y trouvèrent un grand nombre de gardes nationaux réunis pour défendre l'hôtel de ville et le conseil municipal, si ceux-ci étaient attaqués, mais qui ne paraissaient aucunement disposés à étendre cette protection au préfet et au général Saint-Clair.

Ce dernier ne se trompait pas, lorsqu'il sentait frémir sous ses pieds quelque chose d'inconnu et de plus grave qu'une émeute provinciale ; c'étaient Bastide et les frères Vasseur, c'est-à-dire de vieux lutteurs dont le premier chevron remontait au carbonarisme, qui conduisaient le mouvement.

A ce cri qui s'était élevé dans la ville : « Guibert est mort ! » Bastide avait eu une idée qu'il avait communiquée à ses compagnons : c'était d'aller enlever le cadavre, et de le porter par les rues en criant : « Aux armes ! » — On sait ce qu'une procession semblable, partant du théâtre du Vaudeville, en 1830, avait produit, et l'on vit, depuis, ce que produisit pareille manœuvre après la fameuse décharge du 14e de ligne sur le boulevard des Capucines.

En conséquence, Bastide envoya des hommes à la demeure de Guibert. Le mort devait être apporté au seuil de la maison occupée par les frères Vasseur, et le cortége devait, de là, se mettre en marche à travers les rues de la ville.

Pendant qu'on se rendait chez Guibert, Vasseur jeune réorganisait le corps franc avec lequel, en 1830, il avait tenté d'envahir la Savoie.

Chasseur de chamois enragé, il avait alors fait une guerre de montagnes des plus curieuses, et qui mériterait à elle seule un historien. Plus tard, il s'exila de France, parcourut le Mexique et le Texas, et, à son retour, prit le choléra, et mourut.

C'était un homme de haute résolution, adoré à Grenoble, surtout des hommes avec qui il avait fait cette étrange entreprise de soulever et de conquérir la Savoie.

Comme il accourait annoncer que son corps franc était prêt, les messagers envoyés à la demeure de Guibert pour enlever le cadavre venaient raconter, l'oreille basse, que Guibert était bien malade, mais n'était pas mort.

Ce fut un grand désappointement; toutefois, en général habile, Bastide changea son plan : les esprits paraissaient préparés aux entreprises hardies; le corps franc de Vasseur jeune lui offrait une puissance réelle; il ordonna de marcher sur la préfecture.

C'était le bruit de l'invasion conduite par Bastide qui avait retenti dans les appartements, et qui forçait le général Saint-Clair et M. Maurice Duval à se réfugier à la mairie, pour ne pas être jetés par les fenêtres, comme disait le préfet.

En même temps, Vasseur jeune, avec son corps franc, se rangeait devant les fenêtres de la mairie.

Aussi, lorsque le général Saint-Clair fit la proposition de céder à la garde nationale tous les postes au-dessous de douze hommes, une voix s'éleva-t-elle, criant :

— Il est trop tard !

Qu'y a-t-il de fatal et de cabalistique dans ces quatre mots, assemblage de *treize* lettres?

Ce qu'exigeaient maintenant les insurgés, c'était l'occupation de tous les postes par la garde nationale, à l'exception des trois portes de la ville, qui seraient gardées à la fois par la garde nationale, l'artillerie et les sapeurs du génie.

Les conditions étaient dures. Le général Saint-Clair paya

de sa personne : au lieu d'envoyer un parlementaire, il descendit lui-même dans la cour, et voulut haranguer la foule.

Mais, de cette foule, sortit un jeune homme, le bras en écharpe.

C'était Huguet, blessé la veille.

Il échange avec le général quelques vives paroles qui ne sont entendues que de ceux qui les entourent, mais ceux-là les répètent aux autres; et c'est ainsi que l'on apprend que Huguet, avec l'énergie d'un homme qui, la veille, a payé de sa personne, réclame le renvoi du 35e de ligne.

Un applaudissement universel salue cette réclamation de Huguet, tandis que Vasseur, pensant qu'il est temps d'apprendre pourquoi lui et ses corps francs sont là, vient à lui, et l'embrasse aux yeux de tous.

L'effet de l'accolade est électrique. On crie :

— Vive Vasseur! vive Huguet! vive le maire!... A bas le préfet! à bas le 35e de ligne!

Un jeune homme nommé Gauthier étend le bras, saisit le général-Saint-Clair au collet, et crie à haute voix :

— Général, vous êtes mon prisonnier!

Le général n'oppose aucune résistance, quoique les soldats soient à la portée de sa voix, et qu'il sache qu'il n'a qu'un mot à dire pour engager une lutte plus terrible que celle de la veille; mais il hésite devant ce mot, et il suit l'homme qui l'a arrêté.

On conduit le général à son hôtel, et Vasseur place à toutes les portes des factionnaires de sa compagnie franche.

En même temps, Bastide, qui étudie la situation, pense que le moment est venu de donner l'assaut à la préfecture.

Par un premier effort, les portes sont enfoncées, et, malgré la résistance des pompiers, on se trouve dans le vestibule, on secoue les portes des appartements : elles sont solidement barricadées en dedans.

Un gamin — il y en a partout, et toujours, en tête de toutes les émeutes — parvient à briser et à enfoncer le panneau inférieur d'une porte. Bastide se glisse par l'ouverture, reçoit

un coup de baïonnette qui déchire sa redingote et lui égratigne la poitrine; mais il saisit la baïonnette à deux mains, et le soldat, en tirant son fusil à lui, tire en même temps Bastide, qui se trouve dans l'intérieur, arrache le fusil des mains du soldat, et ouvre les deux battants de la porte à ceux qui le suivent.

La préfecture était prise.

Le bruit s'était répandu que le préfet était caché dans une armoire. Bastide préside lui-même à l'ouverture de toutes les armoires; elles étaient vides — de préfets du moins.

Il s'agissait, maintenant, de prendre la citadelle.

A Grenoble, la citadelle, comme l'Arx antique, située sur une colline, domine toute la ville.

Bastide demande un homme de bonne volonté pour aller prendre la citadelle avec lui.

Un artilleur se présente, nommé Gervais.

Tous deux montent la rampe rapide; arrivés à vingt pas du factionnaire, celui-ci crie :

— Qui vive?

— Le commandant de la place, répond Bastide.

Le factionnaire présente les armes, et laisse passer Bastide avec M. Gervais.

La prise de possession fut aussi rapidement exécutée que l'entrée s'était faite. Bastide, qui se rappelait son métier de capitaine d'artillerie, fit sortir six pièces de canon et les mit en batterie sur la place.

Arrivé là, on est au point culminant du succès.

Rien, en effet, n'était organisé pour donner une suite sérieuse à un pareil coup de main.

Pendant que Bastide entre à la préfecture, et s'empare de la citadelle, les cœurs timides s'effrayent en voyant où les mènent les cœurs ardents.

La réaction commence à s'organiser.

Quand Bastide redescend vers la ville, après s'être assuré de la citadelle, il trouve que la garde nationale a relevé les postes de l'hôtel du général Saint-Clair.

Il a fallu toute l'influence de Vasseur sur ses hommes pour

qu'une collision n'éclatât point entre eux et le corps franc.

Dès lors, Bastide comprend que, si Lyon ne se soulève pas, tout est perdu. Le général Saint-Clair, qui désire ramener la paix qu'il n'a pu conserver, parle d'envoyer au général Hulot une députation chargée de lui demander le renvoi du 35e.

Il nomme M. Julien Bertrand.

Bastide s'offre et est accepté.

M. Bress, aide de camp du général Saint-Clair, leur est adjoint; ils partent tous trois pour Lyon.

On comprend que la mission réclamée par Bastide n'était qu'un prétexte. Il voulait s'aboucher avec les républicains de Lyon, et s'assurer de ce qu'on pouvait faire.

Un seul pouvoir, eux partis, reste debout à Grenoble : le pouvoir municipal. Le préfet est réfugié dans une caserne. La garde nationale s'est fait délivrer des cartouches par le maire.

Les trois députés arrivent à Lyon au milieu de la nuit. A l'instant même, ils sont introduits chez le général Hulot.

C'est Bastide qui prend la parole.

— Grenoble est soulevée; le général Saint-Clair, prisonnier; le préfet, caché ou en fuite; trente-cinq mille insurgés occupent la ville, et les paysans des environs commencent à descendre des montagnes.

Ces nouvelles, données avec le caractère de la plus parfaite vérité, et que ne démentent ni M. Bertrand ni M. Bress, effrayent le général Hulot, qui accorde le retrait du 35e, le renvoi du préfet, donne un reçu de M. Bress, et dépêche celui-ci directement à Paris.

Bastide sort de chez le général Hulot avec M. de Gasparin, maire de Lyon.

M. de Gasparin appartient à l'opinion libérale avancée : il rappelle à Bastide qu'il est fils de régicide, et que toutes ses tendances sont républicaines.

Bastide quitte M. de Gasparin, et se met immédiatement en rapport avec les républicains de Lyon, qu'il a vus à son dernier voyage.

Ceux-ci lui assurent que, si Grenoble tient seulement qua-

rante-huit heures, on commencera un 24 novembre plus terrible que le premier.

En effet, ce 24 novembre éclata en 1834.

Bastide repart pour Grenoble.

En son absence, tout s'est calmé. Le corps franc est licencié; l'ordre constitutionnel est rétabli partout.

On invite Bastide à se réfugier en Piémont ou en Savoie; mais il craint, en suivant ce conseil, de passer pour un agent provocateur, et se contente de prendre un bateau, et de descendre le Rhône avec les deux frères Vasseur, qui demeurent dans le département de l'Ardèche.

Arrivés là, les trois conspirateurs seront chez eux, et ils auront mille moyens de se dérober aux recherches.

A Romans, ils sont arrêtés tous trois et reconduits à Grenoble. En même temps qu'eux ont été arrêtés M. Huguet, qui a harangué le général Saint-Clair, et M. Gauthier, qui l'a arrêté.

Cependant, les ordres du général Hulot avaient été exécutés: le 16 mars, le 35e de ligne était sorti de la ville.

Casimir Périer, bilieux et irritable en tous points, plus irritable encore de la maladie à laquelle il devait succomber deux mois plus tard, apprit ces nouvelles avec rage. Casimir Périer était un ministre à grandes haines et à petites vues; pour lui, la France se divisait en amis et en ennemis.

Il voulait, non pas gouverner la France, mais détruire ses ennemis, à lui.

Homme de banque, il lui fallait la paix avant tout; il faisait tout son possible pour maintenir la rente, l'impossible pour la faire monter. Chose inouïe, la Bourse porta le deuil de sa mort!

Par son ordre, *le Moniteur* publia un article à la louange du 35e.

Ce n'était rien : au point de vue du gouvernement, le 35e avait fait son devoir.

Mais, en même temps que des éloges que l'on eût laissés passer, l'article ajoutait que les militaires n'avaient fait que réagir contre l'agression; que beaucoup étaient blessés déjà lors-

qu'ils avaient chargé, tandis qu'au contraire, on a exagéré les blessures des perturbateurs.

Ces inexactitudes étaient à la connaissance de tout le monde; mais, on le sait, le gouvernement du roi Louis-Philippe ne reculait pas devant ces sortes de moyens.

MM. Duboys-Aymé et Félix Réal, députés de l'arrondissement de Grenoble, écrivirent au *Moniteur* pour rectifier les faits.

Le Moniteur refusa d'insérer leur lettre.

Dans la séance du 20 mars, M. Duboys-Aymé demande la parole, monte à la tribune, et interpelle les ministres au sujet des événements de Grenoble.

Garnier-Pagès, sentinelle avancée du parti républicain à la Chambre, lui vient en aide.

— Comment le gouvernement peut-il, sans enquête préalable, dispenser le blâme et l'éloge? comment lui suffit-il du rapport du préfet pour décider que le préfet a bien fait; du rapport du commandant militaire, pour décider que la force armée a bien agi; du rapport du procureur général, pour glorifier le procureur général? Pour moi, dit l'orateur, je ne précipite pas ainsi mon jugement. Quoique je puisse dire que les correspondances et les deux journaux de Grenoble — journaux d'opinions parfaitement contraires — racontent les faits de la même façon; quoique nous ayons mille preuves pour une que les sommations n'ont pas été faites, je ne parlerai que par hypothèse, et je dirai : *Si ces sommations n'ont pas été faites, les citoyens ont été égorgés!*

A ces derniers mots, les centres font de la phrase dubitative une phrase affirmative; les centres poussent de grands cris; l'orateur ne peut pas continuer.

M. Dupin monte à la tribune; les centres se calment. — On le sait, M Dupin est, en toute circonstance, l'avocat du roi, non-seulement devant les tribunaux, mais encore à la tribune.

Voici un échantillon du discours du député de la Nièvre :

— Comment voulez-vous donc que marche un gouvernement, demande M. Dupin, quand, dans le sein de la représen-

tation nationale elle-même, dans cet abrégé de la population, parmi les dépositaires de son pouvoir, le premier mouvement n'est pas en faveur des autorités et des agents de la loi, et quand la première impulsion est de donner tort à l'autorité, et raison au désordre? On dit que les sommations n'ont pas été faites; mais quand doivent-elles être faites? Quand les rassemblements deviennent inquiétants par leurs cris et par leur présence, mais non quand une agression violente s'est manifestée par des voies de fait et des attaques ouvertes.

A ces mots, le président du conseil se lève, pâle, âme violente et vigoureuse dans un corps malade et débile, et crie :

— Voilà la question; parlez!

M. Dupin, encouragé par le président du conseil et par les cris des centres, continue :

— Lorsqu'on invoque l'ordre légal, il faut se soumettre soi-même aux règles de la légalité. Si, dans la ville, je suis attaqué par un malfaiteur, j'invoque l'assistance des magistrats, la protection légale de l'autorité; mais, si, tête à tête, je suis attaqué sur le grand chemin, je deviens magistrat dans ma propre cause, et je me défends tout d'abord... Pensez-vous, messieurs, qu'une armée française puisse accepter de quitter ses foyers, sa famille, pour être à la disposition des magistrats, veiller à la défense et à la protection des citoyens, et, cependant, se laisser insulter, attaquer, tuer au coin d'une rue, du fond d'une allée? Messieurs, j'en suis sûr, la population entière de Grenoble est indignée.

M. Garnier-Pagès. — Oui, indignée, c'est vrai!

M. Duboys-Aimé. — Indignée, mais contre l'autorité.

M. Dupin. — Elle est indignée contre les auteurs du désordre. Et qui donc a occasionné ces troubles, ces malheurs? Ce ne sont point des jeunes gens se livrant à un simple divertissement, à une mascarade inoffensive : C'EST UN CRIME ABOMINABLE, C'EST LE SIMULACRE DU MEURTRE DU ROI!

Ainsi, un grand aveu vient d'être fait par M. Dupin, l'homme du roi :

Le roi, *c'est le budget et les deux crédits supplémentaires!*

Railler, par une mascarade, les deux crédits supplémentaires et le budget, c'est simuler le meurtre du roi !

Un ennemi n'aurait pas mieux dit.

O la Fontaine ! bon la Fontaine ! — Que de pavés M. Dupin a jetés à la tête de son ami Louis-Philippe !

Celui-là fut un des plus lourds.

Quelques jours après arriva un rapport de la municipalité de Grenoble. Ce rapport constatait :

1° Que la mascarade du 11 mars ne figurait en rien l'assassinat du roi ;

2° Que la garde nationale avait été convoquée trop tardivement pour se rassembler ;

3° Qu'aucun cri hostile au gouvernement, ni au roi, n'avait été poussé sous les fenêtres du préfet ;

4° Que M. Duval avait bien donné aux commissaires de police l'ordre, non pas de disperser, mais de cerner le rassemblement ;

5° Qu'aucune sommation légale n'avait été faite ;

6° Que le lieu du rassemblement n'offrait pas de pierres que l'on pût lancer aux soldats ;

7° Que, parmi les blessures faites aux citoyens, quatorze avaient été reçues par derrière ;

8° Qu'un seul militaire était entré à l'hôpital quatre jours après les événements du 12, pour inflammation, suite d'un coup de pied ;

9° Enfin, que les événements du 13 étaient le résultat inévitable de l'exaspération des esprits, causée par une flagrante violation des lois, et que la conduite de la garde nationale de Grenoble avait été non-seulement sans reproche, mais encore digne de la reconnaissance des citoyens.

Bien mieux, le tribunal de police correctionnelle, devant lequel on avait envoyé les accusés, faute de pouvoir les déférer à la cour d'assises, décide que leur conduite n'a été qu'imprudente ; — en conséquence de laquelle décision, Bastide est mis en liberté, et revient à Paris.

Pas un témoin n'avait voulu le reconnaître, pas même le

pompier qui lui avait donné un coup de baïonnette dans la poitrine, et auquel il avait arraché son fusil.

Mais le gouvernement ne pouvait avoir tort, et le 35e rentra dans la ville, tambour battant, musique en tête, mèche allumée.

Une seule protestation fut faite, qui peindra l'esprit français.

Un ouvrier s'approche, et, comme s'il ignorait dans quel but mortel cette mèche fumait :

— Mon ami, dit-il à l'artilleur, un peu de feu, s'il vous plaît, pour allumer ma pipe.

CCXXXIX

Les papiers du général Dermoncourt. — Protestation de Charles X contre l'usurpation du duc d'Orléans. — Le plus gros des hommes politiques. — Tentative de restauration projetée par madame la duchesse de Berry. — Le *Carlo-Alberto*. — Comment j'écris sur des notes authentiques. — Débarquement de Madame près de la Ciotat. — Échauffourée légitimiste à Marseille. — Madame part pour la Vendée. — M. de Bonnechose. — M. de Villeneuve. — M. de Lorge.

Maintenant que nous avons vu ce qui se passait dans l'est de la France, voyons ce qui se passait dans l'ouest. Pour bien apprécier l'incendie qui allait s'allumer à Paris, il faut jeter un coup d'œil sur la flamme qui dévorait les provinces. Après avoir suivi des yeux les tentatives du parti républicain dans les départements du Rhône et de l'Isère, suivons celles du parti légitimiste dans les départements de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de la Vendée.

Au reste, nous pouvons garantir l'exactitude des détails que nous allons donner : ils sont puisés dans les papiers du général Dermoncourt, cet aide de camp de mon père, dont j'ai eu si souvent occasion de parler, — et, parmi ces papiers, se trouvaient un grand nombre de notes envoyées par la duchesse de Berry elle-même, et qui avaient servi à la seconde

édition du livre de *la Vendée et Madame*, publié en 1834 par le général Dermoncourt.

On n'a point oublié que ce fut le général Dermoncourt et, par une coïncidence étrange de circonstances, ce même M. Maurice Duval dont nous venons de nous occuper à propos des troubles de Grenoble, qui, l'un commandant la force militaire, l'autre représentant l'autorité royale, prirent madame la duchesse de Berry dans sa cachette de Nantes.

Quelques mots sur la façon dont avait été préparée l'insurrection de la Vendée, et sur le point où elle en était arrivée à l'époque où nous sommes, feront le pendant de ce que nous venons de raconter des événements de Lyon et de Grenoble.

Il y a vingt ans, tout le monde a su dans ses moindres détails ce que nous allons dire; aujourd'hui, tout le monde l'a oublié.

L'histoire passe si vite en France!

Nous avons, dans une autre partie de nos Mémoires, suivi Charles X et la famille royale jusqu'à Cherbourg. Le 24 août 1830, le vieux roi protesta, à Lulworth, contre toute usurpation des droits de sa famille, et se réserva celui de pourvoir à la régence jusqu'à la majorité de son petit-fils.

Voici cette protestation, qui, à ce que je crois, n'a pas été publiée en France :

Nous, Charles, dixième du nom, *par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre*...

Les malheurs qui viennent d'éclater sur la France, et le désir d'en prévenir de plus grands, nous ont déterminé le 2, du présent mois, en notre château de Rambouillet, à abdiquer la couronne, et ont, en même temps, déterminé notre fils bien-aimé à renoncer à ses droits en faveur de notre petit-fils le duc de Bordeaux.

Par une pareille disposition datée de la veille et du même lieu, et rappelée dans le second acte, nous avons provisoirement nommé lieutenant général du royaume un prince de notre sang qui, depuis, a accepté des mains de la révolte le titre usurpé de roi des Français.

Après un tel événement, nous ne saurions trop nous hâter de remplir les devoirs que nous imposent à la fois les intérêts de la France, le dé-

pôt sacré qui nous a été transmis par nos ancêtres, et notre ferme confiance dans la justice divine.

A ces causes :

Nous protestons, en notre nom et au nom de nos successeurs, contre toute usurpation des droits légitimes de notre famille à la couronne de France.

Nous révoquons et déclarons nulle la disposition ci-dessus rappelée par laquelle nous avons confié au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume.

Nous nous réservons de pourvoir à la régence, lorsque besoin sera, jusqu'à la majorité de notre petit-fils Henri V, appelé au trône par suite de l'acte donné à Rambouillet, le 2 du présent mois, ladite majorité fixée, par les statuts de la Couronne et les usages du royaume, au commencement de sa quatorzième année, qui aura lieu le trentième jour du mois de septembre 1833.

Dans le cas où, avant la majorité du roi Henri V, il plairait à la Providence de disposer de nous, sa mère, notre fille bien-aimée, la duchesse de Berry, serait régente du royaume.

La présente déclaration sera rendue publique et communiquée à qui de droit, lorsque les circonstances le requerront.

Fait à Lulworth, le vingt-quatrième jour du mois d'août de l'an de grâce 1830, et de notre règne le sixième.

Signé : CHARLES.

Cependant, six mois après, madame la duchesse de Berry ayant cru à la possibilité d'une troisième Vendée, et ayant fait partager cette croyance au vieux roi, celui-ci, en date d'Édimbourg, lui donna une lettre adressée aux royalistes de France, afin que, malgré sa déclaration du 24 août, ils la reconnussent régente

Voici cette déclaration :

M. ***, chef de l'autorité civile dans la province de ***, se concertera avec les principaux chefs pour rédiger et publier une proclamation en faveur de Henri V, dans laquelle on annoncera que Madame, duchesse de Berry, sera régente du royaume pendant la minorité du roi, son fils, et qu'elle en prendra le titre à son entrée en France, car telle est notre volonté.

Signé : CHARLES.

Édimbourg, 27 janvier 1831.

Depuis son départ de France, madame la duchesse de Berry, corps faible, esprit changeant, cœur vigoureux et chevaleresque, avait rêvé de jouer le rôle de Marie-Thérèse. La Vendée était sa Hongrie, à elle, et la vaillante femme, sortie de Paris par Rambouillet, Dreux et Cherbourg, espérait y rentrer par Nantes, Tours et Orléans. Toute sa petite cour, soit par intérêt, soit par aveuglement, lui montrait la France comme prête à se soulever. Des lettres de la Vendée même ne lui laissaient aucun doute sur ce point.

M. de Sesmaisons lui-même, homme du pays, compétent, par conséquent, sur cette matière, et, en outre, pair de France, écrivait alors à Madame : « Que Votre Altesse royale vienne en Vendée, et elle verra que mon ventre, quoique européen pour sa grosseur, ne m'empêchera de sauter ni les haies ni les fossés! »

Si madame de Staël appelait M. de Lally-Tollendal *le plus gras des hommes sensibles*, on pouvait appeler M. de Sesmaisons *le plus gros des hommes politiques*. — On racontait sur lui cette anecdote :

M. de Sesmaisons, quand il venait de Nantes à Paris par une voiture publique, avait l'habitude de retenir deux places dans la voiture, moins par égoïsme que par courtoisie; car M. de Sesmaisons demeurait, au milieu de notre siècle, un type de la courtoisie d'une autre époque, comme il en était un de la loyauté de tous les temps.

Ayant changé de valet de chambre, et étant sur le point de partir pour Paris, il envoya son nouveau serviteur retenir ses deux places accoutumées aux Messageries royales.

Celui-ci rentra deux minutes après.

— Eh bien, lui demanda M. de Sesmaisons, ai-je mes deux places?

— Oui, monsieur le comte; seulement, vous en avez une dans le coupé, et l'autre dans l'intérieur.

Entraînée par toutes les exhortations, et plus encore par ses propres désirs, Madame écrivait, le 14 décembre, à M. de Coislin :

Je connais depuis longtemps, mon cher comte, le zèle et le dévouement que vous et les vôtres montrez pour la cause de mon fils. J'aime à vous répéter que, dans mainte occasion, je compte sur vous, comme vous devez compter sur ma reconnaissance.

MARIE-CAROLINE.

14 décembre 1831.

Il fut donc décidé, dans la petite cour de Massa, — Madame, en quittant l'Angleterre, s'était rendue en Italie, et habitait une ville du duché de Modène; — il fut donc décidé, dans la petite cour de Massa, que l'esprit public, en France, était arrivé au point de maturité nécessaire à ce qu'on pût opérer sur lui.

En conséquence, une lettre en chiffres, écrite à l'encre sympathique, prévint tous les chefs du midi et de l'ouest de la France de se tenir prêts.

Voici la traduction de cette lettre, dont le premier mot déchiffré, et qui trahit tous les autres, fut le mot Lyon.

Je ferai savoir à Nantes, à Angers, à Rennes et à Lyon que je suis en France; préparez-vous pour y faire prendre les armes aussitôt que vous aurez reçu cet avis, et comptez que vous le recevrez probablement du 2 au 3 mai prochain. Si les courriers ne pouvaient passer, le bruit public vous instruirait de mon arrivée, et vous feriez prendre les armes sans retard.

En effet, le 24 avril 1832, Madame s'embarqua sur le bateau à vapeur le *Carlo-Alberto*, qu'elle avait frété à son compte.

La princesse fit relâche à Nice; le 28 au soir, elle se trouvait dans les eaux de Marseille, en vue du phare du Planier, aux environs duquel elle devait s'aboucher avec ses partisans. La nuit du 29 au 30 était fixée pour le mouvement qui devait éclater à Marseille.

A partir de ce moment, nous pouvons suivre madame la duchesse de Berry pas à pas, sans crainte d'errer un instant ni sur son itinéraire, ni sur les événements qui accompa-

gnèrent son entrée en France, et son trajet à travers les provinces méridionales.

Voici comment nous sommes sûrs de ce que nous allons raconter.

On sait ma liaison avec le général Dermoncourt ; je n'en connais pas le commencement : elle remontait à mon enfance. Dermoncourt était un des rares amis qui nous fussent restés fidèles dans la mauvaise fortune, et, dès mon arrivée à Paris, comme Lethière, cet autre ami de mon père, il étendit sa vaillante main sur moi.

Il avait commandé dans la Vendée : c'était lui qui avait reçu Madame au sortir de la cheminée où elle était cachée. Ayant à choisir entre la figure franche et ouverte du général et la figure rechignée du préfet, c'était dans ses mains et sous la sauvegarde de son honneur que la princesse s'était mise ; il m'avait souvent raconté, dans nos longues causeries, tous les événements de cette guerre. Un jour, je lui proposai de jeter tous ses souvenirs sur le papier ; il accepta.

Je revis son travail ; je lui donnai une forme possible, tout en respectant religieusement le fond, et la première édition de la *Vendée et Madame* parut.

Le livre fit grand bruit ; on en vendit trois mille exemplaires en moins de huit jours. Tout le monde le lut, la princesse elle-même.

Madame fut tout étonnée de trouver dans un livre où les sentiments républicains étaient hautement proclamés, une impartialité et une courtoisie si complètes ; elle fit remercier le général Dermoncourt, et, comme quelques détails étaient erronés, ou manquaient d'une complète exactitude, elle fit offrir des notes au général Dermoncourt, pour le cas où il publierait une deuxième édition.

L'ingratitude du gouvernement laissait le général Dermoncourt à peu près dans la misère. Une première édition lui rapporta deux mille francs, je crois ; une deuxième édition, rapportant la même somme, était pour lui une manne tombée du ciel.

Il accepta les notes de madame la duchesse de Berry, et

annonça une deuxième édition, revue, corrigée et augmentée du double, sur des notes authentiques communiquées à l'auteur depuis la publication de la première.

Par malheur, je connaissais la source de ces notes ; je craignais qu'elles ne donnassent au livre une couleur légitimiste. J'autorisai Dermoncourt à prendre dans la première édition tout ce qui lui conviendrait ; mais je refusai de mettre la main à la deuxième.

La deuxième édition parut et obtint autant de succès que la première.

Je ne m'étais pas trompé. A l'insu du général, peut-être, le drapeau tricolore avait déteint entre ses mains, et, aux regards de ceux qui n'y prêtaient qu'une attention superficielle, il pouvait passer pour un drapeau blanc, ou tout au moins blanchi.

Aujourd'hui que mon opinion est assez connue pour que je ne craigne pas d'être accusé d'autre chose que de sympathiser aux malheurs de la femme, je n'hésite pas, arrivé à cette époque de notre histoire, à utiliser ces notes, qui sont restées à ma disposition.

C'est donc un itinéraire officiel, ce sont donc des faits authentiques qui vont passer sous les yeux du lecteur.

Cette digression achevée, nous reprenons notre récit.

Le débarquement fut très-pénible. Un fort bateau de pêcheur se rendait depuis quelques nuits au phare du Planier ; il fut signalé, reconnu : on lui fit signe d'approcher. Il se rangea bord à bord du *Carlo-Alberto*.

Mais la mer était grosse ; les deux bâtiments, soulevés tour à tour, et sans harmonie dans leurs mouvements, par des vagues furieuses, s'entre-choquaient, s'éloignaient, se rapprochaient, se heurtaient encore ; il fallut saisir le moment où les deux bords étaient à peu près de niveau pour s'élancer de l'un dans l'autre, au risque de faire une chute dangereuse sur les bancs humides et, par conséquent, glissants du bateau.

Enfin, le transbordement eut lieu. La princesse passa du bateau à vapeur dans le canot avec six personnes de sa suite et un pilote qui, depuis longtemps, était à la disposition de

Madame, et qui connaissait tous les points de la côte, ainsi que les divers signes de ralliement qu'on devait faire indiquant que l'approche du rivage était dangereuse, ou que l'on pouvait aborder en sûreté.

Le bateau qui était venu au-devant de la princesse était un bateau de pêcheur : ses voiles imprégnées de cette eau de mer qui ne sèche jamais, l'eau croupie au fond de sa carène, le goudron dont il était radoubé, tout cela exhalait une odeur nauséabonde et repoussante ; en outre, il était sans pont, sans abri contre le vent froid et pénétrant de la mer, et laissait se répandre par-dessus son bord, tantôt en poussière humide, tantôt en large pluie, la cime des lames qui se brisaient contre ses flancs.

La princesse et ses compagnons étaient mal vêtus pour une pareille situation ; joignez à cela qu'ils étaient atteints de cette insupportable indisposition que l'on appelle le *mal de mer ;* supposez une nuit noire, froide, sinistre, et vous aurez une idée de cette heure qui s'écoula en quittant le bateau à vapeur pour le bateau de pêche.

Enfin, on croyait être arrivé sur le point du débarquement, lorsque, en approchant de terre, on aperçoit sur le rivage un point lumineux. A mesure que l'on avance, ce point grossit et se dessine : ce qu'on avait pris d'abord pour le signal convenu se transforme en un feu allumé, et, à l'aide d'une lunette de nuit, on reconnaît huit ou dix douaniers qui se chauffent à ce feu.

Il fallait s'éloigner à la hâte, et, néanmoins, il était urgent de débarquer avant le jour. Par malheur, le point sur lequel étaient établis les douaniers était le seul abordable : partout ailleurs, la plage était presque inaccessible. On se risqua à travers les rochers, et l'on parvint à toucher terre par un miracle.

Madame avait été, pendant les trois heures qui venaient de s'écouler, d'un courage admirable. C'était une de ces organisations faibles et nerveuses qu'un souffle semble devoir courber, et qui, cependant, ne jouissent de la plénitude de leurs facultés qu'avec une tempête dans les airs et dans le cœur.

En abordant, elle jeta un cri de joie.

— Allons, dit-elle, tout est oublié: nous sommes en France!

Oui, l'on était en France, et là devait commencer le véritable danger.

Heureusement, le pilote, qui venait, avec tant d'adresse, de faire atterrir la barque sur une côte presque innabordable, connaissait aussi bien l'intérieur que le littoral; il prit le commandement de la petite troupe, et notifia, respectueusement, mais d'un ton ferme, à la princesse et à ses compagnons qu'il fallait se mettre en route, et gagner un gîte avant que le jour parût.

Madame était attendue à trois lieues de la côte, dans une maison appartenant à un vieil officier dévoué à sa cause; seulement, lorsqu'elle fut arrivée à cette maison, son propriétaire ne crut pas la retraite assez sûre, et il fallut gagner une autre habitation distante encore de trois quarts de lieue.

La route s'était faite à travers les rochers, par des chemins presque impraticables.

Il faisait grand jour lorsque, enfin, on arriva. La princesse était horriblement fatiguée, ainsi que ceux qui l'accompagnaient; mais, comme elle ne se plaignait pas, personne n'osait se plaindre.

La maison était un véritable asile de conspirateurs, isolée et entourée de bois et de rochers.

On exigea de Madame qu'elle se couchât; mais elle n'y consentit que lorsqu'elle eut vu partir pour Marseille deux personnes de sa suite. Ces personnes avaient mission de prévenir M.*** de son arrivée.

M. *** était une des personnes qui avaient répondu à la princesse d'une insurrection en sa faveur, non-seulement à Marseille, mais encore dans tout le Midi.

Nous désignerons par des étoiles, par des initiales ou par leur nom, selon que nous croirons devoir leur garder plus ou moins de ménagements de position, les personnes qui prirent part à l'entreprise que nous racontons.

Le soir même, un des messagers revint avec un billet: le billet était court mais significatif.

Il renfermait ce simple avis : « Marseille fera son mouvement demain. »

L'autre personne était restée pour prendre part au mouvement.

Madame était au comble de la joie. D'après ce qu'on lui avait annoncé, Marseille et le Midi n'attendaient que le moment de se soulever en sa faveur.

La nuit vint. Malgré les fatigues de la nuit, la princesse dormit peu.

La première manche de sa partie était engagée, et se jouait en ce moment même.

En effet, voici ce qui se passait.

Pendant toute la nuit, la ville avait été sillonnée par des rassemblements légitimistes portant un drapeau blanc, et criant : « Vive Henri V ! »

A trois heures du matin, une douzaine d'hommes armés s'étaient rendus à l'église Saint-Laurent, s'étaient fait donner les clefs du clocher, et, tandis que les uns sonnaient le tocsin, les autres avaient arboré le drapeau blanc ; d'autres, moins le tocsin, en avaient fait autant à la Patache.

Le drapeau tricolore avait été traîné dans le ruisseau. En même temps, l'esplanade de la Tourelle s'était couverte de monde. On attendait, disait-on, par le *Carlo-Alberto*, la duchesse de Berry et M. de Bourmont.

Cette nouvelle avait pour but de diriger vers la mer les regards de la police.

Enfin, un rassemblement plus considérable que les autres se porta sur le palais de justice aux cris de « Vive la ligne ! vive Henri V ! »

Par malheur pour la fortune de Madame, le sous-lieutenant qui commandait le poste était patriote, presque républicain. Au lieu de sympathiser avec les cris et le mouvement, il sortit du poste, somma le rassemblement de se disperser, et, sur le refus de celui qui paraissait le commander, il le saisit au collet, et, après une lutte assez vive, le jeta dans le corps de garde.

A peine le chef fut-il arrêté, qu'une terreur panique s'em-

para des conjurés : le cri de « Sauve qui peut ! » se fit entendre ; les soldats se jetèrent parmi les fuyards, et trois nouvelles arrestations furent opérées.

A deux heures de l'après-midi, une frégate sortit du port pour donner la chasse au *Carlo-Alberto*, que l'on apercevait flottant à l'horizon, sans voiles ni vapeur ; mais, à la vue des dispositions hostiles que l'on prenait contre lui, le *Carlo-Alberto* chauffa et appareilla, se couvrit de fumée et de voiles, et disparut en courant sud-est.

Ce fut un bonheur pour la duchesse de Berry : on la croyait à bord du bâtiment ; le *Carlo-Alberto* ayant regagné la haute mer, on fut convaincu qu'il l'avait emportée avec lui.

Elle, cependant, attendait toujours dans la petite maison. Les personnes qui restaient avec elle purent avoir une idée de son impatience lorsqu'elle vit arriver une heure, deux heures, trois heures.

Enfin, à quatre heures, deux messagers parurent, effarés, hors d'haleine, et crièrent en arrivant :

— Le mouvement a manqué ! il faut à l'instant même quitter la France !

La duchesse se roidit contre le coup, et eut la force de sourire.

— Sortir de France ? dit-elle. C'est ce qui ne me paraît pas prouvé ; ce qui est urgent, c'est de sortir d'ici, afin de ne pas compromettre nos hôtes : on peut avoir suivi les messagers.

Au surplus, quitter la France n'était pas chose facile. Le *Carlo-Alberto* avait disparu ; on ne pouvait donc regagner le Piémont qu'en suivant le chemin d'Annibal. Ne valait-il pas mieux tout risquer, couper la France dans sa largeur, et profiter de la conviction où était la police que la duchesse de Berry avait fui sur le *Carlo-Alberto*, pour aller tenter dans la Vendée un soulèvement qui venait si piteusement d'échouer à Marseille ?

Ce fut l'avis de la duchesse, et, avec cette rapidité de décision qui est une des puissances de son caractère aventureux, elle donna l'ordre de se préparer au départ.

On n'avait ni voitures, ni chevaux, ni mules ; mais la du-

chesse déclara qu'ayant fait un apprentissage de la marche à pied, elle se sentait assez forte pour voyager ainsi la nuit prochaine, et, s'il le fallait, les nuits suivantes.

Il ne s'agissait donc que de trouver un guide. On envoya chercher un homme sûr, et l'on se mit en route vers sept heures du soir.

La nuit arriva rapidement; elle était sombre : à peine voyait-on où mettre le pied; au bout de quelques heures, toute trace de sentier avait disparu.

On s'arrêta et l'on essaya de s'orienter.

On se trouvait au milieu de rochers parsemés d'oliviers rabougris; le guide était indécis : il regardait alternativement la terre et le ciel, aussi sombres l'un que l'autre; enfin, pressé par l'impatience de la duchesse, il avoua que l'on était perdu.

— Ma foi! dit la duchesse, j'en suis enchantée! je suis si fatiguée, que j'allais demander à ne pas aller plus loin.

Et, faisant l'apprentissage de la vie du bivac, elle s'enveloppa dans son manteau, se coucha à terre et s'endormit.

Seize ans après, la même chose arrivait à la duchesse de Montpensier, fuyant de France avec le colonel Thierry.

Madame se réveilla glacée et fort souffrante; l'indisposition paraissait même assez grave pour donner des inquiétudes à ses compagnons de voyage.

Heureusement, pendant son sommeil, on avait cherché et trouvé une espèce de cabane qui servait de retraite aux bergers pendant les orages. On y conduisit la duchesse, qui y attendit le jour près d'un feu de bruyères et de branches sèches. — Pendant ce temps, un des compagnons de Madame, M. de B.....l, qui habitait le pays, s'était mis en quête d'une voiture.

Au grand jour, il revint avec un cabriolet qui ne pouvait contenir que trois personnes.

Il fallut se séparer. On se donna rendez-vous chez M. de B.....l, à G***.

Madame, M. de Ménars et M. de B.....l montèrent dans le cabriolet, et l'on put trouver un excellent chemin qui n'était qu'à quatre pas de l'endroit où l'on avait passé la nuit.

A la moitié de la première étape, on délibéra où l'on coucherait.

L'embarras venait de ce que Madame avait compté s'arrêter chez un gentilhomme qui, par malheur, n'était pas chez lui. Il est vrai que son frère demeurait à peu de distance ; mais il était républicain.

— Est-ce un honnête homme? demanda la duchesse.

— Le plus honnête homme que je connaisse! répondit M. de B.....l.

— C'est bien! Alors, conduisez-moi chez lui.

On voulut faire à Madame quelques observations.

— Inutile, dit-elle; il est décidé que c'est là que je m'arrête.

Deux heures après, Madame sonnait à la porte de l'ennemi politique auquel elle venait demander un asile.

Madame et ses deux compagnons de voyage sont introduits dans le salon.

— Qui annoncerai-je à monsieur? demanda le domestique.

— Priez-le seulement de descendre, dit la duchesse; je me nommerai à lui.

Un instant après, le maître de la maison entre au salon; Madame va à lui.

— Monsieur, dit-elle, vous êtes républicain, je le sais; mais, pour une proscrite, il n'y a pas d'opinion : je suis la duchesse de Berry.

Le républicain s'inclina, mit sa maison tout entière à la disposition de la princesse, et, après y avoir passé une de ses plus tranquilles et de ses meilleures nuits, Madame repartit le lendemain pour un petit bourg où elle avait rendez-vous avec plusieurs de ses partisans, et particulièrement avec M. de Bonnechose. — C'était ce même bon et excellent jeune homme avec lequel, on s'en souvient, j'avais fait connaissance à Trouville.

Il fallut se procurer une autre voiture, car M. de Bonnechose ne devait plus quitter la princesse; en conséquence, on acheta un char à bancs à quatre places, et on laissa le cabriolet.

C'était M. de B.....l qui conduisait ; il était assis près de la

princesse, sur la première banquette, protégée par un soufflet; MM. de Ménars et de Bonnechose étaient assis, eux, sur la banquette de derrière.

Dans une descente rapide, bordée d'un côté par des rochers, de l'autre par un précipice, le cheval s'emporta. Il faisait nuit; dans une violente secousse, M. de Ménars et M. de Bonnechose virent tout à coup tomber du soufflet un objet assez volumineux. Tous deux crurent que c'était madame la duchesse de Berry, qui, par le choc, venait d'être lancée hors de la voiture. Ils se retournèrent : l'objet, ayant forme humaine, restait immobile sur le chemin; si c'était la princesse, elle était ou tuée ou blessée grièvement. Par malheur, il n'y avait pas moyen d'arrêter la voiture; on continua de descendre ainsi près d'un kilomètre. Enfin, le marchepied en fer, ayant été faussé, se trouva en contact avec la voie, et fit une espèce d'enrayage. M. de Bonnechose, jeune et leste, sauta à terre, et s'élança sur le devant de la voiture : il y trouva Madame, fort calme et n'ayant d'autre inquiétude qu'à l'endroit de son manteau, que le vent avait emporté.

La voiture était fort endommagée. On marcha à pied jusqu'à une forge où les réparations nécessaires lui furent faites.

Le même jour, la princesse était reçue dans la famille de M. de B.....l.

C'était là qu'était fixé un premier rendez-vous. Tous ceux qui y avaient été convoqués s'y trouvaient; ils insistèrent à leur tour pour que Madame n'allât pas plus loin, mais, au contraire, revînt sur ses pas et quittât la France.

La princesse répondit avec fermeté :

— Si je sortais de France sans aller dans la Vendée, que diraient donc ces braves populations de l'Ouest qui ont donné tant de preuves de dévouement à la cause royale? Elles ne me le pardonneraient jamais, et je mériterais plus que mes parents les reproches qui leur ont été adressés tant de fois (1)! Puisque je leur ai promis, il y a quatre ans, de venir

(1) On connaît la lettre de Charette au comte d'Artois après la défaite de Quiberon.

au milieu d'elles en cas de malheur, et que déjà je suis en France, je n'en sortirai pas sans tenir ma promesse... Nous partons ce soir; occupons-nous de mon départ.

Les amis de la duchesse renouvelèrent leurs instances; ils lui énumérèrent les dangers qu'elle avait à courir; mais un pareil argument était de nature à l'exciter plutôt qu'à l'arrêter.

— Dieu et sainte Anne viendront à mon secours! dit-elle; j'ai passé une bonne nuit; je suis reposée, et veux partir ce soir.

Cet ordre donné, il n'y avait plus qu'à obéir.

M. de B.....l fit les préparatifs de ce départ dans le plus grand secret. Il se procura, dans la ville voisine, une calèche de voyage qui, la nuit suivante, devait attendre à une heure donnée et à un endroit convenu; malheureusement, elle ne contenait que trois places. Madame choisit pour l'accompagner M. de Ménars et M. de Villeneuve, parent du marquis de B.....l, et, le soir même, on se mit en route.

M. de Villeneuve, connu et vénéré dans tout le Midi, était porteur d'un passe-port pour lui, sa femme et un domestique. M. de Lorge sollicita l'humble titre de valet de chambre, et, à l'heure du départ, vint offrir ses services à Madame en redingote de livrée.

Il y avait dans tout cela du Charles-Édouard à Culloden et du Louis XVI à Varennes.

Madame donna sa main à baiser à ceux qui ne pouvaient l'accompagner, leur assigna un rendez-vous dans l'Ouest, et partit pour la Vendée, où nous allons la suivre.

CCXL

Itinéraire de Madame.—Panique.—M. de Puylaroque.—*Domine salvum fac Ludovicum Philippum.*—Le château de Dampierre.—Madame de la Myre. — La fausse cousine et le curé. — M. Guibourg. — M. de Bourmont. — Lettre de Madame à M. de Coislin. — Les noms de guerre. — Proclamation de Madame. — Nouvelle espèce de *henné*. — M. Charette. — Madame manque de se noyer dans la Maine. — Le sacristain à la provende. — Une nuit dans l'étable. — Les légitimistes de Paris. — Ils dépêchent M. Berryer en Vendée.

On devait gagner l'endroit où se tenait la voiture par des sentiers étroits, difficiles, pleins de ronces ; Madame y perdit son châle.

C'était pendant la nuit du jeudi au vendredi 4 mai.

La voiture, amenée par MM. de B..... l et de Villeneuve, attendait au rendez-vous.

La nuit était calme, silencieuse et limpide; quoique la lune fût seulement dans son premier quartier, on pouvait voir à quelque distance.

Or, on crut apercevoir un homme à cheval qui stationnait sur la route.

Un de ces messieurs se glissa sur les côtés, et revint en annonçant que l'homme à cheval était un gendarme.

En même temps, on commençait à entendre le pas d'une troupe de chevaux, et, sous les pas encore lointains de cette cavalerie, on voyait jaillir des étincelles.

Fallait-il partir comme des fugitifs, ou payer d'audace en restant ?

Madame fut pour l'audace ! en fuyant, si vite que ce fût, on serait toujours rejoint; en attendant, si les soupçons n'existaient pas, on avait la chance de n'en pas donner.

La troupe avançait au grand trot, et on ne tarderait pas à être remarqué.

Cette troupe était composée de douze chevaux de poste con-

duits par trois postillons, et ramenés au relais d'où ils étaient partis.

Voyant la voiture de Madame sur la route, ils offrirent leurs services. M. de B..... l leur répondit en patois provençal pour les remercier, et ils continuèrent leur chemin.

Derrière eux, la voiture se mit en mouvement, et, derrière la voiture, le gendarme.

M. de B.....l, inquiet, suivit, en courant à pied, la voiture.

Le gendarme gagnait sur la calèche, et allait la joindre. Alors, s'élançant à la portière:

— Madame, dit M. de B.....l, voici le gendarme... Que Dieu vous protége!

Madame regarda par la glace placée au fond de la voiture, et vit effectivement le gendarme à quelques pas d'elle seulement, et réglant le pas de son cheval sur celui des chevaux de la princesse.

Que pouvait-on penser, sinon que cet homme, ayant vu une voiture arrêtée et entourée de plusieurs individus, — et cela, à onze heures de la nuit, — avait conçu des soupçons, et, n'osant pas attaquer seul une si nombreuse compagnie, voulait donner l'éveil à la première brigade qu'il rencontrerait sur sa route?

M. de B.....l ne pouvait ainsi courir à pied pendant tout un relais; il s'arrêta donc, s'assit au bord du chemin, et, pour avoir des nouvelles, attendit le retour du cocher.

Arrivée à la poste où elle devait prendre les chevaux, la duchesse regarda avec anxiété autour d'elle. Le gendarme avait disparu.

Sans doute, il était allé prévenir la brigade.

On pressa tant que l'on put le maître de poste; on se remit en route avec deux chevaux seulement, pour ne pas inspirer de soupçons; mais, à peine hors du village, on retrouva le gendarme. Comme un cavalier fantastique, il avait eu l'air de sortir de terre.

L'avis commun fut qu'il n'y avait point de poste de gendarmerie au village qu'on venait de traverser, et que l'arrestation aurait lieu au village suivant.

A quelques pas de la poste, le gendarme prit un chemin de traverse, et jamais on ne le revit.

Quand on fut de l'autre côté du village où l'on s'attendait à être arrêté, et que l'on vit la route libre, on respira.

— Eh bien, que pense Votre Altesse de notre gendarme? demanda M. de Villeneuve.

— Ou c'est un fier nigaud qui ne sait pas son affaire, dit la duchesse, ou c'est un rusé compère qui m'a reconnue, et qui, si je réussis, a d'avance dans sa poche son brevet d'officier et quelques centaines de louis pour s'équiper. En tout cas, il peut se vanter de m'avoir fait une fameuse venette !

M. de B.....l apprit ces détails au retour du cocher, et rentra chez lui un peu rassuré.

Le 4 mai, on continua la route vers Toulouse par Nimes, Montpellier, Narbonne, allant nuit et jour, ne s'arrêtant que le matin de bonne heure pour déjeuner, faire sa toilette, et donner le temps aux garçons d'écurie de graisser la voiture.

On changea de chevaux à Lunel.

— Où sommes-nous ? demanda la princesse.

— A Lunel, madame, répondit M. de Villeneuve.

— Oh ! dit-elle, si ce bon D..., qui m'a envoyé en Italie une caisse de vin de son cru, savait que je relaye en ce moment, comme il accourrait ! Mais pas d'imprudence.

Et l'on se remit en route sans avertir M. D...

Le 5 mai, à sept heures et demie du soir, la duchesse de Berry entrait à Toulouse en calèche découverte, sans aucun déguisement qui empêchât ceux qui l'avaient vue de la reconnaître.

La voiture, comme de coutume, s'arrêta devant la poste aux chevaux ; aussitôt accoururent les désœuvrés et les curieux.

Au nombre des spectateurs était un jeune homme d'une mise élégante, et qui regardait d'un air moins désœuvré, mais plus curieux que les autres; Madame fit semblant de dormir, sans perdre de vue celui qui, de son côté, attachait si obstinément son regard sur elle.

— Mon cher monsieur de Lorge, dit Madame, tandis qu'on

change les chevaux, allons donc m'acheter un chapeau qui me couvre davantage la figure.

M. de Lorge sauta à bas du siége, et s'achemina vers un magasin de modes.

Le spectateur curieux le suivit, entra avec lui dans le magasin, en sortit avec lui, et, lui touchant l'épaule de la main :

— Mon cher de Lorge, dit-il, madame la duchesse de Berry est là.

— Eh bien, oui, mon cher Jules, répondit celui qu'on interrogeait.

— Où veut-elle aller ?

— Dans la Vendée.

— La Vendée regorge de troupes !

— Nous le savons.

— Alors, pourquoi aller en Vendée ? Les provinces qu'elle traverse dans ce moment-ci offrent des chances plus favorables ; Madame peut rester à Toulouse en toute sûreté. Dans un moment, j'aurai pourvu à tout... Il faut absolument que je lui parle.

— Eh bien, soit ! parlez-lui.

— Non pas dans ce moment ; ce serait une imprudence. Je vais monter avec vous sur le siége, et, une fois hors de la ville, nous aviserons !

M. de Lorge revint à la voiture, remit le chapeau neuf à la duchesse, monta lestement sur son siége ; — celui qu'il avait désigné sous le nom de Jules prit place auprès de lui, au grand étonnement de Madame, — et la voiture repartit au galop.

Un fois hors de la ville, le nouveau venu se pencha vers Madame.

— Eh ! monsieur de Puylaroque, s'écria-t-elle, c'est donc vous ! — Ah ! du moment que c'est vous, je suis tranquille, je suis heureuse ! — Comment se fait-il que nous vous ayons rencontré ? C'est la Providence qui vous envoie, car j'avais bien besoin de vous parler. J'ai perdu une partie de mes adresses ; vous allez me les redonner.

— Tout ce que Votre Altesse voudra ; elle sait que je suis

entièrement à sa dévotion; mais, avant tout, par grâce, Madame, n'allez pas en Vendée!...

— Et où voulez-vous que j'aille?

— Restez à Toulouse; vous y trouverez le repos et la sûreté.

— Je ne cherche ni l'un ni l'autre: je cherche la lutte. Quant à ce que vous dites de la Vendée, il ne peut rien m'y arriver de fâcheux. La Vendée est sillonnée de soldats, dites-vous? — Tant mieux! je connais bon nombre de ceux qui étaient dans la garde; ils me connaissent aussi, et ne tireront point sur moi, je vous en réponds! — J'ai promis à mes fidèles Vendéens d'aller les visiter: j'acquitterai ma parole; si des circonstances que je ne veux pas prévoir me forcent à m'éloigner, venez me chercher, et je reviens dans le Midi avec vous. Mais, puisque me voici en France, ne parlons pas d'en sortir.

Quand Madame avait pris une résolution, on sait déjà qu'elle y tenait.

M. de Puylaroque fut donc obligé de renoncer à son projet; il descendit de la voiture, et rentra à Toulouse.

Huit jours après, il partait pour aller rejoindre Madame dans la Vendée.

En quittant Toulouse, Madame prit par Moissac et Agen; puis elle laissa la route de Bordeaux pour suivre celle de Villeneuve d'Agen, de Bergerac, de Sainte-Foy, de Libourne et de Blaye; — Blaye, qui, en la voyant passer, resta muet sur l'avenir!

On se dirigea vers le château du marquis de Dampierre; celui-ci n'était aucunement préparé à la visite qu'il allait recevoir; mais il était intime ami de M. de Lorge, qui répondait de son dévouement. C'était de ce château, situé à mi-chemin de Blaye à Saintes, que la duchesse voulut avertir de son arrivée ses amis de Paris, conférer avec les chefs de la future insurrection, et jeter ses proclamations dans la Vendée.

Mais, avant d'arriver au château du marquis de Dampierre, on devait passer devant celui d'un de ses parents, lequel n'était séparé de la route que par la rivière.

Un bac était là, comme pour tenter les voyageurs. L'esprit aventureux de Madame ne put résister au désir de faire une visite à l'ami inconnu; d'ailleurs, M. de Villeneuve l'y poussait : il s'agissait de savoir là si l'on trouverait M. le marquis de Dampierre chez lui.

On mit pied à terre, et l'on passa le bac.

M. de Villeneuve se fit annoncer, et présenta au maître du château la princesse comme sa femme.

On allait se mettre à table; on proposa à M. et à madame de Villeneuve de partager le déjeuner; — ils acceptèrent.

C'était un dimanche; le maître du château, en attendant le déjeuner, proposa à ses hôtes d'aller à la messe.

Si dangereuse qu'elle fût pour l'incognito de Madame, c'était une proposition impossible à refuser.

Madame se rendit à l'église à pied, au bras de son hôte, traversant la foule, et levant hardiment la tête. Il est vrai qu'une fois à l'église, la chaleur et la fatigue l'emportèrent : la princesse profita d'un sermon du curé qui dura une heure pour dormir une heure.

Le bruit de chaises qui suit la péroraison d'un sermon réveilla Madame, et elle entendit pour la première fois le *Domine salvum fac regem* LUDOVICUM-PHILIPPUM.

Après le déjeuner, on se remit en route. Le 7 mai au soir, la duchesse de Berry arrivait à la grille du château de Dampierre.

M. de Lorge descendit et sonna.

En Angleterre, on sait qui demande à entrer par la manière dont frappe le visiteur. M. de Lorge sonna en aristocrate qui n'a pas le temps d'attendre ; aussi fut-ce M. de Dampierre lui-même qui se présenta.

— Qui est là ? demanda-t-il.

— Moi, de Lorge !... Ouvre vite ! je t'amène madame la duchesse de Berry.

Le maître de la maison fit un bond en arrière.

— La duchesse de Berry ! s'écria-t-il; comment ! Madame?

— Oui, elle-même... Ouvre!

— Mais, reprit M. de Dampierre, tu ne sais donc pas que

j'ai vingt personnes chez moi, que ces vingt personnes sont au salon, et...

— Monsieur, dit la duchesse de Berry mettant la tête à la portière, je crois avoir entendu dire que vous avez de par le monde une cousine qui demeure à cinquante lieues d'ici ?

— Madame de la Myre, oui madame.

— Alors, ouvrez, monsieur, et présentez-moi aux personnes que votre société sous le nom de madame de la Myre.

— Croyez, madame, s'écria M. de Dampierre, que je n'ai fait toutes ces observations que dans votre intérêt ; mais, du moment que vous me faites l'honneur d'insister...

— J'insiste.

M. de Dampierre se hâta d'ouvrir la grille.

Madame sauta hors de la voiture, passa son bras sous celui du maître de la maison, et s'achemina vers le salon.

Le salon était vide.

En l'absence de M. de Dampierre, chacun avait regagné sa chambre.

Lorsque la duchesse de Berry entra dans le salon, suivie de M. de Ménars, de M. de Villeneuve et de M. de Lorge, qui avait dépouillé sa redingote de livrée, et qui était redevenu un gentilhomme, — elle n'y trouva donc plus que la maîtresse de la maison, et deux ou trois personnes auquelles la duchesse et M. de Lorge furent présentés sous le nom de M. et madame de la Myre.

Le même soir, M. de Villeneuve, sachant Madame en sûreté, repartit pour la Provence.

Le lendemain, Madame, en descendant pour le déjeuner, subit la seconde présentation.

Aucun doute ne s'éleva sur l'identité de la fausse madame de la Myre.

Le dimanche suivant, le curé dans la paroisse duquel se trouvait le château vint, comme d'habitude, dîner chez M. le marquis de Dampierre, lequel, ainsi qu'il l'avait fait pour ses autres hôtes, lui présenta Madame sous le nom de sa cousine.

Le curé s'avança vers la duchesse dans l'intention de la

saluer ; mais, à moitié chemin de l'intervalle qu'il avait à franchir, fixant les yeux sur elle, il s'arrêta, et sa figure prit un air de stupéfaction si comique, que la duchesse ne put s'empêcher d'éclater de rire.

Lors de l'arrivée de Madame à Rochefort, en 1828, le bonhomme lui avait été présenté. Il la reconnaissait.

— Mon cher curé, lui demanda M. de Dampierre, excusez-moi, mais, en vérité, je ne puis m'empêcher de vous demander ce qu'il y a dans la figure de ma cousine qui vous tire l'œil à ce point.

— Il y a, monsieur le marquis, dit le curé, que madame votre cousine... Oh ! mais c'est étonnant ! Cependant, c'est impossible !... car enfin...

Et le reste de la phrase du bon curé se perdit dans un murmure confus et inintelligible.

— Monsieur, dit à son tour Madame en s'adressant au bon curé, permettez que je m'associe à mon cousin pour vous demander ce qu'il y a.

— Il y a, répondit le curé, comme dans un vaudeville de Scribe ou une comédie d'Alexandre Duval, il y a que Votre Altesse royale ressemble à la cousine de M. le marquis... Non, je me trompe : que la cousine de M. le marquis ressemble à Votre Altesse royale... Ce n'est pas cela que je veux... Oh ! mais c'est-à-dire que je jurerais...

La duchesse était passée du rire ordinaire au fou rire.

En ce moment, on sonna le dîner.

M. de Dampierre, qui voyait le plaisir que prenait la duchesse à la surprise du bon curé, le plaça à table vis-à-vis d'elle. Il en résulta qu'au lieu de dîner, le curé ne cessa de regarder Madame en répétant :

— Oh ! mais c'est incroyable !... en vérité, je jurerais... et, cependant, c'est impossible !

Folle et insouciante comme un enfant, Madame passa neuf jours dans le château ; personne, excepté le curé, n'eut l'idée de lui contester son identité de nom et de cousinage.

Dès le second jour, un messager partait pour la Vendée avec trois billets.

Par le premier, la duchesse invitait un homme sûr à lui trouver une retraite *introuvable*.

Le second était adressé à l'un des principaux chefs vendéens et était conçu en ces termes :

Malgré l'échec que nous venons d'éprouver, je suis loin de regarder ma cause comme perdue : j'ai toujours confiance dans notre bon droit. Mon intention est donc qu'on plaide incessamment; et j'engage mes avocats à se tenir prêts à plaider... au premier jour.

Le troisième billet était adressé à M. Guibourg, et était surtout remarquable par son laconisme.

Le voici :

« On vous dira où je suis ; venez sans perdre un moment. Pas un mot à qui que ce soit ! »

Trente heures après, M. Guibourg était près de la princesse.

Les premiers mots de madame furent :

— Où est M. le maréchal de Bourmont ?

Personne n'en savait rien, M. Guibourg pas plus que les autres. Le maréchal n'était pas à Nantes, et on ne connaissait ni la route qu'il avait pu suivre, ni la retraite où il était caché.

Il n'y avait rien à faire sans M. de Bourmont. M. de Bourmont, c'était l'âme de l'entreprise ; M. de Bourmont était le seul qui, par l'influence de son nom, pût soulever la Vendée, et, par son titre de maréchal de France, exiger l'obéissance de ces officiers tous égaux entre eux.

Madame n'avait pas entendu parler de M. de Bourmont depuis le jour où elle s'était séparée de lui.

— Voyons, dit-elle vivement à M. Guibourg, ne nous laissons pas abattre par de simples contrariétés, nous qui ne nous laisserions pas abattre par des revers ; seulement, qu'y a-t-il à faire ?

— Puisque Madame a déclaré qu'elle brûlait ses vaisseaux, répondit M. Guibourg, puisqu'elle est décidée à venir dans la Vendée, où on l'attend, je lui conseillerai de quitter ce château le plus promptement et le plus secrètement possible. En qua-

rante-huit heures, on peut réunir autour de Madame les principaux chefs des deux rives de la Loire ; Madame leur fera connaître ses intentions, et, éclairée par leurs conseils, prendra une détermination.

— Soit ! dit la duchesse ; demain, vous partirez ; après-demain, je partirai à mon tour, et, dès mon arrivée là-bas, je tiendrai conseil avec les chefs que vous aurez prévenus.

Mais, le lendemain, Madame rappela M. Guibourg auprès d'elle.

— J'ai changé d'avis, dit-elle, et ne veux consulter personne ; la majorité pourrait être pour un ajournement, et tout soulèvement en Vendée doit avoir lieu, m'a-t-on dit, dans la première quinzaine de mai, époque où les travaux de la campagne donnent en quelque sorte vacances aux métayers; nous sommes donc en retard. D'ailleurs, dans leurs rapports, sur la foi desquels je suis venue, les chefs me disaient tous qu'ils étaient prêts à agir; leur demander s'ils le sont, ce serait douter de leur parole. Je vais donc faire connaître mes intentions à toute la France.

Cette lettre, adressée au marquis de Coislin, à la date du 15 mai, résume la circulaire dont nous venons de parler, et que nous ne citons pas textuellement, n'en ayant pas la teneur exacte.

Voici la lettre adressée à M. de Coislin :

Que mes amis se rassurent : *je suis en France*, et bientôt *je serai dans la Vendée;* c'est de là que vous parviendront mes ordres définitifs : vous les recevrez avant le 25 de ce mois. Préparez-vous donc. Il n'y a eu qu'une méprise et une erreur dans le Midi; je suis satisfaite de ses dispositions, il tiendra ses promesses. Mes fidèles provinces de l'Ouest ne manquent jamais aux leurs. — Dans peu, toute la France sera appelée à reprendre son ancienne dignité et son ancien bonheur.

M.-C. R.

15 mai 1832.

A cette lettre était jointe la note renfermant les noms de guerre sous lesquels devaient se cacher et correspondre les conspirateurs.

Les voici :

Guibourg — *Pascal*, le maréchal — *Laurent*, Madame — *Mathurine*, Maquillé — *Bertrand*, Terrien — *Cœur-de-Lion*, — Clouët — *Saint-Amand*, Charles — *Antoine*, Cadoudal — *Bras-de-Fer*, Cathelineau — *Le Jeune* ou *Achille*, Charette — *Gaspard*, Hébert — *Doineville*, d'Autichamp — *Marchand*, de Coislin — *Louis Renaud*.

Le même jour, madame la duchesse de Berry faisait répandre à plusieurs centaines d'exemplaires la proclamation suivante, imprimée à l'aide d'une presse portative :

Proclamation de madame la duchesse de Berry, régente de France.

Vendéens! Bretons! vous tous, habitants des fidèles provinces de l'Ouest!

Ayant abordé dans le Midi, je n'ai pas craint de traverser la France au milieu des dangers pour accomplir une promesse sacrée, celle de venir parmi mes braves amis, et de partager leurs périls et leurs travaux.

Je suis enfin parmi ce peuple de héros! *Ouvrez à la fortune de la France!* Je me place à votre tête, sûre de vaincre avec de pareils hommes. Henri V vous appelle; sa mère, régente de France, se voue à votre bonheur. Un jour, Henri V sera votre frère d'armes, si l'ennemi menaçait nos fidèles pays.

Répétons notre ancien et notre nouveau cri : « Vive le roi! Vive Henri V! »

MARIE-CAROLINE.

Imprimerie royale de Henri V.

Précédée de cette proclamation, Madame se remit en route le 16 mai 1832.

Elle était accompagnée de M. et de madame de Dampierre, de M. de Ménars et de M. de Lorge, qui avait repris le rôle et le costume de domestique.

Les chevaux de M. de Dampierre conduisirent Madame jusqu'à la première poste, où elle prit des chevaux, et continua

sa route par Saintes, Saint-Jean-d'Angely, Niort, Fontenay, Luçon, Bourbon et Montaigu.

La duchesse de Berry traversait en plein jour et en voiture découverte le pays que, quatre ans auparavant, elle avait traversé à cheval, allant de château en château, et entourée des populations accourues sur son passage. Quant à M. de Ménars, propriétaire dans le pays, habitué de toutes les élections comme électeur et éligible, ayant présidé le grand collége de Bourbon, c'était un miracle qu'il ne fût point reconnu à chaque pas.

Sans doute que l'un et l'autre furent protégés par leur imprudence même. Il est vrai que Madame avait une perruque brune ; mais, avec sa perruque brune, la duchesse avait conservé ses sourcils blonds ; tout à coup, ses compagnons de voyage lui en firent l'observation. Il fallait remédier au plus tôt à cette disparate : madame mouilla de salive un coin de son mouchoir, le frotta sur la botte de M. de Ménars, et, grâce au cirage de la botte, obtint un noir convenable pour harmoniser la couleur de ses sourcils avec celle de sa perruque.

Au relais de Montaigu, M. de Lorge, habillé en domestique, fut obligé, pour ne pas mentir à son costume, de manger avec les domestiques, et d'aider à atteler les chevaux.

M. de Lorge se tira de son rôle comme s'il eût joué la comédie en société.

Le 17 mai, à midi, Madame et M. de Ménars descendaient au château de M. de N... ; les deux voyageurs changèrent aussitôt de costumes avec le maître et la maîtresse de la maison, qui, montant immédiatement en voiture à leur place, continuèrent la route avec M. et madame de D***.

Le postillon, que les domestiques avaient grisé dans la cuisine, tandis que les maîtres changeaient de costumes au premier, ne s'aperçut de rien, enfourcha son porteur, à moitié ivre, et prit la route de Nantes, ne se doutant pas qu'on lui avait changé ses voyageurs, ou plutôt qu'ils s'étaient changés eux-mêmes.

La duchesse avait donné rendez-vous à ses amis dans une maison située à une lieue à peu près du château, et appartenant à M. G... Vers cinq heures de l'après-midi, elle prit le

bras de M. O... et, à pied, gagna avec lui cette maison, où la rejoignirent bientôt MM. de Ménars et Charette. Ils étaient vêtus de blouses, et avaient des souliers ferrés.

Le soir, Madame partit pour gagner une cache qu'on lui avait ménagée dans la commune de Montbert ; elle était accompagnée de MM. de Ménars, Charette et de la R...e.

Quatre ou cinq paysans escortaient les voyageurs ; on demanda à Madame si elle voulait faire un détour, ou passer la Maine à gué. Madame, comme si elle eût voulu du même coup s'habituer à tous les périls, préféra les dangers à la lenteur. On se consulta un instant pour savoir où l'on passerait la rivière, et l'on arrêta de la passer près de Romainville, sur des espèces de piles de pont qui, tant bonnes que mauvaises, offraient une sorte de gué.

Un paysan qui connaissait les localités prit la tête de la colonne, sondant le chemin avec un bâton qu'il tenait de la main droite, tandis que, de la gauche, il tirait à lui la duchesse. Arrivés aux deux tiers de la rivière, le paysan et Madame sentirent s'écrouler sous leurs pieds la pile sur laquelle ils avaient cru pouvoir s'aventurer.

Tous deux trébuchèrent et tombèrent à l'eau.

Madame était tombée à la renverse, et avait disparu, entièrement submergée. M. Charette s'élança aussitôt, rattrapa Madame par le talon, et la tira de la rivière. Mais elle était restée cinq ou six secondes sous l'eau, et avait failli perdre connaissance.

Les compagnons de Madame ne voulurent pas lui permettre d'aller plus avant ; on la ramena à la maison d'où l'on était parti. Elle changea d'habits des pieds à la tête, et, décidée à prendre le plus long chemin, monta en croupe derrière un paysan.

En raison du détour, ce ne fut que le 18 mai qu'elle arriva au village de Montbert.

Elle soupa et coucha dans la maison qui lui avait été préparée.

Mais la maison était mal pourvue. Les compagnons de la princesse ne voulaient pas qu'elle eût à subir les privations

que lui imposait une pareille pénurie ; on lui parla d'un célèbre marchand de comestibles de Nantes, nommé Colin, qui vendait, pour les voyages au long cours, d'excellentes conserves enfermées dans des boîtes de fer-blanc.

Madame se décida à donner dans ce sybaritisme.

Il fallait trouver, pour aller faire les emplettes à Nantes, un homme intelligent et discret. On proposa à Madame le sacristain de la paroisse. Madame causa un instant avec l'homme, qui lui plut, et fut chargé de la commission.

On avait compté sur sa prudence : il fut trop prudent. L'achat terminé, pour écarter les soupçons, le sacristain avait recommandé au marchand de comestibles de lui faire porter les boîtes à Pont-Rousseau, où il devait les attendre. Or, pendant qu'il chargeait les boîtes sur son cheval, un patriote passa.

Les patriotes ont, en général, de bons yeux en tout temps ; mais, à cette époque, ceux de Nantes les avaient particulièrement écarquillés. Le nôtre vit les boîtes de fer-blanc, les prit pour des boîtes de poudre, se figura que cette poudre était destinée aux chouans. Pendant que le sacristain chargeait son reste de boîtes, il prit les devants, et avertit la gendarmerie des Souniers.

La gendarmerie arrêta l'homme d'Église à son passage, et le ramena à Nantes.

Les boîtes furent ouvertes, et, au lieu de munitions, on reconnut des légumes ; mais ces légumes, tout inoffensifs qu'ils étaient en apparence, avaient pour les esprits soupçonneux une certaine signification.

Le sacristain, interrogé sur la condition de ceux qui l'avaient chargé de cette commission gastronomique, répondit que c'étaient des personnes à lui inconnues, et qui l'attendaient dans la lande de Génusson.

Il avait indiqué un point opposé à celui où se trouvait la duchesse de Berry.

Des gendarmes se rendirent à la lande de Génusson, qui, comme on le pense bien, se trouva déserte.

Le sacristain fut conduit dans la prison de Nantes.

Un paysan l'avait vu au milieu des gendarmes : il prit ses jambes à son cou, et vint avertir la duchesse.

Pour plus de sûreté, Madame quitta sa cachette, connaissant trop peu le sacristain pour mesurer la portée de son dévouement, et se réfugia dans une étable. Elle y passa la nuit et la journée du 19, avec les bœufs du fermier. Un de ces animaux l'avait prise en amitié, et vint plusieurs fois lui souffler au visage.

— Je veux, disait-elle le lendemain, en riant de sa situation, aussitôt que je pourrai, me faire peindre en tête-à-tête avec le gros bœuf qui venait si agréablement me faire *pouf* à la figure.

Un autre bœuf avait dirigé ses affections sur M. de Ménars, et avait passé la nuit à lui lécher le visage ; seulement, M. de Ménars était si fatigué, qu'il avait reçu toutes les caresses de l'animal sans s'éveiller.

Ce fut au milieu d'un ouragan terrible, et par une pluie battante, que, le 20 mai, à une heure du matin, Madame quitta la ferme pour se rendre à la L...e, maison de campagne inhabitée appartenant à la famille de la R...e, et située dans la commune de Saint-Philibert.

Les chemins étaient affreux, et un marais profond coupait la route ; on ne pouvait avancer dans ce marais bourbeux qu'en sondant pas à pas le chemin.

M. Charette avait commis son jeune camarade de la R...e, chez lequel on se rendait, à la garde de Madame ; aussi, pour traverser le passage dangereux, le jeune homme ne voulut-il se fier qu'à lui-même ; il prit Madame sur ses épaules, et, en hasardant ses premiers pas dans le marais :

— Madame, lui dit-il, il est possible que j'enfonce en disparaissant dans quelque tourbière ; mais, dès que vous me verrez près de disparaître, jetez-vous de côté par le mouvement le plus brusque et le plus vigoureux que vous pourrez ; les passages dangereux ne sont pas larges d'habitude : je serai perdu, mais vous serez sauvée !

Deux fois la chose faillit arriver, deux fois Madame sentit

M. de la R...e s'enfoncer, jusqu'à la ceinture; mais, chaque fois, il parvint heureusement à se tirer d'affaire.

Madame arriva au point du jour, et, toute fatiguée qu'elle était, se remit en route le soir, après avoir déjeuné, dormi, reçu quelques personnes du pays, et avoir beaucoup plaisanté des deux genres de morts peu princiers auxquels elle avait failli succomber.

Cette nouvelle étape la conduisit chez une sœur de M. de la R...e. Son hôtesse ne s'attendait point à la visite, et se trouva mal de joie en la recevant.

Le 21 au soir, la duchesse se remit en route ; il s'agissait de gagner le M..., commune de Leyé.

Elle y resta jusqu'au lundi 31, c'est-à-dire pendant dix jours. La maison était incommode, et la retraite peu sûre ; les colonnes mobiles passaient incessamment devant la porte ; il était évident que l'on avait des soupçons.

Et, cependant, le rendez-vous était donné là à M. de Bourmont, à M. Berryer et à M. R...

Il fallait attendre.

La lettre écrite par la duchesse aux royalistes était arrivée à destination ; seulement, Madame avait oublié de donner la clef de la note en chiffres qui l'accompagnait.

M. Berryer s'appliqua à la chercher, et la trouva.

C'était la phrase suivante substituée aux vingt-quatre lettres de l'alphabet : *Le gouvernement provisoire.*

La lettre de Madame avait jeté un grand trouble parmi les royalistes paresseux placés dans les rayons du centre lumineux qu'on appelle Paris ; ils voyaient plus clair dans l'opinion publique que les royalistes du Maine, de la Vendée et de la Loire-Inférieure; le gouvernement du roi Louis-Philippe se dépopularisait de plus en plus, c'était vrai ; mais c'était là une raison pour attendre, et non point pour se presser ; quant à espérer quelque chose de la tentative de Madame, aucun n'était si aveugle que de s'en flatter.

Les royalistes parisiens se réunirent donc le 19 au soir afin d'aviser au moyen de faire connaître à Madame la véritable situation de la France.

La réunion fut grave, presque sombre ; on regardait le danger comme imminent. Il fut, en conséquence, décidé qu'un des chefs principaux se rendrait en Vendée auprès de la princesse.

Les chefs principaux étaient au nombre de trois : MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et Berryer.

MM. de Chateaubriand et Hyde de Neuville étaient l'objet d'une surveillance qu'il était difficile de mettre en défaut ; avant qu'ils fussent arrivés à Orléans, on eût deviné où ils allaient, et ils eussent été arrêtés ou suivis.

M. Berryer s'offrit pour remplir le message. Un procès l'appelait aux assises de Vannes dans les premiers jours de juin.

Une note rédigée par M. de Chateaubriand, et offrant le résumé de l'opinion, nous ne dirons pas de la majorité, mais de la masse de l'assemblée, lui fut remise.

Le reste fut abandonné à son dévouement et à son éloquence.

Il s'agissait d'obtenir de Madame qu'elle quittât la Vendée.

M. Berryer partit de Paris le 20 mai au matin, et arriva le 22 à Nantes.

Qu'on nous permette de suivre l'illustre orateur dans son voyage pittoresque par les chemins de traverse, au milieu des buissons et des haies ; nous répondons de l'exactitude des détails : ils nous ont été donnés, en 1833, par M. Berryer lui-même.

CCXLI

Entrevue de MM. Berryer et de Bourmont. — Les guides de l'envoyé. — La colonne mobile. — M. Charles. — La cachette de Madame. — Madame refuse de quitter la Vendée. — Elle appelle aux armes ses partisans. — Mort du général Lamarque. — Les députés de l'opposition se réunissent chez Laffitte. — Ils décident qu'ils publieront un compte rendu à la nation. — MM. Odilon Barrot et de Cormenin sont chargés de la rédaction de ce compte rendu. — Cent trente-trois députés le signent.

A peine M. Berryer fut-il arrivé à Nantes, qu'il apprit que

M. de Bourmont y était depuis deux jours. Il alla le voir sur-le-champ.

M. de Bourmont avait reçu l'ordre du 15 mai, relatif à la prise d'armes, fixée au 24 ; mais il pensa, comme M. Berryer, d'après ce qu'il avait vu et entendu dans son court séjour à Nantes qu'il n'y avait aucun espoir à fonder sur cette insurrection, qu'il regardait comme une *déplorable échauffourée*. C'était tellement son avis, qu'il avait pris sur lui d'envoyer un *presque* contre-ordre aux chefs vendéens, espérant que, lorsqu'il verrait Madame, il parviendrait à la faire renoncer à ses projets. Ce contre-ordre avait été transmis par M. Guibourg à M. de Coislin père, qui devait à son tour le faire connaître à ceux qu'il intéressait. Voici la lettre de M. Guibourg et la copie de l'ordre de M. de Bourmont :

« Monsieur le marquis,

» J'ai l'honneur de vous adresser copie de l'ordre que je suis chargé » de vous transmettre de la part de M. le maréchal.

» Retardez de quelques jours l'exécution des ordres que vous avez » reçus pour le 24 mai, et que rien d'ostensible ne soit fait avant de » nouveaux avis, mais continuez à vous préparer.

» Le maréchal comte DE BOURMONT.

» Le 22, à midi. »

M. de Bourmont applaudissait donc au sentiment qui conduisait M. Berryer près de Madame, et tout fut préparé le même jour pour le départ de celui-ci.

A deux heures de l'après-midi, M. Berryer monta dans un petit cabriolet de louage, et, comme, en y montant, il demandait à la personne de confiance que la duchesse avait à Nantes quelle route il fallait prendre, et quel lieu Madame habitait, cette personne lui montra du doigt un paysan qui se tenait au bout de la rue sur un cheval gris pommelé, et lui dit seulement : « Vous voyez bien cet homme ? Vous n'avez qu'à le suivre. »

En effet, à peine l'homme au cheval gris vit-il la voiture de M. Berryer se mettre en marche, qu'il fit prendre à sa mon-

ture un trot qui permettait à M. Berryer de le suivre sans le perdre de vue. Ils traversèrent ainsi les ponts, et entrèrent dans la campagne. Le paysan ne retournait même pas la tête, et paraissait s'inquiéter si peu de la voiture à laquelle il servait de guide, qu'il y avait des moments où M. Berryer se croyait dupe d'une mystification. Quant au cocher, comme il n'était pas dans la confidence, il ne pouvait donner aucun renseignement, et, comme, lorsqu'il avait demandé : « Où allons-nous, notre maître? » le maître avait répondu : « Suivez cet homme, » il obéissait strictement à cette injonction, ne s'occupant dès lors pas plus du guide que le guide ne s'occupait de lui.

Après deux heures et demie de marche, qui ne furent pas pour M. Berryer sans inquiétude, on arriva à un petit bourg. L'homme au cheval gris s'arrêta devant l'auberge: M. Berryer en fit autant ; l'un descendit de son cheval, l'autre de sa voiture, pour continuer la route à pied. M. Berryer dit à son cocher de l'attendre jusqu'au lendemain six heures du soir, et suivit son bizarre conducteur.

Au bout de cent pas, le guide entra dans une maison, et, comme, pendant la route, M. Berryer avait gagné du chemin sur lui, il y entra presque en même temps. L'homme ouvrit la porte de la cuisine, où la maîtresse du logis était seule, et, lui montrant M. Berryer, qui marchait derrière lui, il ne dit que ces mots :

— Voilà un monsieur qu'il faut conduire.

— On le conduira, répondit la maîtresse de la maison.

A peine ces paroles furent-elles prononcées, que le guide ouvrit une porte, et sortit sans donner à M. Berryer le temps de le remercier, ni de paroles ni d'argent. La maîtresse de la maison fit signe au voyageur de s'asseoir, et continua, sans lui adresser un seul mot, de vaquer à ses affaires de ménage, comme s'il n'y eût point eu là un étranger.

Un silence de trois quarts d'heure succéda à la stricte politesse que venait de recevoir M. Berryer, et ne fut interrompu que par l'arrivée du maître ; il salua l'étranger sans manifester ni étonnement ni curiosité ; seulement, il chercha des yeux sa

femme, qui lui répéta, de la place où elle était, et sans interrompre ce qu'elle faisait, les mêmes mots que le guide lui avait dits :

— Voilà un monsieur qu'il faut conduire.

Le maître de la maison jeta alors sur son hôte un de ces regards inquiets, fins et rapides, qui n'appartiennent qu'aux paysans vendéens ; puis sa figure reprit aussitôt le caractère de physionomie qui lui était habituel, celui de la bonhomie et de la naïveté.

Il s'avança vers M. Berryer, le chapeau à la main.

— Monsieur désire voyager dans notre pays? lui dit-il.

— Oui, je voudrais aller plus loin.

— Monsieur a des papiers, sans doute?

— Oui.

— En règle?

— Parfaitement.

— Et sous son véritable nom, je présume?

— Sous mon véritable nom.

— Si monsieur voulait me montrer, je lui dirais bien s'il peut voyager tranquille dans notre pays.

— Les voici.

Le paysan les prit et les parcourut des yeux; son regard ne se fut pas plus tôt arrêté sur le nom de M. Berryer, qu'il les replia en disant:

— Oh! c'est très-bien! monsieur peut aller partout avec ces papiers-là.

— Et vous vous chargez de me faire conduire?

— Oui, monsieur.

— Je voudrais bien que ce fût le plus tôt possible.

— Je vais faire seller les chevaux.

A ces mots, le maître de la maison sortit ; dix minutes après, il rentra.

— Les chevaux sont prêts.

— Et le guide?

— Il attend monsieur.

En effet, M. Berryer trouva à la porte un garçon de ferme déjà en selle, et tenant un cheval de main; à peine eut-il le

pied dans l'étrier, que son nouveau conducteur se mit en route aussi silencieusement que l'avait fait son prédécesseur.

Après deux heures de marche pendant lesquels aucunes paroles ne furent échangées entre M. Berryer et son guide, on arriva, vers la tombée de la nuit, à la porte d'une de ces métairies qu'on décore du nom de château. Il était huit heures et demie du soir; M. Berryer et son guide descendirent de cheval, et tous deux entrèrent.

Le garçon de ferme s'adressa à un domestique, et lui dit:

— Il faut que ce monsieur parle à monsieur.

Le maître était couché: il avait passé la nuit précédente à un rendez-vous, et la journée à cheval; il était trop fatigué pour se lever: un de ses parents descendit à sa place.

Celui-ci reçut M. Berryer, et, dès qu'il eut appris son nom et le but de son voyage, il donna les ordres pour le départ. Il se chargeait lui-même de servir de guide au voyageur.

En effet, dix minutes après, tous deux partirent à cheval. Au bout d'un quart d'heure, un cri retentit à cent pas devant eux; M. Berryer tressaillit, et demanda quel était ce cri.

— C'est notre éclaireur, répondit le chef vendéen; il demande à sa manière si le chemin est libre. Écoutez, vous allez entendre la réponse.

A ces mots, il étendit sa main, la posant sur le bras de M. Berryer, et le forçant ainsi d'arrêter son cheval.

En effet, un second cri se fit entendre, venant d'une distance beaucoup plus éloignée; il semblait l'écho du premier, tant il était pareil.

— Nous pouvons avancer : la route est libre, reprit le chef en remettant son cheval au pas.

— Nous sommes donc précédés d'un éclaireur?

— Oui, nous avons un homme à deux cents pas devant nous, et un autre à deux cents pas derrière.

— Mais quels sont ceux qui répondent?

— Les paysans dont les chaumières bordent la route. Faites attention, lorsque vous passerez devant l'une d'elles, vous verrez une petite lucarne s'ouvrir, une tête d'homme s'y glisser, y demeurer un instant immobile comme si elle était de

pierre, et ne disparaître que lorsque nous serons hors de vue. Si nous étions des soldats de quelque cantonnement environnant, l'homme qui nous aurait regardés passer sortirait aussitôt par une porte de derrière; puis, s'il y avait aux environs quelque rassemblement, il serait aussitôt prévenu de l'approche de la colonne qui croirait le surprendre.

En ce moment, le chef vendéen s'interrompit.

— Écoutez, murmura-t-il en arrêtant son cheval.

— Qu'y a-t-il? dit M. Berryer. Je n'ai entendu que le cri habituel de notre éclaireur.

— Oui; mais aucun cri n'y a répondu; il y a des soldats dans les environs.

A ces mots, il mit son cheval au trot; M. Berryer en fit autant; presque au même instant, l'homme qui formait l'arrière-garde les rejoignit au galop.

Ils trouvèrent, à l'embranchement des deux routes, leur guide immobile et indécis.

Le chemin bifurquait, et, comme on n'avait, ni d'un côté ni de l'autre, répondu à son cri, il ignorait lequel de ces deux sentiers il fallait prendre; tous deux, au reste, conduisaient les voyageurs à leur destination.

Après un moment de délibération à voix basse entre le chef et le guide, celui-ci s'enfonça sous la voûte sombre qui était à droite; cinq minutes après, M. Berryer et le chef se mirent en marche par le même chemin, laissant immobile, à la place qu'ils quittaient, leur quatrième compagnon, qui, cinq minutes après, les suivit à son tour.

A trois cents pas plus loin, M. Berryer et le chef trouvèrent leur éclaireur arrêté; il leur fit un signe de la main pour commander le silence, et laissa tomber à voix basse ces paroles:

— Une patrouille!

En effet, ils entendirent le bruit régulier de pas que fait une troupe en marche: c'était une colonne mobile qui faisait sa ronde de nuit.

Bientôt le bruit se rapprocha d'eux, et ils virent se dessiner sur le ciel les baïonnettes des soldats, lesquels, pour éviter

l'eau qui coulait dans les chemins creux, n'avaient suivi ni l'une ni l'autre des deux routes dont l'embranchement avait causé l'hésitation momentanée du guide, mais avaient gravi le talus, et marchaient de l'autre côté de la haie, sur le terrain qui dominait les deux sentiers creux par lesquels il était encadré. Si un seul des quatre chevaux eût henni, la petite troupe était prisonnière; mais ils semblaient avoir compris la position de leurs maîtres, et restèrent silencieux comme eux; les soldats passèrent donc sans se douter près de qui ils avaient passé. Quand le bruit des pas se fut perdu dans l'éloignement, les voyageurs se remirent en marche.

A dix heures et demie, on se détourna de la route, et l'on entra dans un bois. — La petite troupe mit pied à terre; on laissa les chevaux sous la garde des deux paysans, et M. Berryer et le chef continuèrent seuls leur chemin.

On n'était plus très-éloigné de la métairie où se trouvait Madame; mais, comme on voulait entrer par une porte de derrière, il fallut faire un détour, et passer à travers des marais où les voyageurs enfoncèrent jusqu'aux genoux; enfin, on aperçut la petite masse sombre que formait la métairie entourée d'arbres, et bientôt l'on fut arrivé à la porte. Le chef frappa d'une manière particulière.

Des pas s'approchèrent, et une voix demanda :

— Qui est là?

Le chef répondit par un mot d'ordre convenu, et la porte s'ouvrit.

C'était une vieille femme qui remplissait l'office de concierge; mais elle était accompagnée, pour plus de sûreté, d'un grand et robuste gaillard armé d'un bâton qui, dans de pareilles mains, était aussi dangereux que quelque arme que ce fût.

— Nous voudrions M. Charles, dit le chef.

— Il dort, répondit la vieille; mais il a dit de l'avertir si quelqu'un venait. Entrez dans la cuisine, je vais le réveiller.

— Dites-lui que c'est M. Berryer, arrivant de Paris, ajouta celui-ci.

La vieille les laissa dans la cuisine, et sortit.

Les voyageurs s'approchèrent de la cheminée immense, où, luisaient quelques braises, restes du feu de la journée: une planche s'y enfonçait par l'une de ses extrémités, tandis que l'autre serrait dans une espèce de pince produite par une fente un de ces morceaux de bois de sapin enflammé qu'on emploie, dans les chaumières vendéennes, au lieu de lampe ou de chandelle.

Au bout de dix minutes, la vieille rentra et avertit M. Berryer que M. Charles était prêt à le recevoir, et qu'elle venait le chercher pour le conduire près de lui. Il la suivit donc, et, montant derrière elle un mauvais escalier en dehors de la maison, et qui semblait collé le long du mur, il arriva à une petite chambre située au premier étage, la seule, du reste, qui fût à peu près habitable dans cette pauvre métairie.

Cette chambre était celle de la duchesse de Berry. La vieille ouvrit la porte, et, restant en dehors, la referma sur M. Berryer.

L'attention de celui-ci se porta d'abord, et tout entière, sur Madame. Elle était couchée dans un mauvais lit de bois blanc, grossièrement équarri à coups de serpe, dans des draps de batiste très-fine, et couverte d'un châle écossais à carreaux rouges et verts; elle portait sur la tête une de ces coiffes de laine qui appartiennent aux femmes du pays, et dont les barbes retombent sur les épaules. Les murs étaient nus; une mauvaise cheminée en plâtre chauffait l'appartement, qui n'avait, pour tout meuble, qu'une table couverte de papiers sur lesquels étaient posées deux paires de pistolets; dans un coin de l'appartement, une chaise où avaient été jetés un costume complet de jeune paysan et une perruque noire.

Nous avons dit que l'entrevue de M. Berryer avec la duchesse avait pour but de déterminer cette dernière à quitter la France; mais, comme nous ne pourrions rapporter les détails de cette conversation sans compromettre, au milieu des intérêts généraux, des intérêts particuliers, nous la passerons sous silence; — au courant, comme nous les y avons mis, des hommes et des choses, nos lecteurs y suppléeront facilement.

A trois heures du matin, mais à trois seulement, Madame

se rendit aux raisons dont M. Berryer s'était fait l'organe pour lui-même et pour son parti. Cependant, quoique la duchesse eût pu voir par elle-même qu'il y avait peu de chances de succès à attendre d'une insurrection armée, ce ne fut pas sans cris et sans désespoir qu'elle céda.

— Eh bien, c'est décidé, disait-elle, je vais donc quitter la France; mais je n'y reviendrai pas, faites-y attention, car je n'y veux pas revenir avec les étrangers; ils n'attendent qu'un instant, vous le savez bien, et le moment arrive: ils viendront me demander mon fils, — non pas qu'ils s'inquiètent beaucoup plus de lui qu'ils ne s'occupaient de Louis XVIII en 1813, mais ce sera un moyen pour eux d'avoir un parti à Paris. — Eh bien, alors, ils ne l'auront pas, mon fils! ils ne l'auront pour rien au monde; je l'emporterai plutôt dans les montagnes de la Calabre! Voyez-vous, monsieur Berryer, s'il faut qu'il achète le trône de France par la cession d'une province, d'une ville, d'une forteresse, d'une chaumière comme celle dans laquelle je suis, je vous donne ma parole de régente et de mère qu'il ne sera jamais roi!

Enfin, Madame se décida. A quatre heures du matin, M. Berryer prit congé d'elle, emportant sa promesse de le rejoindre à midi dans la seconde maison où il s'était arrêté, et qui était située à quatre lieues de pays de l'endroit où il avait laissé son cocher. Arrivée là la duchesse devait monter dans la petite voiture de louage, rentrer à Nantes en compagnie de M. Berryer, y prendre la poste avec son passe-port supposé, et, traversant toute la France, en sortir par la route du mont Cenis.

M. Berryer s'arrêta à l'endroit convenu, et y attendit Madame de midi à six heures. A ce moment seulement, il reçut une dépêche d'elle; la duchesse avait changé de résolution.

Elle lui écrivait qu'elle avait enchaîné trop d'intérêts aux siens, entraîné trop d'existences à la suite de la sienne pour se soustraire seule aux conséquences de sa descente en France, et les laisser peser sur les autres; qu'elle était donc décidée à partager jusqu'au bout le sort de ceux qu'elle avait exposés; seulement, la prise d'armes, d'abord fixée au 24 mai, était remise à la nuit du 3 au 4 juin.

M. Berryer, consterné, revint à Nantes.

Le 25, M. de Bourmont reçut de la duchesse une lettre qui confirmait celle qu'elle avait écrite à M. Berryer ; la voici :

Ayant pris la ferme détermination de ne pas quitter les provinces de l'Ouest, et de me confier à leur fidélité depuis si longtemps éprouvée, je compte sur vous, mon bon ami, pour prendre toutes les mesures nécessaires pour la prise d'armes qui aura lieu dans la nuit du 3 au 4 juin. J'appelle à moi tous les gens de courage; Dieu nous aidera à sauver notre patrie! Aucun danger, aucune fatigue ne me découragera ; on me verra paraître aux premiers rassemblements.

MARIE-CAROLINE

Régente de France.

Vendée, 25 mai 1832.

Aussitôt cette lettre reçue, M. de Bourmont écrivit, de son côté, à M. de Coislin un billet dont voici la teneur :

Madame, ayant pris la résolution courageuse de ne point abandonner le pays, et d'appeler à elle tous ceux qui veulent préserver la France des malheurs qui la menacent, fait connaître à tous qu'ils aient à se tenir prêts le dimanche 3 juin, et qu'ils se réunissent dans la nuit suivante, pour agir ensemble, conformément aux directions que vous avez données. Assurez-vous bien si vos avis seront parvenus à tous sur tous les points.

Maréchal comte DE BOURMONT.

Voilà donc où les choses en étaient dans la Vendée quand le bruit de la mort du général Lamarque se répandit à Paris.

Elle suivait de peu de jours celle de Casimir Périer : ces deux vigoureux athlètes s'étaient si rudement étreints dans leurs luttes de tribune, qu'ils semblaient s'être mutuellement étouffés.

Seulement, le soldat avait survécu de quelques jours au tribun.

L'impression produite par ces deux morts fut bien différente : rien ne pouvait se comparer à l'impopularité de l'un, que la popularité de l'autre.

Cette mort coïncidait avec la fameuse affaire du *compte rendu*. — Nous vivons si vite, les événements les plus graves passent si rapides, que l'oubli vient comme la nuit. Pas un jeune homme de trente ans ne sait aujourd'hui, à coup sûr, ce qu'était cette affaire du compte rendu que nous qualifions de grave.

Depuis qu'il avait quitté le pouvoir, M. Laffitte était rentré dans l'opposition, et c'était tout simple, puisque c'était pour faire de la réaction tout à son aise que Louis-Philippe avait éloigné son premier ministre et son ancien ami.

Au reste, l'opposition de M. Laffitte était, au point de vue de la politique intelligente, ce qu'il y avait de plus conservateur au monde. Si quelque chose pouvait ajouter à la durée de ce règne condamné d'avance, c'était le plan exposé par lui à ses coreligionnaires de la gauche : cette théorie, dont M. Laffitte était le grand prêtre et M. Odilon Barrot l'apôtre, consistait à ressaisir le pouvoir à l'aide d'une majorité parlementaire, à faire triompher alors les inspirations de la politique clémente, et à donner *définitivement* — le mot est de Louis Blanc — la monarchie pour tutrice à la liberté ; rêve étroit mais honnête, qui, forcé de marcher entre la réaction et l'émeute, ne devait jamais devenir une réalité.

Quant aux députés radicaux, ils se divisaient en deux nuances représentées, la plus avancée par Garnier-Pagès, l'autre par M. Mauguin ; leur but était de renouveler une espèce de ligue dans le genre de celle des Guise, dont le but eût été de conduire insensiblement la monarchie des Bourbons, en 1836 ou 1837, où en était la monarchie des Valois en 1585 ou 1586.

En somme, à part ceux que l'on a appelés depuis les *centriers*, les *ventrus* et les *satisfaits*, c'est-à-dire cette espèce ruminante qui vit en tout temps à l'auge du budget et au râtelier de la liste civile, tout le monde était mécontent.

Tous ces mécontents désirant un changement, soit de système, soit de personnes, mais ne voulant arriver à ce changement que par les moyens constitutionnels, s'étaient réunis, dans le courant du mois de mai, chez M. Laffitte pour tenter un dernier et suprême effort.

Les républicains purs, qui n'admettaient, au contraire, que les moyens insurrectionnels, et qui marchaient isolément dans leur force et leur liberté, dormant sur leurs armes, n'assistaient point à cette réunion, dont les chefs étaient MM. Laffitte, Odilon Barrot, Cormenin, Charles Comte, Mauguin, Lamarque, Garnier-Pagès et la Fayette.

Les trois derniers flottaient sur les limites de l'opposition constitutionnelle et du républicanisme, tout près, non point de passer dans notre camp, c'est-à-dire dans le camp de la république militante, mais de s'y laisser entraîner.

La réunion Laffitte se composait de quarante députés, à peu près.

M. Laffitte prit la parole, résuma la situation avec la double clarté de l'orateur, de l'homme de chiffres et de l'honnête homme, et proposa une adresse au roi.

C'était le vieux moyen, toujours repoussé, mais revenant toujours à la charge, sous le nom de *remontrances parlementaires* au temps de la monarchie absolue, sous le nom d'*adresse* au temps de la monarchie constitutionnelle.

Garnier-Pagès, esprit juste et incisif, n'eut que deux mots à dire pour combattre victorieusement la proposition.

Pouvait-on, sans folie, se faire cette illusion que la royauté consentirait à s'avouer coupable, à reconnaître ses erreurs, et à faire amende honorable à la nation?

Non, la monarchie et la nation étaient en rupture complète. Il fallait en appeler à la nation des erreurs de la monarchie.

Garnier-Pagès allait jusqu'à appeler ces erreurs des trahisons, ce qui faisait passer un frisson dans les vertèbres de certains députés de l'opposition.

Le résultat de la réunion fut que l'opposition présenterait ses griefs à la nation sous la forme d'un compte rendu.

Une commission fut nommée. Cette commission se composait de MM. de la Fayette, Laffitte, de Cormenin, Odilon Barrot, Charles Comte et Mauguin.

MM. de Cormenin et Odilon Barrot reçurent mission de rédiger chacun séparément le compte rendu. On verrait ensuite à choisir l'un ou l'autre, ou à fondre les deux ensemble.

L'œuvre de chacun des deux rédacteurs se présenta avec son cachet particulier : M. de Cormenin rappelait trop le hardi pamphlétaire qui signait *Timon le Misanthrope*. M. Odilon Barrot, au contraire, semblait trop exclusivement enchaîner l'avenir de la France à la forme monarchique.

Ni l'un ni l'autre des deux projets ne fut donc adopté.

Il fut convenu que MM. de Cormenin et Barrot, de leurs deux projets n'en feraient qu'un, ou plutôt rédigeraient en commun le manifeste, qui allait fort ressembler à une déclaration de guerre.

Tous deux partirent le matin pour Saint-Cloud, et, le soir, revinrent avec le manifeste. Il était de l'écriture de M. de Cormenin ; mais il était facile de voir qu'Odilon Barrot était pour beaucoup dans la rédaction.

Cependant, quelle que fût la mesure apportée par M. Barrot à cette œuvre, le compte rendu prit le caractère, sinon d'une menace, tout au moins d'un austère et solennel avertissement.

Il parut le 28 mai 1832. Cent trente-trois députés l'avaient signé.

L'impression fut profonde, et la mort du général Lamarque, l'un des signataires principaux du manifeste, vint jeter sur la situation un voile sombre et presque mystérieux qu'étend sur certains jours néfastes la main de la mort.

CCXLII

Derniers moments du général Lamarque. — Ce qu'avait été sa vie. — Une de mes entrevues avec lui. — Je suis désigné comme un des commissaires du convoi. — Le cortége. — Symptômes d'agitation populaire. — Défilé sur la place Vendôme. — Le duc de Fitz-James. — Conflits provoqués par des sergents de ville. — Les élèves de l'École polytechnique se joignent au cortége. — Arrivée du convoi au pont d'Austerlitz. — Discours. — Premiers coups de feu. — L'homme au drapeau rouge. — Allocution d'Étienne Arago.

Le 1er juin, à onze heures et demie du soir, le général Lamarque avait rendu le dernier soupir.

C'était un grand événement que cette mort.

A cette époque, le parti républicain lui-même se faisait une arme du nom de Napoléon. Or, le général Lamarque, — chose qui serait plus difficile à définir aujourd'hui qu'à cette époque, où l'on jugeait bien plutôt par instinct que par éducation, — le général Lamarque était à la fois l'homme de l'Empire et de la liberté, le soldat de Napoléon et l'ami de la Fayette. Napoléon, on se le rappelle, l'avait nommé maréchal de France à Sainte-Hélène. Ni les Bourbons de la branche aînée, ni ceux de la branche cadette, n'avaient eu l'intelligence de ratifier la nomination; mais, aux yeux de la France, c'était bien véritablement un de ses maréchaux qui venait de mourir.

Puis cette mort avait véritablement quelque chose de grandiose, en raison des circonstances dans lesquelles elle se produisait, et des particularités qui l'avaient accompagnée.

On citait du général Lamarque, à son lit de mort, une foule de mots dans lesquels il y avait à la fois du Léonidas et du Caton.

Il était mort héroïquement, et, cependant, en regrettant la vie. La pensée qui avait vécu au fond de son cœur, tant que son cœur avait battu, était celle-ci : « Je n'ai pas assez fait pour la France! »

La maladie dont mourait le général semblait se jouer de l'art : tantôt le malade paraissait en pleine convalescence, et le bulletin de sa santé annonçait la bonne nouvelle aux amis; tantôt quelque crise fatale laissait le malade plus bas que l'amélioration ne l'avait porté.

Lui seul ne se trompait jamais à ces améliorations passagères. Les docteurs Lisfranc et Broussais, ses amis, le soignaient avec le double dévouement de la science et de l'amitié.

— Mes amis, leur disait invariablement le général, je vous remercie de vos soins; ils me touchent, mais ils ne vaincront pas le mal! Vous espérez, et vous voulez me faire espérer inutilement : je sens que je succomberai.

Puis, un moment après, avec un soupir, il ajoutait :

— Ah! je regrette de mourir! j'aurais voulu servir encore la France... Et, tenez, je suis surtout désolé de n'avoir pu me

mesurer avec ce Wellington, qui s'est fait une réputation de sa défaite à Waterloo; je l'avais étudié; je connaissais sa tactique, et, bien sûr, je l'eusse battu!

Laffitte allait le voir autant que sa vie occupée le lui permettait. A la dernière visite qu'il lui avait rendue, la France seule avait fait les frais de la conversation.

— Oh! mon ami! mon ami! lui avait dit le malade en prenant congé de lui, réservez-vous pour la France; elle seule est grande! nous sommes tous petits... Seulement, ajoutait-il, écrasé sous cette incessante idée, moi, je pars avec le regret de n'avoir pu venger mon pays des infâmes traités de 1814 et 1815

C'était du général Lamarque, ce mot sublime jeté de son banc à un orateur qui vantait la paix qu'avait amenée le retour des Bourbons :

— La paix de 1815 n'est pas une paix; c'est une halte dans la boue!

Le général Exelmans, cet autre vieux compagnon de guerre, qui devait lui survivre de vingt ans pour mourir d'une chute de cheval, était venu le voir à son tour, et essayait de lui rendre cet espoir que nous avons dit perdu depuis longtemps dans le cœur du malade.

— Qu'importe, s'était écrié celui-ci avec une espèce d'impatience, qu'importe que je meure, pourvu que la patrie vive!

Dans un de ces moments de découragement où il voyait devant lui ouverte cette tombe qui devait dévorer tant de patriotisme, il s'était fait apporter l'épée d'honneur que lui avaient votée les officiers des Cent-Jours, dont il avait plaidé la cause avec tant de chaleur et un si grand succès; alors, assis sur son lit, il avait tiré l'épée du fourreau, l'avait regardée longtemps, posée sur ses genoux, et, enfin, l'avait portée à ses lèvres en disant :

— Mes bons officiers des Cent-Jours! ils me l'avaient donnée pour que je m'en servisse, et je ne m'en servirai pas!

Un jour, vaincu par la douleur, il fit, en présence du docteur Lisfranc, une sortie contre cet art impuissant qu'on appelle la médecine.

Tout à coup, s'apercevant devant qui il parlait :

— Je maudis la médecine, dit-il; mais je bénis les médecins, qui font tant avec le peu que la science met entre leurs mains. Embrassez-moi, Lisfranc, et ne m'oubliez pas : je vous aimais beaucoup !

Ses derniers instants, comme on le voit, avaient été dignes d'un soldat; il avait lutté contre la mort comme Léonidas contre Xercès; son lit avait été le champ de bataille.

Une heure avant sa mort, au milieu d'une agonie qui trahissait ses douleurs par des soubresauts et des frissonnements, il rouvrit ses yeux, fermés depuis trente-six heures, et par trois fois prononça ces deux mots :

— Honneur! patrie!

Ce sont les deux mots gravés, comme on sait, sur la croix de la Légion d'honneur. Une heure après avoir jeté ce triple cri, qui avait été celui de toute son existence, il avait rendu le dernier soupir.

On a dit qu'en mourant l'homme grandissait; la chose est vraie au moral comme au physique : le général Lamarque venait de grandir énormément aux yeux de tous. On se rappelait l'enfant volontaire à dix-neuf ans, le jeune homme capitaine de la fameuse colonne infernale, apportant à la Convention une gerbe de drapeaux pris à l'ennemi, et méritant de la grande et terrible assemblée un décret qui déclarait que le capitaine Lamarque avait bien mérité de la patrie.

Dans l'intervalle de ces trente ans, comme sa vie guerrière avait été belle !

On se rappelait Caprée, la Calabre, le Tyrol et Wagram, où il enfonça trois fois l'armée autrichienne; on se rappelait, on exaltait ses luttes de chaque jour en Catalogue contre ce Wellington qui ne l'avait jamais vaincu, et qu'il espérait vaincre.

Puis sa vie politique, sa vie de tribun, non moins belle; sa présence à tous les combats de la Chambre; sa voix s'élevant toujours pour honorer et défendre la France; ses prières en faveur de la liberté menacée; ses cris d'alarme, chaque fois qu'il voyait la Révolution compromise; si malade et si faible qu'il eût été jusqu'au jour où il avait pris le lit, jamais une

question d'honneur national ne l'avait trouvé muet ou fléchissant.

Le général Foy mourant laissait au moins Lamarque, comme Miltiade laissait Thémistocle. En mourant, le général Lamarque ne laissait aucun héritier de cette race guerrière qui avait donné des généraux sur le champ de bataille, des tribuns à la Chambre.

Malgré tous ces droits à la reconnaissance publique, le gouvernement de Louis-Philippe, qui ne voyait dans le général Lamarque qu'un ennemi, heureux de la chute de cet ennemi, n'accorda à ses funérailles que le tribut d'honneurs strictement réclamé par la position politique et militaire du général; toutes les dispositions funéraires à prendre furent abandonnées aux soins pieux des amis et de la famille, et laissées sous leur responsabilité.

Je fus nommé par la famille commissaire, et chargé de faire prendre à l'artillerie la place qu'elle devait occuper derrière le char funèbre.

Cet honneur était en quelque sorte un souvenir du mort légué au vivant.

Comme le général Foy et le général la Fayette, le général Lamarque avait pour moi une grande amitié, due bien plutôt au souvenir de mon père qu'à ma valeur personnelle. Cependant, lorsqu'il sut, vers la fin de 1830, que j'étais revenu de la Vendée, où m'avait envoyé le général la Fayette, il me fit prier de passer chez lui.

Nous causâmes longtemps de cette Vendée avec laquelle il avait fait connaissance en 1815, et où l'appelait une mission du gouvernement nouveau; je lui dis tout ce que j'en pensais; c'est-à-dire qu'un jour ou l'autre, elle menaçait de se soulever.

Chacune de mes paroles répondait à une de ses prévisions.

Des épingles à tête noire me servirent à lui tracer mon itinéraire, et à lui indiquer les lieux probables du rassemblement.

Le lendemain, il partit pour Nantes.

On ne le laissa point arriver jusqu'à sa destination; un ordre de rappel l'atteignit à Angers.

Cette mesure était, selon nous, le résultat de ces mesquines combinaisons que le ministre Casimir Périer décorait du titre de grandes vues politiques, et nous croyons ne pas nous tromper en lui donnant l'explication même que nous n'avons pas hésité à donner à Louis-Philippe, lors de l'entrevue que nous eûmes l'honneur d'avoir avec lui à notre retour de Vendée.

La révolution de 1830 avait été si instantanée, qu'un moment, nous autres républicains, nous la crûmes complète; elle avait été répercuter son bruit d'armes et son cri de liberté en Belgique, en Italie, en Pologne; trois peuples s'étaient levés en criant : « A moi, France! » C'est un de ces appels que la France entend toujours; et le général la Fayette avait répondu au nom de la France.

La sympathie la plus vive et la plus populaire avait, en outre, éclaté dans nos villes et dans nos campagnes en faveur de ces révolutions faites à l'image de la nôtre; éruptions partielles et éloignées de ce grand volcan dont le cratère est à Paris, et qui, parfois, comme l'Etna, semble éteint, mais qui, trompeur comme lui, brûle toujours! Des cris de « Vivent l'Italie, la Belgique et la Pologne! » emplissaient nos rues, et entraient par tout ce qu'il y avait de fenêtres et de portes dans les palais royaux et ministériels. C'était trois mois à peine après la révolution; à cette époque tout incandescente encore du soleil des trois jours, la grande voix du peuple était encore écoutée, et force avait été au gouvernement de promettre par la bouche du général la Fayette, comme nous l'avons dit plus haut, que la nationalité de la Belgique, de l'Italie et de la Pologne ne périrait pas.

Or, nous les avons entendus, ces cris de joie des patriotes étrangers, en moins de quatre mois se changer en cris de détresse. Que demandions-nous, cependant? Que l'on secourût l'Italie, en lui envoyant un de ces vieux généraux qui en auraient montré le chemin à une armée nouvelle, et la Pologne, en faisant diversion aux projets du czar par le soulèvement,

facile pour nous, de la Turquie d'un côté, et de la Perse de l'autre.— Prise ainsi dans un triangle de feu, nous laissions la Russie se débattre, et nous portions aux deux autres nations, nos voisines, les secours plus efficaces encore de notre présence et de nos armes. Le peuple, si sûr et si profond d'instinct, sentait tellement, sans se pouvoir rendre compte des moyens, ces trois résultats possibles, qu'il accueillit avec des cris de joie la proclamation du système ministériel de non-intervention, et la promesse royale que la nationalité polonaise ne périrait pas.

Avancés comme l'étaient les ministres de la royauté de Louis-Philippe, il fallait ou faire la guerre ou se parjurer: en faisant la guerre, on se brouillait avec les rois; en se parjurant, on se brouillait avec les peuples.

Un seul moyen restait. C'était de prouver au pays qu'il avait trop à s'occuper lui-même de ses propres affaires pour se mêler de celles des autres ; c'était de donner à la France une inflammation d'entrailles, comme nous l'avons déjà dit, afin qu'occupée de ses propres douleurs, elle n'eût plus de sympathie pour la douleur des autres. Une petite guerre civile dans la Vendée secondait merveilleusement ces vues. Il fallait donc éloigner de ce pays, sur lequel on voulait expérimenter, tout homme de vigueur qui eût comprimé les mouvements à leur naissance, et tout homme intelligent qui eût pu deviner la cause réelle de ces mouvements.

Or, Lamarque était à la fois un homme de vigueur et d'intelligence ; aussi ne lui donna-t-on pas même le temps d'arriver sur le théâtre de la guerre civile.

Voilà donc à quelles circonstances j'avais dû l'honneur de me trouver en contact avec le général Lamarque, et celui de n'avoir point été oublié par la famille au moment où il s'agissait de faire rendre les derniers honneurs au vainqueur de Caprée.

J'allai annoncer cette nomination à mes amis Bastide et Godefroy Cavaignac, leur demandant s'il y avait quelque chose d'arrêté pour le lendemain.

On avait, pour le soir même, rendez-vous chez Étienne

Arago, qui était, comme je l'ai déjà dit, lieutenant dans la 12e légion d'artillerie, et qu'une organisation secrète désignait, en cas d'insurrection triomphante, comme maire du 1er arrondissement; — le fils du célèbre avocat Bernard (de Rennes) était son adjoint.

Arago demeurait dans la maison même de Bernard (de Rennes), laquelle faisait le coin de la place et de la rue des Pyramides.

Rien ne fut décidé à cette réunion; aucun plan n'était tracé, aucun projet n'était arrêté : chacun se livrerait à son inspiration, et prendrait conseil des circonstances. Seulement, le détachement d'artillerie commandé pour le convoi se rendrait en armes à la maison mortuaire, et se munirait de cartouches.

Le 5 juin, jour fixé pour le convoi, je me rendis à huit heures du matin à la maison du général, située dans le faubourg Saint-Honoré. — En ma qualité de commissaire, je n'avais point de carabine, ni, par conséquent, de cartouches.

A huit heures, il y avait déjà plus de trois mille personnes devant la maison. Je vis un groupe de jeunes gens qui préparaient des espèces de prolonges avec des cordes: je m'approchai d'eux, et leur demandai à quoi ils étaient occupés. Ils disposaient des cordages, me répondirent-ils, pour traîner le char funèbre. En même temps, ils m'apprirent que le corps du général Lamarque était exposé dans sa chambre à coucher, et que l'on défilait devant le lit de parade.

J'allai me mettre à la queue, et défiler à mon tour.

Le général, en grand uniforme, était couché sur son lit, et avait la main gantée sur son épée nue; sa tête était belle, et sa dignité s'était accrue de la majesté de la mort.

Ceux qui passaient, passaient silencieux et pleins de vénération, s'inclinaient en arrivant au pied du lit, et jetaient, avec un rameau de laurier, de l'eau bénite sur le cadavre.

Je passai comme les autres, et redescendis dans la rue.

J'étais extrêmement faible de mes restes de choléra; j'avais perdu tout appétit, et je mangeais à peine une once de pain par jour. La journée promettait d'être fatigante: j'entrai chez

mon ami Hiraux, dont le café faisait, comme on sait, le coin de la rue Royale et de la rue Saint-Honoré, et j'attendis le moment du départ en essayant de prendre une tasse de chocolat.

A onze heures, un roulement de tambours m'appela à mon poste.

On venait de descendre le cercueil sous la grande porte, tendue de noir. Tous les éléments divers qui devaient former le cortége : gardes nationaux, ouvriers, artilleurs, étudiants, anciens soldats, réfugiés de tous les pays, citoyens de toutes les villes, roulaient pêle-mêle le long de la rue et du faubourg Saint-Honoré, laissant, comme dans un double lac, s'écouler leurs flots sur la place de la Madeleine et sur la place Louis XV.

Au roulement des tambours, tout ce pêle-mêle se débrouilla; chacun se réunit à ses chefs, à son drapeau, à sa bannière. Beaucoup n'avaient, pour toute bannière ou tout drapeau, qu'une grande branche de laurier ou de chêne.

Tout cela se passait sous les yeux de quatre escadrons de carabiniers qui occupaient la place Louis XV.

A l'autre extrémité de Paris, sur la place même de la Bastille, attendait le 12e léger.

La garde municipale, de son côté, était échelonnée sur toute la ligne qui s'étend de la préfecture de police au Panthéon.

Un détachement de cette même garde protégeait le jardin des Plantes.

Un escadron de dragons couvrait la place de Grève, avec un bataillon du 3e léger.

Enfin, un détachement de soldats de la même arme se tenait prêt à monter à cheval à la caserne des Célestins.

Le reste des troupes était consigné dans ses casernes respectives, et des ordres avaient été donnés pour faire venir, au besoin, des régiments de Rueil, de Saint-Denis et de Courbevoie.

Il y avait donc à Paris, le matin même de la terrible journée, dix-huit mille hommes, à peu près, de troupe de ligne et d'infanterie légère ; quatre mille quatre cents hommes de cavalerie ; deux mille hommes de garde municipale à pied et à cheval. En tout, environ vingt-quatre mille hommes.

On nous avait prévenus — car nous avions des amis jusque dans le ministère de la guerre — de cette augmentation de troupes, due incontestablement à la circonstance dans laquelle on se trouvait; on avait ajouté que le gouvernement n'attendait qu'une occasion de montrer sa force; ce qui faisait qu'au lieu de craindre une émeute, on la désirait.

Mais il y avait une telle ardeur dans ces jeunes têtes politiques qui formaient le parti républicain, que, lorsque le briquet touchait le caillou, il fallait que l'étincelle en jaillît, l'étincelle dût-elle mettre le feu à la poudrière, et la poudrière dût-elle nous faire sauter tous.

Au reste, sur la place Louis XV même, nous nous étions abouchés avec tous les chefs des sociétés secrètes.

Une seule de ces sociétés, la société Gauloise, avait été d'avis d'engager le combat.

La veille, la société des Amis du peuple s'était réunie au boulevard Bonne-Nouvelle, et avait décidé, comme nous avions fait de notre côté, qu'on ne commencerait pas le feu, mais qu'on le repousserait s'il était engagé par les soldats.

Il ne fallait donc, comme on le voit, qu'un coup de fusil partant en l'air pour amener un égorgement général.

Joignez à ces dispositions une chaleur étouffante, une atmosphère chargée d'électricité, de gros nuages noirs roulant au-dessus de Paris, comme si le ciel, en deuil, eût voulu prendre part à la fête funèbre par le roulement de son tonnerre.

Aussi, est-il impossible, aujourd'hui, à vingt-deux ans de distance, de faire comprendre le degré d'exaltation auquel toute cette foule était arrivée, lorsqu'elle reçut de ses chefs l'ordre de prendre, à la suite du catafalque, la place qui était assignée à chaque arme, à chaque corporation, à chaque société, à chaque nation.

Ce n'était plus un convoi : c'était une fédération autour d'un cercueil.

A onze heures et demie, sous une pluie battante, le corbillard s'ébranla, traîné par une trentaine de jeunes gens.

Les coins du drap étaient portés par le général la Fayette, — ayant à son côté un homme du peuple, décoré de juillet, au

bras duquel s'appuyait de temps en temps le général, lorsque le pavé devenait trop glissant ; — par MM. Laffitte et Châtelain, du *Courrier français ;* par le maréchal Clausel et le général Pelet ; enfin, par M. Mauguin et un élève de l'École polytechnique.

Derrière le catafalque marchait M. de Laborde, questeur de la Chambre, précédé de deux huissiers, accompagné de MM. Cabet et Laboissière, commissaires du convoi, et suivi d'un certain nombre de députés et de généraux.

Les principaux, parmi les députés, étaient : MM. le maréchal Gérard, Tardieu, Chevandier, Vatout, de Corcelles, Allier, Taillandier, de Las Cases fils, Nicod, Odilon Barrot, la Fayette (Georges), de Béranger, Larabit, de Cormenin, de Bryas, Degouve-Denuncques, Charles Comte, le général Subervie, le colonel Lamy, le comte Lariboissière, Charles Dupin, Viennet, Sapey, Lherbette, Paturel, Bavoux, Baude, Marmier, Jouffroy, Duchaffaut, Pourrat, Pèdre-Lacaze, Bérard, François Arago, de Girardin, Gauthier d'Hauteserve, le général Tiburce Sébastiani, Garnier-Pagès, Leyraud, Cordier, Vigier.

Les principaux, parmi les généraux étaient : MM. Mathieu Dumas, Emmanuel Rey, Lawoestine, Hulot, Berkem, Saldanha, Reminski, Seraski ; — de ces trois derniers, l'un Portugais, les deux autres Polonais. — Avec eux se trouvaient les maréchaux de camp Rewbell, Schmitz, Mayot et Sourd.

Après les députés et les généraux venaient les proscrits de tous les pays, chaque groupe portant le drapeau de sa nation.

Deux bataillons formaient la troupe d'escorte, et marchaient échelonnés sur les flancs.

Puis — comme, au milieu de ses quais, coule la rivière qui les envahira, vienne l'orage, — roulaient six cents artilleurs, à peu près, carabine chargée, cartouches dans la giberne et dans les poches ; puis dix mille gardes nationaux sans fusils, mais armés de sabres ; puis les corporations d'ouvriers mêlées aux membres des sociétés secrètes ; puis trente mille citoyens, quarante mille, cinquante mille peut-être !

Tout cela s'ébranla sous la pluie.

Le cortége tourna par la Madeleine pour suivre le boule-

vard, encombré des deux côtés de femmes et d'hommes, tapis bariolé que continuaient, comme une tenture, les citoyens sur leurs portes ou à leurs fenêtres, hommes, femmes et enfants.

Pas un des bruits ordinaires aux grandes réunions d'hommes ne s'échappait de cette foule. De temps en temps seulement, un signal était donné, et, avec une incroyable simultanéité, ce cri était poussé par cent mille voix, tandis que s'agitaient drapeaux, bannières, pennons, branches de laurier, branches de chêne :

— Honneur au général Lamarque !...

Puis toutes les bouches se fermaient ; branches de chêne, branches de laurier, pennons, bannières, drapeaux n'avaient plus d'autre mobilité que celle imprimée par ces courtes et chaudes rafales qui accompagnent les tempêtes.

Tout rentrait dans le silence, et presque dans l'immobilité de la mort.

Et, cependant, il y avait quelque chose d'invisible qui planait dans l'air, et qui murmurait tout bas : « Malheur ! »

Ce quelque chose d'invisible, on le sentait comme, au milieu d'une ruine, on sent dans les ténèbres l'aile d'un oiseau de nuit.

Au reste, c'était sur nous autres artilleurs que tous les yeux étaient fixés. On devinait bien que, si quelque chose éclatait, ce serait dans les rangs de ces hommes aux uniformes sévères, qui marchaient côte à côte, les yeux sombres, les dents serrées, et qui, pareils à des chevaux impatients qui secouent leurs panaches, secouaient les flammes rouges de leurs schakos.

Je pouvais d'autant mieux juger de ces dispositions que, délégué de la famille, je marchais, non pas dans les rangs, mais sur les flancs de l'artillerie.

De temps en temps, des hommes du peuple que je ne connaissais pas perçaient la haie, me serraient la main gauche, — de la droite, je tenais mon sabre, — et me disaient :

— Que l'artillerie soit tranquille, nous sommes-là !

On mit près de trois quarts d'heure à atteindre la rue de la

Paix. Là se produisit tout à coup un mouvement auquel personne d'abord ne comprit rien. Il n'était pas dans le programme.

La tête du cortége, au milieu de cris inintelligibles, était entraînée vers la place Vendôme. Je courus aux informations : grâce à mon uniforme, à une certaine popularité qui m'accompagnait déjà, et surtout à l'écharpe aux trois couleurs frangée d'or que je portais au bras gauche, tout le monde s'écartait devant moi. Je parvins donc plus facilement que je ne l'eusse espéré à la tête de la colonne, qui s'engageait déjà dans la rue de la Paix.

Voici ce qui était arrivé.

A la hauteur de la rue de la Paix, un homme en costume d'ouvrier, mais qu'il était facile de reconnaître pour appartenir à une classe plus élevée, s'était détaché des boulevards, et était venu échanger quelques paroles avec les jeunes gens attelés au char.

Aussitôt un cri s'était élevé :

— Oui, oui, le soldat de Napoléon, autour de la colonne !... A la colonne ! à la colonne !

Et, sans consulter ni généraux, ni députés, ni sergents de ville, costumés ou non costumés, une secousse unanime avait fait dévier la catafalque de la ligne droite, et il s'était engagé dans la rue de la Paix. Ce fut le premier épisode de cette journée.

Je courus reprendre ma place.

— Qu'y a-t-il ? me demanda-t-on.

— Le cercueil va faire le tour de la colonne.

— Et le poste présentera-t-il les armes ? demanda une voix.

— Pardieu ! dit une autre voix, s'il ne les présente pas de bonne volonté, on les lui fera présenter de force.

— Honneur au général Lamarque !... crièrent cent mille voix.

Puis, comme d'habitude, tout rentra dans le silence : la tête du cortége atteignit la place Vendôme.

Tout à coup, on sentit un grand frémissement dans la

foule : ce serpent aux mille vertèbres frisonnait au moindre choc, de la tête à la queue.

A la vue du cortége débouchant sur la place Vendôme, le poste de l'état-major était resté enfermé dans son corps de garde. La sentinelle seule se promenait de long en large devant la porte.

Un cri retentit :

— Les honneurs au général Lamarque ! les honneurs au général Lamarque !

En même temps, une foule ardente se précipitait sur le corps de garde de l'état-major.

Le commandant du poste n'essaya pas même de faire résistance ; après un moment de pourparlers, il fit sortir les soldats, battre aux champs, et présenter les armes.

Ce premier épisode préparait à la lutte, en montant les esprits les plus tièdes jusqu'à l'ébullition.

On regarda ce succès comme une victoire.

Il est probable, au reste, que le chef du poste n'avait aucun ordre.

Cette promenade autour de la colonne n'était point portée au programme ; l'officier céda, non pas à la crainte, mais à la sympathie que son cœur de soldat éprouvait, sans doute, pour les restes du grand général et de l'illustre tribun.

Il fit bien, car une collision terrible eût eu lieu ; — et, si près des Tuileries, qui sait ce qui serait arrivé?

Le cortége regagna la rue de la Paix, et reprit sa marche sombre et silencieuse par les boulevards.

On arriva au cercle de la rue de Choiseul, aujourd'hui le cercle des Arts ; la terrasse était couverte des membres du cercle.

Un seul avait son chapeau sur la tête ; c'était le duc de Fitz-James.

Je devinai ce qui allait se passer, et je frémis, je l'avoue. Je connaissais intimement M. le duc de Fitz-James, qui me faisait, de son côté, une bonne part dans ses amitiés. Je savais que, de force, dût-on le mettre en morceaux, il ne lève-

rait point son chapeau : j'avais donc grand désir qu'il le levât de bonne volonté.

Juste en ce moment, soit hasard, soit provocation acceptée, la phrase sacramentelle : « Honneur au général Lamarque ! » retentit, suivie des cris :

— Chapeau bas ! chapeau bas !

En même temps, une grêle de pierres alla briser les vitres de l'hôtel.

Force fut au duc de se retirer.

Trois jours après, je lui demandai l'explication de cette espèce de bravade, si peu en harmonie avec ses mœurs courtoises.

— Je ne puis rien vous répondre là-dessus, dit le duc ; l'explication de cette énigme vous arrivera de la Vendée.

En effet, une lettre du noble duc trouvée dans les papiers de madame la duchesse de Berry donnait l'explication de ce chapeau resté sur la tête : c'était un signal auquel on ne répondit pas, ou plutôt auquel répondirent seulement ceux qui ne pouvaient pas le comprendre.

Cet accident arrêta le convoi près de dix minutes ; des gardes nationaux parurent sur la terrasse, et affirmèrent que ce que l'on avait pris pour une insulte de l'ex-pair de France n'était qu'une distraction ; et le catafalque reprit sa route au milieu de la foule, pareil à un vaisseau pavoisé, qui, marchant vent debout, fend à grand'peine les flots de la mer. Seulement, la foule avait passé du murmure au grondement.

A partir de ce moment, tout doute cessa dans mon esprit, et je demeurai convaincu que la journée ne se passerait pas sans coups de fusil. Ils en étaient bien convaincus aussi, ces six cents artilleurs au visage pâle et aux sourcils froncés.

Cependant, aucun incident ne fut soulevé dans le trajet du cercle Choiseul à la porte Saint-Martin.

Depuis le Gymnase, la pluie avait cessé de tomber ; mais le tonnerre grondait incessamment, se mêlant au roulement des tambours voilés.

La présence des sergents de ville, placés de distance en distance sur les flancs du convoi, portait le comble à l'irritation

des esprits. Leur air provocateur faisait dire qu'ils étaient là pour engager une rixe ; or, beaucoup, au lieu d'être disposés à éloigner cette rixe, l'appelaient du fond de leur cœur.

En face du théâtre, une femme fit observer à un homme du peuple qui portait un drapeau que le coq gaulois était un mauvais emblème de démocratie.

Le porte-étendard, partageant, selon toute probabilité, cette opinion, renversa le drapeau, brisa le coq gaulois sous son pied, et mit en place une branche de saule, arbre de deuil, ami des tombeaux.

Un sergent de ville vit cette substitution et les conditions dans lesquelles elle s'était faite ; il s'élança pour arracher l'étendard des mains de celui qui le portait ; celui-ci résista : le sergent de ville tira son épée, et le frappa à la gorge.

A la vue du sang, un cri de rage partit de toutes les bouches ; vingt épées, sabres ou poignards sortirent des fourreaux.

Le sergent de ville, reconnaissant en moi un commissaire, s'élança de mon côté en criant :

— Sauvez-moi !

Je le poussai dans les rangs de l'artillerie ; les uns étaient d'avis de le protéger, les autres de le mettre en morceaux ; pendant cinq minutes, pâle comme un cadavre, il demeura entre la vie et la mort. Le sentiment le plus généreux l'emporta, il fut sauvé.

Au même moment, tous les regards furent attirés dans une même direction.

Sur une insulte à lui faite par un autre sergent de ville, un capitaine de vétérans mit l'épée à la main, et attaqua l'homme de police. Celui-ci, de son côté, tira son épée du fourreau, et se défendit en rompant. Arrivé sur le trottoir, il se perdit dans l'épaisseur de la foule, où, cependant, on put suivre sa fuite par les imprécations qui s'élevaient sur son passage.

Le jeune homme blessé par le premier sergent de ville avait pu continuer sa route, appuyé aux bras de deux amis. Seulement, il avait ôté sa cravate, et le sang coulait, de sa blessure béante, sur sa chemise et sa redingote. Son ruban de

juillet — je me rappelle que c'était un décoré de juillet — était devenu rouge comme un ruban de la Légion d'honneur.

A partir de ce moment, la conviction d'une rixe prochaine et sanglante passa dans l'esprit de tout le monde.

Tout, en effet, semblait crier aux armes : le roulement du tambour, les gémissements du tam-tam, ces balancements des drapeaux de tous les pays représentant tous la lutte incessante de la liberté contre la servitude, ces cris de plus en plus fréquents, et prenant, chaque fois, un caractère de menace plus distinct de : « Honneur au général Lamarque ! » tout ce qui montait de la terre, tout ce qui descendait du ciel, tout ce qui se passait dans l'air, poussait les esprits à une exaltation pleine de dangers.

— Où nous mène-t-on? cria au milieu d'un groupe d'étudiants une voix épouvantée.

— A LA RÉPUBLIQUE ! répondit une voix ferme et sonore, *et nous vous invitons à souper ce soir aux Tuileries avec nous !*

Une espèce de rugissement de joie accueillit cette invitation, qui rappelait, dans un sens opposé, celle de Léonidas aux Thermopyles, et je vis des hommes sans armes arracher les pieux qui servaient de tuteurs aux jeunes arbres qu'on venait de planter sur le boulevard, à la place des anciens, abattus le 28 juillet 1830.

D'autres brisaient les arbres eux-mêmes afin de s'en faire des massues.

Le 12e léger était, comme je l'ai dit, en bataille sur la place de la Bastille.

Un instant, on crut que c'était là qu'allait commencer la lutte ; mais, tout à coup, un officier se détacha du front de bandière, et, s'avançant vers Étienne Arago, avec lequel je causais en ce moment, lui dit :

— Je suis républicain ; j'ai des pistolets dans mes poches ; vous pouvez compter sur nous.

Quelques artilleurs qui, ainsi que moi, avaient entendu ces paroles, crièrent :

— Vive la ligne !

Ce cri, poussé par nous, fut répété avec enthousiasme : on savait que nous n'eussions pas poussé sans raison un pareil cri.

La ligne y répondit par le cri presque unanime de : « Honneur au général Lamarque ! »

Ces mots : « La ligne est pour nous, » répétés de rang en rang, parcoururent, comme le fluide électrique, le cortége dans toute sa longueur.

Au même moment, de grands cris retentirent.

— L'École polytechnique !... vive l'École ! vive la République !

Ces cris étaient inspirés par la vue d'une soixantaine d'élèves qui accouraient, les habits en désordre, tête nue, deux ou trois ayant l'épée à la main. Consignés, ils avaient forcé la consigne, renversé le général Tholozé, qui avait voulu s'opposer à leur sortie, et ils venaient jeter dans l'insurrection leur nom populaire, et leur uniforme, noir encore de la poudre de juillet.

L'artillerie les reçut à bras ouverts ; on savait que, si peu nombreux qu'ils fussent, c'était un puissant renfort.

Leur arrivée produisit un tel effet, que, spontanément, à leur vue, la musique qui précédait le corbillard entonna *la Marseillaise*. On ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme avec lequel la foule accueillit cet air électrique, défendu depuis plus d'un an. Cinquante mille voix répétèrent en chœur : *Aux armes, citoyens !*

Ce fut sur ce chant que le cortége traversa la place de la Bastille, et parcourut le boulevard Bourdon, s'avançant entre le canal Saint-Martin et les greniers d'abondance.

A l'entrée du pont d'Austerlitz s'élevait une estrade ; — c'était là que devaient être prononcés les discours d'adieu. Ces discours prononcés, le corps du général Lamarque continuerait sa route vers le département des Landes, où il devait être inhumé, tandis que le cortége rentrerait dans Paris.

Il était plus de trois heures de l'après-midi ; je n'avais rien pris depuis la veille, que la tasse de chocolat de mon ami Hiraux : je tombais littéralement de fatigue. Les discours pro-

mettaient d'être longs et, naturellement, ennuyeux ; je proposai à deux ou trois artilleurs de venir dîner aux *Gros Marronniers*. Ils acceptèrent.

— Y aura-t-il quelque chose ? demandai-je à Bastide avant de m'éloigner.

— Je ne crois pas, dit-il en regardant autour de lui, et, pourtant, ne vous y fiez pas : il y a du 29 juillet dans l'air.

— En tout cas, je ne vais pas loin, lui dis-je.

Et je m'éloignai.

— Tu t'en vas ? me dit Étienne Arago.

— Je reviens dans un quart d'heure.

— Presse-toi, si tu veux en être !

— Comment veux-tu que j'en sois ? Je n'ai ni carabine ni cartouches.

— Il fallait faire comme moi, mettre des pistolets dans tes poches.

Et il me montra, en effet, la crosse d'un pistolet qui sortait de sa poche.

— Diable ! fis-je, si je croyais qu'il y eût quelque chose, je me passerais de dîner.

— Oh ! s'il y a quelque chose, sois tranquille, cela durera assez longtemps pour que tu arrives avant le dessert.

C'était probable ; aussi nous éloignâmes-nous sans scrupule.

J'étais si faible, que je fus obligé de m'appuyer au bras de mes deux compagnons, et encore manquai-je de m'évanouir en entrant au restaurant.

On me fit boire de l'eau glacée, et je revins à moi.

Tout était sens dessus dessous ; aussi eûmes-nous grand'peine à nous faire servir.

Nous étions attelés après une matelote gigantesque, plat de résistance obligé d'un dîner à la Râpée, quand nous entendîmes une fusillade, mais si singulière, que nous ne doutâmes point que ce ne fût une décharge faite sur le cercueil en l'honneur de l'illustre mort.

— A la mémoire du général Lamarque ! dis-je en levant mon verre.

Mes deux compagnons me firent raison.

Alors, on entendit quatre ou cinq coups de fusil isolés.

— Oh! oh! fis-je, on dirait que voilà un autre air qui commence! Il y a des notes de fusil de chasse là dedans.

Et je courus sur le quai, où je montai sur une borne. On ne pouvait rien distinguer, sinon qu'il se faisait un grand mouvement sur le pont d'Austerlitz.

— Payons vite, et allons voir ce que c'est que cette musique-là, dis-je à mes deux compagnons.

Nous jetâmes dix francs sur la table; mais, comme la fusillade redoublait, nous ne demandâmes point notre reste, et nous nous mîmes à courir vers la barrière.

Le bruit de la fusillade m'avait rendu mes forces.

En arrivant à la barrière, nous la trouvâmes gardée par des gens en blouse qui, en nous apercevant, crièrent : « Vivent les artilleurs! »

Nous courûmes à eux.

— Qu'y a-t-il et que se passe-t-il donc? demandâmes-nous.

— Il y a que l'on a tiré sur le peuple, que les artilleurs ont riposté, que le père Louis-Philippe est dans le troisième dessous, et que la République est proclamée. Vive la République!

Nous nous regardâmes.

Le triomphe nous paraissait bien complet pour le peu de temps qu'il avait mis à s'accomplir.

Maintenant, voici ce qui s'était passé réellement, et où l'on en était.

J'ai dit qu'au moment de notre départ, on allait commencer les discours.

Alors étaient montés sur l'estrade des porte-drapeaux de toutes les nations : Polonais, Italiens, Espagnols et Portugais, agitant au-dessus du catafalque leurs étendards de toutes couleurs, parmi lesquels on voyait flotter pour la première fois le drapeau de l'Union allemande, noir, rouge et or.

Le général la Fayette avait commencé par dire quelques paroles pieuses, calmes et sereines, comme le grand vieillard les prononçait; puis étaient venus Mauguin, plus ardent, — Clausel, plus militaire; puis le général portugais Saldanha.

Tandis que parlaient les orateurs, les jeunes gens allaient de groupe en groupe, semant différentes nouvelles. Les uns disaient : « On se bat à l'hôtel de ville! » les autres : « Un général vient de se déclarer contre Louis-Philippe! » ceux-ci : « Les troupes sont soulevées! » ceux-là : « On marche sur les Tuileries! »

Personne ne croyait sérieusement à tous ces bruits, et, cependant, ils échauffaient les esprits et remuaient les cœurs.

Notre batterie, après avoir traversé le boulevard, avait pris place près de l'estrade.

Là étaient réunis Étienne Arago, Guinard, Savary, correspondant par des signes avec Bastide et Thomas, qui étaient sur le boulevard Bourdon.

Au milieu du discours du général Saldanha, tout à coup l'attention semble distraite; des cris, un mouvement, une rumeur attirent les yeux vers les boulevards.

Un homme vêtu de noir, grand, mince, pâle comme un fantôme, avec des moustaches noires, tenant à la main un drapeau rouge bordé de franges noires, monté sur un cheval qu'il manœuvre avec peine au milieu de la foule, agite son drapeau couleur de sang, sur lequel est écrit en lettres noires : LA LIBERTÉ OU LA MORT!

D'où venait cet homme? L'instruction faite contre lui, ni le jugement prononcé ne l'ont dit. Tout ce que l'on a su, c'est qu'il se nommait Jean-Baptiste Peyron, et qu'il était des Basses-Alpes.

Il fut condamné à UN MOIS de prison.

Personne de nous ne le connaissait.

Était-il mû, comme il l'a dit lui-même, par un sentiment d'exaltation touchant à la folie? Était-ce un agent provocateur? Ce mystère n'a jamais été éclairci.

Mais, de quelque part qu'il vînt, quel que fût le motif qui l'animât, son apparition fut saluée par une unanime réprobation.

Le général Excelmans s'écria d'une voix qui domina toutes les voix :

— Pas de drapeau rouge! c'est le drapeau de la Terreur;

nous ne voulons que le drapeau tricolore : c'est celui de la gloire et de la liberté.

Deux hommes alors s'élancèrent sur le général Exelmans, deux hommes inconnus toujours, et essayèrent de l'entraîner vers le canal.

Il se débarrassa d'eux, et rencontra le comte de Flahaut.

— Qu'y a-t-il à faire? demanda le général Exelmans.

— Courir aux Tuileries, et prévenir le roi de ce qui se passe.

Et tous deux s'élancèrent vers les Tuileries.

En ce moment, des jeunes gens dételaient la voiture du général la Fayette, et le conduisaient vers l'hôtel de ville.

En même temps, et comme si ce mouvement eût été combiné avec l'apparition de l'homme au drapeau rouge, une colonne de dragons sortait de la caserne des Célestins.

C'était M. Gisquet qui avait envoyé cet ordre, lequel eût dû être donné par le général Pajol, commandant la première division militaire.

L'apparition des dragons, qui, cependant, n'avait d'abord rien d'hostile, puisqu'ils avaient les pistolets dans les fontes et les fusils aux porte-crosses, n'en produisit pas moins un certain mouvement sur le boulevard Bourdon.

Étienne Arago vit le mouvement, et, se penchant à l'oreille de Guinard :

— Je crois qu'il serait temps de commencer, dit-il.

— Commence! répondit laconiquement Guinard.

Arago ne se le fit point répéter; il s'élança à son tour sur l'estrade. Un étudiant avait succédé au général Saldanha; il prend la place de l'étudiant et s'écrie :

— Assez de discours comme cela! quelques mots doivent suffire, et, ces mots, les voici : C'est au cri de « Vive la République! » que le général Lamarque a commencé sa carrière militaire, c'est au cri de « Vive la République! » qu'il faut accompagner ses cendres. — Vive la République! Qui m'aime me suive!

Pas un mot de l'allocution n'a été perdu; à peine a-t-on vu un lieutenant d'artillerie prenant la parole, que tout le monde a fait silence. Puis le nom d'Arago, nom si populaire, a cir-

culé tout bas au milieu d'un immense cri de « Vive la République! »

Aux derniers mots de son discours, Arago s'est emparé d'un des drapeaux de l'estrade, et — le drapeau à la main, Guinard et Savary à ses côtés — il s'est élancé vers notre batterie.

Mais, dans le mouvement qui avait suivi l'allocution, la foule avait rompu les rangs des artilleurs; de sorte que les trois chefs, suivis d'une trentaine d'hommes seulement, avaient disparu aux yeux de leurs autres compagnons.

En ce moment, quelques coups de feu retentissaient sur le boulevard Bourdon.

Suivons Arago, Guinard et Savary; nous reviendrons tout à l'heure sur cet autre point de la lutte.

FIN DU TOME NEUVIÈME

TABLE

Pages.

CCXVI. — Victor Escousse et Auguste Lebras..... 1

CCXVII. — Première représentation de *Robert le Diable*. — Véron directeur de l'Opéra. — Son opinion sur la musique de Meyerbeer. — Mon opinion sur l'esprit de Véron. — Mes relations avec lui. — Ses articles et ses Mémoires. — Jugement de Rossini sur *Robert le Diable*. — Nourrit prédicateur. — Meyerbeer. — Première représentation de *la Fuite de Law*, de M. Mennechet. — Première représentation de *Richard Darlington*. — Frédérick Lemaître. — Delafosse. — Mademoiselle Noblet..... 7

CCXVIII. — Horace Vernet..... 18

CCXIX. — Paul Delaroche..... 24

CCXX. — Eugène Delacroix..... 33

CCXXI. — Les trois portraits dans le même cadre..... 44

CCXXII. — Les collaborateurs. — Une fantaisie de Bocage. — Anicet Bourgeois. — *Teresa*. — Le drame à l'Opéra-Comique. — Laferrière et l'éruption du Vésuve. — Mélingue. — Bal costumé aux Tuileries. — La place de Grève et la barrière Saint-Jacques. — La peine de mort..... 52

CCXXIII. — Les pérégrinations de Casimir Delavigne. — *Jeanne Vaubernier*. — De Rougemont. — Sa traduction du mot de Cambronne. — Première représentation de *Teresa*. — Les pièces longues et les pièces courtes. — Cordelier Delanoue et son *Mathieu Luc*. — Fermeture de la salle Taitbout, et arrestation des chefs du culte saint-simonien..... 62

Pages.

CCXXIV. — Apprêts de mon bal costumé. — Je m'aperçois que mon logement est trop dans le goût de Socrate. — Mes peintres décorateurs. — La question du souper. — Je vais aux provisions à la Ferté-Vidame — Vue de ce chef-lieu de canton, la nuit, par un temps de neige. — La chambre de mon neveu. — Mon ami Gondon. — Chasse au chevreuil. — Retour à Paris. — J'invente la banque d'échange avant M. Proudhon. — Les artistes à l'œuvre. — Les morts..... 68

CCXXV. — Alfred Johannot..... 77

CCXXVI. — Clément Boulanger..... 84

CCXXVII. — Granville..... 94

CCXXVIII. — Tony Johannot..... 101

CCXXIX. — Suite des préparatifs de mon bal. — L'huile et la détrempe. — Inconvénients du travail de nuit. — Comment Delacroix fait sa tâche. — Le bal. — Les hommes sérieux. — La Fayette et Beauchêne. — Costumes variés. — Le malade et le croque-mort. — Le dernier galop..... 107

CCXXX. — Une pièce politique. — Une pièce morale. — Doligny, directeur de théâtre en Italie. — Saint-Germain, piqué de la tarentule. — Comment on aurait pu vivifier Versailles, si Louis-Philippe l'avait voulu. — La censure du grand-duc de Toscane. — Les cartons de l'imprimeur Batelli. — *Richard Darlington*, *Angèle*, *Antony* et *la Tour de Nesle*, représentés sous le nom d'Eugène Scribe..... 116

CCXXXI. — Premier mot sur *la Tour de Nesle* et M. Frédéric Gaillardet. — La *Revue des Deux Mondes*. — M. Buloz. — Le *Journal des Voyages*. — Mes premiers essais dans le roman historique. — *Isabel de Bavière*. — Un homme d'esprit de cinq pieds neuf pouces..... 126

CCXXXII. Succès de mes *Scènes historiques*. — Clovis et Hlode-Wig. — Je veux me mettre à étudier sérieusement l'histoire de France. — L'abbé Gauthier et M. de Moyencourt. — Cordelier-Delanoue me révèle Augustin Thierry et Chateaubriand. — Nouveaux aspects de l'histoire. — Un drame en collaboration avec Horace Vernet et Auguste Lafontaine. — *Edith aux longs cheveux*..... 133

CCXXXIII. — Invasion du choléra. — Aspect de Paris. — La médecine et le fléau. — Proclamation du préfet de police. — Les prétendus empoisonneurs. — Réclame d'Harel. — *Le Mari de la veuve*. — Comment cette pièce fut faite. — Mademoiselle Dupont. — Eugène Durieu et Anicet Bourgeois. — Catherine (non Howard) et le choléra. — Première représentation du *Mari de la veuve*. — Un horoscope qui ne s'est pas vérifié..... 150

Pages.

CCXXXIV. — Mon régime contre le choléra. — Je suis atteint par l'épidémie. — J'invente l'éthérisation. — Harel vient me proposer *la Tour de Nesle*. — Le manuscrit de Verteuil. — Janin et la tirade des *grandes dames*. — Première idée de la *scène de la prison*. — Mes conditions avec Harel. — Avantages faits par moi à M. Gaillardet. — Le spectateur de l'Odeon. — Les auteurs connus et les auteurs inconnus. — Ma première lettre à M. Gaillardet..... 162

CCXXXV. — Réponse et protestation de M. Gaillardet. — Frédérick et le rôle de Buridan. — Transaction avec M. Gaillardet. — Première représentation de *la Tour de Nesle*. — La pièce et ses interprètes. — Le lendemain d'un succès. — M. *** — Un *bon* procès en perspective. — Caprice de Georges. — Le directeur, l'auteur et le collaborateur..... 176

CCXXXVI. — A quoi servent les amis. — Le *Musée des Familles*. — Un article de M. Gaillardet. — Ma réponse à cet article. — Cartel de M. Gaillardet. — Je l'accepte avec empressement. — Mon adversaire demande un premier répit de huit jours. — Je l'assigne devant la commission des auteurs dramatiques. — Il décline cet arbitrage. — Je lui envoie mes témoins. — Il réclame un délai de deux mois. — Lettre de Janin aux journaux..... 191

CCXXXVII. — L'épée et le pistolet. — D'où vient ma répugnance pour cette dernière arme. — La poupée de Philippe. — La statue de Corneille. — Un autographe *in extremis*. — Le bois de Vincennes. — Une toilette de duel. — Question scientifique posée par Bixio. — Les conditions du combat. — Procès-verbal des témoins. — Comment Bixio eut la solution de son problème... 221

CCXXXVIII. — La mascarade du Budget à Grenoble. — M. Maurice Duval. — Les charivariseurs. — Exploit du 35e de ligne. — Soulèvement qu'il excite. — Arrestation du général Saint-Clair. — Prise de la préfecture et de la citadelle par Bastide. — Bastide à Lyon. — L'ordre règne à Grenoble. — Casimir Périer, Garnier-Pagès et M. Dupin. — Rapport de la municipalité de Grenoble. — Acquittement des émeutiers. — Restauration du 35e. — Protestation d'un fumeur..... 234

CCXXXIX. — Les papiers du général Dermoncourt. — Protestation de Charles X contre l'usurpation du duc d'Orléans. — Le plus gros des hommes politiques. — Tentative de restauration projetée par madame la duchesse de Berry. — Le *Carlo-Alberto*. — Comment j'écris sur des notes authentiques. — Débarquement de Madame près de la Ciotat. — Échauffourée légitimiste à Marseille. — Madame part pour la Vendée. — M. de Bonnechose. — M. de Villeneuve. — M. de Lorge..... 251

CCXL. — Itinéraire de Madame. — Panique. — M. de Puylaroque. — *Domine salvum fac Philippum*. — Le château de Dampierre. — Madame de la Myre. — La fausse cousine et le curé. —

Pages.

M. Guibourg. — M. de Bourmont. — Lettre de Madame à M. de Coislin. — Les noms de guerre. — Proclamation de Madame. — Nouvelle espèce de *henné*. — M. Charette. — Madame manque de se noyer dans la Maine. — Le sacristain à la provende. — Une nuit dans l'étable. — Les légitimistes de Paris. — Ils dépêchent M. Berryer en Vendée..... 266

CCXLI. — Entrevue de MM. Berryer et de Bourmont. — Les guides de l'envoyé. — La colonne mobile. — M. Charles. — La cachette de Madame. — Madame refuse de quitter la Vendée. — Elle appelle aux armes ses partisans. — Mort du général Lamarque. — Les députés de l'opposition se réunissent chez Laffitte. — Ils décident qu'ils publieront un compte rendu à la nation. — MM. Odillon Barrot et de Cormenin sont chargés de la rédaction de ce compte rendu. — Cent trente-trois députés le signent.... 282

CCXLII. — Derniers moments du général Lamarque. — Ce qu'avait été sa vie. — Une de mes entrevues avec lui. — Je suis désigné comme un des commissaires du convoi. — Le cortége. — Symptômes d'agitation populaire. — Défilé sur la place Vendôme. — Le duc de Fitz-James. — Conflits provoqués par des sergents de ville. — Les élèves de l'École polytechnique se joignent au cortége. — Arrivée du convoi au pont d'Austerlitz. — Discours. — Premiers coups de feu. — L'homme au drapeau rouge. — Allocution d'Etienne Arago..... 294

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIÈME

POISSY. — TYP. ET STÉR. DE A. BOURET.

MES

MÉMOIRES

ALEXANDRE DUMAS

DIXIÈME SÉRIE

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1863

Tous droits réservés

MÉMOIRES

DE

ALEXANDRE DUMAS

CCXLIII

Les artilleurs. — Carrel et *le National*. — Barricades du boulevard Bourdon et de la rue de Ménilmontant. — La voiture du général la Fayette. — Un mauvais tireur de mes amis. — Désespoir d'Harel. — Les pistolets de *Richard*. — Les femmes sont contre nous! — Je distribue des armes aux insurgés. — Changement d'uniforme. — Réunion chez Laffitte. — Marche de l'insurrection. — M. Thiers. — Barricade Saint-Merri. — Jeanne. — Rossignol. — Barricade du passage du Saumon. — Matinée du 6 juin.

Le groupe d'artilleurs que guidaient les trois chefs que nous venons de nommer descendait au pas de course, et en criant : « Vive la République! » la rive droite du canal. Devant lui, les uns fuyaient; autour de lui, les autres se groupaient; c'était un effroyable tumulte.

A la place de la Bastille, on retrouva le 12e léger; d'après ce qu'avait dit l'officier, on était sûr de lui. Aussi les soldats laissèrent-ils passer les artilleurs. Le chef de bataillon les salua et les approuva de la tête.

Au boulevard Saint-Antoine, un cuirassier dont j'ai oublié le nom se joignit aux artilleurs. — Il y eut le cuirassier du 5 juin, comme il y eut le pompier du 15 mai!

Arrivé devant le poste du boulevard, au coin de la rue de

Ménilmontant, le cuirassier, le sabre à la main, s'élança sur le corps de garde; le peuple le suivit. En un instant, le poste fut pris, et les soldats furent désarmés.

On continuait de suivre les boulevards aux cris de « Vive la République! » cris qui, presque partout, étaient accueillis par des bravos.

A la hauteur de la rue de Lancry, on rencontra Carrel à cheval. Il venait, comme un général, s'assurer de l'état des choses.

— Avez-vous un régiment avec vous? demanda-t-il.

— Nous les avons tous! lui cria-t-on.

— C'est trop; je n'en veux qu'un seul, dit-il en riant.

Et il reprit au galop le chemin de la Bastille.

Les artilleurs prirent la rue Bourbon-Villeneuve. A leur vue, le poste de la Banque courut aux fusils, mais, au grand étonnement des insurgés, leur présenta les armes.

On ne pouvait, cependant, traverser ainsi tout Paris; on était à quelques pas du Vaudeville, on y déposa le drapeau; on mangea rapidement un morceau, et l'on courut au *National*, rue du Croissant.

Les républicains y affluaient, et, au milieu des républicains, des hommes d'une opinion intermédiaire, comme Hippolyte Royer-Collard, par exemple.

Carrel arriva sur ces entrefaites; on attendait son opinion avec impatience.

— Je n'ai pas grande confiance dans la barricade, dit-il; nous avons réussi en 1830, c'est un accident. Que ceux qui sont d'un autre avis que moi remuent les pavés, je ne les y engage pas, je ne les désapprouve pas; seulement, en sauvant *le National*, et en l'empêchant de se compromettre comme journal, je leur garde un bouclier pour le lendemain. Croyez qu'il y a plus de courage à dire à mes amis ce que je leur dis, qu'à essayer avec eux ce qu'ils vont entreprendre.

Comme Carrel prononçait ces quelques mots, Thomas arrivait du boulevard Bourdon.

— Nous n'avons rien à faire ici, dit Thomas; allons-nous-en!

A l'instant même, les ardents sortirent du *National*, et l'on s'en alla tenir conseil chez Ambert, rue Godot-de-Mauroi.

Voici ce qui s'était passé au boulevard Bourdon, d'où arrivait Thomas :

Comme nous l'avons dit, les dragons étaient sortis de la caserne des Célestins, et après s'être avancés rapidement, s'étaient arrêtés à deux cents pas du pont. La multitude toute frémissante leur faisait face. De la multitude sortit en ce moment la voiture du général la Fayette, trainée par les jeunes gens.

Ceux qui marchaient devant, criaient : « Place à la Fayette! »

Les dragons ouvrirent leurs rangs, et laissèrent passer le général, les jeunes gens et la voiture.

A peine le général était-il passé, que plusieurs coups de fusil retentirent.

Qui tira ces coups de fusil ? C'est ce qu'il fut impossible de constater, c'est ce que nous ignorons nous-même. — C'est la question éternelle que refait l'histoire, sans que la vérité y réponde jamais ; c'est l'énigme du 10 août, c'est l'énigme du 5 juin, l'énigme du 24 février.

En un instant, les dragons furent écrasés de pierres ; des enfants se glissèrent jusque sous le ventre des chevaux, éventrant les animaux sous les hommes.

La conduite des dragons et de leur commandant, M. Dessolier, fut admirable : ils supportèrent tout sans charger ni faire feu.

L'attaque devait venir d'un autre côté.

Un sous-officier était parti au galop, pour prévenir le colonel, resté aux Célestins. Ce sous-officier fit son rapport ; le colonel résolut non-seulement de dégager ses soldats en faisant une diversion, mais encore de prendre les insurgés entre deux feux. Il sortit à la tête d'un second détachement, et, trompettes en tête, déboucha par la place de l'Arsenal. Mais à peine avait-il fait cent pas, qu'une décharge de mousqueterie éclata, et que deux dragons tombèrent.

Alors, les dragons prirent le galop, et vinrent, pour se venger de la fusillade essuyée, charger la foule du boulevard Bourdon.

Une seconde décharge partit, et le commandant Cholet tomba mort.

Puis le cri « Aux armes » retentit.

Bastide et Thomas étaient à l'extremité opposée du boulevard Bourdon. Ils n'avaient point attaqué ; mais, au contraire, ils étaient attaqués. Ils résolurent de ne point reculer d'un pas.

En quelques minutes, une barricade fut improvisée.

Elle était défendue par trois chefs principaux : Bastide, Thomas, Séchan. Une douzaine d'élèves de l'École polytechnique, une vingtaine d'artilleurs et autant d'hommes du peuple s'étaient réunis à eux.

Comme s'il n'eût pas eu assez de sa grande taille pour courir un danger double des autres, Thomas monta sur la barricade ; Séchan le prit par derrière, à bras-le-corps, et le força de descendre.

On tenait ferme.

Le feu partait à la fois de l'Arsenal, du pavillon de Sully et du grenier d'abondance.

Le colonel des dragons avait eu son cheval tué sous lui ; le lieutenant était blessé à mort. Une balle venait d'atteindre le capitaine Briqueville.

L'ordre de la retraite fut donné au dragons, qui se replièrent sur les rues de la Cerisaie et du Petit-Musc.

La barricade était dégagée ; il était inutile de continuer la lutte à l'extrémité de Paris ; c'était au cœur qu'il fallait allumer l'incendie. Thomas, Bastide et Séchan se jettent sur le boulevard Contrescarpe, et rentrent dans Paris en criant : « Aux armes ! »

Thomas court prendre langue au *National*. Bastide, Séchan, Dussart, Pescheux d'Herbinville, élèvent une barricade à l'entrée de la rue de Ménilmontant, où Bastide et Thomas avaient leur maison, et tenaient un chantier de bois à brûler.

Pendant ce temps, des étudiants, des élèves de l'École, des gens du peuple se sont emparés du corbillard. Les cris « Au Panthéon ! » se font entendre.

— Oui ! oui ! au Panthéon ! répètent toutes les voix.

Et le catafalque est traîné du côté du Panthéon.

La cavalerie municipale barrait le passage. On l'attaque : elle résiste, mais elle est repoussée dans la direction de la barrière d'Enfer.

Deux escadrons de carabiniers viennent à son aide, et, grâce à ce secours, elle reste maîtresse du convoi.

Les insurgés se dispersent dans le faubourg Saint-Germain en criant : « Aux armes ! »

Paris est en feu, de la barrière d'Enfer à la rue de Ménilmontant.

Cependant, les jeunes gens qui ont dételé les chevaux de la Fayette, et qui traînent sa voiture, entendent les coups de feu, les cris « Aux armes ! » et la fusillade qui gagnent de tous les côtés. Ils s'ennuient de rester inactifs. Celui qui est monté sur le siége de derrière se penche alors vers celui qui est sur le siége de devant.

— Une idée ! dit-il.

— Laquelle ?

Si nous jetions le général la Fayette à la rivière, et si nous disions que c'est Louis-Philippe qui l'a fait noyer?...

Les jeunes gens se mirent à rire.

Par bonheur, ce n'était qu'une plaisanterie.

Le soir même, chez Laffitte, le digne vieillard me racontait l'anecdote.

— Eh ! eh ! disait-il, au bout du compte, l'idée n'était pas mauvaise, et je ne sais pas si j'aurais eu le courage de m'y opposer, dans le cas où ils eussent tenté de la mettre à exécution.

Voilà donc où en était Paris quand nous nous présentâmes à la barrière de Bercy, et quand les hommes du peuple, en sentinelle, nous annoncèrent que Louis-Philippe était dans le troisième dessous, et la République proclamée.

Nous suivîmes en toute hâte le boulevard Contrescarpe. A la place de la Bastille, nous trouvâmes le 12e léger, qui nous laissa passer.

Les boulevards étaient à peu près déserts.

En arrivant à la rue de Ménilmontant, je vis une barricade ; elle était gardée par un seul artilleur. Je m'approchai et je re-

connus Séchan, la carabine à l'épaule, — cette même carabine dont j'ai déjà parlé, à propos de la fameuse nuit du Louvre.

Je m'arrêtai; je ne savais rien de positif: je lui demandai des nouvelles, et le priai de m'expliquer pourquoi il était seul.

Les autres mouraient de faim, et mangeaient un morceau au chantier de Bastide. Au premier coup de feu, ils devaient accourir.

Je sus par Séchan ce qui s'était passé au boulevard Bourdon, et je continuai mon chemin.

Mes deux compagnons de route se jetèrent dans la rue de Bondy; je suivis le boulevard.

A la hauteur de la rue et du faubourg Saint-Martin, le boulevard était coupé en travers par un détachement de la ligne; les hommes étaient postés sur trois rangs.

Je me demandai comment j'allais, seul, avec mon uniforme hostile, traverser cette triple ligne, lorsque mon regard, en plongeant dans les rangs, y découvrit un de mes anciens camarades de batterie.

Il est vrai que j'avais failli avoir un duel avec lui à cette époque, pour différence d'opinion.

Il était vêtu d'une veste ronde, d'un bonnet de police, et d'un de ces pantalons à boutons qu'on appelle des charivaris. Il avait à la main un fusil à deux coups, et s'était joint à la troupe en amateur.

Cette reconnaissance faite, je crus pouvoir être tranquille.

Je continuai d'avancer en faisant signe de la main.

Lui abaissa son fusil.

Je crus qu'il m'avait reconnu et plaisantait, ou voulait me faire peur; j'avançai toujours.

Tout à coup, il disparut dans un nuage de feu et de fumée, et une balle siffla à mes oreilles.

Je vis que c'était sérieux.

J'étais à la hauteur du café de la Porte-Saint-Martin. Je voulus me jeter dans le passage du théâtre: le passage était fermé. J'enfonçai la porte du théâtre d'un coup de pied.

La quatrième ou cinquième représentation de *la Tour de Nesle* était affichée.

Je courus vers le magasin d'accessoires.

Sur le théâtre, je rencontrai Harel. Il s'arrachait les cheveux en voyant son succès interrompu.

Comme il s'aperçut que je me détournais de lui :

— Où allez-vous? me demanda-t-il.

— Au magasin d'accessoires.

— Qu'allez-vous y faire?

— Vous avez bien un fusil?

— Pardieu ! j'en ai un cent ! Vous savez bien que nous venons de jouer... c'est-à-dire pas moi, malheureusement, mais Crosnier... *Napoléon à Schœnbrunn.*

— Eh bien, je veux un fusil.

— Pour quoi faire?

— Pour renvoyer à un de mes amis une balle qu'il vient de m'envoyer. Seulement, j'espère être plus adroit que lui.

— Oh ! mon ami ! s'écria Harel, vous allez faire brûler le théâtre !

Et il se mit en travers de la porte des accessoires.

— Pardon, cher ami, lui dis-je, je renonce aux fusils, puisqu'ils sont à vous ; mais rendez-moi les pistolets que j'ai prêtés pour la seconde représentation de *Richard :* non-seulement ce sont des pistolets de prix, mais encore c'est un cadeau.

— Cachez les pistolets ! cria Harel au garçon d'accessoires.

— Mais, mon cher ami, ces pistolets sont à moi.

— Cachez-les !

On les cacha si bien, que je ne les revis jamais.

Furieux, je montai au deuxième étage.

Par les petites fenêtres du théâtre formant un carré long, je pouvais voir tout ce qui se passait sur le boulevard.

Les soldats étaient toujours à leur poste, et mon ami — l'homme au fusil à deux coups, au bonnet de police, au charivari, — était toujours avec eux.

J'enrageais de ne pas avoir la moindre sarbacane.

Pendant que je regardais par cette ouverture, si étroite,

qu'elle me permettait de voir sans être vu, un fait d'une grande signification s'accomplit en face du théâtre.

Un dragon accourait à toute bride, apportant un ordre.

Un enfant embusqué derrière un arbre du boulevard l'attendait, une pierre à la main.

Au moment où le dragon passait, l'enfant lança la pierre, qui rebondit sur le casque.

Le dragon chancela, mais ne s'arrêta point à poursuivre l'enfant, et continua son chemin au grand galop.

Mais une femme — la mère de l'enfant probablement — était sortie, était venue à pas de loup derrière lui, et, après l'avoir saisi au collet, lui donnait une effroyable rincée.

Je baissai la tête.

— Les femmes n'en sont point, cette fois-ci, dis-je; nous sommes perdus!

En ce moment, j'entendis Harel qui m'appelait d'une voix lamentable.

Je descendis. Par la porte que j'avais enfoncée pour pénétrer dans le théâtre, une vingtaine d'homme venaient d'entrer, demandant des armes. Eux aussi se souvenaient de *Napoléon à Schœnbrunn*.

Harel voyait déjà son théâtre pillé de fond en comble, et m'appelait à son secours, comptant sur mon nom, déjà populaire, et sur mon uniforme d'artilleur.

J'allai au-devant du flot, qui s'arrêta en m'apercevant.

— Mes amis, leur dis-je, vous êtes d'honnêtes gens !

L'un d'eux me reconnut.

— Tiens, dit-il, c'est M. Dumas, le commissaire de l'artillerie.

— Justement; vous voyez bien que nous pouvons nous entendre.

— Eh oui! puisque vous êtes des nôtres.

— Alors, écoutez-moi, je vous en prie.

— Écoutons.

— Vous ne voulez pas la ruine d'un homme qui partage vos opinions, d'un proscrit de 1815, d'un préfet de l'Empire?

— Non, nous voulons seulement des armes.

— Eh bien, M. Harel, le directeur, a été préfet des Cent-Jours, et exilé par les Bourbons en 1815.

— Vive M. Harel, alors !.., Qu'il nous donne ses fusils, et se mette à notre tête.

— Un directeur de théâtre n'est pas maître de ses opinions : il dépend du gouvernement.

— Qu'il nous laisse prendre ses fusils ; nous ne lui en demandons pas davantage.

— Un peu de patience ! nous allons les avoir ; mais c'est moi qui vais vous les donner.

— Bravo !

— Combien êtes-vous ?

— Une vingtaine.

— Harel ! faites apporter vingt fugils, mon ami.

Puis, me retournant vers ces braves gens :

— Vous comprenez bien ceci : ces fusils, c'est moi, M. Alexandre Dumas, qui vous les prête ; ceux qui seront tués, je n'ai rien à leur réclamer ; mais ceux qui survivront rapporteront leurs armes. C'est dit ?

— Parole d'honneur !

— Voilà vingt fusils.

— Merci !

— Ce n'est pas tout : vous allez écrire sur les portes : *Armes données !*

— Qui est-ce qui a de la craie ?

J'appelai le chef machiniste.

— Darnault, un morceau de craie !

— Voilà.

— Allez écrire ! dis-je à mes hommes.

Et l'un d'eux, le fusil à la main, à la vue du détachement de la ligne, alla écrire sur les trois portes du théâtre : *Armes données*, et il signa.

Puis les vingt hommes échangèrent avec moi vingt poignées de main, et partirent en criant : « Vive la République ! » et en brandissant leurs fusils.

— Maintenant, dis-je à Darnault, barricadez la porte.

— Ma foi, dit Harel, le théâtre est à vous à partir de ce moment, mon cher ami, et vous pouvez y faire ce qu'il vous plaira : vous l'avez sauvé !

— Allons voir Georges, et lui annoncer qu'elle est sauvée en même temps que le théâtre.

Nous montâmes ; Georges mourait de peur.

En me voyant entrer en artilleur, elle jeta les hauts cris.

— Est-ce que vous allez vous en aller dans ce costume-là? demanda-t-elle.

— Parbleu !

— Mais vous serez tué avant d'être au faubourg Poissonnière.

— Quant à cela, c'est bien possible... et, si mon ami G. de B... ne tirait pas si mal, ce serait déjà fait.

— Harel, prête-lui des habits.

— Ah ! oui, pourquoi pas Tom ?

— Mais envoyez-en chercher chez vous, au moins ; je ne vous laisse pas partir avec ce malheureux uniforme.

— Eh bien, voyons !

Harel appela Darnault.

— Darnault, avez-vous là un de vos hommes ?

— Oui, je crois, dit Darnault : il y a Guérin.

— Envoyez-le chercher des habits chez Dumas.

— Donnez-moi un mot, me dit Darnault.

— Prêtez-moi votre crayon.

J'écrivis sur un chiffon de papier quelques lignes au crayon.

Un quart d'heure après, Guérin était de retour sans accident.

Au reste, le chemin était parfaitement libre.

Je m'habillai rapidement en bourgeois ; je confiai mon uniforme à Darnault, — ne voulant pas le confier à Georges, qui l'eût certainement fait brûler, — et, par le faubourg Saint-Martin, le passage de l'Industrie, la rue d'Enghien, la rue Bergère, je gagnai l'hôtel de M. Laffitte.

J'y arrivai vers sept heures du soir.

La Fayette y arrivait par le boulevard.

Ce fut là qu'il me raconta l'anecdote de la rivière.

Nous entrâmes ensemble chez Laffitte, où je n'étais pas entré depuis le mois de juillet 1830.

Voici quelles étaient les nouvelles arrivant, de tous les côtés de Paris, à ce centre de l'opposition, sinon de l'insurrection.

Sur la rive gauche, on était maître de la caserne des vétérans ; la poudrière des Deux-Moulins était emportée ; le poste de la place Maubert, qui avait refusé de rendre ses armes, était tué ou pris; on se battait aux alentours de Sainte-Pélagie; toute la ligne des barrières appartenait aux républicains.

Sur la rive droite, on était maître de l'Arsenal, du poste de la Galiote, de celui du Château-d'Eau, de la mairie du huitième arrondissement ; les républicains dominaient le Marais ; la fabrique d'armes de Popincourt, enlevée d'assaut, leur avait livré douze cents fusils ; ils étaient arrivés à la place des Victoires, et se préparaient à attaquer la Banque et l'hôtel des postes.

Mais où l'insurrection s'était concentrée, le quartier qu'elle s'occupait de transformer en forteresse inabordable, c'était la rue Saint-Martin et les rues voisines.

La troupe, encore toute troublée des événements de 1830, ignorait pour qui elle devait se décider ; tiendrait-elle pour le gouvernement ? tournerait-elle au peuple ?

1830 lui traçait ce dernier chemin.

Quant à la garde nationale, l'apparition de l'homme au drapeau rouge l'avait consternée, elle ne voyait, dans l'insurrection du 5 juin, et dans les cris de « Vive la République ! » qu'un retour vers la Terreur ; elle se réunissait plutôt pour se défendre que pour attaquer, et l'on racontait qu'un bataillon tout entier, massé sur le pont Notre-Dame, s'était ouvert pour laisser passer huit insurgés.

Aussi le gouvernement, comprenant que la troupe ne ferait rien que de concert avec la garde nationale, avait-il concentré aux mains du maréchal Lobau la direction de toutes les forces militaires de la capitale.

Ce fut au moment où toutes ces nouvelles se croisaient que nous entrâmes dans le salon de M. Laffitte.

La vue du général la Fayette fit pousser un cri. On se leva et l'on alla au-devant de lui.

— Eh bien, général, lui cria-t-on de toutes parts, que faites-vous ?

— Messieurs, dit-il, de braves jeunes gens sont venus chez moi, et en ont appelé à mon patriotisme.

— Que leur avez-vous répondu ?

— Je leur ai répondu. « Mes enfants, plus un drapeau est troué, plus il est glorieux ! trouvez-moi un endroit où l'on puisse mettre une chaise, et je m'y ferai tuer. »

Les députés réunis chez Laffitte se regardèrent.

— Eh bien, messieurs, leur dit Laffitte avec ce doux sourire qui ne le quittait pas, même dans les plus grands dangers, qu'en dites-vous ?

— Que fait le maréchal Clausel ? demanda une voix.

— Je puis vous le dire, répondit Savary, qui venait d'entrer, et qui avait entendu la question ; je sors de chez lui.

— Ah !

— Je l'ai pressé de se joindre à nous, et il m'a répondu : « Je me joins à vous, si vous êtes sûrs d'un régiment. — Eh ! monsieur, lui ai-je dit, si nous avions un régiment, nous n'aurions pas besoin de vous ! » Sur quoi, je l'ai quitté.

— Messieurs, dit Laffitte, si nous nous jetons dans l'insurrection, il n'y a pas de temps à perdre; il faut à l'instant même proclamer la déchéance du roi, nommer un gouvernement provisoire, et que Paris se réveille demain avec une proclamation sur toutes les murailles. — La signerez-vous, général? continua Laffitte en s'adressant à la Fayette.

— Oui, répondit simplement la Fayette.

— Moi aussi, dit Laffitte; il nous faut un troisième.

Le général et le banquier regardèrent autour d'eux: personne ne s'offrit.

— Ah! si Arago était là! dit Laffitte.

— Vous savez que vous pouvez comptez sur lui, hasardai-je; il ne vous reniera point : je quitte son frère, qui est jusqu'au cou dans l'insurrection.

— Nous pouvons jouer notre tête, dit Laffitte, non celle de nos amis.

— N'a-t-on pas fait cela en 1830 pour le comte de Choiseul ?

— Oui; mais la situation est plus grave qu'en 1830.

— Elle est la même, hasardai-je.

— Pardon ! en 1830, nous avions le duc d'Orléans avec nous.

— Derrière nous !

— Enfin, il y était, et la preuve, c'est qu'aujourd'hui il est roi.

— S'il est roi, le général la Fayette se rappellera que ce n'est pas notre faute.

— Oui, c'est dans les jeunes têtes qu'était la sagesse!

Je vis qu'il n'y avait rien à faire de ce côté, et que la nuit se passerait à discuter.

Je sortis; cela m'était d'autant plus facile que j'étais un personnage fort peu important, et que, probablement, personne ne remarqua mon absence.

Mon intention était d'aller, soit au *National*, soit chez Ambert; mais, arrivé au boulevard, j'appris qu'on se battait rue du Croissant.

Je n'avais pas d'arme. Puis à peine pouvais-je me tenir debout, j'étais brûlé par la fièvre. Je pris un cabriolet, et me fis conduire chez moi.

Je m'évanouis en montant l'escalier, et l'on me retrouva sans connaissance entre le premier et le second étage.

Pendant que l'on me retrouvait dans mon escalier, que l'on me déshabillait, que l'on me couchait, l'insurrection allait son train.

Suivons-la jusque derrière la barricade de la rue Saint-Merri.

Nous avons laissé Séchan gardant seul la barricade de la rue de Ménilmontant. Aussitôt le repas fini, ses compagnons étaient venus le rejoindre.

A neuf heures du soir, ils n'avaient pas encore été inquiétés. Les postes les plus avancés de la troupe ne dépassaient pas la rue de Cléry.

C'est qu'il y avait grande préoccupation à l'état-major, où s'étaient réunis un certain nombre de généraux et de ministres.

Le maréchal Soult se trouvait, par son âge et son expérience, président naturel de cette réunion. Mais peut-être était-il le plus indécis de tous. Il se rappelait le 29 juillet 1830, et l'anathème attaché au nom du duc de Raguse.

Un général proposa de donner aux troupes l'ordre de la retraite, de les masser sur le Champ de Mars, et, du Champ de Mars, de rentrer l'épée à la main dans Paris.

Peut-être cette opinion, si étrange qu'elle fût en stratégie, allait être adoptée, quand le préfet de police, M. Gisquet, s'y opposa de toute sa force.

La collision, on se le rappelle, s'était engagée sur un ordre de lui donné aux dragons, et, pendant les trois jours que dura la lutte, il fut plus ardent au combat et plus téméraire aux résolutions extrêmes que les plus hardis généraux.

La dicussion se prolongeait lorsqu'il eût fallu agir; le danger prenait de formidables proportions: les insurgés avaient enlevé successivement, sur la garde municipale, repoussée avec de grandes pertes, les postes de la Bastille, de la Lingerie, des Blancs-Manteaux et du marché Saint-Martin.

A huit heures du soir, la nouvelle arrivait à l'état-major qu'ils venaient de construire une barricade près du petit pont de l'Hôtel-Dieu; que la garde municipale, forcée de battre en retraite, leur avait abandonné le quai aux Fleurs; qu'ils enveloppaient de toutes parts la préfecture de police.

Alors, on expédia des ordres pour rappeler les troupes dans la ville; un bataillon du 12e léger partait de Saint-Denis en même temps que le 14e accourait de Courbevoie.

La batterie de l'École militaire avait été appelée sur le Carrousel.

Un bataillon du 3e léger et un détachement de la 6e légion éclairaient le boulevard de la Madeleine; à la porte Saint-Martin, deux escadrons de carabiniers stationnaient en face du théâtre, et le général Schramm s'était établi avec quatre compagnies à la hauteur de l'Ambigu.

A six heures du soir seulement, et après des charges réitérées, les dragons étaient parvenus à se rendre maîtres de la place des Victoires, et ce fut en présence de M. de Lemet, et en passant au milieu d'un double haie de garde nationale que partirent les courriers.

Vers neuf heures un quart du soir, Étienne Arago commandait, en uniforme de lieutenant d'artillerie, une patrouille grise d'une vingtaine d'hommes parfaitement armés et au nombre desquels étaient Bernard (de Rennes) fils, Thomas et Ambert; il faisait sa jonction avec Bastide, Dussart, Pescheux d'Herbinville et Séchan.

La barricade derrière laquelle j'avais vu Séchan, seul avec sa carabine, comptait alors quarante défenseurs, à peu près.

On passa la nuit à se fortifier.

Vers la même heure, M. Thiers était arrivé à l'état-major. Il avait vu le feu de près: le hasard avait fait qu'il dinait, ce jour-là, au *Rocher de Cancale* avec Mignet et d'Haubersaert; ils avaient un instant été enveloppés par les insurgés, qui se concentraient dans les environs du cloître Saint-Merri, et étaient loin de se douter qu'ils eussent si près d'eux trois des plus chauds partisans de Louis-Philippe.

M. Thiers avait tant raconté de batailles dans son *Histoire de la Révolution,* qu'il était un peu général. Arrivé à la place du Carrousel, il se fit un état-major de MM. de Béranger, de Kératry, Madier de Montjau, Voisin de Gartempe, qui se trouvaient là, et distribua des cartouches, tout en faisant dire aux députés de bonne volonté de venir le rejoindre où il était.

Neuf seulement se rendirent à l'invitation (1).

On savait que le roi devait venir, et on l'attendait avec une grande impatience. A l'air de son visage, on saurait ce qu'il devait faire.

Le roi arriva, calme et même souriant.

Le roi, nous l'avons dit à propos de la façon dont il s'empara du trône, n'avait aucune audace, mais il avait un grand courage.

(1) Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*.

Ce fut alors seulement que la défense s'organisa.

L'insurrection campait, en réalité, au cœur de Paris.

La rue Saint-Martin était occupée par deux barricades, l'une au nord, à la hauteur de la rue Maubuée, l'autre au midi, puissamment fortifiée, presque imprenable, à la hauteur de la rue Saint-Merri.

Dans l'espace compris entre ces deux barricades, une maison avait été choisie par les insurgés pour servir à la fois de forteresse, de quartier général et d'ambulance. C'était la maison n° 30.

La position avait été choisie par un stratégiste presque aussi habile que M. Thiers.

Elle faisait face à la rue Aubry-le-Boucher ;—par conséquent, si on l'abordait par cette rue, on tombait sous le feu de quatre étages ; si on l'attaquait à revers, on avait affaire aux hommes des barricades.

Un décoré de juillet nommé Jeanne, qui se fit une double célébrité par son courage dans le combat, par sa fermeté devant les juges, commandait ce poste dangereux.

Deux ou trois vieux soldats coulaient des balles avec du plomb arraché aux gouttières.

Des enfants allaient déchirer des affiches le long des murailles, et les rapportaient pour faire des bourres. — Nous publierons dans toute sa naïveté le récit d'un de ces enfants.

Tout à coup, on vient annoncer aux républicains, dont la moitié était sans armes, que, dans la cour de cette même maison n° 30, se trouvait une boutique d'armurier.

C'était une nouvelle miraculeuse.

La boutique fut ouverte, et, sans désordre, sans confusion, tout ce qu'il y avait de fusils fut distribué, tout ce qu'il y avait de poudre fut fractionné en mesure égale.

La distribution venait d'être faite lorque retentirent plusieurs coups de fusil, et le cri « Aux armes ! »

Voici ce qui était arrivé :

Une colonne de gardes nationaux qui reconnaissait la rue Saint-Martin était venue donner dans la barricade.

— Qui vive ? cria la sentinelle.

— Amis ! s'empressa de répondre le commandant de la colonne.

— Êtes-vous républicains ?

— Oui, et nous venons à votre aide.

— Vive la République ! crièrent alors en chœur les défenseurs de la barricade.

Un des chefs, nommé Rossignol, ne put résister au bonheur de serrer avant les autres la main à des coreligionnaires; il sauta par-dessus la barricade, et s'avança vers les gardes nationaux en criant:

— Soyez les bienvenus!

Mais à l'instant même un cri partit des rangs de la garde nationale :

— Ah ! brigands! nous vous tenons enfin.

— Feu, mes amis! cria Rossignol, ce sont des philippistes.

Et une décharge partit de l'intérieur de la barricade, et tua cinq hommes à la garde nationale.

C'était le pendant de : « A moi d'Auvergne ! c'est l'ennemi. » Seulement, plus heureux que le chevalier d'Assas, Rossignol, à travers une grêle de balles, rentra sain et sauf dans la barricade (1).

Après une lutte terrible, après être revenue trois fois à la charge la garde nationale fut repoussée.

Et vieillards qui avaient quitté leurs moules à balles, enfants qui avaient cessé de faire des bourres pour prendre les armes, déposèrent leurs fusils, et se remirent à la besogne.

Un enfant de douze ans avait été blessé à la tête par la première décharge ; Jeanne, ni comme chef, ni comme ami, ne put obtenir de lui qu'il quittât la barricade.

Les gardes nationaux s'éloignèrent, abandonnant leurs morts et leurs blessés; mais, aussitôt le champ de bataille libre, Jeanne et ses hommes franchirent la barricade, et allèrent ramasser les blessés, qu'ils portèrent à leurs ambulances.

(1) Noël Parfait, *Épisodes des 5 et 6 juin 1832*.

Un élève en chirurgie, qui faisait partie des insurgés, les pansa, aidé de deux femmes.

A quelques centaines de pas de la barricade de la rue Saint-Merri s'élevait la barricade du passage du Saumon, qui échelonnait ses sentinelles tout le long de la rue Montmartre.

A huit heures du soir, le maréchal Lobau donna l'ordre de l'emporter à quelque prix que ce fût ; il voulait que, le lendemain, au point du jour, la rue Montmartre fût libre.

On combattit toute la nuit.

Ceux qui gardaient la barricade firent ce serment sur les corps d'un des leurs qui tomba: « Ou nous sortirons vainqueurs, ou l'on nous emportera morts ! »

Un café, qui n'existe plus aujourd'hui, servait d'ambulance au rez-de-chaussée et à l'entre-sol, tandis que, des fenêtres du premier et du deuxième étage, pleuvaient de temps en temps, dans un drap étendu, des cartouches jetées par des mains inconnues.

Les défenseurs de la barricade n'étaient que vingt.

Quand, après un combat qui avait duré neuf heures, les soldats franchirent enfin la barricade, ils trouvèrent huit morts couchés sur les pavés, sept blessés hors de combat couchés sur des lits au rez-de-chaussée du café, un élève de l'École polytechnique expirant sur le billard.

Les quatre autres insurgés étaient parvenus à s'échapper.

Le 6 au matin, l'insurrection était refoulée et concentrée dans deux quartiers : sur la place de la Bastille et à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, et dans les rues Saint-Martin, Saint-Merri, Aubry-le-Boucher, Planche-Mibray et des Arcis.

Pour emporter ces derniers postes, le gouvernement réunissait tous ses efforts.

Dès le lendemain, la place de la Concorde était encombrée d'artillerie ; deux bataillons accouraient de Saint-Cloud, et trois régiments de cavalerie entraient à Paris, venant de Versailles et traînant des canons.

Quant à la barricade de la rue de Ménilmontant, elle tint jusqu'au jour ; mais, trop découverte de tous côtés, elle ne put

tenir plus longtemps : ceux qui la gardaient se réfugièrent chez Bastide et Thomas, et s'échappèrent par une petite fenêtre donnant sur une ruelle.

A quatre heures du matin, au reste, le bruit courait que tout était apaisé.

Après une nuit fiévreuse, je m'étais levé pour aller aux nouvelles ; mais, ne pouvant marcher, j'avais pris une voiture.

Je me fis conduire rue des Pyramides. J'espérais y voir Arago, et avoir par lui des nouvelles.

Ni lui ni Bernard (de Rennes) fils n'étaient rentrés ; M. Bernard (de Rennes) et ses deux charmantes filles — que je n'ai pas revues depuis ce jour-là, je crois, — étaient fort inquiets ; mais, pendant que j'étais là, un coup de sonnette vigoureusement accentué retentit.

Ce coup de sonnette annonçait certainement quelque nouvelle, bonne ou mauvaise.

On courut à la porte, et ce ne fut qu'un cri de joie. Le père avait retrouvé son fils, les sœurs revoyaient leur frère.

Je laissai toute cette excellente famille caressant son enfant prodigue, et je montai chez Arago.

Il quittait son costume d'artilleur.

— Derrière quelle barricade as-tu donc passé la nuit ? me demanda-t-il en me voyant pâle comme un mort.

— Dans mon lit, malheureusement... Et toi ?

Il me raconta l'histoire de la barricade de la rue de Ménilmontant.

— Voilà tout ce que tu sais ? demandai-je.

— Que veux-tu que je sache ? Je quitte mon fusil... Mais viens avec moi au *National*, nous aurons des nouvelles.

Nous descendîmes. Sur l'escalier, nous rencontrâmes Charles Teste, qui se rendait chez Bernard (de Rennes).

— Ah ! te voilà, déserteur ? dit-il à Arago.

— Comment, déserteur ? s'écria celui-ci. Je viens de me battre.

— C'est bien comme cela que je l'entends ; mais sache qu'il y a plusieurs manières de déserter : tu étais *maire* ; ta place

était, non derrière une barricade, mais à ta permanence ; quand on est tête, il ne faut pas se faire bras... Parbleu! moi aussi, j'aurais voulu prendre un fusil , ce n'est pas bien malin ; mais je me suis dit : » Halte-là, Charles ! tu es tête, ne te fais pas bras ! »

Pour qui connaissait Charles Teste, l'homme était tout entier dans les quelques mots qu'il venait de prononcer, ou plutôt dans un seul mot : le devoir.

Nous arrivâmes au *National ;* on avait grand'peine à pénétrer dans les bureaux : ils étaient encombrés.

Là, nous apprîmes la dispersion de la barricade du Saumon ; mais, en même temps, nous sûmes que la rue Saint-Merri tenait encore.

En ce moment, de Latouche entra consterné.

— Tout est fini ! dit-il.

— Comment, tout ?

— Oui, tout.

— En viens-tu ?

— Non, mais je rencontre à l'instant même quelqu'un qui en vient.

— Bon ! dit Arago, il y a encore de l'espoir alors... Qui vient avec moi ?

— J'en mourais d'envie, mais à peine pouvais-je marcher ; un excellent garçon, ami à nous, décoré de juillet comme nous, Howelt, que je rencontre encore de temps en temps, se présenta.

— Va chez Laffitte, me dit Arago, et dis à François, s'il y est, que je suis allé aux nouvelles.

J'allai chez Laffitte.

Toute l'assemblée était dans une effroyable confusion. On proposait d'envoyer à Louis-Philippe une députation qui protestât contre la révolte de la veille. Mais, il faut le dire, cette proposition fut repoussée avec horreur et mépris.

Je me rappelle un mot de Bryas, qui fut superbe d'indignation.

Son fils, élève de l'École polytechnique, était parmi les insurgés.

La Fayette aussi se refusait à toute démarche auprès du roi.

— Pourquoi cette répugnance, cria une voix. *Le duc d'Orléans n'est-il pas la meilleure des républiques ?*

— Ah ! puisque l'occasion se présente de démentir ce propos que l'on m'a faussement attribué, cria le noble vieillard, je le démens !

Enfin, on nomma trois commissaires, non pas pour aller faire amende honorable au nom de l'insurrection, mais pour implorer la clémence du roi en faveur de ceux qui tenaient encore.

Ces trois commissaires étaient François Arago, le maréchal Clausel et Laffitte.

Clausel se récusa ; Odilon Barrot lui fut substitué.

Nous n'avions pas pu entrer dans la salle des délibérations, nous autres jeunes gens ; mais, dans la cour, j'avais rencontré Savary,— Savary le membre de l'Institut, le grand géomètre, le physicien, l'astronome, l'homme de bien que la mort, à peine au milieu de l'âge qu'il devait vivre, enleva depuis aux sciences et au pays !

Nous étions très-frères d'opinion, et, comme notre république, à nous, n'était pas celle de tout le monde, quand nous nous rencontrions, nous nous accrochions à l'instant même pour bâtir nos utopies.

Nous nous étions donc rencontrés, nous nous étions donc accrochés, et nous attendions ensemble.

Arago sortit le premier. Nous courûmes à lui.

Louis Blanc, qui, dans son excellente *Histoire de Dix Ans*, n'a laissé échapper aucun détail de cette grande période, mentionne notre entrevue en ces termes :

« En sortant, M. Arago rencontra dans la cour Savary et Alexandre Dumas, un savant et un poëte ; très-animés l'un et l'autre, ils n'eurent pas plus tôt appris ce qui venait de se passer chez M. Laffitte, qu'ils éclatèrent en discours pleins d'emportement et d'amertume, disant que Paris, pour se soulever, n'avait attendu qu'un signal, et qu'ils s'étaient rendus

bien coupables envers leur pays, les députés si prompts à désavouer les efforts du peuple. »

— Mais, demanda François Arago, tout n'est-il donc pas fini ?

— Non, dit un homme du peuple qui était là, et qui écoutait notre conversation ; car on entend le tocsin de l'église Saint-Merri, *et, tant que le malade râle, il n'est pas mort.*

L'expression me frappa, et l'on voit que je ne l'ai pas oubliée.

CCXLIV

L'intérieur de la barricade Saint-Merri, d'après un enfant de Paris. — Le général Tiburce Sébastiani. — Louis-Philippe pendant l'insurrection. — M. Guizot. — MM. François Arago, Laffitte et Odilon Barrot aux Tuileries. — La dernière raison des rois. — Étienne Arago et Howelt. — Dénonciation contre moi. — Rapport de M. Binet.

Pendant que MM. Laffitte, François Arago et Odilon Barrot se rendent chez le roi, voyons ce qui se passe derrière la barricade Saint-Merri.

Une de ces bonnes fortunes, comme il nous en arrive quelquefois, va nous permettre d'y conduire le lecteur.

Un enfant de quatorze ans qui se trouvait là, et qui, depuis, est devenu un homme, et un homme très-distingué, trois ans après l'insurrection éteinte, m'envoya les détails suivants, écrits de sa main, et que je reproduis dans toute leur simplicité.

Au bout de dix-neuf ans, je retrouve le papier froissé, l'encre jaunie, mais le récit exact et fidèle.

LA BARRICADE SAINT-MERRI.

« Dans la matinée du 5 juin 1832, mon père m'envoya faire une commission sur le boulevard du Temple.

» Ce jour-là, jour de l'enterrement du fameux général La-

marque, il y avait de nombreux groupes sur la place de la Bastille et sur les boulevards.

» Avide de tout savoir, comme un véritable enfant de Paris que je suis, je m'arrêtais à chaque groupe : on y parlait chaudement politique ; plusieurs individus montraient même une telle exaspération, qu'ils cassaient les petits arbres nouvellement plantés à la place de ceux qui avaient été sciés en 1830, pour faire des barricades.

» — Nous savons bien, disaient-ils, que ça ne vaut pas grand'chose contre les fusils et les canons ; mais c'est fameux contre les mouchards et les sergents de ville.

» Il n'en fallait pas davantage pour me faire faire l'école buissonnière.

» Au lieu donc de m'en revenir promptement à la maison, poussé par mon insatiable curiosité, j'arrivai bientôt jusqu'à la porte Saint-Martin ; alors, j'aperçus de loin le convoi du général Lamarque. Le char funèbre s'avançait lentement, et s'arrêtait même de temps en temps. J'étais tout étonné de voir si peu de troupes à un convoi de général ; il y avait tout au plus le nombre de soldats nécessaire pour maintenir un peu d'ordre dans la marche. A notre âge, on ne juge la magnificence des funérailles que par le nombre des troupes qui les accompagnent, et, comme, quelques semaines auparavant, j'avais vu, au magnifique cortége de Casimir Périer, les longues et larges colonnes de soldats qui marchaient aux deux côtés du catafalque, je fus tout d'abord étonné qu'on ne rendît pas les mêmes honneurs militaires à un général qu'à un banquier.

» Il n'y avait pas de soldats ; en revanche, une foule immense inondait les boulevards, on se poussait, on se pressait pour arriver près du char. « Le peuple s'y était attelé, et traînait le catafalque en criant de temps en temps : « Honneur au » général Lamarque ! »

» Chaque fois que j'entendais ce cri, il me remuait tout le corps.

» On se disputait une poignée de la corde ; chacun voulait avoir l'honneur de faire mouvoir le précieux fardeau ; ce fut

là que, pour la première fois, j'entendis des hommes s'appeler du nom de *citoyens*. Toutes les figures étaient empreintes de je ne sais quel enthousiasme électrique qui se communiquait simultanément à toute la foule ; une vive émotion, qui n'était ni celle de la douleur ni celle du recueillement, illuminait tous les visages. Je n'avais alors que quatorze ans, et je ressentis au fond du cœur cet enthousiasme et cette émotion qu'aucun langage ne saurait exprimer.

» — Ah bah ! me dis-je, je serai grondé par mon père ; mais n'importe ! il faut que je tire la corde ; un jour, si j'ai des enfants, je leur dirai : « Moi aussi, j'ai tiré le cercueil du gé- » néral Lamarque ! » comme mon grand'père nous disait toujours, à nous autres : « Moi aussi, j'étais de la fédéra- » tion ! »

» A peine eus-je la corde dans la main, — et ce ne fut pas tout de suite, je vous prie de le croire : on faisait queue ! — à peine eus-je la corde dans la main, que je compris que le plus ou le moins de soldats ne faisait rien à la chose, et que mieux valait être un général de la patrie qu'un ministre de Louis-Philippe.

» Au bout de cent pas, il me fallut céder la place à d'autres : ils m'eussent assommé, je crois, pour me prendre ma corde ; je la lâchai donc, et j'allai me ranger devant une des haies que formait le peuple sur toute la longueur du boulevard ; mais, poussé violemment par les flots de la foule contre le cheval d'un dragon, j'eus le gros doigt du pied à moitié écrasé ; j'éprouvai une douleur terrible ! mais, ma foi, il paraît que l'enthousiasme, s'il ne me la fit pas oublier, me donna du moins le courage de la supporter, car, clopin-clopant, j'accompagnai le convoi jusqu'à la place d'Austerlitz.

» Les groupes nombreux qui s'y étaient formés devenaient de plus en plus menaçants.

» — Un homme à longue barbe haranguait les citoyens ; il tenait un drapeau rouge ; il était coiffé d'un bonnet phrygien.

» On parlait de se préparer à la lutte.

» J'écoutais tout cela sans trop savoir ce que cela voulait dire.

» Tout à coup, un escadron de cavalerie s'élança à franc étrier sur le peuple, et fit une charge terrible; plusieurs coups de feu furent tirés en même temps.

» Quoique blessé au pied, comme j'ai dit, je ne restai pas le dernier sur la place. En me sauvant, je rencontrai un de mes amis nommé Auguste.

» — Où vas-tu? lui demandai-je.

» — Avec les républicains, donc! me répondit-il.

» — Quoi faire?

» — Attaquer tous les postes des barrières. — Viens-tu, toi?

» — Ma foi! oui.

» Et j'y allai.

» Quelques corps de garde résistèrent, mais presque tous se rendirent sans faire feu.

» Je n'avais pas d'arme, c'était mon enragement.

» Par bonheur, à l'attaque de l'un des postes, un jeune homme bien vêtu et de belles manières tire un coup de pistolet; il était trop chargé: la crosse s'en va d'un côté, et le canon de l'autre.

» Quant au jeune homme, il tombe sur son derrière.

» Je saute alors sur le canon, je le ramasse et je le mets dans ma poche, avec l'intention de le monter sur affût.

» — Bon! les républicains auront de l'artillerie, dit Auguste.

» Pendant ce temps, le jeune homme au pistolet se relève; il était blessé à la main, et le sang coulait en abondance.

» — Voyons, un peu de linge; dit-il: qui a un peu de linge?

» Un enfant en blouse déchire sa chemise, et en donne les morceaux au blessé, qui l'embrasse.

» — Tiens, dis-je à Auguste, comme c'est drôle! je n'ai jamais pleuré au spectacle, et voilà que je pleure.

» En moins de trois heures, tous les postes étaient pris et désarmés jusqu'à la barrière du Trône.

» Alors, nous traversâmes le faubourg Saint-Antoine, et arrivâmes sur la place de la Bastille.

» En ce moment, je songeais sérieusement à rentrer chez mon père; mais deux artilleurs de la garde nationale me

demandent si je veux leur rendre un service; j'accepte, bien entendu.

» Ils me chargent d'aller, au haut du faubourg Saint-Jacques, dire à leur mère, madame Aumain, que ses fils sont en bonne santé ; qu'ils rentreront peut-être un peu tard, mais qu'en attendant, elle soit sans inquiétude.

» Je pars avec Auguste, regardant comme un devoir sacré d'aller donner à une mère des nouvelles de ses enfants, et oubliant que ma mère, à moi, doit être aussi inquiète que celle chez qui je vais.

» J'ajouterai aussi que, redoutant la colère de mon père, je reculais autant que je pouvais le moment de rentrer.

» Nous trouvâmes madame Aumain à l'adresse indiquée. Cette dame nous demanda avec empressement depuis combien de temps nous avions quitté ses fils, à quel endroit nous les avions laissés ; puis elle nous fit une foule de questions sur les affaires du jour.

» Elle semblait prendre le plus grand intérêt au succès des républicains.

» Une jeune fille assez grande, d'une beauté ravissante, et qui, probablement, était la sœur des deux artilleurs, était là écoutant et interrogeant.

» Enchantés de l'importance que nous donnait notre mission, nous bavardions, Auguste et moi, comme deux vrais enfants de Paris.

» Lorsque ces dames eurent appris tout ce qu'elles désiraient savoir, — et il y en avait eu pour plus d'une heure, — elles nous engagèrent à retourner promptement chez nos parents respectifs.

» Malgré notre appréhension d'être sévèrement grondés en arrivant, nous résolûmes de suivre l'avis, et nous sortîmes de chez madame Aumain, décidés à ne pas nous arrêter en route.

» Malheureusement, la circulation était interdite.

» En arrivant aux ponts, bonsoir! impossible de passer!

» Alors, nous nous retirâmes sous une porte avec d'autres individus attardés comme nous.

» Mais, à onze heures, le concierge nous mit dehors.

» Ne pouvant passer l'eau, et craignant d'être ramassés par les patrouilles, nous retournâmes chez madame Aumain.

» Elle nous accueillit comme une mère eût fait de ses propres enfants, et nous improvisa un lit dans la salle à manger.

» Le lendemain, à quatre heures du matin, madame Aumain nous réveilla et nous dit de nous en aller bien vite pour ne pas laisser plus longtemps nos mères dans l'inquiétude.

» C'était bien facile à dire: « Allez-vous-en! » mais, pour revenir du faubourg Saint-Jacques au faubourg Saint-Antoine, il fallait passer par l'hôtel de ville.

» Plus de deux mille hommes stationnaient sur la place de Grève; il n'y avait pas moyen de passer: nous nous arrêtâmes deux ou trois heures à regarder aller et venir les soldats.

» A chaque instant, de gros détachements arrivaient, se succédant le long des quais.

» Vers sept heures, un officier accourt tout effaré en criant: « Aux armes! »

» Alors, tous les curieux se précipitent du côté de la rue des Arcis.

» Comme tout le monde, nous courions pour voir ce qui se passait de ce côté-là.

» Une forte barricade s'appuyait, d'un côté, contre le coin de la rue Aubry-le-Boucher, et, de l'autre, contre la maison nº 30 de la rue Saint-Martin.

» On voyait bien que nous n'étions pas des ennemis, Auguste et moi; aussi les républicains nous laissèrent-ils franchir la barricade.

» A quelque distance de la première, il y en avait une seconde, à la hauteur de la rue Maubuée.

» Dans l'intervalle se tenaient une soixantaine d'hommes armés.

» Des vieillards et des enfants faisaient des cartouches. Les femmes effilaient de la charpie.

Sur chaque barricade flottait un drapeau rouge. Un citoyen le soutenait de la main gauche, et brandissait un sabre de la main droite.

» Un des deux hommes criait aux soldats :

» — Mais venez donc, fainéants ! on vous attend ici.

» En ce moment, un détachement de soldats parut dans la rue des Arcis.

» Une jeune fille dont l'amant était parmi les insurgés, et qui se tenait en sentinelle à une fenêtre, les vit avant tout le monde, et cria :

» — Aux armes !

» A ce cri « Aux armes ! » poussé par la jeune fille, les républicains prennent place, et se disposent à repousser les soldats.

» Quant aux porte-drapeaux, ils restèrent immobiles sur leurs barricades, prêts à essuyer le feu.

» Le feu ne se fit pas attendre, et un porte-drapeau tomba mort.

» La place ne fut pas longtemps vacante. Un autre s'élança sur la barricade, redressa le drapeau, et, dix minutes après, tomba à son tour.

» Mais il paraît qu'il était convenu qu'il fallait que l'on vît toujours le drapeau rouge debout, car un troisième républicain prit la place du second, et le drapeau flotta de nouveau.

» Le troisième fut tué comme les deux autres.

» Un quatrième prit sa place, et tomba près des trois autres.

» Puis un cinquième.

» Le sixième était un ouvrier peintre en bâtiment ; celui-là semblait être protégé par un charme. Pendant plus d'une heure, il agita le drapeau en criant : « Vive la République ! »

» Enfin, au bout d'une heure, il descendit lentement, et vint s'appuyer près de la porte de la maison numéro 36, sous laquelle nous nous tenions, Auguste et moi.

» Puis il tomba lourdement en poussant un soupir.

» Il n'avait rien dit, mais il était frappé près du cœur.

» Son frère, qui le vit tomber, quitta un instant son fusil pour le venir soigner ; mais, le voyant presque mort, et sûr que ses soins seraient inutiles, il l'embrassa à plusieurs reprises, ressaisit son fusil, monta tout debout sur la barricade,

visant lentement, et, chaque fois qu'il avait fait feu, criant : « Vive la République ! »

» Et, à chaque fois, les soixante hommes qui défendaient la barricade répétaient le même cri.

» Et ce cri de soixante hommes entourés de vingt mille soldats faisait, à chaque fois, osciller le trône de Louis-Philippe.

» Enfin, soldats et garde nationale de la banlieue après trois heures de lutte, furent forcés de battre en retraite.

» Pendant ce temps, Auguste et moi, qui n'avions pu nous battre, nous montâmes sur les barreaux de la boutique d'un marchand de vin, et nous criâmes de toute la force de nos poumons :

» — A bas Louis-Philippe !

» La trêve ne fut pas longue ; au bout d'une heure, soldats et gardes nationaux revinrent à la charge.

» Alors, le combat recommença.

» Pendant ce temps, Auguste et moi, nous étions rentrés sous notre porte, et tantôt nous faisions de la charpie, tantôt nous fondions des balles.

» Souvent il arrivait qu'au plus fort de la fusillade, j'avançais un peu la tête hors de l'allée pour voir ce qui se passait.

» Alors, Auguste me tirait de toutes ses forces en arrière.

» — Allons, voyons, veux-tu te faire tuer ? criait-il.

» Puis lui voulait regarder à son tour. Et c'était moi, cette fois, qui me cramponnais à lui.

» Une fois que je l'avais tiré plus brutalement qu'il n'était d'ordonnance, il se fâcha, et, tandis qu'on se battait à coups de fusil, nous nous battîmes à coups de poing.

» Nous avions raison tous les deux : la mort était prompte, et le sifflement des balles était si continu, qu'il ressemblait au bruit du vent dans une porte mal jointe.

» Depuis le matin jusqu'à trois heures, personne encore n'avait mangé.

» A trois heures, on annonça une distribution de pain bis dans la maison en face de celle où nous étions cachés, Auguste et moi. Alors, nous traversâmes la rue en courant pour aller chercher notre ration au milieu des balles.

» Nous étions en train de mordre à belles dents au milieu de nos miches, quand, tout à coup, nous entendons le cri « Nous sommes perdus! »

» Alors, nous voyons, tandis que les défenseurs de la barricade tiennent encore, une douzaine de curieux comme nous qui se précipitent dans la maison pour y chercher des cachettes. Auguste et moi, qui y étions déjà, primes les devants, et, montant les escaliers quatre à quatre, arrivâmes bientôt au grenier.

» On sortait de ce grenier par une lucarne étroite; un homme se tenait à califourchon sur le toit, et tendait un bras vigoureux à ceux qui voulaient passer de l'autre côté, ne craignant pas de tenter cette route aérienne.

» Auguste et moi n'hésitâmes pas un instant; de toits en toits, nous gagnâmes une lucarne, et nous nous trouvâmes dans les mansardes d'une autre maison.

» Ceux qui habitaient cette mansarde nous aidèrent à entrer, au grand désespoir du propriétaire, qui criait dans les escaliers :

» — Allez-vous-en, malheureux que vous êtes! vous allez faire brûler ma maison!

» Mais, comme vous pensez bien, on ne s'inquiétait pas du propriétaire; chacun emménageait comme il pouvait.

» Ce fut bien pis quand il vit deux ou trois combattants, noirs de poudre, arriver à leur tour avec des fusils à la main.

» — Jetez vos armes, au moins! criait-il en s'arrachant les cheveux.

» — Jeter nos fusils? répondaient les combattants. Jamais!

» — Mais que comptez-vous faire?

» — Nous défendre jusqu'à la mort.

» Et, comme ils n'avaient plus de balles, mais encore de la poudre, ils arrachaient les tringles des rideaux, et les glissaient dans le canon de leur fusil.

» Quant à nous, qui n'avions pas d'armes, et que le combat n'avait point transportés à ce degré d'héroïque exaltation, nous descendîmes jusqu'à la cave, pleine de caisses d'embal-

lage et de légumes, et nous nous y cachâmes du mieux que nous pûmes.

» Derrière nous, descendirent une dizaine de personnes qui, de leur côté, se cachèrent comme elles purent.

» Sur l'escalier de la cave étaient étagés quelques républicains, se tenant prêts à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

» En ce moment, nous entendîmes le grondement du canon, qui faisait trembler la maison jusque dans sa base.

» Les pavés de la barricade volaient en éclats, et rebondissaient dans la rue.

» Ce fut alors seulement que je compris l'étendue du danger que nous courions.

» Ma première idée fut que la maison allait crouler, et que nous serions étouffés sous les décombres.

» Alors, je me mis à genoux, et je fis, en pleurant, toutes les prières dont je me souvins.

» Je demandais pardon à mon père et à ma mère de leur avoir désobéi, et de les laisser dans la peine; j'invoquais Dieu avec ferveur; je me frappais la poitrine de toutes mes forces.

» Auguste montrait moins de désespoir, et attendait la mort avec plus de courage que moi.

» De temps en temps, nous nous serrions étroitement dans les bras l'un de l'autre.

» Dans l'une de ces étreintes, il s'aperçut que j'avais encore dans ma poche le canon du pistolet. Il me le fit jeter dans un coin de la cour.

» Plusieurs voix criaient :

» — Il faut le fusiller, s'il ne parle pas !

» C'était le concierge que l'on menaçait ainsi parce qu'il refusait de dire où nous étions cachés.

» Cinq minutes après, la porte de la cave était violemment enfoncée. Trois ou quatre soldats s'élancèrent dans l'escalier.

» Plusieurs coups de feu éclatent qui éclairent fantastiquement la cave, et l'emplissent de fumée.

» Alors, tandis que plusieurs voix crient : « De la lumière ! » trente ou quarante soldats se précipitent dans la cave.

» A partir de ce moment, je ne vis plus rien ; j'entendis seulement des cris de douleur, un froissement de fer, et je sentis une main qui me prenait par le cou, et me secouait violemment. Puis cette main me souleva à deux pieds de terre, et me lança contre la muraille.

» Je retombai évanoui sur les dernières marches de la cave.

» Et, cependant, du fond de cet évanouissement, mais sans pouvoir en sortir, je sentais ceux qui montaient et descendaient l'escalier de cette cave me passer sur le corps.

» Enfin, par un violent effort de ma volonté, je parvins à me réveiller.

» Je me relevai d'abord sur un genou, la tête courbée, comme si elle était si lourde que je ne pusse la porter ; puis, enfin, avec l'aide de la muraille, je me redressai sur mes pieds.

» En ce moment, un officier m'aperçut, s'élança sur moi, et, m'écrasant de coups de pied et de coups de poing :

» — Comment ! s'écria-t-il, il y a jusqu'à des gamins ici ?

» En même temps, je reçus dans les reins un coup de crosse d'un soldat.

» Ce coup de crosse me jeta contre le mur.

» Instinctivement, je mis les mains en avant; sans quoi, j'avais la tête écrasée.

» Auguste, qui me suivait, fut plus heureux : tandis que l'on m'assassinait, il se glissa rapidement par l'escalier, et échappa à une partie des mauvais traitements qu'éprouvaient ceux qui avaient été trouvés dans la cave.

» Enfin, avec force bourrades, on me fit remonter dans la cour ; comme tous les autres prisonniers, je fus gardé à vue sous la porte cochère du n° 5.

» Notre garde se composait d'un sergent et de deux soldats.

» J'avais pleuré si longtemps, on m'avait si fort maltraité, que je pouvais à peine me tenir sur mes jambes ; aussi, au bout de quelques minutes, sentis-je que je m'évanouissais de nouveau. J'étendis les bras en appelant au secours. — Le sergent s'élança et me soutint.

» Pendant mon évanouissement, je n'entendais pas très-bien ce que disait le brave homme ; cependant, je comprenais qu'il me plaignait et me recommandait à ses soldats.

» Cela me rendit mes forces, et, au bout de quelques instants, je rouvris les yeux.

» Alors, je lui racontai comment j'étais là, quelles étaient les circonstances qui nous y avaient amenés, Auguste et moi.

» Mon récit avait un caractère de verité tel, qu'il le toucha. Il me promit qu'il ne nous serait fait aucun mal.

» Nous restâmes plus d'une demi-heure sous cette porte, et, pendant ce temps, j'assistai à toutes les atrocités qui peuvent se commettre pendant la guerre civile : les soldats vainqueurs, irrités par les pertes qu'ils avaient faites, voulaient absolument à leur sang versé une compensation sanglante. On tirait sur tout le monde, sans s'inquiéter si celui sur lequel on tirait était un républicain ou un citoyen inoffensif ; de temps en temps, un bruit sourd se faisait entendre : nous ne cherchions pas même à nous assurer des causes de ce bruit, nous le connaissions. C'étaient des hommes blessés qu'on précipitait des fenêtres, ou qui, en fuyant, glissaient le long des toits, et tombaient sur le pavé.

» On amena en face de la porte un républicain pris les armes à la main, on l'écrasait de coups de crosse, on le lardait de coups de baïonnette.

» — Misérables ! criait-il, respectez les vaincus et les prisonniers, ou rendez-moi une arme quelconque, et laissez-moi me défendre !

» On le lâcha, on le repoussa à coups de crosse, et on le fusilla à bout portant.

» Oh ! monsieur, je vous jure que, quand, à quatorze ans, un enfant a vu de pareilles choses, il prie Dieu toute sa vie de ne pas les revoir.

» Dans la maison du n° 30, au troisième étage, quelques soldats saisirent par les jambes et par les bras un blessé qu'ils menaçaient de jeter par la fenêtre ; le corps était déjà à moitié dans le vide, et allait être précipité sur le pavé, quand les autres soldats eux-mêmes, qui d'en bas faisaient feu sur les

toits et à travers les fenêtres, eurent horreur de cette action, et menacèrent de tirer sur leurs camarades.

» L'homme ne fut pas précipité.

» Fut-il sauvé pour cela? J'en doute.

» Bientôt le sergent, dont je m'étais fait un ami, reçut l'ordre de nous conduire au poste des Innocents.

» Nous passions par la rue Aubry-le-Boucher et par le devant des Halles.

» Comme il pleuvait en ce moment, un grand nombre de soldats se tenaient sous les piliers ; à mesure que nous passions, ils nous injuriaient, criant à leurs camarades :

» — Mais frappez donc sur ces brigands-là! mais assommez-les donc !

» Je ne quittais pas des yeux mon cher et bon sergent, et, pendant qu'une foule de curieux nous regardait passer, et que cette foule produisait un certain encombrement, il me fit un signe. Je le compris.

» Je me glissai entre deux soldats ; Auguste me suivit.

» La foule s'ouvrit pour nous donner passage, et se referma sur nous ; les soldats laissèrent échapper un gros juron, comme s'ils étaient furieux : au fond, ils étaient enchantés.

» Notre sergent semblait avoir donné une portion de son cœur à chacun de ses hommes.

» Je courus sans m'arrêter jusqu'à la maison et je tombai comme une bombe au milieu de toute la famille.

» Ma mère se trouva mal ; mon père resta sans paroles. On leur avait dit que j'avais été précipité du pont d'Austerlitz dans la Seine. Ils me tenaient donc pour mort depuis la veille.

» Je n'étais que bien malade.

» Mon père me fit coucher, et j'en fus quitte pour une fièvre cérébrale.

» On m'assure, monsieur Dumas, que ce récit peut avoir quelque intérêt pour vous, et je vous l'envoie.

» O vous qui avez une voix si puissante, criez bien haut, criez toujours :

» TOUT PLUTÔT QUE LA GUERRE CIVILE! »

Ce que dit le pauvre enfant est aussi vrai que les vœux que nous faisons avec lui sont sincères ; il y eut, dans cette fatale journée du 6 juin, des actes de vengeance terribles, de la part non-seulement de la troupe, mais encore de la garde nationale.

C'est avec bonheur que nous consignons ici le nom du général Tiburce Sébastiani, dont l'éternelle bienveillance nous a fait oublier, et bien au delà, l'accueil qu'à notre arrivée à Paris, nous avait fait son frère aîné.

Le général Tiburce Sébastiani, mieux que personne, pourrait lever le voile sanglant que nous jetons sur ces atrocités ; car il a été une providence pour les blessés que l'on achevait lentement, pour les prisonniers que l'on allait fusiller.

Ne pouvant me tenir debout, je m'étais assis sur une chaise du café de *Paris*, je crois ; et, là, j'attendais les nouvelles, quand, tout à coup, des cris de « Vive le roi ! » poussés par les gardes nationaux, retentirent, et le roi parut à cheval, accompagné des ministres de l'intérieur, de la guerre et du commerce.

A la hauteur du club de la rue de Choiseul, il s'arrêta et vint tendre la main à un groupe de gardes nationaux en armes ; ceux-là mêmes qui, seize ans plus tard, devaient le renverser, poussèrent des cris de joie féroces à l'honneur qu'il leur faisait.

Puis il continua sa route.

En le voyant passer si calme, si souriant, si insoucieux du danger qu'il courait, j'eus une espèce d'éblouissement moral et je me demandai si cet homme, que saluaient tant d'acclamations, n'était véritablement point un homme élu, et si l'on avait droit de porter atteinte à un pouvoir auquel Dieu lui-même, en se déclarant pour lui, semblait donner raison.

Et, à chaque tentative d'assassinat qui se renouvela contre lui, dont il sortait sain et sauf, je me refaisais cette même question, et, à chaque fois, ma conviction reprenait le dessus sur le doute, et je me disais : « Non, cela ne saurait demeurer ainsi ! »

Et, la trace de cette conviction, on la trouvera partout dans

mes œuvres, dans l'épilogue de *Gaule et France*, dans ma lettre datée de Reichenau au duc d'Orléans, dans ma visite à Arenenberg, dans mes articles sur la mort du duc d'Orléans.

Cette promenade, au reste, pensa ouvrir la série des meurtres tentés contre Louis-Philippe; — car on ne peut sérieusement regarder comme une tentative de meurtre le coup de cabriolet dont le menaça, sur la place du Carrousel, M. Berthier de Sauvigny. — Sur le quai, non loin de la place de Grève, une jeune femme le coucha en joue avec le fusil de son mari blessé ; mais l'arme était trop lourde, la main trop faible: le poids du fusil fit baisser la main, et le coup ne partit pas.

Vers deux heures, le roi rentra.

M. Guizot l'attendait dans son cabinet.

L'homme d'État et le roi restèrent une heure ensemble.

Nul ne sait ce qui fut décidé dans ce tête-à-tête; mais, à coup sûr, M. Guizot, avec le caractère que nous lui connaissons, ne dut pas être pour les moyens conciliants.

Comme M. Guizot sortait par une porte, une calèche découverte amenait MM. François Arago, Laffitte et Odilon Barrot.

Je tiens de la bouche même de notre illustre savant les détails qui vont suivre.

Il me les rappelait encore, appuyé à mon bras, lors de la promenade du 26 ou du 27 février 1848 à la Bastille.

Il était alors, à son tour, membre du gouvernement provisoire, et succédait pour un neuvième à la royauté de Louis-Philippe.

Une calèche découverte, disons-nous, portant MM. Arago, Laffitte et Odilon Barrot entra dans la cour des Tuileries.

A peine avait-elle tourné l'angle du guichet, qu'un inconnu arrêta les chevaux, et, courant vivement à la portière:

— N'entrez pas! dit-il.

— Pourquoi cela ? demanda Odilon Barrot.

— Guizot le quitte.

— Eh bien, après ?

— Guizot est votre ennemi personnel, et peut-être l'ordre se donne-t-il en ce moment de vous arrêter comme Cabet et Armand Carrel.

Les trois commissaires remercièrent l'inconnu ; mais, ne croyant pas au danger, — ou du moins à un danger si rapproché, — ils continuèrent leur chemin, descendirent de voiture et se firent annoncer chez le roi.

Le roi donna aussitôt ordre de les faire entrer.

Au moment où il allait franchir le seuil de la porte, M. Laffitte se retourna vers ses deux collègues, et leur dit à voix basse :

— Tenons-nous bien, messieurs ! il va essayer de nous faire rire.

Le moment était singulièrement choisi pour craindre un pareil moyen de controverse.

Mais M. Laffitte se vantait de connaître le roi mieux que personne. C'était une prétention que pouvait se permettre l'homme qui lui avait donné sa popularité, et vendu la forêt de Breteuil.

Le roi reçut, en effet, les trois députés avec un visage calme, presque souriant.

Il les fit asseoir, ce qui indiquait que l'audience serait longue ou, du moins, aurait la durée que voudraient lui donner ces messieurs.

Louis Blanc, renseigné à la fois par les trois acteurs de cette scène, l'a racontée dans tous ses détails. Je n'y ajouterai donc rien, qu'une forme dialoguée plus vive peut-être.

La position est grave : insurrection à Lyon, — insurrection à Grenoble, — insurrection dans la Vendée, — émeute ou révolution partout.

Seulement, restaient à établir les causes de ces troubles sanglants, de ces collisions terribles.

Au dire des trois députés, c'était la réaction qui, en s'éloignant de jour en jour du programme de juillet, les avait causés.

Au dire du roi, c'était l'esprit de jacobinisme, mal éteint sous la Convention, sous le Directoire et sous l'Empire, qui s'efforçait de faire revivre les jours de la Terreur. Et il invoquait l'apparition de l'homme au drapeau rouge, que les républicains renvoyaient à la rue de Jérusalem, d'où ils prétendaient qu'il était sorti.

La conversation, posée sur de pareilles bases, entre un avocat et un roi parleur, menaçait de durer longtemps.

Un bruit sinistre, qui devait retentir plus d'une fois dans les rues de Paris sous le règne de Louis-Philippe, se fit entendre, et trancha la conversation par la moitié comme un coup de faux tranche en deux un serpent.

— Sire, est-ce que je me trompe?... demanda Laffitte en tressaillant. C'est le canon!

— Oui;... on l'a fait avancer, dit le roi pour forcer sans perdre trop de monde, le cloître Saint-Merri.

— Sire, reprit Laffitte, vous êtes moins sévère à l'égard des légitimistes qu'à l'égard des républicains.

— Comment cela?

— Votre Majesté a pour eux de singuliers ménagements!

— Écoutez, monsieur Laffitte, dit le roi, je me suis toujours rappelé ce mot de Kersaint: « Charles Ier eut la tête tranchée, et son fils remonta sur le trône; Jacques II ne fut que banni, et sa race s'éteignit sur le continent. »

Le roi ne se doutait pas qu'il prononçait alors contre lui et sa race, innocente des fautes qu'il a commises, une sentence de bannissement perpétuel.

— Sire, dit Arago, nous avions, cependant, espéré que, Casimir Périer mort, ce système de réaction et de persécution s'arrêterait.

— Ainsi, répondit le roi en riant, on attribue ce système au ministre?

— Nous, du moins, sire, nous espérions qu'il était son œuvre.

— Vous vous trompiez, monsieur, dit le roi en plissant le front: ce système, c'est le mien; M. Casimir Périer n'a été entre mes mains qu'un instrument ferme et docile à la fois comme l'acier; ma volonté a toujours été, est à cette heure, et sera toujours inébranlable; une seule fois, elle a fléchi, entendez-vous bien? ajouta le roi. — Comme l'a dit M. de Salvandy, à ma fête du Palais-Royal, nous marchons sur un volcan: ce volcan, c'est la Révolution, dont les éléments sont répandus par toutes les nations de l'Europe; mais toutes les

nations n'ont pas sur le trône un d'Orléans pour les étouffer.

C'était un programme bien autrement précis que celui de l'hôtel de ville.

Aussi, M. Arago, se levant :

— Sire, dit-il, après de pareils principes exprimés devant moi, ne comptez jamais sur mon concours!

— Comment entendez-vous cela, monsieur Arago?

— C'est-à-dire que jamais, à aucun titre, je ne servirai un roi qui enchaînera le progrès ; car, pour moi, le progrès n'est rien autre chose que la Révolution bien dirigée.

— Ni moi non plus, sire, dit Odilon Barrot.

Mais le roi, le touchant du genou :

— Monsieur Barrot, dit-il, souvenez-vous que je n'accepte pas votre renonciation.

En effet, le 24 février 1848, à sept heures du matin, M. Barrot fut nommé ministre. Il est vrai qu'à midi il ne l'était plus! cette révolution que le roi s'était vanté d'étouffer l'emportait comme l'ouragan fait d'une feuille morte.

Les trois députés se levèrent.

Comme il n'y avait rien à faire, il n'y avait rien à dire.

Le bruit du canon accompagna leur retour à l'hôtel Laffitte.

Nous avons raconté, ou plutôt un enfant de quatorze ans, témoin oculaire, a raconté la fin de la terrible scène.

Un de nos amis, Étienne Arago, tandis que son frère était chez le roi, était, lui, parmi les républicains.

Nous l'avons vu partant avec Howelt; le soir même, me sachant malade, voici ce qu'il m'écrivait:

« Mon cher Dumas,

» Tout est fini, pour aujourd'hui du moins. Les hommes du cloître Saint-Merri sont tombés, mais comme ils devaient tomber, en héros.

» En deux mots, voici ce qui s'est passé sous nos yeux:

» Nous sommes partis, comme tu sais, avec Howelt; nous avons suivi les boulevards, nous avons pris la rue du Petit-Carreau.

» Parvenus, au milieu de quelques coups de fusil qui balayaient les rues adjacentes, au bout de la rue Aubry-le-Boucher, d'où l'on aperçoit le numéro 30 de la rue Saint-Martin, nous vîmes que l'on pouvait approcher.

» Nous étions justement arrivés entre deux attaques.

» Nous en profitâmes pour pénétrer jusqu'à la barricade; elle venait d'être abandonnée.

» Tout se concentrait dans la maison nº 30: attaque et défense.

» Nous montâmes chez un herboriste, et, de derrière les guirlandes d'herbes pendues à sa fenêtre, nous assistâmes à la prise de la maison nº 30.

» L'artillerie arriva.

» Te figures-tu ma situation ? Je tremblais qne mon frère Victor, capitaine à Vincennes, ne fût parmi les artilleurs.

» Quand je te verrai, je te raconterai ce que nous avons vu.

» Enfin!...

» Nous quittâmes la rue à six heures et demie seulement.

» Je revins au Vaudeville; j'y trouvai Savary ; il l'avait rencontré, m'a-t-il dit, chez Laffitte, et, là, vous aviez parlé tous les deux à mon frère François.

» Je reçois un mot de Germain Sarrut, qui me prévient qu'un mandat d'amener est lancé contre moi.

» A toi,

» ÉTIENNE ARAGO. »

Je n'étais pas trop rassuré sur mon propre compte : j'avais été vu et reconnu en artilleur par tout le boulevard ; j'avais distribué des armes à la Porte-Saint-Martin ; enfin, je savais qu'au mois de décembre de l'année précédente, une dénonciation contre moi avait été adressée au roi.

Cette dénonciation, chose étrange! s'est retrouvée, en 1848, dans les papiers de Louis-Philippe, et est tombée entre les mains d'un de ces amis inconnus dont je parle si souvent, et à qui je suis si reconnaissant de leur amitié.

Cet ami me l'a envoyée.

C'est un rapport à la date du 2 décembre 1831, portant le nº 1034.

Je le transcris littéralement, quoique je n'y tienne qu'une place secondaire et épisodique.

Il prouvera que ce que je dis de mes opinions, toujours les mêmes, n'est point exagéré. — D'ailleurs, je crois que le moment actuel est assez mal choisi pour se vanter d'être républicain.

Le rapport est authentique, et porte la signature de M. Binet.

Il va sans dire que je n'ai pas l'honneur de connaître ce monsieur.

Rapport du 2 décembre 1831.

« Nº 1034.

» Les renseignements les plus scrupuleux ont été pris sur M. Véret et les personnes désignées dans la note dont le numéro est ci-contre.

» M. Véret est arrivé d'un petit voyage il y a quinze jours, d'où il avait conduit le fils d'un ami qu'il a eu la douleur de voir mourir peu de temps après son arrivée.

» Le 25 de ce mois, en arrivant à Monceau (parc), où il est logé, il y trouva MM. Teulon, député du Gard, et Augier, avocat, qui étaient venus demander à dîner à madame Véret ; il n'y avait que ces deux messieurs d'étrangers. Ils y ont, en effet, dîné, et n'en sont sortis qu'à onze heures un quart. Le 26 au matin, madame Véret a été occupée toute la matinée à savonner, et, l'après-midi, à repasser son linge, et n'est point sortie dans le parc de toute la journée ; mais, le dimanche 27, elle s'y est promenée pendant une demi-heure avec un parent de M. Véret ; j'ignore sur quel objet ils se sont entretenus.

» Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Véret, quoique ayant de l'esprit, est peut-être l'homme du monde le moins propre à la politique, et qu'il ne s'en occupe jamais.

» Le donneur d'avis aurait pu signaler aussi comme fréquentant la maison de M. Véret : MM. Crémieux, Madier de Montjau,

Augier, gendre de Pigault-Lebrun, et Oudard, secrétaire des commandements de la reine.

» Le préfet qui commande la maison de M. Véret, et qui, dit-on, doit être connu de M. Thibault, — et non Thiébault, — médecin, rue de Provence, 56, ne serait-il point M. le comte de Celles, qui, à une époque déjà ancienne, était préfet à Amsterdam, lorsque M. Véret y était commissaire de police? M. le comte de Celles, honoré des bontés du roi depuis longtemps, pourrait-il donner des soupçons d'être en opposition au gouvernement du roi Louis-Philippe? On peut affirmer que non.

» La liaison de M. Véret avec MM. Teulon, député du Gard; Augier, avocat; Rousselle et Madier de Montjau, ainsi que M. Detrée, demeurant rue Planche-Mibray, n° 3, date de 1815, lorsque M. Véret était commissaire de police à Nimes, et que, d'accord ensemble, ils s'opposèrent avec énergie aux massacres qui eurent lieu dans cette ville. Ce furent encore eux qui rédigèrent la fameuse protestation de M. Madier de Montjau, qui valut à celui-ci d'être censuré à la cour royale de Paris.

» M. Thibault, médecin, demeurant, rue de Provence, n° 56, est l'ami et le médecin de M. Véret et de sa famille, et, en cette double qualité, il va quelquefois chez la famille Véret, mais rarement sans y être appelé. J'ai déjà rendu compte, dans un précédent rapport, de l'opinion de ce jeune homme, qui a l'habitude de s'exprimer librement et avec franchise, mais qui, j'en ai la certitude, est incapable de nuire au gouvernement du roi Louis-Philippe, ni à aucun ministère; ce jeune homme, qui a du talent, est recherché des meilleures sociétés de la capitale, et même d'opinions très-opposées; il appartient, comme je l'ai déjà dit, à une famille de distinction: un grand vicaire de Lisieux est son oncle.

» *M. Alexandre Dumas, demeurant rue Saint-Lazare, dans une maison bâtie par des Anglais, est, en effet, un républicain dans toute l'acception du terme. Il était employé dans la maison de M. le duc d'Orléans, avant la révolution de juillet. Il y resta encore quelques temps après; mais, en-*

fin, n'ayant pas voulu prêter serment de fidélité au roi Louis-Philippe, il quitta son service. Pendant tout le temps qu'il a été employé dans la maison de monseigneur le duc d'Orléans, il a fréquenté la maison de M. Véret; mais on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que, depuis ce temps, il n'a pas été une fois chez lui.

» M. Detrée est propriétaire de la maison où il demeure, rue Planche-Mibray, nº 3, depuis sept ou huit ans, et où il tient un bureau de loterie; il a été anciennement chirurgien-major aux armées; cet homme jouit de la réputation d'un homme de bien, et est parfaitement dans les principes du gouvernement actuel. Sous le gouvernement déchu, il passait pour être bonapartiste; mais on peut dire que c'est un homme à peu près nul. J'ai déjà dit depuis quelle époque il est lié d'amitié avec M. Véret.

» M. Rousselle, homme de loi, ami de M. Véret, demeure depuis plusieurs années rue de la Coutellerie, nº 10, où il tient un cabinet d'affaires, et a une nombreuse clientèle; il est très-considéré dans son quartier, a la réputation d'avoir beaucoup d'esprit, a vu la révolution de juillet avec plaisir; depuis ce temps, il fait partie de la garde nationale, et en remplit exactement tous les devoirs; son opinion est et a toujours été très-modérée, et, quoique ami de la famille Véret, il n'y va que rarement le soir.

» M. Augier, gendre de M. Pigault-Lebrun, a la réputation d'être un avocat distingué, ami intime de M. Véret et de M. Teulon, député du Gard, jouissant de l'estime générale, et, à ce qu'on m'a assuré, grand partisan du roi Louis-Philippe.

» M. Puget, élève en droit, natif de Nîmes, est fils d'un ami de M. Véret, et ce n'est qu'en cette qualité qu'il est reçu chez lui, et encore peu souvent; ce jeune homme a demeuré pendant dix-huit mois en garni, rue Hautefeuille, nº 11, où il s'est fait estimer pour sa douceur et sa bonne conduite; depuis le 1er novembre, il est logé rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, nº 9, où il est en pension, et on ne l'a pas encore entendu parler politique.

» Le sieur Bluret ne demeure rue Jacob, nº 6, que depuis

quinze jours ; on ne sait où il demeurait auparavant ; il prend la qualité d'homme de lettres, et n'en paraît pas plus heureux. Tant qu'à son opinion, on ne la connaît pas, n'étant connu de personne dans la maison, ni dans le quartier.

» Le sieur Zacharie demeure rue de Bussy, nº 30, depuis plus d'un an. Avant, il travaillait, à Lyon, dans une fabrique de châles. Croyant qu'à Paris cet état était plus avantageux, il y vint avec sa femme, et s'y est fixé ; mais, ayant été sans ouvrage, et se trouvant dans la misère, il a réclamé des secours de la maison du roi. Depuis quelque temps, on dit qu'il est occupé à la construction du nouveau pont en face des Saints-Pères. Cet homme n'a point d'opinion, et, quoique pas heureux, jouit de la réputation d'un honnête homme.

» Le sieur Riverand a demeuré rue Saint-Martin, nº 222, pendant deux mois seulement. On ne sait où il demeurait avant, et il y a environ trois mois qu'il a quitté ce logement pour aller, a-t-on dit, loger rue du Mail ; mais toutes les recherches pour l'y trouver ont été inutiles. Ayant laissé des dettes rue Saint-Martin, on a des raisons de croire qu'il cache sa nouvelle demeure. Quoi qu'il en soit, on n'en dit ni bien ni mal dans son ancien domicile de la rue Saint-Martin ; seulement, on sait qu'il n'était pas heureux.

» D'après les renseignements que j'ai pu recueillir sur M. Véret, je puis affirmer qu'il jouit de l'estime de tous les gens de bien, qu'il est aimé dans la maison du roi ; mais il n'est pas sans avoir quelques ennemis qui peut-être sont jaloux de la faveur dont il jouit, et, si j'en crois quelques mots échappés à quelques personnes, M. le marquis d'Estrada pourrait bien être pour quelque chose dans les déclarations contre M. Véret.

» *Signé :* BINET. »

CCXLV

Le Fils de l'Émigré. — J'apprends ma mort prématurée. — On me conseille un voyage de prudence et de santé. — J'opte pour la Suisse. — Opinion littéraire de Gosselin sur ce pays. — Premier effet du changement d'air. — De Châlon à Lyon par un train de petite vitesse. — La montée du Cerdon. — Arrivée à Genève.

Le 7 juin, au matin, Harel était chez moi.

— Allons, me dit-il, cher ami, il s'agit de ne pas perdre son temps... Voilà le calme rétabli; comme après toutes les grandes secousses, il va y avoir une réaction en faveur des théâtres. Il faut bien oublier le choléra et l'émeute : le choléra est mort de sa belle mort, l'émeute est tuée; ce qui prouve que Louis-Philippe est plus fort que Broussais. — Où en sommes-nous du *Fils de l'Émigré?*

— Cher ami, il y a trois actes faits.

— Faits... écrits?

— Faits, écrits! mais je vous déclare que, pour le moment, je serais incapable de m'y remettre... Je suis écrasé de fatigue, brûlé de fièvre; je ne mange plus!

— Finissez *le Fils de l'Émigré*, et puis faites un voyage... Vous allez gagner un argent fou, cet été : vous pourrez bien vous reposer un peu!

— Avez-vous de l'argent à me donner?

— Combien vous faut-il?

— Un millier de francs... deux peut-être... et l'autorisation de tirer sur vous pour autant.

— Donnez-moi mes deux derniers actes, et je vous donne argent et traite.

— Vous savez que je trouve cela exécrable.

— Quoi?

— *Le Fils de l'Émigré.*

— Bah! vous nous en disiez autant de *la Tour de Nesle*... Georges est enchantée du prologue, et Provost aussi.

— Enfin, priez, en vous en allant, Anicet de me venir voir... Je vais tâcher de faire de mon mieux.

Un quart d'heure après, Anicet était chez moi.

Anicet est un travailleur consciencieux, un chercheur infatigable; nul ne fait plus grandement sa part dans une collaboration.

J'ai dit qu'il m'avait apporté le plan de *Teresa* presque entièrement fait. Je lui ai donné l'idée d'*Angèle;* toutefois, c'est lui qui a trouvé, non pas *Muller médecin*, mais *Muller malade de la poitrine*, c'est-à-dire le côté profondément mélancolique de l'ouvrage.

L'idée du *Fils de l'Émigré* était de lui; l'exécution — dans les trois premiers actes surtout — fut entièrement de moi. Nous fîmes ensemble les deux derniers actes pendant les journées des 7 et 8 juin.

Le 9 juin, je lus, dans une feuille légitimiste, que j'avais été pris les armes à la main, à l'affaire du cloître Saint-Merri, jugé militairement pendant la nuit, et fusillé à trois heures du matin. On déplorait la mort prématurée d'un jeune auteur qui donnait de si belles espérances!

La nouvelle avait un caractère si authentique; les détails de mon exécution, que j'avais supportée, du reste, avec le plus grand courage, étaient tellement circonstanciés; les renseignements venaient d'une si bonne source, que j'eus un instant de doute. Je me tâtai.

Pour la première fois, le journal disait du bien de moi: donc, le rédacteur me croyait mort.

Je lui envoyai ma carte, *avec tous mes remercîments.*

Comme mon commissionnaire sortait, un autre commissionnaire entrait, apportant une lettre de Charles Nodier.

Cette lettre était conçue en ces termes:

« Mon cher Alexandre,

» Je lis à l'instant dans un journal que vous avez été fusillé le 6 juin, à trois heures du matin. Ayez la bonté de me faire

dire si cela vous empêcherait de venir dîner demain à l'Arsenal, avec Dauzats, Taylor, Bixio, nos amis ordinaires enfin.

» Votre bien bon ami,

» CHARLES NODIER,

» qui sera enchanté de l'occasion pour vous demander des nouvelles de l'autre monde. »

Je fis répondre à mon bien-aimé Charles que je venais de lire la même nouvelle dans le même journal; que je n'étais pas sûr moi-même d'être vivant; mais que, corps ou ombre, je serais chez lui le lendemain à l'heure dite.

Cependant, comme je ne mangeais plus depuis six semaines, j'ajoutai que ce serait plutôt à mon ombre qu'à mon corps qu'il aurait affaire. Je n'étais pas mort : mais, décidément, j'étais bien malade!

En outre, j'étais prévenu par un aide de camp du roi que l'éventualité de mon arrestation avait été sérieusement discutée; on me conseillait d'aller passer un mois ou deux à l'étranger, puis de revenir à Paris : à mon retour, il ne serait plus question de rien.

Mon médecin me donnait, en hygiène, le même conseil que l'aide de camp de Sa Majesté me donnait en politique.

J'avais toujours eu le plus grand désir de visiter la Suisse. C'est un magnifique pays, l'épine dorsale de l'Europe, la source des trois grands fleuves qui courent au nord, à l'est et au midi de notre continent. Puis c'est une république, et, ma foi! si petite qu'elle fût, je n'étais point fâché de voir une république. De plus, j'avais l'idée que je pourrais tirer parti de mon voyage.

J'allai trouver Gosselin, auquel j'offris de lui écrire deux volumes sur la Suisse. Gosselin secoua la tête : selon lui, la Suisse était un pays usé, sur lequel il n'y avait plus rien à écrire; tout le monde y avait été. J'eus beau lui dire que, si tout le monde y avait été, tout le monde irait, et qu'en supposant que ceux qui y avaient été ne me lussent point, je se-

rais lu, au moins, par ceux qui devaient y aller; je ne pus parvenir à le convaincre.

Je résolus donc de regarder bien positivement les deux ou trois mois que j'allais passer en Suisse comme un temps perdu. Je remis à Harel les deux derniers actes du *Fils de l'Émigré;* il me donna les trois mille francs promis, et je reçus l'autorisasion de tirer sur lui pour deux autres mille francs.

Enfin, muni d'un passe-port en règle, je partis, le 21 juillet au soir.

Comme on le comprend bien, je n'ai pas l'intention de recommencer ici mes *Impressions de Voyage;* je ne dirai, dans ces Mémoires, que ce qui n'a pas trouvé place dans mon premier récit, et ce sera peu de chose, car la franchise est une de mes qualités: elle m'a fait bien des ennemis, mais je ne remercie pas moins Dieu de me l'avoir donnée.

Que le lecteur se rassure donc: je vais le conduire le plus rapidement possible par un chemin où, dans mes *Impressions de Voyage,* je l'ai forcé de s'arrêter à chaque pas.

Le lendemain de mon départ de Paris, j'arrivai à Auxerre.

Le changement d'air commençait à produire son effet sur ma santé: à Auxerre, en face de la table où était servi le dîner de la diligence, je retrouvai un peu d'appétit. Un plat énorme d'écrevisses leva tous mes doutes! je mangeais: donc, je ne tarderais pas à me bien porter.

Je couchai à Auxerre, voulant donner à ce bon génie qu'on appelle le sommeil le temps de faire son œuvre. — Les anciens ont appelé le Sommeil le frère de la Mort; cette fois, les anciens, si exacts dans leurs définitions, ont à mon avis, été ingrats envers le Sommeil: c'est le réparateur des forces; c'est la source où la jeunesse puise son ardeur, où la santé cache son trésor.

O bon et doux sommeil de la jeunesse! comme on sent bien, en te savourant, que tu es la vie, — plus le rêve!

Perdez l'amour, perdez la fortune, perdez l'espérance même, et vienne le sommeil: momentanément, le sommeil vous rendra tout ce que vous avez perdu. — *Momentanément*, je le sais bien; mais c'est justement par ce deuil qui vous reprend

du moment où vous rouvrez les yeux que vous comprenez combien le sommeil est doux et puissant!

Nous fîmes une nouvelle halte à Châlon. Un ami que j'avais là me proposa — au lieu des curiosités urbaines, qui se composent de caves grandes comme les catacombes — d'aller visiter un caprice de la nature et une ruine du temps: le Vaux-Chignon et le château de la Roche-Pot.

J'ai décrit l'un et raconté l'autre; on trouvera tout cela dans mes *Impressions de Voyage*.

La sécheresse avait, depuis quelque temps, interrompu le service des bateaux à vapeur; cependant, en revenant à Châlon, nous apprîmes qu'un bateau, tirant dix-huit pouces d'eau seulement, allait tenter le voyage.

Nous nous embarquâmes le lendemain, et, vers midi, nous arrivâmes, en effet, à Mâcon; mais impossible d'aller plus loin: c'était trop demander à la Saône, que de lui demander dix-huit pouces d'eau.

Quant aux voitures, les places y étaient retenues pour trois jours.

J'étais plein de naïveté à cette époque, et je dois dire, hélas! que j'ai conservé intacte cette sotte qualité.

Des bateliers virent mon embarras, vinrent à moi, et me proposèrent, vu la faveur du vent, de me conduire en six heures à Lyon. Je leur en donnai huit: ils jurèrent qu'ils n'avaient aucun besoin de ce surcroît de temps, et que j'étais par trop généreux. En conséquence, nous fîmes prix, et ils me conduisirent à une grande barque où étaient déjà entassés une douzaine d'innocents comme moi.

Sur ces douze innocents, il y en avait trois ou quatre qui méritaient doublement ce nom: c'étaient de pauvres enfants de cinq ou six mois, accompagnés de leurs nourrices.

Je fis une certaine grimace en voyant la compagnie dans laquelle j'étais introduit; mais bah! six heures sont bientôt passées! Il était une heure de l'après-midi: à sept heures, nous serions à Lyon.

Toutefois, au lieu de partir à une heure, nous ne partîmes qu'à trois heures. Nos bateliers nous trouvaient trop à l'aise,

couchés que nous étions les uns sur les autres; ils comptaient, probablement, mettre un second rang en travers. Le second rang manqua, par bonheur!

Après deux heures d'attente inutile, on démarra enfin.

Pendant une heure, le vent tint à peu près la parole qu'il nous avait donnée au moment du départ; pendant cette heure, nous dûmes faire une lieue ou une lieue et demie.

Puis le vent tomba.

J'avais cru que, les cas échéant, nos bateliers s'attelleraient aux rames; mais point! nous descendîmes la Saône du même train que faisait un chien noyé qui flottait à vingt pas de nous!

Le lendemain, à trois heures de l'après-midi, juste en même temps que notre chien noyé, qui nous tenait fidèle compagnie, nous eûmes connaissance de l'île Barbe.

Cinquante minutes après, nous étions à Lyon.

Il fallait que ma santé fût déjà bien robuste pour résister à la nuit que je venais de passer sur la Saône.

Nous restâmes trois jours à Lyon, et, le troisième jour, à trois heures du soir, nous prîmes la voiture de Genève.

A six heures du matin, le conducteur nous ouvrait la portière en disant:

— Si ces messieurs veulent faire un bout de chemin à pied, ils en ont le loisir.

C'était une invitation que nous transmettaient nos chevaux, lesquels trouvaient que, pour gravir la montée du Cerdon, la voiture était déjà bien assez lourde sans nous.

C'est à cette montée que commencent les premières rampes des Alpes; elles conduisent au fort de l'Écluse, placé à cheval sur la route, et sous la voûte duquel on visite les passe-ports.

Au bout de trois heures de marche, en sortant de Saint-Genis, le conducteur, que j'avais prié de m'avertir au moment précis où je serais en Suisse, se retourna vers moi, et me dit:

— Monsieur, vous n'êtes plus en France.

— Et à combien suis-je de Genève?

— A une heure et demie de marche.

— Alors, laissez-moi descendre; je ferai le reste de la route en me promenant.

Le conducteur obtempéra à ma demande, et, au bout d'une heure et demie de marche, j'entrai dans la ville natale de Jean-Jacques Rousseau et de Pradier.

CCXLVI

Grands éclaircissements sur le bifteck d'ours. — Jacotot. — Une épithète malsonnante. — Un feutre séditieux. — Des carabiniers trop spirituels. — Je me brouille avec le roi Charles-Albert à propos de la dent du Chat. — Les princes et les hommes d'esprit.

En 1842, je revenais de Florence pour une fort triste et fort cruelle cérémonie: je revenais pour assister aux funérailles de M. le duc d'Orléans.

C'est une des singularités de ma vie, d'avoir connu tous les princes; et, avec les idées les plus républicaines de la terre, de leur avoir été attaché du plus profond de mon cœur.

Or, qui m'avait appris, à Florence, la mort du duc d'Orléans? Le prince Jérôme-Napoléon.

Je venais dîner à Quarto, — charmante maison de campagne située à quatre milles de Florence, — chez l'ancien roi de Westphalie, son père, lorsque, me prenant à part:

— Mon cher Dumas, me dit-il, je vais vous apprendre une nouvelle qui vous fera grand'peine.

Je le regardai avec inquiétude.

— Monseigneur, lui dis-je, j'ai reçu ce matin des nouvelles de mes deux enfants: ils se portent bien; à part les accidents qui peuvent leur arriver, je suis préparé à tout.

— Eh bien, le duc d'Orléans est mort!

J'avoue que ce fut pour moi un coup de foudre.

Un cri et des larmes vinrent en même temps; je me jetai dans les bras du prince.

N'était-ce pas chose curieuse, que de voir un homme pleurant un duc d'Orléans dans les bras d'un Bonaparte?

Le même soir, je partis pour Livourne; le lendemain, je m'embarquai sur le bateau à vapeur de Gênes. La mer, mau-

vaise, me jeta tout fatigué dans la ville des palais; je trouvai à table d'hôte un de mes amis qui arrivait de Naples, plus fatigué encore que moi : il m'offrit de revenir ensemble en poste, mais à la condition que nous passerions par le Simplon, qu'il n'avait pas vu. J'acceptai; nous louâmes une espèce de carriole, et nous partîmes.

Le Simplon traversé, le Valais franchi, nous nous arrêtâmes à la porte de l'auberge de la *Poste*, à Martigny.

Le maître d'auberge, le chapeau à la main, vint poliment nous inviter à prendre, en passant, un repas chez lui. Nous avions dîné à Sion : nous le remerciâmes.

Il se retira aussi poliment qu'il était venu.

— Voilà un aubergiste bien charmant! me dit mon ami.

— Tu trouves?

— Ma foi, oui.

— Et quand je pense que, si je lui disais mon nom, je serais, probablement, obligé de lui donner une volée pendant que nous relayons.

— Pourquoi cela?

— Parce que, au lieu de faire fortune avec une plaisanterie que j'ai risquée sur lui, il a eu la niaiserie de s'en fâcher, et m'en veut mal de mort.

— A toi?

— Eh! mon Dieu, oui!

— Ah bah!

— Rappelle-le un peu, et dis-lui que nous nous arrêterons si, par hasard, il peut nous donner un bifteck d'ours.

— Hé! monsieur!... Monsieur le maître de l'hôtel! cria mon ami avant que j'eusse eu le temps de l'en empêcher.

Le maître de l'hôtel se retourna.

— Voici mon compagnon qui dit qu'il s'arrêtera pour dîner chez vous, si vous avez, par hasard, du bifteck d'ours.

J'ai vu bien des figures se décomposer dans ma vie; j'ai vu ces décompositions arriver à la suite de nouvelles terribles, d'accidents inattendus, de blessures graves... Je n'ai jamais vu décomposition de physionomie pareille à celle du malheureux maître de poste de Martigny.

— Ah! s'écria-t-il en prenant ses cheveux à pleines mains, encore! toujours!... Il ne passera donc pas un voyageur qui ne fasse la même plaisanterie?

— Dame, reprit mon compagnon, j'ai lu, dans les *Impressions de Voyage* de M. Alexandre Dumas...

— Les *Impressions de Voyage* de M. Alexandre Dumas! hurla le malheureux maître de poste; mais il y a donc encore des gens qui les lisent?

— Pourquoi ne les lirait-on pas? me hasardai-je à demander.

— Mais parce que c'est un livre atroce, plein de mensonges, et qu'on en a brûlé par la main du bourreau qui ne le méritaient pas comme celui-là... Oh! M. Alexandre Dumas! continua le malheureux marchand de soupe en passant de la colère à l'exaspération, je ne le rencontrerai donc pas un jour entre quatre yeux? il faudra donc que j'aille à Paris pour en finir avec lui? il ne repassera donc pas par la Suisse? Il n'ose pas! il sait que je l'attends ici pour l'étrangler: je le lui ai fait dire. Eh bien, si vous le voyez, si vous le connaissez, redites-le-lui encore, redites-le-lui chaque fois que vous le rencontrerez, redites-le-lui toujours!

Et il rentra chez lui comme un fou, comme un furieux, comme un désespéré.

— Qu'a donc votre maître? demandai-je au postillon.

— Ah! on dit comme cela qu'il a une maladie, un sort qu'un monsieur de Paris lui a jeté en passant.

— Et il veut tuer le monsieur de Paris?

— Il veut le tuer.

— Absolument?

— Sans rémission.

— Et, si le monsieur de Paris lui disait tout à coup: « Me voilà, c'est moi! » que ferait-il?

— Oh! pour sûr, il tomberait mort d'un coup de sang.

— C'est bien, postillon... En revenant, vous direz à votre maître que M. Alexandre Dumas est passé, qu'il lui souhaite une longue vie, et toute sorte de prospérités. — En route!

— Ah! en voilà une bonne! dit le postillon en partant au

galop. Ah! oui, que je le lui dirai; ah! oui, qu'il le saura, et qu'il se rongera les poings de ne pas vous avoir reconnu... Allons, la Grise, allons, hue!

Mon compagnon était tout pensif.

— Eh bien, lui demandai-je, à quoi penses-tu?

— Je cherche la cause de la haine de cet homme contre toi.

— Tu ne comprends pas?

— Non.

— Tu te rappelles bien le bifteck d'ours, dans mes *Impressions de Voyage?*

— Parbleu! c'est la première chose que j'en ai lue.

— Eh bien, c'est chez ce brave homme que se passa la scène de M. Alexandre Dumas mangeant un bifteck d'ours, en 1832.

— Après?

— Beaucoup d'autres comme toi ont lu le bifteck d'ours; de sorte qu'un beau matin, est passé un voyageur plus curieux ou moins en appétit que les autres, qui a dit en regardant la carte:

» — Vous n'avez pas de l'ours?

» — Plaît-il? a répondu le maître de l'hôtel.

» — Je vous demande si vous avez de l'ours.

» — Non, monsieur, non.

» Et, pour le moment, tout a été fini là... Un jour, deux jours, huit jours après, un second voyageur, en posant son bâton ferré dans l'angle de la porte, en jetant son chapeau sur une chaise, en secouant la poussière de ses souliers, a dit au maître de l'hôtel :

» — Ah! je suis bien ici à Martigny, n'est-ce pas?

» — Oui, monsieur.

» — A l'hôtel de la *Poste?*

» — A l'hôtel de la *Poste.*

» — C'est ici qu'on mange de l'ours, alors.

» — Je ne comprends pas.

» — Je dis que c'est ici qu'on mange de l'ours.

» Le maître de l'hôtel regarda le voyageur tout ébahi.

» — Pourquoi ici plutôt qu'ailleurs? lui demanda-t-il.

» — Mais parce que c'est ici que M. Dumas en a mangé.

» — M. Dumas?

» — Oui, M. Alexandre Dumas... Vous ne connaissez pas M. Alexandre Dumas?

» — Non.

» — L'auteur d'*Henri III*, d'*Antony*, de *la Tour de Nesle?*

» — Je ne connais pas.

» — Ah ! c'est que, comme il dit, dans ses *Impressions de Voyage*, qu'il a mangé de l'ours chez vous... Mais, du moment que vous n'en avez pas dans ce moment-ci, n'en parlons plus; ce sera pour une autre fois. Voyons, qu'avez-vous?

» — Monsieur, choisissez, voici la carte !

» — Oh ! je n'y tiens pas ! donnez-moi tout ce que vous voudrez : du moment que vous n'avez pas d'ours, tout m'est égal.

» Et, d'un air dégoûté, en trouvant tout mauvais, le second voyageur a mangé le dîner qu'on lui a servi. — Le lendemain, le surlendemain, la semaine suivante est entré un voyageur qui, sans rien dire, a posé son sac de voyage à terre, s'est assis devant la première table venue, et a frappé de son couteau contre un verre, en criant :

» — Garçon !

» Le garçon est arrivé.

» — Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur?

» — Un bifteck d'ours.

» — Ah ! ah !

» — Allons, vite, et saignant !

» Le garçon n'a pas bougé.

» — Eh bien, tu n'entends pas, farceur?

» — Si fait, j'entends.

» — Eh bien, commande mon bifteck, alors.

» — C'est que monsieur paraît désirer un bifteck particulier...

» — Un bifteck d'ours.

» — Oui... Nous n'en avons pas.

» — Comment, vous n'en avez pas?

» — Non.

» — Va me chercher ton maître.

» — Mais, monsieur, mon maître...

» — Va me chercher ton maître !

» — Cependant, monsieur...

» — Je te dis de m'aller chercher ton maître !

» Et le voyageur se leva si majestueusement, que le garçon crut qu'il n'avait qu'une chose à faire, — obéir.

» Et il disparut en disant :

» — Je vais le chercher, je vais le chercher.

» — Me voici, monsieur, dit le maître de l'hôtel au bout de cinq minutes.

» — Ah ! c'est bien heureux !

» — Si j'eusse su que monsieur désirait particulièrement avoir affaire à moi...

» — Je désire avoir affaire à vous, parce que votre garçon est un sot !

» — C'est possible, monsieur.

» — Un impertinent !

» — Aurait-il eu l'impudence de manquer à monsieur ?

» — Un drôle qui ruinera votre établissement !

» — Oh ! oh ! ceci devient grave... Si monsieur veut me dire en quoi il a à se plaindre de lui.

» — Comment ! je lui demande un bifteck d'ours, et il a l'air de ne pas comprendre.

» — Ah ! ah ! c'est que...

» — Avez-vous de l'ours, ou n'en avez-vous pas ?

» — Monsieur, permettez...

» — Avez-vous de l'ours ?

» — Mais, enfin, monsieur...

» — De l'ours ou la mort ! Avez-vous de l'ours ?

» — Eh bien, non, monsieur.

» — Il fallait donc l'avouer tout de suite, alors, dit le voyageur en rechargeant son sac.

» — Que faites-vous, monsieur ?

» — Je m'en vais.

» — Comment, vous vous en allez ?

» — Sans doute.

» — Mais pourquoi vous en allez-vous?

» — Parce que je ne venais dans votre gargote que pour

manger de l'ours. Du moment que vous n'en avez pas, je vais en chercher ailleurs.

» — Cependant, monsieur...

» — Allons, *furth !*

» Et le voyageur sortit en disant :

» — Il paraît que vous avez des préférences pour M. Alexandre Dumas. Il me semble, cependant, qu'un voyageur en vins de Bourgogne vaut bien un homme de lettres.

« Et l'aubergiste resta consterné. — Maintenant, tu comprends, mon cher, ces maudites *Impressions de Voyage* ont été beaucoup lues, imprimées, réimprimées ; il ne s'est point passé un jour qu'un voyageur excentrique n'ait demandé un bifteck d'ours. Français, Anglais, semblaient s'être donné rendez-vous à l'hôtel de la *Poste* pour désespérer le malheureux aubergiste. Jamais Pipelet refusant de ses cheveux à Cabrion, aux amis de Cabrion, aux connaissances de Cabrion, n'a été plus malheureux, plus tourmenté, plus désespéré, que le malheureux, le tourmenté, le désespéré maître de poste de Martigny ! Un aubergiste français eût pris la balle au bond ; il eût changé son enseigne ; au lieu de ces mots : *Hôtel de la Poste,* il eût mis : *Hôtel du Bifteck d'ours.* Il eût accaparé tous les ours des montagnes environnantes ; quand l'ours aurait manqué, il aurait donné du bœuf, du sanglier, du cheval, ce qu'il eût voulu, pourvu que ce fût assaisonné à quelque sauce inconnue. Il eût fait fortune en trois ans, au bout desquels il se fût retiré en vendant son fonds cent mille francs, et en bénissant mon nom. Celui-ci fait fortune tout de même, mais plus lentement, en passant par des colères incessantes qui ruinent sa santé — et maudissant mon nom.

— Qu'est-ce que cela te fait ?

— Il est toujours désagréable d'être maudit, mon cher.

— Mais, enfin, qu'y a-t-il de vrai dans ton histoire du bifteck d'ours ?

— Tout et rien.

— Comment, tou et rien ?

— Trois jours avant mon passage, un homme s'était mis à l'affût d'un ours, et avait blessé l'ours à mort ; mais, avant

de mourir, l'ours avait tué l'homme et dévoré une partie de sa tête. En ma qualité de poëte dramatique, j'ai mis la chose en scène, voilà tout. Il m'est arrivé ce qui est arrivé à Werner, à l'auberge de Schwartzbach, avec son drame du *Vingt-Quatre Février*.

— Et qu'est-il arrivé à Werner ?

— Ah ! ma foi ! cher ami, achète mes *Impressions de Voyage*, ouvre le premier volume, et tu le sauras.

Sur quoi, nous continuâmes notre chemin.

Voilà, chers lecteurs, la vérité pure révélée pour la première fois sur le bifteck d'ours, qui a fait, depuis vingt ans, un si grand bruit dans le monde.

Du reste, je n'ai jamais été heureux avec les célébrités que j'ai faites.

Une de mes créations, — création presque aussi européenne que le bifteck d'ours, — c'est Jacotot ; pas l'inventeur de la fameuse méthode d'orthographe ; mais mon Jacotot, à moi ; le Jacotot de mes *Impressions de Voyage*.

— Ah ! oui, oui, le garçon limonadier du café d'Aix.

Justement, chers lecteurs ; vous voyez bien que Jacotot est célèbre, puisque vous vous rappelez son nom.

Qui est-ce qui ne se rappelle pas le nom de Jacotot !

Je puis donc le dire hautement, c'est moi qui ai fait la fortune de Jacotot ; car Jacotot est riche, Jacotot est retiré ; Jacotot a maison de ville à Aix, maison de campagne sur le lac du Bourget.

Et, cependant, comme le maître de l'auberge de la *Poste* de Martigny, Jacotot m'exècre, Jacotot m'abomine, Jacotot me maudit !

D'où vient pareille ingratitude ?

J'ai blessé l'amour-propre de Jacotot, — toujours à cause de la mise en scène ; le nombre d'ennemis que m'a faits mon talent dramatique est incalculable ! Un homme qui ne serait pas, comme moi, perdu par la rage du pittoresque, un de ces écrivains qui ne se croient pas obligés de peindre quand ils écrivent, ayant à rendre la première apparition de Jacotot, aurait dit tout simplement : « Jacotot entra. » Il n'au-

rait pas jugé à propos de dire comment était Jacotot ; si Jacotot était beau ou laid, bien ou mal mis, jeune ou vieux.

Le *Jacotot entra* me parut insuffisant, et j'eus le malheur de dire : « Jacotot entra ; *ce n'était pas autre chose que le garçon limonadier.* »

Première désignation blessante pour Jacotot, qui était garçon limonadier, c'est vrai, mais qui, sans doute, avait le désir d'être pris pour un clerc de procureur.

Je continuai : « Il s'arrêta en face de nous ; le sourire était stéréotypé *sur sa grosse figure stupide*, qu'il faut avoir vue pour s'en faire une idée. »

Voilà ce qui me brouilla véritablement avec Jacotot, c'est ce portrait physique ; tout le bien que j'ai pu dire de lui, et qui l'a immortalisé, n'a pu effacer de son souvenir la malheureuse épithète appliquée par moi à sa figure.

Il y a un an, c'est-à-dire en l'an de grâce 1854, près d'un quart de siècle après la publication de ces malheureuses *Impressions de Voyage* qui ont heurté tant de susceptibilités, un voyageur, de passage à Aix, eut le désir de connaître Jacotot : il alla au café, et fit ce que j'avais fait.

Il appela Jacotot.

Le maître du café s'approcha de lui

— Monsieur, lui dit-il, celui que vous demandez a fait fortune, et est retiré.

— Ah ! diable ! reprit le voyageur. J'eusse voulu le voir.

— Oh ! vous pouvez le voir.

— Où cela ?

— Chez lui.

— Oh ! le déranger, pour lui dire purement et simplement que j'ai envie de le voir, c'est peut-être bien un peu indiscret.

— Eh ! tenez, justement, vous pouvez le voir sans le déranger.

— Comment cela ?

— C'est lui qui est là-bas sur sa porte, les mains dans ses poches, le ventre au soleil.

— Merci.

Le voyageur se leva, et, gagnant l'autre côté de la place, passa et repassa deux ou trois fois devant Jacotot.

Jacotot s'aperçut que c'était à lui que le voyageur avait affaire ; et, comme c'est, à tout prendre, un excellent garçon, quand son amour propre n'est pas surexcité, il sourit au voyageur.

Le voyageur se sentit enhardi par ce sourire.

— Vous êtes, je crois, M. Jacotot? lui demanda-t-il.

— Oui, monsieur, pour vous servir.

— Et vous êtes retiré?

— Depuis deux ans, comme vous voyez!... bourgeois, bon bourgeois.

Et il frappa de la paume de ses deux mains sur son ventre.

— Je vous en fais mon compliment, monsieur Jacotot.

— Vous êtes bien bon.

— Je connais quelqu'un qui n'a pas nui à votre petite fortune.

— Qui cela, monsieur?

— Alexandre Dumas, l'auteur des *Impressions de Voyage*.

Le visage de Jacotot se décomposa.

— Alexandre Dumas? répéta-t-il.

— Oui.

— Est-ce parce qu'il a dit que j'avais une figure stupide? s'écria Jacotot en refermant la porte avec violence, et en rentrant chez lui.

Le voyageur dut faire son deuil de Jacotot. A partir de ce moment-là, quand Jacotot l'aperçut d'un côté, il tourna de l'autre!

Je me fis, dans le même pays, et pour une chose de la même importance à peu près, un troisième ennemi, bien autrement sérieux que les deux autres : c'était Sa Majesté Charles-Albert, roi de Sardaigne.

Pendant mon séjour à Aix, je fis deux excursions : une à Chambéry, l'autre à la dent du Chat.

Toutes deux furent signalées : l'une par une grosse imprudence, l'autre par un grave accident; imprudence et accident

qui eussent probablement passé inaperçus, si je ne les avais signalés dans ces fatales *Impressions de Voyage*.

L'imprudence, ce fut d'aller, mes compagnons et moi, en chapeau gris dans la capitale de la Savoie.

Vous me demanderez, chers lecteurs, quelle imprudence il y a à se coiffer d'un chapeau gris, au lieu de se coiffer d'un feutre noir. Il n'y aurait aucune imprudence en 1855, mais il y avait une grande imprudence en 1832; et la preuve, ce sont ces quelques lignes, extraites de mes *Impressions de Voyage :*

« Le même jour, à quatre heures de l'après-midi, nous étions à Chambéry. Je ne dis rien des monuments publics de la capitale de la Savoie; je ne pus entrer dans aucun, attendu que j'avais un chapeau gris. Il paraît qu'une dépêche des Tuileries avait provoqué les mesures les plus sévères contre le feutre séditieux, et que le roi de Sardaigne n'avait pas voulu, pour une chose aussi futile, s'exposer à une guerre avec son frère bien-aimé Louis-Philippe d'Orléans. Comme j'insistais, réclamant énergiquement contre l'injustice d'un pareil procédé, les carabiniers royaux, qui étaient de garde à la porte du palais, me dirent facétieusement que, si j'y tenais absolument, il y avait à Chambéry un édifice dans l'intérieur duquel il leur était permis de me conduire : c'était la prison. Comme le roi de France, à son tour, n'aurait probablement pas voulu s'exposer à une guerre contre son frère chéri Charles-Albert, pour un personnage aussi peu important que son ex-bibliothécaire, je répondis à mes interlocuteurs qu'ils étaient fort aimables pour des Savoyards, et très-spirituels pour des carabiniers : mais je n'insistai par davantage. »

C'est un singulier pays que la Savoie : Jacotot s'était fâché parce que je lui avais dit une injure ; les carabiniers se fachèrent parce que je leur faisais un compliment.

Voilà pour l'imprudence.

Passons à l'accident.

A la suite d'un souper, une dizaine de baigneurs, joyeux compagnons, — dont, hélas ! quatre sont morts aujourd'hui ! — proposèrent, afin de ne point se quitter, d'aller voir ensemble le soleil se lever, de la cime de la dent du Chat.

La dent du Chat est une montagne au sommet aigu, qui doit son nom à sa forme, et qui domine Aix de son cône dépouillé de verdure. La proposition fut acceptée; on se chaussa et l'on s'habilla pour le voyage, et l'on partit.

Je fis comme les autres, quoique je goûte un médiocre plaisir aux ascensions: j'ai le vertige, et toute montée, fût-elle sans danger, m'est plus pénible qu'un danger réel, qui se présente sous toute autre forme.

Qu'on me permette, comme je l'ai fait pour Chambéry, de citer quelques lignes de mes *Impressions de Voyage;* cela dispensera le lecteur d'y recourir.

« Nous commençâmes à gravir à minuit et demi; c'était une chose assez curieuse que de voir cette marche aux flambeaux. A deux heures, nous étions aux trois quarts du chemin; mais celui qui nous restait à faire était si dangereux et si difficile, que nos guides nous firent faire une halte pour attendre les premiers rayons du jour.

» Lorsqu'ils parurent, nous continuâmes notre route, qui devint bientôt si escarpée, que notre poitrine touchait presque le talus sur lequel nous marchions, à la file les uns des autres. Chacun alors déploya son adresse et sa force, se cramponnant des mains aux bruyères et aux petits arbres, et des pieds aux aspérités du rocher et aux inégalités du terrain. Nous entendions les pierres que nous détachions rouler sur la pente de la montagne, rapide comme celle d'un toit; et, lorsque nous les suivions des yeux, nous les voyions descendre jusqu'au lac, dont la nappe bleue s'étendait à un quart de lieue au-dessous de nous. Nos guides eux-mêmes ne pouvaient nous prêter aucun secours, occupés qu'ils étaient à nous découvrir le meilleur chemin; seulement, de temps en temps, ils nous recommandaient de ne point regarder derrière nous, de peur des éblouissements et des vertiges: et ces recommandations, faites d'une voix brève et serrée, nous prouvaient que le danger était bien réel.

» Tout à coup, celui de nos camarades qui les suivait immédiatement, poussa un cri qui nous fit passer à tous un frisson dans les chairs. Il avait voulu poser le pied sur une

pierre, déjà ébranlée par le poids de ceux qui le précédaient, et s'en était servi comme d'un point d'appui.

» La pierre s'était détachée; en même temps, les branches auxquelles il s'accrochait, n'étant point assez fortes pour soutenir seules le poids de son corps, s'étaient brisées entre ses mains.

» — Retenez-le! s'écrièrent les guides.

» Mais c'était chose plus facile à dire qu'à faire: chacun avait déjà grand'peine à se retenir soi-même. Aussi passa-t-il en roulant près de nous tous, sans qu'un seul pût l'arrêter; nous le croyions perdu, et, la sueur de l'effroi au front, nous le suivions des yeux en haletant, lorsqu'il se trouva assez près de Montaigu, le dernier de nous tous, pour que celui-ci pût, en étendant la main, le saisir aux cheveux. Un moment, il y eut doute si tous deux ne tomberaient pas; ce moment fut court, mais il fut terrible, et je réponds qu'aucun de ceux qui étaient là n'oubliera de longtemps la seconde où il vit ces deux hommes, oscillant sur un précipice de deux mille pieds de profondeur, ne sachant pas s'ils allaient être précipités, ou s'ils parviendraient à se rattacher à la terre.

» Nous gagnâmes enfin une petite forêt de sapins qui, sans nous rendre le chemin moins rapide, le rendait plus commode, par la facilité que ces arbres nous offraient de nous accrocher à leurs branches ou de nous appuyer à leur tronc. La lisière opposée de cette petite forêt touchait presque la base du rocher nu, dont la forme a fait donner à la montagne le nom qu'elle porte; des trous creusés irrégulièrement dans la pierre offrent une espèce d'escalier qui conduit au sommet.

» Deux d'entre nous seulement tentèrent cette dernière escalade, non que le trajet fût plus difficile que celui que nous venions d'accomplir, mais il ne nous promettait pas une vue plus étendue, et celle que nous avions devant les yeux était loin de nous dédommager de nos fatigues et de nos meurtrissures. Nous les laissâmes donc grimper à leur clocher, et nous nous assîmes pour procéder à l'extraction des pierres et des épines. Pendant ce temps, les grimpeurs étaient arrivés au sommet de la montagne, et, comme preuve de

prise de possession, ils y avaient allumé un feu et y fumaient leurs cigares.

» Au bout d'un quart d'heure, ils descendirent, se gardant bien d'éteindre le feu qu'ils avaient allumé, curieux qu'ils étaient de savoir si, d'en bas, on n'apercevait pas la fumée.

» Nous mangeâmes un morceau; après quoi, nos guides nous demandèrent si nous voulions revenir par la même route, ou bien en prendre une autre beaucoup plus longue, mais aussi plus facile. Nous choisîmes unanimement cette dernière. A trois heures, nous étions à Aix, et, du milieu de la place, ces messieurs eurent l'orgueilleux plaisir d'apercevoir encore la fumée de leur fanal.

» Je leur demandai s'il m'était permis, maintenant que je m'étais bien amusé, d'aller me mettre au lit. Comme chacun éprouvait probablement le besoin d'en faire autant, on me répondit qu'on n'y voyait pas d'inconvénient.

» Je crois que j'eusse dormi trente-six heures de suite, si je n'eusse été réveillé par une grande rumeur. J'ouvris les yeux : il faisait nuit; j'allai à la fenêtre, et je vis toute la ville d'Aix en rumeur. La population, y compris les enfants et les vieillards, était descendue sur la place publique, comme autrefois dans les émeutes de Rome ; tout le monde parlait à la fois, on s'arrachait les lorgnettes, chacun regardait en l'air à se démonter la colonne vertébrale; je crus qu'il y avait une éclipse de lune.

» Je me rhabillai vivement pour voir ma part du phénomène, et je descendis armé de ma longue-vue. Toute l'atmosphère était colorée d'un reflet rougeâtre, le ciel paraissait enflammé : la dent du Chat était en feu !

» Le feu dura ainsi trois jours.

» Le quatrième jour, on apporta à nos deux fumeurs une note de trente-sept mille cinq cents et quelques francs.

» Ils trouvèrent la somme un peu bien forte pour une douzaine d'arpents de bois, dont le gisement rendait l'exploitation impossible. En conséquence, ils écrivirent à notre ambassadeur à Turin de tâcher de faire rogner quelque chose sur le mémoire. Celui-ci s'escrima si bien, que la carte à payer leur

revint, au bout de huit jours, réduite à sept cent quatre-vingts francs.

» Grâce à mon chapeau gris, qui avait éveillé la susceptibilité des carabiniers de Chambéry, et à la part que j'avais prise à l'excursion et à l'incendie de la dent du Chat, les États du roi Charles-Albert me furent fermés pendant six ans. »

Je dirai en son lieu et place comment je fus, en 1835, honteusement chassé de Gênes, et comment j'y rentrai triomphalement en 1838.

Qu'on me permette ici une petite digression sur les princes et les capitaines de vaisseau.

J'ai remarqué qu'en général ni les uns ni les autres n'aimaient les gens d'esprit.

En effet, si un homme d'esprit se trouve à la table d'un prince, au bout de dix minutes, à moins d'un mutisme complet de sa part, ce sera l'homme d'esprit qui sera le véritable prince, c'est à l'homme d'esprit qu'on adressera la parole, c'est l'homme d'esprit que l'on fera parler, c'est l'homme d'esprit, enfin, qu'on écoutera. Quant au prince, il est complétement annihilé, il n'y a plus de prince, et il ne se distingue des autres convives qu'en deux points : c'est que les autres convives parlent et qu'il se tait, que les autres convives rient et qu'il boude.

Vous me direz, dans ce cas, que, si l'homme d'esprit a véritablement de l'esprit, il se taira, afin de permettre que le prince reste prince.

Mais alors l'homme d'esprit n'est plus un homme d'esprit : c'est un courtisan.

Nombre de gens d'esprit ont été disgraciés pour leur esprit. Citez-moi un sot disgracié pour sa sottise.

Il en est des capitaines de vaisseau comme des princes.

Toutes les fois qu'il y a un homme d'esprit à bord d'un bâtiment, et qu'il fait beau temps, il n'y a plus de capitaine. On fait cercle autour de l'homme d'esprit, tandis que le capitaine se promène tout seul sur la dunette.

Il est vrai que, s'il y a tempête, le capitaine redevient capitaine, mais pour le temps que dure la tempête seulement.

Vous me direz qu'il y a des princes qui ont de l'esprit.

Parbleu ! j'en ai connu, et j'en connais encore; seulement, par état, ils sont obligés de le cacher.

Il était impossible d'avoir un esprit plus charmant, plus fin, plus élégant, que ne l'avait M. le duc d'Orléans ; et cependant personne moins que lui ne laissait voir cet esprit.

Un jour qu'il m'avait fait une de ces réponses adorables dont sa conversation fourmillait, quand il avait affaire aux artistes :

— Mon Dieu, monseigneur, lui demandai-je, comment se fait-il donc qu'étant un des hommes les plus spirituels que je connaisse, vous ayez si peu la réputation d'un homme d'esprit?

Il se mit à rire.

— Vous êtes charmant! dit-il ; est-ce que vous croyez que je me permets d'avoir de l'esprit avec tout le monde?

— Mais, monseigneur, vous en avez bien avec moi, et du meilleur même.

— Parbleu ! parce que je sais que cela vous est égal, à vous : vous en aurez toujours autant que moi, sinon davantage ; mais, avec les imbéciles, mon cher monsieur Dumas!... j'ai assez de peine à me faire pardonner par ceux-là d'être prince, sans avoir encore à me faire pardonner par eux d'être un homme d'esprit.... Ainsi, c'est convenu : quand vous voudrez, non pas me faire plaisir, mais me rendre service, vous direz que je suis un imbécile!

Pauvre cher prince !

CCXLVII

Le 22 juillet 1832.

Le lendemain de ce magnifique incendie, un de nos baigneurs qui revenait de Chambéry entra dans la salle de réunion en disant :

— Messieurs, savez-vous la nouvelle?

— Non.

— Le duc de Reichstadt est mort.

Le duc de Reichstadt était mort, en effet, le 22 juillet, à cinq heures huit minutes du matin, le jour anniversaire de celui où une patente de l'empereur l'avait nommé duc de Reichstadt, et où il avait appris la mort de son père l'empereur Napoléon.

Ses dernières paroles avaient été :

— *Ich gehe unter!... Mutter! mutter!...* (Je succombe!... Ma mère! ma mère!...)

Ainsi, c'était dans une langue étrangère que l'enfant de 1811 avait dit adieu au monde!

Les recherches que nous avons faites sur ce jeune prince, pâle figure historique qui va s'effaçant de jour en jour, tandis que de jour en jour grandit le fantôme de son père, nous permettent de donner quelques détails, inconnus peut-être, sur cette courte vie, sur cette douloureuse mort.

Victor Hugo, l'homme auquel il faut toujours revenir quand il s'agit de mesurer le géant Napoléon, a fait l'histoire poétique du jeune prince en quelques strophes.

Qu'on nous permette de les citer. — Dire que nous aimons le poëte exilé soulage notre cœur; dire que nous l'admirons adoucit nos regrets. La tombe est sourde, mais peut-être l'exil est-il plus sourd encore. Notre voix est de celles que nos amis entendent dans la tombe, entendent dans l'exil. Hier, le duc d'Orléans; aujourd'hui, Hugo.

Mil huit cent onze! — ô temps où des peuples sans nombre
Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,
Que le ciel eût dit oui!
Sentaient trembler sous eux les États centenaires,
Et regardaient le Louvre, entouré de tonnerres
Comme un mont Sinaï!

Courbés comme un cheval qui sent venir son maître,
Ils se disaient entre eux : « Quelqu'un de grand va naître;
L'immense empire attend un héritier demain.
Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme
Qui, plus grand que César, plus grand même que Rome,
Absorbe dans son sort le sort du genre humain? »

Comme ils parlaient, la nue éclatante et profonde
S'entr'ouvrit, et l'on vit se dresser sur le monde
L'homme prédestiné!
Et les peuples béants ne purent que se taire;
Car ses deux bras levés présentaient à la terre
Un enfant nouveau-né!

Cet enfant était le roi de Rome, — celui qui venait de mourir.

A l'époque où son père le présente au balcon des Tuileries, comme Louis XIII présenta Louis XIV au balcon de Saint-Germain, il était l'héritier de la plus puissante couronne; à cette époque, l'empereur entraînait dans son orbite la moitié de la population de la chrétienté; ses ordres étaient entendus et obéis dans un espace qui comprend dix-neuf degrés de latitude; et quatre-vingt millions d'hommes criaient: « Vive Napoléon! » dans huit langues différentes.

Revenons au poëte:

O revers, ô leçon! Quand l'enfant de cet homme
Eut reçu pour hochet la couronne de Rome;
Lorsqu'on l'eut revêtu d'un nom qui retentit;
Lorsqu'on eut bien montré son front royal qui tremble
Au peuple, émerveillé qu'on puisse tout ensemble
Être si grand et si petit!

Quand son père eut, pour lui, gagné bien des batailles;
Lorsqu'il eut épaissi de vivantes murailles
Autour du nouveau-né, riant sur son chevet;
Quand ce grand ouvrier, qui savait comme on fonde,
Eut, à coups de cognée, à peu près fait le monde
Selon le songe qu'il rêvait;

Quand tout fut préparé par les mains paternelles,
Pour doter l'humble enfant de splendeurs éternelles,
Lorsqu'on eut de sa vie assuré les relais;
Quand, pour loger un jour ce maître héréditaire,
On eut enraciné, bien avant dans la terre,
Le pied de marbre des palais;

Lorsqu'on eut, pour sa soif, posé devant la France
Un vase tout rempli du vin de l'espérance...
Avant qu'il eût goûté de ce poison doré,
Avant que de sa lèvre il eût touché la coupe,
Un Cosaque survint, qui prit l'enfant en croupe,
Et l'emporta tout effaré!

L'histoire du pauvre enfant ne peut être faite que d'oppositions. Empruntons à M. de Montbel une lettre qui annonce l'impatience avec laquelle était attendue, dans la ville impériale de Vienne, l'annonce de sa naissance :

« Vienne, 26 mars.

» Il serait difficile d'exprimer l'impatience avec laquelle on attendait, ici, la nouvelle de la délivrance de Sa Majesté l'impératrice des Français. Dimanche 24, à dix heures du matin, l'incertitude a cessé : la dépêche télégraphique qui annonçait cette heureuse nouvelle a été remise à M. l'ambassadeur de France, quatre jours et une heure après cet événement, par M. le chef d'escadron Robelleau, premier aide de camp de M. le général Desbureaux, commandant la cinquième division militaire. Le bruit en fut bientôt répandu, et causa une joie générale.

» M. de Tettenborn, aide de camp du prince de Schwartzenberg, parti de Paris dans la journée, et arrivé quatorze heures après le chevalier Robelleau, confirma cette heureuse nouvelle. Enfin, un courrier de cabinet français arriva dans la matinée du 25, porteur de la lettre officielle par laquelle l'empereur Napoléon en faisait part à son auguste beau-père.

» Le contentement de Sa Majesté fut extrême, et partagé par toute la cour. M. l'ambassadeur de France étant indisposé et retenu chez lui, le premier secrétaire d'ambassade se rendit au palais, où il fut introduit dans le cabinet de l'empereur, et eut l'honneur de remettre lui-même à Sa Majesté la lettre de l'empereur son maître.

» Le dimanche même, le chambellan du jour avait été envoyé, par l'empereur, à l'ambassadeur de France, pour le

complimenter. *L'ambassadeur a reçu également les félicitations de M. le comte de Metternich*, et de tout le corps diplomatique.

» Demain, il y aura grand cercle à la cour, à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Tout annonce que cette réunion sera très-brillante. »

Peut-être sera-t-il intéressant de rapprocher ces félicitations de M. le comte de Metternich à l'ambassadeur de France, — félicitations en date du 25 mars 1811, — des instructions données, le 31 octobre 1815, par ce même comte de Metternich, à M. le baron de Sturmer, commissaire de Sa Majesté Impériale et Apostolique à l'île Sainte-Hélène :

« Les puissances alliées étant convenues de prendre les mesures les plus propres à rendre impossible toute entreprise de la part de Napoléon Bonaparte, il a été arrêté et décidé entre elles qu'il serait conduit à l'île Sainte-Hélène, qu'il y serait confié à la garde du gouvernement britannique; que les cours d'Autriche, de Russie et de Prusse y enverraient des commissaires destinés à résider, pour s'assurer de sa présence, mais sans être chargés de la responsabilité de sa garde; et que Sa Majesté Très-Chrétienne serait invitée à envoyer également un commissaire français au lieu de la détention de Napoléon Bonaparte.

» En suite de cette décision, sanctionnée par une transaction particulière entre les cours d'Autriche et de Russie, de la Grande-Bretagne et de Prusse, en date de Paris, le 2 août 1815, Sa Majesté l'empereur, notre auguste maître, a daigné vous destiner à résider à Sainte-Hélène, en qualité de son commissaire.

» La garde de Napoléon Bonaparte étant spécialement confiée au gouvernement britannique, vous n'êtes, sous ce rapport, chargé d'aucune responsabilité; mais vous vous assurerez de sa présence par les moyens et de la manière dont vous conviendrez avec le gouverneur. Vous aurez soin de vous convaincre par vos propres yeux de son existence, et vous en

dresserez un procès-verbal qui devra être signé par vous et vos collègues, et contre-signé par le gouverneur; chacun de MM. les commissaires sera tenu de soumettre, tous les mois, à sa cour, un exemplaire de ce procès-verbal, muni de leurs signatures et d'un contre-seing du gouverneur.

» Vous éviterez, avec le plus grand soin, toute espèce de communication avec Napoléon Bonaparte et les individus de sa suite. Vous vous refuserez positivement à celles qu'ils pourraient chercher à établir avec vous; et, dans le cas où ils se permettraient, sous ce rapport, des démarches directes, vous en rendriez compte sur-le-champ à M. le gouverneur.

» Quoique vous ne soyez nullement responsable de la garde de Bonaparte, ni de celle des individus qui composent sa suite, s'il parvenait à votre connaissance qu'ils s'occupent des moyens de s'évader ou d'entretenir des rapports au dehors, vous en préviendriez sans délai M. le gouverneur.

» Vos fonctions se bornent à celles qui vous sont indiquées par les présentes instructions. Vous vous abstiendrez, avec la plus scrupuleuse exactitude, de toute démarche isolée, notre intention positive étant que vous vous concertiez surtout avec messieurs vos collègues, que vous agissiez toujours de concert avec eux, et d'accord avec M. le gouverneur.

» Vous profiterez, enfin, de toutes les occasions qui se présenteront pour nous faire parvenir directement vos rapports.

» METTERNICH.

» Paris, 31 octobre 1815. »

Voilà de la politique.

Maintenant, voici de la poésie :

Oui, l'aigle, un soir, planait aux voûtes éternelles,
Lorqu'un grand coup de vent lui cassa les deux ailes;
Sa chute fit dans l'air un foudroyant sillon;
Tous alors sur son nid fondirent pleins de joie;
Chacun selon ses dents se partagea la proie :
L'Angleterre prit l'aigle, et l'Autriche l'aiglon.

Vous savez ce qu'on fit du géant historique.
Pendant six ans, on vit, loin derrière l'Afrique,
Sous les verrous des rois prudents,
— Oh! n'exilons personne! oh! l'exil est impie! —
Cette grande figure en sa cage accroupie,
Ployée et les genoux aux dents.

Encor, si ce banni n'eût rien aimé sur terre!
Mais les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père;
Il aimait son fils, ce vainqueur!
Deux choses lui restaient dans sa cage inféconde :
Le portrait d'un enfant et la carte du monde,
Tout son génie et tout son cœur!

Le soir, quand son regard se perdait dans l'alcôve,
Ce qui se remuait dans cette tête chauve,
Ce que son œil cherchait dans le passé profond,
— Tandis que ses geôliers, sentinelles placées
Pour guetter nuit et jour le vol de ses pensées,
En regardaient passer les ombres sur son front, —

Ce n'était pas toujours, sire, cette épopée
Que vous aviez naguère écrite avec l'épée,
Arcole, Austerlitz, Montmirail;
Ni l'apparition des vieilles pyramides,
Ni le pacha du Caire et ses chevaux numides
Qui mordaient le vôtre au poitrail;

Ce n'était pas le bruit de bombe et de mitraille
Que vingt ans sous ses pieds avait fait la bataille
Déchaînée en noirs tourbillons,
Quand son souffle poussait sur cette mer troublée
Les drapeaux frissonnants penchés dans la mêlée,
Comme les mâts des bataillons;

Ce n'était pas Madrid, le Kremlin et le Phare,
La diane au matin fredonnant sa fanfare,
Les bivacs sommeillant dans les feux étoilés,
Les dragons chevelus, les grenadiers épiques,
Et les rouges lanciers fourmillant dans les piques,
Comme des fleurs de pourpre en l'épaisseur des blés;

Non, ce qui l'occupait, c'est l'ombre blonde et rose
D'un bel enfant qui dort la bouche demi-close,
Gracieux comme l'Orient;
Tandis qu'avec amour sa nourrice enchantée,
D'une goutte de lait au bout du sein restée,
Agace sa lèvre en riant!

Le père, alors, posait les coudes sur sa chaise;
Son cœur plein de sanglots se dégonflait à l'aise;
Il pleurait d'amour éperdu...
Sois béni, pauvre enfant, tête aujourd'hui glacée,
Seul être qui pouvait distraire sa pensée
Du trône du monde perdu!

—

Tous deux sont morts! Seigneur, votre droite est terrible!
Vous avez commencé par le maître invincible,
Par l'homme triomphant;
Puis vous avez enfin complété l'ossuaire.
Dix ans vous ont suffi pour filer le suaire
Du père et de l'enfant!

Gloire, jeunesse, orgueil, biens que la tombe emporte!
L'homme voudrait laisser quelque chose à la porte;
Mais la mort lui dit : « Non! »
Chaque élément retourne où tout doit redescendre!
L'air reprend la fumée et la terre la cendre;
L'oubli reprend le nom.

Décidément, je préfère la poésie à la politique. Êtes-vous de mon avis, cher lecteur?

Maintenant, comment a vécu, comment est mort le pauvre enfant exilé, le pauvre aiglon tombé hors du nid? C'est ce que nous dirons dans les chapitres suivants.

CCXLVIII

Rescrit qui débaptise le roi de Rome. — Anecdotes sur l'enfance du duc de Reichstadt. — Lettre de sir Hudson Low annonçant la mort de Napoléon.

C'est à Schœnbrünn, dans ce même palais habité par l'empereur en 1805, après Austerlitz, et en 1809, après Wagram, que Marie-Louise et son fils furent reçus par la famille impériale d'Autriche.

De même que le premier soin de l'Angleterre avait été de dépouiller Napoléon de son titre d'empereur, le premier soin de François II fut d'enlever à son petit-fils le nom de Napoléon.

Le 22 juillet 1818, l'empereur d'Autriche publia le rescrit suivant :

« Nous, François II, par la grâce de Dieu, empereur d'Autriche ; roi de Jérusalem, de Hongrie, de Bohême, de Lombardie et de Venise, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie, de Lodomérie et d'Illyrie ; archiduc d'Autriche ; duc de Lorraine, de Saltzbourg, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de la haute et basse Silésie ; grand prince de Transylvanie ; margrave de Moravie ; comte princier de Habsbourg et du Tyrol, etc., etc. ; savoir faisons que :

» Comme nous nous trouvons, par suite de l'acte du congrès de Vienne, et des négociations qui, depuis, ont eu lieu à Paris avec nos hauts alliés, pour son exécution, dans le cas de déterminer le titre, les armes, le rang et les rapports personnels du prince François-Joseph-Charles, fils de notre bien-aimée fille Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla, nous avons résolu, à cet égard, ce qui suit :

» 1° Nous donnons au prince François-Joseph-Charles, fils de notre bien-aimée fille l'archiduchesse Marie-Louise, le

titre de duc de Reichstadt, et nous ordonnons, en même temps, qu'à l'avenir toutes nos autorités, et chacun en particulier, lui donnent, en lui adressant la parole, soit de vive voix, soit par écrit, au commencement du discours et au haut de la lettre, le titre de *duc sérénissime*, et, dans le texte, celui d'*altesse sérénissime*.

» 2° Nous lui permettons d'avoir et de se servir d'armoiries particulières, savoir : de gueules à la fasce d'or, à deux lions passant dos tournés à droite, l'un en chef et l'autre en pointe, l'un ovale et posé sur un manteau ducal et timbré d'une couronne de duc; pour support, deux griffons de sable armés, becquetés et couronnés d'or, tenant des bannières sur lesquelles seront répétées les armes ducales.

» 3° Le prince François-Joseph-Charles, duc de Reichstadt, prendra rang, tant dans la cour que dans toute l'étendue de notre empire, immédiatement après les princes de notre famille, et les archiducs d'Autriche.

» Il a été expédié deux exemplaires parfaitement semblables, et signés par nous, de la présente déclaration et ordonnance, qui doit servir d'information à chacun, afin qu'il ait à s'y conformer. L'un des exemplaires a été déposé dans nos archives privées de famille, de cour et d'État.

» Donné dans notre capitale et résidence de Vienne, le 22 juillet de l'an 1818, de notre règne le vingt-septième.

» FRANÇOIS. »

Il était impossible, comme on le voit, de mieux déguiser ce pauvre intrus dont on avait honte dans la famille.

De son titre de Français, de son nom de Napoléon, il n'en est pas plus question que s'il n'y avait point de France, et que s'il n'y avait jamais eu d'Empire. Il n'aura plus de nom de famille : il aura un nom de duché ; il ne sera ni *majesté* ni *sire* : il sera *altesse sérénissime*.

De l'aigle française, de cette aigle qui, en 1804, volait des Pyramides à Vienne ; qui, en 1814, volait, de clocher en clocher, jusque sur les tours de Notre-Dame, il n'en est pas

plus question que du nom et de la nationalité : le duc de Reichstadt aura *deux lions d'or passant sur gueules,* comme un comte du saint-empire. — Pas même l'étoile des Bonaparte ; pas même les abeilles de l'île d'Elbe.

Il prendra rang à la cour *à la suite des princes de la famille impériale :* ainsi, lui, fils de la fille de l'empereur, il n'est pas seulement, par sa mère, prince de la famille impériale ! — Quant à son père, silence ! il n'a pas de père, il n'en a jamais eu ; d'ailleurs, celui qu'il pourrait avoir ne s'appelle-t-il pas tout simplement, ou n'est-il pas tout simplement appelé par sir Hudson Lowe *le général Bonaparte.*

Il est vrai qu'il lui reste un avenir, au pauvre déshérité, dans l'amour de son grand-père, qui l'adore : il sera, s'il se conduit bien, colonel d'un régiment autrichien ou hongrois ! — Il y a aussi l'avenir de Marcellus, et c'est celui que la Providence lui garde dans les profondeurs de sa miséricorde !

Et, cependant, il se souvenait, le pauvre enfant ; et c'était là son martyre. Un jour, — il avait six ans à peine, — il s'approcha de l'empereur, s'appuya sur ses genoux, et lui dit :

— Bon papa, n'est-il pas vrai que, quand j'étais à Paris, j'avais des pages ?

— Oui, répondit l'empereur, je crois que vous en aviez.

— N'est-il pas vrai aussi qu'on m'appelait le roi de Rome ?

— Oui, on vous appelait le roi de Rome.

— Eh bien, grand-papa, qu'est-ce donc qu'être roi de Rome ?

— Il est inutile de vous expliquer cela, puisque vous ne l'êtes plus.

— Mais pourquoi ne le suis-je plus ?

— Mon enfant, répondit l'empereur, quand vous serez devenu homme, il me sera facile de vous édifier à cet égard. Pour le moment, je me contenterai de vous dire qu'à mon titre d'empereur d'Autriche, je joins celui de roi de Jérusalem, sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville. Eh bien, vous êtes roi de Rome comme je suis roi de Jérusalem.

Une autre fois, le jeune prince jouait avec des soldats de

plomb, parmi lesquels se trouvaient bon nombre de Cosaques irréguliers. Un peintre qui faisait son portrait, M. Hummel s'approcha de lui.

— Avez-vous jamais vu des Cosaques, monseigneur? demanda-t-il.

— Oui, certainement, j'en ai vu, répondit l'enfant : ce sont les Cosaques qui nous ont escortés quand nous sommes sortis de France.

Le portrait du prince achevé, le peintre demanda à M. Dietrichstein son précepteur :

— De quel ordre dois-je décorer Son Altesse, monsieur le comte?

— De l'ordre de Saint-Étienne, que Sa Majesté l'empereur d'Autriche lui a envoyé au berceau.

— Mais, monsieur le comte, dit l'enfant, outre celui-là, j'en avais encore beaucoup d'autres!

— Oui, monseigneur; mais vous ne les portez plus.

— Pourquoi?

— Parce qu'ils ont été abolis.

Pauvre enfant! ce n'étaient point les ordres qui étaient abolis : c'était sa fortune qui était tombée.

A cet âge, le duc de Reichstadt était parfaitement beau, avec ses grands yeux d'azur, avec son teint qui semblait fait de feuilles de rose, avec ses longs cheveux blonds bouclés, tombant sur ses épaules. Chacun de ses mouvements était plein de grâce et de gentillesse ; il parlait le français avec l'accent particulier aux Parisiens.

Il fallut lui apprendre l'allemand; ce fut une grande affaire, une lutte de tous les jours, un combat de tous les moments.

— Si je parle allemand, disait-il, je ne serai plus du tout Français!

Cependant, le duc de Reichstadt dut se résigner à apprendre la langue de M. de Metternich; et ce fut, lorsqu'il la sut, celle qu'il parla constamment avec les princes de la famille impériale.

Un jour, un courrier de M. de Rothschild arriva à Vienne;

il apportait une grande nouvelle, une de ces nouvelles qu'annonçaient autrefois les comètes et les tremblements de terre : Napoléon était mort le 5 mai 1821 !

La nouvelle arrivait à Vienne le 22 juillet ; — le jour où, trois ans auparavant, le duc de Reichstadt avait perdu son nom ; le jour où, onze ans plus tard, il devait perdre la vie.

Le comte de Dietrichstein était absent ; l'empereur chargea M. Foresti d'apprendre la fatale nouvelle au jeune duc, qui venait d'achever sa dixième année.

M. Foresti adorait le prince : il était près de lui depuis 1815. Il lui annonça cette nouvelle avec toute sorte de ménagements ; mais, au premier mot qu'il prononça :

— Mon père est mort, n'est-ce pas ? dit le prince.

— Monseigneur...

— Il est mort ?

— Eh bien, oui !

— Comment voulait-on qu'il vécût... là-bas ! s'écria l'enfant.

Et il fondit en larmes.

Le jeune duc, contre les habitudes de l'étiquette impériale, porta le deuil un an ; il insista lorsqu'on voulut le lui faire quitter. On en référa à l'empereur, qui répondit :

— Laissez faire au cœur de l'enfant.

Veut-on savoir de quelle façon la nouvelle fut officiellement annoncée à la cour de Vienne ? Voici la lettre originale de sir Hudson Lowe à M. le baron de Sturmer :

« Sainte-Hélène, 27 mai 1821.

» Monsieur le baron,

» Il n'existe plus ! Une maladie héréditaire, suivant l'opinion de sa famille, l'a conduit au tombeau, le 5 de ce mois : un squirre et cancer à l'estomac près du pylore. En ouvrant le corps, avec le consentement des personnes qui l'entouraient, on a découvert, près du pylore, un ulcère qui causait des adhésions au foie ; et, en ouvrant l'estomac, on a pu tracer les progrès de la maladie. L'intérieur de l'estomac, presque entier,

était *a mass of cancerous disease, or of scirrous portions advancing the cancer.*

» Son père est mort de cette maladie à l'âge de trente-six ans ; elle l'aurait frappé sur le trône de France, à l'heure fixée par le destin, *pour suivre sa propre façon de penser à ce sujet.*

» Ce n'est que depuis le 17 mars qu'il a été confiné dans sa chambre ; mais on a remarqué un changement en lui depuis le mois de novembre passé : une pâleur plus qu'ordinaire et une manière de marcher. Il prenait, cependant, de l'exercice deux fois par jour, généralement dans une petite calèche ; mais sa pâleur et sa faiblesse paraissaient toujours rester.

» On a offert le conseil des médecins anglais ; mais il n'a voulu recevoir d'eux aucune visite jusqu'au 1er avril, le mois avant sa mort. C'est le professeur Antomarchi qui l'a soigné avant cette époque, et qui a continué même après, jusqu'à son décès ; c'est ce professeur aussi qui a procédé à l'ouverture du corps, en présence de presque tous les médecins de l'île. Le docteur Arnott, du 20e régiment, homme très-sage et d'expérience, est celui qui a été appelé à le voir, au 1er avril, et qui lui a continué ses soins jusqu'au dernier moment. Il lui a marqué sa reconnaissance en lui léguant une tabatière d'or, la dernière dont il ait fait usage lui-même, et sur laquelle il a gravé de sa propre main la lettre N. Il lui a laissé aussi une somme d'argent (cinq cents livres).

» Le comte Montholon est devenu le principal dépositaire de ses dernières volontés ; le comte Bertrand ne vient qu'en second.

» Il avait très-fortement recommandé au comte Bertrand de faire tout son possible pour se concilier avec moi, sauf toujours son point d'honneur : on ne m'en a pas même averti. Il a fait des avances ; comme je n'ai pas de rancune dans ma disposition (autant qu'une personne peut juger d'elle-même), je ne l'ai pas repoussé.

» Ce sont toujours, cependant, les prétentions du grand maréchal, et son amour-propre blessé, plutôt que celles de

l'empereur, qui ont gâté les affaires originairement ici ; et les recommandations que l'on a reçues sont une preuve que l'autre a commencé à voir clair à la fin.

» Il y avait un codicille de testament par lequel tous les effets, ici, ont été laissés aux comtes Bertrand et Montholon, et à Marchand. C'est Montholon qui est le principal exécuteur. On ne connaît rien, ou on dit ne rien connaître du testament.

» Le temps que vous avez passé ici me fait croire que ce peu de détails aura quelque intérêt pour vous, et je ne fais pas des excuses, à cet égard, pour mon intrusion. Faites agréer mes compliments et ceux de milady Lowe à madame la baronne de Sturmer, et croyez-moi toujours

» Votre très-fidèle et obéisssant serviteur,

» H. Lowe, M. P.

» *P.-S.* — Bonaparte avait deviné lui-même la cause de sa maladie. Quelque temps avant sa mort, il a désiré que son corps fût ouvert, afin, comme il a été dit par Bertrand et Montholon, de découvrir s'il y a quelque moyen de garantir son fils de la maladie.

» Excusez mon griffonnage.

» H. L. »

Remarquez-vous que nulle part, dans la lettre, le nom du mort n'est prononcé ? C'est seulement au *post-scriptum* qu'il sort de la plume de ce héraut de la mort.

Ne serait-ce pas que le geôlier aurait eu honte de prononcer le nom du captif ; le bourreau, remords de prononcer le nom du patient ?

Napoléon mort, les regards du monde, qui se partageaient entre Schœnbrünn et Sainte-Hélène, se tournèrent uniquement vers Schœnbrünn.

CCXLIX

Le prince de Metternich est chargé d'apprendre au duc de Reichstadt l'histoire de Napoléon. — Plan de conduite politique du duc. — Le poëte Barthélemy à Vienne. — Ses entrevues avec le comte Dietrichstein. — Opinion du duc de Reichstadt sur le poëme de *Napoléon en Égypte*.

« Le prince de Metternich, dit M. de Montbel, fut expressément chargé d'apprendre au duc de Reichstadt une histoire *exacte et complète* de Napoléon. »

Quelle ironie! c'est l'homme qui a signé les instructions de M. de Sturmer, le représentant de l'Autriche à Sainte-Hélène, que l'on charge d'apprendre au fils l'histoire *exacte et complète* du père, dont ce fils ne porte plus le nom, ne porte plus le titre, ne porte plus les armes!

Pauvre prisonnier! si l'on eût ajouté cette torture à ton agonie, de te dire: « Ton fils te connaîtra sur l'appréciation et d'après le récit de M. de Metternich! »

— Je désire, dit l'empereur François au premier ministre, que le duc respecte la mémoire de son père, prenne exemple de ses grandes qualités, et qu'il apprenne à connaître ses défauts, afin de les éviter et de se prémunir contre leur fatale influence. Parlez au prince, sur le compte de son père, comme vous voudriez que l'on parlât de vous à votre propre fils. Ne lui cachez, à cet égard, aucune vérité; mais enseignez-lui, je le répète, à honorer sa mémoire.

« Dès lors, — dit M. de Montbel avec une bonhomie qui peut être aussi bien de la raillerie que de la naïveté, — dès lors, M. de Metternich dirigea le duc de Reichstadt dans les hautes études historiques. En mettant sous ses yeux des documents irrécusables, il l'accoutumait à connaître *la bonne foi des factions* et *la justice de l'esprit de parti;* il s'attachait à former son esprit aux habitudes d'une saine critique, à éclairer sa raison en lui enseignant à apprécier les actions et les événements

dans leurs causes, aussi bien qu'à les juger dans leurs résultats.

» Le duc de Reichstadt recevait ces hautes instructions avec un grand empressement; la justice et la pénétration de son esprit lui en faisaient apprécier toute l'importance. A proportion qu'il lisait les ouvrages relatifs à l'histoire de nos jours, *il consultait le prince de Metternich dans tous ses doutes;* il aimait à recevoir de lui *des indications précises,* à interroger son expérience et son habileté reconnues, sur tant de grands événements auxquels il avait pris une part si active.

» Dès ce moment, le jeune duc montra un habituel empressement à se rapprocher de M. de Metternich. »

Toute la vie du pauvre enfant va être désormais renfermée dans ces quelques lignes que nous venons de citer.

Un jour aussi, rencontrant ensemble l'empereur et le prince, il s'approcha d'eux, et leur dit :

— L'objet essentiel de ma vie doit être de ne pas rester indigne de la gloire de mon père; je croirai atteindre ce noble but si, autant qu'il sera en mon pouvoir, je parviens, un jour, à m'approprier une de ses hautes qualités, en m'efforçant d'éviter les écueils qu'elles lui ont fait rencontrer. Je manquerais aux devoirs que sa mémoire m'impose si je devenais le jouet des factions et l'instrument des intrigues. Jamais le fils de Napoléon ne peut descendre au rôle méprisable d'un aventurier!

Du moment où le duc de Reichstadt se montre si raisonnable, M. de Metternich et l'empereur d'Autriche n'ont désormais plus rien à craindre.

C'est sur ces entrefaites, et lorsque l'éducation politique du jeune prince était achevée par M. de Metternich, que Méry et Barthélemy publiaient, le 10 novembre 1828, leur poëme de *Napoléon en Égypte.* — On connaît le succès gigantesque de ce poëme. — Dès lors, il leur naît dans le cœur plutôt que dans l'esprit une idée pieuse : l'un d'eux ira à Vienne, et offrira au jeune duc l'épopée dont son père est le héros.

Barthélemy part.

Laissons-lui raconter son pèlerinage ; nous dirons ensuite l'effet que sa présence produisit à Vienne.

« Le but de mon voyage étant d'être présenté au duc de Reichstadt, de lui offrir notre poëme, on doit penser que je ne négligeai aucun moyen possible d'y parvenir. Dans le nombre des personnes qui me témoignaient quelque intérêt, les unes étaient tout à fait sans pouvoir, les autres craignaient, avec quelque raison, de s'immiscer dans une affaire de cette nature. Aussi, je me vis presque réduit à moi seul pour conseiller et pour protecteur. Je pensai qu'au lieu d'employer des détours qui auraient pu attirer des soupçons sérieux sur mes intentions pacifiques, il valait mieux aborder le motif de mon séjour à Vienne.

» D'après cette idée, je me présentai chez M. le comte de Czernin, qui est *oberhofmeister* de l'empereur, charge qui répond, je crois, à celle de grand chambellan. Ce vénérable vieillard me reçut avec une bonté et une obligeance dont je fus vraiment pénétré; et, quand je lui eus énoncé le but de ma visite, il n'en parut nullement surpris : seulement, il m'engagea à m'adresser à M. le comte Dietrichstein, chargé spécialement de l'éducation du jeune prince, et même il voulut bien m'autoriser à m'y présenter sous ses auspices.

» Je ne perdis pas un moment, et, en quittant M. le comte de Czernin, je me rendis sur-le-champ chez M. Dietrichstein. J'eus un véritable plaisir de me trouver avec un des seigneurs les plus aimables et les plus instruits de la cour de Vienne. Aux fonctions de grand maître du duc de Reichstadt, il joignait la charge de directeur de la bibliothèque, et, devant ce dernier titre, je pouvais invoquer hardiment ma qualité d'homme de lettres. Il voulut bien me dire que notre nom et nos ouvrages ne lui étaient pas inconnus ; que même il avait pris le soin de se faire envoyer de France toutes les brochures que nous avions publiées jusqu'à ce jour, et qu'en ce moment il attendait avec impatience notre dernier poëme.

» Comme, à tout événement, je m'étais muni d'un exemplaire, je me hâtai de le lui offrir, et même de lui en faire une dédicace signée ; ce qui parut lui être agréable. Encou-

ragé par cet accueil, je crus le moment propice pour en venir à une ouverture décisive.

» — Monsieur le comte, lui dis-je, puisque vous voulez bien me témoigner tant de bienveillance, j'oserai vous supplier de me servir dans l'affaire qui m'attire à Vienne. Je suis venu dans le but unique de présenter ce livre au duc de Reichstadt ; personne mieux que son grand maître ne peut me seconder dans mon dessein. J'espère que vous voudrez bien accéder à ma demande.

» Aux premiers mots de cette humble requête verbale, le visage du comte prit une expression, je ne dirai pas de mécontentement, mais de malaise, de contrainte ; il paraissait comme fâché d'avoir été assez aimable pour m'enhardir à cette demande ; et sans doute qu'il aurait préféré n'être pas dans la nécessité de me répondre. Après quelques secondes de silence, il me dit :

» — Est-il bien vrai que vous soyez venu à Vienne pour voir le jeune prince?... Qui a pu vous engager à une pareille démarche? Est-il possible que vous ayez compté sur le succès de votre voyage?... On se fait donc, en France, des idées bien fausses, bien ridicules, sur ce qui se passe ici? Ne savez-vous pas que la politique de la France et celle de l'Autriche s'opposent également à ce qu'aucun étranger, surtout un Français, soit présenté au prince? Ce que vous me demandez est donc tout à fait impossible. Je suis vraiment fâché que vous ayez fait un si long et si pénible voyage, sans aucune chance de succès, etc., etc.

» Je lui répondis que je n'avais mission de personne en venant en Autriche; que c'était de mon propre mouvement et sans impulsion étrangère que je m'étais décidé à ce voyage ; qu'en France, on pense généralement qu'il n'est pas difficile d'être présenté au duc de Reichstadt, et que même on assure qu'il reçoit les Français avec une bienveillance plus particulière ; que, d'ailleurs, les mesures de prudence qui repoussent les étrangers me semblaient ne pas devoir m'atteindre, moi qui ne suis qu'un homme de lettres, qu'un citoyen inaperçu, et qui n'ai jamais rempli de rôle ou de fonction politique.

» — Je conçois, ajoutai-je, que mon zèle peut vous paraître exagéré ; cependant, considérez que nous venons de publier un poëme sur Napoléon. Est-il donc étrange que nous désirions le présenter à son fils? Croyez-vous que cet hommage littéraire ait un but caché? Il ne tient qu'à vous de vous convaincre du contraire. Je ne demande pas à entretenir le prince sans témoins : ce sera devant vous, devant dix personnes, s'il le faut ; et s'il m'échappe un seul mot qui puisse alarmer la politique la plus ombrageuse, je consens à finir ma vie dans une prison d'Autriche.

» Le grand maître répliqua que tous ces bruits répandus en France au sujet de personnes présentées au duc de Reichstadt étaient de toute fausseté ; qu'il était persuadé que le but de mon voyage était purement littéraire et détaché de toute pensée politique ; mais que, néanmoins, il lui était impossible d'outre-passer ses ordres ; que les plus strictes défenses interdisaient ces sortes d'entrevues ; que cette mesure n'était pas l'effet d'un caprice momentané, mais bien la suite d'un système constant adopté par les deux cours ; qu'elle n'était pas applicable à moi seul, mais à tous ceux qui tenteraient d'approcher du prince, et que j'aurais tort de m'en trouver lésé spécialement.

» — Enfin, ajouta-t-il, ce qui doit excuser ces rigueurs, c'est la crainte d'un attentat sur sa personne.

— Mais, lui dis-je, un attentat de cette nature est toujours à craindre ; car le duc de Reichstadt n'est pas entouré de gardes. Un homme résolu pourrait toujours l'aborder, et une seconde suffirait pour consommer un crime! Votre surveillance est donc en défaut de ce côté. Maintenant, vous craignez peut-être qu'une conversation trop libre avec des étrangers ne lui révèle des secrets ou ne lui inspire des espérances dangereuses ; mais, avec tout votre pouvoir, monsieur le comte, est-il possible à vous d'empêcher qu'on ne lui transmette, ouvertement ou clandestinement, une lettre, une pétition, un avis, soit à la promenade, soit au théâtre ou dans tout autre lieu? Moi, par exemple, si, au lieu de m'adresser franchement à vous, je m'étais posté sur son passage ; si je m'étais hardiment avancé

vers lui, et qu'en votre présence même, je lui eusse remis un exemplaire de *Napoléon en Égypte*... Vous voyez bien que j'aurais trompé toutes vos précautions, et j'aurais rempli mon but, d'une manière violente, j'en conviens; mais, enfin, il n'en est pas moins vrai que le prince aurait reçu mon exemplaire, et qu'il l'aurait lu, ou, du moins, qu'il en aurait connu le titre.

» M. Dietrichstein me fit une réponse qui me glaça d'étonnement.

» — Écoutez, monsieur: soyez bien persuadé que le prince n'entend, ne voit et ne lit que ce que nous voulons qu'il lise, qu'il voie et qu'il entende. S'il recevait une lettre, un pli, un livre qui eût trompé notre surveillance, et fût tombé jusqu'à lui sans passer par nos mains, croyez que son premier soin serait de nous le remettre avant de l'ouvrir; il ne se déciderait à y porter les yeux qu'autant que nous lui aurions déclaré qu'il peut le faire sans danger.

» — Il parait, d'après cela, monsieur le comte, que le fils de Napoléon est bien loin d'être aussi libre que nous le supposons en France!

» Réponse:

» — Le prince n'est pas prisonnier... Mais il se trouve dans une position toute particulière. Veuillez bien ne plus me presser de vos questions: je ne pourrais vous satisfaire entièrement; renoncez également au projet qui vous a conduit ici: je vous répète qu'il y a impossibilité absolue.

» — Eh bien, vous m'enlevez tout espoir! Je ne puis, certainement, recourir à personne après votre arrêt, et je sens qu'il est inutile de renouveler mes instances; mais, du moins, vous ne pouvez pas me refuser de lui remettre cet exemplaire au nom des auteurs. Il a sans doute une bibliothèque, et ce livre n'est pas assez dangereux pour être mis à l'index.

» M. Dietrichstein secoua la tête comme un homme irrésolu. Je compris qu'il lui était pénible de m'accabler de deux refus dans le même jour; aussi, ne voulant pas le forcer à s'expliquer trop nettement, je pris congé de lui en le priant de lire le poëme, de se convaincre qu'il ne contenait rien de sédi-

tieux, et de me faire espérer que, d'après cette conviction, il consentirait à favoriser ma seconde demande.

» Environ quinze jours après, je retournai chez le grand maître ; j'en revins encore à mes premières obsessions. Il était étonné lui-même de ma ténacité.

» — Je ne vous conçois vraiment pas ! me disait-il. Vous mettez trop d'importance à voir le prince. Contentez-vous de savoir qu'il est heureux, qu'il est sans ambition. Sa carrière est toute tracée : il n'approchera jamais de la France ; *il n'en aura pas même la pensée.* Répétez tout ceci à vos compatriotes ; désabusez-les, s'il est possible. Je ne vous demande pas le secret de tout ce que j'ai pu vous dire ; bien au contraire : je vous prie, à votre retour en France, de le publier et même de l'écrire, si bon vous semble. Quant à la remise de votre exemplaire, n'y comptez pas. Votre livre est fort beau comme poésie ; mais il est dangereux pour le fils de Napoléon : votre style plein d'images, cette vivacité de description, ces couleurs que vous donnez à l'histoire, tout cela, dans sa jeune tête, peut exciter un enthousiasme et des germes d'ambition qui, sans aucun résultat, ne serviraient qu'à le dégoûter de sa position actuelle. L'histoire, il en connaît tout ce qu'il doit savoir, c'est-à-dire les dates et les noms. Vous voyez, d'après cela, que votre livre ne peut lui convenir.

» J'insistai encore quelque temps ; mais je vis bientôt que le grand maître ne m'écoutait que par civilité. Je ne voulus pas m'épuiser en prières inutiles ; et, dès lors, désabusé de mon innocente chimère, je regardai cette visite comme une audience de congé, et je ne pensai plus qu'à retourner en France.

» Jusqu'au moment de mon départ, je continuai à visiter les personnes qui m'avaient jusqu'alors témoigné tant d'intérêt. Dans une de ces paisibles réunions, on m'a répété un propos du duc de Reichstadt qui m'a singulièrement frappé ; je le tiens de bonne source, et, si je ne craignais de nuire à la fortune de cette personne, je la nommerais ici ; qu'on se contente de savoir qu'elle voit familièrement le prince presque tous les jours. — Dernièrement, cet étrange jeune homme

paraissait absorbé par une idée fixe; il était entièrement distrait de sa leçon. Tout à coup, il se frappe le front avec un signe d'impatience, et laisse échapper ces mots :

» — Mais que veulent-ils donc faire de moi? pensent-ils que j'ai la tête de mon père?...

» On doit conclure de cela que le rempart vivant qui l'entoure avait été franchi ; qu'une lettre ou un pli indiscret avait été lancé jusqu'à lui, et que, pour cette fois, il avait enfreint les ordres qui lui prescrivent de ne rien lire sans l'aveu de ses précepteurs. »

Ne pouvant voir le duc de Reichstadt en particulier, le poëte, du moins, ne voulut pas quitter Vienne sans l'avoir vu en public. Il apprit, un jour, que le prince devait aller le soir au théâtre : il loua une stalle, et se plaça en face de la loge de la cour.

Ses vers diront mieux que ma prose quel effet lui produisit cette apparition.

Bientôt, dans une loge où nul flambeau ne brille,
Arrivent gravement César et sa famille,
De princes, d'archiducs, inépuisable cour,
Comme l'aire d'un aigle ou le nid d'un vautour.
On lisait sur leurs fronts, dans leur morne attitude,
Les ennuis d'un plaisir usé par l'habitude.
Un lustre aux feux mourants, descendu du plafond,
Mêlait sa lueur triste au silence profond;
Seulement, par secousse, à l'angle de la salle,
Résonnait quelquefois la toux impériale.
Alors, un léger bruit réveilla mon esprit;
Dans la loge voisine, une porte s'ouvrit,
Et, dans la profondeur de cette enceinte obscure,
Apparut tout à coup une pâle figure...
Éteinte dans ce cadre au milieu d'un fond noir,
Elle était immobile, et l'on aurait cru voir
Un tableau de Rembrandt chargé de teintes sombres,
Où la blancheur des chairs se détache des ombres.
Je sentis dans mes os un étrange frisson;
Dans ma tête siffla le tintement d'un son;
L'œil fixe, le cou roide et la bouche entr'ouverte,

Je ne vis plus qu'un point dans la salle déserte :
Acteurs, peuple, empereur, tout semblait avoir fui;
Et, croyant être seul, je m'écriai : « C'est lui! »
C'était lui! Tout à coup, la figure isolée
D'un coup d'œil vif et prompt parcourut l'assemblée.
Telle, en éclairs de feu, jette un reflet pareil
Une lame d'acier qu'on agite au soleil.
Puis, comme réprimant un geste involontaire,
Il rendit à ses traits leur habitude austère,
Et s'assit. Cependant, mes regards curieux
Dessinaient à loisir l'être mystérieux :
Voyant cet œil rapide où brille la pensée,
Ce teint blanc de Louise et sa taille élancée,
Ces vifs tressaillements, ces mouvements nerveux,
Ce front saillant et large, orné de blonds cheveux;
Oui, ce corps, cette tête où la tristesse est peinte,
Du sang qui les forma portent la double empreinte!
Je ne sais toutefois... je ne puis sans douleur
Contempler ce visage éclatant de pâleur;
On dirait que la vie à la mort s'y mélange!
Voyez-vous comme moi cette couleur étrange?
Quel germe destructeur, sous l'écorce agissant,
A sitôt défloré ce fruit adolescent?
Assailli, malgré moi, d'un effroi salutaire,
Je n'ose pour moi-même éclaircir ce mystère.
Le noir conseil des cours, au peuple défendu,
Est un profond abîme où nul n'est descendu :
Invisible dépôt, il est, dans chaque empire,
Une énigme, un secret qui jamais ne transpire;
C'est ce secret d'État que, sur le crucifix,
Les rois, en expirant, révèlent à leurs fils!
Faut-il vous répéter un effroyable doute?
Écoutez... ou plutôt que personne n'écoute!
S'il est vrai qu'à ta cour, malheureux nourrisson,
La moderne Locuste ait transmis sa leçon,
Cette horrible pâleur, sinistre caractère,
Annonce de ton sang le mal héréditaire;
Et peut-être aujourd'hui, méthodique assassin,
Le cancer politique est déjà dans ton sein!
Mais non! mon âme, en vain de terreurs obsédée,
Repousse en frissonnant, une infernale idée;

J'aime mieux accuser l'étude aux longues nuits,
Des souvenirs amers ou de vagues ennuis.
Comme une jeune plante à la tige légère,
Que poussa l'ouragan sur la terre étrangère,
Loin du sol paternel languit et ne produit
Que des fleurs sans parfum et des boutons sans fruit,
Sans doute, l'orphelin que la grande tempête
Emporta vers le Nord dans son berceau de fête,
Aujourd'hui, comprimant de cuisantes douleurs,
Tourne vers l'Occident des yeux chargés de pleurs!...

Le poëte avait recueilli tout ce qu'il pouvait recueillir de son voyage : il avait vu, de loin, au fond d'une loge, le pauvre enfant impérial! il partit, lui prédisant, comme on voit, une mort précoce et prochaine.

S'il faut en croire M. de Montbel, après le départ de Barthélemy, *Napoléon en Égypte* fut lu dans la famille impériale, en présence du duc de Reichstadt, qui écouta cette lecture avec la plus profonde indifférence : il se contenta de dire qu'on avait eu raison de ne pas laisser arriver jusqu'à lui l'auteur d'un pareil ouvrage.

Était-il si indifférent? était-il si dissimulé? était-il si ingrat?

CCI

Voyage du duc de Reichstadt. — M. le chevalier de Prokesch. — Questions sur les souvenirs laissés par le *Napoléon en Égypte*. — L'ambition du duc de Reichstadt. — La comtesse Camerata. — Le prince est nommé lieutenant-colonel. — Il s'enrhume en passant une revue. — Il tombe malade. — Rapport du docteur Malfatti sur sa santé.

Au mois de juin 1830, l'empereur d'Autriche, comme il avait l'habitude de le faire chaque année, quitta Vienne pour aller visiter quelques-unes de ses provinces; cette année-là, c'était au tour de la Styrie d'être honorée du passage de l'empereur. Sa Majesté prit avec elle Marie-Louise et son fils, et l'on arriva à Gratz.

Là se trouvait le lieutenant-colonel Prokesch d'Osten, qui venait de visiter successivement la Grèce, l'Asie Mineure, la terre sainte, l'Égypte et la Nubie. C'était un homme de distinction à la fois native et personnelle; il avait publié plusieurs écrits militaires; entre autres, un sur la campagne de 1812, et un sur la campagne de 1815.

L'empereur l'invita à dîner. A table, il fut placé près du duc de Reichstadt.

Le prince lui adressa le premier la parole.

— Je vous connais depuis longtemps, lui dit-il, et je me suis beaucoup occupé de vous.

— Comment ai-je pu mériter un pareil intérêt de votre part, monseigneur? demanda le chevalier de Prokesch.

— J'ai lu, j'ai étudié votre ouvrage sur la bataille de Waterloo, et j'en ai été tellement satisfait, que je l'ai traduit en français et en italien.

Après le dîner, le prince adressa au voyageur de nombreuses questions sur l'Orient, sur son état actuel, sur le caractère de ses habitants.

— Quel souvenir a-t-on conservé de mon père en Égypte? demanda-t-il.

— On s'en souvient comme d'un météore qui a passé sur ce pays en l'éblouissant.

— Vous me parlez là, monsieur, repartit le duc, des hommes à idées supérieures, de Méhémet-Ali, d'Ibrahim-Pacha; mais, moi, je vous parle du peuple, des Turcs, des Arabes, des fellahs, et je vous demande ce que tous ces gens-là pensent du général Bonaparte. Ayant eu à supporter les malheurs de la guerre, n'en ont-ils pas conservé un profond ressentiment?

— Oui, sans doute... D'abord, il y a eu inimitié; mais, plus tard, cette inimitié a fait place à d'autres sentiments, et il n'est resté pour le souvenir de votre illustre père qu'une grande admiration. La haine qui existe entre les Turcs et les Arabes est telle, qu'aujourd'hui le mal présent a totalement effacé la mémoire du mal qu'on a eu à subir à une autre époque.

— Je connais cette explication, dit le duc; mais, en géné-

ral, la multitude considère un grand homme à la manière dont elle regarde un beau tableau, sans pouvoir se rendre compte de ce qui en constitue le mérite : aussi les traces qu'il laisse dans sa mémoire doivent-elles être éphémères ; il n'y a que les esprits supérieurs qui puissent apprécier les grands hommes, et conserver leur souvenir.

— Cette fois, vous vous trompez, monseigneur : c'est le peuple qui est fidèle à sa religion. Les grands hommes sont des dieux qui n'admettent pas d'autres divinités, ou qui les discutent avant de les admettre. Le peuple juge par sentiment, non par appréciation, et vote d'enthousiasme les immortalités.

Souvent aussi le duc de Reichstadt parlait des capitaines antiques ; parmi ceux-ci, il préférait César à Alexandre, Annibal à César.

Voici l'appréciation que, d'après lui, le chevalier de Prokesch nous a donnée du vainqueur de la Trébia, de Trasimène et de Cannes.

— C'est le plus beau génie militaire de l'antiquité ; c'est l'homme le plus habile dans la stratégie de son époque. On lui reproche — qui cela, d'ailleurs? des pédants de collége, des stratégistes de bibliothèque ! — de n'avoir pas su profiter des succès qu'il avait obtenus ; mais conçoit-on la différence qui eût existé entre Annibal chef d'un empire, disposant librement de ses ressources, et le simple général d'une république jalouse, d'un sénat composé de ses envieux, et d'esprits étroits, qui, par de honteux calculs, lui refusaient les moyens d'assurer le triomphe de ses armes? Annibal a le mérite d'avoir formé Scipion à la victoire ; et l'un des plus grands phénomènes de l'antiquité, c'est de voir ce général faire triompher si longtemps, par son génie, une nation de marchands, d'un peuple de soldats.

Nous ne reprocherons à ces idées que d'être un peu alignées à la manière classique. Parlait-il ainsi, le fils de l'homme dont le style incohérent, marchant par enjambées de géant ou par bondissements de lion, éclatait surtout en images? — Oui, répondront M. de Montbel et M. le chevalier de Prokesch.

Alors, le style des lignes qu'on vient de lire nous explique ce qui suit :

— Vous avez un noble but devant vous, monseigneur, disait M. de Prokesch au jeune duc. L'Autriche est devenue votre patrie adoptive... (Pauvre enfant! qui se rappelait les Cosaques parce qu'ils l'avaient conduit hors de France)! L'Autriche est devenue votre patrie adoptive, et vous pouvez, par vos talents, vous préparer à lui rendre dans l'avenir d'immenses services!

— Je le sens comme vous, monsieur, répondit le duc de Reichstadt. Mes idées ne doivent pas se porter à troubler la France; je ne veux pas être un aventurier, je ne veux pas surtout servir d'instrument et de jouet au libéralisme. *Ce serait déjà pour moi le but d'une assez noble ambition, que de m'efforcer de marcher, un jour, sur les traces du prince Eugène de Savoie. Mais comment me préparer à un si grand rôle? comment atteindre à une semblable hauteur?* Je désire trouver autour de moi des hommes dont les talents et l'expérience me facilitent les moyens de fournir, s'il est possible, cette honorable carrière.

N'est-ce pas que ce n'est point là le style que vous eussiez supposé au fils de l'homme des proclamations de Marengo, des Pyramides et d'Austerlitz! Il est vrai que, lorsque nous empruntons du Reichstadt à M. de Montbel, c'est traduit du carlisme, et que, quand nous en empruntons à M. de Prokesch, c'est traduit de l'autrichien.

La révolution de juillet arriva : elle eut son retentissement dans le monde entier.

Cette fois, les yeux de tout un parti se tournèrent vers Napoléon II; et, chose étrange! ce fut M. de Talleyrand qui se chargea d'être, à Vienne, l'organe de ce parti.

Il va sans dire que toutes les propositions furent repoussées.

C'est alors qu'une femme au cœur viril, Napoléon de famille, d'âme et de visage, essaya de réveiller dans l'esprit du jeune prince quelque chose de ce qu'Ulysse allait redemander à Achille, perdu parmi les filles de Déidamie.

Cette femme, c'était la comtesse Camerata, fille d'Élisa Bacciochi.

Elle arriva un jour à Vienne, et se logea à l'hôtel du *Cygne*, dans la rue de Carinthie. — C'était vers le commencement de novembre 1830.

Un soir, en rentrant chez M. d'Obenaus, son gouverneur, le duc de Reichstadt trouva sur le palier de l'escalier une jeune femme qui l'attendait, enveloppée d'un manteau écossais. Dès qu'elle aperçut le duc, cette jeune femme s'avança vivement vers lui, lui prit la main, la serra, puis la porta à ses lèvres avec l'expression de la plus vive tendresse.

Le prince s'arrêta tout étourdi.

— Madame, demanda M. d'Obenaus, qui accompagnait le duc de Reichstadt, que faites-vous, et quelle est votre intention ?

— Qui me refusera, s'écria l'inconnue, de baiser la main du fils de mon souverain?

Et elle disparut.

Quelques jours après, le duc trouva sur sa table une lettre d'une écriture inconnue; il l'ouvrit.

Elle était datée du 17 novembre, et contenait les lignes suivantes :

« Prince,

» Je vous écris pour la troisième fois; dites-moi si vous avez reçu mes lettres, et si vous voulez agir en archiduc autrichien ou en prince français. Dans le premier cas, livrez mes lettres : en me perdant, vous acquérrez une position plus élevée, et cet acte de dévouement vous sera attribué à gloire. Mais, si, au contraire, vous voulez profiter de mes avis, si vous agissez en homme, vous verrez combien les obstacles cèdent devant une volonté calme et forte. Vous trouverez mille moyens de me parler, que, seule, je ne puis embrasser. Vous ne pouvez avoir d'espoir qu'en vous : que l'idée de vous confier à quelqu'un ne se présente même pas à votre pensée! Sachez que, si je demandais à vous voir même devant cent

témoins, ma demande serait refusée; sachez que vous êtes mort pour tout ce qui est Français, pour votre famille. Au nom des horribles tourments auxquels les rois de l'Europe ont condamné votre père; en pensant à cette agonie de banni par laquelle ils lui ont fait expier le crime d'avoir été trop généreux envers eux, songez que vous êtes son fils, que ses regards mourants se sont arrêtés sur votre image; pénétrez-vous de tant d'horreurs, et ne leur imposez d'autre supplice que de vous voir assis sur le trône de France! Profitez de ce moment, prince!... J'ai peut-être trop dit: mon sort est entre vos mains, et je puis vous dire que, si vous vous servez de mes lettres pour me perdre, l'idée de votre lâcheté me fera plus souffrir que tout ce que l'on pourra me faire endurer!

» L'homme qui vous remettra cette lettre se chargera aussi de votre réponse. Si vous avez de l'honneur, vous ne m'en refuserez pas une.

« NAPOLEONE CAMERATA. »

Cette lettre effraya fort le jeune prince: c'était une mise en demeure claire, nette, positive. « Êtes-vous archiduc autrichien ou prince français? » Là était la question.

Le duc s'ouvrit de cet événement et de l'inquiétude qu'il lui causait au chevalier de Prokesch.

— Vous comprenez bien, lui dit-il, que je ne prendrai pas pour guide de ma conduite et pour garant de mon avenir des personnes d'un caractère aussi exalté; mais je me trouve dans un embarras véritable. Il est dans mes sentiments envers l'empereur (quand le duc de Reichstadt parle de *l'empereur*, c'est toujours de l'empereur François II qu'il parle), il est dans mes sentiments envers l'empereur, comme dans la dignité de ma situation, de ne lui cacher ni mes peines, ni mes démarches; lui taire cette circonstance me semblerait un tort vis-à-vis de lui. D'un autre côté, je ne voudrais pas nuire à la comtesse; elle manque de prudence, mais elle a droit à mes égards... D'ailleurs, c'est une femme. Cependant, mon premier devoir est envers l'empereur... — Ne pourriez-vous pas aller, de ma part, trouver le comte de Dietrichstein,

lui confier ce qui se passe, en lui demandant de tout arranger, de manière que la comtesse Camerata n'éprouve aucune persécution, aucun désagrément, et qu'on ne la force pas à s'éloigner de Vienne?

Après avoir attentivement examiné cette affaire, le chevalier de Prokesch approuva la résolution du prince, et se chargea volontiers de la mission que lui avait confiée Son Altesse.

Le lendemain, il reçut un billet qui contenait les lignes suivantes :

« Depuis que je vous ai vu, j'ai reçu une nouvelle lettre de la comtesse Camerata. C'est le valet de chambre d'Obenaus qui avait mis sur la table la première, que je vous ai confiée; renvoyez-la-moi : il est convenable et nécessaire que j'en parle à Obenaus. J'arrangerai les choses, de manière à éviter toute tracasserie et tout scandale; mais je ne veux pas répondre. Qu'il ne soit plus question de cela.

» J'espère vous revoir à six heures pour reprendre nos lectures.

» FRANÇOIS DE REICHSTADT. »

La comtesse Camerata, quoiqu'elle n'eût point reçu de réponse, ne se tint pas pour battue. Au risque de ce qui pouvait lui arriver, elle resta encore trois semaines à Vienne, se trouvant partout sur le chemin du prince, au théâtre, au Prater, à Schœnbrünn.

Jamais le duc de Reichstadt ne fit mine de la connaître! Lassée de ce mutisme, elle partit enfin pour Prague.

La conduite du prince eut sa récompense : dans le même mois, l'empereur — l'empereur François II, toujours, — le nomma lieutenant-colonel; mais, comme si le destin eût voulu lui faire comprendre qu'il devait être César ou rien, *aut Cæsar, aut nihil*, dès les premiers commandements qu'il essaya de formuler, sa voix s'enroua, et il lui fallut discontinuer son service. Une toux fréquente succéda à son

enrouement. Le prince était malade de la maladie dont il devait mourir.

Écoutons ce qu'en dit le médecin lui-même, le docteur Malfatti :

« Je fus appelé par le duc de Reichstadt, avec le titre de son médecin ordinaire, dans le mois de mai 1830. Je succédais à trois hommes d'une haute réputation : le célèbre Franck, les docteurs Goëlis et Standenheimer. M. de Herbeck avait rempli près du prince les fonctions de chirurgien ordinaire. Ces médecins n'avaient pas laissé de journal de la santé du jeune duc. M. le comte de Dietrichstein eut la bonté d'y suppléer en m'instruisant de beaucoup de détails qu'il était indispensable de connaître.

» Le prince mangeait très-peu et sans appétit; son estomac semblait trop faible pour supporter la nourriture qu'aurait exigée sa croissance, singulièrement rapide et même effrayante : à l'âge de dix-sept ans, il avait atteint la taille de cinq pieds trois pouces! De légers maux de gorge le faisaient souffrir de temps en temps; il était sujet à une sorte de toux habituelle et à une journalière excrétion de mucosités. Le docteur Standenheimer avait déjà manifesté de vives inquiétudes sur la prédisposition du prince à la phthisie de la trachée-artère. Je pris connaissance des prescriptions qui avaient été décidées contre ces symptômes inquiétants.

» La connaissance personnelle que j'avais d'une disposition morbifique héréditaire dans la famille de Napoléon dirigea mes premières recherches, et je m'assurai de l'existence d'une affection cutanée (*herpes farinaceum*). Je ne pus approuver l'usage des bains froids et de la natation, que le chirurgien, M. de Herbeck, avait aussi combattus, peut-être par suite seulement de la connaissance qu'il avait acquise de la faible organisation de la poitrine du prince. Dans le but de réagir sur le système cutané, j'employai avec succès les bains muriatiques et les eaux de Seltz coupées avec du lait. Le prince devait passer à l'état militaire dans l'automne suivant; c'est là que tendaient ses vœux, que se concentraient tous ses désirs; il avait déjà obtenu l'autorisation tant sollicitée. Je ne me

recommandai pas à ses bonnes grâces, comme vous pouvez l'imaginer, lorsque je m'opposai formellement à ce changement de vie. J'en développai les raisons à ses augustes parents dans un mémoire que je leur adressai le 15 juillet 1830. J'établissais que, dans l'état de croissance excessive en disproportion avec le peu de développement des organes, dans la disposition générale de faiblesse, particulièrement de la poitrine, toute maladie accessoire pourrait devenir extrêmement dangereuse, soit dans le présent, soit dans l'avenir, et que, par suite, il était indispensable de mettre le prince à l'abri de toutes les influences atmosphériques, de tous les efforts de voix auxquels il serait continuellement exposé dans le service militaire.

» Mon mémoire fut accueilli par l'empereur : l'entrée au service militaire fut ajournée pour six mois. A la suite de soins assidus et de révulsions artificielles, les symptômes inquiétants se mitigèrent d'une manière visible. L'hiver se passa heureusement; mais la croissance continuait encore.

» Au printemps de l'année 1831, le prince fit son entrée dans la carrière des armes. Dès ce moment, il rejeta tous mes conseils ; je ne fus plus que spectateur d'un zèle sans mesure, d'un emportement hors des limites pour ses nouveaux exercices. Il crut ne devoir écouter désormais que sa passion, qui entraînait son faible corps à des privations et à des fatigues absolument au-dessus de ses forces. Il eût regardé comme une honte, comme une lâcheté de se plaindre sous les armes. D'ailleurs, j'avais toujours à ses yeux le tort grave d'avoir retardé sa carrière militaire; il paraissait redouter que mes observations ne vinssent encore l'interrompre. Aussi, quoiqu'il me traitât avec une extrême bienveillance dans les relations sociales, comme médecin, il ne me dit plus un seul mot de vérité. Il me fut impossible de le déterminer à reprendre l'usage des bains muriatiques et des eaux minérales, qui lui avaient été si utiles l'année précédente. Le temps lui manquait, me disait-il. Plusieurs fois, je le surpris, à la caserne, dans un état d'extrême fatigue. Un jour, entre autres, je le trouvai couché sur un canapé, épuisé de forces, exténué.

Ne pouvant me nier alors l'état pénible où je le voyais réduit :

» — J'en veux, me dit-il, à ce misérable corps, qui ne peut pas suivre la volonté de mon âme !

» — Il est fâcheux, en effet, lui répondis-je, que Votre Altesse n'ait pas la faculté de changer de corps comme elle change de chevaux, lorsqu'elle les a fatigués. Mais, je vous en conjure, monseigneur, faites attention que vous avez une âme de fer dans un corps de cristal, et que l'abus de la volonté ne peut que vous devenir funeste.

» Sa vie était alors comme un véritable procédé de combustion. Il dormait à peine pendant quatre heures, quoique naturellement il eût besoin d'un long sommeil ; il ne mangeait presque pas ; son existence était entièrement concentrée dans les mouvements du manége et de tous les exercices militaires. Il ne connaissait plus le repos ; sa croissance en longueur ne s'arrêtait pas ; il maigrissait graduellement, et son teint prenait une couleur livide. A toutes mes questions, il répondait toujours :

» — Je me porte parfaitement bien !

» Dans le mois d'août, il fut atteint d'une forte fièvre catarrhale ; tout ce que je pus obtenir, ce fut de lui faire garder le lit et la chambre pendant un jour. Nous conférâmes avec le général comte Hartmann de la nécessité de mettre un terme à un régime aussi dangereux pour cette frêle existence. Vous vous rappelez l'époque funeste de l'invasion du choléra à Vienne, les malheurs qui signalèrent la première irruption de ce fléau, la généreuse conduite des habitants de Vienne, les sages précautions des administrateurs, les secours, les exemples que donnèrent l'empereur et les membres de la famille impériale, inaccessibles à la crainte qu'inspira cette maladie à son apparition. Le duc de Reichstadt ne voulait pas se séparer des soldats et s'éloigner de leur caserne ; l'empereur ne pouvait qu'apprécier ce sentiment, conforme à ses idées sur les devoirs d'un prince ; mais, pour nous, il y avait un devoir sacré et pressant : c'était de sauver ce jeune homme d'une position qui tendait évidemment à le détruire.

Je fis, à cet égard, un exposé de tous les dangers imminents qu'il fallait conjurer par un prompt changement de régime et par un repos absolu; dans une situation aussi critique, la moindre attaque du mal régnant devait être mortelle. Le comte Hartmann se chargea de présenter ce rapport à l'empereur, qui me fit transmettre l'ordre de venir le lui répéter textuellement, en présence du duc de Reichstadt, à l'issue de la revue militaire qu'il devait passer le lendemain sur le Schmolz, près de Vienne. Je me rendis exactement, à l'heure indiquée, sur ce champ de manœuvres, où l'empereur, se mêlant aux troupes et au peuple, voulait ainsi rassurer, par son exemple, contre les terreurs de la contagion. Quand la revue fut terminée, je m'approchai de Sa Majesté, et je lui répétai mon rapport.

» L'empereur, s'adressant alors au jeune prince, lui dit :

» — Vous venez d'entendre le docteur Malfatti... Vous vous rendrez immédiatement à Schœnbrünn.

» Le duc s'inclina respectueusement en signe d'obéissance; mais, en se relevant, il me lança un regard d'indignation.

» — C'est donc vous qui me mettez aux arrêts? me dit-il avec un accent de colère.

» Et il s'éloigna rapidement. »

Mais il n'en fut pas moins forcé d'obéir aux ordres de l'empereur, et c'est ce que voulait le docteur Malfatti.

CCLI

Le duc de Reichstadt à Schœnbrünn. — Progrès de sa maladie. — L'archiduchesse Sophie. — Derniers moments du prince — Sa mort. — Effet que la nouvelle produit à Paris. — Article du *Constitutionnel* sur cet événement.

Le séjour du duc de Reichstadt à Schœnbrünn fut favorable à sa santé.

Tous les jours, le jeune prince montait à cheval, et assistait aux grandes manœuvres, mais avec le commandement géné-

ral: c'était un biais trouvé par l'empereur pour dispenser son petit-fils de donner de la voix, et, par conséquent, de fatiguer sa poitrine.

Une seule fois, l'empereur assistant à la revue, le duc lui demanda avec instance, et obtint de lui de prendre le commandement de son bataillon.

La saison des chasses arriva; l'empereur eût désiré que son fils ne s'exposât point à la fatigue de longues courses, et aux intempéries des froides journées d'automne; mais le duc de Reichtadt insista et suivit les chasses.

A la seconde, il fut obligé de revenir sans assister à l'hallali, et les anciens symptômes se déclarèrent de nouveau. Ces symptômes étaient une toux d'irritation qui avait principalement son siége dans la trachée-artère et dans les bronches; une faiblesse qui amenait une continuelle envie de dormir, et une dyscrasie de tout le système cutané.

Dès lors, le docteur Malfatti recommanda au prince d'éviter avec le plus grand soin les efforts de toute nature, et principalement ceux de l'organe de la voix. Cette recommandation, c'était une rupture absolue avec toutes les habitudes militaires du prince; aussi dissimulait-il, autant que possible, sa souffrance, et avait-il la ferme volonté, sinon de ne pas être malade, du moins de ne le point paraître.

Plusieurs fois, le duc pressait l'empereur de lui laisser reprendre son service militaire; mais l'empereur s'y opposa toujours.

Trois hommes considérables moururent à Vienne, vers la fin de l'année : le comte de Giulay, le baron de Frémont et le baron de Siegenthal. Le jeune prince, qui, depuis quelques jours, prétendait aller beaucoup mieux, sollicita de l'empereur la permission de suivre, avec la troupe, le convoi du baron de Frémont. — L'empereur céda, et une nouvelle indisposition fut la suite de cette condescendance.

Enfin, une dernière fois, — il s'agissait du service funèbre du général de Siegenthal, — le prince parut, avec les troupes, sur la place Joseph. La température était très-froide; au milieu des commandements qu'il adressait à son bataillon, il

perdit la voix. En rentrant, il se sentit assez mal pour permettre qu'on appelât le médecin, et avouer qu'il était sorti, le matin, avec une forte fièvre.

Cette fièvre, que l'on reconnut pour une fièvre rhumatique, bilieuse et catarrhale, prit bientôt un caractère aigu; le septième jour, elle arriva à sa crise principale; après quoi, elle passa du caractère de fièvre subcontinue, à celui de fièvre intermittente quotidienne.

Le docteur Malfatti avait décidé que, aussitôt que la saison le permettrait, le prince partirait pour les eaux d'Ischl.

Enfin, encore une fois, on parvint à couper la fièvre; — mais de nouvelles imprudences ravivèrent la maladie.

— Il semble, disait le médecin avec désespoir, qu'il y ait dans ce malheureux jeune homme un principe fatal qui le pousse au suicide!

Le printemps fut encore plus funeste au malade que ne l'avait été l'hiver; il était impossible de l'empêcher de sortir; surpris deux ou trois fois par la pluie, il fut atteint de refroidissements qui amenèrent la fièvre et des engorgements au foie.

Au mois d'avril, le pouls s'accéléra; des frissonnements se déclarèrent; l'amaigrissement devint de plus en plus visible. Les docteurs Raiman et Vichrer, appelés pour suppléer le docteur Malfatti, malade d'un accès de goutte, en furent effrayés; de concert avec le médecin ordinaire du prince, ils prescrivirent des bains de bouillon: le dépérissement par la suspension des forces digestives les forçait à ce moyen, qui consistait à nourrir le malade par absorption.

Une nouvelle amélioration se manifesta.

Au bout de quelque temps, le duc se trouva assez bien pour que l'empereur, sur l'autorisation des médecins, lui permît de prendre l'air, à cheval et en voiture; mais on avait mis à ses promenades la condition de l'exercice le plus modéré. Il se soumit à l'ordonnance pendant quelques jours; puis, s'étant obstiné à sortir par un temps froid et humide, il fut saisi par l'action de l'air, et, au lieu de rentrer, il se contenta de mettre son cheval au galop; le soir, quand il aurait dû se coucher et

se tenir chaudement, il allâ se promener au Prater en voiture découverte. Le Prater, situé dans une île du Danube, est excessivement humide; ce qui n'empêcha point le prince d'y rester jusqu'après le coucher du soleil. Cette imprudence amena chez lui une telle faiblesse, qu'au retour, une roue de sa voiture s'étant brisée, il s'élança sur la route, mais n'eut point la force de se soutenir, et tomba sur un genou.

Le lendemain, une fluxion de poitrine se déclara, et le prince devint sourd de l'oreille gauche. La situation était tellement grave, que le docteur Malfatti demanda que les docteurs Vivenot, Vichrer et Turcken fussent appelés en consultation. Il était chargé, de la part de l'empereur, de leur dire qu'ils pouvaient, sans s'inquiéter des considérations politiques qui avaient, jusque-là, restreint le séjour du duc de Reichtadt à l'Autriche, lui ordonner un voyage dans tout pays qu'ils jugeraient convenable à son rétablissement, — la France exceptée.

On prescrivit le voyage d'Italie et le séjour de Naples.

Le malade ne pouvait croire qu'une pareille faveur lui fût accordée, et il envoya le docteur Malfatti chez M. de Metternich, afin qu'il se fît bien assurer de la bouche même du ministre qu'aucun empêchement ne serait mis à son voyage.

— Dites au prince, répondit M. de Metternich, qu'excepté la France, dont il ne dépend pas de moi de lui ouvrir les portes, il peut se rendre dans quelque pays qui lui conviendra, l'empereur faisant passer avant toute considération le rétablissement de son petit-fils.

Le malade avait raison de craindre: bientôt il se trouva si faible, qu'il ne pouvait même plus, raisonnablement, être question pour lui de voyager.

On prévint l'archiduchesse Marie-Louise de l'état de son fils, et l'on prévint celui-ci que le moment était venu de recevoir le viatique. — L'étiquette de la cour de Vienne veut que les princes de la famille impériale accomplissent, en présence de toute la cour, cette sombre cérémonie. Personne n'osait en parler au duc, pas même l'aumônier du palais, Michel

Wagner, qui avait dirigé sa jeunesse religieuse, si rigide à la cour de Vienne.

Ce fut une femme qui se chargea non-seulement de prévenir le malade, mais encore de donner à cet avis une forme qui devait voiler, aux yeux du prince, une partie de l'horrible vérité.

Cette femme, c'était l'archiduchesse Sophie.

Elle annonça au prince que, devant communier bientôt, elle désirait communier au pied de son lit, dans l'espérance que les prières qu'elle adressait au ciel pour sa guérison seraient plus efficaces dans l'acte mystérieux de l'Eucharistie; et elle pria le malade de communier en même temps qu'elle, afin que leurs prières montassent ensemble au ciel.

Le duc de Reichstadt accepta.

On juge combien fut profond le recueillement, et triste la cérémonie. — Le prince priait pour la délivrance de l'archiduchesse Sophie, près d'accoucher; l'archiduchesse Sophie priait pour la guérison du duc de Reichstadt, près de mourir!

Le malade, qui était alors à Vienne, désira être transporté à Schœnbrünn, et, le retour du printemps ayant réchauffé l'atmosphère, le docteur appuya ce désir du prince, dont le transport eut lieu sans accident grave, et chez lequel même se manifesta un peu d'amélioration.

Par malheur, un jour, malgré toutes les instances qu'on fit pour l'en détourner, il voulut s'aller promener à Laxembourg, c'est-à-dire à deux lieues de Schœnbrünn, et, cela, en voiture découverte. Il resta une heure dehors, reçut les hommages des officiers, parla beaucoup, et essuya, au retour, un violent orage.

Pendant la nuit qui suivit cette journée d'imprudences, il fut saisi d'un accès de fièvre accompagnée d'une soif ardente; une toux opiniâtre amena un crachement, presque un vomissement de sang, et, pour la première fois, le prince se plaignit d'une douleur aiguë au côté.

Une nouvelle consultation eut lieu: les médecins regardèrent l'état du malade comme désespéré.

L'archiduchesse Marie-Louise arriva. Elle avait passé par Trieste pour voir l'empereur, qui s'y trouvait en ce moment; elle y était tombée malade elle-même, et avait été obligée de rester là quinze longs jours. Encore souffrante, son inquiétude l'avait cependant emporté sur sa faiblesse: elle s'était remise en route, et était arrivée le soir du 24 juin.

Le prince avait désiré aller au-devant de sa mère; mais, au premier essai de locomotion, il avait reconnu ses forces insuffisantes. Néanmoins, la joie de la revoir produisit sur lui un heureux effet; il y eut, pendant trois semaines, un mieux sensible dans l'état du malade, du moins arrêt dans la marche de la maladie; la fièvre s'était affaiblie; les nuits s'écoulaient sans de trop fortes transpirations, et le prince pouvait, sans douleur, se coucher sur l'un et l'autre côté.

Mais on connaît l'allure tortueuse et décevante des maladies de poitrine, se prenant ordinairement à de jeunes et vigoureuses organisations qui ne veulent pas mourir; elles semblent de temps en temps, comme le malade lui-même, avoir besoin de repos, et s'arrêter fatiguées; mais, presque toujours, ce moment d'arrêt est employé par le sombre mineur à creuser une nouvelle sape, et le travail souterrain se dévoile tout à coup par de nouveaux symptômes qui indiquent que, durant cette halte feinte, la maladie a fait de cruels progrès.

La chaleur était devenue très-grande, la fièvre eut un fort redoublement; la toux reprit, plus opiniâtre que jamais; une seconde vomique se rompit, et le prince rendit le sang à pleine bouche.

La population de Vienne prenait un très-vif intérêt au sort de ce malheureux enfant; on arrêtait dans les rues tous ceux que l'on reconnaissait pour appartenir à sa maison; de toutes parts arrivaient des lettres indiquant des remèdes qui prouvaient, sinon la science, du moins la sollicitude de ces innocents empiriques.

Dans la nuit du 27 au 28 juin, un orage terrible éclata; un de ces orages que l'orgueil des rois croit échappés, à cause d'eux, de la main du Seigneur; la foudre tomba, et brisa un des aigles du palais de Schœnbrünn.

Dès lors, le peuple se rangea de l'avis des médecins, et cessa d'espérer. Puisque la foudre avait frappé un aigle, le fils de Napoléon allait mourir.

Le prince ne sortait plus; seulement, lorsque ses étouffements, presque continus, lui faisaient croire qu'il trouverait quelque soulagement dans l'air extérieur, on le portait sur le balcon.

Bientôt il fut impossible de lui faire quitter le lit: au moindre mouvement imprimé à son corps, il s'évanouissait.

Alors, il commença à parler de sa mort prochaine, et à manifester le dégoût qu'il avait toujours eu d'une existence qui s'était ouverte avec un si vaste horizon, et que le destin avait forcée de végéter dans un cercle si étroit. Était-ce mépris réel de la vie? était-ce désir de consoler ceux qui l'entouraient?

Le 21 juillet seulement, il avoua qu'il souffrait horriblement, et murmura à plusieurs reprises ces mots:

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! quand mourrai-je donc?

Au moment où l'un de ces cris lui échappait, sa mère entra. Il réprima aussitôt l'expression de douleur répandue sur son visage, et la reçut avec un sourire, répondit, à ses demandes sur sa santé, qu'il se trouvait bien, et fit avec elle des projets de voyage dans le nord de l'Italie.

Le soir, le docteur Malfatti annonça qu'il craignait une crise mortelle pour la nuit; le baron de Moll veilla dans la chambre voisine, à l'insu du prince, qui n'avait jamais souffert que personne veillât près de lui.

Vers une heure du matin, il parut s'assoupir; mais, à trois heures et demie, il se leva tout à coup sur son séant, et, après de violents et inutiles efforts pour respirer, il s'écria:

— *Mutter! mutter! ich gehe unter!* (Mère! mère! je succombe!)

A ce cri, M. le baron de Moll et le valet de chambre entrèrent, le saisirent dans leurs bras, cherchant à le calmer; mais il était aux prises avec la mort.

— *Mutter! mutter!* répéta-t-il.

Et il retomba.

Il n'était point encore expiré, mais il était dans cet état crépusculaire qui sépare la vie de la mort.

On se hâta d'avertir l'archiduchesse Marie-Louise et l'archiduc François, dans les bras duquel le duc de Reichstadt avait manifesté le désir de mourir.

Tous les princes accoururent. Marie-Louise n'eut point la force de rester debout, ni même d'arriver jusqu'à lui: elle tomba à genoux, et fit, en se traînant, les deux ou trois pas qui la séparaient encore de son fils.

Le malade ne pouvait plus parler; mais ses yeux, presque éteints, purent encore se fixer sur sa mère, et lui indiquer, par un regard, qu'il la reconnaissait.

Cinq heures du matin sonnèrent; il parut entendre les vibrations de la pendule, et compter les coups. C'était l'éternité qui venait de tinter pour lui sur le bronze! Il fit bientôt un signe d'adieu; le prêtre qui l'assistait lui montra le ciel, et, à cinq heures huit minutes, sans convulsion, sans effort, sans douleur même, il rendit le dernier soupir.

Il avait vécu vingt et un ans, quatre mois et deux jours.

Sa vie avait été obscure; sa mort fit, en France, une sensation moins vive que celle à laquelle il eût dû s'attendre. Pour les Français, et aux yeux des Français, c'était un prince autrichien.

Notre nation est une nation orgueilleuse: elle ne veut point, lorsqu'on a perdu le trône que l'empereur Maximilien, s'il eût été Dieu le père, eut donné à son fils aîné, elle ne veut point qu'on n'ait pas l'air de le regretter, et elle préfère l'homme qui, pour le reconquérir, fait des tentatives presque insensées, à celui qui s'endort dans sa résignation aux décrets de la Providence.

Par un singulier jeu du hasard, le duc de Reichstadt, comme nous l'avons dit déjà, était mort dans ce même lit où Napoléon, vainqueur, avait deux fois couché: la première, après Austerlitz, la seconde, après Wagram! Le père et le fils s'étaient endormis du dernier sommeil à onze ans de distance l'un de l'autre, et dormaient maintenant couchés sur le sein de la mère

commune; — seulement, l'Océan roulait entre les deux cadavres.

Peut-être nos lecteurs seront-ils curieux de savoir, après vingt-deux ans écoulés, comment fut apprécié par la presse française cet événement, qui portait à la fois en lui quelque chose de fatal et de providentiel, et qui arrivait au moment où un roi nouveau essayait d'implanter une dynastie nouvelle sur ce sol de France, si rebelle aux dynasties.

Ce fut le 1er août seulement que la nouvelle fut connue à Paris.

Nous ouvrons un journal que nous avions envoyé chercher dans un autre but, et nous y lisons l'article que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs. — Ce journal, c'est *le Constitutionnel;* nous ignorons de qui est l'article; il nous semble bon, voilà tout :

« Paris, 1er août.

» Le fils de Napoléon est mort. Cette nouvelle, depuis longtemps prévue, a produit dans Paris un sensation douloureuse mais calme.

» Cette fin obscure d'une vie à laquelle de si belles destinées avaient été promises, ce pâle et dernier rayon d'une gloire immense qui achève de s'éteindre, quel triste sujet de méditation! Le deuil du peuple sera profond et sérieux, car c'est dans le peuple surtout que les souvenirs de la gloire impériale ont laissé des traces durables.

» Nous manquons encore de détails sur les derniers moments du fils de Napoléon; sa mort a été entourée de mystère, comme l'avait été sa vie. On assure pourtant qu'il en a vu les approches avec une fermeté d'âme digne de son père. Quand il a compris que l'heure fatale était venue, il a disposé du peu qui lui restait de bien, conformément aux volontés exprimées jadis par l'empereur des Français, en faveur du jeune Louis-Napoléon, fils de l'ex-roi de Hollande, qui a combattu dans les rangs des derniers défenseurs de la liberté italienne. On assure qu'une lettre écrite par l'illustre mourant, pour annoncer à son cousin cette disposition, contient le témoignage des

peines qui ont empoisonné et, sans doute, abrégé son existence.

» Cette existence a dû être bien amère! Arraché, dès le berceau, à sa patrie, à sa famille, pour être relégué dans une prison somptueuse; privé de guide à l'âge où sa raison avait tant besoin d'être dirigée; soumis à une étiquette tyrannique; étranger au milieu d'une cour qui l'assiégeait d'hommages suspects, à qui pouvait-il se confier, si ce n'est à des surveillants chargés de le tromper, peut-être de le pervertir? auprès de qui s'informer de ce qu'il lui importait le plus de connaître: de son sort, de son avenir, de ses devoirs? Ses précepteurs lui ont, à ce qu'on assure, laissé ignorer longtemps jusqu'à l'histoire de son père! S'il faut en croire le peu d'amis auxquels il a été permis de l'approcher, le jeune Napoléon avait reçu de la nature un esprit droit et un cœur généreux; présents stériles, qui n'ont servi qu'à lui rendre sa solitude plus pesante, et à lui faire accueillir la mort comme un bienfait! Sa vie s'est terminée à propos pour la gloire du nom qu'il portait: il n'aura pas traîné ce grand nom dans un long désœuvrement; il ne l'aura pas déshonoré au service de la politique des cours ou des factions; il n'aura pas joué le rôle ridicule et odieux d'un prétendant, et l'histoire n'aura pas à lui reprocher d'avoir été le fléau de son pays.

» Le jeune Napoléon a été, aux mains de l'Autriche, à la fois un objet de terreur pour elle-même et un épouvantail pour la France de la Restauration. Son nom seul, prononcé par M. de Metternich, eût fait trembler Louis XVIII et Charles X, et eût suffi pour repousser toute tentative contraire à la politique autrichienne; et, cependant, la prudence n'eût point permis de réaliser la menace qu'un tel nom exprimait. Cette menace n'aurait peut-être pas été sans effet, même après la révolution de 1830, sur les hommes d'État qui ont présidé à notre politique, bien qu'elle n'eût pas été plus sérieuse aujourd'hui qu'à une autre époque.

» Voilà donc l'Autriche à la fois délivrée de l'effroi qu'elle éprouvait, et désarmée de l'instrument de trouble dont elle disposait contre nous.

» Napoléon II avait en France, sinon un parti, du moins de nombreux partisans. C'est un héritage que les factions vont se disputer entre elles, et disputer au gouvernement, et qui restera à celui qui saura rallier les masses populaires aux véritables intérêts de la patrie. »

Le reste du journal contenait une manifestation de la presse anglaise, des dépêches télégraphiques sur l'expédition de dom Pedro, et une analyse de *Mademoiselle de Liron*, roman de M. E.-J. Delécluze.

CCLII

Lucerne. — Le lion du 10 août. — Les poules de M. de Chateaubriand. — Reichenau. — Un tableau de Couder. — Lettre à M. le duc d'Orléans. — Promenade dans le parc d'Arenenberg.

J'ai déjà dit que mon intention n'était point de recommencer le récit de mes pérégrinations en Suisse. Cependant, je demanderai au lecteur la permission de remettre sous ses yeux trois fragments de mes *Impressions de Voyage*, qui sont indispensables à la suite de ces Mémoires.

Ces trois fragments, publiés en 1834, ont rapport à M. de Chateaubriand, à monseigneur le duc d'Orléans, et à Sa Majesté la reine Hortense; on y retrouvera mes opinions indépendantes; on y verra quelles étranges lueurs de l'avenir illuminaient parfois le poëte. Si un homme d'État eût écrit ce que je vais citer, cet homme d'État eût passé pour un prophète.

Suivons l'ordre de mes visites à Lucerne, à Reichenau et à Arenenberg, et commençons par M. de Chateaubriand. A tout seigneur, tout honneur.

LES POULES DE M. DE CHATEAUBRIAND.

« La première nouvelle que j'appris en arrivant à l'hôtel du *Cheval blanc*, c'est que M. de Chateaubriand habitait Lucerne.

On se rappelle qu'après la révolution de juillet, notre grand poëte, qui avait voué sa plume à la défense de la dynastie déchue, s'exila volontairement, et ne revint à Paris que lorsqu'il y fut rappelé par l'arrestation de la duchesse de Berry. — Il demeurait à l'hôtel de l'*Aigle*.

» Je m'habillai aussitôt, dans l'intention d'aller lui faire une visite.

» Je ne le connaissais pas personnellement : à Paris, je n'eusse point osé me présenter à lui ; mais, hors de France, à Lucerne, isolé comme il l'était, je pensai qu'il y aurait peut-être quelque plaisir pour lui à voir un compatriote. J'allai donc hardiment me présenter à l'hôtel de l'*Aigle*. Je demandai M. de Chateaubriand au garçon de l'hôtel. Celui-ci me répondit qu'il venait de sortir pour donner à manger à ses poules. Je le fis répéter, croyant avoir mal entendu ; mais il me fit une seconde fois la même réponse.

» Je laissai mon nom, en réclamant en même temps la faveur d'être reçu le lendemain.

» Le lendemain matin, on me remit une lettre de M. de Chateaubriand, envoyée de la veille : c'était une invitation à déjeuner pour dix heures ; il en était neuf, je n'avais pas de temps à perdre. Je sautai à bas de mon lit et je m'habillai. Il y avait bien longtemps que je désirais voir M. de Chateaubriand ; mon admiration pour lui était une religion d'enfance ; c'était l'homme dont le génie s'était écarté le premier du chemin battu, pour frayer à notre jeune littérature la route qu'elle a suivie depuis ; il avait suscité, à lui seul, plus de haines que tous les cénacles ensemble ; c'était le roc que les vagues de l'envie, encore émues contre nous, avaient en vain battu depuis cinquante ans ; c'était la lime sur laquelle s'étaient usées les dents dont les racines avaient essayé de nous mordre.

» Aussi, lorsque je mis le pied sur la première marche de l'escalier, le cœur faillit me manquer. Tout à fait inconnu, il me semblait que j'eusse été moins écrasé de cette immense supériorité ; car, alors, le point de comparaison eût manqué pour mesurer nos deux hauteurs, et je n'avais pas la res-

source de dire, comme le Stromboli au mont Rosa : « Je ne » suis qu'une colline, et je renferme un volcan! » Arrivé sur le palier, je m'arrêtai... J'eusse moins hésité, je crois, à frapper à la porte d'un conclave. Peut-être, en ce moment, M. de Chateaubriand croyait-il que je le faisais attendre par impolitesse, tandis que je n'osais entrer par vénération. Enfin, j'entendis le garçon qui montait l'escalier; je ne pouvais rester plus longtemps à cette porte; je frappai. Ce fut M. de Chateaubriand lui-même qui me vint ouvrir; certes, il dut se former une singulière opinion de mes manières, s'il n'attribua pas mon embarras à sa véritable cause. Je balbutiais comme un provincial; je ne savais si je devais passer devant ou derrière lui. Je crois que, comme M Parseval avec Napoléon, s'il m'eût demandé mon nom, je n'aurais su que lui répondre. Il fit mieux : il me tendit la main

» Pendant tout le déjeuner, nous causâmes. Il envisagea, les unes après les autres, toutes les questions politiques qui se débattaient à cette époque, depuis la tribune jusqu'au club, et, cela, avec la lucidité de l'homme de génie qui pénètre au fond des choses, et de l'homme qui estime à leur valeur les convictions et les intérêts, et qui ne s'illusionne sur rien. Je demeurai convaincu que M. de Chateaubriand regardait, dès lors, le parti auquel il appartenait comme perdu, croyait tout l'avenir dans le républicanisme social, et demeurait attaché à sa cause plus encore parce qu'il la voyait malheureuse que parce qu'il la croyait bonne. Il en est ainsi de toutes les grandes âmes : il faut qu'elles se dévouent à quelque chose; quand ce n'est pas aux femmes, c'est aux rois; quand ce n'est pas aux rois, c'est à Dieu. Je ne pus m'empêcher de faire observer à M. de Chateaubriand que ses théories, royalistes par la forme, étaient républicaines par le fond.

» — Cela vous étonne? me dit-il en souriant. Mais cela m'étonne encore bien davantage! J'ai marché sans le vouloir, comme un rocher que le torrent roule; et, maintenant, voilà que je me trouve plus près de vous que vous de moi!... Avez-vous vu le lion de Lucerne?

» — Pas encore.

» — Eh bien, allons lui faire une visite.... C'est le monument le plus important de la ville. Vous savez à quelle occasion il a été érigé?

» — En mémoire du 10 août.

» — C'est cela.

» — Est-ce une belle chose?

» — C'est mieux que cela : c'est un beau souvenir!

» — Il n'y a qu'un malheur : c'est que le sang répandu pour la monarchie était acheté à une république, et que la mort de la garde suisse n'a été que le payement exact d'une lettre de change.

» — Cela n'en est pas moins remarquable, dans une époque où il y avait tant de gens qui laissaient protester leurs billets.

» Comme on voit, ici nous différions dans nos idées; c'est le malheur des opinions qui partent de deux principes opposés; toutes les fois que le besoin les rapproche, elles s'entendent sur les théories, mais elles se séparent sur les faits. Nous arrivâmes en face du monument, situé à quelque distance de la ville, dans le jardin du général Pfyffer. C'est un rocher taillé à pic, dont le pied est baigné par un bassin circulaire; une grotte, de quarante-quatre pieds de longueur sur quarante-huit pieds d'élévation, a été creusée dans ce rocher, et, dans cette grotte, un jeune sculpteur de Constance, nommé Ahrorth, a, sur un modèle en plâtre de Thorwaldsen, taillé un lion colossal percé d'une lance dont le tronçon est resté dans la plaie, et qui expire en couvrant de son corps le bouclier fleurdelisé, qu'il ne peut plus défendre. Au-dessus de la grotte, on lit ces mots : *Helvetiorum fidei ac virtuti*, et, au-dessous de cette inscription, les noms des officiers et des soldats qui périrent le 10 août. Les officiers sont au nombre de vingt-six, et les soldats de sept cent soixante. Ce monument prenait, au reste, un intérêt plus grand de la nouvelle révolution qui venait de s'accomplir, et de la nouvelle fidélité qu'avaient déployée les Suisses. Cependant, chose bizarre! l'invalide qui garde le lion nous parla beaucoup du 10 août, mais ne nous dit pas un mot du 29 juillet. La plus récente des deux catastrophes était celle qu'on avait déjà oubliée. C'est tout simple :

1830 n'avait chassé que le roi, et 1792 avait chassé la royauté. Je montrai à M. de Chateaubriand les noms de ces hommes qui avaient si bien fait honneur à leur signature, et je lui demandai, si l'on élevait un pareil monument en France, quels seraient les noms qu'on pourrait inscrire, sur la pierre funéraire de la royauté, pour faire pendant à ces noms populaires.

» — Pas un! me répondit-il.

» — Comprenez-vous cela?

» — Parfaitement : les morts ne se font pas tuer.

» L'histoire de la révolution de juillet était tout entière dans ces mots : la noblesse est le véritable bouclier de la royauté; tant qu'elle l'a porté au bras, elle a repoussé la guerre étrangère, et étouffé la guerre civile; mais, du jour où, dans sa colère, elle l'a imprudemment brisé, elle s'est trouvée sans défense. Louis XI avait tué les grands vassaux; Louis XIII, les grands seigneurs, et Louis XIV, les aristocrates; de sorte que, lorsque Charles X a appelé à son secours les d'Armagnac, les Montmorency et les Lauzun, sa voix n'a évoqué que des ombres et des fantômes.

» — Maintenant, me dit M. de Chateaubriand, si vous avez vu tout ce que vous vouliez voir, allons donner à manger à mes poules.

» — Au fait, vous me rappelez une chose : c'est que, quand je me suis présenté hier à votre hôtel, le garçon m'a dit que vous étiez sorti pour vous livrer à cette champêtre occupation. Votre projet de retraite irait-il jusqu'à vous faire fermier?

» — Pourquoi pas?... Un homme dont la vie aurait été, comme la mienne, poussée par le caprice, la poésie, les révolutions et l'exil sur les quatre parties du monde, serait bien heureux, ce me semble, non pas de posséder un chalet dans ces montagnes, — je n'aime pas les Alpes, — mais un herbage en Normandie, ou une métairie en Bretagne. Je crois, décidément, que c'est la vocation de mes vieux jours.

» — Permettez-moi d'en douter... Vous vous souviendrez de Charles-Quint à Saint-Just; vous n'êtes pas de ces empereurs qui abdiquent, ou de ces rois qu'on détrône : vous êtes

de ces princes qui meurent sous un dais, et qu'on enterre, comme Charlemagne, les pieds sur leur bouclier, l'épée au flanc, la couronne en tête, le sceptre à la main.

» — Prenez garde ! il y a longtemps qu'on ne m'a flatté, et je serais capable de m'y laisser reprendre. Allons donner à manger à mes poules.

» Sur mon honneur, j'aurais voulu tomber à genoux devant cet homme, tant je le trouvais à la fois simple et grand.

» Nous nous engageâmes sur le pont de la Cour, qui traverse un bras du lac : c'est le pont couvert le plus long de la Suisse, après celui de Rappersweil... Nous nous arrêtâmes aux deux tiers à peu près de son étendue, à quelque distance d'un endroit couvert de roseaux. M. de Chateaubriand tira de sa poche un morceau de pain qu'il y avait mis après le déjeuner, et commença de l'émietter dans le lac. Aussitôt, une douzaine de poules d'eau sortirent de l'espèce d'île que formaient les roseaux, et vinrent en hâte se disputer le repas que leur préparait à cette heure la main qui avait écrit le *Génie du Christianisme*, *les Martyrs* et *le Dernier des Abencerrages*. Je regardai longtemps, sans rien dire, le singulier spectacle de cet homme penché sur le pont, les lèvres contractées par un sourire, mais les yeux tristes et graves. Peu à peu, son occupation devint machinale; sa figure prit une expression de mélancolie profonde ; ses pensées passèrent sur son large front comme des nuages au ciel : il y avait parmi elles des souvenirs de patrie, de famille, d'amitiés tendres, plus sombres que les autres. Je devinai que ce moment était celui qu'il s'était réservé pour penser à la France, je respectai cette méditation tout le temps qu'elle dura. A la fin, il fit un mouvement, et poussa un soupir. Je m'approchai de lui ; il se souvint que j'étais là, et me tendit la main.

» — Mais, si vous regrettez tant Paris, lui dis-je, pourquoi n'y pas revenir ? Rien ne vous en exile, et tout vous y rappelle.

» — Que voulez-vous que j'y fasse ? me répondit-il. J'étais à Cauterets lorsque arriva la révolution de juillet. Je revins à Paris : je vis un trône dans le sang, et l'autre dans la boue,

des avocats faisant une charte, un roi donnant des poignées de main à des chiffonniers... C'est triste à en mourir, surtout quand on est plein, comme moi, des grandes traditions de la monarchie. Je m'en allai.

» — D'après quelques mots qui vous sont échappés ce matin, j'avais cru que vous reconnaissiez la souveraineté populaire?

» — Oui, sans doute, il est bon que, de temps en temps, la royauté se retrempe à sa source, qui est l'élection; mais, cette fois, on a sauté une branche de l'arbre, un anneau de la chaîne: c'était Henri V qu'il fallait élire, et non Louis-Philippe.

» — Vous faites peut-être un triste souhait pour ce pauvre enfant, répliquai-je. Les rois du nom de Henri sont malheureux en France: Henri Ier a été empoisonné; Henri II, tué dans un tournoi; Henri III et Henri IV ont été assassinés.

» — Eh bien, mieux vaut, à tout prendre, mourir du poignard que de l'exil: c'est plus tôt fait, et l'on souffre moins!

» — Mais, vous, ne retournerez-vous pas en France?

» — Si la duchesse de Berry, après avoir fait la folie de revenir dans la Vendée, fait la sottise de s'y laisser prendre, je retournerai à Paris pour la défendre devant ses juges, puisque mes conseils n'auront pu l'empêcher d'y paraître.

» — Sinon?...

» — Sinon, poursuivit M. de Chateaubriand en émiettant un second morceau de pain, je continuerai à donner à manger à mes poules. »

Deux heures après cette conversation, je m'éloignais de Lucerne sur un bateau conduit par deux rameurs...

A quelque temps de là, je me trouvais dans les Grisons, non loin de la petite ville de Reichenau, dont le nom éveillait dans ma mémoire un singulier souvenir.

J'avais été, pendant mon séjour dans les bureaux du duc d'Orléans, longtemps chargé de donner des billets aux personnes qui désiraient visiter les appartements du Palais-Royal, ou se promener au parc de Monceaux. — On visitait les appartements le samedi, et l'on se promenait dans le parc les jeudis et les dimanches.

Le jour où l'on visitait les appartements, le duc, la duchesse, madame Adélaïde et le reste de la famille princière se confinaient dans une ou deux chambres où ils demeuraient séquestrés de dix heures du matin à quatre heures du soir; et encore arrivait-il bien souvent que quelque visiteur indiscret, tandis que le valet de pied était occupé d'un autre côté, tournait une clef, entre-bâillait la porte, allongeait la tête, et plongeait dans le *retiro* ducal.

La première chose que l'on visitait, celle que l'on visitait surtout, c'était la galerie de tableaux ; — non pas que tous les tableaux fussent bons, il s'en fallait, Dieu merci! mais il y en avait quelques-uns qui, à cette époque, faisaient scandale : c'étaient les tableaux de bataille d'Horace Vernet, quatre chefs-d'œuvre, quatre merveilles dont j'ai déjà parlé, — les batailles de *Montmirail*, de *Hanau*, de *Jemmapes* et de *Valmy*. Il y avait particulièrement dans la *Bataille de Montmirail* un point qui attirait les yeux : c'était, au lointain, dans une allée d'arbres, perdu dans la brume, un cavalier courant sur un cheval blanc. Cheval et cavalier avaient bien, à eux deux, quatre centimètres de long sur deux centimètres de haut ; et pourtant cette petite tache blanche et grise avait suffi pour que le tableau fût exclu du salon de 1821. C'est que — comme nous l'avons dit quand nous nous sommes spécialement occupé d'Horace Vernet — le cavalier microscopique n'était autre que l'empereur Napoléon.

Quand on avait bien regardé ces quatre tableaux de bataille, pour lesquels on venait surtout au Palais-Royal, le valet de pied disait :

— Messieurs et mesdames, voulez-vous venir par ici, s'il vous plaît?

Et l'on suivait le valet de pied, lequel conduisait les curieux devant un petit tableau de genre représentant un beau jeune homme en habit bleu, en culotte de peau, les yeux levés au ciel, montrant à une douzaine d'enfants dont il est entouré le mot *France*, écrit sur un globe terrestre.

Ce beau jeune homme, c'était le duc d'Orléans exilé, et don-

nant, au collége de Reichenau, des leçons de géographie et de mathématiques.

Je voyais encore ce petit tableau de Couder; je n'étais, comme je l'ai dit, qu'à quelques lieues de Reichenau: je résolus de visiter cette salle où le roi de France actuel avait passé, en gagnant cinq francs par jour, une des plus honorables années de sa vie. J'avais souvent entendu dire que, malgré ses seize millions de liste civile et son château des Tuileries, peut-être même à cause de son château des Tuileries et de ses seize millions de rente, il murmurait quelquefois:

— O Reichenau! Reichenau!...

Je fis donc mes quelques lieues, — dont deux ou trois en côtoyant le Rhin, couleur d'ardoise à cet endroit-là, lui si bleu en Allemagne, — et j'arrivai à Reichenau.

Le même jour, j'écrivis au duc d'Orléans la lettre suivante, qui se trouve entièrement reproduite dans mes *Impressions de Voyage*:

« Monseigneur,

» La date de cette lettre, le lieu d'où elle est datée, vous expliqueront facilement le sentiment auquel je cède en l'adressant à Votre Altesse.

» Je viens parler, non pas au prince royal héritier de la couronne de France, de Sa Majesté le roi Louis-Philippe, actuellement régnant, mais au duc de Chartres, élève à Henri IV, du duc d'Orléans, professeur à Reichenau.

« J'écris à Votre Altesse de cette même salle où votre père exilé a enseigné les mathématiques et la géographie; ou plutôt de cette même salle, pressé par l'heure de la poste, j'envoie à Votre Altesse la page que je viens de déchirer de mon album. »

REICHENAU.

« Ce petit village des Grisons n'a rien de remarquable, que l'anecdote étrange à laquelle son nom se rattache.

» Vers la fin du dernier siècle, le bourgmestre Tscharner,

de Coire, avait établi une école à Reichenau. On était en quête, dans le canton, d'un professeur de français, lorsque se présenta à M. Boul, directeur de l'établissement, un jeune homme porteur d'une lettre de recommandation signée par le bailli Aloys Toost, de Zizers. Le jeune homme était Français, parlait sa langue maternelle, l'anglais et l'allemand, et pouvait, outre ces trois langues, professer les mathématiques, la physique et la géographie. La trouvaille était trop merveilleuse et trop rare pour que le directeur du collége la laissât échapper ; d'ailleurs, le jeune homme était modeste dans ses prétentions. M. Boul fit prix avec lui à quatorze cents francs par an, et le nouveau professeur, immédiatement installé, entra en fonctions.

» Ce jeune professeur était Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, aujourd'hui roi de France.

» Ce fut, je l'avoue, avec une émotion mêlée de fierté que, sur les lieux mêmes, dans cette chambre située au milieu du corridor, avec sa porte d'entrée à deux battants, ses portes latérales à fleurs peintes, ses cheminées placées aux angles, ses tableaux Louis XV entourés d'arabesques d'or, et son plafond ornementé ; ce fut, dis-je, avec une vive émotion que, dans cette chambre où avait professé le duc de Chartres, je recueillis des renseignements sur cette singulière vicissitude d'une fortune royale qui, ne voulant pas mendier le pain de l'exil, l'avait dignement acheté de son travail.

» Un seul professeur, collègue du duc d'Orléans, et un seul écolier, son élève, existaient encore en 1832, époque à laquelle je visitai Reichenau. Le professeur est le romancier Zschokke, et l'écolier, le bourgmestre Tscharner, fils de celui-là même qui avait fondé l'école. Quant au digne bailli Aloys Toost, il est mort en 1827, et il a été enterré à Zizers, sa ville natale. Aujourd'hui, il ne reste plus rien du collége où professa un futur roi de France, si ce n'est la chambre d'étude que nous avons décrite, et la chapelle, attenante au corridor, avec sa tribune et son autel surmonté d'un crucifix peint à fresque. Quant au reste des bâtiments, ils sont devenus une espèce de villa appartenant au colonel Pastalluzzi, et ce sou-

venir, si honorable pour tout Français, qu'il mérite d'être rangé parmi nos souvenirs nationaux, menacerait de disparaître avec la génération de vieillards qui s'éteint, si nous ne connaissions un homme au cœur artiste, noble et grand, qui ne laissera rien oublier, nous l'espérons, de ce qui est honorable pour lui et pour la France.

» Cet homme, c'est vous, monseigneur Ferdinand d'Orléans, vous qui, après avoir été notre camarade de collége, serez aussi notre roi; vous qui, du trône où vous monterez un jour, toucherez, d'une main, à la vieille monarchie, de l'autre, à la jeune république; vous qui hériterez des galeries où sont renfermées les batailles de *Taillebourg* et de *Fleurus*, de *Bouvines* et d'*Aboukir*, d'*Azincourt* et de *Marengo;* vous qui n'ignorez pas que les fleurs de lis de Louis XIV sont les fers de lance de Clovis; vous qui savez si bien que toutes les gloires d'un pays sont des gloires, quel que soit le temps qui les a vues naître, et le soleil qui les a fait fleurir; vous, enfin, qui, de votre bandeau royal, pourrez lier deux mille ans de souvenirs, et en faire le faisceau consulaire des licteurs qui marcheront devant vous!

» Alors, il sera beau à vous, monseigneur, de vous rappeler ce petit port isolé où, passager battu par la mer de l'exil, matelot poussé par le vent de la proscription, votre père a trouvé un si noble abri contre la tempête; il sera grand à vous, monseigneur, d'ordonner que le toit hospitalier se relève pour l'hospitalité; et, sur la place même où croule l'ancien édifice, d'en élever un nouveau destiné à recevoir tout fils de proscrit qui viendrait, le bâton de l'exil à la main, frapper à ses portes comme votre père y est venu, et, cela, quelles que soient son opinion et sa patrie; qu'il soit menacé par la colère des peuples, ou poursuivi par la haine des rois; — car, monseigneur, l'avenir, serein et azuré pour la France, qui a accompli son œuvre révolutionnaire, est gros de tempêtes pour le monde! nous avons tant semé de liberté dans nos courses à travers l'Europe, que la voilà qui, de tous côtés, sort de terre, comme les épis au mois de mai; si bien qu'il ne faut qu'un rayon de notre soleil pour mûrir les plus

lointaines moissons... Jetez les yeux sur le passé, monseigneur, et ramenez-les sur le présent. Avez-vous jamais senti plus de tremblements de trônes, et rencontré par les grands chemins autant de voyageurs découronnés? Vous voyez bien qu'il faudra fonder, un jour, un asile, ne fût-ce que pour les fils de rois dont les pères ne pourront pas, comme le vôtre, être professeurs à Reichenau! »

Je voulais revenir de Reichenau par Arenenberg. Ces sortes d'oppositions d'un professeur de mathématiques roi de France avec une reine de Hollande exilée plaisent aux imaginations des poëtes. D'ailleurs, si, tout enfant, j'avais entendu dire grand mal de Napoléon, j'avais entendu dire tant de bien de Joséphine! Or, qu'était-ce pour moi que la reine Hortense? Joséphine ressuscitée. Je tenais donc à voir la reine Hortense, et un détour, si long qu'il fût, n'était rien, comparé à ce désir.

Au reste, comme je ne veux pas qu'on prenne ces lignes pour une flatterie tard venue, et que je tiens à ce que l'on me sache incapable de flatter autre chose que les exilés ou les morts, j'écrirai ici sur la reine Hortense ce que j'écrivais en 1832.

Je copie les lignes suivantes dans mes *Impressions de Voyage:*

« Comme le château d'Arenenberg est situé à une lieue seulement de Constance, il me prit un grand désir de mettre mes hommages aux pieds de cette Majesté déchue, et de voir ce qui restait d'une reine dans une femme lorsque le destin lui a arraché la couronne du front, le sceptre de la main, le manteau des épaules; et de cette reine surtout, de cette gracieuse fille de Joséphine Beauharnais, de cette sœur d'Eugène, de ce diamant de la couronne de Napoléon.

» J'en avais tant entendu parler dans ma jeunesse comme d'une belle et bonne fée, bien gracieuse et bien secourable, et, cela, par les filles auxquelles elle avait donné une dot, par les mères dont elle avait racheté les enfants, par les condamnés dont elle avait obtenu la grâce, que j'avais une sorte de

culte pour elle. Joignez à cela les souvenirs des romances que ma sœur chantait, qu'on disait de cette reine, et qui s'étaient tellement répandues de ma mémoire dans mon cœur, qu'aujourd'hui encore, quoiqu'il y ait vingt ans que j'ai entendu ces vers et cette musique, je répéterais les uns sans en oublier un mot, et noterais l'autre sans transposer une note. C'est que des romances de reine, c'est qu'une reine qui chante, cela ne se voit que dans les *Mille et une Nuits*, et cela était resté dans mon esprit comme un étonnement doré (1). »

Je n'avais pour la comtesse de Saint-Leu aucune lettre de recommandation ; mais j'espérais que mon nom ne lui était pas tout à fait inconnu : j'avais déjà donné, à cette époque, *Henri III*, *Christine*, *Antony*, *Richard Darlington*, *Charles VII* et *la Tour de Nesle*.

Lorsque j'arrivai à Arenenberg, il était de trop grand matin pour me présenter à la reine. Je laissai ma carte chez madame Parquin, lectrice de la comtesse de Saint-Leu, et sœur du célèbre avocat de ce nom, et je profitai d'une jolie tempête qui venait de s'élever pour aller faire une promenade sur le lac.

A mon retour, je trouvai une invitation à dîner qui m'attendait à l'hôtel ; puis une lettre de France était venue me chercher là avec une intelligence qui faisait le plus grand honneur à la poste suisse : cette lettre contenait l'ode manuscrite de Victor Hugo sur la mort du roi de Rome.

Je me rendis à pied chez la reine, et je lus la lettre en m'y rendant.

On peut voir, dans mes *Impressions de Voyage*, tous les détails de cette gracieuse hospitalité que la reine me força de prolonger pendant trois jours. Je ne veux reproduire ici qu'une conversation où l'on trouvera une étrange profession de foi dans le présent, — si l'on veut bien se rappeler que le *présent* de cette époque correspondait à septembre 1832, — et une singulière prévision de l'avenir.

(1) Que l'on n'oublie pas que ces lignes étaient écrites sous Louis-Philippe, au temps de la proscription des Bonaparte.

UNE PROMENADE DANS LE PARC D'ARENENBERG.

« Nous fîmes à peu près cent pas en silence, la reine et moi. Le premier, j'interrompis ce silence.

» — Je crois que vous avez quelque chose à me dire, madame la comtesse? demandai-je.

» — C'est vrai, dit-elle en me regardant; je voulais vous parler de Paris. Qu'y avait-il de nouveau quand vous l'avez quitté?

» — Beaucoup de sang dans les rues, beaucoup de blessés dans les hôpitaux, pas assez de prisons et trop de prisonniers.

» — Vous avez vu les 5 et 6 juin?

» — Oui, madame.

» — Pardon, je vais être indiscrète peut-être : mais, d'après quelques mots que vous avez dits hier, je crois que vous êtes républicain.

» Je souris.

» — Vous ne vous êtes pas trompée, madame; et, cependant, grâce au sens et à la couleur que les journaux qui représentent le parti auquel j'appartiens, et dont je partage toutes les sympathies, mais non tous les systèmes, ont fait prendre à ce mot, avant d'accepter la qualification que vous me donnez, je vous demanderai la permission de vous faire un exposé de principes. A toute autre femme, une pareille profession de foi serait ridicule; mais, à vous, madame la comtesse, à vous qui, comme reine, avez dû entendre autant de paroles austères que vous avez dû écouter de mots frivoles comme femme, je n'hésiterai pas à dire par quel point je touche au républicanisme social, et par quelle dissidence je m'éloigne du républicanisme révolutionnaire.

» — Vous n'êtes donc point d'accord entre vous?

» — Notre espoir est le même, madame; mais les moyens par lesquels chacun veut procéder sont différents. Il y en a qui parlent de couper les têtes et de partager les propriétés : ceux-là, ce sont les ignorants et les fous... Il vous paraît étonnant que je ne me serve pas, pour les désigner, d'un nom

plus énergique ; c'est inutile : ils ne sont ni craints ni à craindre ; ils se croient fort en avant, et sont tout à fait en arrière ; ils datent de 1793, et nous sommes en 1832. Le gouvernement de Louis-Philippe fait semblant de les redouter beaucoup, et serait bien fâché qu'ils n'existassent point ; car leurs théories sont le carquois où il prend ses armes. Ceux-là, ce ne sont point les républicains, ce sont les *républiqueurs*. — Il y en a d'autres qui oublient que la France est la sœur aînée des nations, qui ne se souviennent plus que son passé est riche de tous les souvenirs, et qui vont chercher, parmi les constitutions de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Amérique, celle qui serait la plus applicable à notre pays : ceux-là, ce sont les rêveurs et les utopistes ; tout entiers à leurs théories de cabinet, ils ne s'aperçoivent pas, dans leurs applications imaginaires, que la constitution d'un peuple ne peut-être durable qu'autant qu'elle est née de sa situation géographique, qu'elle ressort de sa nationalité, et qu'elle s'harmonise avec ses mœurs. Il en résulte que, comme il n'y a pas sous le ciel deux peuples dont la situation géographique, dont la nationalité et dont les mœurs soient identiques, plus une constitution est parfaite, plus elle est individuelle, et moins, par conséquent, elle est applicable à une autre localité que celle qui lui a donné naissance. Ceux-là, ce ne sont point non plus les républicains, ce sont les *républiquistes*. — Il y en a d'autres qui croient qu'une opinion, c'est un habit bleu barbeau, un gilet à grands revers, une cravate flottante et un chapeau pointu : ceux-là ce sont les parodistes et les aboyeurs. Ils excitent les émeutes, mais se gardent bien d'y prendre part ; ils élèvent des barricades, et laissent les autres se faire tuer derrière ; ils compromettent leurs amis, et vont partout se cachant, comme s'ils étaient compromis eux-mêmes. Ceux-là, ce ne sont point encore les républicains, ce sont les *républiquets*. — Mais il y en a d'autres, madame, pour qui l'honneur de la France est chose sainte, et à laquelle ils ne veulent pas que l'on touche ; pour qui la parole donnée est un engagement sacré, qu'ils ne peuvent souffrir de voir rompre, même de roi à peuple ; dont la noble et vaste fra-

ternité s'étend à tout pays qui souffre, à toute nation qui se réveille ; ils ont été verser leur sang en Belgique, en Italie, en Pologne, et sont revenus se faire tuer ou prendre au cloître Saint-Merri : ceux-là, madame, ce sont les puritains et les martyrs. Un jour viendra où non-seulement on rappellera ceux qui sont exilés, où non-seulement on ouvrira les prisons de ceux qui sont captifs, mais encore où l'on cherchera les cadavres de ceux qui sont morts, afin de leur élever des tombes. Tout le tort que l'on peut leur reprocher, c'est d'avoir devancé leur époque, et d'être nés trente ans trop tôt. Ceux-là, madame, ce sont les vrais républicains.

» — Je n'ai pas besoin de vous demander, me dit la reine, si c'est à ceux-là que vous appartenez.

» — Hélas ! madame, lui répondis-je, je ne puis pas me vanter tout à fait de cet honneur... Oui, certes, à eux toutes mes sympathies; mais, au lieu de me laisser emporter à mon sentiment, j'en ai appelé à ma raison; j'ai voulu faire pour la politique ce que Faust a fait pour la science : descendre et toucher le fond. Je suis resté un an plongé dans les abîmes du passé ; j'y étais entré avec une opinion instinctive, j'en suis sorti avec une conviction raisonnée. Je vis que la révolution de 1830 nous avait fait faire un pas, il est vrai, mais que ce pas nous avait conduits tout simplement, de la monarchie aristocratique, à la monarchie bourgeoise, et que cette monarchie bourgeoise était une ère qu'il fallait épuiser avant d'arriver à la magistrature populaire. Dès lors, madame, sans rien faire pour me rapprocher du gouvernement, dont je m'étais éloigné, j'ai cessé d'en être l'ennemi ; je le regarde tranquillement poursuivre sa période, dont je verrai probablement la fin; j'applaudis à ce qu'il fait de bon ; je proteste contre ce qu'il fait de mauvais ; mais, tout cela, sans enthousiasme et sans haine. Je ne l'accepte ni ne le récuse : je le subis; je ne le regarde pas comme un bonheur, mais je le crois une nécessité.

» — Mais, à vous entendre, il n'y aurait pas de chance pour qu'il changeât.

» — Non, madame... pendant longues années du moins.

» — Si, cependant, le duc de Reichstadt n'était point mort, et qu'il eût fait une tentative ?

» — Il eût échoué, je le crois.

» — C'est vrai, j'oubliais qu'avec vos opinions républicaines, Napoléon doit n'être pour vous qu'un tyran.

» — Je vous demande pardon, madame, je l'envisage sous un autre point de vue. A mon avis, Napoléon est un de ces hommes élus dès le commencement des temps, et qui ont reçu de Dieu une mission providentielle. Ces hommes, on les juge, non point selon la volonté qui les a fait agir, mais selon la sagesse divine qui les a inspirés; non pas selon l'œuvre qu'ils ont faite, mais selon le résultat qu'elle a produit. Quand leur mission est accomplie, Dieu les rappelle; ils croient mourir : ils vont rendre compte.

» — Et, selon vous, qu'elle était la mission de l'empereur ?

» — Une mission de liberté.

» — Savez-vous que toute autre que moi vous en demanderait la preuve ?

» — Et je la donnerai, même à vous.

» — Voyons ! vous n'avez pas idée à quel degré cela m'intéresse !

» — Lorsque Napoléon, ou plutôt Bonaparte, apparut à nos pères, madame, la France sortait, non pas d'une république, mais d'une révolution. Dans un de ses accès de fièvre politique, elle s'était jetée si fort en avant des autres nations, qu'elle avait rompu l'équilibre du monde. Il fallait un Alexandre à ce Bucéphale, un Androclès à ce lion ! le 13 vendémiaire les mit face à face : la Révolution fut vaincue. Les rois, qui auraient dû reconnaître un frère au canon de la rue Saint-Honoré, crurent avoir un ennemi dans le dictateur du 18 brumaire; ils prirent pour le consul d'une république celui qui était déjà le chef d'une monarchie, et, insensés qu'ils étaient, au lieu de l'emprisonner dans une paix générale, ils lui firent une guerre européenne. Alors, Napoléon appela à lui tout ce qu'il y avait de jeune, de brave et d'intelligent en France, et le répandit sur le monde. Homme de réaction pour nous, il se trouva être en progrès sur les autres; partout où il passa, il

jeta au vent le blé des révolutions : l'Italie, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Pologne, la Belgique, la Russie elle-même ont tour à tour appelé leurs fils à la moisson sacrée ; et lui, comme un laboureur fatigué de sa journée, il a croisé ses bras, et les a regardés faire du haut de son roc de Saint-Hélène. C'est alors qu'il eut une révélation de sa mission divine, et qu'il laissa tomber de ses lèvres la prophétie d'une Europe républicaine.

» — Et croyez-vous que, si le duc de Reichstadt ne fût pas mort, il eût continué l'œuvre de son père ?

» — A mon avis, madame, les hommes comme Napoléon n'ont pas de père, et n'ont pas de fils : ils naissent tels que des météores dans le crépuscule du matin, traversent d'un horizon à l'autre le ciel qu'ils illuminent, et vont se perdre dans le crépuscule du soir.

» — Savez-vous que ce que vous dites là est peu consolant pour ceux de sa famille qui conserveraient quelque espérance ?

» — Cela est ainsi, madame ; car nous ne lui avons donné une place dans notre ciel qu'à la condition qu'il ne laisserait pas d'héritier sur la terre.

» — Et, cependant, il a légué son épée à son fils.

» — Le don lui a été fatal, madame, et Dieu a cassé le testament.

» — Mais vous m'effrayez, car son fils, à son tour, l'a léguée au mien.

» — Et elle sera lourde à porter à un simple officier de la confédération suisse !

» — Oui, vous avez raison, car, cette épée, c'est un sceptre.

» — Prenez garde de vous égarer, madame ! J'ai bien peur que vous ne viviez dans cette atmosphère trompeuse et enivrante qu'emportent avec eux les exilés ; le temps, qui continue de marcher pour le reste du monde, semble s'arrêter pour les proscrits : ils voient toujours les hommes et les choses comme ils les ont quittés. Et, cependant, les hommes changent de face, et les choses d'aspect ; la génération qui a

vu passer Napoléon revenant de l'île d'Elbe s'éteint tous les jours, madame, et cette marche miraculeuse n'est déjà plus un souvenir : c'est un fait historique.

» — Ainsi vous croyez qu'il n'y a plus d'espoir, pour la famille de Napoléon, de rentrer en France ?

» — Si j'étais le roi, je la rappellerais demain.

» — Ce n'est point cela que je veux dire...

» — Autrement, il y a peu de chances.

» — Quel conseil donneriez-vous à un membre de cette famille qui rêverait la résurrection de la gloire et de la puissance napoléoniennes ?

» — Je lui donnerais le conseil de se réveiller.

» — Et s'il persistait, malgré ce premier conseil, — qui, à mon avis aussi, est le meilleur, — et qu'il vous en demandât un second ?

» — Alors, madame, je lui dirais d'obtenir la radiation de son exil, d'acheter une terre en France, de se servir de l'immense popularité de son nom pour se faire élire député, de tâcher, par son talent, de disposer de la majorité de la Chambre, et de s'en servir pour déposer Louis-Philippe, et se faire élire roi à sa place.

» — Et vous pensez, dit la comtesse de Saint-Leu en souriant avec mélancolie, que tout autre moyen échouerait ?

» — J'en suis convaincu.

» La comtesse soupira.

» En ce moment, la cloche sonna le déjeuner ; nous nous acheminâmes vers le château, pensifs et silencieux. Pendant tout le retour, la comtesse ne m'adressa point une seule parole ; mais, en arrivant au seuil de la porte, elle s'arrêta, et, me regardant avec une expression indéfinissable d'angoisse :

» — Ah ! me dit-elle, j'aurais bien voulu que mon fils fût ici, et qu'il entendît ce que vous venez de me dire ! »

CCLIII

Nouvelles de France. — Première représentation du *Fils de l'Émigré*. — Ce qu'en pense *le Constitutionnel*. — Effet produit par cette pièce sur la population parisienne en général, et sur M. Véron en particulier. — Mort de Walter Scott. — *Perrinet Leclerc*. — *Sic vos non vobis*.

Je restai, comme je l'ai dit, trois jours à Arenenberg.

J'avais trouvé là les journaux français, qui me manquaient depuis mon départ d'Aix, et je m'étais mis au courant des nouvelles de France.

M. Jay avait remplacé à l'Académie M. de Montesquiou. L'Académie, fidèle à ses traditions, ayant à choisir entre M. Jay publiciste médiocre, et M. Thiers, historien éminent, avait choisi M. Jay. — L'Institut en avait, de son côté, fait autant, à peu près : le bon et cher ami de mon père, M. Lethière, auteur de *Brutus condamnant ses fils*, étant mort, MM. Paul Delaroche, Schnetz et Blondel s'étaient mis sur les rangs pour lui succéder. Vous eussiez parié, n'est-ce pas, chers lecteurs, pour Schnetz ou pour Delaroche ? Eh bien, vous eussiez perdu : MM. Schnetz et Delaroche avaient eu chacun trois voix, et M. Blondel en avait réuni dix-huit.

Mademoiselle Falcon avait débuté dans le rôle d'Alice de *Robert le Diable*. Élève de Nourrit, elle avait eu un succès splendide. Pauvre Cornélie ! son succès devait être aussi court qu'il avait été grand : deux ans après les débuts de mademoiselle Falcon, un accident lui avait enlevé la voix !

Puis les procès politiques se succédaient : la cour d'assises de la Seine avait porté deux condamnations à mort, l'une contre un nommé Cuny, l'autre contre un nommé Lepage. Ces deux condamnations avaient profondément ému le public parisien ; depuis la mort de Louis XVIII, on était déshabitué des condamnations capitales en matière politique.

Puis était venue la condamnation moins grave des saints-simoniens ; puis l'affaire de l'homme au drapeau rouge. — J'ai

essayé de peindre l'effet qu'avait produit l'apparition de cet homme au convoi du général Lamarque. Il fut condamné à *un mois de prison!* M. l'avocat général Delapalme, qui avait à peu près abandonné l'accusation, au grand étonnement de tout le monde, ne s'en tira qu'en arguant de la folie de l'accusé. Les républicains interprétèrent la chose autrement : l'homme au drapeau rouge n'était pour eux qu'un agent provocateur ; de là l'indulgence du ministère public.

Enfin, dernière nouvelle, peu intéressante pour les autres, mais qui répondait, chez moi, à une espèce de remords : on annonçait comme prochaine, à la Porte-Saint-Martin, la représentation du *Fils de l'Émigré.*

Je ne manquais donc pas, à chaque auberge où je m'arrêtais, de demander :

— Avez-vous un journal français?

En arrivant à Kœnigsfelden, c'est-à-dire à l'endroit où l'empereur Albert fut assassiné par Jean de Souabe, son neveu, je renouvelai la question.

— Oui, monsieur, me répondit mon hôte : j'ai *le Constitutionnel.*

Le Constitutionnel, on se le rappelle, était mon vieil ennemi. Il m'avait déclaré la guerre à propos d'*Henri III,* et j'avais répondu à sa canonnade par *Antony ;* c'était moi qui avais inventé la fameuse annonce du désabonnement ; de sorte que je ne pouvais pas recevoir par une plus méchante bouche des nouvelles de mon fils naturel ; seulement, comme je l'avais laissé aux mains d'Anicet sans le reconnaître le moins du monde, que je ne devais pas être nommé, que c'était une condition *sine quâ non*, je pensais que les nouvelles seraient indirectes.

J'ouvris donc *le Constitutionnel* d'une main assez ferme.

Mon étonnement fut grand quand, en tête du feuilleton, je lus ces mots :

« Théâtre de la Porte-Saint-Martin. — *Le Fils de l'Émigré,* drame de MM. Anicet Bourgeois *et Alexandre Dumas...* »

Je compris que, du moment où j'étais nommé, c'est que la pièce était tombée.

Je ne me trompais pas.

Veut-on voir, du reste, comment *le Constitutionnel* rendait compte de la représentation? Qu'on lise les lignes suivantes; elles donneront une idée de l'urbanité avec laquelle la critique était faite dans le journal de MM. Jay et Étienne. Il est vrai que l'article n'était pas signé. — D'ailleurs, comme j'enregistre mes succès avec une naïveté que l'on taxe parfois d'orgueil, je ne suis pas fâché d'enregistrer une belle et bonne chute. J'en ai eu deux comme celle-là dans ma vie : *le Fils de l'Émigré* à la Porte-Saint-Martin ; *le Laird de Dumbicky*, à l'Odéon; mais, comme j'assistais à cette dernière, c'est moi-même qui, lorsque le moment sera venu, me chargerai d'en rendre compte. Je serai plus poli pour moi que ne l'a été le critique anonyme du *Constitutionnel* ; mais je ne me ménagerai pas davantage ; que mes lecteurs soient, sur ce point, parfaitement tranquilles.

J'appelai donc à mon aide toute ma philosophie, et je lus :

» Théâtre de la Porte-Saint-Martin. — *Le Fils de l'Émigré*, drame de MM. Anicet Bourgeois et Alexandre Dumas.

» Le comte Édouard de Bray, émigré français, s'est réfugié en Suisse ; là, il a pris du service dans les armées autrichiennes, qui tentent de ce côté l'envahissement de la France. M. le comte a mal choisi ses alliés : battu avec eux, comme nos braves armées battaient leurs ennemis, c'est-à-dire à plate couture, M. le comte se sauve à toutes jambes, et cherche un asile dans la boutique d'un armurier de Brientz. L'armurier Grégoire Humbert, homme plein d'honneur et d'humanité, accueille le fugitif, qu'il veut dérober à la poursuite des républicains. Humbert y met d'autant plus de chaleur et de dévouement qu'il connaît le comte Édouard : il y a quelques mois, le comte était à Brientz, et même, dans une orgie, il avait laissé sous la table Grégoire Humbert, dont la vertu et

la sobriété s'étaient un peu fourvoyées ce jour-là. L'honnête armurier n'a point oublié ce mémorable exploit d'ivrogne ; aussi fait-il évader par une fenêtre le comte Édouard, tandis que la crosse des soldats français heurte à sa porte.

» M. le comte Édouard de Bray sauvé, vous vous imaginez qu'il emporte la plus vive reconnaissance pour le brave homme à qui il doit de n'être point fusillé ou pendu ? Oh ! que non pas ! notre drame actuel, notre grand drame, comme on dit, n'est pas si enfant que de nous habituer à des sentiments si naturels et si bourgeois ; il lui faut bien autre chose, vraiment ! — de l'odieux, de l'ignoble et de l'absurde avant tout.

» Voici donc ce qu'a fait M. le comte de Bray pour se conformer à cette triple obligation du grand drame. A peine hors de danger, il écrit à Grégoire Humbert : « Tu te crois heureux » père et heureux mari ; tu te trompes, Humbert. Dans cette » nuit d'orgie que j'ai passée chez toi, ta femme t'attendait » dans son lit : je m'y suis glissé à ta place ; le fils qu'elle va » te donner n'est pas le tien. »

» Si vous demandez maintenant l'explication de cette infamie du comte de Bray, apprenez qu'il a voué une haine implacable au peuple, et qu'il commence à la mettre en œuvre sur son bienfaiteur. C'est avec de telles choses qu'on a la prétention de faire maintenant du drame, et du drame qui émeuve et intéresse !

» La lettre du comte jette Humbert dans le désespoir ; il prend un poignard, et veut tuer sa femme... A ce moment, le fond du théâtre s'ouvre : c'est une scène d'accouchement qui succède à une scène de stylet. « J'ai l'honneur de vous faire » part de la naissance du fils de l'émigré. » Le prêtre bénit le nouveau-né ; la mère et l'enfant se portent bien. Ce spectacle désarme Humbert, qui rengaine son poignard ; mais il faut qu'il tue quelqu'un : à défaut de madame Humbert et de son fruit équivoque, c'est Édouard qu'il tuera. Malheureusement, il est trop tard : Édouard est bien loin. L'armurier ne renonce pas pour cela à la vengeance : il fera un second fils à sa femme, un fils qui sera le sien, pour tuer le père du premier

fils, dont il est forcé d'endosser la responsabilité... *Is pater est quem nuptiæ demonstrant.*

» Assurément, Humbert entend mieux la vengeance que qui que ce soit au monde ; faire un enfant à madame Humbert, uniquement pour se venger, c'est de la plus haute habileté.

« Toutes les belles choses que je viens de vous exposer forment ce qu'on appelle maintenant un *prologue*, et ce que, autrefois, on appelait simplement le premier acte.

» Vingt ans se sont passés. Humbert est mort ruiné, et à la poursuite d'Édouard, qu'il n'a jamais pu rencontrer ; pendant vingt ans, c'est avoir du malheur dans ses recherches ! Du reste, son projet de vengeance a parfaitement réussi d'autre part : le second fils est venu, il a grandi, et, à défaut de défunt Humbert, Pietro, son fidèle serviteur, l'exerce au maniement de l'épée, en attendant le moment où on rencontrera enfin le comte Édouard, et où on pourra le tuer définitivement.

» Voilà une famille d'armuriers qui rendrait des points, en fait de vengeance, aux vieilles familles grecques dont nos auteurs tragiques nous ont conté si longtemps les fureurs !

» Humbert et son fidèle Pietro n'ont point trouvé Édouard : je le trouve, moi qui n'ai point affaire à lui. Édouard est à Paris, où il exerce en grand le noble métier de mouchard : c'est un comte espion de la haute police. Le drame nous conserve et nous maintient toujours dans ce qu'il y a d'intéressant et d'élevé. Outre ses plaisirs d'espion, Édouard continue l'exploitation de sa haine contre le peuple : il a débauché une jeune fille avec laquelle il vit depuis deux ans ; *item*, il a enlevé à ses travaux d'artisan un jeune homme appelé Georges Burns, pour en faire son secrétaire ; son but est de faire de Georges un mauvais sujet, comme il a fait de Thérèse une débauchée, toujours par haine pour le peuple. On ne croirait pas à de semblables folies si on ne les avait vues et entendues. Nous ne sommes pas au bout, et voici déjà une autre histoire.

» Ce Georges Burns n'est pas autre chose que le fils d'Édouard

et de madame Humbert. Georges a changé de nom, depuis que son père putatif est mort en état de faillite. Georges est fier, et ne veut reprendre le nom de son soi-disant père qu'après avoir payé toutes ses dettes. Édouard, qui ne sait pas le premier mot de cette énigme, ne voit que Georges Burns dans ce jeune homme.

» A partir de ce moment, nous entrons dans un incroyable chaos d'ignominies et d'absurdités ; on est tenté de rire d'abord de cet amalgame informe qu'au style, à l'incohérence des scènes, au pêle-mêle des personnages, on peut prendre pour une parodie. Franchement, j'ai cru, pour ma part, à la parodie.

« Ce sont deux gens d'esprit, » disais-je, « qui auront voulu » se moquer des monstruosités dont on déshonore nos théâ- » tres, et venger le bon sens, le bon goût et la langue, par une » bonne satire. Comme la caricature et la satire exagèrent » les ridicules ou les vices de ceux qu'elles veulent frap- » per, nos moqueurs auront accumulé dans leur parodie » barbarismes sur barbarismes, montagnes sur montagnes, » crimes sur crimes, ordures sur ordures, pour mieux faire » honte à nos dramaturges dévergondés. »

» Mais quelqu'un m'a assuré que *le Fils de l'Émigré* était fait sérieusement et comme un grand drame.

» Alors, ne pouvant plus rire, il ne m'est resté que l'ennui et le dégoût; ennui et dégoût que je ne veux pas faire peser sur mes lecteurs en les traînant pas à pas dans cet antre de galère, de meurtre et de prostitution : autant vaudrait les inviter à passer une journée à Poissy, aux Madelonnettes, à la Conciergerie, à la place de Grève, dans le cabinet particulier de M. Vidocq, avec les valets du bourreau ; car on ne trouve pas autre chose dans cette ignoble pièce. Le comte Édouard de Bray, que vous savez espion, fait des faux par-dessus le marché, et crochette les portes.

» Thérèse, cette jeune fille qu'il a enlevée, se prostitue au premier venu, et va d'homme en homme avec une admirable facilité. Georges Burns, ou plutôt Georges Humbert, vole à sa mère trente mille francs destinés à payer les dettes de son

mari, et assassine Thérèse, qu'il avait eue après le comte Édouard.

» Vous avez, pour couronner ces gracieux exploits, une condamnation aux travaux forcés et une condamnation à mort. Édouard est réservé aux galères comme faussaire; Burns, à l'échafaud comme assassin. C'est dans la prison, entre la marque et la guillotine, que le père et le fils se reconnaissent, et que Georges apprend le secret de sa naissance. Vous croyez que les auteurs vont en rester là, et qu'ils auront quelque pitié de nous. Pauvres gens! qui pensez qu'on vous respectera plus que le sens commun et tout ce qu'on respectait autrefois en bonne et saine littérature! Non, vous n'avez pas assez de tout ce hideux spectacle: il faut que vous voyiez le galérien attaché à sa chaîne, le condamné les mains derrière le dos, la tête rasée, marchant... Ici, le public s'est soulevé en masse, et n'a pas voulu en voir et en entendre davantage; le cœur lui a bondi de dégoût; les femmes se levaient ou détournaient les yeux, pour se dérober à la vue de cette tête qui allait s'offrir au couteau; on a sifflé, on a hué ces infamies, et justice a été faite.

» Il n'y a pas de critique possible sur de semblables pièces; on les quitte le plus vite qu'on peut, comme on repousse du pied un objet rebutant. Où en sommes-nous venus, pour qu'il y ait un nom d'homme de talent attaché à ce drame comme à un poteau? Il est vrai que cet écrivain a trouvé, cette fois, sa peine dans le délit même: son talent y semble mort tout entier. »

Ainsi, j'étais assassiné par *le Constitutionnel* juste au même endroit où l'empereur Albert avait été assassiné par son neveu. Malheureusement, je doute que cet assassinat vaille à l'avenir une scène aussi belle que celle qu'on peut lire dans le cinquième acte du *Guillaume Tell* de Schiller, et qui se passe entre le meurtrier de Gessler et l'assassin de l'empereur.

Je revins à Paris vers le commencement d'octobre.

Tous les journaux avaient suivi l'exemple du *Constitutionnel*: ils s'en étaient donné sur moi à cœur joie: la curée avait

été complète; il ne me restait plus un lambeau de chair sur les os.

Je rencontrai Véron, qui me fit, à l'endroit de mon immoralité, une mercuriale dont je me souviendrai toujours. Il m'avait demandé quelque chose pour la *Revue de Paris*, qu'il dirigeait; mais, après *le Fils de l'Émigré*, il n'y avait plus moyen de mettre mon nom en compagnie de celui d'honnêtes gens.

Je rencontrai aussi plusieurs directeurs de théâtre qui, en mon absence, étaient devenus myopes, et qui ne me reconnurent pas.

J'ai eu deux ou trois fois de ces baisses-là dans ma vie, — sans compter celles qui m'attendent encore; — je me suis toujours relevé, Dieu merci! et j'espère que, le cas échéant, Dieu me fera encore la même grâce. Ma devise de fantaisie est: *J'ayme qui m'ayme*, et je pourrais parfaitement ajouter: *Je ne hais pas qui me hait;* mais notre devise de famille est: *Deus dedit, Deus dabit.* (Dieu a donné, Dieu donnera.)

Je renonçai donc pour le moment au théâtre.

D'ailleurs, j'avais mon livre de *Gaule et France* qui était commencé, et que je voulais finir.

C'était une chose singulière que l'exécution de ce livre: j'apprenais moi-même pour apprendre aux autres; mais j'avais un grand avantage: c'est qu'en allant au hasard à travers l'histoire, il m'arrivait ce qui arriverait à un homme qui ne connaîtrait pas son chemin, et qui serait perdu dans une forêt; il est perdu, c'est vrai, mais découvre des choses inconnues, des abîmes où personne n'est descendu, des hauteurs où personne n'a gravi.

Gaule et France est un livre d'histoire plein de défauts; mais il se termine par la plus étrange prophétie qui ait jamais été imprimée seize ans à l'avance. Nous le verrons en son lieu et place.

Vers la fin de septembre, on avait appris en France la mort de Walter Scott. Cette mort fit sur moi une certaine impression; non que j'eusse l'honneur de connaître l'auteur d'*Ivanhoe* et de Waverley; mais la lecture de sir Walter Scott avait

eu, on se le rappelle, une grande influence sur les débuts de ma vie littéraire.

Après avoir commencé par préférer Pigault-Lebrun à Walter Scott, et Voltaire à Shakspeare, — double hérésie dont m'avait fait revenir mon bien cher Lassagne, qui, depuis que je vous ai parlé de lui, est allé où sont allés une partie de mes amis; — après avoir, dis-je, préféré Pigault-Lebrun à Walter Scott, j'en étais venu à des idées plus saines, et non-seulement j'avais lu tous les romans de l'auteur écossais, mais encore j'avais essayé de tirer deux drames de ses œuvres: le premier, on le sait, avec Frédéric Soulié; le second, tout seul. Ni l'un ni l'autre n'avaient été joués, et ni l'un ni l'autre n'étaient jouables.

Les qualités de Walter Scott ne sont point des qualités dramatiques; admirable dans la peinture des mœurs, des costumes et des caractères, Walter Scott est complétement inhabile à peindre les passions. Avec des mœurs et des caractères, on peut faire des comédies; mais il faut des passions pour faire des drames.

Le seul roman passionné de Walter Scott, c'est *le Château de Kenilworth;* aussi est-ce le seul qui ait fourni un drame à grand succès; et encore les trois quarts du succès étaient-ils dus au dénoûment qui était mis en scène, et qui jetait brutalement aux yeux du public le spectacle terrible de la chute d'Amy Robsart dans le précipice.

Mais mon travail sur Walter Scott ne m'avait pas été inutile, tout infructueux qu'il était resté; on ne connaît la structure de l'homme qu'en ouvrant des cadavres; on ne connaît le génie d'un auteur qu'en l'analysant. L'analyse de Walter Scott m'avait fait comprendre le roman sous un autre point de vue qu'on ne l'envisageait chez nous. Une même fidélité de mœurs, de costumes et de caractères, avec un dialogue plus vif et des passions plus réelles, me paraissait être ce qui nous convenait.

C'était ma conviction: mais j'étais loin de me douter encore que j'essayerais de faire pour la France ce que Walter Scott avait fait pour l'Écosse. Je n'avais encore publié que mes *Scè-*

nes historiques (Isabel de Bavière), et, comme on va voir, la chose m'avait assez mal réussi, ou allait assez mal me réussir. On a de ces veines-là.

J'avais publié mes *Scènes historiques* dans la *Revue des Deux Mondes;* de sorte que personne ne les avait lues. En mon absence, Anicet Bourgeois et Lockroy eurent l'idée de réunir ces scènes, et d'en composer un drame sous le titre de *Perrinet Leclerc*. C'était bien de l'honneur qu'ils faisaient à ces bribes d'histoire éparpillées sans prétention dans une revue.

La pièce eut un grand succès.

Quoique j'en fusse au moins autant que du *Fils de l'Émigré*, on se garda bien de prononcer mon nom. *Le Constitutionnel*, qui, pour le premier ouvrage, avait arraché de ma figure le voile de l'incognito, l'épaissit, cette fois, de tout son pouvoir, et fit un grand éloge du drame.

Il y a plus : M. Lesur, dans son *Annuaire*, avait dit à propos du *Fils de l'Émigré* :

« Ce drame rappelle l'esclave ivre que les Lacédémoniens montraient à leurs enfants pour les dégoûter de l'ivrognerie, et doit ramener le public, si la chose est possible, à des idées plus pures et plus raisonnables en fait de littérature dramatique. Le but des auteurs était de mettre la corruption de la noblesse en opposition avec la vertu du peuple, et, partant de cette donnée, qui n'a plus de sens aujourd'hui, il n'est pas de vices, d'immoralités, d'infamies qu'ils n'aient accumulés dans leur émigré, le marquis de Bray, et dans son digne fils; *c'est un amas de turpitudes, une suite de scènes aussi fausses qu'ignobles, et dont il nous répugnerait d'entreprendre le récit.* On avait passé à M. Dumas *la Tour de Nesle;* mais, cette fois, le public n'a pas été aussi complaisant : il a sifflé, outrageusement sifflé, *cette production monstrueuse, qui, dans toutes les parties de la salle, au parterre, dans les loges, dans les combles, a fait bondir le cœur de dégoût, et détourner les yeux d'horreur.* Il faut espérer que cette leçon sévère et méritée engagera l'auteur d'*Henri III*, de *Christine*, d'*Antony*,

et de *Richard Darlington* à ne plus prostituer son talent en mettant la main à de pareilles œuvres. »

L'article n'est pas fardé, on le voit, et il paraît qu'en réalité, — entre nous soit dit, cher lecteur, sans que cela arrive aux oreilles d'Anicet, — il paraît que c'était une exécrable chose! Mais remarquez bien que c'est à moi qui n'avais pas été nommé, à moi dont le nom n'était pas sur l'affiche, que s'adressait M. Lesur, qui avait bien su me découvrir sous la chute, mais qui n'avait garde de me découvrir derrière le succès.

Et la preuve, la voici :

« Théâtre de la Porte-Saint-Martin (3 septembre 1832). — Première représentation de *Perrinet Leclerc*, drame en cinq actes en prose, de MM. Anicet Bourgeois et Lockroy.

« De belles scènes, du bruit, du mouvement, de magnifiques décorations, et surtout une situation du plus haut intérêt au cinquième acte, ont complétement fait réussir ce drame. *Il atteste des études littéraires et historiques fort rares chez les dramaturges modernes, et a, en général, sur la plupart des pièces de ce théâtre, particulièrement sur* le Fils de l'Émigré, *le grand avantage de ne pas révolter sans cesse le spectateur par un entassement de crimes et de tableaux de débauche plus affreux les uns que les autres.* »

Attrape, monsieur Dumas!

Mais voici qui est plus fort.

Quelque temps après; je réunis mes *Scènes historiques* en deux volumes; un journal en rendit compte, en m'accusant d'avoir copié littéralement les scènes principales de mon prétendu livre historique dans le beau drame de MM. Anicet Bourgeois et Lockroy!

CCLIV

La duchesse de Berry revient à Nantes déguisée en paysanne. — Le panier de pommes. — La maison Duguigny. — Madame dans sa retraite. — Simon Deutz. — Ses antécédents. — Ses missions. — Il entre en marché avec MM. Thiers et Montalivet. — Il part pour la Vendée.

Sur ces entrefaites, on apprit à Paris l'arrestation, à Nantes, de madame la duchesse de Berry.

Il ne fallait pas moins que cette nouvelle pour faire diversion à l'indignation publique, soulevée contre moi, à propos de ce malheureux *Fils de l'Émigré*.

Nous avons laissé madame la duchesse de Berry avec M. Berryer dans une mauvaise chaumière vendéenne, où elle séjournait sous le nom de M. Charles; nous l'avons vue, cédant aux instances de l'illustre avocat, prendre l'engagement de quitter la France; elle devait, le même jour, à midi, rejoindre M. Berryer à un endroit convenu, rentrer avec lui à Nantes, traverser la France en poste, — grâce au passe-port qu'il lui apportait, — et rentrer en Italie par la route du mont Cenis.

Depuis une heure, M. Berryer attendait à l'endroit désigné pour le rendez-vous, lorsqu'il reçut une dépêche de Madame, qui lui disait que trop d'intérêts étaient liés aux siens pour qu'elle les abandonnât.

Elle restait donc en Vendée; seulement, la prise d'armes, fixée au 24 mai, était remise au 3 ou 4 juin.

On se doute bien que nous n'allons pas faire l'historique de la guerre civile de 1832. Le but de ces Mémoires est de raconter, non pas les choses officielles, mais les détails que certaines relations de position ou d'amitié nous ont mis à même de connaître.

Or, qui a pris la duchesse de Berry? Ce même général Dermoncourt, mon vieil ami. Qui avait-il pour secrétaire? Ce même Rusconi qui est mon secrétaire, à moi, depuis vingt et

un ans, et qui a reçu, des mains de M. de Ménars, ce fameux chapeau historique détourné momentanément de son usage habituel par madame la duchesse de Berry.

Nous reprendrons donc notre narration au moment où Madame, traquée de tous côtés à la suite des affaires de Maisdon, de la Caraterie, du Chêne, de la Pénissière et de Riaillé, prit la résolution de rentrer à Nantes.

Ce projet, qui, au premier abord, paraît téméraire, était cependant celui qui présentait le plus de sécurité. Une fois arrivée à Nantes, madame la duchesse de Berry rencontrerait un asile sûr; il ne s'agissait plus pour elle que de trouver les moyens d'y parvenir sans être découverte.

La duchesse trancha la question elle-même en déclarant qu'elle rentrerait à Nantes à pied, vêtue en paysanne, et suivie seulement de mademoiselle Eulalie de Kersabiec.

Elles avaient à peu près trois lieues à faire.

M. de Ménars et M. de Bourmont partirent après elles, et entrèrent à Nantes sans déguisement, bien qu'ils fussent cependant très-connus; ils passèrent la Loire en bateau, en face de la prairie des Mauves (1).

Au bout d'une heure de marche, les gros souliers et les bas de laine, auxquels la duchesse n'était point habituée, lui blessèrent les pieds; elle essaya, cependant, de marcher encore; mais, jugeant que, si elle gardait sa chaussure, elle ne pourrait continuer sa route, elle s'assit sur le bord d'un fossé, ôta ses souliers et ses bas, les fourra dans ses grandes poches, et se mit à marcher nu-pieds.

Mais bientôt, en voyant passer les paysannes, elle remarqua que la finesse de sa peau et la blancheur aristocratique de ses jambes pourraient la trahir; alors, elle s'approcha d'un des bas côtés de la route, y prit de la terre noirâtre, se brunit les jambes en les frottant avec cette terre, et poursuivit son chemin. Il y avait encore deux bonnes lieues à faire.

C'était, on en conviendra, un admirable thème de pensées

(1) Voir, pour plus de détails, *la Vendée et Madame*, relation écrite par moi sur les notes de Dermoncourt.

philosophiques pour ceux qui l'accompagnaient, que le spectacle de cette femme qui, deux ans auparavant, avait aux Tuileries sa place de reine mère, qui possédait Chambord et Bagatelle, qui sortait dans des voitures à six chevaux, avec des escortes de gardes du corps brillants d'or et d'argent; qui se rendait à des spectacles commandés pour elle, précédée de coureurs secouant des flambeaux; qui remplissait la salle avec sa seule personne, et qui, de retour au château, regagnait sa chambre splendide, marchant sur de doubles tapis de Perse et de Turquie, de peur que le parquet ne blessât ses pieds d'enfant. Aujourd'hui, cette même femme, couverte encore de la poudre des combats, entourée de dangers, proscrite, n'ayant pour escorte et pour courtisans qu'une jeune fille, allant chercher un asile qui se fermera peut-être devant elle, vêtue des habits d'une femme du peuple, marchant nu-pieds sur le sable aigu et sur les cailloux tranchants de la route. C'est une chose curieuse que notre époque, où presque chaque pays a ses rois qui courent pieds nus par les chemins!

Cependant, la route se faisait, et, à mesure que l'on approchait de Nantes, les craintes disparaissaient. La duchesse s'était habituée à son costume, et les métayers devant lesquels elle était passée n'avaient point paru s'apercevoir que la petite paysanne qui courait si lestement près d'eux fût autre chose que ce qu'indiquaient ses habits; c'était déjà beaucoup que d'avoir trompé l'instinct pénétrant des gens de la campagne, qui n'ont peut-être pour rivaux, si ce n'est pour maîtres, sur ce point, que les gens de guerre.

Enfin, on arriva en vue de Nantes; Madame reprit ses bas et ses souliers, et se chaussa pour entrer dans la ville. En traversant le pont Pyrmile, elle tomba au milieu d'un détachement commandé par un officier qui sortait de la garde, et qu'elle reconnut parfaitement pour l'avoir vu autrefois faire le service au château.

Elle rappela cette circonstance à MM. de Ménars et de Bourmont, qui arrivèrent quelques heures après elle.

— Je crois que l'officier qui commandait ce détachement sur le pont m'a reconnue : il m'a beaucoup regardée, dit-elle.

S'il en est ainsi, et qu'il m'arrive quelque chose d'heureux, son affaire est bonne; il fera son chemin!

Parvenue en face du Bouffai, la duchesse se sentit frapper sur l'épaule. Elle tressaillit et se retourna. La personne qui venait de se permettre cette familiarité était une bonne vieille femme qui, ayant déposé à terre son panier de pommes, ne pouvait seule le replacer sur sa tête.

— Mes enfants, dit-elle à la duchesse et à mademoiselle de Kersabiec, aidez-moi à recharger mon panier, et je vous donnerai à chacune une pomme.

Madame s'empara aussitôt d'une anse, fit signe à sa compagne de prendre l'autre, et le panier fut replacé en équilibre sur la tête de la bonne femme, qui s'éloignait sans donner la récompense promise; mais la duchesse, l'arrêtant par le bras :

— Dites donc, la mère!... et ma pomme? demanda-t-elle.

La marchande la lui donna; Madame la mangeait avec un appétit aiguisé par trois lieues de marche, lorsque, en levant la tête, ses yeux tombèrent sur une affiche portant en grosses lettres ces trois mots : *État de siége.*

C'était l'arrêté ministériel qui mettait quatre départements de la Vendée hors de la loi commune. La duchesse s'approcha de cette affiche, la lut tranquillement d'un bout à l'autre, malgré les instances de mademoiselle de Kersabiec, qui la pressait de gagner la maison où l'on devait la recevoir; mais Madame lui fit observer que la chose l'intéressait assez pour qu'elle en prît connaissance.

Enfin, elle se remit en route; quelques minutes après, elle arriva dans la maison où elle était attendue, et où elle déposa son costume couvert de boue, que l'on y conserve comme un souvenir de cet événement. Bientôt elle quitta ce premier refuge pour se rendre chez les demoiselles Duguigny, rue Haute-du-Château, n° 3.

L'exposition de la maison Duguigny était agréable : elle donnait sur les jardins du château, et, au delà, sur la Loire et les prairies qui la bordent. C'est là qu'on lui avait préparé une chambre, et, dans cette chambre, une cachette. La chambre n'était autre chose qu'une mansarde au troisième

étage; la cachette était un recoin formé par la cheminée, établie dans un angle : on y pénétrait par la plaque, qui s'ouvrait au moyen d'un ressort. Cette cachette avait été pratiquée lors des premières guerres de la Vendée, pour sauver des prêtres et d'autres proscrits.

M. de Ménars vint seul habiter cette maison avec la duchesse.

On aurait pu penser qu'après tant de traverses et de fatigues, trouvant une retraite tranquille et sûre, elle eût pris quelque repos, et fût revenue à ses occupations favorites : la tapisserie et la peinture des fleurs, talents dans lesquels elle excellait; mais, après les projets qu'elle avait médités, et qui en avaient en quelque sorte fait un homme, ces occupations futiles ne pouvaient plus être de son goût, ni suffire à cette âme active.

Elle reprit une correspondance, abandonnée depuis quelque temps, avec les légitimistes de France et de l'extérieur, correspondance dont l'objet principal était de leur faire savoir et de leur affirmer que, dans le cas d'une guerre d'invasion contre la France, qui alors paraissait assez menaçante, jamais son fils ne se mettrait à la suite des étrangers, et de les inviter, le cas échéant, à réunir leurs efforts à ceux de tous les Français pour les repousser. Les papiers trouvés dans la cachette ont dû faire connaître le but et l'énormité du travail auquel elle s'était livrée. Le nombre de ses lettres s'élevait à plus de neuf cents; elles étaient presque toutes de sa main, à l'exception de quelques-unes écrites par M. de Ménars. Elle avait vingt-quatre chiffres différents pour correspondre avec les diverses parties de la France; elle écrivait en chiffres avec une facilité remarquable.

Une des distractions qu'elle se procura fut de coller entièrement, aidée de M. Ménars, le papier grisâtre qui fait aujourd'hui la tapisserie de la mansarde.

Pendant le séjour de la duchesse à Nantes, le choléra y exerçait quelques ravages; elle voyait, tous les jours, passer sous ses fenêtres des militaires ou des habitants que l'on conduisait au cimetière. Un soir, elle fut prise de coliques et de vomissements qui donnèrent les plus vives inquiétudes aux

personnes de son entourage. Elle-même n'était pas tranquille.

— Comment sont mes pieds et mes mains? disait-elle. Quand ils seront froids, frottez-les, mettez-y des briques brûlantes, et envoyez chercher médecin et prêtre.

On s'était assuré de l'un et de l'autre ; mais elle ne voulut pas qu'on les appelât, avant que des symptômes plus alarmants se fussent manifestés. Les vomissements cessèrent, et la malade se trouva mieux.

Madame descendait au deuxième étage pour prendre ses repas; elle admettait à sa table M. de Ménars et mademoiselle Stylite de Kersabiec, — qui était venue la rejoindre, — les deux demoiselles Duguigny, et, enfin, M. Guibourg, qui, après son évasion de la prison de Nantes, avait aussi cherché un refuge dans la même maison, mais seulement trois semaines avant l'arrestation de la duchesse. Bien souvent, les repas furent interrompus par de fausses alarmes que causait quelque détachement rentrant dans la ville ou en sortant; alors, une sonnette qui, du rez-de-chaussée, communiquait dans la chambre donnait le signal de la retraite.

La duchesse passa ainsi cinq mois. Néanmoins, l'activité avec laquelle on poursuivait les chouans ne leur laissait aucun moyen de se rassembler; d'ailleurs, l'âme et la tête de la guerre n'étaient plus avec eux. Le 56e régiment, qui arriva vers la fin de juin, permit à l'autorité militaire d'organiser encore une chasse plus vigoureuse et une plus étroite surveillance; les cantonnements furent renforcés; des colonnes mobiles sillonnaient le pays en tout sens; enfin, tout espoir s'évanouit bientôt, pour les partisans d'Henri V, de rallumer une guerre sérieuse.

Pendant ce temps, le bruit s'était répandu que la duchesse était cachée à Nantes; ce bruit était une certitude pour le général Dermoncourt, qui avait donné à l'autorité supérieure des preuves presque matérielles de la présence de Madame dans la ville; mais, comme la retraite de la fugitive n'était connue que de peu de personnes, et que ces personnes lui étaient complétement dévouées, quelque créance que l'autorité civile et l'autorité militaire eussent accordée aux avis du

général, il y avait peu de chances de la découvrir; d'ailleurs, la duchesse était devenue l'objet d'une extrême surveillance de la part même de ses amis, qui sentaient la nécessité de l'isoler entièrement au milieu de la ville, afin d'empêcher les agents de police de pénétrer jusqu'à elle. Aussi était-elle inaccessible pour tout le monde, excepté pour M. de Bourmont, qui, du reste, usait de ce privilége avec autant de prudence que de réserve.

Vers cette époque, le juif Deutz arriva à Paris.

Hyacinthe-Simon Deutz naquit à Coblence en janvier 1802. A l'âge de dix-huit ans, il entra comme ouvrier imprimeur chez M. Didot. Peu de temps après, son beau-frère, M. Drack, s'étant fait catholique, Deutz, furieux de cette conversion, le menaça si hautement, que Drack en prévint la police. Néanmoins, deux ou trois ans plus tard, son fanatisme judaïque s'adoucit à ce point, qu'il manifesta lui-même l'intention d'embrasser la religion catholique, et fit solliciter, par son beau-frère, une audience de l'archevêque de Paris. Ce prélat, pensant que sa conversion serait plus prompte et plus efficace à Rome, l'engagea à s'y rendre. Deutz fit effectivement ce voyage au commencement de 1828; il était recommandé de la manière la plus pressante par M. de Quélen au cardinal Capellari (depuis, Grégoire XIV), alors préfet de la propagande. Le pape Léon XII chargea le père Orioli, du collége des Cordeliers, de l'instruire dans la religion catholique. Pendant quelque temps, et à plusieurs reprises, Deutz parut changer dans sa résolution. Il écrivait en 1828 : « J'ai éprouvé quelques jours d'orage; j'étais même sur le point de retourner à Paris sans le baptême : c'était le judaïsme expirant; mais, grâce à Dieu, mes yeux se sont entièrement dessillés, et, sous peu, j'aurai le bonheur d'être chrétien! »

Jugé digne enfin de recevoir le baptême, il eut pour parrain M. le baron Mortier, premier secrétaire d'ambassade, et pour marraine une princesse italienne. Ainsi, c'est en trahissant Dieu qu'il s'exerçait à trahir les hommes.

Peu après, il fut présenté au saint-père, qui l'accueillit avec la plus grande bienveillance. Une pension de vingt-cinq

piastres (cent vingt-cinq francs) par mois lui avait été allouée, dès son arrivée à Rome, sur les fonds de la propagande. Son beau-frère Drack, recommandé par le baron Mortier à la duchesse de Berry, avait été nommé par elle bibliothécaire du duc de Bordeaux. C'est alors que le pape fit entrer, comme pensionnaire au couvent des Saints-Apôtres, Deutz, qui continuait d'affecter en public la même dévotion. Cependant, ceux qui vivaient dans son intimité avaient jugé bien vite dans quel but d'intérêt il avait fait son abjuration. La plupart de ses premiers protecteurs, se voyant joués par lui, l'abandonnèrent peu à peu ; il ne lui resta bientôt plus que l'appui du cardinal Capellari, qui, ne le voyant que rarement, conservait pour lui le même intérêt.

En 1830, Deutz, sous prétexte qu'il ne voulait plus vivre d'aumônes, obtint de Pie VIII, le pape alors régnant, trois cents piastres avec lesquelles il partit, pour établir, disait-il, un commerce de librairie à New-York.

Après avoir mangé les fonds de ses livres, il revint en Europe, et arriva à Londres dans l'automne de 1831. Il était recommandé aux jésuites établis en Angleterre, et se présenta chez M. l'abbé Delaporte, aumônier de la chapelle des émigrés et légitimistes français, qui le mit en rapport avec M. le marquis Eugène de Montmorency, alors résidant à Londres. Deutz se faisait remarquer par une assiduité extraordinaire aux offices de la chapelle, priant avec ferveur et communiant fréquemment; il capta ainsi la bienveillance de M. de Montmorency, homme très-religieux, qui l'admit à sa table, et même à une espèce d'intimité.

A cette époque, madame de Bourmont se disposait à aller, avec ses filles, rejoindre son mari en Italie. M. de Bourmont lui recommanda Deutz comme un homme sage, honnête, qui pouvait lui être utile dans son voyage, et dévoué, d'ailleurs, corps et âme à la légitimité et à la religion. Deutz fit donc le voyage avec madame de Bourmont, et se conduisit de telle sorte qu'à son arrivée, cette dame le recommanda à son tour avec chaleur à la duchesse de Berry. Lorsque la princesse passa à Rome, le pape lui parla aussi de Deutz comme d'un

homme sur lequel on pouvait compter, et capable de remplir avec intelligence les missions les plus importantes et les plus délicates. Il le lui signalait pour qu'elle pût en disposer avec une entière confiance lorsque l'occasion se présenterait. — Elle ne tarda pas à s'offrir.

Au moment où la duchesse préparait sa descente en France, Deutz arriva à Massa, et se présenta à Madame pour lui offrir ses services; il venait de Rome, et allait en Portugal remplir diverses missions que lui avait confiées le saint-père, entre autres celle de prendre, à son passage à Gênes, une dizaine de jésuites, et de les conduire à dom Miguel, qui les avait demandés pour fonder un collége. Madame le reçut avec bonté, et, sachant qu'il traversait l'Espagne pour aller en Portugal, elle accepta ses offres avec plaisir et bienveillance, lui disant qu'elle profiterait de sa bonne volonté et de son dévouement, et lui ferait passer ses ordres en temps et lieu.

Elle avait alors une telle idée de la délicatesse de Deutz, et il avait su lui inspirer tant d'intérêt, qu'elle dit, un jour, à l'un des Français qui étaient près d'elle:

— Je crains que ce pauvre Deutz n'ait besoin d'argent; je n'en ai pas moi-même en ce moment, et il est si délicat, que je n'ose lui donner à vendre ce bijou, qui vaut, je crois, six mille francs. Faites-moi le plaisir de le vendre, et de lui en donner l'argent, sans lui dire surtout ce que je suis obligée de faire pour m'en procurer.

Il partit donc pour sa mission, en passant par la Catalogne et Madrid. C'est dans cette ville que, sur la recommandation d'un ministre plénipotentiaire des États italiens auquel le pape l'avait adressé, il obtint d'être présenté à un des princes de la famille royale d'Espagne, à qui il sut soutirer de l'argent, quoiqu'il en fût abondamment pourvu par les soins du saint-père et de la duchesse de Berry. Cette petite supercherie, dont il se vanta lui-même à son passage à Madrid, en revenant de Portugal, prouve que Deutz trahissait déjà à cette époque, et que tous les moyens lui étaient bons pour satisfaire sa soif de l'or.

Comme il voyageait sous les auspices de la cour de Rome,

il logeait presque toujours dans les couvents, où il était bien accueilli, se faisant remarquer par sa ferveur et par son zèle pour la foi catholique.

A son arrivée en Portugal, bien que muni de lettres du saint-père, il ne put cependant obtenir de dom Miguel une audience qu'avec de grandes difficultés, et après quelques mois de séjour. Ce fut, je crois, à l'occasion d'un emprunt que dom Miguel cherchait à contracter dans ce temps à Paris. Un banquier de cette capitale, qui avait eu connaissance de ce projet, et désirait en tirer parti au profit de la duchesse, écrivit ou fit écrire, dans le courant d'août, à Deutz, alors en Portugal, qu'il se chargerait volontiers de l'emprunt, à condition que dom Miguel laisserait prélever dix pour cent en faveur de la duchesse de Berry, et que, le connaissant pour être attaché à la cause et aux intérêts de la princesse, il lui laissait la négociation de cette affaire, espérant qu'il emploierait tous les moyens que sa sagacité lui suggérerait pour la faire réussir. Mais il paraît que Deutz ne réussit point dans cette entreprise

Vers le mois de septembre 1832, il revint de Portugal à Madrid, et eut plusieurs entretiens avec des légitimistes français dont la confiance dans ce misérable était commandée par celle que lui témoignait la duchesse. Il lui échappa néanmoins des indiscrétions sur sa conduite en Portugal qui auraient dû inspirer quelques doutes ; mais la certitude que Madame avait éprouvé sa fidélité, dissipa toutes les inquiétudes.

A son départ pour la France, on le chargea de dépêches importantes, dont le contenu pouvait compromettre gravement ceux qui les écrivaient et ceux à qui elles étaient adressées. Un des Français légitimistes qui étaient en ce moment à Madrid ayant annoncé l'intention de l'accompagner jusqu'au courrier, Deutz lui dit que le hasard le faisait voyager avec un Français, secrétaire de l'ambassade de Madrid. Cette circonstance n'éveilla d'abord aucun soupçon; mais une partie des lettres confiées à Deutz, et principalement celles qu'on lui avait recommandé de laisser à Bordeaux, pour être, de là, adressées en toute sécurité à la duchesse et à d'autres person-

nes, n'étant jamais parvenues à leur destination, on a pensé depuis qu'il les avait livrées, après sa rentrée en France, à la police de Paris, et que le prétendu secrétaire d'ambassade n'était autre qu'un agent qui l'accompagnait, et qui servait, sans doute, quelquefois d'intermédiaire pour transmettre à cette même police les renseignements qu'il tenait de ce fourbe. Il paraît que, jusqu'à cette époque, on avait mis assez peu d'acharnement à découvrir la retraite de Madame, parce qu'on espérait que l'aventureuse princesse, voyant l'inutilité de ses tentatives et toutes ses ressources épuisées, se déciderait à quitter le sol de la France, et tirerait ainsi le gouvernement d'un grand embarras; mais, quand on vit qu'elle s'obstinait à rester dans un pays encore en fermentation, où sa présence était dangereuse, on avisa sérieusement aux moyens de s'emparer de sa personne, à quelque prix que ce fût.

La police, qui est fertile en ruses, pensa qu'on pourrait se servir de Deutz et de la correspondance dont il était porteur pour faire tomber la duchesse dans un piége, et la livrer aux agents du gouvernement. En conséquence, on fit faire des propositions à ce traître; il avait été présenté dans des cours; il avait vu des renégats devenir des illustrations; il avait la conscience de ses moyens, de sa force et de sa puissance; il savait que c'était toujours dans les salons des ministres que la perfidie et la raison d'État se donnaient rendez-vous; il voulut traiter cette affaire avec le ministre seul. Il obtint donc une audience de M. de Montalivet, et ce fut dans le cabinet de cette Excellence qu'on marchanda le prix d'une infâme trahison.

Ce qui se passa dans cet entretien, quelles promesses furent faites, quelles offres furent acceptées, cela resta un secret entre le ministre et Deutz; quant à Dieu, il ne se mêle pas, je le présume, de ces sortes d'affaires, voilà pourquoi elles réussissent. Néanmoins, lorsque l'instrument fut trouvé, on hésitait à s'en servir; l'embarras était grand au château : la duchesse de Berry, arrêtée, devenait justiciable d'une cour d'assises qui pouvait très-bien la condamner à mort; le roi avait son droit de grâce, il est vrai; mais il y a des moments

où le droit de grâce est aussi difficile à exercer que le droit de mort. D'un autre côté, laisser faire la duchesse n'était pas sans inconvénient: la Chambre, si moutonne qu'elle fût, pouvait se lasser à la fin de la guerre civile comme d'autre chose, et demander qu'on y mît un terme; bref, M. de Montalivet restait fort embarrassé de son traître, ne sachant que faire, et presque désolé d'avoir été si adroit.

Vers ce temps, un remaniement ministériel s'était opéré: M. de Montalivet passait à la liste civile, et M. Thiers à l'intérieur. Le jeune ministre vit dans ce déplacement un moyen de se débarrasser de son Judas, en l'envoyant demander ses trente deniers à un autre; mais Deutz fit des difficultés: il avait commencé l'affaire avec M. le comte, et voulait la finir avec lui; il connaissait M. de Montalivet, et ne connaissait pas M. Thiers. Enfin, après bien des pourparlers, M. de Montalivet le décida à monter dans sa voiture, et le conduisit chez M. Thiers.

M. Thiers avait trop de tact et de finesse pour ne pas saisir l'occasion de rendre sa nomination moins impopulaire, et il était trop habile pour ne pas essayer, par un grand coup, de se la faire pardonner. La prise de la duchesse de Berry lui attirait la Chambre, et la Chambre, c'était la nation, ou à peu près. M. Thiers pouvait donc devenir un homme national.

Deutz partit pour la Vendée, accompagné de l'inspecteur de police Joly; il y arriva sous le nom d'Hyacinthe de Gonzague.

CCLV

M. Maurice Duval est nommé préfet de la Loire-Inférieure. — Les Nantais lui donnent un charivari. — Instances de Deutz pour voir Madame. — Il obtient une première audience, puis une seconde. — Investissement de la maison Duguigny. — La cachette. — Perquisitions de la police. — Découverte de la duchesse.

Quelques jours après l'arrivée de Deutz à Nantes, et sans doute pour combiner ses mesures avec lui, M. Maurice Duval

fut nommé préfet de la Loire-Inférieure. Cette nomination impopulaire, la brutale destitution de M. de Saint-Aignan, la manière même dont celui-ci reçut la nouvelle de son remplacement, exaltèrent les esprits nantais; de plus, M. Maurice Duval arrivait précédé de sa réputation grenobloise; — une seule de ces raisons eût suffi pour lui valoir un charivari ordinaire : toutes ces raisons lui en valurent un que, sous le gouvernement des majorités, on pouvait appeler le roi des charivaris.

Ce fut le 19 octobre que se répandit à Nantes la nouvelle de la destitution de M. de Saint-Aignan, et de la nomination de M. Maurice Duval, qui devait arriver le même jour, mais qui n'arriva que le lendemain 20. Aussitôt, les dispositions les plus hostiles se manifestèrent. Ceux qui avaient des instruments de vacarme tels que poêlons, crécelles, sifflets, porte-voix de mer, qui s'entendent à plus d'une lieue, etc., etc., mirent instinctivement la main dessus; ceux qui n'en avaient pas coururent en emprunter chez leurs amis; ceux, enfin, qui n'avaient ni instruments ni amis employèrent les moyens les plus bizarres pour faire leur partie dans le grand concert populaire qui se préparait; les uns allaient par la ville à la recherche de toutes les clochettes, les détachant même du cou des vaches que le hasard amenait sous leur main; les autres s'emparaient, chez un fondeur, d'une petite cloche, et, à l'aide d'un bâton porté aux deux bouts par deux hommes, ils établissaient un tocsin ambulant. Une levée générale de cornets à bouquin avait été faite, et plus de six cents personnes s'étaient armées de cet instrument, qui, comme chacun sait, ne nécessite aucune étude préparatoire. Un marchand de sifflets qui, sans cette circonstance, ne se serait jamais débarrassé de son fonds de boutique, vint s'établir sur la place, et vendit jusqu'à la dernière pièce de son magasin!

Entre quatre et cinq heures, une partie des musiciens était assemblée; ils prirent la résolution, pour faire plus grand honneur à M. le préfet, d'aller au-devant de lui; en conséquence, ils s'échelonnèrent sur la route par laquelle ce ma-

gistrat devait arriver. L'autorité, qui avait vu l'enthousiasme général, et qui avait craint de l'arrêter dans sa première impulsion, se contenta d'envoyer à M. Maurice Duval un officier d'état-major qui le prévint de la réception qu'on lui ménageait. M. Maurice Duval, profitant de l'avis, envoya sa voiture toute seule, et entra en ville incognito. Il donna ainsi momentanément le change à ses incommodes visiteurs.

Néanmoins, le bruit se répandit aussitôt que le préfet était descendu à l'hôtel de *France*, place de la Comédie. Les charivariseurs firent irruption sur cette place; mais elle était trop petite pour les contenir tous : le corps seul des musiciens, comme une de ces grosses araignées-tarentules, s'entassa sur la place, et étendit ses pattes par toutes les rues aboutissantes; c'était un carillon à faire sauter la cervelle à un sourd! Des personnes dignes de foi, qui habitaient à deux lieues de la ville, affirmèrent depuis, sur leur honneur, avoir entendu le vacarme; cela n'est pas étonnant : il y avait peut-être dix mille musiciens, cinq *mille* de plus que n'en avait Néron, qui, comme on sait, faisait grand cas de la mélodie. Au plus fort du concert, un homme à pied fendit le flot populaire, faisant de vains efforts pour entrer à l'hôtel de *France*, dont les portes étaient fermées; il fut forcé de se mêler aux charivariseurs, et de faire chorus avec eux : cet homme, c'était M Maurice Duval.

Le lendemain, il prit possession de la préfecture. La nouvelle de son installation donna aux musiciens la certitude que, du moins, leurs frais ne seraient pas perdus pour celui qui en était l'objet. En conséquence, vers les cinq heures, l'orchestre s'organisa sur la place de la Préfecture; il était plus nombreux et plus bruyant encore que la veille! mais, comme notre caractère français se lasse bientôt de tout, même d'un charivari, le troisième jour, une assez grande quantité de musiciens manquèrent à l'appel.

C'est alors que l'autorité crut pouvoir mettre fin à la sérénade. Entre six et sept heures du soir, des pelotons de gendarmerie et d'infanterie de ligne débouchèrent sur la place, en s'emparant des rues aboutissantes. Les concertants pensè-

rent avec raison qu'il était temps d'en finir; chacun se retira devant les troupes, tout en continuant de charivariser pendant cette retraite, qui eut tous les honneurs d'une victoire.

Le lendemain, le calme le plus parfait était rétabli, et M. Duval put faire une proclamation dans laquelle il se plaignait d'avoir été mal jugé, et disait, entre autres choses, que ses œuvres feraient foi de son patriotisme. Or, comme l'œuvre sur laquelle il comptait le plus pour opérer la conversion des esprits était la capture de la duchesse, il commença à concerter ses mesures pour que celle-ci ne pût lui échapper.

Cela nous ramène tout naturellement à Deutz.

Nous avons dit quelle surveillance entourait Madame; elle-même avait jugé nécessaire de se rendre invisible à ses amis lorsqu'il n'était pas indispensable de les recevoir : cette circonstance faillit faire échouer la trahison. Deutz savait bien la duchesse à Nantes; mais, en cela, toute la ville était aussi avancée que lui. La maison qu'elle habitait était la chose importante à connaître, et Deutz ne la connaissait pas.

Il parvint à lui faire savoir son arrivée; mais la duchesse, craignant d'abord que ce ne fût un piége de la police, ou qu'un autre que Deutz ne se présentât peut-être sous son nom, refusa de le recevoir, à moins qu'il ne confiât ses dépêches à un tiers. Deutz fit répondre qu'il allait passer quelques jours à Paimbeuf, et qu'à son retour, il aurait l'honneur, avec l'espoir d'être plus heureux, de solliciter de nouveau de Madame l'audience qu'il lui avait demandée.

En effet, il quitta Nantes avec son compagnon M. Joly, attaché à sa personne comme un garde de la connétablie. Tous deux allèrent à Paimbeuf, l'un se donnant pour un capitaliste qui voulait acheter des terres, et l'autre pour un géomètre-arpenteur. Le voyage dura environ huit ou dix jours. A son retour, Deutz renouvela ses instances, mais sans plus de succès; il se détermina alors à envoyer à la duchesse les dépêches importantes dont il était chargé pour elle. En recevant ces papiers, Madame fut bien convaincue de l'identité de Deutz, et n'hésita plus à le recevoir.

En conséquence, le mercredi 28 octobre, à sept heures du soir, Deutz fut amené dans la maison des demoiselles Duguigny, où il fut introduit sans connaître la rue ni le lieu de l'entrevue. Après une heure et demie d'entretien, il prit congé de la duchesse, convaincu qu'elle quittait la maison en même temps que lui, et qu'elle l'avait reçu chez des personnes dévouées, et non pas chez elle. Il ne put donc ni donner des renseignements assez précis sur les localités, ni affirmer assez positivement dans quel lieu on était sûr de trouver la fugitive, pour qu'on risquât une tentative d'arrestation qui pourrait n'avoir d'autre résultat que de mettre la duchesse sur ses gardes.

Deutz demanda une seconde entrevue, prétendant que, dans le trouble que lui inspirait la présence de la princesse, il avait oublié de lui communiquer des choses de la plus haute importance. La duchesse et les personnes qui étaient près d'elle ne pensèrent pas qu'elle dût le recevoir une seconde fois; non pas par méfiance de lui, mais par la crainte qu'étant étranger à Nantes, il ne fût observé et suivi par la police. On répondit donc qu'on lui ferait remettre les dépêches dont on avait l'intention de le charger, mais que la duchesse refusait de le recevoir.

Un refus si positivement exprimé mit en alarme tous les suppôts de la haute et basse police. Ils découvrirent une religieuse qui avait et méritait toute la confiance de Madame; Deutz, sous ses dehors de piété, trompa facilement cette bonne sœur, et lui persuada qu'il avait, en effet, des choses importantes à communiquer à la duchesse, choses que, dans sa première entrevue avec elle, son émotion lui avait fait oublier.

La sœur, convaincue que l'audience demandée était d'un grand intérêt pour Madame, s'empressa d'aller la solliciter. Pendant ce temps, Deutz et ses compagnons s'applaudissaient de l'heureuse idée qu'ils avaient eue de rendre la piété et la confiance complices de leur trahison.

La bonne religieuse revint triomphante, rapportant la promesse d'une audience pour le 6 novembre. Cette démarche,

faite avec les meilleures intentions, lui a, dit-on, depuis coûté bien des larmes!

Deutz courut prévenir la police.

Rien n'eût été plus facile à la duchesse que de sortir de Nantes : plus de cent cinquante de ses partisans bien connus, et gravement compromis lors de la prise d'armes, avaient quitté la France, et pas un seul n'avait été arrêté. La duchesse le savait bien. Elle disait souvent :

— Je sortirai quand je voudrai!

Ses amis la pressaient de quitter la France, où sa présence ne pouvait plus être utile à sa cause; pour l'y décider, ils lui représentaient que les chefs de son parti qui s'étaient le plus compromis pour elle, étaient journellement exposés, parce que, attachés à sa fortune par leurs engagements et par un sentiment d'honneur, ils ne voulaient pas abandonner leur pays tant qu'elle-même n'aurait pas quitté la France, et pourrait courir des dangers. Un moyen immanquable avait été proposé par M. Guibourg; un navire avait été trouvé et disposé; enfin, la duchesse consentit à fuir : elle devait emmener avec elle M. de Ménars et Petit-Paul (mademoiselle Eulalie de Kersabiec). Cette décision fut prise le 4 novembre, et le jour du départ fixé au 14.

Le 6 novembre, à quatre heures de l'après-midi, Deutz fut conduit près de la duchesse; mais des agents adroits surveillaient toutes ses démarches, et le suivaient à la piste.

A peine entré dans la maison Duguigny, il reconnnut les localités : il était donc probable que la duchesse demeurait là.

Admis chez la princesse, Deutz lui débita avec beaucoup d'art, et d'un ton pénétré, un roman qu'il avait préparé sur les choses importantes qu'il disait avoir oubliées au sujet de son cher Henri et de sa bonne Louise; il parla avec enthousiasme de sa haute admiration pour le courage de Madame, de son dévouement à sa noble cause.

Il fut interrompu dans l'expression de ses sentiments par l'arrivée d'une lettre que la duchesse donna à M. de Ménars. Cette lettre était écrite à l'encre blanche. M. de Ménars la

mouilla avec une eau préparée qui en rendit les caractères lisibles, et la présenta à la duchesse, qui la lut tout haut devant Deutz. On y recommandait à Madame de ne négliger aucune précaution ; on disait savoir qu'elle serait trahie par une personne en qui elle avait toute confiance.

Se retournant alors vers Deutz, Madame lui dit :

— Vous avez entendu, Deutz? on m'annonce que je dois être trahie par quelqu'un en qui j'ai une entière confiance. Ce ne sera pas par vous?

— Oh! madame, répondit Deutz avec cet aplomb particulier aux grands traîtres, Votre Altesse royale pourrait-elle supposer de ma part une pareille infamie! moi qui lui ai donné tant de preuves non équivoques de fidélité!... Mais, en effet, on ne saurait prendre trop de précautions.

La duchesse, après un entretien d'une heure, congédia Deutz en le comblant de marques de confiance et de bonté. Il courut aussitôt chez le préfet.

En passant près de la salle à manger, dont la porte était entr'ouverte, il avait jeté un coup d'œil de côté et compté sept couverts; il savait que les demoiselles Duguigny habitaient seules la maison : il était donc évident que la duchesse allait se mettre à table. Deutz rendit compte à M. Maurice Duval de ce qu'il avait vu, l'invitant à se hâter, afin qu'on pût arriver au milieu du dîner, incertain qu'il était que la duchesse restât dans cette maison.

Le préfet, qui, dès le matin, avait concerté ses mesures avec l'autorité militaire, à laquelle l'état de siége donnait la haute main, se rendit aussitôt chez M. le comte d'Erlon, après avoir préalablement confié Deutz à la garde d'un homme de la police, qui ne devait pas le quitter, tandis que l'on s'assurerait de la vérité de sa dénonciation.

Le général Dermoncourt avait été immédiatement prévenu par le comte d'Erlon, et, dix minutes après, toutes les dispositions militaires étaient prises, et les ordres donnés au commandant de la place, le colonel Simon Lorrière.

Un assez grand déploiement de forces était nécessaire, pour

deux raisons : la première, parce qu'il pouvait y avoir révolte parmi la population; la seconde, parce qu'il fallait cerner tout un pâté de maisons. En conséquence, douze cents hommes environ furent mis sur pied. Depuis le matin, ils avaient l'ordre de se tenir prêts. Les deux bataillons se divisèrent en trois colonnes dont le général Dermoncourt prit le commandement, accompagné du comte d'Erlon et du préfet, qui dirigeaient l'opération. La première colonne, conduite par le commandant de la place, descendit le Cours, laissant des sentinelles jalonnées le long des murs du jardin de l'évêché et des maisons contiguës, longea les fossés du château, et se trouva en face de la maison Duguigny, où elle se déploya. La seconde et la troisième colonne, à la tête desquelles s'était mis le général Dermoncourt, traversèrent la place Saint-Pierre, et se divisèrent là : l'une, à la tête de laquelle resta le général, descendit la grande rue, fit coude par celle des Ursulines, et vint rejoindre, par la rue Basse-du-Château, la colonne de M. Simon Lorrière; l'autre, après que le général l'eut quittée, descendit directement la rue Haute-du-Château, et, sous la conduite du colonel Lafeuille du 56e, et du commandant Viarès, vint rejoindre les deux premières, et se réunir à elles, en face de la maison Duguigny.

Ainsi l'investissement était complet.

Il était environ six heures du soir; la nuit était belle. A travers les fenêtres de l'appartement où elle se trouvait, la duchesse voyait sur un ciel calme la lune se lever, et sur sa lumière se découper, comme une silhouette brune, les tours massives, immobiles et silencieuses du vieux château. Il y a des moments où la nature semble si douce et si amie, que l'on ne peut croire qu'au milieu de ce calme, un danger veille et vous menace! Les craintes qu'avait éveillées chez la duchesse la lettre qu'elle avait reçue de Paris s'étaient évanouies à ce spectacle, lorsque, tout à coup, M. Guibourg, en s'approchant de la fenêtre, vit reluire les baïonnettes, et s'avancer vers la maison la colonne conduite par le colonel Simon Lorrière. A l'instant même, il se rejeta en arrière en criant :

— Sauvez-vous, madame! sauvez-vous!

Madame se précipita aussitôt sur l'escalier, et chacun la suivit.

La cachette avait été essayée : il avait été reconnu qu'on ne pouvait y tenir que par rang de taille, et cet ordre avait été adopté. Elle pouvait, à la rigueur, contenir quatre personnes pendant le temps d'une simple visite. Arrivé à la cachette, et la plaque ouverte, M. de Ménars entra et fut suivi par M. Guibourg ; restait mademoiselle Stylite de Kersabiec, qui ne voulait point passer avant Madame. La duchesse lui dit en riant :

— En bonne stratégie, Stylite, lorsqu'on opère une retraite, le commandant doit rester le dernier.

Mademoiselle Stylite entra donc, et la duchesse derrière elle.

Les soldats ouvraient la porte de la rue lorsque celle de la cachette se referma ; ils envahirent le rez-de-chaussée, précédés des inspecteurs de police de Paris et de Nantes, qui marchaient le pistolet au poing : l'un d'eux même, dans son inexpérience à se servir de cette arme, lâcha le coup, et se blessa à la main. La troupe se répandit dans la maison ; — le devoir du général avait été de la cerner, et il l'avait fait : le devoir des policiers était de la fouiller, et il les laissa faire.

M. Joly reconnut parfaitement l'intérieur aux détails que lui avait donnés Deutz. Il retrouva la table, dont on ne s'était pas encore servi, avec les sept couverts mis, quoique les deux demoiselles Dugnigny, madame Charette et mademoiselle Céleste de Kersabiec fussent, en apparence, les seules habitantes de l'appartement. Il commença par s'assurer de ces dames, et, montant l'escalier comme un homme habitué à la maison, alla droit vers la mansarde, la reconnut et dit assez haut pour que la duchesse l'entendit :

— Voici la salle d'audience.

Dès lors, Madame ne douta plus que la trahison que lui annonçait la lettre arrivée de Paris ne vînt de Deutz (1). Cette

(1) La duchesse avait, à Paris, parmi les hommes que le roi Louis-Philippe croyait les plus dévoués, des personnes qui lui rendaient compte de tout ce qui se passait aux Tuileries et au ministère ; celle

lettre était ouverte sur la table : M. Joly s'en empara, et acquit ainsi la preuve que Madame était dans la maison ; il ne s'agissait que de la trouver.

Des sentinelles furent posées dans tous les appartements, tandis que la force armée fermait toutes les issues. Le peuple s'amassait et formait une seconde enceinte autour des soldats, la ville tout entière était descendue dans ses places et dans ses rues ; cependant, aucun signe royaliste ne se manifestait ; c'était une curiosité grave, voilà tout ; chacun sentait l'importance de l'événement qui allait s'accomplir.

Les perquisitions étaient commencées à l'intérieur ; les meubles étaient ouverts lorsque les clefs s'y trouvaient, défoncés lorsqu'elles manquaient. Les sapeurs et les maçons sondaient les planchers et les murs à grands coups de hache et de marteau. Des architectes, amenés dans chaque chambre, déclaraient qu'il était impossible, d'après leur conformation intérieure, comparée à la conformation extérieure, qu'elles renfermassent une cachette, ou bien découvraient les cachettes qu'elles renfermaient ; dans une de celles-ci, on trouva divers objets, entre autres, des imprimés, des bijoux, de l'argenterie appartenant aux demoiselles Duguigny, mais qui, dans ce moment, ajoutèrent à la certitude du séjour de la princesse dans la maison. Arrivés à la mansarde, soit ignorance, soit générosité de leur part, les architectes déclarèrent que là, moins que partout ailleurs, il pouvait y avoir une retraite. Alors, on passa dans les maisons voisines, où les recherches continuèrent ; au bout d'un instant, la duchesse entendit les coups de marteau que l'on frappait contre le mur de l'appartement contigu à sa cachette ; on le sondait avec une telle force, que des morceaux de plâtre se détachèrent et tombèrent sur les captifs, et qu'un instant il y eut crainte que le mur tout entier ne s'écroulât sur eux.

Madame entendit aussi les injures et les imprécations des soldats fatigués et furieux de l'inutilité de leurs recherches.

surtout qui avait fait donner cet avis à Madame serait bien curieuse à nommer, si la nommer n'était pas, de ma part, une dénonciation.

— Nous allons être mis en pièces, dit-elle, c'est fini! Ah! mes pauvres enfants!...

Puis, s'adressant à ses compagnons :

— C'est cependant pour moi que vous vous trouvez dans cette affreuse position!

Pendant que ces choses se passaient en haut, les demoiselles Duguigny avaient montré un grand sang-froid, et, quoique gardées à vue par les soldats, elles s'étaient mises à table, invitant madame Charette et mademoiselle Céleste de Kersabiec à en faire autant qu'elles. Deux autres femmes étaient encore, de la part de la police, l'objet d'une surveillance toute particulière : c'étaient la femme de chambre Charlotte Moreau, signalée par Deutz comme très-dévouée aux intérêts de la duchesse, et la cuisinière Marie Bossy. Cette dernière avait été conduite au château; de là, à la caserne de la gendarmerie, où, voyant qu'elle résistait à toutes les menaces, on tenta de la corrompre. des sommes de plus en plus fortes lui furent successivement offertes; mais elle répondit constamment qu'elle ignorait où était la duchesse de Berry. Quant à la baronne Charette, elle s'était fait passer tout d'abord pour une demoiselle Kersabiec, et elle avait été reconduite après le dîner, avec sa sœur prétendue, à la maison de cette dernière, qui est dans la même rue, trente ou quarante pas plus haut.

Néanmoins, après des recherches infructueuses pendant une partie de la nuit, les perquisitions se ralentirent; on croyait la duchesse évadée, et deux ou trois autres descentes inutiles, déjà tentées dans différentes localités, semblaient prédire le même résultat à celle-ci. Le préfet donna donc le signal de la retraite, laissant par précaution un nombre d'hommes suffisant pour occuper toutes les pièces de la maison, ainsi que les commissaires de police qui s'établirent au rez-de-chaussée; la circonvallation fut continuée, et la garde nationale vint en partie relever la troupe de ligne, qui alla prendre un peu de repos.

Par la distribution des sentinelles, deux gendarmes se trouvèrent dans la mansarde où était la cachette; les reclus

furent donc obligés de rester cois, quelque fatigante que fût la position de quatre personnes entassées dans une cachette de trois pieds et demi de long sur dix-huit pouces de large vers une des extrémités, et huit ou dix pouces vers l'autre. Les hommes éprouvaient un inconvénient de plus : c'est que la cachette, se rétrécissant ainsi au fur et à mesure qu'elle s'élevait, leur laissait à peine la faculté de se tenir debout, même en passant la tête entre les chevrons; enfin, la nuit était humide, et le brouillard filtrait entre les ardoises, et tombait sur les prisonniers; mais aucun n'osait se plaindre, car la princesse ne se plaignait pas.

Le froid était si vif, que les gendarmes qui étaient dans la chambre n'y purent résister : l'un deux descendit, et remonta avec des mottes à brûler; dix minutes après, un feu magnifique flambait dans la cheminée, contre la plaque derrière laquelle était cachée la duchesse.

Le feu, qui n'était fait que dans l'intérêt de deux personnes, profita bientôt à six ; et, glacés comme ils l'étaient, les prisonniers se félicitèrent d'abord ; mais le bien-être que leur procurait ce feu se changea bientôt en un malaise insoutenable : la plaque et le mur de la cheminée, en s'échauffant, communiquaient à la petite retraite une chaleur qui alla toujours augmentant ; bientôt le mur fut brûlant à ne plus y tenir la main, la plaque devint rouge presque en même temps, et, quoiqu'il ne fît point encore jour, les travaux des ouvriers perquisiteurs recommencèrent; les barres de fer et les madriers frappaient à coups redoublés sur le mur de la cachette, et l'ébranlaient; il semblait aux prisonniers qu'on abattait la maison Duguigny et les maisons voisines. La duchesse n'avait donc d'autres chances à espérer, si elle résistait aux flammes, que d'être écrasée sous les décombres.

Cependant, au milieu de tout cela, son courage et sa gaieté ne l'abandonnaient point, et plusieurs fois, à ce qu'elle a dit depuis, elle ne put s'empêcher de rire des propos gaillards et militaires des deux gendarmes gardiens ; l'un d'eux tint, sur l'effet produit par les lits de camp, un propos plus que léger : la duchesse enregistra ce propos dans son esprit, et

l'on verra quel fut le résultat de cet enregistrement. Mais la conversation tarit bientôt ; l'un des gendarmes s'était endormi, malgré le vacarme effroyable qu'on faisait à coté de lui dans les maisons voisines; car, pour la vingtième fois, toutes les recherches venaient se concentrer autour de la cachette. Son compagnon, réchauffé momentanément, avait cessé d'entretenir le feu ; la plaque et le mur se refroidissaient. M. de Ménars était parvenu à déranger quelques ardoises du toit, et l'air extérieur avait renouvelé l'air intérieur. Toutes les craintes se tournèrent vers les démolisseurs ; on sondait à grands coups de marteau le mur qui touchait les prisonniers, et un placard placé près de la cheminée: à chaque coup, le plâtre se détachait et tombait en poussière au dedans; enfin, ils se croyaient perdus, lorsque les ouvriers abandonnèrent cette partie de la maison, que, par instinct de démolisseurs, ils avaient si minutieusement explorée. Les prisonniers respirèrent ; la duchesse se crut sauvée. Cet espoir ne fut pas long.

Le gendarme qui veillait, voyant que le vacarme avait définitivement cessé, et voulant profiter de ce moment de silence, secoua son camarade, afin de dormir à son tour. L'autre s'était refroidi dans son sommeil, et se réveilla tout gelé. A peine eut-il les yeux ouverts, qu'il s'occupa de se réchauffer : en conséquence, il ralluma le feu, et, comme les mottes ne brûlaient pas assez vivement, il profita d'un énorme paquet de *Quotidienne*, qui se trouvaient dans la chambre jetées sous une table, pour attiser le feu, lequel brilla de nouveau dans la cheminée. Le feu produit par les journaux donna une fumée plus épaisse, et une chaleur plus vive que les mottes ne l'avaient fait la première fois. Il en résulta pour les prisonniers des dangers réels. La fumée passa par les lézardes du mur de la cheminée, ébranlée par les coups de marteau, et la plaque, qui n'était pas encore refroidie, fut bientôt rougie comme à une forge. L'air de la cachette devenait de moins en moins respirable; ceux qu'elle renfermait étaient obligés d'appliquer leur bouche à l'interstice des ardoises, afin d'échanger contre l'air extérieur leur haleine

de feu. La duchesse était celle qui souffrait le plus, car, entrée la dernière, elle se trouvait appuyée contre la plaque. Chacun de ses compagnons lui offrit à plusieurs reprises d'échanger sa place avec elle ; mais jamais elle n'y voulut consentir.

Cependant, au danger d'être asphyxiés venait pour les prisonniers de s'en joindre un nouveau, celui d'être brûlés vifs. La plaque, comme nous l'avons dit, était rouge, et le bas des vêtements des femmes menaçait de s'enflammer. Déjà deux fois même le feu avait pris à la robe de la duchesse, et elle l'avait étouffé à pleines mains aux dépens de deux brûlures dont elle conserva longtemps les marques. Chaque minute raréfiait encore l'air intérieur, et l'air extérieur fourni par les trous du toit entrait en trop petite quantité pour le renouveler. La poitrine des prisonniers devenait de plus en plus haletante. Rester dix minutes de plus dans cette fournaise, c'était compromettre les jours de la duchesse. Chacun la suppliait de sortir ; elle seule ne le voulait pas. Ses yeux laissaient échapper de grosses larmes de colère, qu'un souffle ardent séchait sur ses yeux. Le feu prit encore une fois à sa robe ; elle l'éteignit encore une fois. Mais, dans le mouvement qu'elle fit en se levant, elle souleva la gâchette de la plaque, qui s'entr'ouvrit un peu. Mademoiselle de Kersabiec y porta aussitôt la main pour la faire rentrer dans le pêne, et se brûla violemment.

Le mouvement de la plaque avait fait rouler les mottes appuyées contre elle, et avait éveillé l'attention du gendarme, qui se délassait de son ennui en lisant des *Quotidienne*, et qui croyait avoir bâti son édifice pyrotechnique avec plus de solidité. Le bruit produit par les tentatives de mademoiselle de Kersabiec fit naître en lui une singulière idée : il se figura qu'il y avait des rats dans la cheminée, et, pensant que la chaleur allait les forcer de sortir, il réveilla son camarade, et tous deux se mirent en devoir de leur donner la chasse avec leur sabre.

Cependant, la chaleur et la fumée augmentaient à chaque instant les tortures des reclus. La plaque ayant fait un mouvement, un des gendarmes dit :

— Qui est là ?

Mademoiselle Stylite répondit :

— Nous nous rendons; nous allons ouvrir; ôtez le feu.

Les deux gendarmes s'élancèrent aussitôt sur le feu, qu'ils dispersèrent à coups de pied. La duchesse sortit la première, forcée de poser ses pieds et ses mains sur le foyer brûlant; ses compagnons la suivirent. Il était neuf heures et demie du matin environ, et, depuis seize heures, ils étaient renfermés dans cette cachette, sans aucune nourriture.

CCLVI

Premiers moments de l'arrestation. — Les treize mille francs de Madame. — Ce qu'un gendarme peut gagner à dormir sur un lit de camp, et à faire des réflexions philosophiques. — La duchesse au château de Nantes. — Elle est transférée à Blaye. — Judas.

Les premières paroles de Madame furent pour demander Dermoncourt.

Un des gendarmes descendit le chercher au rez-de-chaussée, où le général était resté. Il monta aussitôt auprès de la duchesse, accompagné de M. Baudot, substitut du procureur du roi à Nantes, ainsi que de plusieurs officiers qui se trouvaient là.

Lorsque le général entra, la princesse avait quitté la cachette, et elle se trouvait dans la chambre où elle avait vu Deutz, et que M. Joly avait appelée la *chambre d'audience*. Elle s'était enfermée dans une espèce de placard pour n'être pas exposée aux regards des curieux qui montaient dans l'intention de la voir. A peine mademoiselle de Kersabiec eut-elle prononcé ces mots : « Le général ! » que Madame en sortit, et s'avança si précipitamment vers Dermoncourt, qu'elle se trouva presque dans ses bras.

— Général, dit-elle vivement, je me rends à vous, et m'en remets à votre loyauté.

— Madame, lui répondit-il, Votre Altesse est sous la sauvegarde de l'honneur français.

Il la conduisit alors vers une chaise ; elle avait le visage pâle, la tête nue, les cheveux hérissés sur son front comme ceux d'un homme ; elle portait une robe de *napolitaine*, simple et de couleur brune, sillonnée en bas par plusieurs brûlures ; et ses pieds étaient chaussés de petites pantoufles de lisière.

En s'asseyant, elle dit à Dermoncourt, en lui serrant fortement le bras :

— Général, je n'ai rien à me reprocher ; j'ai rempli le devoir d'une mère pour reconquérir l'héritage d'un fils.

Sa voix était brève et accentuée. A peine assise, elle chercha des yeux les autres prisonniers et les aperçut, à l'exception de M. Guibourg, qu'elle fit demander.

Puis, se penchant vers Dermoncourt :

— Général, lui dit-elle, je désire n'être point séparée de mes compagnons d'infortune.

Le général le lui promit au nom du comte d'Erlon, espérant que le général en chef ferait honneur à sa parole.

Madame paraissait très-altérée, et, quoique pâle, elle était animée comme si elle avait eu la fièvre. Le général lui fit apporter un verre d'eau, dans lequel elle trempa ses lèvres ; la fraîcheur la calma un peu. Dermoncourt lui proposa d'en boire un autre : elle accepta, et ce ne fut pas chose facile que de trouver tout de suite un second verre d'eau dans cette maison bouleversée. Enfin, on en apporta un ; mais la duchesse aurait été obligée de le boire sans sucre, si Dermoncourt n'avait avisé M. de Ménars dans un coin. L'idée lui vint, par bonheur, que celui-ci était homme à avoir du sucre sur lui. Il lui en demanda donc, comme s'il était sûr qu'il allait lui en donner ; en effet, en fouillant dans ses poches, M. de Ménars en trouva deux morceaux qu'il offrit au général. La duchesse les fit fondre dans le verre, les tournant avec un coupe-papier, car il eût fallu trop de temps pour trouver une cuiller, et il était même inutile d'y songer. Lorsque la princesse eut bu, elle fit asseoir près d'elle Dermoncourt.

Pendant ce temps, Rusconi et l'aide de camp du général

s'étaient rendus, l'un chez le comte d'Erlon, et l'autre chez M. Maurice Duval, pour les prévenir de ce qui venait de se passer.

M. Maurice Duval arriva le premier. Il entra dans la chambre le chapeau sur la tête, comme s'il n'y avait pas eu là une femme prisonnière, qui, par son rang et ses malheurs, méritait plus d'égards qu'on ne lui en avait jamais rendu. Il s'approcha de la duchesse, la regarda en portant cavalièrement la main à son chapeau, et, le soulevant à peine de son front, il dit :

— Ah ! oui, c'est bien elle !

Et il sortit pour donner ses ordres.

— Qu'est-ce que cet homme ? demanda la princesse au général.

Sa demande était naturelle, car M. le préfet se présentait sans aucune des marques distinctives de sa haute position administrative.

— Madame ne devine pas ? lui répondit Dermoncourt.

La princesse regarda le général avec un léger sourire.

— Ce ne peut être que le préfet, lui dit-elle.

— Madame n'aurait pas deviné plus juste, quand elle aurait vu sa patente.

— Est-ce que cet homme a servi sous la Restauration ?

— Non, madame.

— J'en suis bien aise pour la Restauration.

En ce moment, M. Maurice Duval rentra et demanda à la duchesse ses papiers. Madame dit de chercher dans la cachette, et qu'on y trouverait un portefeuille blanc qui y était resté. M. le préfet alla prendre ce portefeuille et le rapporta à la duchesse.

— Monsieur le préfet, ajouta-t-elle avec dignité, les choses renfermées dans ce portefeuille sont de peu d'importance ; mais je tiens à vous les donner moi-même, afin que je vous désigne leur destination.

A ces mots, elle l'ouvrit.

— Voilà, dit-elle, ma correspondance... Ceci, ajouta-t-elle en tirant une petite image peinte, est un *saint Clément* au-

quel j'ai une dévotion toute particulière ; il est plus que jamais de circonstance.

— Madame sait-elle combien elle a d'argent?

— Monsieur, il doit se trouver dans la cachette environ trente mille francs, dont douze mille appartiennent aux personnes de ma suite.

Lorsque M. le préfet fut pour vérifier la somme indiquée, un des deux gendarmes lui remit un sac dans lequel se trouvaient environ treize mille francs en or, dont une partie en monnaie d'Espagne, et que, dans la confusion, il avait eu la précaution de mettre à part.

— Comment ce sac se trouve-t-il entre vos mains? demanda le préfet au gendarme.

— Madame me l'a donné, en disant que c'était pour moi.

— Comment! madame vous l'a donné en disant que c'était pour vous?

— Oui.

— De quelle façon vous a-t-elle fait ce cadeau?

— Elle a demandé lequel des deux gendarmes était couché sur le lit de camp, de minuit à quatre heures du matin. Je lui ai dit que c'était moi : alors, elle s'est retournée du côté de mon compagnon. « Était-ce bien lui ? » demanda-t-elle. Mon compagnon lui répondit oui. Alors, elle m'a tendu le sac en me disant : « Prenez! c'est pour vous. »

— C'était une plaisanterie, dit le préfet.

— Je le crois aussi, dit le pauvre gendarme en jetant un dernier coup d'œil sur cette masse d'or ; aussi, vous voyez que je vous le remets.

Le préfet réunit les treize mille francs aux dix-sept mille autres, et emporta le tout à la préfecture.

Lorsque, un an plus tard, je fis *la Vendée et Madame*, et que la duchesse de Berry sut que les treize mille francs avaient été pris à son protégé, elle écrivit au général en lui donnant avis que, par le même courrier, elle écrivait au gouvernement pour le mettre en demeure de rendre les treize mille francs à qui de droit.

Le gendarme était alors à Limoges. On lui envoya les treize mille francs ; mais on l'expulsa du corps.

A peine la visite de l'argent et des papiers était-elle faite, que M. le comte d'Erlon arriva, employant, pour arriver jusqu'à Madame, toutes ces courtoisies d'homme du monde auxquelles le préfet avait jugé inutile de recourir.

La duchesse se pencha vers le général :

— Vous avez promis de ne pas me quitter, lui dit-elle à voix basse.

— Et je tiendrai parole à Votre Altesse, répondit le général.

La duchesse se leva alors vivement, alla à M. le comte d'Erlon, et lui dit :

— Monsieur le comte, je me suis confiée au général Dermoncourt ; je vous prierai de me l'accorder pour rester près de moi. Je lui ai demandé, en outre, de n'être point séparée de mes malheureux compagnons, et il me l'a promis encore ; ferez-vous honneur à sa parole ?

— Le général n'a rien promis que je ne sois prêt à ratifier, madame ; et vous ne me demanderez aucune des choses qui sont en mon pouvoir, que vous ne me trouviez toujours prêt à vous les accorder avec tout l'empressement possible.

Ces mots rassurèrent la duchesse, qui, voyant que le comte d'Erlon parlait bas au général et le prenait à part, alla de son côté, causer discrètement avec M. de Ménars et mademoiselle de Kersabiec.

M. le comte d'Erlon fit alors observer au général que M. de Ménars et mademoiselle de Kersabiec pourraient rester près de madame la duchesse de Berry ; mais que, pour M. Guibourg, sa conviction était qu'il serait réclamé par l'autorité judiciaire pour être replacé dans la position où il était avant son évasion, puisqu'il y avait un procès criminel commencé contre lui. Il pensait aussi que la duchesse devait être conduite au plus tôt au château ; il avait même d'avance, et avant de se présenter à la duchesse, donné tous les ordres nécessaires à cette translation.

Dermoncourt alors, revenant à Madame, lui demanda si elle se trouvait mieux.

— Si je me trouve mieux ? Pourquoi cette question ?

— Parce que, si Madame pouvait marcher ou ne craignait pas la voiture, il serait instant que nous quittassions la maison.

— Quitter la maison ? Mais pour aller où ? demanda-t-elle finement en regardant le général ; où allez-vous donc me conduire ?

— Au château, madame.

— Ah ! oui, et, de là, à Blaye, sans doute !

Mademoiselle de Kersabiec s'approcha alors du général.

— Général, dit-elle, Son Altesse royale ne peut aller à pied, cela n'est pas convenable.

— Mademoiselle, répondit Dermoncourt, permettez-moi de n'être point de votre avis. Une voiture, s'il y a quelque insulte à recevoir, ce dont je doute, ne garantira pas Madame de cette insulte ; tandis que mon bras, j'en réponds, sera, sur ce point-là du moins, un bouclier sûr.

Puis, se retournant vers la duchesse :

— Croyez-moi, madame, dit-il, allons à pied. Puisque le trajet est court, vous mettrez un chapeau sur votre tête, vous jetterez un manteau sur vos épaules, et tout ira bien.

Alors, Rusconi se précipita par les escaliers, et rapporta trois chapeaux qui, probablement, appartenaient aux demoiselles Duguigny. Parmi ces chapeaux, il y en avait un noir. Dermoncourt invita la duchesse à prendre celui-là.

— Oui, dit-elle ; en effet, il semble bien approprié à la circonstance.

Alors, prenant le bras du général, et s'adressant à ses compagnons :

— Allons, mes amis, dit-elle, partons !

Puis, passant devant la mansarde, en y jetant un dernier regard, ainsi que sur la plaque de la cheminée, qui était restée ouverte :

— Ah ! général, dit-elle en riant, si vous ne m'aviez pas fait une guerre à la saint Laurent, — ce qui, soit dit entre paren-

thèses, est indigne de la générosité militaire, — vous ne me tiendriez pas sous votre bras à l'heure qu'il est.

Lorsqu'on sortit de la maison, M. Guibourg ouvrit la marche avec un magistrat du parquet et un autre fonctionnaire public ; venaient ensuite mademoiselle de Kersabiec avec M. le préfet et M. le comte d'Erlon ; le général Dermoncourt les suivait immédiatement avec la duchesse et M. de Ménars, et derrière la duchesse et M. de Ménars venaient plusieurs officiers de l'état-major.

Arrivé dans la rue, M. le préfet invita le colonel de la garde nationale à prendre l'autre bras de la duchesse. Elle s'y décida, et même avec assez de grâce. La troupe de ligne et la garde nationale faisaient la haie depuis la maison des demoiselles Duguigny jusqu'au château, et derrière eux, formant, autant que les localités le permettaient, une ligne dix fois plus épaisse que celle des soldats, s'entassait toute la population.

Il y avait, parmi ces hommes qui regardaient passer la duchesse, les yeux étincelants, bien des souvenirs de haine ; aussi des murmures sourds grondèrent-ils sur la route, et même quelques cris commencèrent bientôt à battre l'air ; mais le général Dermoncourt s'arrêta, fit rouler son œil noir de droite à gauche, et grogna plutôt qu'il ne dit ces mots :

— Ah çà ! où est donc le respect que l'on doit aux prisonniers, surtout quand ces prisonniers sont des femmes ?

On se tut.

Mais, néanmoins, ce fut un bonheur que soixante pas à peine séparassent la maison de mesdemoiselles Duguigny du château : sans les égards dont les généraux entouraient la duchesse, cette distance eût encore été trop longue. Leur respect commanda le silence à cette multitude, cahotée par la guerre civile qui, depuis six mois, grondant aux alentours de Nantes, ruinait son commerce et décimait ses enfants.

On arriva enfin au château ; on traversa le pont-levis, et la porte se referma sur le cortége.

Madame, pendant tout le trajet, n'avait donné d'autre signe de crainte que de serrer plus fortement le bras du général.

Après avoir traversé la cour du château, on monta l'escalier ; mais la duchesse était tellement affaiblie par les émotions successives qu'elle venait d'éprouver, que Dermoncourt la sentit en quelque sorte plier et peser à son bras de tout son poids. Enfin, elle arriva à l'appartement qui lui était destiné, et que le colonel d'artillerie, gouverneur du château, s'était empressé de lui offrir. Là, se trouvant mieux, elle dit au général qu'elle prendrait volontiers quelque chose.

En effet, dérangée au moment où elle allait se mettre à table, il y avait près de trente heures qu'elle n'avait rien pris.

Comme aucun ordre pour un déjeuner n'avait été donné, et que ce déjeuner pouvait se faire attendre, le colonel d'artillerie proposa à Madame, qui l'accepta, un verre de frontignan avec des biscuits.

Au reste, Madame alors mangeait très-peu à cause d'une fièvre tierce qui la prenait régulièrement depuis deux ou trois semaines.

Le déjeuner ne fut prêt qu'au bout de trois quarts d'heure. On vint annoncer qu'il était servi. Le général Dermoncourt offrit le bras à la duchesse pour la conduire à la salle à manger.

En se mettant à table, elle se tourna en souriant vers son cavalier.

— Général, dit-elle, si je ne craignais que l'on dît que je cherche à vous séduire, je vous proposerais de partager mon repas.

— Et, moi, madame, répondit le général, si j'osais, j'accepterais volontiers, car je n'ai rien pris depuis hier à onze heures du matin.

— Oh ! oh ! général, fit la duchesse en riant, alors nous sommes quittes.

Pendant qu'on était à table, M. le préfet entra. Il était comme Madame et comme Dermoncourt, il avait faim ; seulement, la duchesse se garda bien d'inviter M. Maurice Duval à s'asseoir.

Le préfet en prit son parti ; il alla droit au buffet, où l'on

venait de porter des perdreaux desservis de la table de la duchesse, se fit donner une fourchette et un couteau, et se mit à manger, tournant le dos à la princesse.

Madame le regarda faire, et, reportant les yeux sur le général :

— Général, dit-elle, savez-vous ce que je regrette le plus du rang que j'occupais ?

— Non, madame.

— Deux huissiers pour me faire raison de monsieur.

Le déjeuner terminé, la duchesse retourna au salon.

Arrivé là, le général Dermoncourt lui demanda la permission de prendre congé d'elle. Le général d'Erlon passait une revue de la garde nationale et de la troupe de ligne à laquelle il ne pouvait se dispenser d'assister.

— Quand vous reverrai-je? demanda la princesse.

— Aussitôt que la revue sera terminée, madame, répondit le général, et je présume que ce ne sera pas long.

A peine Dermoncourt avait-il fait trente pas hors du château, qu'un trompette de gendarmerie le rejoignit tout essoufflé, et lui dit que la duchesse le demandait à l'instant même. Le trompette ajouta qu'elle paraissait furieuse contre le général. Interrogé sur la cause de cette colère, le soldat répondit que, d'après quelques mots adressés par Madame à mademoiselle de Kersabiec, il l'attribuait à ce que M. de Ménars, au lieu d'être placé dans son antichambre, avait été envoyé dans un autre corps de logis.

Craignant effectivement que l'on n'eût pas eu pour M. de Ménars tous les égards qu'il avait recommandé d'avoir, le général se rendit aussitôt chez celui-ci, et le trouva si malade, qu'il s'était jeté sur son lit sans avoir la force de se déshabiller. Le général lui offrit d'être son valet de chambre ; mais, comme il n'y avait encore ni table ni chaises dans son appartement, et qu'il ne pouvait se tenir debout, ce n'était pas un office facile à remplir ; le général, en conséquence, appela un gendarme à son secours, et, à eux deux, ils parvinrent à mettre au lit M. de Ménars.

Lorsqu'il fut couché, le général lui dit que la duchesse

venait de le faire rappeler, et qu'il allait sans doute avoir avec Madame une scène à l'endroit de sa séparation.

M. de Ménars chargea alors Dermoncourt de rassurer Madame sur son état, et lui affirma qu'il n'éprouvait qu'une faiblesse passagère et qu'il était très-content de son logement.

Le général se rendit immédiatement chez la duchesse. Lorsque Madame l'aperçut, elle bondit plutôt qu'elle ne s'avança vers lui.

— Ah! monsieur, s'écria-t-elle d'une voix tremblante de colère, c'est comme cela que vous commencez? c'est ainsi que vous tenez votre parole? Cela promet pour l'avenir. En vérité, c'est affreux!

— Qu'y a-t-il donc, madame? demanda le général.

— Il y a que vous m'aviez promis de ne me séparer d'aucun de mes compagnons, et que, dès le début, vous mettez Ménars dans un autre corps de logis que le mien.

— Madame est dans l'erreur, répondit Dermoncourt. M. de Ménars est dans un autre corps de logis, c'est vrai; mais la tour qu'habite Madame tient à son appartement.

— Oui; seulement, il faut descendre et remonter par un autre escalier.

— Madame se trompe encore, reprit le général. On peut se rendre chez M. de Ménars en descendant au premier étage, et en suivant les appartements.

— Si cela est ainsi, allons-y, monsieur, dit la duchesse; je veux voir ce pauvre Ménars, et à l'instant.

A ces mots, elle prit le bras du général, et l'entraîna vers la porte.

Dermoncourt l'arrêta.

— Est-ce que Madame a oublié qu'elle est prisonnière? lui demanda-t-il.

— Ah! c'est vrai, murmura la duchesse. Je me croyais encore dans un château, tandis que je suis dans une prison. Au moins, général, j'espère qu'il ne m'est pas défendu de faire prendre de ses nouvelles?

— J'ai voulu vous en apporter moi-même, dit le général. Je viens de chez lui.

— Eh bien, comment va-t-il?

Le général raconta alors à la duchesse les soins qu'il avait eus de M. de Ménars. Ces marques d'attention, qu'elle comprit être données bien plus à elle qu'à M. de Ménars, la touchèrent vivement.

— Général, dit-elle d'un ton qui annonçait que sa colère était évanouie, je vous remercie de toute votre bonté pour Ménars; mais il le mérite bien, car il n'est point partisan de mon équipée.

Il était trop tard pour aller à la revue. Le général resta près de Madame, qui manifesta le désir d'écrire à son frère, le roi de Naples, et à sa sœur, la reine d'Espagne.

— Je n'ai à leur faire part, lui dit-elle, que de ma mauvaise aventure. J'ai peur qu'ils ne soient inquiets de ma santé, et qu'à cause de l'éloignement où nous sommes les uns des autres, des rapports faux ne leur soient faits. — A propos, ajouta-t-elle, que pensez-vous de la conduite politique de ma sœur, la reine d'Espagne?

— Mais, madame, lui répondit Dermoncourt, je crois qu'elle suit la bonne route.

— Tant mieux, général, reprit-elle en soupirant, pourvu qu'elle arrive à bien! Louis XVI a commencé comme elle.

La duchesse remarqua alors que Dermoncourt avait une écharpe noire dans laquelle il passait quelquefois son bras.

— Et comment va votre bras, général? demanda-t-elle.

— Fort bien; mais comment Madame sait-elle...?

— Ah! j'ai appris cela à Nantes; on m'a dit que c'était un cheval à moi qui vous avait jeté à terre. Je dis: « Oh! pour le cheval, c'est une bonne prise; » mais je vous avoue que je n'étais pas fâchée de l'accident; car vous nous avez fait bien du mal! J'espère, cependant, que cela ne sera pas grave.

— Vous voyez, madame, répondit Dermoncourt, que votre souhait est exaucé d'avance. Je suis presque guéri.

— Dites-moi, général, demanda la duchesse, me sera-t-il permis d'avoir des journaux?

— Je n'y vois aucun inconvénient. Si Madame veut m'indiquer ceux qu'elle désire?

— Mais *l'Écho* d'abord, *la Quotidienne* ensuite, puis *le Constitutionnel.*

— A vous, madame, *le Constitutionnel?*

— Pourquoi pas?

— Seriez-vous prête à abjurer votre politique, comme Henri IV a fait de sa religion, et diriez-vous : « Paris vaut bien une *charte?* »

— Croyez-vous que la lecture du vénérable *Constitutionnel* puisse me convertir?

— Certes! c'est un journal très-serré de raisonnement, et très-entraînant de conviction !...

— C'est égal, je me risque : je voudrais aussi *le Courrier français.*

— *Le Courrier !* mais Madame n'y pense pas; elle va devenir *ultra-libérale.*

— Écoutez, général : moi, j'aime tout ce qui est franc et loyal; je désire aussi *l'Ami de la Charte.*

— Oh! pour le coup, c'est du jacobinisme!

— Celui-là, c'est pour un autre motif, général, dit-elle à Dermoncourt avec mélancolie; celui-là m'appelle toujours Caroline tout court, et c'est mon nom de jeune fille; or, je regrette mon nom de jeune fille, car mon nom de femme ne m'a pas porté bonheur.

— Il se fit un instant de silence ; puis la duchesse demanda à Dermoncourt s'il la connaissait avant les événements de juillet.

— Non, madame, lui répondit-il.

— Mais vous n'êtes donc jamais venu à Paris?

— Pardon, madame, répondit Dermoncourt : j'y ai été deux fois pendant la Restauration.

— Comment! général, vous êtes venu deux fois à Paris, et vous ne m'avez pas vue?

— Pour une bonne raison, lui répondit Dermoncourt.

— Expliquez-moi donc cela.

— C'est que, quand je voyais venir Madame d'un côté, je m'en allais bien vite d'un autre.

— C'est peu galant, monsieur; mais, enfin, pourquoi?

— Pourquoi, madame? Pardonnez, je vous prie, à ma franchise, elle est un peu *crue*, je l'avoue; mais c'est que je n'aimais pas la Restauration. On pourra bien supposer, d'après cela, Madame, que, si j'ai pu être assez heureux pour faire quelque chose qui vous fût agréable, du moins je l'ai fait sans aucune espèce de spéculation, d'autant plus que Votre Altesse se trouve dans une position à ne m'offrir aucune garantie.

La duchesse sourit; puis, se retournant vers mademoiselle de Kersabiec :

— N'est-ce pas, Stylite, dit-elle, qu'il est bon enfant?

— Oui, madame ; c'est malheureux qu'il ne veuille pas être des nôtres.

A cela, Dermoncourt s'empressa de répondre :

— Tout ce que Madame aura droit d'exiger de respect, de prévenances, d'égards et d'intérêt, dans la position accablante où elle se trouve, elle l'obtiendra de moi ; tous les services qu'elle me demandera, et que je pourrai lui rendre, je les lui rendrai ; mais, quant à mes devoirs, rien au monde n'est capable de me les faire oublier.

Puis, se retournant vers mademoiselle de Kersabiec :

— Vous m'avez entendu, mademoiselle Stylite; j'espère que, pendant tout le temps que j'aurai l'honneur d'être près de Madame, vous me ferez le plaisir de ne jamais revenir sur le même sujet.

— Vous l'avez entendu Stylite, dit Madame ; parlons d'autre chose.

Puis, avec une intonation toute différente :

— Avez-vous vu mon fils, général?

— Je n'ai jamais eu cet honneur.

— Eh bien, c'est un bon enfant, bien vif, bien étourdi, mais bien Français, comme moi.

— Vous l'aimez beaucoup?

— Autant qu'une mère peut aimer son fils.

— Eh bien, que Madame me permette de lui dire que je ne comprends pas comment, lorsque tout a été fini dans la Vendée; lorsque, après les combats du Chêne et de la Pénissière, tout espoir a été perdu, elle n'a pas eu l'idée de retourner

aussitôt près de ce fils qu'elle aime tant : nous lui avons fait beau jeu, cependant.

— Général, c'est vous qui avez saisi ma correspondance, je crois?

— Oui, madame.

— Et vous avez lu mes lettres?

— J'ai eu cette indiscrétion.

— Eh bien, vous auriez dû voir que, du moment où j'étais venue me mettre à la tête de mes braves Vendéens, j'étais résolue à subir toutes les conséquences de l'insurrection... Comment! c'est pour moi qu'ils se sont levés, qu'ils ont compromis leur tête, et je les aurais abandonnés!... Non, général, leur sort sera le mien, et je leur ai tenu parole. Du reste, il y a longtemps que je serais votre prisonnière, que je me serais rendue moi-même, pour faire tout finir, si je n'avais eu une crainte...

— Laquelle?

— C'est que je savais bien qu'à peine prisonnière, je serais réclamée par l'Espagne, la Prusse et la Russie. Le gouvernement français, de son côté, voudrait me faire juger, et c'est tout naturel; mais, comme la Sainte-Alliance ne permettrait pas que je comparusse devant une cour d'assises, — car la dignité de toutes les têtes couronnées de l'Europe y est intéressée, — de ce conflit d'intérêts à un refroidissement, et d'un refroidissement à une guerre, il n'y avait qu'un pas, et, je vous l'ai déjà dit, je ne voulais pas être le prétexte d'une guerre d'invasion. *Tout pour la France et par la France*, c'était la devise que j'avais adoptée, et dont je ne voulais pas me départir. D'ailleurs, qui pouvait m'assurer que la France, une fois envahie, ne serait point partagée? Je la veux tout entière, moi!

Dermoncourt sourit.

— Pourquoi riez-vous? lui dit-elle.

Il s'inclina sans répondre.

— Voyons, pourquoi riez-vous? Je veux le savoir.

— Je ris de voir à Votre Altesse toutes ces craintes d'une guerre étrangère...

— Et si peu d'une guerre civile, n'est-ce pas?

— Je prie Madame de remarquer qu'elle achève ma pensée et non point ma phrase.

— Oh! cela ne peut pas me blesser, général; car, lorsque je vins en France, j'étais trompée sur la disposition des esprits; je croyais que la France se soulèverait; que l'armée passerait de mon côté; *d'autant plus que j'ai été invitée à rentrer en France plus par mes ennemis que par mes amis.* Enfin, je rêvais une espèce de retour de l'île d'Elbe. Après les combats de Maisdon, de la Garaterie, du Chêne, de la Pénissière et de Riaillé, je donnai l'ordre positif à tous mes Vendéens de rentrer chez eux; car je suis Française avant tout, général, et la preuve, c'est qu'en ce moment, rien que de me retrouver en face de ces bonnes figures françaises, je ne me crois plus en prison. Toute ma peur est qu'on ne m'envoie autre part; ils ne me laisseront certes pas ici, je suis trop près des émeutes. On a bien parlé de me transférer à Saumur; mais Saumur est encore une ville d'émeute. Au reste, ils sont plus embarrassés que moi, allez, général!

En disant ces dernières paroles, elle se leva et se promena comme un homme, les mains derrière le dos. Au bout d'un instant, elle s'arrêta tout court, et reprit:

— Si je suis en prison, j'espère du moins que je ne suis pas au secret, et que M. Guibourg pourra dîner avec moi?

— Je n'y vois pas d'inconvénient, madame, d'autant plus que je pense que c'est la dernière fois qu'il aura cet honneur.

Soit qu'elle n'entendit pas ces paroles, soit qu'elle n'y fît pas attention, la duchesse ne répondit point à Dermoncourt; et, comme il faisait nuit et que l'heure du dîner approchait, il demanda à la princesse la permission de se retirer, en même temps que ses ordres pour le lendemain.

Le lendemain, à dix heures, le colonel d'artillerie commandant le château entra chez Dermoncourt; il venait lui annoncer une nouvelle colère de la duchesse; elle avait une cause à peu près pareille à celle de la veille.

M. Guibourg, — ainsi que le comte d'Erlon en avait prévenu la duchesse, — M. Guibourg avait été réintégré en prison

pendant la nuit; de sorte que, lorsque la duchesse avait demandé pourquoi il ne venait pas déjeuner, on lui avait annoncé cette nouvelle, à laquelle une phrase échappée la veille à Dermoncourt aurait dû la préparer, si elle l'avait entendue. La duchesse avait crié à la trahison et avait appelé le général *jésuite*. Cette injure avait quelque chose de si curieux dans la bouche de Madame, que Dermoncourt en riait encore lorsqu'il arriva chez elle.

Elle le reçut avec la même pétulance que la veille, et presque avec les mêmes paroles.

— Ah! c'est comme cela, monsieur? Je ne l'aurais jamais cru, vous m'avez trompée, et indignement!

Le général feignit, comme la veille, l'étonnement, et lui demanda ce qu'elle avait.

— J'ai que Guibourg a été enlevé cette nuit et conduit en prison, malgré la promesse que vous m'aviez faite que je ne serais pas séparée de mes *compagnons d'infortune*.

— J'aurais voulu accomplir tous les désirs de Madame; mais il ne dépendait pas de moi ni de M. le comte d'Erlon d'empêcher l'autorité judiciaire de revendiquer M. Guibourg. Il avait été mis en accusation avant son arrestation: la cour d'assises de Loir-et-Cher était saisie du procès, et M. Guibourg devait être transféré à Blois pour y être jugé. Aucun pouvoir légal ne pouvait l'en dispenser. Quant à mademoiselle de Kersabiec et à M. de Ménars, qui ne sont pas en état d'accusation, il sont restés auprès de Votre Altesse royale; ainsi vous voyez bien, madame, que M. le comte d'Erlon et moi n'avons nullement manqué à la parole que nous vous avions donnée!

— Mais, au moins, pourquoi ne m'avoir point prévenue?

— Je n'ai encore, de ce côté, aucun reproche à me faire, puisque, en autorisant M. Guibourg à dîner hier avec vous, j'ai ajouté ces paroles: *D'autant plus que ce sera probablement le dernier repas qu'il aura l'honneur de faire avec Madame.*

— Je n'ai point entendu cela.

— Le général l'a cependant dit, madame, interrompit doucement mademoiselle de Kersabiec.

— Mais pourquoi ne pas s'être expliqué d'une manière plus claire?

— Parce que Madame, répondit Dermoncourt, avait éprouvé tant de secousses dans la journée, que je voulais lui conserver au moins une bonne nuit, et que je savais qu'elle ne pourrait dormir si elle était informée que, pendant son sommeil, on devait transférer M. Guibourg en prison.

— Et vous, Stylite, pourquoi ne m'avez-vous rien dit, puisque vous aviez compris les paroles du général?

— Par la même raison que le général, madame.

La duchesse s'apaisa et parut même savoir gré à Dermoncourt de la circonspection qu'il avait apportée dans cette circonstance. Sur l'observation qu'il lui fit alors, qu'il avait remarqué qu'elle conservait la même robe que la veille, où l'on apercevait les trous occasionnés par les brûlures, et les mêmes bas, elle lui répondit:

— Le peu d'effets que j'ai sont chez les demoiselles Duguigny; d'ailleurs, mon cher général, pendant la vie que j'ai menée depuis six mois, je ne m'occupais guère de ma garde-robe; voilà pourquoi je n'ai rien. Seriez-vous assez bon pour aller chez ces demoiselles, et me faire apporter ce qui s'y trouve?

— Je suis aux ordres de Madame.

La duchesse fit une note et la remit au général.

Un des substituts du procureur du roi, qui par hasard se trouvait présent, et qui avait fait mettre les scellés à l'appartement qu'avait occupé la princesse, ainsi qu'à la chambre de la cachette, fut invité par le général à se rendre sur les lieux pour retirer les objets indiqués dans la note.

« Nous nous transportâmes, en conséquence, dit Dermoncourt, dans la maison Duguigny, où nous ne trouvâmes, suivant ce que nous avait dit la duchesse, que très-peu de chose. Parmi les objets désignés dans la note, il devait y avoir une boîte remplie de bonbons, qu'effectivement nous rencontrâmes, mais vide. De retour de ma mission près de la duchesse, je lui en rendis compte, en lui faisant observer que j'avais bien trouvé la boîte, mais que les bonbons qu'elle contenait avaient disparu. »

— Ah ! dit Madame, les bonbons ? Ce n'est pas étonnant : des bonbons se mangent.

— Quels sont ceux, reprit le général, que Madame préfère ? J'aurai l'avantage de lui en offrir.

— Des bonbons, si cela se mange, cela s'accepte aussi. J'aime le chocolat en rouleau avec des dragées dessus.

— Alors, Madame permet...?

— Certainement.

Le général appela son secrétaire Rusconi, et lui transmit les désirs de la duchesse.

Une demi-heure après, Madame avait un plein panier de bonbons.

A six heures et demie, on annonça le dîner ; Dermoncourt prit congé de la duchesse.

— A demain, général, lui dit-elle avec une gaieté toute d'enfant, et n'oubliez pas d'autres bonbons surtout.

Le général sortit.

A neuf heures, le comte d'Erlon prit la peine de passer lui-même chez Dermoncourt pour lui dire qu'on croyait être certain de la présence de M. de Bourmont à la Chaslière.

— Si cela est, général, répondit Dermoncourt, je vais prendre avec moi cinquante chevaux, et, demain matin, M. de Bourmont sera ici.

A onze heures, il était en route.

A minuit, on réveillait la duchesse, mademoiselle Stylite de Kersabiec et M. de Ménars ; ils montèrent dans une voiture qui les conduisit à la Fosse, où les attendait un bateau à vapeur sur lequel se trouvaient déjà MM. Polo, adjoint au maire de Nantes; Robineau de Bourgon, colonel de la garde nationale, Rocher, porte étendard de l'escadron d'artillerie de la même garde ; Chousserie, colonel de gendarmerie ; Ferdinand Petit-Pierre, adjudant de la place de Nantes, et Joly, commissaire de police de Paris, qui devait conduire la duchesse à Blaye. Madame était accompagnée, en se rendant au bateau, de M. le comte d'Erlon, de M. Ferdinand Favre, maire de Nantes, et de M. Maurice Duval, préfet. En descendant de voiture, elle chercha des yeux Dermoncourt, et, ne le voyant

pas, elle demanda où il était. On lui répondit qu'il était en expédition.

— Allons, dit-elle, encore une gentillesse de plus !

Le général commandant la division, le préfet et le maire de Nantes devaient accompagner la duchesse jusqu'à Saint-Nazaire, et ne la quitter qu'après son embarquement sur le brick *la Capricieuse*.

En mettant le pied sur le bâtiment, Madame s'informa si M. Guibourg la suivait ; le préfet lui répondit que la chose était impossible. Alors, elle lui demanda une plume et de l'encre, et écrivit le billet suivant:

« J'ai réclamé mon ancien prisonnier, et l'on va écrire pour cela. Dieu nous aidera, et nous nous reverrons. Amitié à tous nos amis. Dieu les garde ! courage, confiance en lui. *Sainte Anne* est notre patronne, à nous autres Bretons. »

Ce billet fut confié à M. Ferdinand Favre, qui le remit religieusement à son adresse.

A quatre heures, le bateau partit, glissant en silence au millieu de la ville endormie ; à huit heures, on était à bord de *la Capricieuse*.

Madame resta deux jours en rade; les vents étaient contraires. Enfin, le 11, à sept heures du matin, *la Capricieuse* déploya ses voiles, et, remorquée par le bateau à vapeur qui ne la quitta qu'à trois lieues en mer, elle s'éloigna majestueusement : quatre heures après, elle avait disparu derrière la pointe de Pornic.

Quant à Dermoncourt, il revint le 9, à huit heures du matin à Nantes, n'ayant, comme on le pense bien, trouvé personne au château de la Chaslière.

Pendant ce temps, M. de Bourmont était tranquillement à sa campagne, dans les environs de Condé (Maine-et-Loire), où il s'était rendu le jour même du départ de la duchesse pour Blaye. Il avait quitté Nantes à six heures du soir, ne paraissant pas beaucoup redouter que la haute police eût l'incivilité de l'empêcher de visiter ses propriétés et de mettre ordre à ses affaires.

De là, il se dirigea, par Angers, sur Lyon, où il fut très-bien

accueilli dans une maison légitimiste, laquelle offrait une sécurité qui pouvait le déterminer à y prolonger son séjour. Les dames de la maison, très-dévotes et très-curieuses, étaient prévenues qu'il était un des chefs du parti légitimiste, mais elles ignoraient qu'il fût M. de Bourmont. Elles étaient très-intriguées de savoir quel était ce personnage si réservé et si discret; elles s'épuisaient en conjectures; enfin, soit que le costume de M. de Bourmont leur en eût donné l'idée, soit que leur imagination eût fait tous les frais, elles finirent par se persuader que c'était un ecclésiastique; et, pour lui faire, à son insu, une galanterie, elles s'empressèrent d'élever dans une des chambres de la maison un autel qu'elles parèrent de leur mieux, et de se procurer les vases et les ornements nécessaires. Le lendemain matin, elles vinrent lui annoncer, avec une satisfaction qu'elles croyaient lui faire partager, que tout était disposé pour qu'il pût dire sa messe dans la maison.

M. de Bourmont écouta cette proposition avec un grand sérieux, dont il s'est dédommagé depuis, et, ne voulant pas détruire chez ces dames une erreur qui favorisait l'incognito qu'il désirait garder, il leur donna pour excuse, qu'ayant l'habitude, en voyage, de prendre le matin une tablette de chocolat, il avait déjà pris sa tablette quotidienne, et ne pouvait, dans cet état, se présenter à l'autel. Les bonnes dames en furent persuadées, et leur vénération redoubla pour un homme qui se montrait si scrupuleux.

Cependant, M. de Bourmont, réfléchissant que l'autel était préparé, qu'on trouverait fort étrange qu'il ne s'y présentât pas, qu'il se trouverait exposé à de nouvelles obsessions, fit appeler le maître de la maison, et lui annonça qu'il allait partir à l'instant même. Son hôte fut étourdi de cette brusque résolution; M. de Bourmont le rassura en lui disant:

— Vos dames ont voulu me faire dire la messe ce matin; si je reste, elles voudront peut-être me faire chanter vêpres après midi. Voilà pourquoi je pars.

En effet, il prit aussitôt la poste, non pour passer à l'étranger, mais pour venir à Paris, où il resta quelques jours. Il repartit ensuite pour Genève, et, pendant qu'il voyageait avec

sécurité de Lyon à Paris et de Paris à Genève, la haute police le faisait, maladroitement ou adroitement, chercher dans la Vendée, et partout où il n'était pas.

Dans la brochure qu'il a publiée, Deutz se vante que c'est à sa recommandation près de M. Maurice Duval, que M. de Bourmont dut de ne pas être inquiété. Il avait vendu Madame, mais avait réservé M. de Bourmont!...

Quant à Deutz, sa punition fut terrible : Hugo lui infligea ces vers sanglants qui ont pour titre : *A l'homme qui a livré une femme!*

La malédiction du poëte poursuivit le coupable.

Grâce à l'énorme somme qu'il avait reçue, et qu'il a toujours niée, disant qu'il n'avait trahi sa bienfaitrice que pour obéir au sentiment de patriotisme qui lui criait de délivrer son pays de la guerre civile; — grâce, disons-nous, à l'énorme somme qu'il avait reçue, il trouva une femme... Une femme fut qui consentit à s'accoupler à cet homme!

Mais ce n'était pas le tout que d'avoir trouvé une femme : il fallait trouver un maire.

Deutz se présenta successivement dans les douze mairies de Paris; or, comme il n'avait pas les six mois de résidence exigés par la loi, les douze mairies se fermèrent devant lui, heureuses d'avoir un prétexte pour lui défendre de mettre le pied sur leur seuil.

Alors, il franchit la barrière, et se présenta chez M. de Frémicourt, maire de la Villette. Par quel subterfuge surprit-il la religion de ce magistrat? quel faussaire fabriqua pour Deutz un certificat de résidence pendant plus de six mois dans la maison de M. Pierre Delacour, rue de Flandre, n° 41? quelle portion de son or infâme lui fallut-il céder pour avoir ce certificat? C'est ce que nous ignorons.

Ce que nous savons, c'est qu'il fut marié à la Villette, par M. de Frémicourt.

Or, voici ce qui arriva.

Deux ans après, M. de Frémicourt se mit, concurremment avec M. Gisquet, sur les rangs de la députation dans l'arrondissement de Saint-Denis. M. Gisquet, candidat du gouverne-

ment, pria M. de Frémicourt de lui laisser l'arrondissement de Saint-Denis, où son élection était sûre, et de se porter candidat à Cambrai, où l'élection de M. de Frémicourt était non moins sûre que celle de M. Gisquet dans l'arrondissement de Saint-Denis. M. de Frémicourt céda à la prière du préfet de police, et se présenta à Cambrai, en concurrence avec M. Taillandier.

Il allait l'emporter sur son concurrent, lorsque celui-ci apprit que c'était M. de Frémicourt qui avait marié Deutz. M. Taillandier partit à l'instant même pour la Villette, releva l'acte civil qui constatait le fait du mariage de Deutz, se présenta chez M. Pierre Delacour, se fit donner par lui et par les locataires de la maison de la rue de Flandre, nº 41, un certificat constatant que jamais Deutz n'avait habité cette maison, et, fort de cet acte et de ce certificat, il renversa son concurrent, qui, quoiqu'il eût ignoré la fraude, fut hué sur cette seule accusation : « M. de Frémicourt est le maire qui a marié Deutz! »

Il y avait encore, comme on voit, quelques sentiments généreux en France.

Maintenant, qu'est devenu Deutz? est-il mort misérable, comme quelques-uns l'assurent? a-t-il passé aux États-Unis, comme quelques autres le prétendent? Nous ne saurions le dire. Toutes les biographies abandonnent Deutz après son crime, comme si, après ce crime commis, ce Judas fût devenu la chose de Dieu!

Dieu garde tout honnête homme, s'il est vivant, de le coudoyer! s'il est mort, de passer sur sa tombe!

CCLVII

Le Roi s'amuse. — La critique et la censure.

Tandis que la police de M. Thiers arrêtait madame la duchesse de Berry, à Nantes, la censure arrêtait, à Paris, le drame du *Roi s'amuse*.

La représentation avait eu lieu le 22 novembre. Je n'en rendrai pas compte : je n'y assistais pas ; un peu de froid

s'était glissé dans mes relations avec Hugo ; des amis communs nous avaient à peu près brouillés.

Le lendemain de la représentation, la pièce fut brutalement interdite, et l'auteur dut appeler de cette décision devant le tribunal de commerce.

Dans toute autre circonstance, les journaux de l'opposition eussent pris parti pour Victor Hugo ; ils eussent crié à l'oppression, à la tyrannie. Point ! la haine que l'on portait à l'école romantique était si grande, que ce fut à qui donnerait, non pas raison au gouvernement, mais tort à l'auteur.

Écoutez ce que disait la critique de l'œuvre d'un des poëtes les plus éminents qui aient jamais existé. Nous allons la suivre dans ses citations; nous allons apprécier sa bonne foi.

De qui est le feuilleton qui nous tombe sous la main ? Nous n'en savons rien : le feuilleton n'est pas signé ; seulement, c'est le type de ce qui se faisait alors, de ce qui s'est fait depuis, et de ce qui se fera probablement toujours en critique. Vilain type ! qu'on en juge :

THÉATRE-FRANÇAIS. — *Le Roi s'amuse,* drame en cinq actes en vers, par M. Victor Hugo.

« Après *Hernani*, et surtout après *Marion Delorme,* la critique essaya de faire entendre à M. Victor Hugo deux *bonnes vérités* poliment exprimées, comme il convenait à l'égard d'un haut et véritable talent; la première, *c'est que les essais de M. Victor Hugo révélaient une impuissance et une stérilité absolues dans la conception ;* la deuxième, c'est que M. Victor Hugo avait adopté un système vicieux, qui, au lieu de le conduire à l'original, le poussait au *trivial* et à l'*absurde*... »

Le fait est qu'il est impossible d'être plus poli, n'est-ce pas? La conséquence naturelle de ces conseils devait faire retourner M. Hugo à ses odes et à ses romans.

Par bonheur, M. Hugo s'est cru aussi fort que ceux qui lui disaient ces deux *bonnes vérités,* et il a continué malgré la

critique. Nous devons à ce fatal entêtement du poëte *Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Ruy Blas, Angelo* et *les Burgraves.*

« M. Hugo n'a tenu aucun compte de ces vérités : il a voulu obstinément faire des drames, et, loin de modifier son système, il l'a outre-passé d'une manière monstrueuse. Dans ses drames précédents, il avait encore, en donnant dans le bizarre, conservé quelque principe du vrai et du beau, quelque sentiment de la morale et des convenances. Dans *le Roi s'amuse*, il s'est affranchi de tout ; il a tout foulé aux pieds : histoire, raison, morale, dignité de l'art, délicatesse. Il y a progrès... »

Ceci toujours en vertu de la même politesse.
Suivons le critique :

« D'abord, le sujet du drame n'est pas historique, quoique des personnages historiques y figurent. Passons ; car, par le temps qui court, c'est une peccadille. Au moins, un auteur consciencieux, en donnant, dans un *fait faux*, — lisez dans une action fausse, — un rôle à des personnages historiques, s'appliquerait à ne pas les calomnier : l'école actuelle est plus hardie, et connaît peu ces scrupules. Vous allez voir comment M. Hugo vient de traiter sur la scène de la Comédie-Française le roi François Ier, la cour de ce prince, et le poëte Clément Marot... »

Ah ! monsieur le critique, il vous appartient bien de défendre les poëtes que l'on traite mal ! avec cela que vous traitez bien M. Hugo, vous ! Il est vrai qu'à vos yeux, M. Hugo n'est pas un poëte de la taille de Clément Marot. Retournez la lunette, monsieur le critique, et mesurez à sa taille l'auteur des *Odes et Ballades*, des *Orientales*, des *Feuilles d'automne*, de *Notre-Dame de Paris*, d'*Hernani* et de *Marion Delorme*, quitte à vous dresser sur la pointe du pied, et même à monter sur une chaise, si besoin est.

« Au premier acte, nous sommes à la cour de François Ier :

on entend les sons d'une musique lointaine; il y a un bal. Un bal, c'est chose neuve depuis quelques années ! Il y en a dans presque tous les drames... »

Où diable avez-vous vu un bal dans *Henri III*, monsieur le critique?... un bal dans *Christine*, un bal dans *Richard Darlington*, un bal dans *la Tour de Nesle?*... Où avez-vous vu un bal dans *Hernani*, un bal dans *Marion Delorme?*...

Il y a, il est vrai, une espèce de musique dans *Hernani*, une espèce de bal dans *Antony;* mais, enfin, vous voyez qu'il n'y a pas abus.

« Bientôt ce sera chose obligée, continue le critique. Donc, François Ier s'amuse; il fait tout ce qu'il peut pour s'amuser. Les courtisans aussi causent, rient et cherchent à s'amuser. En voilà un grand nombre : M. de Cossé, M. de Simiane, M. de Montmorency, Clément Marot et une foule de gentilshommes, et, au milieu d'eux, le roi et Triboulet, le fou du roi, en manteau de drap d'or et la marotte à la main. Madame de Cossé laisse tomber son gant; le roi le ramasse. Les gentilshommes rient et causent de la *femme à Cossé*. Le roi en est amoureux. Triboulet lui donne un conseil pour se défaire du mari : c'est de le faire pendre; et le roi s'amuse, et les courtisans s'amusent. Du reste, il ne sera plus question de la *femme à Cossé*, et nous ne la reverrons pas. C'est vraiment dommage, car elle est jolie.

» L'action ne commence pas encore, mais les conversations continuent. Triboulet dit au roi beaucoup de mal des savants et des poëtes, et nous entendons plus tard François Ier dire *qu'il ne fait pas un temps à mettre un poëte dehors*. De leur côté, les courtisans parlent de la maîtresse de Triboulet. L'un d'eux répond :

Ma foi de gentilhomme,
Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme!

Ici, le critique se trompe, et je m'en étonne, son erreur ne lui rapportant rien. Ce n'est pas un gentilhomme qui dit les

vers cités par le critique, ce n'est pas à propos de la femme de Cossé ou à Cossé que les vers sont dits. L'homme qui les dit, c'est le roi. Les gens dont il se soucie comme les poissons d'une pomme, ce sont les savants.

TRIBOULET.

Les femmes, sire, ah! Dieu!... c'est le ciel, c'est la terre,
C'est tout! mais vous avez les femmes, vous avez
Les femmes! Laissez-moi tranquille, vous rêvez
De vouloir des savants.

LE ROI.

Ma foi de gentilhomme,
Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme!

Revenons au critique.

« En ce moment se présente le comte de Saint-Vallier, qui vient faire de sanglants reproches au roi, qui, en lui faisant grâce de la vie *pour avoir* conspiré, — (il faudrait *parce qu'il a*, et non *pour avoir*, mais les critiques n'y regardent pas de si près) — a séduit sa fille Diane de Poitiers. Il est à remarquer que M. Victor Hugo aime singulièrement les vieillards, et il en place dans tous ses drames. Du moins, le langage qu'il met dans la bouche de Saint-Vallier est noble et beau. Aussi les vers ont été unanimement applaudis, mais la tirade est longue... »

C'était l'occasion, monsieur le critique, puisque vous avez cité des vers que vous trouviez ridicules, de citer au moins ceux que vous trouviez beaux. Il est vrai que cette citation détruirait l'harmonieuse raillerie de votre critique.

A votre défaut, nous les citerons, nous.

Écoutez bien : c'est à l'homme qui écrit cette langue-là que l'on conseille, comme une bonne vérité, de ne plus écrire pour le théâtre, attendu qu'il est impuissant, stérile, trivial et absurde.

SAINT-VALLIER.

Une insulte de plus! — Vous, sire, écoutez-moi
Comme vous le devez, puisque vous êtes roi!
Vous m'avez fait, un jour, mener pieds nus en Grève;
Là, vous m'avez fait grâce ainsi que dans un rêve,
Et je vous ai béni, ne sachant, en effet,
Ce qu'un roi cache au fond d'une grâce qu'il fait.
Or, vous aviez caché ma honte dans la mienne.
Oui, sire, sans respect pour une race ancienne,
Pour le sang des Poitiers, noble depuis mille ans!
Tandis que, revenant de la Grève à pas lents,
Je priais dans mon cœur le Dieu de la victoire
Qu'il vous donnât mes jours de vie en jours de gloire,
Vous, François de Valois, le soir du même jour,
Sans crainte, sans pitié, sans pudeur, sans amour,
Dans votre lit, tombeau de la vertu des femmes,
Vous avez froidement, sous vos baisers infâmes,
Terni, flétri, souillé, déshonoré, brisé
Diane de Poitiers, comtesse de Brézé ...
Quoi! lorsque j'attendais l'arrêt qui me condamne,
Tu courais donc au Louvre, ô ma chaste Diane!
Et lui, ce roi sacré chevalier par Bayard,
Jeune homme auquel il faut des plaisirs de vieillard,
Pour quelques jours de plus, dont Dieu seul sait le compte,
Ton père sous ses pieds, te marchandait ta honte;
Et cet affreux tréteau, chose horrible à penser!
Qu'un matin le bourreau vint en Grève dresser,
Avant la fin du jour, devait être, ô misère!
Ou le lit de la fille, ou l'échafaud du père!
O Dieu qui nous jugez, qu'avez-vous dit là-haut,
Quand vos regards ont vu, sur ce même échafaud,
Se vautrer, triste et louche, et sanglante et souillée,
La luxure royale en clémence habillée?...
Sire! en faisant cela, vous avez mal agi.
Que du sang d'un vieillard le pavé fût rougi,
C'était bien : ce vieillard, peut-être respectable,
Le méritait, étant de ceux du connétable;
Mais que pour le vieillard vous ayez pris l'enfant;
Que vous ayez broyé sous un pied triomphant

La pauvre femme en pleurs, à s'effrayer trop prompte,
C'est une chose impie et dont vous rendrez compte!
Vous avez dépassé votre droit d'un grand pas :
Le père était à vous, mais la fille, non pas.
Ah! vous m'avez fait grâce! ah! vous nommez la chose
Une grâce! et je suis un ingrat, je suppose!
Sire, au lieu d'abuser ma fille, bien plutôt
Que n'êtes-vous venu vous-même en mon cachot?
Je vous aurais crié : « Faites-moi mourir... Grâce!
Oh! grâce pour ma fille, et grâce pour ma race!
Oh! faites-moi mourir! la tombe et non l'affront!
Pas de tête plutôt qu'une souillure au front!
Oh! monseigneur le roi, puisque ainsi l'on vous nomme,
Croyez-vous qu'un chrétien, un comte, un gentilhomme
Soit moins décapité, répondez, monseigneur,
Quand, au lieu de la tête, il lui manque l'honneur? »
J'aurais dit cela, sire, et, le soir, dans l'église,
Dans mon cercueil sanglant, baisant ma barbe grise,
Ma Diane au cœur pur, ma fille au front sacré,
Honorée, eût prié pour son père honoré!...
Sire, je ne viens point redemander ma fille :
Quand on n'a plus d'honneur, on n'a plus de famille.
Qu'elle vous aime ou non d'un amour insensé,
Je n'ai rien à reprendre où la honte a passé.
Gardez-la! — Seulement, je me suis mis en tête
De venir vous troubler ainsi dans chaque fête ;
Et jusqu'à ce qu'un père, un frère ou quelque époux —
La chose arrivera — nous ait vengé de vous,
Pâle, à tous vos banquets je reviendrai vous dire :
« Vous avez mal agi, vous avez mal fait, sire! »
Et vous m'écouterez, et votre front terni
Ne se relèvera que quand j'aurai fini.
Vous voudrez, pour forcer ma vengeance à se taire,
Me rendre au bourreau; non! vous ne l'oserez faire,
De peur que ce ne soit mon spectre qui, demain,
(Montrant sa tête.)
Ne vienne vous parler, cette tête à la main!

On conçoit que le critique ne cite pas les vers que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs; près de pareils vers, ne deviendrait sa prose?

A cette splendide sortie de Saint-Vallier, le roi s'emporte et s'écrie :

On s'oublie à ce point d'audace et de délire!...
(*A M. de Pienne.*)
Duc, arrêtez monsieur!

TRIBOULET.

Le bonhomme est fou, sire.

SAINT-VALLIER, *levant le bras.*

Soyez maudits tous deux!
(*Au roi.*)
Sire, ce n'est pas bien :
Sur le lion mourant vous lâchez votre chien!
(*A Triboulet.*)
Qui que tu sois, valet à langue de vipère,
Qui fais risée ainsi de la douleur d'un père,
Sois maudit!
(*Au roi.*)
J'avais droit d'être par vous traité
Comme une majesté par une majesté.
Vous êtes roi, moi père, et l'âge vaut le trône.
Nous avons tous les deux au front une couronne
Où nul ne doit lever de regards insolents,
Vous de fleurs de lis d'or, et moi de cheveux blancs.
Roi, quand un sacrilége ose insulter la vôtre,
C'est vous qui la vengez; — c'est Dieu qui venge l'autre!

Le critique continue :

« Le comte de Saint-Vallier termine sa harangue, et sort en maudissant le roi et Triboulet. Le roi en rit, Triboulet en paraît foudroyé. Ce luxe de *conversations peu édifiantes, le bal et le personnage du comte de Saint-Vallier* ne se lient en aucune façon à l'action, *et tout le premier acte est employé à nous apprendre que Triboulet a une maîtresse, et que les gentilshommes de la cour veulent l'enlever...* »

Dites, monsieur le critique, que vous, *vous personnellement, vous n'avez pas vu en quoi le bal et M. de Saint-Vallier tiennent à l'action,* mais ne dites point qu'ils n'y tiennent en aucune façon.

Vous êtes aveugle, vous êtes sourd, monsieur le critique; mais, par bonheur, nous ne nous boucherons pas les oreilles, et nous ne nous crèverons pas les yeux, pour la seule satisfaction de vous ressembler.

Tenez, vous allez voir en quoi M. de Saint-Vallier ne tient pas à l'action. L'auteur va prendre la peine de nous le dire lui-même:

« Il paraît que nos faiseurs de censures se prétendent scandalisés dans leur morale par *le Roi s'amuse.* Cette pièce a révolté la pudeur des gendarmes; la brigade Léotaud (1) y était et la trouva obscène; le bureau des mœurs s'est voilé la face; M. Vidocq a rougi; enfin, le mot d'ordre que la censure a donné à la police, et que l'on balbutie depuis quelques jours autour de nous, le voici tout net :

» C'EST QUE LA PIÈCE EST IMMORALE.

» Holà! mes maîtres, silence sur ce point.

» Expliquons-nous pourtant, non pas avec la police, à laquelle, moi, honnête homme, je défends de parler de ces matières, mais avec le petit nombre de personnes respectables et consciencieuses qui, par des ouï-dire ou après avoir entrevu la représentation, se sont laissé entraîner à partager cette opinion, pour laquelle peut-être le nom seul du poëte inculpé aurait dû être une suffisante réfutation. Le drame est imprimé aujourd'hui, et, si vous n'étiez pas à la représentation, lisez; si vous y étiez, lisez encore.

Souvenez-vous que cette représentation a été moins une représentation qu'une bataille, une espèce de bataille de Montlhéry, — que l'on nous passe cette comparaison un peu ambitieuse, — où les Parisiens et les Bourguignons ont prétendu, chacun de leur côté, avoir *emporté la victoire,* comme dit Mathieu.

(1) L'agent Léotaud est celui qui arrêta M. de Chateaubriand en 1832.

» La pièce est immorale.

» Croyez-vous? est-ce par le fond?

» Voici le fond :

» Triboulet est difforme, Triboulet est malade, Triboulet est bouffon de cour, triple misère qui le rend méchant. Triboulet hait le roi parce qu'il est le roi, les seigneurs parce qu'ils sont les seigneurs, et les hommes parce qu'ils n'ont pas tous une bosse sur le dos; son seul passe-temps est d'entre-heurter sans relâche les seigneurs contre le roi, brisant le plus faible au plus fort. Il déprave le roi, il le corrompt, il l'abrutit, il le pousse à la tyrannie, à l'ignorance, au vice. Il le lâche à travers toutes les familles de gentilshommes, lui montrant sans cesse la femme à séduire, la sœur à enlever, la fille à déshonorer.

» Le roi, dans les mains de Triboulet, n'est qu'un pantin tout-puissant qui brise les existences au milieu desquelles le bouffon le fait jouer : un jour, au milieu d'une fête, au moment même où Triboulet pousse le roi à enlever la femme de M. de Cossé, M. de Saint-Vallier pénètre jusqu'au roi, et lui reproche hautement le déshonneur de Diane de Poitiers. Ce père, auquel le roi a pris sa fille, Triboulet le raille et l'insulte. Le père lève le bras et maudit Triboulet.

» *De ceci découle toute la pièce.* Le sujet véritable du drame, C'EST LA MALÉDICTION DE M. DE SAINT-VALLIER. »

Que disiez-vous donc, monsieur le critique? « *Ce luxe de conversations peu édifiantes, le bal et le personnage de Saint-Vallier* NE SE LIENT EN AUCUNE FAÇON A L'ACTION. »

Vous ne m'avez pas l'air d'être d'accord avec l'auteur.

Au reste, voyons ce que dit encore l'auteur; nous verrons après ce que vous dites. Nous vous promettons de ne pas comparer sa prose avec la vôtre.

Écoutez, c'est Victor Hugo qui parle. — Vous êtes au second acte :

« Cette malédiction, sur qui est-elle tombée?

» Sur Triboulet, fou du roi? Non, sur Triboulet, qui est homme, qui est père, qui a un cœur, qui a une fille.

» Triboulet a une fille : tout est là. Triboulet n'a que sa fille

au monde. Il la cache à tous les yeux, dans un quartier désert, dans une maison solitaire. Plus il fait circuler dans la ville la contagion du vice et de la débauche, plus il tient sa fille isolée et murée. Il élève son enfant dans l'innocence, dans la foi et dans la pudeur. Sa plus grande crainte est qu'elle ne tombe dans le mal; car il sait, lui, méchant, tout ce que l'on y souffre. Eh bien, la malédiction du vieillard atteindra Triboulet dans la seule chose qu'il aime au monde, dans sa fille. Ce même roi, que Triboulet pousse au rapt, ravira la fille de Triboulet. Le bouffon sera frappé par la Providence, exactement de la même manière que M. de Saint-Vallier, et, une fois sa fille séduite et perdue, il tendra un piége au roi pour la venger : c'est sa fille qui y tombera. Ainsi, Triboulet a deux élèves : le roi et sa fille ; le roi, qu'il dresse au vice ; sa fille, qu'il fait croître pour la vertu. L'un perdra l'autre. Il veut enlever pour le roi madame de Cossé, c'est sa fille qu'il enlève. Il veut assassiner le roi pour venger sa fille, c'est sa fille qu'il assassine. Le châtiment ne s'arrête pas à moitié chemin ; la malédiction du père de Diane s'accomplit sur le père de Blanche.

» Sans doute, ce n'est pas à nous de décider si c'est là une idée dramatique; mais, à coup sûr, c'est une idée morale. »

Eh bien, lecteur, de quel avis êtes-vous?

— Pardieu! de l'avis de Victor Hugo. — Mais pourquoi donc la critique voit-elle et entend-elle si mal? Elle est donc aveugle? elle est donc sourde?

Oh! cher lecteur, ce serait trop heureux pour elle et pour nous! Non, vous connaissez le proverbe : Il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Et ce que l'auteur a dit de la malédiction de Saint-Vallier est si vrai, que le second acte s'ouvre par ces mots de Triboulet :

Ce vieillard m'a maudit!

Mais, comme nous l'avons dit, le critique ne voit pas cela.

Il continue son analyse :

« Au deuxième acte, Triboulet rôde la nuit auprès d'une maison modeste, voisine de l'hôtel de Cossé. Un homme à la mine hideuse vient lui faire des offres de services. Son métier est de tuer; il ne prend pas cher, et travaille chez lui et en ville. Triboulet lui répond qu'il n'a pas besoin de lui pour l'instant. Saltabadil — c'est le nom du bandit — s'éloigne, et Triboulet entre dans la maison. Alors, il prononce un long monologue dans lequel il exprime tout ce que lui fait souffrir son métier de fou du roi. — Ici, M. Hugo a trouvé encore une tirade éloquente et étincelante de beaux vers... »

Pourquoi ne pas les citer, monsieur le critique? Ah! oui, les beaux vers, cela écorche la bouche.

« Triboulet entre chez sa fille et lui exprime, poursuit le critique, toute son affection paternelle. Ici encore, ajoute-t-il, quelques beaux vers... »

Et il passe.

Mais est-ce donc si commun, les beaux vers, que vous les dédaigniez ainsi? En faites-vous? votre femme en fait-elle? vos amis en font-ils? M. Planche en fait-il? M. Janin en fait-il? M. Lireux en fait-il... dans le genre de ceux-ci?

BLANCHE.

...Mon bon père, au moins, parlez-moi de ma mère!

TRIBOULET.

Oh! ne réveille pas une pensée amère :
Ne me rappelles pas qu'autrefois j'ai trouvé
— Et, si tu n'étais là, je dirais : « J'ai rêvé! » —
Une femme, contraire à la plupart des femmes,
Qui, dans ce monde, où rien n'appareille les âmes,
Me voyant seul, infirme, et pauvre, et détesté,
M'aima pour ma misère et ma difformité!

Elle est morte, emportant dans la tombe avec elle
L'angélique secret de son amour fidèle,
De son amour passé sur moi comme un éclair;
Rayon du paradis tombé dans mon enfer!
Que la terre, toujours à me recevoir prête,
Soit légère à ce sein où reposa ma tête!

. . . . . .

BLANCHE.

Mon père...

TRIBOULET, *à sa fille.*

Est-il ailleurs un cœur qui me réponde?
Oh! je t'aime pour tout ce que je hais au monde!
— Assieds-toi près de moi. Viens, parlons de cela.
Dis, aimes-tu ton père? Et puisque nous voilà
Ensemble, et que ta main entre mes mains repose,
Qu'est-ce donc qui nous force à parler d'autre chose?
Ma fille, ô seul bonheur que le ciel m'ait permis!
D'autres ont des parents, des frères, des amis,
Une femme, un mari, des vassaux, un cortége
D'aïeux et d'alliés, plusieurs enfants, que sais-je?
Moi, je n'ai que toi seule! Un autre est riche; — eh bien,
Toi seule es mon trésor, et toi seule es mon bien!
Un autre croit en Dieu; je ne crois qu'en ton âme!
D'autres ont la jeunesse et l'amour d'une femme;
Ils ont l'orgueil, l'éclat, la grâce et la santé;
Ils sont beaux; moi, vois-tu, je n'ai que ta beauté!
Chère enfant! — ma cité, mon pays, ma famille,
Mon épouse, ma mère, et ma sœur, et ma fille,
Mon bonheur, ma richesse, et mon culte, et ma loi,
Mon univers, c'est toi, toujours toi, rien que toi!
De tout autre côté, ma pauvre âme est froissée.
— Oh! si je te perdais!... Non, c'est une pensée
Que je ne pourrais pas supporter un moment!
Souris-moi donc un peu. — Ton sourire est charmant!
Oui, c'est toute ta mère! — Elle était aussi belle.
Tu te passes souvent la main au front comme elle,
Comme pour l'essuyer, car il faut au cœur pur
Un front tout innocent et des yeux tout azur.
Tu rayonnes pour moi d'une angélique flamme,
A travers ton beau corps, mon âme voit ton âme;

Même les yeux fermés, c'est égal, je te vois.
Le jour me vient de toi! Je me voudrais parfois
Aveugle, et l'œil voilé d'obscurité profonde,
Afin de n'avoir pas d'autre soleil au monde!

Eh bien, monsieur le critique, voulez-vous que je vous dise une chose, moi? C'est que, si une fée, comme dans ces jolis contes d'enfant que vous n'avez pas lus, — car vous n'avez jamais dû être enfant, vous, — c'est que, si une fée, sa baguette d'or à la main, venait me dire : « Que désires-tu? que souhaites-tu? que veux-tu? Demande, je tiens à ta disposition la jeunesse, la fortune, l'ambition; tu peux d'un mot avoir vingt-cinq ans, d'un mot être millionnaire, d'un mot être prince! » je lui dirais : « Oh! belle et bonne fée, je veux faire des vers comme ceux-là. »

Suivons le critique à travers le troisième acte.

Il raconte comment Blanche est amenée au Louvre; comment le roi reconnaît, dans celle qu'il prend pour la maîtresse de Triboulet, la Blanche dont il est amoureux, et comment Blanche reconnaît dans le roi Gaucher Mahiet qu'elle aime; comment Blanche, ne sachant ou fuir, en voyant une porte ouverte, fuit par cette porte, et se trouve dans la chambre du roi; comment, alors, le roi entre derrière elle et referme la porte; après quoi, les seigneurs font invasion, en riant, suivis de Triboulet au désespoir.

Laissons parler le critique :

« Triboulet se présente et les regarde tous. On vient demander le roi de la part de la reine. « Il n'est pas levé. — Mais il était là tout à l'heure. — Il est à la chasse. — Ses piqueurs ne sont point partis. »

— On vous dit, comprenez-vous ceci?
Que le roi ne veut voir personne.

TRIBOULET.

Elle est ici!

» Et Triboulet veut pénétrer dans la chambre du roi ; les courtisans le repoussent ; il les supplie, ils en rient ; et Triboulet vomit contre eux l'injure, l'imprécation. Vous n'êtes pas nobles, leur dit-il,

Au milieu des huées,
Vos mères aux laquais se sont prostituées!

» *Et les gentilshommes supportent cela!* »

Oui, ils le supportent, monsieur le critique, et je vais vous dire pourquoi ils le supportent.

C'est que tous ces seigneurs qui ont mis la main au rapt, et qui sont en train de mettre la main au viol, croient avoir enlevé la maîtresse de Triboulet, et qu'ils apprennent tout à coup qu'ils ont enlevé sa fille.

Vous ne direz pas que la chose vous a échappé : elle est dite en beaux vers, et la voix de Ligier n'est point de celles qu'on a le prétexte de ne pas entendre.

M. DE PIENNE, *riant.*

Triboulet a perdu sa maîtresse! — Gentille
Ou laide, qu'il la cherche ailleurs.

TRIBOULET.

Je veux ma fille...

TOUS.

Sa fille!

TRIBOULET, *croisant les bras.*

C'est ma fille! — Oui, riez maintenant!
Ah! vous restez muets! Vous trouvez surprenant
Que ce bouffon soit père, et qu'il ait une fille?
Les loups et les seigneurs n'ont-ils pas leur famille?
Ne puis-je avoir aussi la mienne? Allons, assez!
Que si vous plaisantiez, c'est charmant; finissez!
. . . . . .
Elle est là!

(*Les courtisans se placent devant la porte du roi.*)

MAROT.

Sa folie en furie est tournée.

TRIBOULET, *reculant avec désespoir.*

Courtisans! courtisans! démons! race damnée!
C'est donc vrai qu'ils m'ont pris ma fille, ces bandits!
Une femme, à leurs yeux, ce n'est rien, je vous dis!
Quand le roi, par bonheur, est un roi de débauches,
Les femmes des seigneurs, lorsqu'ils ne sont pas gauches,
Les servent fort. — L'honneur d'une vierge, pour eux,
C'est un luxe inutile, un trésor onéreux.
Une femme est un champ qui rapporte, une ferme
Dont le royal loyer se paye à chaque terme.
. . . . . .
N'est-ce pas que c'est vrai, messeigneurs? — En effet,
Vous lui vendriez tous, si ce n'est déjà fait,
Pour un nom, pour un titre, ou toute autre chimère,
(*A M. de Brion.*)
Toi, ta femme, Brion!
(*A M. de Gordes.*)
Toi, ta sœur!
(*Au jeune page de Pardaillan.*)
Toi, ta mère?

Et le critique s'étonne que tous ces seigneurs se taisent. Cela ne nous étonne pas, surtout s'ils ont des enfants.

Est-ce que ce désespoir d'un père qui perd sa fille n'est pas assez effrayant, assez solennel, assez menaçant pour qu'on fasse un instant silence devant lui?

L'auteur de l'ouvrage, qui est père, qui a écrit ce magnifique vers :

Et les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père,

l'a cru, lui. Il s'est trompé? — Tant mieux pour lui. C'est vous qui avez raison? — Tant pis pour vous!

— Mais, si cela est ainsi, dites-vous, il eût dû nous prévenir de voir une beauté là où nous voyons un défaut.

Oh! il vous a prévenu, et à haute voix. Écoutez plutôt :

UN PAGE *se verse un verre de vin au buffet, et se met à boire en fredonnant :*

Quand Bourbon vit Marseille,
Il a dit à ses gens :
« Vrai-Dieu! quel capitaine... »

TRIBOULET, *se retournant.*

Je ne sais à quoi tient, vicomte d'Aubusson,
Que je te brise aux dents ton verre et ta chanson!

Vous le voyez, parmi tous ces courtisans, un seul raille. Lequel? Un enfant, un enfant de quinze ans, qui ne peut pas savoir ce que c'est que la paternité.

— Oh! me direz-vous, oui, c'est vrai, cela y est; mais c'était trop fin, nous ne l'avons pas vu.

Cela, messieurs, ce n'est point de ces choses qui se voient, mais qui se sentent. On a des yeux au cœur.

— Et puis, ajoutez-vous, nous n'avons pas d'enfants.

C'est vrai, eunuques et critiques meurent d'habitude sans postérité.

Nous en étions à ces mots, monsieur le critique :

« Et les gentilshommes supportent cela, *et, quand Triboulet le leur commande, ils sortent.*

» TRIBOULET RESTE SEUL, et bientôt sa fille accourt, échevelée, hors d'elle, et se jette dans ses bras. »

Ah! vous voyez plus clair que vous ne dites, monsieur le critique, car voilà que vous mentez!

Non, ce n'est point ainsi que cela se passe.

TRIBOULET.

Ah! Dieu! vous ne savez que rire ou que vous taire!
C'est donc un grand plaisir de voir un pauvre père
Se meurtrir la poitrine, et s'arracher du front
Des cheveux que deux nuits pareilles blanchiront!

(*La porte de la chambre du roi s'ouvre; Blanche en sort éperdue, égarée, en désordre; elle vient tomber dans les bras de son père avec un cri terrible.*)

BLANCHE.

Mon père, ah!...

TRIBOULET, *la serrant dans ses bras.*

Mon enfant! ah! c'est elle! ah! ma fille!
Ah! messieurs!
(*Suffoqué de sanglots, et riant au travers.*)
Voyez-vous, c'est toute ma famille,
Mon ange! — Elle de moins, quel deuil dans ma maison!
— Messeigneurs, n'est-ce pas que j'avais bien raison?...
(*A Blanche.*)
Mais pourquoi pleurer, toi?

BLANCHE.

Malheureux que nous sommes!
La honte...

TRIBOULET.

Que dis-tu?

BLANCHE.

Pas devant tous ces hommes!
Rougir devant vous seul!

TRIBOULET, *se tournant vers la porte du roi.*

Oh! l'infâme! — Elle aussi!

BLANCHE.

Seule, seule avec vous!

TRIBOULET, *aux seigneurs.*

Allez-vous-en d'ici!
Et, si le roi François par malheur se hasarde
A passer près d'ici...
(*A M. de Vermandois.*)
Vous êtes de sa garde,
Dites-lui de ne pas entrer, — que je suis là!
(*Les seigneurs sortent.*)

Vous voyez bien, monsieur le critique, que Triboulet n'est pas seul quand sa fille vient se jeter dans ses bras, *et que, si les seigneurs sortent,* ce n'est point parce que le bouffon du roi leur a ordonné de sortir, mais parce qu'ils ne savent comment demeurer devant le père de Blanche.

Au lieu d'être fausse, comme vous le prétendez, la scène est, au contraire, si profondément creusée, que vous n'avez pas osé la suivre dans cette blessure du cœur que vous avez prise pour un abîme.

Oh! monsieur le critique, c'est que, pour faire le métier que vous faites, il faut être de la taille au moins de celui que vous critiquez. Voyez-vous un Lilliputien faisant l'analyse de Gulliver!

« En ce moment, continuez-vous, monsieur le critique, en ce moment, le comte de Saint-Vallier, qu'on va mener à la Bastille, recommence ses imprécations contre François Ier, et dit :

Puisque, par votre roi d'outrages abreuvé,
Ma malédiction n'a pas encor trouvé,
Ici-bas ni là-haut, de voix qui me réponde,
Pas une foudre au ciel, pas un bras d'homme au monde,
Je n'espère plus rien. — Ce roi prospérera.

TRIBOULET, *relevant la tête.*

Comte! vous vous trompez! — Quelqu'un vous vengera! »

Vous voyez bien que, vous aussi, vous vous trompiez, monsieur le critique, et que M. de Saint-Vallier sert à quelque chose.

« Ce troisième acte est d'une immoralité révoltante! poursuit le critique. Le même dégoût nous attend au quatrième acte. Nous apercevons la maison du brigand Saltabadil; c'est une espèce de cabaret. Le roi y vient au milieu de la nuit; il s'attable, et demande à boire : on lui *en* apporte. »

Laissons l'auteur répondre à cette accusation formulée en si beau langage.

« Si l'ouvrage est moral par l'invention, est-ce qu'il serait immoral par l'exécution? La question, ainsi posée, nous paraît se détruire d'elle-même. Mais voyons. — Probablement, rien d'immoral au premier ni au second acte.

» Est-ce la situation du troisième acte qui vous choque? Lisez ce troisième acte, et dites-nous si l'impression qui en résulte, en toute probabilité, n'est pas profondément chaste, vertueuse, honnête?

» Est-ce le quatrième acte? Mais depuis quand n'est-il plus permis à un roi de courtiser sur la scène une servante d'auberge? Cela n'est nouveau ni dans l'histoire, ni au théâtre : *l'histoire nous permettait de vous montrer François Ier ivre dans les bouges de la rue du Pélican.* Mener un roi dans un mauvais lieu, cela ne serait pas même nouveau non plus : le théâtre grec — qui est le théâtre classique — l'a fait; Shakspeare, qui est le théâtre romantique, l'a fait. Eh bien, l'auteur de ce drame ne l'a pas fait. Il sait tout ce que l'on a écrit de la maison de Saltabadil; mais pourquoi lui faire dire ce qu'il n'a pas dit? pourquoi lui faire franchir de force une limite qui est tout en pareil cas, et qu'il n'a pas franchie? Cette bohémienne Maguelonne, tant calomniée, n'est assurément pas plus effrontée que toutes les Lisettes et toutes les Martons du vieux théâtre. La cabane de Saltabadil est une hôtellerie, une taverne, le cabaret de la *Pomme de pin*, une auberge suspecte, un coupe-gorge, soit! mais non un lupanar; c'est un lieu sinistre, terrible, horrible, effroyable, si vous voulez : ce n'est pas un lieu obscène.

Restent les détails du style. Lisez! l'auteur accepte pour juges de la sévérité austère de son style les personnes mêmes qui s'effarouchent de la nourrice de Juliette et du père d'Ophélia, de Beaumarchais et de Regnard, de l'*École des femmes* et d'*Amphitryon*, de Dandin et de Sganarelle, et de la grande scène du *Tartufe*, du *Tartufe* accusé aussi d'immoralité dans son temps. Seulement, là où il fallait être franc, il a cru de-

voir l'être à ses risques et périls: mais toujours avec gravité et mesure; il veut l'art chaste, mais non pas l'art prude. »

Revenons au critique.

« C'est à minuit que Saltabadil doit livrer le cadavre. Le roi, à moitié ivre, est chez Saltabadil, sans défense et couché, et il est onze heures trois quarts. Maguelonne supplie son frère d'épargner un si joli garçon. Le brigand refuse, car il est un honnête brigand, et fait son métier en conscience; seulement, il désire que quelqu'un se présente pour le tuer et le livrer au lieu de l'autre. Blanche est revenue et a tout entendu; elle a été violée par le roi; elle ne l'aime pas, il courtise les femmes les plus infâmes. Blanche va mourir pour lui! *C'est là un dévouement de jeune fille qui n'a pu être conçu que par M. Victor Hugo...* »

Pourquoi cela? voulez-vous dire que Victor Hugo soit le seul qui ait le cœur assez grand pour comprendre ce dévouement? Alors, il me semble que le blâme tourne singulièrement à la louange.

« Blanche frappe à la porte, entre... et la toile tombe.

» Pourquoi M. Hugo ne nous a-t-il pas montré l'assassinat? Une horreur de plus, qu'est-ce que cela?

» Au cinquième acte, Triboulet vient devant le cabaret. La nuit est orageuse; minuit sonne. Alors, le brigand ouvre sa porte, et traîne par terre un sac qui contient un cadavre. Il reçoit le reste des vingt écus, et ferme sa porte. Triboulet met le pied sur le cadavre en disant:

Ceci, c'est un bouffon! et ceci, c'est un roi!

Puis il s'acharne sur le cadavre; il fait encore des imprécations, et se pavane, et parle de gloire, et de révolution, et de

couronne, et revient au cadavre en lui adressant ce vers assez extraordinaire :

M'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ?... »

En effet, le vers serait assez extraordinaire s'il y était ; mais, par malheur, ce vers n'y est pas.

Voici le vers qui y est, ou plutôt les vers qui y sont :

Je te hais, *m'entends-tu* ? c'est moi, roi gentilhomme;
Moi, ce fou, ce bouffon; moi, cette moitié d'homme,
Cet animal douteux à qui tu disais : « Chien ! »
C'est que, quand la vengeance est en nous, vois-tu bien,
Dans le cœur le plus mort, il n'est plus rien qui dorme;
Le plus chétif grandit, le plus vil se transforme,
L'esclave tire alors sa haine du fourreau,
Et le chat devient tigre, et le bouffon bourreau !

Il y a loin de là, vous en conviendrez, à ce vers inventé par le critique.

M'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ? m'entends-tu ?

« Enfin, continue notre Aristarque, après un monologue interminable (interminable, oui, si vous avez entendu tous les vers à la façon dont vous avez entendu celui que vous citez, mais qui vous semblerait court, monsieur le critique, si vous étiez poëte !) après un monologue interminable, Triboulet tire le cadavre à lui et va le jeter à la Seine, lorsque sort du cabaret un chevalier qui s'éloigne le long du quai. Triboulet a reconnu le roi; alors il déchire le sac, et, à la lueur d'un éclair, il reconnaît sa fille ! Il appelle au secours; on vient avec des flambeaux. Blanche respire encore. On va chercher un médecin; à peine est-il arrivé, qu'elle meurt, et, au même instant, Triboulet tombe mort.

» Telle est cette pièce monstrueuse, où l'histoire est méprisée, les mœurs du temps méconnues; des caractères tels que ceux de François Ier et de Clément Marot avilis, calomniés; où étincellent *à peine* quelques beaux vers pour racheter

le vide de la conception, l'absence d'une conduite habile, le manque absolu d'intérêt ; où, enfin, se mêlent, comme dans un chaos, l'horrible, l'ignoble, l'immoral. »

Eh bien, monsieur le critique, êtes-vous content? Vous êtes-vous bien vengé de l'homme de génie? avez-vous bien foulé aux pieds son drame, comme Triboulet le cadavre de celui qu'il croit son ennemi?

Non! et vous recommencez votre monologue. Ah! celui-là, vous le trouvez court, n'est-ce pas? C'est celui de la haine.

Continuez donc! ce n'est pas une haine sans cause, que la haine du petit contre le grand, et parfois, comme Triboulet nous l'a fait voir à l'endroit du roi, et comme vous allez nous le faire voir à l'endroit du drame, parfois elle tue.

« La première représentation, ajoute le critique, a offert le le scandale d'*admirateurs forcenés* et tumultueux qui, à chaque coup de sifflet qui se faisait entendre, s'écriaient: « A bas les stupides! à la porte les brutes! « C'était une cohorte nombreuse d'amis introduite dans la salle avant l'heure accoutumée, une cohorte bien disciplinée, et applaudissant à outrance tout ce qui donnait au public un véritable dégoût. Cependant, malgré cette claque extraordinaire, les sifflets ont été assez forts pour que le nom de M. Victor Hugo n'ait été jeté que dans le tumulte.

» Malgré cette chute éclatante, on annonce pour jeudi une seconde représentation.

» *Hernani,* comparé à ce drame, est un véritable chef-d'œuvre... (ah! monsieur le critique, si nous avions le temps, comme nous lirions ce que vous avez dit d'*Hernani!*) et l'on peut appliquer à M. Victor Hugo l'épigramme de Boileau contre Corneille.

Après l'*Agésilas,*
Hélas!
Mais, après l'*Attila,*
Holà! »

Croyez-vous, monsieur le critique, que ces quatre vers de Boileau contre l'auteur du *Cid*, de *Cinna* et de *Polyeucte* ne

soient pas une des pauvretés que Boileau ait faites ? Mais, au moins, Boileau se bornait à dénoncer les pièces du vieux Corneille comme faibles : il ne les dénonçait pas à la police comme immorales.

Aussi avec quelle satisfaction le critique ne termine-t-il pas son article par ces mots :

« Nous apprenons ce soir que M. le ministre des travaux publics a donné l'ordre de cesser la représentation de cette pièce.

Maintenant suivons le drame de notre ami Victor Hugo devant le tribunal de commerce, comme nous l'avons suivi sur la scène du théâtre Richelieu ; seulement, laissons parler l'auteur lui-même. — La prose de M. Victor Hugo vaut bien la mienne ; par conséquent, mes lecteurs ne se plaindront pas.

« L'apparition de ce drame au théâtre a donné lieu à un acte ministériel inouï.

» Le lendemain de la première représentation, l'auteur reçut de M. Jouslin de la Salle, directeur de la scène au Théâtre-Français, le billet suivant, dont il conserve précieusement l'original :

« Il est dix heures et demie, et je reçois à l'instant *l'ordre*
» de suspendre les représentations du *Roi s'amuse*. C'est
» M. Taylor qui me communique cet ordre de la part du
» ministre.

« Ce 23 novembre. »

» Le premier mouvement de l'auteur fut de douter. L'acte était arbitraire au point d'être incroyable.

» En effet, ce qu'on a appelé la *Charte-Vérité* dit : « Les » Français ont le droit de *publier*... » Remarquez que le texte ne dit pas seulement le *droit d'imprimer*, mais largement et grandement le *droit de publier*. Or, le théâtre n'est qu'un moyen de publication comme la presse, comme la gravure, comme la lithographie. La liberté du théâtre est donc im-

plicitement écrite dans la Charte, avec toutes les autres libertés de la pensée. La loi fondamentale ajoute : « La censure ne pourra jamais être rétablie. » Or, le texte ne dit pas *la censure des journaux, la censure des livres;* il dit *la censure*, la censure en général, toute censure, celle du théâtre comme celle des écrits. Le théâtre ne saurait donc désormais être légalement censuré.

» Ailleurs, la Charte dit : « La confiscation est abolie. » Or, la suppression d'une pièce de théâtre après la représentation n'est pas seulement un acte monstrueux de censure et d'arbitraire, c'est une véritable confiscation, c'est une propriété violemment dérobée au théâtre et à l'auteur.

» Enfin, pour que tout soit net et clair, pour que les quatre ou cinq grands principes spéciaux que la révolution française a coulés en bronze restent intacts sur leurs piédestaux de granit, pour qu'on ne puisse attaquer sournoisement le droit commun des Français avec quarante mille vieilles armes ébréchées que la rouille et la désuétude dévorent dans l'arsenal de nos lois, la Charte, dans un dernier article, abolit expressément tout ce qui, dans les lois antérieures, serait contraire à son texte et à son esprit.

» Ceci est formel. La suppression ministérielle d'une pièce de théâtre attente à la liberté par la censure, à la propriété par la confiscation. Tout notre droit public se révolte contre une pareille voie de fait.

» L'auteur, ne pouvant croire à tant d'insolence et de folie, courut au théâtre. Là, le fait lui fut confirmé de toutes parts. Le ministre avait, en effet, de son droit divin de ministre, intimé *l'ordre* en question. Le ministre n'avait pas de raison à donner. Le ministre lui avait pris sa pièce, lui avait pris son droit, lui avait pris sa chose. Il ne restait plus qu'à le mettre, lui, poëte, à la Bastille.

» Nous le répétons, dans le temps où nous vivons, lorsqu'un pareil acte vient vous barrer le passage, et vous prendre brusquement au collet, la première impression est un profond étonnement. Mille questions se pressent dans

votre esprit. — Où est la loi ? où est le droit ? Est-ce que cela peut se passer ainsi ? est-ce qu'il y a eu, en effet, quelque chose qu'on a appelé la révolution de juillet ? Il est évident que nous ne sommes plus à Paris ! Dans quel pachalik vivons-nous ?

» La Comédie-Française, stupéfaite et consternée, voulut essayer encore quelques démarches près du ministre pour obtenir la révocation de cette étrange décision ; mais elle perdit sa peine. Le divan... je me trompe, le conseil des ministres s'était assemblé dans la journée.

» Le 23, ce n'était qu'un ordre du ministre ; le 24 ce fut un ordre du ministère.

» Le 23, la pièce n'était que *suspendue ;* le 24, elle fut définitivement défendue. Il fut même enjoint au théâtre de rayer de son affiche ces quatre mots redoutables : *le Roi s'amuse.* Il lui fut enjoint, en outre, à ce malheureux Théâtre-Français, de ne pas se plaindre et de ne souffler mot. Peut-être serait-il beau, loyal et noble de résister à un despotisme si asiatique ; mais les théâtres n'osent pas. La crainte du retrait de leur privilége les fait serfs et sujets, taillables et corvéables à merci, eunuques et muets.

» L'auteur demeura et dut rester étranger à ces démarches du théâtre. Il ne dépend, lui, poëte, d'aucun ministre. Ces prières et ces sollicitations, que son intérêt mesquinement consulté lui conseillait peut-être, son devoir de libre écrivain les lui défendait. Demander grâce au pouvoir, c'est le reconnaître. La liberté et la propriété ne sont pas choses d'antichambre. Un droit ne se traite pas comme une faveur. Pour une faveur, réclamez devant le ministre ; pour un droit, réclamez devant le pays.

» C'est donc au pays qu'il s'adresse. Il a deux voies pour obtenir justice : l'opinion publique et les tribunaux. Il les choisit toutes deux.

» Devant l'opinion publique, le procès est déjà jugé et gagné. Et, ici, l'auteur doit remercier hautement toutes les personnes graves et indépendantes de la littérature et des

arts qui lui ont donné, dans cette occasion, tant de preuves de sympathie et de cordialité. Il comptait d'avance sur leur appui. Il sait que, lorsqu'il s'agit de lutter pour la liberté de l'intelligence et de la pensée, il n'ira pas seul au combat.

» Et, disons-le en passant, le pouvoir par un assez lâche calcul, s'était flatté d'avoir pour auxiliaires, dans cette occasion, jusque dans les rangs de l'opposition, les passions littéraires soulevées depuis si longtemps autour de l'auteur. Il avait cru les haines littéraires plus tenaces encore que les haines politiques, se fondant sur ce que les premières ont leurs racines dans les amours-propres, et les secondes seulement dans les intérêts. Le pouvoir s'est trompé. Son acte brutal a révolté les hommes honnêtes dans tous les camps. L'auteur a vu se rallier à lui, pour faire face à l'arbitraire et à l'injustice, ceux-là mêmes qui l'attaquaient le plus violemment la veille. Si par hasard quelques haines invétérées ont persisté, elles regrettent maintenant le secours momentané qu'elles ont apporté au pouvoir. Tout ce qu'il y a d'honorable et de loyal parmi les ennemis de l'auteur est venu lui tendre la main, quitte à recommencer le combat littéraire aussitôt que le combat politique sera fini. En France, quiconque est persécuté n'a plus d'ennemi que le persécuteur.

» Si, maintenant, après avoir établi que l'acte ministériel est odieux, inqualifiable, impossible en droit, nous voulons bien descendre pour un moment à le discuter comme fait matériel, et à chercher de quels éléments ce fait semble devoir être composé, la première question qui se présente est celle-ci, et il n'est personne qui ne se la soit faite : — Quel peut être le motif d'une pareille mesure ?

» Certes, si nous daignions descendre encore un instant à accepter pour une minute cette fiction ridicule, que, dans cette occasion, c'est le soin de la morale publique qui émeut nos maîtres, et que, scandalisés de l'état de licence où certains théâtres sont tombés depuis dix ans, ils ont voulu à la fin, poussés à bout, faire, à travers toutes les lois et tous les

droits, un exemple sur un ouvrage et un écrivain, certes, le choix de l'ouvrage serait singulier, il faut en convenir, mais le choix de l'écrivain ne le serait pas moins. Et, en effet, quel est l'homme auquel ce pouvoir myope s'attaque si étrangement? C'est un écrivain ainsi placé que, si son talent peut être contesté de tous, son caractère ne l'est de personne. C'est un honnête homme avéré, prouvé et constaté, chose rare et vénérable en ce temps-ci. C'est un poëte que cette même licence des théâtres révolterait et indignerait tout le premier; qui, il y a dix-huit mois, sur le bruit que l'inquisition des théâtres allait être illégalement rétablie, est allé de sa personne, en compagnie de plusieurs auteurs dramatiques, avertir le ministre qu'il eût à se garder d'une pareille mesure; et qui, là, a réclamé hautement une loi répressive des excès du théâtre, tout en protestant contre la censure avec des paroles sévères que le ministre, à coup sûr, n'a pas oubliées. C'est un artiste dévoué à l'art, qui n'a jamais cherché le succès par de pauvres moyens, qui s'est habitué toute sa vie à regarder le public fixement en face. C'est un homme sincère et modéré, qui a déjà livré plus d'un combat pour toute liberté et contre tout arbitraire; qui, en 1829, dans la dernière année de la Restauration, a repoussé tout ce que le gouvernement d'alors lui offrait pour le dédommager de l'interdit lancé sur *Marion Delorme*, et qui, un an plus tard, en 1830, la révolution de juillet étant faite, a refusé, malgré tous les conseils de son intérêt matériel, de laisser représenter cette même *Marion Delorme*, tant qu'elle pourrait être une occasion d'attaque et d'insulte contre le roi tombé, qui l'avait proscrite; conduite bien simple, sans doute, que tout homme d'honneur eût tenue à sa place, mais qui aurait peut-être dû le rendre inviolable désormais à toute censure, et à propos de laquelle il écrivait, lui, en août 1831 : « Les » succès de scandale cherché et d'allusions politiques ne lui » sourient guère, il l'avoue. Ces succès valent peu et durent » peu. Et puis c'est précisément quand il n'y a plus de cen- » sure qu'il faut que les auteurs se censurent eux-mêmes, » honnêtement, consciencieusement. C'est ainsi qu'ils place-

» ront haut la dignité de l'art. Quand on a toute liberté, il sied » de garder toute mesure (1). »

» A présent que la prétendue immoralité de ce drame est réduite à néant, à présent que tout l'échafaudage des mauvaises et honteuses raisons est là, gisant sous nos pieds, il serait temps de signaler le véritable motif de la mesure, le motif d'antichambre, le motif de cour, le motif qu'on ne dit pas, le motif qu'on n'ose s'avouer à soi-même, le motif qu'on avait si bien caché sous un prétexte. Ce motif a déjà transpiré dans le public, et le public a deviné juste. Nous n'en dirons pas davantage. Il est peut-être utile à notre cause que ce soit nous qui offrions à nos adversaires l'exemple de la courtoisie et de la modération. Il est bon que la leçon de dignité et de sagesse soit donnée par le particulier au gouvernement, par celui qui est persécuté à celui qui persécute. D'ailleurs, nous ne sommes pas de ceux qui pensent guérir leur blessure en empoisonnant la plaie d'autrui. Il n'est que trop vrai qu'il y a, au troisième acte de cette pièce, un vers où la sagacité maladroite de quelques familiers du palais a découvert une allusion (je vous demande un peu, moi, une allusion !) à laquelle ni le public ni l'auteur n'avaient songé jusque-là, mais qui, une fois dénoncée de cette façon, devient la plus cruelle et la plus sanglante des injures. Il n'est que trop vrai que ce vers a suffi pour que l'affiche déconcertée du Théâtre-Français reçût l'ordre de ne plus offrir une seule fois à la curiosité du public la petite phrase séditieuse : *le Roi s'amuse*. Ce vers, qui est un fer rouge, nous ne le citerons pas ici ; nous ne le signalerons même ailleurs qu'à la dernière extrémité, et si l'on est assez imprudent pour y acculer notre défense. Nous ne ferons pas revivre de vieux scandales historiques. Nous épargnerons autant que possible à une personne haut placée les conséquences de cette étourderie de courtisans. On peut faire, même à un roi, une guerre généreuse. Nous entendons la faire ainsi. Seulement, que les puissants méditent sur l'inconvénient d'avoir pour ami l'ours

(1) Voir la préface de *Marion Delorme*.

qui ne sait écraser qu'avec le pavé de la censure les allusions imperceptibles qui viennent se poser sur leur visage.

» Nous ne savons même pas si nous n'aurions pas dans la lutte quelque indulgence pour le ministère lui-même. Tout ceci, à vrai dire, nous inspire une grande pitié. Le gouvernement de juillet est tout nouveau-né, il n'a que trente mois, il est encore au berceau, il a de petites fureurs d'enfant. Mérite-t-il, en effet, qu'on dépense contre lui beaucoup de colère virile ? Quand il sera grand, nous verrons.

» Cependant, à n'envisager la question, pour un instant, que sous le point de vue privé, la confiscation censoriale dont il s'agit cause encore plus de dommage peut-être à l'auteur de ce drame qu'à tout autre. En effet, depuis quatorze ans qu'il écrit, il n'est pas un de ses ouvrages qui n'ait eu l'honneur malheureux d'être choisi pour champ de bataille à son apparition, et qui n'ait disparu d'abord pendant un temps plus ou moins long sous la poussière, la fumée et le bruit. Aussi, quand il donne une pièce de théâtre, ce qui lui importe avant tout, ne pouvant espérer un auditoire calme dès la première soirée, c'est la série des représentations. S'il arrive que, le premier jour, sa voix soit couverte par le tumulte, que sa pensée ne soit pas comprise, les jours suivants peuvent corriger le premier jour. *Hernani* a eu cinquante-trois représentations ; *Marion Delorme* a eu soixante et une représentations ; *le Roi s'amuse*, grâce à une violence ministérielle, n'aura eu qu'une représentation. Assurément, le tort fait à l'auteur est grand. Qui lui rendra intacte et au point où elle en était, cette troisième expérience si importante pour lui ? qui lui dira de quoi eût été suivie cette première représentation ? qui lui rendra le public du lendemain, ce public ordinairement impartial, ce public sans amis et sans ennemis, ce public qui enseigne le poëte et que le poëte enseigne ?

» Le moment de transition politique où nous sommes est curieux. C'est un de ces instants de fatigue générale, où tous les actes despotiques sont possibles dans la société, même la plus infiltrée d'idées d'émancipation et de liberté. La France a marché vite en juillet 1830; elle a fait trois bonnes journées;

elle a fait trois grandes étapes dans le champ de la civilisation et du progrès. Maintenant, beaucoup sont harassés, beaucoup sont essoufflés, beaucoup demandent à faire halte. On veut retenir les esprits généreux, qui ne se lassent pas et qui vont toujours; on veut attendre les tardifs qui sont restés en arrière et leur donner le temps de rejoindre. De là une crainte singulière de tout ce qui remue, de tout ce qui parle, de tout ce qui pense. Situation bizarre, facile à définir. Ce sont toutes les existences qui ont peur de toutes les idées; c'est la ligue des intérêts froissés du mouvement des théories; c'est le commerce qui s'effarouche des systèmes; c'est le marchand qui veut vendre; c'est la rue qui effraye le comptoir; c'est la boutique armée qui se défend.

» A notre avis, le gouvernement abuse de cette disposition au repos et de cette crainte des révolutions nouvelles. Il en est venu à tyranniser petitement. Il a tort pour lui et pour nous. S'il croit qu'il y a maintenant indifférence dans les esprits pour les idées de liberté, il se trompe: il n'y a que lassitude. Il lui sera demandé sévèrement compte un jour de tous les actes illégaux que nous voyons s'accumuler depuis quelque temps. Que de chemin il nous a fait faire! il y a deux ans, on pouvait craindre pour l'ordre; on est maintenant à trembler pour la liberté! Des questions de libre pensée, d'intelligence et d'art sont tranchées impérialement par les vizirs du roi des barricades: Il est profondément triste de voir comment se termine la révolution de juillet, *mulier formosa supernè*.

» Sans doute, si l'on ne considère que le peu d'importance de l'ouvrage et de l'auteur dont il est ici question, la mesure ministérielle qui les frappe n'est pas grand'chose. Ce n'est qu'un méchant petit coup d'État littéraire, qui n'a d'autre mérite que de ne pas trop dépareiller la collection d'actes arbitraires à laquelle il fait suite. Mais, si l'on s'élève plus haut, on verra qu'il ne s'agit pas seulement dans cette affaire d'un drame et d'un poëte, mais, nous l'avons dit en commençant, que la liberté et la propriété sont toutes deux, sont tout entières engagées dans la question. Ce sont là de hauts et

sérieux intérêts, et, quoique l'auteur soit obligé d'entamer cette importante affaire par un simple procès commercial au Théâtre-Français, ne pouvant attaquer directement le ministère, barricadé derrière les fins de non-recevoir du conseil d'État, il espère que sa cause sera, aux yeux de tous, une grande cause le jour où il se présentera à la barre du tribunal consulaire, avec la liberté à sa droite et la propriété à sa gauche. Il parlera lui-même au besoin pour l'indépendance de son art. Il plaidera son droit fermement, avec gravité et simplicité, sans haine des personnes et sans crainte aussi. Il compte sur le concours de tous, sur l'appui franc et cordial de la presse, sur la justice de l'opinion, sur l'équité des tribunaux. Il réussira, il n'en doute pas. L'état de siége sera levé dans la cité littéraire comme dans la cité politique.

» Quand cela sera fait, quand il aura rapporté chez lui, intacte, inviolable et sacrée, sa liberté de poëte et de citoyen, il se remettra paisiblement à l'œuvre de sa vie, dont on l'arrache violemment, et qu'il eût voulu ne jamais quitter un instant. Il a sa besogne à faire, il le sait, et rien ne l'en distraira. Pour le moment, le rôle politique lui vient : il ne l'a pas cherché, il l'accepte. Vraiment, le pouvoir qui s'attaque à nous n'aura pas gagné grand'chose à ce que, nous, hommes d'art, nous quittions notre tâche consciencieuse, tranquille, sincère, profonde; notre tâche sainte, notre tâche du passé et de l'avenir, pour aller nous mêler, indignés et sévères, à cet auditoire irrévérent et railleur, qui, depuis quinze ans, regarde passer avec des huées et des sifflets quelques pauvres diables de gâcheurs politiques, lesquels s'imaginent qu'ils bâtissent un édifice social, parce qu'ils vont tous les jours à grand'peine, suant et soufflant, brouetter des tas de projets de loi des Tuileries au Palais-Bourbon, et du Palais-Bourbon au Luxembourg ! »

Le 19 décembre 1832, l'affaire vint devant le tribunal de commerce.

Tout le Paris artistique s'était rassemblé dans la salle de la Bourse, étonnée de voir si bonne compagnie.

Après que son avocat eut parlé, Victor Hugo se leva et prononça le discours suivant :

« Messieurs, après l'orateur éloquent (1) qui me prête si généreusement l'assistance puissante de sa parole, je n'aurais rien à dire si je ne croyais de mon devoir de ne pas laisser passer sans une protestation solennelle et sévère l'acte hardi et coupable qui a violé tout notre droit public dans ma personne.

» Cette cause, messieurs, n'est pas une cause ordinaire. Il semble à quelques personnes, au premier aspect, que ce n'est qu'une simple action commerciale, qu'une réclamation d'indemnité pour la non-exécution d'un contrat privé, en un mot, que le procès d'un auteur à un théâtre. Non, messieurs, c'est plus que cela, c'est le procès d'un citoyen à un gouvernement. Au fond de cette affaire, il y a une pièce défendue *par ordre;* or, une pièce défendue par ordre, c'est la censure, et la Charte abolit la censure; une pièce défendue par ordre, c'est la confiscation. Votre jugement, s'il m'est favorable, et il me semble que je vous ferais injure d'en douter, sera un blâme manifeste, quoique indirect, de la censure et de la confiscation.

» Vous voyez, messieurs, combien l'horizon de la cause s'élève et s'élargit. Je plaide ici pour quelque chose de plus haut que mon intérêt propre; je plaide pour mes droits les plus généraux, pour mon droit de penser et pour mon droit de posséder, c'est-à-dire pour le droit de tous. C'est une cause générale que la mienne, comme c'est une équité absolue que la vôtre. Les petits détails du procès s'effacent devant la question ainsi posée. Je ne suis plus simplement un écrivain, vous n'êtes plus simplement des juges consulaires. Votre conscience est face à face avec la mienne. Sur ce tribunal, vous représentez une idée auguste, et moi, à cette barre, j'en représente une autre. Sur votre siége, il y a la justice; sur le mien, il y a la liberté.

« Or, la justice et la liberté sont faites pour s'entendre. La liberté est juste, et la justice est libre.

(1) M. Odilon Barrot.

» Ce n'est pas la première fois, M. Odilon Barrot vous l'a dit avant moi, messieurs, que le tribunal de commerce aura été appelé à condamner, sans sortir de sa compétence, les actes arbitraires du pouvoir. Le premier tribunal qui a déclaré illégales les ordonnances du 25 juillet 1830, personne ne l'a oublié, c'est le tribunal de commerce. Vous suivrez, messieurs, ces mémorables antécédents, et, quoique la question soit bien moindre, vous maintiendrez le droit aujourd'hui, comme vous l'avez maintenu alors; vous écouterez, je l'espère, avec sympathie, ce que j'ai à vous dire; vous avertirez par votre sentence le gouvernement qu'il entre dans une voie mauvaise, et qu'il a eu tort de brutaliser l'art et la pensée; vous me rendrez mon droit et mon bien; vous flétrirez au front la police et la censure, qui sont venues chez moi, de nuit, me voler ma liberté et ma propriété avec effraction de la Charte.

» Et ce que je dis ici, je le dis sans colère; cette réparation que je vous demande, je la demande avec gravité et modération. A Dieu ne plaise que je gâte la beauté et la bonté de ma cause par des paroles violentes! Qui a le droit a la force, et qui a la force dédaigne la violence.

» Oui, messieurs, le droit est de mon côté. L'admirable discussion de M. Odilon Barrot vous a prouvé victorieusement qu'il n'y a rien dans l'acte ministériel qui a défendu *le Roi s'amuse* que d'arbitraire, d'illégal et d'inconstitutionnel. En vain essayerait-on de faire revivre, pour attribuer la censure au pouvoir, une loi de la Terreur, une loi qui ordonne en propres termes aux théâtres de jouer trois fois par semaine les tragédies de *Brutus* de de *Guillaume Tell*, de ne monter que des pièces républicaines, et d'arrêter les représentations de tout ouvrage qui tendrait, je cite textuellement, *à dépraver l'esprit public et à réveiller la honteuse superstition de la royauté*. Cette loi, messieurs, les appuis actuels de la royauté nouvelle oseraient-ils bien l'invoquer, et l'invoquer contre *le Roi s'amuse?* N'est-elle pas évidemment abrogée dans son texte comme dans son esprit? Faite pour la Terreur, elle est morte avec la Terreur. N'en est-il pas de même de tous ces décrets impériaux d'après lesquels, par exemple, le pouvoir aurait

non-seulement le droit de censurer les ouvrages de théâtre, mais encore la faculté d'envoyer, selon son bon plaisir et sans jugement, un auteur en prison? Est-ce que tout cela existe à l'heure qu'il est? est-ce que toute cette législation d'exception et de raccroc n'a pas été solennellement raturée par la Charte de 1830? Nous en appelons au serment sérieux du 9 août. La France de juillet n'a à compter, ni avec le despotisme conventionnel, ni avec le despotisme impérial. La Charte de 1830 ne se laisse bâillonner ni par 1807, ni par 93.

» La liberté de penser, dans tous ses modes de publication, par le théâtre comme par la presse, par la chaire comme par la tribune, c'est là, messieurs, une des principales bases de notre droit public. Sans doute, il faut pour chacun de ces modes de publication une loi organique, une loi répressive et non préventive, une loi de bonne foi, d'accord avec la loi fondamentale, et qui, en laissant toute carrière à la liberté, emprisonne la licence dans une pénalité sévère. Le théâtre en particulier, comme lieu public, nous nous empressons de le déclarer, ne saurait se soustraire à la surveillance légitime de l'autorité municipale. Eh bien, messieurs, cette loi, plus facile à faire peut-être qu'on ne pense communément, et que chacun de nous, poëtes dramatiques, a probablement construite plus d'une fois dans son esprit, cette loi manque, cette loi n'est pas faite. Nos ministres, qui produisent, bon an, mal an, de soixante et dix à quatre-vingts lois par session, n'ont pas jugé à propos de produire celle-là. Une loi sur les théâtres, cela leur aura paru chose peu urgente. Chose peu urgente en effet, qui n'intéresse que la liberté de la pensée, le progrès de la civilisation, la morale publique, le nom des familles, l'honneur des particuliers, et, à de certains moments, la tranquilité de Paris, c'est-à-dire la tranquillité de la France, c'est-à-dire la tranquillité de l'Europe!

» Cette loi de la liberté des théâtres, qui aurait dû être formulée depuis 1830 dans l'esprit de la nouvelle Charte, cette loi manque, je le répète, et manque par la faute du gouvernement. La législation antérieure est évidemment écroulée, et tous les sophismes dont on replâtrerait sa ruine ne la recon-

struiraient pas. Donc, entre une loi qui n'existe plus et une loi qui n'existe pas encore, le pouvoir est sans droit pour arrêter une pièce de théâtre. Je n'insisterai pas sur ce que M. Odilon Barrot a si souverainement démontré.

» Ici se présente une objection de second ordre que je vais cependant discuter. — La loi manque, il est vrai, dira-t-on; mais, dans l'absence de la législation, le pouvoir doit-il rester complétement désarmé? Ne peut-il pas apparaître tout à coup sur le théâtre une de ces pièces infâmes — faites, évidemment, dans un but de marchandise et de scandale — où tout ce qu'il y a de saint, de religieux et de moral dans le cœur de l'homme, soit effrontément raillé et moqué; où tout ce qui fait le repos de la famille et la paix de la cité soit remis en question; où même des personnes vivantes soient pilorièes sur la scène, au milieu des huées de la multitude? La raison d'État n'imposerait-elle pas au gouvernement le devoir de fermer le théâtre à ces ouvrages si monstrueux, malgré le silence de la loi? — Je ne sais pas, messieurs, s'il a jamais été fait de pareils ouvrages, je ne veux pas le savoir, je ne veux pas le croire, et je n'accepterais en aucune façon la charge de les dénoncer ici; mais, dans ce cas-là même, je le déclare, tout en déplorant le scandale causé, tout en comprenant que d'autres conseillent au pouvoir d'arrêter sur-le-champ un ouvrage de ce genre, et d'aller ensuite demander aux Chambres un bill d'indemnité, je ne ferai pas, moi, fléchir la rigueur du principe. Je dirai au gouvernement: Voilà les conséquences de votre négligence à présenter une loi aussi pressante que la loi de la liberté théâtrale! Vous êtes dans votre tort, réparez-le, hâtez-vous de demander une législation pénale aux Chambres, et, en attendant, poursuivez le drame coupable avec le code de la presse, qui, jusqu'à ce que les lois spéciales soient faites, régit, selon moi, tous les modes de publicité. Je dis selon moi, car ce n'est ici que mon opinion personnelle. Mon illustre défenseur, je le sais, n'admet qu'avec plus de restriction que moi la liberté des théâtres; je parle ici, non avec les lumières du jurisconsulte, mais avec le simple bon sens du citoyen: si je me trompe, qu'on ne prenne acte de mes paroles que contre

moi, et non contre mon défenseur. Je le répète, messieurs, je ne ferai pas fléchir la rigueur du principe; je n'accorderai pas au pouvoir la faculté de confisquer la liberté dans un cas même légitime en apparence, de peur qu'il n'en vînt un jour à la confisquer dans tous les cas; je penserais que réprimer le scandale par l'arbitraire, c'est faire deux scandales au lieu d'un; et je dirais, avec un homme éloquent et grave, qui doit gémir aujourd'hui de la façon dont ses disciples appliquent sa doctrine : *Il n'y a pas de droit au-dessus du droit.*

» Or, messieurs, si un pareil abus de pouvoir, tombant même sur une œuvre de licence, d'effronterie et de diffamation, serait déjà inexcusable, combien ne l'est-il pas davantage, et que ne doit-on pas dire quand il tombe sur un ouvrage d'art pur, quand il s'en va choisir, pour la proscrire, à travers toutes les pièces qui ont été données depuis deux ans, précisément une composition sérieuse, austère et morale? C'est pourtant là ce que le gauche pouvoir qui nous administre a fait en arrêtant *le Roi s'amuse.* M. Odilon Barrot vous a prouvé qu'il avait agi sans droit; je vous prouve, moi, qu'il a agi sans raison.

» Les motifs que les familiers de la police ont murmurés pendant quelques jours autour de nous pour expliquer la prohibition de cette pièce sont de trois espèces: il y a la raison morale, la raison politique, et, il faut bien le dire aussi, quoique cela soit risible, la raison littéraire. Virgile raconte qu'il entrait plusieurs ingrédients dans les foudres que Vulcain fabriquait pour Jupiter. Le petit foudre ministériel qui a frappé ma pièce, et que la censure avait forgé pour la police, est fait avec trois mauvaises raisons tordues ensemble, mêlées et amalgamées, *tres imbris torti radios.* Examinons-les l'une après l'autre.

» Il y a d'abord, ou plutôt il y avait, la raison morale Oui, messieurs, je l'affirme, parce que cela est incroyable, la police a prétendu d'abord que *le Roi s'amuse* était, je cite l'expression, *une pièce immorale.* J'ai déjà imposé silence à la police sur ce point. En publiant *le Roi s'amuse,* j'ai déclaré hautement, non pour la police, mais pour les hommes honorables

qui veulent bien me lire, que ce drame était profondément moral et sévère. Personne ne m'a démenti, et personne ne me démentira, j'en ai l'intime conviction au fond de ma conscience d'honnête homme. Toutes les préventions que la police avait un moment réussi à soulever contre la moralité de cette œuvre sont évanouies à l'heure où je parle. Quatre mille exemplaires du livre, répandus dans le public, ont plaidé ce procès chacun de leur côté, et ces quatre mille avocats ont gagné leur cause. Dans une pareille matière, d'ailleurs, une affirmation suffisait. Je ne rentrerai donc pas dans une discussion superflue. Seulement, pour l'avenir comme pour le passé, que la police sache, une fois pour toutes, que je ne fais pas de pièces immorales. Qu'elle se le tienne pour dit, je n'y reviendrai plus.

» Après la raison morale, il y a la raison politique. Ici, messieurs, comme je ne pourrais exprimer que les mêmes idées en d'autres termes, permettez-moi de vous citer une page de la préface que j'ai attachée au drame... (Cette page de la préface, nous l'avons mise nous-même sous les yeux de nos lecteurs.)

» Après la raison morale et la raison politique, il y a la raison littéraire. Un gouvernement arrêtant une pièce pour des raisons littéraires, ceci est étrange, et ceci n'est pourtant pas sans réalité. Souvenez-vous — si toutefois cela vaut la peine qu'on s'en souvienne — qu'en 1829, à l'époque où les premiers ouvrages dits *romantiques* apparaissaient sur le théâtre, vers le moment où la Comédie-Française recevait *Marion Delorme*, une pétition, signée par sept personnes, fut présentée au roi Charles X, pour obtenir que le Théâtre-Français fût fermé tout bonnement, et de par le roi, aux ouvrages de ce que l'on appelait la *nouvelle école*. Charles X se prit à rire, et répondit spirituellement qu'en matière littéraire, il n'avait, comme nous tous, *que sa place au parterre*. La pétition expira sous le ridicule. Eh bien, messieurs, aujourd'hui, plusieurs des signataires de cette pétition sont députés, députés influents de la majorité, ayant part au pouvoir, et votant le budget. Ce qu'ils pétitionnaient timidement en 1829, ils ont pu, tout-puissants qu'ils sont, le faire en 1832.

» La notoriété publique raconte, en effet, que ce sont eux qui, le lendemain de la première représentation, ont abordé le ministre à la chambre des députés, et ont obtenu de lui, sous tous les prétextes moraux et politiques possibles, que *le Roi s'amuse* fût arrêté. Le ministre, homme ingénu, innocent et candide, a bravement pris le change; il n'a pas su démêler, sous toutes ces enveloppes, l'animosité directe et personnelle; il a cru faire de la proscription politique : j'en suis fâché pour lui, on lui a fait faire de la proscription littéraire. Je n'insisterai pas davantage là-dessus... Cela m'inspire infiniment moins de colère que de pitié; c'est curieux, voilà tout. Le gouvernement prêtant main-forte à l'Académie en 1832! Aristote redevenu loi de l'État! une imperceptible révolution littéraire manœuvrant à fleur d'eau au milieu de nos grandes révolutions politiques! des députés qui ont déposé Charles X travaillant dans un petit coin à restaurer Boileau! quelle pauvreté!...

» Messieurs, je me résume. En arrêtant ma pièce, le ministre, n'a, d'une part, pas un texte de loi à citer; d'autre part, pas une raison valable à donner. Cette mesure a deux aspects également mauvais : selon la loi, elle est arbitraire; selon le raisonnement, elle est absurde. Que peut-il donc alléguer dans cette affaire, le pouvoir qui n'a pour lui ni la raison ni le droit? Son caprice, sa fantaisie, sa volonté, c'est-à-dire rien!

» Vous ferez justice, messieurs, de cette volonté, de cette fantaisie, de ce caprice. Votre jugement, en me donnant gain de cause, apprendra au pays, dans cette affaire, qui est petite, comme dans celle des ordonnances de juillet, qui était grande, qu'il n'y a en France d'autre *force majeure* que celle de la loi, et qu'il y a, au fond de ce procès, un ordre illégal que le ministre a eu tort de donner, et que le théâtre a eu tort d'exécuter; votre jugement apprendra au pouvoir que ses amis eux-mêmes le blâment loyalement dans cette occasion; que le droit de tout citoyen est sacré pour tout ministre; qu'une fois les conditions d'ordre et de sûreté générale remplies, le théâtre doit être respecté comme une des voix avec lesquelles parle

la pensée publique, et qu'enfin, que ce soit la presse, la tribune ou le théâtre, aucun des soupiraux par où s'échappe la liberté de l'intelligence ne peut être fermé sans péril. Je m'adresse à vous avec une foi profonde dans l'excellence de ma cause. Je ne craindrai jamais, dans de pareilles occasions, de prendre un ministère corps à corps; et les tribunaux sont les juges naturels de ces honorables duels du bon droit contre l'arbitraire, duels moins inégaux qu'on ne pense; car, s'il y a, d'un côté, tout un gouvernement, et, de l'autre, rien qu'un simple citoyen, ce simple citoyen est bien fort quand il peut traîner à votre barre un acte illégal, tout honteux d'être ainsi exposé au grand jour, et le souffleter publiquement, devant vous, comme je le fais, avec quatre articles de la Charte!

» Je ne me dissimule pas, cependant, que l'heure où nous sommes ne ressemble pas à ces dernières années de la Restauration où la résistance aux empiétements du gouvernement était si applaudie, si populaire. Les idées d'immobilité et de pouvoir ont momentanément plus de faveur que les idées de progrès et d'affranchissement. C'est une réaction naturelle après cette brusque reprise de toutes nos libertés au pas de course, qu'on a appelée la révolution de 1830. Mais cette réaction durera peu. Nos ministres seront étonnés un jour de la mémoire implacable avec laquelle les hommes mêmes qui composent à cette heure leur majorité leur rappelleront tous les griefs qu'on a l'air d'oublier si vite aujourd'hui; d'ailleurs, que ce jour vienne tard ou bientôt, cela ne m'importe guère: dans cette circonstance, je ne cherche pas plus l'applaudissement que je ne crains l'invective; je n'ai suivi que le conseil austère de mon droit et de mon devoir.

» Je dois le dire ici, j'ai de fortes raisons de croire que le gouvernement profitera de cet engourdissement passager de l'esprit public pour rétablir formellement la censure, et que mon affaire n'est autre chose qu'un prélude, qu'une préparation, qu'un acheminement à une mise hors la loi générale de toutes les libertés du théâtre. En ne faisant pas de loi répressive, en laisant exprès déborder depuis deux ans la licence sur la scène, le gouvernement s'imagine avoir créé dans l'opinion

des hommes honnêtes, que cette licence peut révolter, un préjugé favorable à la censure dramatique. Mon avis est qu'il se trompe, et que jamais la censure ne sera en France autre chose qu'une illégalité impopulaire. Quant à moi, que la censure des théâtres soit rétablie par une ordonnance qui serait illégale, ou par une loi qui serait inconstitutionnelle, je déclare que je ne m'y soumettrai jamais que comme on se soumet à un pouvoir de fait, en protestant; et cette protestation, messieurs, je la fais ici solennellement, et pour le présent, et pour l'avenir.

» Et observez, d'ailleurs, comme, dans cette série d'actes arbitraires qui se succèdent depuis quelque temps, le gouvernement manque de grandeur, de franchise et de courage. Cet édifice, beau, quoique incomplet, qu'avait improvisé la révolution de juillet, il le mine lentement, souterrainement, sourdement, obliquement, tortueusement. Il nous prend toujours en traître, par derrière, au moment où l'on ne s'y attend pas. Il n'ose pas censurer ma pièce avant la représentation; il l'arrête le lendemain. Il nous conteste nos franchises les plus essentielles; il nous chicane nos facultés les mieux acquises; il échafaude son arbitraire sur un tas de vieilles lois vermoulues et abrogées; il s'embusque, pour nous dérober nos droits, dans cette forêt de Bondy des décrets impériaux, à travers lesquels la liberté ne passe jamais sans être dévalisée...

» Je dis que c'est à la probité des tribunaux de l'arrêter dans cette voie, fatale pour lui comme pour nous. Je dis que le pouvoir actuel manque particulièrement de grandeur et de courage dans la manière mesquine dont il fait cette opération hasardeuse que chaque gouvernement, par un aveuglement étrange, tente à son tour, et qui consiste à substituer plus ou moins rapidement l'arbitraire à la constitution, le despotisme à la liberté...

» Pour peu que cela continue encore quelque temps, pour peu que les lois proposées soient adoptées, la confiscation de tous nos droits sera complète. Aujourd'hui, on me fait prendre ma liberté de poëte par un censeur : demain, on me fera prendre ma liberté de citoyen par un gendarme ; aujourd'hui,

on me bannit du théâtre : demain, on me bannira du pays; aujourd'hui on me bâillonne : demain, on me déportera; aujourd'hui, l'état de siége est dans la littérature : demain, il sera dans la cité; de libertés, de garanties, de charte, de droit public, plus un mot; néant! Si le gouvernement, mieux conseillé par ses propres intérêts, ne s'arrête sur cette pente pendant qu'il est temps encore, avant peu nous aurons tout le despotisme de 1807, moins la gloire; nous aurons l'Empire, moins l'empereur.

» Je n'ai plus que quatre mots à dire, messieurs, et je désire qu'ils soient présents à votre esprit au moment où vous délibérerez. Il n'y a eu dans ce siècle qu'un grand homme, Napoléon, et qu'une grande chose, la liberté! Nous n'avons plus le grand homme; tâchons d'avoir la grande chose. »

Il va sans dire que le tribunal se déclara incompétent, et qu'aucune justice ne fut rendue au poëte.

CCLVIII

Procès du *Corsaire*. — Le duc d'Orléans caricaturiste. — Procès de *la Tribune*. — Le droit d'association consacré par le jury. — Statistique des condamnations politiques sous la Restauration. — *Le Pré-aux-Clercs*.

Du reste, mieux valait, à cette époque, un procès politique qu'un procès littéraire, et l'on était bien autrement sûr d'être acquitté, si l'on avait conspiré contre le gouvernement que si l'on avait conspiré contre l'Académie.

Le procès du journal *le Corsaire* suivit celui du *Roi s'amuse*, ou même le précéda, je crois.

Le Corsaire était alors républicain : il avait rendu compte des journées des 5 et 6 juin à notre point de vue, à nous. Voici comment il s'était exprimé; — nous citons seulement le passage qu'incriminait le ministère public.

« ... La garde nationale de la banlieue est arrivée, et c'est

dans la cour même des Tuileries qu'on lui a distribué des cartouches et de l'eau-de-vie.

» Tout à coup, sur le quai aux Fleurs, sur le quai de la Mégisserie, dans la rue Saint-Martin, près du cloître Saint-Merri, dans la rue Montmartre, dans la rue Saint-Honoré, on entendit gronder la fusillade. Bientôt le canon s'en mêla ; et, pendant ce temps, une soldatesque considérable se portait aux issues des divers quartiers ; le tambour répétait des invitations que la grande masse des citoyens écoutait insouciante et se refusant à la guerre civile.

» Une partie de la ville était barricadée.

» Une promenade royale a eu lieu. Le roi des Français et son fils le duc de Nemours, accompagnés de M. de Montalivet, l'épée à la main, et de M. d'Argout, armé de la béquille qu'il ne quitte plus depuis sa dernière maladie, comme disent assez grotesquement les journaux du ministère, ont parcouru les boulevards, et sont revenus par les quais.

» Plus de quinze cents hommes de cavalerie escortaient le roi.

» Pendant ce temps, le sang ruisselait dans le quartier Saint-Martin. La garde nationale de la banlieue montrait une excitation dont il était difficile de bien connaître la cause ; la fusillade ne cessait pas ; plus de quarante mille hommes agissaient... »

Cet article était poursuivi pour provocation à la rébellion.

Comme on le voit, il n'était pas bienveillant à l'égard du gouvernement de juillet, et la question devait, à notre avis, être posée d'une tout autre façon.

Le gouvernement attaqué avait-il le droit de se défendre? Sans aucun doute. Avait-il le droit de distribuer de l'eau-de-vie et des cartouches dans la cour des Tuileries? Certainement ! — N'avons-nous pas vu M. de Rumigny distribuer de la poudre, des balles et du vin au Palais-Royal, le 31 juillet et le 1er août, le matin de la promenade de Rambouillet, enfin? Oui ; mais, alors, l'action était sympathique, et l'on y applaudissait, tandis que, aujourd'hui, une immense opposi-

tion s'organisait contre Louis-Philippe, et l'on blâmait tous ses actes, même ceux de légitime défense.

On attaquait le roi, on attaquait les princes, on attaquait les ministres : tout cela était bien fait, bien vu, bien accueilli.

Philippon, le spirituel rédacteur du *Journal pour rire*, avait eu l'idée de représenter Louis-Philippe sous la forme d'une *poire :* tous les murs de Paris étaient couverts de cette ressemblance grotesque. Il publiait le journal *la Caricature*, où Decamps mit quelques-uns de ses premiers dessins, et *la Caricature* avait un succès fou.

Il n'y avait pas jusqu'au duc d'Orléans qui ne s'en mêlât.

On sait que le prince dessinait de la façon la plus spirituelle et la plus distinguée, qu'il gravait même à l'eau-forte ; et j'ai encore des dessins et des gravures de lui. Il était élève de Fielding, et faisait les animaux avec un grand *chic*.

Un jour, il lui passa par l'esprit une idée de caricature; elle lui avait été inspirée par les chicanes journalières que la Chambre faisait à son père : c'était de dessiner le roi en Gulliver, et les députés en Lilliputiens.

Le roi était couché tout de son long, lié et garrotté, avec toute la peuplade lilliputienne autour de lui, et profitant de son immobilité forcée pour le fouiller et le visiter.

Une foule d'épisodes, plus comiques les uns que les autres, ressortaient de cette idée première.

M. Jacques Lefebvre, le banquier, roulait une pièce de cinq francs à l'effigie du roi Louis-Philippe, avec les mêmes efforts qu'un charron roule une roue. M. Humann, ministre des finances — autant que je puis me le rappeler — à cette époque, et, par conséquent, grand maître des contributions indirectes, était plongé jusqu'aux genoux dans la poudre si fort appréciée par Sganarelle, et éternuait à se faire sauter le crâne. M. Ganneron, qui avait fait sa fortune dans les suifs, s'avançait, une chandelle à la main, vers le pont entre-bâillé de la culotte de Gulliver, moins brave que le comte Max Edmond des *Burgraves*, et ne sachant pas s'il devait se hasarder dans la nuit de la caverne. M. Thiers et M. Guizot, qui se

disputaient déjà le pouvoir, avaient chacun tendu une corde allant du bout de chaque gousset de la veste du roi, et ils s'avançaient, ayant chacun un balancier à la main, vers ces deux goussets royaux, qui portaient, l'un, le titre de ministère de l'intérieur, et l'autre, celui de ministère des affaires étrangères ; le balancier de M. Thiers était intitulé : *Libéralisme ;* le balancier de M. Guizot était intitulé : *Réaction.* M. Molé et M. Dupin jouaient à la bascule.

Tous ces Lilliputiens étaient aussi ressemblants que possible. Nous ne parlons pas du roi, qui, ayant huit ou dix pouces de long, était, lui, d'une ressemblance parfaite.

Mais voici le plus curieux de l'histoire.

Le duc d'Orléans faisait tirer ses pierres à la lithographie de Motte, le beau-père de notre cher ami Achille Devéria. On avait oublié de dire que cette lithographie, n'étant point destinée au commerce, n'avait pas besoin d'être déposée : le chef d'atelier fit la chose en conscience, et envoya une épreuve au ministère de l'intérieur; elle était signée : F. O., signature habituelle du duc, *Ferdinand d'Orléans.*

Il va sans dire que la lithographie, non-seulement ne fut pas autorisée, mais encore fut portée au roi.

Le roi reconnut la signature de son fils! On comprend la chasse paternelle que reçut Son Altesse royale. Amende honorable fut faite : le lithographe gratta la tête, et, au lieu de la tête du chef de l'État, mit la première tête venue.

En 1834, M. le duc d'Orléans me donna deux exemplaires de cette caricature, une *avant la tête*, l'autre *après la tête;* j'ai eu la sottise de me les laisser prendre tous deux. Du reste, M. le duc d'Orléans vivant, je n'avais qu'à lui en redemander d'autres ; et je n'y attachai point alors le prix qu'ils méritaient.

Cette digression a pour but de donner une idée du genre d'opposition qui se faisait à cette époque.

Le Corsaire se présentait donc devant le jury comme prévenu de provocation à la rébellion.

Le jury entra dans la salle des délibérations pour la forme;

il en sortit aussitôt en déclarant le gérant du *Corsaire* non coupable.

Le procès de *la Tribune* succéda au procès du *Corsaire*. M. Bascans fut acquitté comme l'avait été M. Viennot.

Puis vint l'affaire du *droit d'association*. Dix-neuf membres de la société des Amis du peuple furent cités devant les jurés de la deuxième section. Ils étaient prévenus d'avoir été chefs et administrateurs d'une réunion politique de plus de vingt personnes.

Là, ce fut bien autre chose encore que dans les deux acquittements précédents !

Après trois quarts d'heure de délibération, M. Fenet, chef du jury, donna lecture de cette déclaration :

« Sur la première question : *Y a-t-il eu association se réunissant à des jours marqués, pour s'occuper de politique ?*

» Oui.

» Sur la seconde question : *Les réunions avaient-elles lieu sans l'autorisation du gouvernement?*

» Oui. »

Vous comprenez qu'après ces deux affirmations, tout le monde croyait la condamnation des accusés certaine.

« Sur la troisième question : *Les prévenus sont-ils coupables ?*

» Non. »

Et la salle tout entière éclata en applaudissements.

Ainsi, le *droit d'association* venait d'être consacré par le jury.

C'est que l'on commençait à être las de condamnations politiques. Une statistique venait d'être publiée, qui donnait la liste des condamnés de la Restauration : les Bourbons de la branche aînée avaient, en quinze ans, fait tomber *cent dix-huit têtes*, et condamné *cent quatorze contumaces;* il y avait eu — pour politique, toujours, — dix-sept condamnations aux travaux forcés à perpétuité, dix-neuf aux travaux

forcés à temps ; à la déportation, soixante et douze ; à la reclusion, dix-huit; au bannissement à perpétuité, soixante et douze; au bannissement temporaire, trente-cinq. Enfin, le total général des condamnations graves ou légères, depuis la peine de mort jusqu'à la surveillance, s'élevait à *deux mille quatre cent soixante-six !*

Au milieu de tout cela, le 12 décembre, Hérold donnait un chef-d'œuvre : *le Pré-aux-Clercs.*

L'art est un roi qui marche souriant à travers les révolutions, et qui regarde en mépris tous ces bouleversements auxquels il doit survivre.

CCLIX

Victor Jacquemont.

Comme s'achevait cette sanglante année 1832, pendant laquelle le choléra seul avait prélevé sur la population de la France une dîme de quatre-vingt-quinze mille morts, les autorités de Bombay menaient le deuil d'un jeune savant de la plus haute distinction, de Victor Jacquemont.

En sa qualité de savant, Victor Jacquemont détestait les hommes d'imagination ; il nous haïssait tout particulièrement, nous autres dramaturges. Il avait quitté la France en 1828, c'est-à-dire avant le grand mouvement littéraire qui s'était produit, et il ne jugeait du mouvement que par les feuilletons des journaux.

« Tout cela est de bien mauvais goût ! disait-il dans une de ses lettres, qu'un de mes *amis* me montra avec l'empressement ordinaire qu'ont les amis à vous fourrer sous le nez ces sortes d'alcalis. — En mettant sous la remise les Grecs, les Romains et les marquis de notre vieux théâtre, nous n'avons pas été heureux dans leurs successeurs. »

Il nous appelait *messieurs de l'horrible.*

Pauvre Jacquemont! je le connaissais à peine ; je l'avais vu une fois chez le général la Fayette, qui le traitait en fils. L'il-

lustre vieillard avait l'instinct de ces amitiés-là : tout ce qui fut grand plus tard a été honoré de son amitié ou de sa protection.

La mort de Jacquemont fit à peine impression en France: il était complétement inconnu à ses compatriotes ; sa réputation data de la publication posthume de ses ouvrages et surtout de sa correspondance de famille, que tout homme d'esprit a lue. Je dis tout homme d'esprit, car il n'y a pas de plus obstiné chercheur d'esprit que l'homme d'esprit. Or, un esprit réel, mais sec et sceptique, est le fond de cette correspondance de Jacquemont; quant à la foi, c'est autre chose : Jacquemont doute évidemment de tout, même de Dieu.

Dans ses dernières lettres à sa famille, il n'y a pas un mot d'espérance pour une autre vie ; l'immortalité de l'âme, chez Jacquemont, n'est pas même à l'état de rêve. La lettre où il dit adieu à son frère et, par l'intermédiaire de son frère, à toute sa famille, est désespérante, je ne dirai pas de résignation, mais presque d'insouciance. Jacquemont y parle de lui-même comme il parlerait du premier venu. Mettez la lettre à la troisième personne; que le moribond dise *il* au lieu de dire *je*, et vous aurez l'annonce officielle de la mort d'un étranger faite par un indifférent.

Voyez, en effet, si cette lettre est celle d'un homme qui meurt à quatre mille lieues de son pays :

« Bombay, au quartier des officiers malades, 1er décembre 1832.

» Cher Porphyre,

» Il y a trente-deux jours que je suis arrivé ici fort souffrant, et trente et un que je suis au lit. J'ai pris, dans les forêts empestées de l'île de Salsette, exposé à l'ardeur du soleil dans la saison la plus malsaine, le germe de cette maladie, dont, au reste, j'ai reçu souvent, depuis mon passage à Adjmir, des atteintes sur la nature desquelles je m'étais fait illusion ; c'étaient des inflammations de foie. Les miasmes pestilentiels de Salsette m'ont achevé. Dès le début du mal, j'ai

fait mon testament, et réglé mes affaires. Le soin de mes intérêts reste confié aux mains les plus honorables et les plus amies : M. James Nicol, négociant anglais, ici, — et M. Cordier, à Calcutta.

» M. Nicol fut mon hôte à mon arrivée à Bombay. Un vieil ami ne m'aurait pas prodigué des soins plus affectueux. Cependant, au bout de quelques jours, quand j'étais encore transportable, je quittai sa maison, qui est dans le fort, pour venir occuper un appartement commode et spacieux au quartier des officiers malades, dans la position la plus aérée et la plus salubre, au bord de la mer, et à cent pas de chez mon médecin, le docteur Mac Lennan, le plus habile de Bombay, et dont les soins admirables ont fait, depuis longtemps déjà, pour moi, un ami bien cher.

» Ce qu'il y a, cher Porphyre, de plus cruel dans la pensée de ceux que nous aimons, mourant dans des contrées lointaines, c'est l'idée de l'isolement et de l'abandon dans lesquels peuvent s'être passées les dernières heures de leur existence. Eh bien, mon ami, tu devras trouver quelque consolation dans l'assurance que je te donne, que, depuis mon arrivée ici, je n'ai cessé d'être comblé des attentions les plus affectueuses et les plus touchantes d'une quantité d'hommes bons et aimables. Il viennent me voir sans cesse, caressent mes caprices de malade, préviennent toutes mes fantaisies : M. Nicol, avant tous; M. John Box, un des membres du gouvernement; un vieux colonel du génie, M. Goodfellow, et un bien aimable jeune officier, le major Mountain ; et d'autres encore que je ne dis pas.

» L'excellent Mac Lennan a presque compromis sa santé pour moi : c'est que, pendant quelques jours, dans une crise qui semblait ne me laisser aucune chance de vie, il venait deux fois la nuit.

» J'ai dans son habileté la confiance la plus absolue.

» Mes souffrances ont été bien grandes d'abord ; mais, depuis longtemps, je suis réduit à un état de faiblesse qui en est presque exempt. Le pis est que, depuis trente et un jours, je n'ai pas dormi, en tout, une heure. Cependant, ces nuits

sans sommeil sont très-calmes, et elles ne sont pas désespérément longues.

» La maladie, heureusement, tire à sa fin, qui peut n'être pas fatale, quoique ce soit plus probable ainsi. L'abcès ou les abcès, formés dès le début dans l'intérieur du foie, qui, à une époque récente, promettaient de se résoudre par absorption, paraissent monter et devoir s'ouvrir au dehors prochainement. C'est tout ce que je désire, afin de sortir promptement, soit d'une manière, soit de l'autre, du misérable état où je languis depuis un mois entre la vie et la mort. Tu vois que mes idées sont parfaitement claires ; elles n'ont été que rarement et bien passagèrement confuses, dans quelques paroxysmes violents de douleur, au commencement de ma maladie. J'ai généralement calculé sur le pire, et cela ne les a jamais rendues noires. Ma fin, si c'est elle qui approche, est douce et tranquille. Si tu étais là, assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme brisée, et ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sérénité. Console-toi, console notre père, consolez-vous mutuellement, mes amis.

» Mais je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous dire adieu ! — Adieu !... Oh ! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! — Adieu pour la dernière fois!

» Étendu sur le dos, je ne puis écrire qu'avec un crayon. De peur que ces caractères ne s'effacent, l'excellent M. Nicol copiera cette lettre à la plume, afin que je sois sûr que tu puisses lire mes dernières pensées.

» VICTOR JACQUEMONT.

» J'ai pu signer ce que l'admirable M. Nicol a bien voulu copier. Adieu encore, mes amis ! »

Une seule phrase sort des entrailles de l'homme :

« Adieu !... Oh que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! » Cela explique parfaitement comment une littérature toute de sentiment devait être antipathique à cette organisation froide, savante et spirituelle.

Par bonheur, deux hommes se chargèrent de jeter sur la famille, désolée de cette perte lointaine et inattendue, les consolations mélancoliques que le mourant avait jugé inutile de lui donner.

Un mourant, qui sait qu'on l'aime, ne doit pas trop consoler ceux qu'il quitte ; il doit avoir, au contraire, pitié d'eux en les faisant pleurer : on guérit les cœurs en les amollissant, non en les pétrifiant. L'homme qui a beaucoup pleuré peut seul apprécier la justesse de ce que j'avance ici.

Voici la lettre de M. James Nicol au frère de Jacquemont. — M. James Nicol est Anglais, remarquez-le bien, et, cependant, la lettre est écrite en français, c'est-à-dire dans une langue qui n'est pas la langue maternelle de celui qui l'écrit. Il est vrai qu'il y a une langue universelle pour le cœur.

« Bombay, 17 décembre 1832.

» Mon cher monsieur,

» Quoique étranger à vous, le sort m'a désigné pour vous communiquer un événement auquel vous ne vous attendiez pas. C'est avec le plus profond regret que je suis obligé de vous transmettre la dernière lettre de votre frère Victor, et de vous communiquer la seule consolation qui puisse vous rester, qui est de vous informer de la tranquillité et du peu de souffrance avec laquelle il a reçu le coup fatal, le 17 décembre.

» Votre frère est arrivé chez moi le 29 octobre, venant de Tanna, et étant dans un état de santé très-faible depuis une maladie qu'il avait eue peu avant, et dont il croyait être bientôt guéri, et pensant que la brise de mer de cette île aurait promptement rétabli ses forces. Le soir de son arrivée, il fit avec moi une promenade d'une demi-lieue, et, le jour suivant, rendit quelques visites; mais il rentra de bonne heure, entièrement épuisé. Je lui conseillai d'avoir immédiatement recours à un médecin ; et, le soir même, le docteur Mac Lennan le vit. Pour votre satisfaction, je vais renfermer dans cette lettre une relation de la maladie faite par ce médecin.

» Comme votre frère vous le dit lui-même, il souffrit très-

vivement dans le commencement de sa maladie; et, dès le commencement, il était prévenu de la nature dangereuse de cette maladie. Le 1 novembre, il fit son testament, dont je renferme ci-dedans une copie. Vers le 8 novembre, la maladie semblait avoir pris une tournure favorable ; et il nourrissait encore l'espoir de recouvrer la santé, lorsque la formation d'un abcès parut. Il devint alors plus faible de jour en jour, mais conserva, pendant tout le temps de sa maladie, une tranquillité et un contentement dont je n'avais pas, avant, vu d'exemple.

» Je le quittai, le 6 décembre, à peu près dans le même état que les jours précédents, mais sans aucune apparence de prochaine dissolution. Cependant, le 7, vers trois heures du matin, il avait été saisi de violentes douleurs qui durèrent environ deux heures. Le docteur Mac Lennan était avec lui pendant ce temps. A cinq heures du matin, votre frère m'envoya chercher ; à mon arrivée, il ne souffrait plus ; mais il s'était opéré un si grand changement dans sa figure, depuis le soir précédent, que je ne pus retenir mes larmes. Alors, me prenant par la main, il me dit : « Ne vous chagrinez pas ; » le moment est prochain, et c'est l'accomplissement de mes » vœux ; c'est la prière que j'ai adressée au ciel depuis ces » quinze jours. C'est un heureux événement. Dussé-je mainte- » nant vivre, la maladie, probablement, rendrait le reste de ma » vie misérable... Écrivez à mon frère, et dites-lui quel bon- » heur et quelle tranquillité m'accompagnent au tombeau... »

» Il me répéta qu'il voulait que je fisse passer ses manuscrits et ses collections en France, et entra dans les plus nombreux détails concernant ses funérailles, qu'il voulut qu'on célébrât comme pour un protestant. Il me pria de faire distinguer son tombeau par une pierre simple avec cette inscription :

VICTOR JACQUEMONT
NÉ A PARIS LE 8 AOUT 1801
MORT A BOMBAY
APRÈS AVOIR VOYAGÉ PENDANT TROIS ANS ET DEMI
DANS L'INDE

» Durant le cours de la journée, il eut plusieurs attaques de vomissement, et sa respiration fut considérablement affectée ; mais il garda l'usage de ses facultés aussi parfait qu'en bonne santé. Il s'inquiétait seulement de la mort, ajoutant : « Je suis bien ici ; mais je serai bien mieux dans mon tom- » beau ! » Vers cinq heures du soir, il me dit : « Je vais à » présent prendre ma dernière boisson de votre main, et » mourir. » Une violente attaque de vomissement suivit, et on le recoucha dans son lit, entièrement épuisé. Parfois il ouvrait les yeux, et semblait, vingt minutes avant sa mort, me reconnaître. Seize minutes après six heures, il rendit l'âme, s'endormant, pour ainsi dire, dans les bras de la mort.

» Son enterrement eut lieu le soir suivant, avec les honneurs militaires, comme membre de la Légion d'honneur, et fut accompagné des membres de ce gouvernement, et de beaucoup d'autres personnes.

» Je prends sincèrement beaucoup de part à la perte irréparable que monsieur votre père et vous avez faite par sa mort. Je n'ai connu votre frère que pendant sa maladie, et je n'ai eu que la triste satisfaction de contribuer de tout mon pouvoir à lui prodiguer tous les soins que demandait sa maladie.

» Pour me conformer aux désirs de votre frère, j'ai fait empaqueter avec soin tous les articles d'histoire naturelle qui sont restés en ma possession ; ils sont contenus dans onze caisses et barils dont je renferme ici la facture et le connaissement, signés par le capitaine du navire français *la Nymphe*, de Bordeaux. J'ai écrit au commissaire général de la marine à Bordeaux, le priant d'aplanir les difficultés qui pourraient s'élever à cet égard. Vous aurez la bonté de lui écrire concernant ces choses. J'ai embarqué aussi une boîte adressée à votre père, contenant tous les écrits que votre frère m'a laissés (1).

(1) Tous les écrits de Victor Jacquemont, et la description des principaux objets d'histoire naturelle que contiennent les collections qu'il a envoyées au Muséum d'histoire naturelle de Paris, ont été publiés

» Dans la caisse contenant ses papiers, j'ai mis son ordre de la Légion d'honneur, que votre frère a recommandé particulièrement de vous envoyer. Je vous envoie également sa montre et ses pistolets.

» Ayez la bonté de séparer des autres écrits les catalogues ayant rapport aux collections, en les remettant au Muséum royal.

» J'ai l'honneur d'être, cher monsieur, etc.

» JAMES NICOL. »

L'épitaphe indiquée par le mourant lui-même est terrible de sécheresse et d'isolement. Cet enfant perdu que l'on appelle Antony aurait trouvé pour sa mère inconnue quelque chose de plus filial que ce philosophe pour la sienne.

Puis, à côté de la mère qui nous a conçu dans ses entrailles, n'y a-t-il donc pas la mère qui doit nous recevoir dans son sein ? à côté du berceau éphémère, la tombe éternelle ? Cette terre aride et dévorante de l'Inde ne doit-elle pas rendre chère encore à l'agonisant la douce terre de la patrie ?

O violettes et marguerites qui pousserez un jour sur ma fosse, comme je vous regretterais, si je devais dormir du dernier sommeil dans les sables brûlants de Bombay ! L'âme est peut-être un rêve ; mais le parfum des fleurs est une réalité.

A la lettre de M. James Nicol était jointe la relation de la maladie de Jacquemont par le docteur Mac-Lennan, relation que son étendue nous empêche, à notre grand regret, de reproduire ici, et qui prouve à quel point le mourant avait raison de dire que l'excellent docteur avait compromis pour lui sa propre santé.

Ce ne furent point les seules marques de sympathie que reçut la famille de l'illustre mort.

par MM. Firmin Didot frères, sous le titre de *Voyage dans l'Inde*, 6 vol. in-4°, dont quatre de texte, et deux contenant 200 planches et 4 cartes (1841-1844).

MM. Cordier, Geoffroy-Saint-Hilaire et de Jussieu adressèrent la lettre suivante à M. Jacquemont père :

« Paris, 21 mai 1833.

» Monsieur,

» Nous sentons trop bien le coup qui vient de vous frapper pour ne pas éprouver le besoin de nous associer à votre douleur, et de vous témoigner à quel point nous la partageons. L'administration du Muséum, qui avait confié à monsieur votre fils la mission qu'il a remplie si honorablement, et à laquelle il a sacrifié sa vie même, ressent à double titre cette perte cruelle ; elle perd en lui un voyageur qui avait toute sa confiance, et la science un naturaliste sur lequel se fondait un brillant espoir.

» Tout nous autorise à compter que, grâce aux sages précautions qu'il a prises jusque dans ses derniers moments, tous les fruits de ce voyage fatal ne seront pas perdus ; que les travaux de M. Victor Jacquemont porteront leurs fruits, et que leurs résultats pourront se développer, moins brillants sans doute qu'entre ses propres mains, mais de manière encore à faire apprécier et ce qu'il avait déjà fait, et ce qu'il aurait fait s'il eût vécu.

» Croyez, monsieur, que, de notre part, rien ne sera négligé pour atteindre ce but, et pour vous donner cette légitime consolation, la seule qui vous reste.

» Veuillez agréer, monsieur, etc.

» *Les professeurs administrateurs du Muséum :*

» CORDIER, *directeur.*

» GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

» A. DE JUSSIEU. »

En effet, tous les écrits de Victor Jacquemont parvinrent à bon port à Paris. Je les ai vus entre les mains de M. Guizot, un jour que je venais lui demander de m'aider à sauver la vie d'un homme condamné à mort, et que l'on devait fusiller le lendemain.

J'avais besoin d'un mot de M. Guizot pour arriver à ce but; M. Guizot écrivit ce mot sur une feuille volante qui se trouvait au milieu des manuscrits de Jacquemont.

L'homme fut sauvé ; je raconterai la chose en son lieu et place.

Voilà comment le nom de Jacquemont prend peut-être dans ma mémoire et dans mes Mémoires plus d'importance qu'il n'en devait prendre.

CCLX

George Sand.

Maintenant, disons quelques mots de la production littéraire de cette année 1832.

Nous avons vu qu'elle avait donné, en pièces de théâtre importantes : *Teresa*, *Louis XI*, *Dix Ans de la vie d'une femme*, *un Duel sous Richelieu*, *la Tour de Nesle*, *Clotilde*, *Perrinet Leclerc* et *le Roi s'amuse*.

L'annuaire de M. Lesur, qui résume les travaux de l'année, se plaint du *peu de fécondité* de ces douze mois, qui n'ont produit que DEUX CENT CINQUANTE-SEPT PIÈCES, au nombre desquelles sont les huit drames que nous venons de nommer.

Quant aux romans, voici ce qu'en dit le chronologiste ; on y reconnaîtra sa bienveillance ordinaire pour la littérature contemporaine :

« Les romans pullulent comme toujours; ils foisonnent, ils grouillent, pour nous servir de trivialités énergiques. Romans de mœurs, romans historiques, romans psychologiques, physiologiques, pathologiques; contes et nouvelles drolatiques, fantastiques; nous en avons de toutes les façons et de toutes les couleurs ! »

Oui, monsieur Lesur; et, au nombre de ces romans qui pullulent, qui foisonnent, qui grouillent, vous avez même eu deux chefs-d'œuvre de madame Sand, *Indiana* et *Valentine*, et un des meilleurs ouvrages d'Eugène Sue, *la Salamandre*.

Occupons-nous d'abord de madame Sand, de ce génie hermaphrodite, qui réunit la vigueur de l'homme à la grâce de la femme; qui, pareille au sphinx antique, vivante et mystérieuse énigme, s'accroupit aux extrêmes limites de l'art avec un visage de femme, des griffes de lion, des ailes d'aigle.

Puis nous reviendrons à Eugène Sue.

Madame Sand était venue à Paris peu de temps avant la révolution de 1830.

Que venait-elle faire à Paris? Elle va vous le dire elle-même avec sa franchise accoutumée. Madame Sand porte les habits d'une femme, mais c'est pour se vêtir et non pour se cacher; à quoi servirait l'hypocrisie à qui possède la force?

« Peu de temps avant la révolution de 1830, dit l'auteur d'*Indiana*, je vins à Paris avec le souci de trouver une occupation, non pas lucrative, mais suffisante. Je n'avais jamais travaillé que pour mon plaisir; je savais, comme tout le monde, *un peu de tout, rien en somme.* Je tenais beaucoup à trouver un travail qui me permît de rester chez moi. Je ne savais assez d'aucune chose pour m'en servir. Dessin, musique, botanique, langues, histoire, j'avais effleuré tout cela, et je regrettais beaucoup de n'avoir rien pu approfondir; car, de toutes les occupations, celle qui m'avait toujours le moins tenté, c'était d'écrire pour le public. Il me semblait que, à moins d'un rare talent que je ne me sentais pas, c'était l'affaire de ceux qui ne sont bons à rien. J'aurais donc beaucoup préféré une spécialité. J'avais écrit souvent pour mon amusement personnel; il me paraissait assez impertinent de prétendre à divertir ou à intéresser les autres, et rien n'était moins dans mon caractère concentré, rêveur et avide de douceurs intimes que cette mise en dehors de tous les sentiments de l'âme.

» Joignez à cela que je savais très-imparfaitement ma langue. Nourrie de lectures classiques, je voyais le romantisme se répandre. Je l'avais d'abord raillé et repoussé dans mon coin, dans ma solitude, dans mon for intérieur, et puis j'y avais pris goût, je m'en étais enthousiasmée; et mon goût, qui n'était pas formé, flottait entre le passé et le présent, sans savoir où

se prendre, et chérissait l'un et l'autre sans connaître et sans chercher le moyen de les accorder. »

Il est impossible de mieux peindre l'état de perplexité où le génie se trouve à une certaine époque de la vie, tiré en avant par la foi, en arrière par le doute.

En attendant, comme il fallait absolument demander le pain de l'indépendance à un travail de chaque jour, l'auteur d'*Indiana*, qui avait alors vingt-cinq ans, entreprit à la fois de peindre sur éventails, de faire des portraits à quinze francs, et de composer un roman.

Tout cela était bien précaire: les moindres décalques au vernis faisaient plus d'effet que les gouaches du jeune peintre; on avait pour cinq francs — et plus ressemblants que les siens — les mêmes portraits qu'il vendait quinze francs; enfin, le roman parut si mauvais à George Sand, qu'il n'essaya pas même, une fois qu'il l'eut terminé, d'en tirer parti. — Cependant, il lui semblait que sa vocation réelle était la littérature.

Il résolut de demander conseil à ce qu'on appelle un homme arrivé.

Il y avait à cette époque, à Paris, un littérateur d'un esprit incontestable et presque incontesté, un écrivain de premier ordre, par l'originalité du moins. Il avait publié plusieurs romans dont le plus curieux avait obtenu un de ces étranges succès comme en obtenaient en ce moment-là *Ourika* et *Édouard*. Il avait essayé du théâtre; il avait fait une comédie pour les Français: cette comédie était tombée avec le bruit du tonnerre! — J'ai rendu compte de sa première, de son unique représentation.

On le nommait Henri de Latouche. Il était le compatriote de George Sand, l'ami de sa famille. George Sand se décida à l'aller trouver.

De Latouche, que je connaissais peu, je l'ai dit déjà, et avec lequel je me brouillai vers 1832, parce que je n'étais pas assez républicain pour lui, ou plutôt parce que je l'étais d'une autre façon que lui, était, à cette époque, un homme de quarante-cinq ans, au visage pétillant d'esprit, au corps un peu replet, aux manières incontestablement courtoises, quoiqu'il y eût

dans cette courtoisie un fond d'ironie éternelle. Avec cela, son langage était choisi, sa parole pure et bien accentuée; il parlait comme on écrit, ou plutôt comme on dicte.

Était-ce là le guide qui convenait à un commençant? J'en doute.

De Latouche était absolu dans ses opinions; il lui semblait que tout ce qui ne lui était pas dévoué lui était hostile, que tout ce qui n'était pas pour lui était contre lui. Effaré comme un chamois, il croyait sans cesse qu'il y avait une conspiration ourdie pour le calomnier et le perdre. Il se retirait alors dans sa retraite de la Vallée-aux-Loups. Ses ennemis l'accusaient de faiblesse, et voulaient essayer de l'y poursuivre; mais, s'ils se hasardaient trop avant, ils revenaient marqués au visage par une griffe de tigre.

Il commença par railler cruellement le pauvre novice, condamnant, comme Alceste, toutes ses tentatives au cabinet.

« Et, cependant, dit George Sand, sous les railleries et les critiques, sous les flots de moqueries enjouées, mordantes, divertissantes, qu'il me prodiguait dans ses entretiens, je voyais venir la raison, le goût, l'art en un mot. Personne n'excellait mieux que lui à détruire les illusions de l'amour-propre; mais personne n'avait plus de bonhomie et de délicatesse pour vous conserver l'espoir et le courage. Il avait une voix douce, pénétrante, une prononciation aristocratique et distincte, un air à la fois caressant et railleur. Son œil, crevé dans son enfance, ne le défigurait nullement, et ne gardait de l'accident d'autre trace qu'une espèce de feu rouge qui s'échappait de la prunelle et qui lui donnait, quand il était animé, je ne sais quel éclat fantastique. »

Non, cet œil ne défigurait pas le visage de de Latouche; mais il lui défigurait terriblement le caractère! Peut-être aussi de Latouche dut-il à cet œil crevé une portion de son talent, comme Byron dut une portion de son génie à son pied boiteux.

Nous empruntons encore à George Sand lui-même ces quelques lignes, qui forment le complément du caractère de de Latouche:

« M. de Latouche aimait à enseigner, à reprendre, à indi-

quer ; mais il se lassait vite des vaniteux, et tournait sa verve contre eux en compliments dérisoires, dont rien ne saurait rendre la malice. Quand il trouvait un cœur disposé à profiter de ses lumières, il se faisait affectueux dans sa satire ; sa griffe devenait paternelle ; son œil de feu s'attendrissait ; et, après avoir jeté dehors le trop-plein de son esprit, il vous laissait voir un cœur tendre, sensible, plein de dévouement et de générosité. »

Six mois se passèrent à cette espèce de travail entre l'écolier et le maître, le maître indiquant à l'écolier les lectures à faire, les lui lisant même à sa façon, c'est-à-dire lui racontant le livre au lieu de le lui lire, ajoutant au récit de l'auteur les brillantes broderies de son imagination, laissant, comme cette fée des *Mille et une Nuits* que nous avons tous connue dans notre enfance, tomber de sa bouche, en même temps que chaque parole, une perle ou un diamant.

De Latouche, à cette époque, rédigeait *le Figaro*, espèce de hussard de l'opposition, officier de cavalerie légère, qui, chaque jour, chargeait le gouvernement. Les rédacteurs ordinaires du journal étaient Félix Pyat et Jules Sandeau. George Sand leur fut adjoint.

Cette adjonction fut une sorte de diplôme de baccalauréat ès lettres.

Les trois élèves de de Latouche, — j'espère que, dès que George Sand accepte ce titre, les autres ne le répudieront pas, — les trois élèves de de Latouche avaient un bureau commun de rédaction où ils se réunissaient chaque jour à l'heure convenue.

C'était dans ce bureau qu'assis à de petites tables couvertes de tapis verts, chacun faisait de la *copie*. — On sait que copie est, dans ce cas, très-improprement, le synonyme de manuscrit.

De Latouche donnait un thème séance tenante ; on brodait dessus, et le journal se trouvait fait d'un seul esprit, puisqu'il n'y avait qu'une seule âme, et que cette âme, comme le Saint-Esprit sur les apôtres, se répandait en langues de feu sur ses disciples.

Mais toutes ces attentions ne faisaient pas que le pauvre écolier pût passer maître. L'auteur futur d'*Indiana*, de *Valentine* et de tant d'autres merveilles, ne savait pas faire un article de journal, ne savait pas être court.

De Latouche lui réservait toutes les anecdotes sentimentales, qui comportaient un certain développement; mais George Sand se trouvait toujours à l'étroit dans un cadre d'une demi-colonne, d'une colonne, d'une colonne et demie au plus, et, quand l'article *commençait* à *commencer*, il fallait le finir; il n'y avait plus de place.

Sur dix articles que donnait George Sand à son rédacteur en chef, souvent pas un seul ne pouvait servir, et longtemps il alluma son feu avec de la copie qui — Georges Sand l'affirme — n'était bonne qu'à cela.

Et, cependant, chaque jour, il lui disait:

— Ne vous découragez pas, mon enfant. Vous ne pouvez pas faire un article en dix lignes: un jour, vous ferez des romans en dix volumes. Tachez, d'abord, de vous débarrasser du pastiche; c'est par le pastiche que débute tout commençant. Soyez tranquille, peu à peu, vous deviendrez vous-même, et vous ignorerez tout le premier comment cela vous est venu.

Et, en effet, pendant six semaines du printemps de 1832, passées à la campagne, George Sand fit un roman en deux volumes.

Ce roman, c'était *Indiana*.

George Sand revint de la campagne, alla trouver de Latouche, et lui avoua, en tremblant, le nouveau crime qu'il venait de commettre.

— Cela tombe bien! s'écria de Latouche; on dirait que j'avais prévu cela; je vous ai cherché et trouvé un éditeur; donnez-lui votre roman.

— Ne voulez-vous donc pas en prendre connaissance? demanda l'auteur.

— Non; vous lisez mal; je n'aime pas à lire sur un manuscrit. Portez les deux volumes au libraire, touchez vos douze cents francs; je jugerai l'œuvre sur le livre imprimé.

George Sand n'avait rien de mieux à faire que de suivre le

conseil donné: elle le suivit. — Nous disons tantôt *il*, tantôt *elle;* que George Sand nous pardonne! n'avons-nous pas dit que son admirable génie était hermaphrodite comme la Fragoletta de son maître!

Un mois après, George Sand recevait de son libraire les douze exemplaires réservés pour l'auteur.

Indiana avait été mise en vente dans la journée.

De Latouche entra.

— Oh! oh! dit-il en flairant des volumes sortant de dessous presse, comme l'ogre du *Petit-Poucet* flaire la chair fraîche, qu'est-ce que cela?

— Hélas! répondit l'écolier tout tremblant, c'est mon livre...

— Ah! oui, *Indiana*, je me le rappelle.

Laissons George Sand raconter elle-même ce moment solennel de sa vie:

« Il s'empara avec vivacité d'un volume, coupa les premières pages avec ses doigts, et commença à se moquer comme à l'ordinaire, s'écriant:

» — Ah! pastiche, pastiche, que me veux-tu? Voilà du Balzac, *si ça peut!*

» Et, venant avec moi sur le balcon qui couronnait le toit de la maison, il me dit et me redit toutes les spirituelles et excellentes choses qu'il m'avait déjà dites sur la nécessité d'être soi, et de ne pas imiter les autres.

» Il me sembla, d'abord, qu'il était injuste cette fois, et puis, à mesure qu'il parlait, je fus de son avis. Il me dit qu'il fallait retourner à mes aquarelles sur écrans et sur tabatières; ce qui m'amusait certes bien plus que le reste, mais ce dont je ne trouvais malheureusement pas le débit.

» Ma position était redevenue désespérante; et, cependant, soit que je n'eusse nourri aucun espoir de succès, soit que je fusse armé de l'insouciance de la jeunesse, je ne m'affectai pas de l'arrêt de mon juge, et je passai une nuit fort tranquille.

» A mon réveil, je reçus de lui ce billet, que j'ai toujours conservé:

« Oubliez toutes mes duretés d'hier, oubliez toutes les du-
» retés que je vous ai dites depuis six mois; j'ai passé la nuit
» à vous lire... »

» Suivent deux lignes d'éloges que l'amitié seule pouvait dicter, mais qu'il y aurait mauvais goût à transcrire ici, et le billet se terminait par ce mot paternel :

« Oh! mon enfant, que je suis content de vous! »

Avec *Indiana*, George Sand avait mis le pied dans le monde littéraire; avec *Valentine*, elle y mit les deux pieds.

Vous savez, maintenant, le point de départ de ce mâle et vigoureux génie qui a nom George Sand.

CCLXI

Eugène Sue. — Sa famille, sa naissance, son parrain et sa marraine, son éducation. — La cave du docteur Sue. — Chœur de botanistes. — Comité de chimie. — Dîner sur l'herbe. — Eugène Sue part pour l'Espagne. — Son retour. — La chambre de Ferdinand Langlé. — Le capitaine Gauthier.

A vingt kilomètres de Grasse existe un petit port de mer que l'on appelle la Calle; c'est le berceau de la famille Sue, célèbre à la fois dans les sciences et dans les lettres.

La Calle est encore peuplée par des membres de cette famille, qui composent à eux seuls la moitié peut-être de la population.

C'est de là que, vers la fin du règne de Louis XIV, partit un jeune étudiant aventureux, qui vint s'établir médecin à Paris.

Ayant réussi, il appela ses neveux dans la capitale.

Deux d'entre eux s'y distinguèrent particulièrement : Pierre Sue, qui devint professeur de médecine légale et bibliothécaire de l'École : celui-ci a laissé des œuvres de haute

science; Jean Sue, qui fut chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, professeur de l'École de médecine, professeur d'anatomie à l'École des beaux-arts, chirurgien du roi Louis XVI.

Ce dernier eut pour successeur et continuateur Jean-Joseph Sue, qui outre la place de professeur des Beaux-Arts, qu'il hérita de son père, devint médecin en chef de la garde impériale, et, plus tard, médecin en chef de la maison militaire du roi.

Ce fut le père d'Eugène Sue, — et le même qui soutint contre Cabanis la fameuse discussion à propos de la guillotine, lorsque son inventeur prétendit que les guillotinés en seraient quittes pour une légère fraîcheur sur le cou; Jean-Joseph Sue était, au contraire, pour la persistance de la douleur, et il défendit son opinion par des arguments qui prouvaient sa science profonde de l'anatomie, et par des exemples pris, les uns chez les médecins allemands, et les autres sur nature.

Nous avons lu toute cette discussion à propos de nos *Mille et un Fantômes;* et nous déclarons y avoir pris un vif intérêt.

Eugène Sue naquit le 1er janvier 1803. Il a, par conséquent, cinq mois de moins que moi, et quelques jours de plus que Victor Hugo.

Il eut pour parrain le prince Eugène, pour marraine l'impératrice Joséphine; de là son prénom d'Eugène.

Il fut nourri par une chèvre, et a conservé longtemps les allures brusques et sautillantes de sa nourrice.

Il fit ou plutôt ne fit pas ses études au collége Bourbon : — comme tous les hommes qui doivent conquérir dans les lettres un nom original et une position éminente, c'était un exécrable écolier.

Son père, médecin de dames, faisant un cours d'histoire naturelle à l'usage des gens du monde, s'était remarié trois fois. Il était riche de deux millions, à peu près, et demeurait rue du Chemin-du-Rempart, rue qui a disparu, et qui était située derrière la Madeleine. Tout ce quartier alors était oc-

cupé par des chantiers: le terrain n'y valait pas le quart de ce qu'il vaut aujourd'hui. M. Sue y possédait une belle maison avec un magnifique jardin.

Dans la même maison que M. Sue demeurait sa sœur, mère de Ferdinand Langlé, qui, en collaboration avec Villeneuve, a fait, de 1822 à 1830, une cinquantaine de vaudevilles.

A l'époque où nous en sommes, 1817 ou 1818, les deux cousins allaient ensemble au collége Bourbon, c'est-à-dire Ferdinand Langlé allait au collége, et Eugène Sue était censé y aller.

Il avait un répétiteur à domicile, le père Delteil, brave Auvergnat de cinq pieds de haut, qui, pour remplir son devoir de répétiteur, n'hésitait pas à soutenir des luttes corps à corps avec son élève, lequel fuyait dans le jardin, mais fuyait à la manière de la Galatée de Virgile, pour être poursuivi.

Une fois arrivé dans le jardin, l'écolier rebelle se trouvait à la fois dans un arsenal d'armes défensives et offensives.

Les armes défensives, c'étaient les plates-bandes du jardin botanique, dans lesquelles il se réfugiait, et où son répétiteur n'osait le poursuivre, de peur de fouler aux pieds ces plantes rares que l'écolier fugitif écrasait impitoyablement, sans remords et à pleines semelles; les armes offensives, c'étaient les échalas portant, sur des étiquettes, les noms scientifiques des plantes, échalas qu'Eugène Sue convertissait en javelots, et dont il accablait son maître avec une habileté qui aurait fait honneur à un élève de Castor et Pollux, les deux plus habiles lanceurs de javelots de l'antiquité.

Quand il fut démontré au père d'Eugène que la vocation de son fils était de lancer le javelot, et non d'expliquer Horace et Virgile, il le tira du collége, et le fit entrer comme chirurgien sous-aide à l'hôpital de la maison du roi, dont il était chirurgien en chef, et qui était situé rue Blanche.

Eugène Sue trouva là son cousin Ferdinand Langlé et le futur docteur Louis Véron.

Nous avons dit qu'Eugène Sue avait beaucoup du caractère de sa nourrice : c'était le franc gamin de bonne maison, tou-

jours prêt à faire quelque méchant tour, même à son père, surtout à son père, qui venait de se remarier et le tenait très-rudement.

Mais aussi on se vengeait bien de cette rudesse!

Le docteur Sue occupait ses élèves à lui préparer son cours d'histoire naturelle; la préparation se faisait dans un magnifique cabinet d'anatomie qu'il a laissé par testament aux Beaux-Arts. Ce cabinet contenait, entre autres choses, le cerveau de Mirabeau, conservé dans un bocal.

Les préparateurs en titre étaient Eugène Sue, Ferdinand Langlé et un de leurs amis nommé Delâtre, qui fut depuis, et qui est probablement encore docteur-médecin; les préparateurs amateurs étaient un nommé Achille Petit et ce vieil et spirituel ami dont j'ai déjà tant parlé, James Rousseau.

Les séances de préparation étaient assez tristes, d'autant plus tristes qu'on avait devant soi, à la portée de la main, deux armoires pleines de vins près desquels le nectar des dieux n'était que de la blanquette de Limoux : ces vins étaient des cadeaux qu'après 1814, les souverains alliés avaient faits au docteur Sue. Il y avait des vins de Tokai donnés par l'empereur d'Autriche, des vins du Rhin donnés par le roi de Prusse, du johannisberg donné par M. de Metternich, et, enfin, une centaine de bouteilles de vin d'Alicante données par madame de Morville, et qui portaient la date respectable, mieux que respectable, vénérable de 1750.

On avait essayé de tous les moyens pour ouvrir les armoires : elles avaient vertueusement résisté à la persuasion comme à la force; on désespérait de faire jamais connaissance avec l'alicante de madame de Morville, avec le johannisberg de M. de Metternich, avec le liebfraumilch du roi de Prusse, et avec le tokai de l'empereur d'Autriche, autrement que par les échantillons que, dans ses grands dîners, le docteur Sue versait à ses convives dans des dés à coudre, lorsqu'un jour, en fouillant dans un squelette, Eugène Sue y trouva, par hasard, un trousseau de clefs.

C'étaient les clefs des armoires!

Dès le premier jour, on mit la main sur une bouteille de

vin de Tokai au cachet impérial, et on la vida jusqu'à la dernière goutte; puis on fit disparaître la bouteille.

Le lendemain, ce fut le tour du johannisberg; le surlendemain, du liebfraumilch; le jour suivant, de l'alicante.

On fit de ces trois bouteilles comme de la première.

Mais James Rousseau, qui était l'aîné, et qui, par conséquent, avait une science du monde supérieure à celle de ses jeunes amis, lesquels hasardaient leurs premiers pas sur le terrain glissant de la société, James Rousseau fit judicieusement observer qu'au train dont on y allait, on creuserait bien vite un gouffre, que l'œil du docteur Sue plongerait au fond de ce gouffre, et qu'il y trouverait la vérité.

Il fit alors cette proposition astucieuse, de boire chaque bouteille au tiers seulement, de la remplir d'une composition qui, autant que possible, se rapprocherait du vin, de la reboucher artistement, et de la remettre ensuite à sa place.

Ferdinand Langé approuva la proposition, et ajouta un amendement : c'était de procéder à cette grande solennité de l'ouverture de l'armoire à la manière antique, c'est-à-dire avec accompagnement de chœurs.

Ces deux propositions passèrent à l'unanimité.

Le même jour, on ouvrit l'armoire sur un chœur imité de *la Leçon de botanique* de Dupaty.

Le coryphée chantait :

Que l'amour et la botanique
N'occupent pas tous les instants;
Il faut aussi que l'on s'applique
A boire le vin des parents!

CHŒUR.

Buvons le vin des grands parents!

Et on joignait l'exemple au précepte.

Une fois en train, on composa un second chœur pour le travail. — Ce travail consistait particulièrement à empailler

de magnifiques oiseaux que l'on recevait des quatre parties du monde.

Voici le chœur des travailleurs :

Goûtons le sort que le ciel nous destine;
Reposons-nous sur le sein des oiseaux;
Mêlons le camphre à la térébenthine,
Et par le vin égayons nos travaux.

Sur quoi, on buvait une seconde gorgée à la bouteille, qui se trouvait à moitié vide.

Il s'agissait de suivre l'ordonnance de James Rousseau, et de la remplir.

A cet effet, on avait nommé un comité de chimie, composé de Ferdinand Langlé, d'Eugène Sue et de Delâtre; plus tard, Romieu y fut adjoint.

Ce comité de chimie faisait un affreux mélange de mélasse, de réglisse et de caramel, remplaçait le vin bu par ce mélange improvisé, rebouchait la bouteille aussi soigneusement que possible, et la remettait à sa place.

Quand c'était du vin blanc, on clarifiait la préparation avec du blanc d'œuf battu.

Mais la punition retombait parfois sur les coupables.

M. Sue donnait de grands et magnifiques dîners; au dessert, on buvait tantôt l'alicante de madame de Morville, tantôt le tokai de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, tantôt le johannisberg de M. de Metternich, tantôt le liebfraumilch du roi de Prusse.

Tout allait à merveille, si l'on tombait sur une bouteille vierge; mais, si l'on tombait sur une bouteille revue et corrigée par le comité de chimie...

Il fallait avaler le breuvage!

Le docteur Sue goûtait son vin, faisait une légère grimace, et disait :

— Il est bon, mais il demande à être bu.

Et c'était une si grande vérité, et le vin demandait si bien à être bu, que, le lendemain, on recommençait à boire

Tout cela devait finir par une catastrophe, et, en effet, cela finit ainsi.

Un jour que l'on croyait le docteur Sue à sa campagne de Bouqueval, d'où l'on comptait bien qu'il ne reviendrait pas de la journée, on s'était, à force de séductions sur la cuisinière et les domestiques, fait servir dans le jardin un excellent dîner sur l'herbe.

Tous les empailleurs, comité de chimie compris, étaient là, couchés sur le gazon, couronnés de roses comme des Sybarites, buvant le tokai et le johannisberg, ou plutôt l'ayant bu, quand, tout à coup, la porte de la maison donnant sur le jardin s'ouvre, et le commandeur apparaît.

Le commandeur, c'était le docteur Sue.

Chacun s'enfuit et se cache; Rousseau seul prend son verre plein, remplit un second verre, et, tout en trébuchant, s'avance droit vers le docteur.

— Ah! mon bon monsieur Sue, dit-il, voilà de fameux tokai! A la santé de l'empereur d'Autriche!

On devine la colère dans laquelle entra le docteur en retrouvant, sur le gazon, le cadavre d'une bouteille de tokai, de deux bouteilles de johannisberg, et de trois bouteilles d'alicante. — On avait bu l'alicante à l'ordinaire.

Les mots de vol, d'effraction, de procureur du roi, de police correctionnelle grondèrent dans l'air comme gronde la foudre dans un nuage de tempête.

La terreur des coupables fut profonde. Delâtre connaissait un puits desséché aux environs de Clermont, et proposait de s'y réfugier!

Huit jours après, Eugène Sue partait, comme sous-aide, pour faire la campagne d'Espagne de 1823.

Il fit cette campagne, resta un an à Cadix, et ne revint à Paris qu'au commencement de 1825.

Le feu du Trocadéro lui avait fait pousser les cheveux et les moustaches : il était parti imberbe comme une pomme d'api, il revenait chevelu comme un roi de la première race, barbu comme un mougik.

Cette croissance capillaire flatta sans doute l'amour-propre

du docteur Sue, mais ne relâcha en rien les cordons de sa bourse, qu'il tenait très-serrés.

Desforges, qui avait une petite fortune à lui, Ferdinand Langlé, que sa mère adorait, étaient les deux Crassus de la société; quelquefois, comme faisait Crassus à César, ils prêtaient, non pas trente millions de sesterces, mais vingt, trente, quarante, cinquante et même jusqu'à cent francs aux plus nécessiteux de la joyeuse bande.

Outre sa bourse, Ferdinand Langlé mettait à la disposition de ceux des membres de la société qui n'étaient jamais sûrs ni d'un lit, ni d'un souper, sa chambre dans la maison de M. Sue, et l'*en cas* que sa mère lui faisait préparer tous les soirs.

Ferdinand Langlé, déjà grand garçon de vingt-trois ans, auteur d'une douzaine de vaudevilles, amant de cette charmante fille, morte avant l'heure de sa mort, que l'on appelait Fleuriet, et qui était actrice au Gymnase (1); Ferdinand Langlé rentrait rarement chez lui; mais, comme le domestique disait à sa mère que Ferdinand vivait avec la régularité d'une religieuse, tous les soirs, la bonne mère ordonnait de mettre l'en cas sur sa table de nuit.

Le domestique mettait l'en cas sur la table de nuit, et la clef de la petite porte de la rue à un endroit convenu.

Un attardé se trouvait sans asile: il se dirigeait vers la rue du Chemin-du-Rempart, allongeait la main dans un trou de la muraille, y trouvait la clef, ouvrait la porte, remettait religieusement la clef à sa place, tirait la porte derrière lui, allumait la bougie, s'il était le premier, mangeait, buvait et se couchait dans le lit; — si un second suivait le premier, il

(1) J'ai déjà parlé d'elle à propos de mes commencements littéraires avec de Leuven. On accusa Castaing de l'avoir empoisonnée; mais elle mourut, en réalité, à la suite d'une colère dans laquelle elle entra contre Poirson, directeur du Gymnase, à propos de l'engagement à ce théâtre de madame Théodore. Cette colère donna à la belle enfant une fièvre cérébrale; la fièvre cérébrale l'emporta en deux fois vingt-quatre heures.

trouvait la clef au même endroit, pénétrait de la même façon, mangeait le reste du poulet, buvait le reste du vin, levait la couverture à son tour, et se fourrait dessous ; — si un troisième suivait, même jeu pour la clef, même jeu pour la porte ; seulement celui-là, qui ne trouvait plus ni poulet, ni vin, ni place dans le lit, mangeait le reste du pain, buvait un verre d'eau, et s'étendait sur le canapé.

Et ainsi de suite.

Si le nombre grossissait outre mesure, les derniers venus tiraient un matelas du lit, et couchaient à terre.

Une nuit, Rousseau arriva le dernier, et compta quatorze jambes.

Ce fut dans cette chambre que Henry Monnier et Romieu se rencontrèrent pour la première fois et firent connaissance ; le lendemain, ils se tutoyaient, et se tutoyèrent jusqu'au jour où Romieu fut nommé préfet, et ne tutoya plus personne.

Le matin, on était assez souvent réveillé par une visite : c'était un brigadier aux gardes qui passait, et qui, en passant, venait voir l'état de la cave aux liqueurs de Ferdinand Langlé.

Ce brigadier aux gardes, que j'ai beaucoup connu, mérite une mention particulière.

Il se nommait Gauthier de Villiers.

C'était non-seulement un des plus braves soldats de l'armée, mais encore un des plus vigoureux poignets de France. Le mot poignet s'étend ici au corps tout entier.

Qu'est devenu le capitaine Gauthier ? Je n'en sais rien. Je voudrais bien le revoir une fois encore, au risque qu'il me brisât le poignet en me serrant la main.

C'était le courage et la bonté de Porthos. Il n'eût, pour rien au monde, donné une chiquenaude à un enfant ; seulement, il avait plus d'esprit que M. de Pierrefonds.

Il avait servi dans les grenadiers à cheval de l'Empire ; il s'était fait faire un sabre particulier : quand il chargeait, et qu'il avait, d'outre en outre, traversé quelque cavalier ennemi, il l'enlevait de son cheval à la force du poignet, et le rejetait derrière lui comme il eût fait d'une botte de foin.

Gauthier arrêtait d'une seule main un tilbury lancé au grand trot. Gauthier descendait de cheval, prenait son cheval sur les épaules, et le portait pendant dix, quinze, vingt pas avec presque autant de facilité que son cheval le portait lui-même. Il prenait une assiette de porcelaine, et passait son doigt au travers avec la même facilité qu'une balle passe à travers une cible de carton.

Un jour, aux gardes, on lui avait fait une injustice dont il voulait satisfaction. Il attendit sur le pont des Tuileries le roi Louis XVIII, qui devait sortir. Au moment où Sa Majesté passait, allant, comme d'habitude, au grand trot de son attelage, Gauthier sauta à la tête des chevaux, et arrêta le carrosse tout court.

Louis XVIII mit la tête à la portière, et reconnut son brigadier aux gardes.

— Ah ! c'est toi, dit-il de sa petite voix flûtée, c'est toi, Gauthier? Eh bien, que veux-tu, mon ami?

Gauthier alors s'avança et exposa sa demande.

— J'examinerai, j'examinerai, répondit Louis XVIII.

Huit jours après, justice était faite à Gauthier.

Gauthier avait une spécialité : il était *sauveur*. Si un homme tombait à l'eau et se noyait, Gauthier se jetait à l'eau et le sauvait; si le feu prenait à quelque maison, et qu'un locataire en retard risquât d'être brûlé, Gauthier sauvait le retardataire.

Il avait sauvé le vieux Vatteville de l'incendie de l'Odéon, il avait sauvé trente-sept ou trente-huit personnes

Gauthier, lors de la campagne d'Afrique, était parti comme interprète, et demeura à Alger. Dans les expéditions que l'on faisait autour de la ville, Gauthier, au lieu de fusil, prenait une petite pièce de quatre sur son épaule. Arrivé devant l'ennemi, on mettait la pièce en batterie, et l'on faisait feu. D'autres fois, il se contentait d'un fusil de rempart.

Il avait aux gardes un magnifique cheval, dont voici l'histoire.

Ce cheval avait le double défaut de jeter son cavalier à

terre, et, quand son cavalier était à terre, de revenir sur lui et de le mordre ; on décida de l'abattre.

On allait procéder à l'exécution, quand Gauthier rentra à l'hôtel du quai d'Orsay, vit toute la compagnie assemblée et déplorant la perte d'un si magnifique cheval.

Gauthier s'informa.

— Bon! dit-il, je m'en charge, moi; mais à la condition que, si je le dompte, on me le laissera.

Le marché fut accepté; on lui passa une bride.

Le cheval se laissait monter facilement : Gauthier n'eut donc pas grand-peine à sauter sur son dos. Une fois là, le cheval commença ses frasques, sauts de mouton, grand écart à droite, grand écart à gauche, etc.; mais le rebelle ne savait pas à qui il avait affaire. Gauthier commença de serrer les genoux; le cheval, qui éprouvait une certaine difficulté à respirer, redoubla ses bonds : Gauthier serra plus fort.

Dès lors, ce fut une lutte splendide à voir, dans laquelle le cheval, vaincu, finit par plier les genoux et se coucher.

Gauthier sauta à terre pour ne pas se trouver engagé sous l'animal, puis il attendit.

Le cheval était guéri de son premier défaut, qui consistait à jeter son cavalier à terre; il fallait le guérir du second, qui consistait à le mordre.

Gauthier, comme nous l'avons dit, était resté debout, à dix pas du cheval. Il l'avait dompté comme un autre Alexandre; restait à savoir s'il ne serait pas dévoré par lui comme un autre Diomède.

Effectivement, au fur et à mesure que le cheval retrouvait sa respiration, son œil s'injectait de sang, ses naseaux fumaient de colère; il se remit sur ses pieds de devant, puis sur ses pieds de derrière, chercha des yeux son ennemi, poussa un hennissement, et fondit sur lui.

Gauthier l'attendait dans la position d'un boxeur; il lui envoya un coup de poing dans le nez, et lui cassa deux dents ; le cheval se cabra de douleur, pivota sur ses pieds de derrière, et rentra à l'écurie.

Il était dompté.

Vous vous rappelez cela, n'est-ce pas, d'Arpentigny; vous vous rappelez cela, n'est-ce pas, Leroi; tu te rappelles cela, n'est-ce pas, Ferdinand Langlé; mes vieux amis aux gardes?

Eh bien, Gauthier était un des visiteurs du matin. Il allait droit à la cave, appliquait à ses lèvres le flacon de rhum ou d'eau-de-vie, et autant il y en avait, autant d'englouti.

Un matin, il vint; mais Rousseau et Romieu étaient venus coucher cette nuit-là, et la cave était vide.

Gauthier commença par fouiller dans ses poches, il faut lui rendre cette justice; mais ses poches étaient aussi vides que la cave.

Alors, voyant trois ou quatre gilets et autant de pantalons étendus et gisant au hasard, il commença de passer la revue des pantalons et des gilets.

Les dormeurs le regardaient faire, un œil à moitié ouvert et l'autre fermé tout à fait; ils étaient bien tranquilles, ce n'était ni à leurs gilets ni à leurs pantalons que Gauthier en voulait : il s'en fallait de moitié qu'il pût entrer dans les plus larges; il en voulait à leur contenu, et ils ne contenaient rien.

Romieu seul manifestait une certaine inquiétude : il avait dix-neuf sous dans la poche de son gilet.

Gauthier tomba sur le trésor.

Romieu voulut se lever et disputer la possession de ses dix-neuf sous à Gauthier.

Gauthier le fixa du bout du doigt sur son canapé, et, de l'autre main, sonna le domestique.

Le domestique parut.

— Allez-nous chercher pour dix-neuf sous d'eau-de-vie, dit Gauthier.

Le domestique s'apprêtait à obéir.

— Mais, sacrebleu! dit Romieu, je demeure dans le faubourg Saint-Germain : laissez-moi au moins un sou pour passer le pont des Arts.

— C'est trop juste, dit Gauthier.

Et, remettant un sou dans le gilet de Romieu :

— Allez me chercher pour dix-huit sous d'eau-de-vie, dit-il au domestique.

Ce fut ce jour-là, et à cette occasion, que le dépouillé, à qui Gauthier avait pu prendre ses dix-huit sous, mais non son esprit et sa verve, fit sa fameuse chanson :

J'nai qu'un sou,
J'nai qu'un sou,
La richess' n'est pas l'Pérou !
Je din'rai je ne sais pas où;
Mais, pour sûr, je n'ai qu'un sou!

Je ne me souviens pas du reste de la chanson, mais dites à Henry Monnier de vous la chanter, il vous la chantera ; et, en outre, il se rappellera comme moi à quelle occasion elle a été faite.

CCLXII

Eugène Sue a l'ambition d'un groom, d'un cheval et d'un cabriolet. — Il fait, avec la maison Ermingot, Godefroy et C°, une affaire qui lui permet de se passer cette fantaisie. — Triomphe aux Champs-Élysées. — Fâcheuse rencontre. — Desforges et Eugène Sue se séparent. — Desforges fonde *le Kaléidoscope* à Bordeaux. — Ferdinand Langlé fonde *la Nouveauté* à Paris. — César et le nègre Zoyo. — Dossion et son chien.

Le temps s'écoulait, Eugène Sue devenait grand garçon, le docteur Sue resserrait de plus en plus les cordons de sa bourse. On avait envie d'avoir un groom, un cheval et un cabriolet ; il fallait recourir aux expédients.

On fut mis en rapport avec deux honnêtes capitalistes, lesquels vendaient du vin aux jeunes gens de famille qui se sentaient la vocation du commerce : ils se nommaient MM. Ermingot et Godefroi. — Nous ignorons si ces messieurs font encore le métier; mais, ma foi, à tout hasard, nous citons les noms, espérant que l'on ne prendra pas les lignes que nous écrivons pour une réclame.

MM. Ermingot et Godefroi allèrent aux informations; ils surent qu'Eugène Sue devait hériter d'une centaine de mille

francs de son grand-père maternel, et de trois ou quatre cent mille francs de son père. Ils comprirent qu'ils pouvaient se risquer.

Eugène Sue reçut une invitation à déjeuner à Bercy pour lui et un ou deux amis. Il jeta les yeux sur Desforges. — Desforges passait pour l'homme rangé de la société, et le docteur Sue avait la plus grande confiance en lui.

On était attendu aux *Grands* ou aux *Gros Marronniers*, je ne me rappelle pas bien.

Le déjeuner fut splendide; on fit goûter aux deux jeunes gens les vins dont ils venaient faire l'acquisition, et Eugène Sue, sur lequel s'opérait particulièrement la séduction, en fut si content, qu'il en acheta, séance tenante, pour une somme de quinze mille francs, que, séance tenante toujours, il régla en lettres de change.

Le vin fut déposé dans une maison tierce, avec faculté à Eugène Sue de le faire goûter, de le vendre, et de faire dessus tel bénéfice qu'il lui conviendrait. Ce bénéfice, coté au plus bas, devait être, au moins, de cinq ou six mille francs.

Huit jours après, Eugène Sue revendait à un compère de la compagnie Ermingot et Godefroi son lot de vin pour la somme de quinze cents francs payés au comptant.

On perdait treize mille cinq cents francs sur la spéculation; mais on avait quinze cents francs d'argent frais, c'est-à-dire de quoi réaliser l'ambition qui, depuis un an, empêchait les deux amis de dormir: un groom, un cheval et un cabriolet.

Comment, demandera le lecteur, avec quinze cents francs, pouvait-on avoir un groom, un cheval et un cabriolet?

C'est inouï, le crédit que donnent quinze cents francs d'argent comptant, surtout quand on est fils de famille, et que l'on peut s'adresser aux fournisseurs du père.

On acheta le cabriolet chez Sailer, carrossier du docteur, et l'on donna cinq cents francs à compte; on acheta le cheval chez Kunsmann, où l'on prenait des leçons d'équitation, et l'on donna cinq cents francs dessus. On restait à la tête de

cinq cents francs : on engagea un groom que l'on fit habiller de la tête aux pieds. — Cela n'était pas ruineux : on avait crédit chez le tailleur, le bottier et le chapelier.

On était arrivé à ce magnifique résultat au commencement de l'hiver de 1824 à 1825.

Le cabriolet dura tout l'hiver.

Au printemps, on résolut de monter un peu à cheval pour saluer les premières feuilles.

Un matin, on partit.

Desforges et Eugène Sue étaient à cheval, suivis de leur groom, à cheval comme eux. Le groom faisait des grimaces atroces, que les passants ne savaient à quoi attribuer. Desforges et Eugène Sue savaient seuls la cause de cette agitation des muscles de la face du pauvre John : on lui avait apporté le matin, des bottes trop étroites, et il avait fallu que les deux maîtres réunissent tous leurs efforts pour chausser leur domestique.

A moitié chemin des Champs-Élysées, comme on était en train de distribuer des saluts aux hommes et des sourires aux femmes, un cacolet vert s'arrête, une tête sort et examine avec stupéfaction les deux élégants.

La tête était celle du docteur Sue; le cacolet vert était ce que l'on appelait dans la famille la voiture à trois lanternes: c'était une voiture basse, inventée par le docteur Sue, et de laquelle on descendait sans marchepied; — l'aïeule de tous les petits coupés qu'on fait aujourd'hui.

Cette tête frappa les deux jeunes gens comme eût fait celle de Méduse; seulement, au lieu de les pétrifier, elle leur donna des ailes. Ils partirent au galop; par malheur, il fallait rentrer. On ne rentra que le surlendemain, mais on rentra.

La justice veillait à la porte sous les traits du docteur Sue.

On se vit contraint à tout avouer, et ce fut même un grand bonheur: la maison Ermingot et Godefroi commençait à montrer les dents, et envoyait du papier timbré, en outre le congé de six mois touchait à sa fin.

L'homme d'affaires du docteur Sue fut chargé d'arranger

l'affaire Ermingot et Godefroi ; ceux-ci venaient d'avoir un petit désagrément en police correctionnelle qui les rendit tout à fait coulants : moyennant deux mille francs, ils rendirent les lettres de change, et donnèrent quittance générale.

Sur quoi, Eugène Sue s'engagea à rejoindre son poste à l'hôpital militaire de Toulon.

Desforges perdit toute la confiance du docteur ; il fut reconnu qu'il avait trempé jusqu'au cou dans l'affaire Ermingot et Godefroi, il fut mis à l'index ; ce qui le détermina, toujours facilité par sa fortune indépendante, à suivre Eugène Sue à Toulon.

Damon n'eût pas donné une plus grande preuve de dévouement à Pythias.

On partit après avoir passé la nuit ensemble ; mais, au moment du départ, l'enthousiasme fut tel, que Romieu et Mira, — Mira était le fils du célèbre Brunet, — que Romieu et Mira résolurent d'escorter la diligence. Eugène Sue et Desforges étaient dans le coupé ; Romieu et Mira galopaient aux deux portières.

Romieu galopa jusqu'à Fontainebleau ; là, il fallut le descendre de cheval.

Mira, s'entêtant, fit trois lieues de plus ; puis force lui fut de s'arrêter.

La diligence continua majestueusement son chemin, laissant les blessés sur la route.

On arriva le troisième jour à Toulon. — Aujourd'hui, on y va en vingt-quatre heures.

Le premier soin des exilés fut d'écrire pour avoir des nouvelles de leurs amis : Romieu avait été ramené dans la capitale sur une civière. Mira avait préféré attendre sa convalescence là où il était, et, quinze jours après, il était rentré à Paris en voiture.

On s'installa à Toulon, et l'on commença de faire les beaux avec les restes de la splendeur parisienne. Ces restes de splendeur, un peu fanés à Paris, étaient du luxe pour Toulon.

Les Toulonnais commencèrent à regarder les nouveaux

venus d'un mauvais œil. Ils appelaient Engène Sue *le beau Sue*.

Ce fut bien pis quand on vit, tous les soirs, venir les muscadins au théâtre, et que l'on s'aperçut qu'ils y venaient particulièrement pour lorgner la première amoureuse, mademoiselle Florival! C'était presque s'attaquer aux autorités : le sous-préfet protégeait fort la première amoureuse.

Les deux Parisiens s'abonnèrent et demandèrent leurs entrées dans les coulisses. Desforges faisait valoir sa qualité d'auteur; il avait déjà eu deux ou trois pièces jouées.

Eugène Sue était vierge de toute littérature et ne donnait aucun signe de vocation pour la carrière d'homme de lettres; il était plutôt peintre : gamin, il avait couru les ateliers et dessinait, croquait, brossait.

Il y a trois ou quatre ans à peine, que je voyais encore, dans une des anciennes rues qui longent la Madeleine, rue aujourd'hui disparue, un cheval qu'il avait fait sur la muraille avec du vernis noir et un pinceau à cirer les bottes. Le cheval s'est écroulé avec la rue!

La porte des coulisses restait donc impitoyablement fermée; ce qui donnait le droit incontestable aux Toulonnais de goguenarder les Parisiens.

Par bonheur, Louis XVIII était mort le 16 septembre 1824, et Charles X avait eu l'idée de se faire sacrer. La cérémonie devait avoir lieu dans la cathédrale de Reims, le 26 mai 1825.

Maintenant, comment la mort de Louis XVIII à Paris, comment le sacre du roi Charles X à Reims, pouvaient-ils faire ouvrir les portes du théâtre de Toulon à Desforges et à Eugène Sue?

Voici :

Desforges proposa à Eugène Sue de faire ce que l'on appelait à cette époque un *à-propos* sur le sacre.

Eugène Sue accepta.

L'à-propos fut fait et joué au milieu de l'enthousiasme universel. — J'ai encore cette bluette, tout entière écrite de la main d'Eugène Sue.

Le même soir, les deux auteurs avaient d'une façon inattaquable leurs entrées dans les coulisses.

Mademoiselle Florival ne se montra pas plus sévère que l'administration, et donna aux deux auteurs leurs entrées chez elle. Ils en profitèrent conjointement et sans jalousie aucune. L'amitié de Desforges et d'Eugène Sue eût servi de modèle, nous l'avons dit, à celle de Damon et de Pythias.

Vers le mois de juin 1825, Pythias et Damon se séparèrent. Eugène Sue resta seul en possession de ses entrées au théâtre et chez mademoiselle Florival. Desforges partit pour Bordeaux?

Pourquoi Desforges allait-il à Bordeaux?

Il croyait tout simplement aller voir un ami : il allait fonder un journal. Les voies de la Providence sont mystérieuses et profondes!

Cet ami s'appelait Tessier; le journal s'appela *le Kaléidoscope*.

Desforges croyait passer un jour ou deux avec son ami. Tessier le conduit chez un libraire où non-seulement on vendait des livres, mais encore où l'on faisait de la littérature. — C'était chez lui, dans son magasin, situé, je crois, rue Esprit-des-Lois, que se tenait l'hôtel Rambouillet de Bordeaux. — Le voyageur trouve là huit ou dix jeunes gens avides de ce souffle parisien qui porte au monde entier le pollen littéraire.

— Ah! si nous avions un journal? disaient-ils, si nous avions surtout quelqu'un pour le fonder?

— Eh bien, mais me voilà! répondit Desforges.

Et, en effet, à la suite de cette réunion, grâce à Desforges, *le Kaléidoscope* fut fondé.

C'est ainsi que s'éparpillaient les missionnaires de la foi nouvelle, qui préparaient le grand mouvement littéraire de 1827, 1828 et 1829.

Desforges, qui ne me connaissait que de nom à cette époque, non pas par mon nom littéraire, — je n'en avais pas, — mais par mon nom d'enfant, qu'il avait entendu dire chez M. Collard, ce bon et excellent tuteur dont j'ai eu occasion de parler dans ces Mémoires, mit dans *le Kaléidoscope*

des vers de moi, un fragment de mon élégie sur la mort du général Foy, autant qu'il m'en souvient.

Plus tard, ce fut le point de repère de notre connaissance à Paris.

Un jour, j'entrais au café des Variétés. Desforges causait avec Théaulon. Théaulon me dit bonjour d'un mouvement de tête.

Un moment après, Desforges vint à moi.

— Savez-vous, me dit-il, ce que prétend Théaulon à propos de vous?

— Théaulon m'aime beaucoup : il ne faut pas croire aveuglément ce qu'il dit, et même ce qu'il pense de moi.

— Eh bien, il m'a dit: « Vois-tu ce grand garçon maigre, il nous distancera tous tant que nous sommes en littérature. »

J'envoyai à Théaulon un sourire de doute et un signe de remercîment.

De ce jour, date notre connaissance, disons mieux, notre amitié avec Desforges.

Tandis que Desforges était à Bordeaux, et fondait *le Kaléidoscope*, Ferdinand Langlé fondait à Paris le journal *la Nouveauté ;* encore une tribune ouverte à la nouvelle école, encore un jalon marquant un pas fait en avant.

Langlé avait eu une idée financière qui n'était pas trop mauvaise pour un aide-chirurgien aux gardes, surtout quand on pense que cette idée précédait de sept ans l'apparition d'Émile de Girardin, c'est-à-dire de l'homme qui a eu le plus d'idées en fait de presse: les mille premiers abonnés de *la Nouveauté*, versant soixante francs argent, devenaient propriétaires de la moitié des actions du journal; l'autre moitié appartenait naturellement au fondateur, Ferdinand Langlé.

Quinze jours après le prospectus lancé, il y avait soixante mille francs en caisse.

Quand je dis *en caisse*, par malheur, il n'y avait pas de caisse : ce fut le défaut d'emplacement fixe pour serrer l'argent qui fit qu'au bout d'un certain temps, il n'y eut plus qu'un caissier.

Et Dieu sait que ce n'était pas le caissier qui avait mangé la caisse, nous allons en donner une preuve irrécusable.

Le caissier de *la Nouveauté* avait cheval, cabriolet et domestique nègre ; il donnait à *Zoyo* — c'était le nom de son domestique — sept francs par semaine pour sa nourriture et celle de son cheval, vingt-huit francs par mois! C'était à lui de se tirer de là comme il pourrait. Il s'en tirait en mangeant les sept francs, et en nourrissant son cheval avec les côtes de melon, les feuilles de salade et les trognons de chou qu'il trouvait sur les tas d'ordures ; il appelait cela mettre César au vert.

Quand cela ne suffisait pas, Zoyo tendait la main aux passants.

— Comment, drôle, tu mendies? lui disait celui auquel il s'adressait.

— Monsieur, répondait Zoyo, ce n'est pas pour moi ; c'est pour mon pauvre César, qui meurt de faim.

Et il montrait son cheval, dont l'air noble et digne inspirait la sympathie.

Quand les côtes de melon, les feuilles de salade et les trognons de chou étaient insuffisants; quand l'appel à la charité publique avait mal rendu, Zoyo prenait un grand parti : il s'en allait chez le cireur de bottes qui avait un établissement à l'entrée du passage Feydeau, et frottait des bottes de compte à demi avec le directeur de l'établissement. Lorsqu'il avait gagné dix sous en cirant dix paires de bottes, il convertissait son gain en un picotin d'avoine ou en une demi-botte de foin, et, tant bien que mal, César dînait.

A cinq heures, *quand la caisse était fermée*, on harnachait César, on l'attelait au cabriolet; Zoyo chaussait la culotte blanche, les bottes à revers, endossait le gilet jaune, la redingote verte, se coiffait d'un chapeau à large galon, orné d'une cocarde noire, et amenait le cabriolet à la porte du bureau, rue de Richelieu, nº 67, en face de la bibliothèque nationale.

Le caissier sautait dans son cabriolet, Zoyo rabattait la capote, montait derrière; on gagnait le boulevard, on le suivait jusqu'à la place Louis XV ; on prenait les Champs-Élysées, et l'on faisait un tour au bois.

Et, si l'on demandait:

— Quel est ce monsieur avec un cheval alezan, un cabriolet vert et un domestique nègre?

On répondait:

— C'est le caissier du journal *la Nouveauté*.

Cela faisait honneur au journal.

Ce n'était pas le tout que d'avoir un cabriolet, il fallait un éditeur responsable. L'éditeur responsable, à cette époque, était d'autant plus difficile à trouver qu'il en fallait absolument un: on faisait beaucoup de procès aux journaux, on mettait beaucoup les éditeurs responsables en prison; les éditeurs responsables étaient donc de toute nécessité.

Ferdinand Langlé jeta les yeux sur une espèce de nain nommé Dossion. La police du temps n'exigeait pas qu'un éditeur responsable eût telle ou telle taille. Ce Dossion était un singulier bonhomme, au nez rouge, à la taille cambrée en arrière, toujours monté sur ses ergots. Je me souviens que nous l'appelions le tambour-major des rats de l'égout Montmartre.

Cherchez l'étymologie du nom, si vous voulez; quant à moi, je ne m'en souviens plus; à coup sûr, elle se rattachait à quelque légende du temps, oubliée aujourd'hui.

Il avait été souffleur adjoint au Vaudeville, et avait tant fait près du bon Désaugiers, qu'il avait obtenu de lui de débuter dans les *Arlequins*, où il doublerait Laporte; mais, comme il avait la vue basse, le jour de ses débuts, il avait eu l'ingénieuse idée de mettre à son masque des verres de myope; seulement, il n'avait point pensé à une chose, c'était à la chaleur de la salle: la chaleur troubla les verres, et il en résulta que Dossion, en courant après Colombine, ne voyant plus où il mettait le pied, disparut dans le trou du souffleur.

Tout au contraire des roses, qui ne vivent qu'un matin, Dossion n'avait vécu qu'un soir.

Nous avions inventé un scie à l'aide de laquelle nous faisions entrer Dossion dans des colères bleues.

Dossion avait un chien du même pelage à peu près que le cheval de d'Artagnan, flottant de la nuance jonquille à la nuance bouton d'or. Comme Dossion était mortellement en-

nuyeux, on prétendait que son chien avait présenté une pétition à la Chambre pour être autorisé à quitter son maître ; mais les trois cents de M. de Villèle avaient considéré la chose comme une affaire politique ; un d'eux avait même prononcé la fameuse phrase :

— L'anarchie commence à relever la tête !

La pétition de Castor avait passé à l'ordre du jour.

Le malheureux animal, forcé de demeurer attaché à Dossion, était trépassé d'ennui.

Je ne sais si Dossion est mort ou vivant : s'il est vivant, les quelques lignes que je viens d'écrire sont un hommage que je lui rends ; s'il est mort, c'est une fleur que je jette sur sa tombe.

CCLXIII

Débuts d'Eugène Sue dans le journalisme. — L'Homme-Mouche. — Le mouton mérinos. — Eugène Sue dans la marine. — Il assiste à la bataille de Navarin. — Il se met dans ses meubles. — Dernière folie de jeunesse. — Un autre *Fils de l'Homme*. — Bossange et Desforges.

Vers la fin de 1825, Eugène Sue revint de Toulon.

Il trouva *la Nouveauté* dans l'état le plus prospère. Comme son ami Ferdinand Langlé en était le directeur ; comme lui, Eugène Sue, venant de faire jouer un *à-propos* à Toulon, était auteur, il devint tout naturellement rédacteur du journal ; on lui demanda des articles : il en fit quatre, une série intitulée *l'Homme-Mouche*.

Ce sont les premières lignes de l'auteur de *Mathilde* et des *Mystères de Paris* qui aient été imprimées ; il nous semble curieux de les consigner ici. — Nos Mémoires, nous l'avons dit, sont les archives littéraires de la première moitié du XIX^e^ siècle ; d'ailleurs, il est toujours intéressant pour les artistes d'étudier le point de départ d'un homme arrivé au sommet élevé où est parvenu notre illustre confrère.

Voici les quatre articles qu'il écrivit pour *la Nouveauté*, et qui parurent, le premier dans le numéro du lundi 23 janvier

1826, le second dans le numéro du mercredi 25, le troisième dans le numéro du dimanche 29, et le quatrième dans le numéro du mardi 31.

Première lettre de l'Homme-Mouche.

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

» Je prends la liberté de me rappeler à votre souvenir; car vous n'ignorez pas que, depuis dix ans que je suis au bagne de Toulon, je n'ai pas interrompu un seul instant les honorables fonctions que l'on m'a confiées. Cependant, comme il serait possible que vous m'eussiez oublié, je vais vous tracer de nouveau un petit tableau de mon existence physique et morale.

» Je m'appelle de ***; oui, monsieur le préfet, de ***! Mon nom est précédé de la particule, et j'ai pourtant été confondu avec un tas de coquins obscurs... Mais, hélas! vous le savez comme moi, dans ce monde, à quoi n'est-on pas exposé? Revenons à mon portrait. — Je ne suis ni grand ni petit, ni beau ni laid; j'ai une de ces figures qui s'oublient facilement ce qui est un grand avantage dans notre état, car, si l'on nous reconnaissait toujours, nous serions souvent exposés à des scènes fort désagréables. La nature m'a doué d'un de ces regards obliques que le vulgaire appelle *louches*, mais que nous autres savons apprécier; car, lorsqu'on a l'air de regarder d'un côté, on voit de l'autre. J'ai l'organe de l'ouïe très-développé, et, dans une conversation, pas un mot ne m'échappe. Enfin, ma colonne vertébrale est excessivement souple; ce qui m'a été d'une grande utilité dans mainte occasion... Quant au moral, j'ai l'air le plus engageant du monde: je suis poli, affable, obséquieux même, et je possède la flatterie au plus haut degré; je m'insinue dans l'intérieur des familles, je pénètre les replis les plus cachés du cœur humain: un regard, un demi-mot, me mettent sur la voie,

et, quand, malgré toute ma pénétration, toute ma science, je n'ai rien trouvé, alors j'invente !

» Grâce à cette réunion d'heureuses qualités, vous eûtes la bonté de me donner de l'emploi. Criblé de dettes, connu comme un assez mauvais sujet de bon ton... vous entendez ? un de vos agents qui pouvait m'apprécier me proposa d'entrer dans la grande confrérie; j'acceptai, et ce nouvel état ne servit qu'à développer mon naturel; car je fus accusé pour faux ! J'eus beau supplier, intriguer, faire parler en ma faveur par un de mes confrères de Montrouge... ; impossible de me disculper : la justice et les tribunaux n'entrent pas, malheureusement, dans tous ces petits intérêts-là ; elle ne plaisante jamais. Je fus condamné à dix ans de travaux forcés. Quelle humiliation pour un agent de l'autorité !

» A peine arrivé dans ce vaste établissement,... qui rend réellement d'immenses services à la société, et qu'on devrait nommer autrement, par égard pour nous autres gens bien nés... ma figure plut à l'inspecteur de police; il devina mes talents, me fit des propositions. Malgré le vœu que j'avais fait de ne plus servir un pays aussi ingrat, la philanthropie, le désir du bien général, etc., etc., me déterminèrent; mais hélas ! quelle décadence, monsieur le préfet ! être réduit à examiner la conduite morale et politique des galériens... moi qui avais exercé cet état important dans la meilleure société ! Vous m'avouerez que c'est très-désagréable. Outre que les agents en chef ne sont pas honnêtes du tout... Au moins, dans la capitale, on gazait les termes ; vous nous faisiez appeler agents de l'autorité, voire même du gouvernement, tandis que, là, on vous appelle *mouchards* tout court... Si nous nous plaignons, si nous parlons de notre utilité, on nous compare aux plus vils instruments ! Enfin, monsieur le préfet, c'était à n'y pas tenir. Heureusement que vous avez bien voulu vous intéresser à moi, pour me faire, le plus tôt possible, sortir de ce vilain endroit, et me promettre de me faciliter les moyens de continuer une carrière que je crois avoir exercée avec honneur et au gré de vos désirs ; car j'ai mis à profit le temps que j'ai passé ici. J'ai fait des progrès sensi-

bles en souplesse et en ruse ; je sais beaucoup de tours d'adresse que m'ont enseignés ces messieurs, et j'en compte faire usage, non pas pour moi, mais pour le bien public.

» Vous voyez, monsieur le préfet, que je suis digne de toute votre estime et de toute votre confiance. Mes talents ont augmenté ; j'ai analysé la délation avec fruit, et je suis certain que ma conduite passée vous sera un garant de ma fidélité future à remplir mes devoirs.

» Veuillez me faire connaître vos ordres, et ce que vous désirez faire de moi à la sortie du bagne.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur le préfet, avec la considération la plus distinguée,

» Votre très-humble serviteur,

» L'Homme-Mouche. »

Deuxième lettre de l'Homme-Mouche.

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

» J'ai reçu vos nouveaux ordres, et, grâce à vous, je suis sorti de ce vilain endroit, où je m'ennuyais à la mort ; car j'y étais tout à fait déplacé. J'ai quitté l'uniforme, j'ai changé mon bonnet rouge pour un *trois-pour-cent*... Oh ! pardon monsieur le préfet... pardon ! cela m'échappe !... N'allez pas croire au moins que je veuille insulter ce respectable M. de V***, notre père à tous, notre bon père ! car c'est lui qui fournit à toutes nos petites dépenses, à votre budget secret... Mais cette expression est si universellement répandue, que je suis excusable. — J'ai donc quitté cette casaque rouge qui m'allait si mal, pour un frac couleur aile de mouche : c'est du dernier goût ; au lieu de cette grosse bague qu'ils m'avaient mise aux jambes (ce qui, entre nous, n'a pas le sens commun), j'en ai une au doigt, fort jolie, sur laquelle est gravé un œil qui n'est pas celui de la Providence. Mon

passe-port est en règle... « On accordera protection et appui au sieur de***, propriétaire... » Il est vrai que j'ai fort peu de propriétés, et que je n'en ai même plus du tout, si ce n'est un pot de fleurs avec un rosier... que j'ai confiés aux soins d'un ami, à l'époque de mon accident ; mais j'ai mon industrie, votre protection, et c'est quelque chose !

» Je me suis mis en route le... pour***. Je vais tâcher de vous rendre un compte succinct de mon voyage.

» J'ai préféré la diligence, parce que, pour nous autres observateurs, le théâtre est plus vaste et les scènes plus variées. J'aurais bien désiré avoir le coin gauche, à cause de mon épaule ; mais la place était prise : il a fallu me contenter du côté droit. En face de moi se trouvaient deux grands militaires porteurs de moustaches effroyables. Je ne sais, mais leur aspect m'importunait... je ne pouvais supporter leur regard... A côté d'eux était un prêtre ; et j'avais pour voisins un gros monsieur et une grosse dame. Je commençai par faire semblant de dormir, parce que cela n'empêche pas d'entendre, et qu'on inspire une honnête confiance.

» Les deux militaires parlaient à voix basse ; les mots : *Mécontents... Assez de leur service*, etc., etc., frappèrent mon oreille attentive ; je jugeai qu'il était temps de ne plus dormir, je m'éveillai ; je tâchai de provoquer insensiblement une de ces petites inconséquences dont nous faisons si facilement des conspirations... Impossible ! je suis forcé de l'avouer. Ils pensaient presque bien... Écoutez notre conversation.

» — Ces messieurs sont au service ?

» — Nous y étions.

» — Ces messieurs ont quitté le service volontairement ?

» — Oui, monsieur.

» — Ces messieurs ont bien fait ; car, dans le temps où nous sommes, hélas ! comment récompense-t-on la valeur ?... Tenez, moi qui vous parle...

» — Monsieur a servi ?

» — Beaucoup, monsieur ! beaucoup ! même plus que je n'aurais voulu... et Dieu sait comment j'ai été récompensé !

» — Nous, monsieur, c'est à peu près la même chose. Nous

allons en Grèce; nous offrons notre bras et notre sang ; on accepte, et on ne nous paye pas... Nous manquons vingt fois d'être assassinés! Alors, nous quittons cette terre inhospitalière, et nous revenons servir le roi dans nos grades respectifs.

» Vous voyez, monsieur le préfet, qu'il n'y avait rien à faire de ce côté.

» Je m'adressai au curé... Écoutez encore.

» — Monsieur le curé va rejoindre sa paroisse?

» — Oui, monsieur.

» — La paroisse de M. le curé est considérable?

» — Non, monsieur.

» — Alors, les appointements de M. le curé doivent être fort médiocres?

» — Oui, monsieur.

» — Mais c'est affreux, des appointements médiocres! Comment veut-on que le clergé soutienne le trône si on le paye aussi mal?

» — Monsieur, je ne me plains pas; car je trouve encore de quoi secourir quelques malheureux.

» — Mais, monsieur le curé, secourir les malheureux, sans doute c'est fort beau; mais vous devez vivre de privations?

» — Monsieur, j'ai fait vœu de charité et d'humilité: je suis fidèle à mon vœu.

» — Mais, monsieur le curé, je connais des habitants de Montrouge qui ont aussi fait ce vœu-là, et ça n'empêche pas...

» — Monsieur, je n'habite pas Montrouge; je suis un homme honnête, pieux, et je sais aimer Dieu sans haïr mon prochain.

» A ces mots, il se remet à lire son bréviaire.

» Il ne me restait qu'à exploiter le gros monsieur et la grosse dame; ils ronflaient à qui mieux mieux...

» Je pris le parti d'éveiller le gros monsieur pour lui demander l'heure: il accueillit ma demande assez peu civilement; mais il était éveillé, et c'est ce que je voulais. J'engageai la conversation, et j'appris qu'il était électeur... Électeur! hein! monsieur le préfet... électeur! quelle mine!... Eh bien, pas du tout. Écoutez encore.

» — Peut-on savoir de quel côté monsieur votera?

» — Pardieu! monsieur, du bon côté.

» — Comment, monsieur? lequel?

» — Y en a-t-il donc tant?... Celui où se trouve l'amour du roi et une juste liberté!

» Et de trois!... Vous avouerez, monsieur le préfet, qu'il est excessivement désagréable de perdre ainsi un temps précieux; aussi, pour l'éviter, je serais assez d'avis de faire surveiller d'abord les deux grands militaires. Ils aiment le roi, c'est bien; ils sont braves, c'est très-bien; mais ils ont combattu les Turcs, et c'est suspect. — Et ce prêtre qui fait du bien, qui n'habite pas Montrouge... c'est suspect! très-suspect! car, enfin, il ne suffit pas d'aimer Dieu et son prochain : il faut savoir se faire respecter. — Quant au gros monsieur, il avait un air goguenard avec son *bon côté!* La grosse dame a rappelé certaine époque où l'on assommait les chiens : j'ai pris cela pour une personnalité. Tenez, si vous m'en croyez, nous dénoncerons toute la voiture; si ça ne fait pas de mal, ça ne peut pas faire de bien. Vous voyez... toujours fidèle à nos principes.

» Nous sommes arrivés à ***. J'attends de nouvelles instructions.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» L'Homme-Mouche. »

Troisième lettre de l'Homme-Mouche.

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

» J'ai reçu vos nouveaux ordres à mon arrivée à***. Je suis logé d'une manière commode et agréable; j'ai surtout un fort joli cabinet où je *travaille*. Je mange à table d'hôte, parce qu'on peut mieux *observer*. Le théâtre n'est pas très-bon; mais il faut bien aller quelque part.

» Je vous avouerai que je ne goûte pas du tout la manière de voir des acteurs.

» Je vous recommande surtout de faire défendre un pitoyable mélodrame, où l'on pend un espion; ce n'est pas que je redoute aucune allusion, mais c'est égal, on n'aime pas à avoir ce spectacle-là devant les yeux. Dailleurs, la pièce est immorale, très-immorale!

» Il m'est arrivé ici une scène assez bizarre, mais qui prouve combien vos employés, mes confrères, font bien leur devoir.

» Je vous demanderai la permission de vous rapporter notre conversation et les réflexions que nos réponses mutuelles nous suggéraient; car mon confrère m'a communiqué les siennes.

» J'étais allé au café prendre ma demi-tasse, parce que cela me donne des idées, agrandit l'imagination; car vous sentez que nous ne pouvons jamais avoir trop d'imagination. Je prenais donc mon café sur la table qui est près du poële... excellente place pour un observateur! On domine tout, rien ne vous échappe; on est à peu près caché par le tuyau, et, grâce à cet abri protecteur, on voit sans être vu.

» Le café était assez mal composé : des marchands, quelques sous-officiers, de petites gens enfin. Je perdais mon temps, lorsqu'un grand monsieur d'assez mauvaise mine entra dans le café; ses regards observateurs le parcoururent dans tous les sens; puis il choisit une table dans un coin écarté, et demanda d'une voix de stentor... devinez, monsieur le préfet... j'ose à peine vous le dire! Il demanda *le Constitutionnel!* Vous sentez bien qu'en province, surtout, quand on demande un journal comme celui-là, on est très suspect. Aussi, je m'approchai d'un air engageant, et lui souris agréablement.

» Écoutez, monsieur le préfet; c'est une espèce de scène de comédie.

» L'HOMME-MOUCHE. — Monsieur voudrait-il me passer le journal après lui ?

» L'INCONNU. — Certainement, monsieur, avec plaisir... (*A part.*) Voilà un gaillard qui fait un bien mauvais choix en fait de journaux! Tachons d'engager la conversation...

(*Haut.*) Monsieur va bien s'ennuyer en attendant! s'il prenait un autre journal?...

» L'HOMME-MOUCHE. — Monsieur, je vous avouerai que je ne lis que celui-là.

» L'INCONNU, *à part.* — Diable! que celui-là... Attention! cet homme est suspect. (*Haut.*) Monsieur a bien raison : c'est le seul, l'unique qui pense bien... Seulement, je lui voudrais un peu plus d'énergie.

» L'HOMME-MOUCHE, *à part.* — Ceci devient sérieux, très-sérieux!... (*Haut.*) Certainement, monsieur, je lui voudrais beaucoup plus d'énergie... Car entre nous, ça va mal, très-mal... n'est-ce pas?

» L'INCONNU. — Hum! hum!

» L'HOMME-MOUCHE, *à part.* — J'espère que c'est clair! (*Haut.*) Parbleu! je le crois bien! ce M. de V***, entre nous, c'est un...

» L'INCONNU, *à part.* — Plus de doute! (*Haut.*) Comment donc! et ce M. de C***, c'est un paresseux!

» L'HOMME-MOUCHE, *à part.* — Je ne puis décidément plus longtemps supporter un langage aussi opposé à la morale publique... (*Haut.*) Monsieur, je suis désolé, mais j'ai une triste fonction à remplir... à remplir envers vous, vu votre manière de penser...

» L'INCONNU. — Eh bien, monsieur?

» L'HOMME-MOUCHE. — Eh bien, monsieur, je vous arrête!

» L'INCONNU. — Monsieur, ne plaisantez pas avec des choses aussi sacrées! Dans cet instant, je suis moi-même disposé à vous arrêter.

L'HOMME-MOUCHE. — Comment! m'arrêter?... Monsieur, connaissez-vous ce signe respectable et respecté? le connaissez-vous?

» L'INCONNU. — Quoi! vous seriez?...

» L'HOMME-MOUCHE. — Comme vous dites!

» L'INCONNU, *montrant sa carte.* — Le tour est charmant!...

» L'HOMME-MOUCHE. Comment! vous êtes aussi un m.....?

» L'INCONNU. — Parole d'honneur... foi d'honnête homme!

» L'HOMME-MOUCHE. — Touchez là, monsieur! Sans vous flatter, vous avez été charmant : impossible de réunir plus d'esprit, de finesse et de pénétration !

» — L'INCONNU. — Et vous donc ! comme vous lancez le mot de temps en temps !

» L'HOMME-MOUCHE. — Et votre *hum ! hum !* quelle profondeur, quel génie dans votre *hum !*

» L'INCONNU. — Et puis, il faut l'avouer, vous avez tout à fait le ton de bonne compagnie : je vous prenais au moins pour un courtier marron !

» L'HOMME-MOUCHE. — Vous êtes trop indulgent !... Si un petit verre pouvait vous être agréable !...

» L'inconnu accepta le petit verre, et me mit au fait de quelques petites intrigues dont je vous donnerai connaissance.

» Vous voyez, monsieur le préfet, avec quel zèle nous nous occupons du bien public.

» J'attends de nouveaux ordres.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» L'HOMME-MOUCHE. »

QUATRIÈME ET DERNIÈRE LETTRE DE L'HOMME-MOUCHE.

A Monsieur le préfet de police.

« Monsieur le préfet,

» Vous avez été instruit de l'accident qui m'a forcé de revenir dans la capitale : ça commence à aller un peu mieux ; seulement, les reins sont encore bien faibles... Enfin, n'y pensons plus !... mais je l'ai échappé belle : une canne grosse comme le bras ! Ah ! ciel ! j'en frissonne encore...

» Revenons à nos affaires.

» Comme, dans la capitale, chaque instant offre un sujet d'observation, je vais tout bonnement vous tracer un petit journal de ma journée.

» Je me suis levé à neuf heures ; j'ai appelé mon petit Brisquet... Quel bon chien ! quel chien estimable ! monsieur le préfet, vous n'en avez pas d'idée. D'abord, il *rapporte* très-bien ; il a un nez... quel nez ! il sent un suspect d'une lieue à la ronde... et il arrête supérieurement !... je ne fais pas mieux.

» J'ai été déjeuner dans un cabaret de la rue Montorgueil. « Un cabaret ! direz-vous, monsieur le préfet ; quel mauvais » genre !... Comment un homme de bon ton peut-il fréquenter » un tel endroit? » Eh bien, détrompez-vous : ce cabaret est quelquefois le rendez-vous de jeunes élégants du café de *Paris*, qui viennent y manger des huîtres fraîches et boire du vin blanc. J'attendis quelque temps. Rien ne me paraissait digne de fixer mon attention, lorsque j'entendis du bruit dans l'escalier, et que je vis monter quatre jeunes gens ; ils avaient l'air un peu défait ; leur toilette était négligée... J'y suis : ils sortent du bal, du jeu, etc., etc. Écoutons.

» — Que demanderons-nous ?

» — Des huîtres, du vin blanc et une soupe au madère.

» — Pas autre chose ?

» — Ici, il n'y a que cela de supportable... A propos, mon cher, sais-tu qu'on devrait faire fermer ces maisons honnêtes où l'on vous vole votre argent, et dont les maîtresses vivent du produit du flambeau ! Autrefois, si l'on y allait, on était sûr au moins d'y trouver bonne compagnie... en hommes ; mais, maintenant, qu'y voyez-vous ? Des gens fardés, des fripons et même des mouchards !

» J'irai là, monsieur le préfet.

» L'entretien roula sur les femmes, les chevaux... le vocabulaire ordinaire de ces messieurs. Ils s'en allèrent en se donnant rendez-vous pour le bal de l'Opéra.

» J'allai faire un tour aux Tuileries, aux Champs-Élysées... voir si je ne pourrais pas mal interpréter un pantalon... ou dénoncer un chapeau. Oui, monsieur le préfet... n'avons-nous pas eu les habillements politiques : les quirogas, les bolivars, etc. ? Je ne remarquai qu'un gros monsieur en *trois-pour-cent ;* j'eus d'abord envie de faire quelque attention à

lui ; mais j'appris qu'il arrivait de province... Alors, je vis qu'il était coiffé sans intention politique.

» Je fus à la Bourse : c'étaient, comme à l'ordinaire, des entrepreneurs en faillite, des goujats se vendant trois ou quatre cent mille livres de rente, et s'empruntant trente sous pour aller dîner !

» Cinq heures sonnèrent. Je me rendis au café *Anglais*. Quel désappointement pour un observateur ! J'arrive, je me trouve seul ; j'espère que la foule va arriver : personne ne vient, excepté un monsieur qui demande un poulet à la Marengo, et un autre un potage à la Colbert... A la Colbert ! il me semble que c'est un peu insultant pour M. de V*** ; nous verrons. Mais, comme ils étaient seuls, il n'y eut pas de conversation.

» Je fus, de là, aux Variétés. Rien de marquant. Mauvaise journée, monsieur le préfet ; elle finira mal. Cependant, j'y pense, vous avez toléré une chose bien extraordinaire : votre M. Odry, avec sa chanson des gendarmes ! Mais c'est direct, cela, monsieur le préfet, c'est direct... Les gendarmes n'obéissent qu'à l'impulsion qu'on leur donne ; cette impulsion est produite par un autre ; remontez à la source, et vous verrez que rien n'est sacré pour M. Odry !

» En sortant du spectacle, je fus dans une maison de jeu. Il n'y a guère à observer dans ces endroits (aussi c'est de l'un d'eux que je vous écris, ne sachant que faire de mon temps), parce que les croupiers, etc., sont nos confrères... Mais quelquefois on voit le jeune homme s'y présenter pour la première fois... Il rougit, porte à la ronde des yeux timides, et tremble de rencontrer un regard de connaissance ; sa vue s'arrête surtout avec crainte sur le banquier... Si on allait l'expulser, l'empêcher de perdre l'or, fruit d'un emprunt usuraire !...

» Le banquier m'appelle ; justement, il venait d'entrer un de ces jeunes gens.

» — Mon cher, me dit-il (je connais beaucoup ce banquier, nous avons *servi* ensemble), ce jeune homme a de l'or, beaucoup d'or ! mes renseignements sont pris ; mais il est

timide, il tente la fortune d'une main tremblante. Donnez-lui l'exemple ; rendez-nous ce petit service ; car, vous savez, vous et nous, c'est tout un. Prenez ces dix mille francs ; jouez comme vous voudrez ; perdez, gagnez : l'exemple agira sur lui, et il mordra à l'hameçon !

» Je pris les billets... Le banquier s'apprêta à lancer la bienheureuse boule. Le confrère a un poignet d'enfer ; c'est comme un coup de pistolet, et... »

(Ici, le manuscrit est interrompu ; on lit la lettre suivante :)

« Monsieur le préfet,

» L'Homme-Mouche n'est plus ! un malheur effroyable vient d'arriver ! Le banquier allait lancer la fatale boule de roulette ; mais, au moment où son bras vigoureux lui donnait l'impulsion, elle lui a échappé des mains, est allée frapper à la tête notre malheureux ami, et il est tombé mort dans mes bras, victime de son attachement à ses devoirs.

» Quelle perte, monsieur le préfet !

» Je vous envoie ci-jointe une lettre, sa carte, sa médaille, etc., etc.

» Si vous aviez assez de confiance en moi pour me donner sa place (car il avait un grade au-dessus de moi), je vous en aurais la plus grande obligation... Il y a huit ans que je végète dans les emplois, et, étant aussi bien élevé que le défunt, je puis prétendre à le remplacer.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

On voit que l'opposition de notre ami Eugène Sue ne date pas d'hier.

Cependant, *la Nouveauté* ne payait pas ses rédacteurs au poids de l'or. D'un autre côté, le docteur Sue restait inflexible ; il avait sur le cœur non-seulement le vin bu, mais encore le vin gâté !

Restait une ressource dont on n'usait que dans les grandes occasions : c'était une montre Louis XVI, à fond d'émail,

donnée par la bonne marraine, par l'impératrice Joséphine. Dans les cas extrêmes, on la portait au mont-de-piété, et l'on en avait cent cinquante francs.

Elle défraya le mardi gras de 1826 ; mais, le mardi gras passé, après avoir traîné le plus longtemps possible, il fallut prendre un grand parti, et s'en aller à la campagne.

Bouqueval offrait aux jeunes gens son hospitalité champêtre et frugale : on alla à Bouqueval.

Pâques arriva, et, avec Pâques, un certain nombre de convives. Chacun avait promis d'apporter son plat : qui un homard, qui un pâté ; mais le malheur voulut que, chacun comptant sur son voisin, l'argent manquant à tous peut-être, personne n'apportât rien.

On alla droit aux étables, et on égorgea un mouton : c'était un magnifique mérinos que le docteur Sue gardait comme échantillon ! Il fut dépouillé, rôti et mangé jusqu'à la dernière côtelette.

Lorsque le docteur apprit ce nouveau méfait, il se mit dans une colère abominable ! Heureusement qu'aux colères paternelles Eugène Sue opposait une admirable sérénité. C'était un charmant caractère que celui du brave enfant, toujours gai, joyeux, riant. En est-il ainsi de l'homme? Les soucis ont passé sur son visage, et l'exil pèse sur son cœur !

Ordre fut donné à Eugène Sue de quitter Paris.

Il passa dans la marine, et fit deux voyages aux Antilles. — De là le roman d'*Atar Gull ;* de là l'explication de ces magnifiques paysages qui semblent entrevus dans un pays de fées, à travers les déchirures d'un rideau de théâtre.

Puis il revint en France.

Une bataille décisive se préparait contre les Turcs : Eugène Sue s'embarqua, en qualité d'aide-major, à bord du *Breslau*, capitaine la Bretonnière ; assista à la bataille de Navarin, et rapporta, comme dépouilles opimes, un magnifique costume turc, — qui fut mangé, au retour, jusqu'à la dernière broderie, — un sabre et un Coran.

Tout en mangeant le costume turc, Eugène Sue, qui, peu à peu, prenait goût à la littérature, avait fait jouer, avec Des-

forges, *Monsieur le Marquis*. Enfin, vers le même temps, il faisait paraître, dans *la Mode*, *Plick et Plock*, son point de départ comme roman.

Sur ces entrefaites, le grand-père maternel d'Eugène mourut, lui laissant soixante et quinze mille francs, à peu près. C'était une fortune inépuisable ! aussi le jeune poëte, qui avait vingt-quatre ans, donna-t-il sa démission au ministre de la marine, et se mit-il dans ses meubles.

Nous disons qu'il se mit *dans ses meubles*, parce que Eugène Sue, artiste d'habitudes comme d'esprit, fut le premier à meubler un appartement à la manière moderne; il eut le premier tous ces charmants *bibelots* dont personne ne voulait alors, et que tout le monde s'arracha depuis : vitraux de couleur, porcelaines de Chine, porcelaines de Saxe, bahuts de la renaissance, sabres turcs, crids malais, etc.

Puis il entra chez Gudin, et se mit à faire de la peinture.

Nous avons dit qu'Eugène Sue dessinait ou plutôt croquait assez habilement. Il avait, je me le rappelle, rapporté de Navarin un album doublement curieux, et comme côté pittoresque, et comme côté artistique.

Ce fut chez l'illustre peintre de marine qu'arriva à Eugène Sue la dernière aventure par laquelle se clôt la liste de ces folies de jeunesse qui avaient rendu si célèbre la société Rousseau, Romieu et Eugène Sue.

Nous avons, à propos de la parodie d'*Henri III*, raconté la fameuse charge faite au portier de la rue du Mont-Blanc, et connue sous le titre de *Portier, je veux de tes cheveux*, laquelle se trouve reproduite dans *les Mystères de Paris*.

Gudin, qui avait trente ans alors, était déjà dans toute la force de son talent et dans tout l'éclat de sa renommée; les amateurs s'arrachaient ses œuvres, les femmes se disputaient l'homme. Gudin, comme tous les artistes dans une certaine position, recevait de temps en temps des lettres de femmes inconnues qui, désirant faire connaissance avec lui, lui donnaient des rendez-vous à cet effet.

Un jour, il en reçut deux ; les deux lettres donnaient ren-

dez-vous pour la même heure. Gudin ne pouvait pas se dédoubler; il fit part à Eugène Sue de son embarras.

Eugène Sue s'offrit pour le remplacer. De l'élève au maître, il n'y avait qu'un pas; puis il existait une grande ressemblance physique entre Gudin et Eugène Sue, de même taille, ayant tous les deux la barbe et les cheveux noirs, de beaux yeux, des dents magnifiques; l'un vingt-sept ans, l'autre trente; la plus mal partagée des deux inconnues n'aurait point à crier au voleur. D'ailleurs, on mit les deux lettres dans un chapeau, et chacun y prit la sienne.

A partir de ce moment, et pour le reste de la journée, il y eut deux Gudin, et plus d'Eugène Sue.

Le soir, chacun alla à son rendez-vous; le lendemain, tous deux revenaient enchantés. La chose eût pu durer ainsi éternellement; mais la curiosité perdit toujours les femmes, témoin Ève, témoin Psyché.

La dame qui avait obtenu le faux Gudin en partage avait des goûts artistiques; après avoir fait connaissance avec le peintre, elle voulut absolument visiter l'atelier, voir Gudin travaillant, la palette et le pinceau à la main.

Au nombre des femmes curieuses, nous avons oublié Sémélé, qui voulut voir son amant Jupiter dans toute sa splendeur, et qui fut brûlée vive par les rayons de la foudre.

Le faux Gudin ne put résister à tant d'instances: il consentit et donna rendez-vous pour le lendemain à la belle curieuse. Elle devait venir à deux heures de l'après-midi, moment où le jour est le plus favorable à la peinture.

A deux heures moins un quart, Eugène Sue, vêtu d'une magnifique livrée, attendait dans l'antichambre de Gudin; à deux heures moins quelques minutes, la sonnette s'agita sous la main tremblante de la jolie visiteuse.

Eugène Sue alla ouvrir.

La dame, jalouse de tout voir, commença par jeter les yeux sur ce domestique, qui lui paraissait d'excellente mine, et qui s'inclinait humblement devant elle.

Cet examen fut suivi d'un cri terrible.

— Quelle horreur! un laquais!...

Et la dame, se cachant le visage dans son mouchoir, descendit précipitamment les escaliers.

Au bal masqué suivant, Eugène Sue la rencontra et voulut renouer connaissance avec elle ; mais elle s'obstina à croire que c'était cette fois-là qu'il était déguisé, et Eugène Sue n'en obtint pour toute réponse que ces mots qu'il avait déjà entendus :

— Quelle horreur!...

La campagne d'Alger arriva; Gudin partit avec l'expédition : les deux amis se trouvèrent séparés. Eugène Sue se remit à la littérature; *Atar Gull* fut commencé à cette époque.

Puis vint la révolution de juillet.

Eugène Sue fit, avec Desforges, une comédie intitulée *le Fils de l'Homme.*

On se rappelle le poëme de Barthélemy; c'était le même sujet: le roi de Rome, figure poétique, isolée et prisonnière à Shœnbrünn, comme Napoléon avait été isolé et prisonnier à Sainte-Hélène.

Les souvenirs de jeunesse se réveillaient chez Eugène Sue il se souvenait que Joséphine avait été sa marraine et qu'i portait le prénom du prince Eugène.

La comédie, une fois faite, était restée là. Outre que la réaction orléaniste avait été rapide, Desforges, l'un des auteurs, était devenu secrétaire du maréchal Soult.

Mais l'amour-propre d'auteur est une passion bien imprudente! On a vu de pauvres filles trahir leur maternité par leur amour maternel.

Un jour que Desforges avait déjeuné avec Volnys, il tira du carton la pièce incendiaire, et la lut à son convive. Volnys est fils d'un général de l'Empire: le cœur de Volnys se fondit à cette lecture.

— Laissez-moi le manuscrit, dit-il: je veux relire cela.

Desforges laissa le manuscrit.

Six semaines s'écoulèrent.

Le bruit se répandait sourdement, dans le monde littéraire, qu'il se préparait un grand événement aux Nouveautés. On se demandait quel pouvait être cet événement.

Bossange était alors le directeur de ce théâtre ; Bossange, le collaborateur de Frédéric Soulié dans deux ou trois drames, et l'un des hommes les plus spirituels de Paris. — Bossange était donc directeur, et avait notre chère Déjazet au nombre de ses pensionnaires. On les savait capables de tout à eux deux.

Le bruit de cet événement littéraire qui devait bouleverser Paris arriva jusqu'à Desforges, tout enseveli qu'il était au fond de son secrétariat. Il en tressaillit, et eut comme une révélation.

Si cet événement dramatique, c'était la première représentation du *Fils de l'Homme !*

Il se promit d'aller le soir même aux Nouveautés, et de s'entendre avec Bossange à ce sujet.

En effet, à huit heures, Desforges était dans les coulisses.

— Oh ! ne me parlez pas de vos affaires ce soir, mon cher Desforges ! lui dit le directeur. Vous voyez un homme désespéré ! *Un tel* (je ne sais plus qui) nous fait manquer le spectacle, et nous sommes obligés de donner, au pied levé, une pièce qui était en répétition, et qui n'est pas sue. — Voyons, monsieur le régisseur, Déjazet est-elle prête ?

— Oui, monsieur Bossange.

— Eh bien, frappez les trois coups, et faites l'annonce convenue.

On frappa les trois coups, on cria : « Place au théâtre ! » et force fut à Desforges de se ranger comme les autres derrière un châssis.

Le régisseur, en cravate blanche, en habit noir, entra en scène, et dit, après les trois saluts d'usage :

— Messieurs, un de nos artistes s'étant trouvé indisposé au moment de lever le rideau, nous sommes forcés de vous donner, à la place de la seconde pièce, une comédie nouvelle qui ne devait passer que dans trois ou quatre jours. Nous vous supplions d'accepter l'échange.

Le public, à qui l'on offrait une pièce nouvelle au lieu d'une vieille, couvrit d'applaudissements les paroles du régisseur.

La toile tomba pour se relever presque aussitôt.

En ce moment, Déjazet descendait de sa loge avec un uniforme de colonel autrichien.

— Ah ! mon Dieu s'écria Desforges en l'arrêtant, que joues-tu donc là ?

— Ce que je joue ?... Mais je joue *le Fils de l'homme*... Allons, laissez-moi passer, monsieur l'auteur !

Les bras tombèrent à Desforges, et Déjazet passa.

Ce grand événement que préparait le théâtre des Nouveautés, c'était, en effet, la représentation du *Fils de l'Homme ;* seulement, Bossange, qui craignait quelque empêchement du ministère, avait gardé le plus profond silence, et, comme on vient de le voir, jouait la comédie à l'improviste (1).

CCLXIV

Les duels politiques.

Au commencement de l'année 1833, qui s'ouvre maintenant devant nous, les yeux de la France tout entière étaient tournés vers le château de Blaye, où avait été écrouée madame la duchesse de Berry.

Le 28 janvier, à propos d'une pétition adressée à la chambre des pairs par quelques pensionnaires de l'ancienne liste civile, une interpellation fut adressée au ministère par M. de Dreux-Brézé, relativement à la détention de la princesse.

Il faut dire, au reste qu'à part quelques exceptions, le sens moral de la France se soulevait contre cette détention, comme il se souleva depuis contre celle d'Abdel-Kader.

M. de Dreux-Brézé avait demandé la parole ; la parole lui avait été accordée.

Il monta à la tribune.

— Puisque la Chambre m'accorde la parole, dit-il, je me permettrai de lui faire remarquer que le droit de pétition, con-

(1) Voir la biographie complète d'Eugène Sue, dans *les Morts vont vite*, t. II, p. 1.

sacré par la Charte, est devenu depuis quelque temps, dans cette assemblée, un droit illusoire. Un grand nombre de pétitions relatives à la loi sur l'état de siége ont été adressées à la Chambre, et, cependant, l'on n'a point fait de rapport. Or, je vous le demande, qu'attend-on pour faire le rapport ? Si on ne le fait que lorsque la Chambre aura statué sur cette loi, que devient le droit de pétition ?

» Mais il est d'autres pétitions d'un ordre plus élevé, et que je m'étonne de ne pas voir rapportées ; je veux parler de celles relatives à la captivité d'une illustre princesse dont le sort fixe en ce moment les regards de la France et de l'Europe. Je ne saurais ignorer leur existence, puisqu'elles m'ont été presque toutes adressées pour les déposer sur le bureau de la Chambre ; je saisirai même l'occasion qui m'est offerte, par la publicité des débats, pour témoigner aux pétitionnaires ma profonde reconnaissance pour la confiance dont ils m'ont honoré. J'en ai reçu une ce matin qui est relative au même objet et qui est couverte de dix-sept cents signatures.

» Comment se fait-il, messieurs, qu'au mépris du droit de pétition, on laisse enfouies dans les cartons des milliers de signatures qui demandent la liberté de Madame, duchesse de Berry? et dans quelles circonstances ? lorsqu'il est impossible de ne pas éprouver pour sa personne les craintes les plus vives, les alarmes les plus fondées ; lorsque sa captivité, vu l'insalubrité du lieu de sa détention, n'est plus seulement un acte abritraire, mais devient un attentat à son existence ! Je ne me propose point d'entrer, messieurs, dans une discussion qui, dans ce moment, ne serait point motivée ; mais je demande que la Chambre fixe, dans cette séance, le jour de la discussion sur les nombreuses pétitions qui réclament la liberté de Madame, duchesse de Berry.

Le garde des sceaux monta à son tour à la tribune et répondit :

— L'orateur s'est plaint du lieu où la duchesse de Berry est détenue. Voudrait-il qu'on l'eût laissée perpétuer la guerre civile dans la Vendée ? Ce n'est sans doute pas sa pensée ; mais on pourrait le croire, et, rationnellement, sa réclamation

pour la liberté de la duchesse de Berry, quand on sait l'usage qu'elle en fait, pourrait être ainsi interprétée.

Puis le ministre de l'intérieur ajouta quelques mots, disant que, bien que le château de Blaye fût un séjour insalubre, il était de notoriété publique que jamais la ville n'avait été atteinte d'aucune épidémie. Il ne comprenait donc pas cette animosité des partis, qui prétendaient que le lieu de cette détention avait été choisi à dessein pour nuire à la santé de l'auguste prisonnière.

L'incident n'eut pas d'autre suite. La chambre des pairs, depuis que le duc de Fitz-James et M. de Chateaubriand avaient donné leur démission, n'était plus guère qu'une espèce de greffe où l'on enregistrait les lois de la chambre des députés.

Or, il arriva que, malgré l'affirmation du garde des sceaux et de M. le ministre de l'intérieur, la santé de la duchesse de Berry donna bientôt d'assez vives inquiétudes pour que le gouvernement expédiât à Blaye MM. Orfila et Auvity.

Leur départ fut annoncé par un journal du gouvernement, *le Nouvelliste*, je crois. Il se bornait à dire que les deux illustres praticiens avaient à examiner une question importante de médecine légale.

La vague concision de cette note souleva de tous côtés des commentaires.

Le Nouvelliste, mis en demeure de s'expliquer, inséra la note suivante :

« Plusieurs journaux se livrent à mille conjectures sur la mission de MM. Orfila et Auvity pour le château de Blaye. Cette mission n'a pourtant rien qui puisse justifier la multitude des commentaires qu'elle fait naître. *L'état de madame la duchesse de Berry ne présente rien d'inquiétant ; seulement, elle est depuis quelque temps assez indisposée* pour qu'il ait paru convenable de lui offrir l'occasion de consulter, sur sa santé, deux des hommes les plus dignes de confiance, M. Orfila, doyen de la faculté de médecine, et M. Auvity, dont l'un a été son médecin ordinaire, et l'autre son médecin consultant. La position de prisonnière où se trouvait madame la

duchesse de Berry imposait l'obligation de suivre cette marche régulière, et c'est dans ce sens que nous avons appelé *légale* la mission des deux médecins. »

A la suite de cette déclaration, *le Corsaire* laissa supposer que l'indisposition de madame la duchesse de Berry pouvait bien être une grossesse.

Le lendemain, un jeune carliste, M. Barbot de la Trésorière, se présenta dans les bureaux du journal pour appeler en duel l'auteur de l'article, ou, à son défaut, le gérant responsable.

Le gérant responsable était M. Viennot.

M. Viennot répondit qu'il ne pouvait accepter la responsabilité de l'article que dans le cas où l'auteur de cet article ne la réclamerait point. Il demandait jusqu'au lendemain pour rendre une réponse à M. Barbot de la Trésorière.

Celui-ci trouva la demande trop juste, mais manifesta le désir que cette réponse fût positive, l'intention du parti carliste étant de ne pas laisser planer l'ombre d'un soupçon sur la réputation de l'illustre prisonnière.

A peine ces derniers mots étaient-ils prononcés, qu'un des rédacteurs du *Corsaire* sortit du cabinet de rédaction.

Il avait tout entendu; il s'avança vers M. de la Trésorière.

— Monsieur, lui dit-il, c'est moi qui suis l'auteur de l'article dans lequel vous prétendez voir une insulte. Je me nomme Eugène Briffault, et suis tout à votre disposition.

Le duel accepté, le reste de l'affaire regardait les témoins.

Les témoins s'abouchèrent, et il fut convenu que la rencontre aurait lieu le lendemain, à huit heures du matin, au bois de Boulogne.

Le lendemain, à l'heure convenue, les deux adversaires se trouvaient sur le terrain.

Le pistolet avait été l'arme choisie. On plaça les deux adversaires à trente pas l'un de l'autre; au troisième coup frappé dans les mains, ils devaient tirer en même temps.

Au troisième coup, tous deux tirèrent, en effet.

La balle de M. Briffaut fut perdue; celle de M. Barbot de la

Trésorière se logea dans l'épaule de M. Briffault, et s'y logea si bien, que jamais on ne put l'en tirer.

La blessure était grave. On transporta M. Briffault chez Étienne Arago, directeur du Vaudeville. — Il va sans dire que le blessé fut soigné avec un dévouement tout fraternel.

Cependant, le jour même où le duel devait avoir lieu, on lisait dans *la Quotidienne :*

« 30 *janvier*. — MM. Orfila et Auvity sont de retour de Blaye, où ils ont accompli la mission qui leur avait été donnée.

» Quelle était cette mission? — Le pouvoir ne le dira pas.

» Nous le dirons, nous, parce que nous pensons, comme Madame, qu'il est des circonstances où le sacrifice des convenances les plus sacrées est imposé par l'honneur même.

» Depuis environ huit jours, des bruits infâmes étaient répandus sur la position de Madame. Les honnêtes gens de tous les partis ne les écoutaient qu'avec dégoût, et nous devons à la vérité de déclarer que l'opposition libérale en a hautement témoigné son indignation. Généralement, on ne pensait point que l'autorité fût étrangère à ces honteuses insinuations; on présumait que les hommes du pouvoir, quelques-uns du moins, étaient complices de la calomnie; mais il ne venait à la pensée de personne qu'ils fussent les premières dupes. D'indignes paroles étaient répétées, à la vérité; prononcées, disait-on, par des personnages officiels, et notamment par M. Thiers, et, cependant, on ne pouvait croire à un miracle de stupide méchanceté.

» Eh bien, on se trompait : moins coupables, si l'on veut, mais plus ineptes qu'on ne le présumait, ce qu'ils disaient, ils le croyaient, entendez-vous? Mais passons rapidement sur toutes ces hontes. Bornons-nous à laisser entrevoir dans quel excès d'aveuglement certains hommes peuvent être entraînés par les basses passions qui les obsèdent.

» Ainsi donc, voici les deux savants médecins dans la citadelle de Blaye. — Les voici en présence de Madame! ils balbutient, ils essayent de parler, ils parlent; mais ils n'ont pas

prononcé trois paroles, que Madame les a compris. C'est alors (nous nous en rapportons à un témoignage qui, certes, ne peut pas être suspect), c'est dans cette épreuve, si cruelle pour une femme, si offensante pour une femme du sang royal; c'est alors, disons-nous, que Madame, s'armant de son caractère, s'élève, par un sublime effort, au-dessus des vains ménagements et des susceptibilités vulgaires.

» Calme, sans émotion apparente, moins troublée, sans doute, que les hommes qui sont devant elle, la princesse s'adresse à eux avec autorité; elle parle à leur conscience, elle invoque leur honneur, elle les somme de remplir *exactement* leur mission, elle exige que leur conviction d'art soit pleine, entière, irréfragable; elle veut que, devant Dieu et devant les hommes, ils puissent témoigner de ce qu'ils vont savoir de la veuve du duc de Berry, de la mère de Henri V! Les deux savants obéissent aux ordres de Madame; leur conviction est formée; tout ce qu'il faut qu'ils sachent, ils le savent; il ne leur reste plus qu'à se retirer, et ils se retirent la rougeur sur le front.

» Un premier rapport est rapidement expédié aux hommes qui avaient cru... De là un maladroit désaveu que nous avons enregistré avec tout le mépris qu'il devait inspirer.

» Le pouvoir n'ira pas plus loin; il n'aura pas le courage d'avouer ce qu'il attendait de deux hommes de l'art, et ce qu'il en a obtenu. »

L'affaire, comme on le voit, était, de la part du parti carliste, et comme lutte armée et comme polémique écrite, engagée aussi crânement que possible. On va voir qu'elle fut soutenue par le parti républicain avec une ardeur égale.

Effectivement, le 5 février, le rapport de MM. Auvity et Orfila parut dans *le Moniteur*.

Ce rapport ne renfermait aucune circonstance propre à fixer les opinions sur l'état présumé de la princesse; de sorte que les journaux continuèrent à donner carrière à leurs suppositions. *Le Corsaire*, surtout, qui avait annoncé la grossesse de Madame, maintenait son dire.

Il en résulta qu'une nouvelle provocation lui fut adressée.

Le Corsaire en donna connaissance à ses lecteurs dans les termes suivants :

« On s'est présenté dans nos bureaux pour nous demander raison d'un article récemment publié sur la duchesse de Berry. Nous avons répondu que, ne reconnaissant à aucun individu le droit de nous demander raison au nom de la duchesse de Berry, nous refusions toute satisfaction pour ces faits. Nous avons ajouté que nous acceptions, même à cet égard, la mauvaise humeur du parti légitimiste.

» Le mot *calomnieux*, appliqué aux bruits répandus sur la duchesse de Berry, ne s'adresse pas à nous : il remonte aux sources élevées d'où ces bruits sont partis; leur origine est aujourd'hui de notoriété publique.

» Le rédacteur de l'article a déclaré formellement qu'il tenait pour *vrai* ce qu'il avait écrit. Le temps seul pourra détruire ou confirmer son opinion.

» Quant à l'attitude politique du parti carliste, que nous avons représenté comme songeant bien plus à conspirer qu'à combattre, nous rappellerons les paroles mêmes de la prisonnière de Blaye. A la vue des listes de dévouement, elle s'est écriée :

» — Ils m'offrent leurs noms, et ils ne m'ont pas offert leurs bras!

» Cette exclamation, rapportée il y a plus d'un mois dans le journal le plus répandu, n'a pas été démentie.

» Ce n'est pas la première, mais la seconde fois que *le Corsaire* se trouve exposé à semblables visites, et l'un de ses rédacteurs, M. Briffault, a même eu le malheur d'être blessé par un soi-disant légitimiste, à qui il avait bien voulu reconnaître le droit de prendre fait et cause pour la prisonnière de Blaye.

» Il est assez singulier que la susceptibilité du parti carliste, en ce qui touche les princes de la famille déchue, ne se montre que depuis ce qu'on appelle la défaite essuyée en juin par le parti patriote. Il est vrai que la royauté se vante d'a-

voir fait pâlir la République; mais toutes les royautés n'ont pas vaincu peut-être ce jour-là avec Louis-Philippe. Il est vrai encore que beaucoup de patriotes sont, par l'effet des journées de juin, dispersés, bannis, emprisonnés; mais il en reste assez hors des prisons pour que MM. les champions de la légitimité puissent être assurés de trouver à qui parler en toute occasion; seulement, pour se disputer l'honneur d'achever M. Briffault, il faudrait attendre qu'il fût guéri de sa blessure.

» Il serait vraiment extraordinaire qu'on ne pût pas écrire un mot sur la duchesse de Berry sans avoir l'épée au côté pour en répondre à toutes les personnes qui sont intéressées à en faire une héroïne. Qui s'amusait à rompre des lances, avant la révolution de juillet, pour ou contre la vertu de la duchesse de Berry? Et, cependant, les bruits calomnieux ou vrais ne manquaient pas plus alors qu'aujourd'hui. Mais la duchesse est captive! elle est malheureuse! Cela peut faire saigner le cœur à ses cavaliers servants; mais, nous qui nous souvenons fort bien qu'elle dansait aux Tuileries quand on coupait la tête à nos amis en place de Grève, il faut avouer que les égards ne peuvent être, de notre part, que générosité pure.

» Le parti carliste prend un fort mauvais moyen d'obtenir la bienveillance de la presse patriotique pour la prisonnière de Blaye; il suffirait qu'on voulût nous imposer silence sur des particularités scandaleuses qui sont ou ne sont pas, mais dont on parle enfin, pour que nous nous crussions obligés d'insister sur ces on dit, que nos habitudes nous portent à négliger, et, certainement, nous reconnaîtrions à ces messieurs, en aussi grand nombre qu'il leur plairait, le droit de signaler contre nous leur dévouement à la personne de la duchesse de Berry, ils trouveraient à notre bureau une fort longue liste de gens disposés à leur offrir toutes les occasions de se distinguer qu'ils peuvent désirer.

» Il faut que ces messieurs comptent beaucoup sur l'approche d'une troisième restauration, car les dévouements prennent date, se font mettre en prison, insultent la révolu-

tion de juillet en brochures, en romans, en protestations signées, en promenades dans les rues, en cartels adressés aux feuilles patriotes ; il paraît que voilà le moment venu de prouver la fameuse alliance républicaine carliste.

» Eh bien, qu'à cela ne tienne! que MM. les cavaliers servants disent combien ils sont; qu'on se voie une fois, et qu'il n'en soit plus question. En tout cas, nous n'irons pas chercher les gens du juste milieu pour nous aider. »

On comprend que de pareils articles n'étaient point faits pour calmer les haines politiques.

La Tribune prit fait et cause pour *le Corsaire*, et une polémique ardente s'engagea entre elle et *le Revenant*. *Le Revenant* avait alors pour rédacteur en chef M. Albert de Calvimont, aujourd'hui préfet de l'Empire. *Le National* intervint à son tour, et *le Revenant* se trouva en présence de trois adversaires.

M. Albert de Calvimont reçut un défi collectif de *la Tribune*, pour lui et ses amis. M. Albert de Calvimont répondit pour lui personnellement, mais refusa de s'engager sur le terrain qu'on voulait lui imposer.

En même temps, on répondit à un article agressif d'Armand Carrel, en lui envoyant une liste de douze personnes, sur laquelle il devait choisir un nom.

Le bruit se répandit aussitôt parmi nous qu'une liste de provocation, demandant douze adversaires, avait été envoyée à Armand Carrel.

Je courus chez Carrel; il y avait encombrement à la porte : c'était à qui s'inscrirait. Je venais m'inscrire comme les autres.

Il y avait assez longtemps que je n'avais vu Carrel; nous n'étions pas personnellement en froid; mais, *le National* attaquant avec acharnement l'école romantique, nos relations étaient devenues plus rares.

Je dus probablement à la rareté de mes visites la faveur d'être introduit près de lui.

Il déjeunait avec cette charmante femme dont j'ai eu l'occasion de parler, et dont l'existence, au milieu de toutes ces

émeutes et de toutes ces provocations, était une angoisse continuelle, qu'elle déguisait sous un sourire dont il était facile de voir la tristesse, et qui, cependant, était un sourire.

Autant que je puis me le rappeler, Grégoire déjeunait avec eux.

— Ah! c'est vous! me dit Carrel; il faut les grandes circonstances pour que l'on vous voie.

— Qu'importe, cher ami, répondis-je, si l'on me voit dans les grandes circonstances?

— Vous venez pour vous battre?

— Je viens pour faire ce que l'on fera... On m'a dit que l'on vous avait envoyé une liste de douze carlistes : si vous êtes embarrassé de trouver douze républicains, disposez de moi ; c'est toujours une unité.

— Mais, si je ne suis pas embarrassé de les trouver...?

— Alors, cher ami, dispensez-moi de cette bagarre.

— Vous n'y mettez pas d'enthousiasme.

— Je trouve la cause ridicule.

— Comment! ridicule?

— Oui; à mon avis, on eût dû attendre en silence des nouvelles officielles de Blaye. La duchesse de Berry, avant tout, est une femme; et de quel droit dit-on d'une princesse, parce qu'elle est princesse, ce que vous ne voudriez pas dire de la veuve de votre épicier?

— Que voulez-vous! dit Carrel, qui sentait qu'au fond, et au point de vue chevaleresque, j'avais raison, la question est engagée ainsi...

— Il faut la soutenir.

— Êtes-vous d'une certaine force?

— Au pistolet, oui...; à l'épée, non...

— Alors, vous vous battriez au pistolet?

— Non, je me battrais à l'épée.

— Comment arrangez-vous cela?

— C'est une affaire de sentiment, vous savez. Je me suis battu deux fois à l'épée : deux fois j'ai touché mon adversaire; je ne me suis battu qu'une fois au pistolet, et, quoique mon adversaire tirât fort mal, puisque la balle a frappé

à terre et à six pas de moi, cette même balle m'a traversé le mollet.

— Voulez-vous tirer quelques bottes avec moi?

— Si cela peut vous être agréable.

— Venez.

Nous passâmes dans une espèce de chambre-salon où il y avait des fleurets et des masques.

Nous nous mîmes en garde.

Je tire mal, comme je l'ai dit, — quoique Grisier, par amitié pour moi, m'ait fait une réputation de bon tireur qui m'a sauvé plus d'un duel; — seulement, à cette époque, ayant eu occasion de rendre un petit service d'argent à un brave homme nommé Castelli, qui était de première force à l'épée, et qui servait de répétiteur à tous les maîtres en renom, il n'avait trouvé d'autre moyen de s'acquitter envers moi que de venir de temps en temps me donner une leçon. Il en résulta que, sans m'en douter, comme ses leçons étaient excellentes, je me trouvai plus fort que je ne le croyais moi-même.

Comme élève de Grisier, j'avais un jeu de défense plutôt que d'attaque. Carrel me porta plusieurs coups que j'évitai, soit en rompant d'un pas, soit en parant des contres.

Carrel s'emportait facilement, et je sentis que son jeu se ressentait de cet emportement.

— Prenez garde, lui dis-je, en faisant ainsi sur le terrain, vous courriez grand risque d'être arrêté court ou touché en riposte.

— C'est vrai, me dit-il en jetant son fleuret; mais je suis fataliste comme un musulman : ce qui doit arriver est écrit.

— Trouvez-vous que je tire suffisamment pour me faire l'honneur de m'inscrire?

— Oui; mais je ne vous inscrirai pas.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai reçu une liste, c'est vrai; qu'elle porte douze noms, c'est encore vrai; mais, dans ces douze noms, *le National* n'en doit choisir qu'un seul.

— Et...?

— Et je choisis M. Roux-Laborie.

— C'est donc vous qui vous battez ?
— Pardieu ! répondit Carrel.
— Et quand cela ?
— Demain.
— C'est décidé?
— Parfaitement décidé.
— Je présume que vous avez déjà vos témoins ?
— Oui.
— C'est... ?
— Grégoire et d'Hervas.
— Et vous vous battez...?
— A l'épée... Je suis comme vous : je tire peut-être mieux le pistolet que l'épée ; mais j'avoue que j'ai un faible pour l'épée : à l'épée, on défend sa vie ; au pistolet, on la livre.
— Vous n'avez pas besoin de moi ?
— Non.
— En rien ?
— Merci.
— Bonne chance, cher ami !

Carrel fit un mouvement d'épaules qui signifiait : « Il en sera ce qu'il plaira à Dieu ! »

Je rentrai chez moi, où je trouvai deux de mes amis qui m'attendaient pour le cas où je serais porté sur la liste. Je leur annonçai la résolution de Carrel. Carrel était si parfaitement brave, que cela n'étonna personne, qu'il se fit le champion de la République, — quoique ce fût un singulier républicain, — et qu'il prit le duel pour son compte.

Pendant ce temps, c'est-à-dire le 1er février 1833, la réponse de M. Albert de Calvimont était portée à *la Tribune* par MM. Albert Berthier et Théodore Anne, chargés de maintenir la lutte sur le terrain individuel, le seul que M. Albert de Calvimont voulût accepter.

La discussion fut longue entre les deux témoins de M. Albert de Calvimont et M. Marrast, auquel s'adressait la réponse de M. de Calvimont. M. Marrast, entouré de tous ses amis, et poussé par eux, voulait une véritable bataille dans laquelle les forces des deux partis eussent donné ; les amis de M. de

Calvimont, de leur côté, ne pouvaient qu'offrir le duel, tout accord autre que celui-là les exposant à un désaveu.

Au milieu de la discussion arriva une communication du *National:* elle annonçait la provocation reçue par Carrel. On tint conseil, et l'on décida qu'il ne fallait prendre aucun engagement avant de savoir ce que ferait Carrel lui-même.

On se borna donc, pour le moment, à mettre la communication sous les yeux des deux témoins de M. de Calvimont, et à ajourner la discussion jusqu'au soir.

Le soir, la décision de Carrel fut connue : il avait choisi M. Roux-Laborie fils, non-seulement comme royaliste, mais encore parce que M. Roux-Laborie était fils d'un homme qui avait des intérêts dans le *Journal des Débats*, journal dévoué à la royauté de juillet.

Les détails du combat furent réglés entre MM. Grégoire et d'Hervas, témoins de Carrel, — et Théodore Anne et Albert Berthier, témoins de M. Roux-Laborie.

Carrel, comme provoqué, avait le choix des armes : il choisit l'épée.

Le lendemain samedi, 2 février, — jour de la première représentation de *Lucrèce Borgia*, — M. Roux-Laborie, accompagné de MM. Berthier et Théodore Anne, se rendit à la barrière de Clichy, où arriva presque immédiatement Armand Carrel, assisté de M. d'Hervas, capitaine de chasseurs, et de Grégoire.

Les deux adversaires restèrent chacun dans sa voiture ; les témoins descendirent et s'abouchèrent.

Alors, un incident qui, avec un autre homme que le brave et loyal Carrel, eût fait manquer la rencontre s'éleva entre les témoins. Les seconds de M. Roux-Laborie, d'après les instructions reçues des chefs du parti carliste, déclarèrent que leur ami était prêt à répondre de son défi, mais qu'il désirait seulement se battre avec un autre que Carrel, attendu que les sentiments que les légitimistes avaient pour le rédacteur en chef du *National* étaient bien plutôt des sentiments de reconnaissance que des sentiments de haine, Carrel ayant, devant les assises de Blois, par sa déposition franche et loyale,

sauvé la vie à l'un des leurs, M. de Chièvres, accusé de participation aux affaires de la Vendée. — Au reste, en cette occasion, Carrel n'avait fait pour M. de Chièvres, en 1832, que ce que M. de Chièvres avait fait pour Carrel quand Carrel était accusé, en 1823, de complot contre l'État.

Si Carrel était blessé, disaient MM. Théodore Anne et Albert Berthier, le deuil existerait dans les deux camps, tandis que, si, au contraire, M. Roux-Laborie était atteint, le deuil n'existerait que dans un seul ; la partie ne serait donc pas égale.

Par tous ces motifs, les témoins de M. Roux-Laborie demandaient le remplacement de Carrel par telle autre personne que l'on voudrait. M. Roux-Laborie était prêt à accepter cette personne, quelle qu'elle fût.

Ces observations furent transmises à Carrel. Il descendit de sa voiture, s'approcha des témoins, les remercia de ce qu'ils avaient dit de flatteur pour lui, mais déclara, en même temps, qu'il n'avait pas l'habitude de se faire remplacer, et que, venu pour se battre, il se battrait.

La résolution de Carrel était positive, il fallut céder.

On remonta en voiture, et l'on chercha un endroit convenable à une rencontre ; on fut longtemps sans le trouver. Enfin, l'on s'arrêta derrière une usine, du côté de l'île Saint-Ouen. Jusque-là, on avait trouvé la terre trop humide et trop glissante ; là seulement, le terrain était solide, à cause du charbon de terre qui y avait séjourné.

Les deux adversaires descendirent alors de leur voiture, se saluèrent avec politesse, et tombèrent en garde.

L'engagement fut court et vif. Les deux adversaires, après deux ou trois passes, se fendirent en même temps.

L'épée de Carrel avait seulement traversé le bras de M. Roux-Laborie.

Les témoins arrêtèrent le combat, en s'écriant :

— Il y a un blessé !

Et ils s'approchèrent de M. Roux-Laborie.

— Mais, moi aussi, dit tranquillement Carrel, je suis blessé.

Et, en même temps, il porta la main au bas ventre.

Tandis que le médecin de M. Roux-Laborie, M. Bouché-

Dugua, pansait son client, Dumont, médecin de Carrel, constatait une blessure grave à l'aine.

M. Roux-Laborie put être emmené en voiture ; mais, pour Carrel, la chose fut impossible. On courut à l'usine, on prit un matelas que l'on étendit sur un brancard de charrette qui se trouvait là, on plaça Carrel sur le matelas, et ses témoins, aidés des amis de M. Roux-Laborie, qui étaient restés auprès d'eux, transportèrent le blessé à l'usine, où l'on s'empressa de lui donner l'hospitalité.

Carrel fut saigné par Dumont ; mais son état était trop grave pour qu'il pût être ramené en voiture à Paris : c'eût été provoquer un accident fatal, le mouvement de la voiture pouvant amener l'extravasation du sang.

Un des témoins de M. Roux-Laborie courut à Clichy, et rapporta une civière sur laquelle on put ramener Carrel à sa maison de la rue Blanche.

On envoya chercher aussitôt M. Dupuytren, qui accourut.

La blessure était grave : l'épée était entrée de trois pouces, à peu près, et avait traversé le foie ; on ne pouvait encore rien préjuger sur le résultat de l'accident.

Le même soir, le bruit de l'événement se répandit dans Paris, avec la rapidité des mauvaises nouvelles.

Il faut avoir vécu à cette époque d'exaltation et d'enthousiasme pour avoir idée du prestige qui s'attachait au nom de Carrel.

Le lendemain, le duel et les détails du duel faisaient le premier-Paris de tous les journaux.

Nous ouvrons au hasard le premier venu ; — c'est *le Corsaire*.

Lisons :

« 2 *février* 1833. — C'est avec une inexprimable douleur que tout ce qui porte un cœur généreux a connu hier la nouvelle de la blessure qu'a reçue M. Armand Carrel, dans une rencontre avec M. Roux-Laborie, un des légitimistes dont les noms avaient été envoyés au *National*. Mais il est tout à fait impossible de faire comprendre quelles ont été l'indignation et l'af-

fliction des patriotes en apprenant ce déplorable événement.

» Les carlistes sauront que notre énergie n'avait pas besoin d'être poussée jusqu'au désespoir; ce que nous accomplissions comme un devoir, nous l'accomplirons maintenant comme une obligation sacrée.

» M. Armand Carrel, par la hauteur de son talent, par la noble fermeté de son caractère, par l'éclat et l'utilité des services qu'il a rendus, et surtout par la haine que lui avaient vouée les ennemis de nos libertés, est un de ces hommes dont la jeunesse a déjà honoré le pays.

» Le parti qui l'a frappé n'a pas la monnaie de M. Carrel.

» Obéissant à un élan généreux, alors même qu'il repoussait par le raisonnement une agression injuste, il a accepté une rencontre dans la triste collision à laquelle nous sommes aujourd'hui en butte.

» Il a été atteint d'un coup d'épée dans la région de l'aine; son état n'est pas désespéré : M. Dupuytren, appelé près de lui, a constaté la gravité de la blessure, sans ôter tout espoir.

» L'avenir est si immense pour M. Carrel, que nous ne pouvons nous habituer à l'accablante idée qu'il sera sitôt terminé. Il est des hommes qui semblent unis aux destinées de la patrie.

» Et nous auxquels il témoignait un si touchant intérêt lors du malheur qui, dans la même cause, avait frappé un de nos amis, nous ne cesserons de l'entourer de notre reconnaissance, de nos vœux, de notre dévouement, et aussi de ce patriotisme qu'il enseignait si bien, et dont il nous a donné de si beaux exemples. »

Paris tout entier alla s'inscrire chez Carrel. Au nombre des vingt premiers noms portés sur la liste, on lisait ceux de la Fayette, de Chateaubriand, de Béranger, de Thiers et de Dupin.

La société *Aide-toi et le Ciel t'aidera* nomma une commission de trois membres pour aller, au nom de toute la société, s'inscrire chez Carrel, et lui exprimer toute sa sympathie pour la loyale et courageuse conduite qu'il avait tenue pendant

toute cette affaire. La commission se composait de MM. Thiard, Lariboissière et Lemercier, de l'Institut.

Le soir même du duel, M. Albert Berthier, l'un des témoins de M. Roux-Laborie, recevait de M. d'Hervas la lettre suivante:

« Monsieur,

» C'est avec un profond chagrin qu'en échange de vos bons et de vos généreux procédés de ce matin, je me vois forcé de vous demander une rencontre pour demain. M. Carrel est l'homme que j'aime et que j'estime le plus au monde. Il est grièvement blessé: l'honneur m'ordonne de le venger. Votre conduite obligeante de ce matin a seule retenu sur mes lèvres la demande que je vous fais en ce moment. Je sais que vous êtes homme d'honneur, je suis certain que vous me comprendrez. Je passe la nuit chez M. Carrel; c'est là que j'attendrai votre réponse demain matin. Choisissez les armes, le lieu du rendez-vous et l'heure; mais je désire que nous nous rencontrions demain dans la journée, car je suis obligé de rentrer le soir à mon régiment.

» Agréez l'assurance de l'estime de votre très-humble serviteur.

» D'Hervas. »

Le dimanche matin, M. d'Hervas reçut cette réponse:

« 3 février 1833.

» Monsieur,

» La police m'enlève; je n'ai que le temps de vous répondre que, pour le moment, il m'est impossible de me rendre à votre invitation.

» Vous me comprenez.

» Agréez, etc.

» Albert Berthier. »

Une lettre à peu près semblable à celle qu'avait écrite M. Berthier avait été écrite par M. Grégoire à Théodore Anne.

Mais, comme M. Albert Berthier, Théodore Anne venait d'être arrêté.

Force fut donc d'ajourner la rencontre.

Mais, pour qu'on sût bien qu'une force majeure entravait seule les rencontres proposées, le parti républicain fit insérer dans les journaux la note suivante, qui était une réponse publique aux lettres de MM. Berthier et Théodore Anne.

« Nous regrettons vivement, messieurs, qu'une arrestation, ou des menaces d'arrestation ne vous permettent pas de répondre à la lettre que nous vous avons écrite hier; nous désirons, autant que vous pouvez le désirer vous-mêmes, qu'un prompt élargissement vous permette de répondre bientôt à notre appel.

» Au surplus, nous accepterons volontiers, en vous attendant, les légitimistes par lesquels il vous plaira de vous faire remplacer.

« D'HERVAS, GRÉGOIRE. »

On voit que le tournoi était engagé carrément, et à fer émoulu.

Les arrestations de MM. Berthier et Théodore Anne ne firent, comme on le comprend bien, qu'exaspérer les deux partis. — Le véritable ennemi dans tout cela, carlistes et patriotes le sentaient bien, c'était le gouvernement de Louis-Philippe.

La lettre suivante fut adressée aux rédacteurs du *Revenant*:

« Messieurs,

» Nous avons regardé comme une provocation directe votre démarche d'hier au *National* et à *la Tribune*.

» Hier, vous avez refusé notre défi; aujourd'hui, après ce qui vient de se passer entre MM. Armand Carrel et Roux-Laborie, nous tenons plus que jamais à soutenir ce que nous avons avancé, et à poursuivre PAR TOUS LES MOYENS sur votre parti, une juste et éclatante réparation.

» Nous vous envoyons une première liste de douze personnes,

puisque, hier, vous avez parlé de douze des vôtres. Nous ne demandons pas douze duels simultanés, mais successifs, et dans des temps et des lieux dont nous conviendrons facilement.

» Point d'excuse, point de prétexte, qui ne vous sauveraient pas d'une lâcheté, ni surtout des conséquences qu'elle entraîne.

» Entre votre parti et le nôtre, désormais la guerre est engagée par un premier combat. Plus de trêve que l'un des deux n'ait fléchi devant l'autre.

» ARMAND MARRAST, GODEFROY CAVAIGNAC, GARDARIN. »

Puis venaient les noms de douze patriotes.

Une lettre semblable fut adressée aux bureaux de *la Quotidienne*. Elle était signée d'Ambert, de Guinard et de Thévenin.

En même temps, Germain Sarrut, assisté de MM. Delsart et Saint-Edme, se rendait chez M. de Genoude, qui répondit aux explications demandées :

« Monsieur,

» Les rédacteurs de *la Gazette* désapprouvent formellement la conduite des hommes de leur parti qui ont provoqué les écrivains rédacteurs des différents journaux et refusent, par conséquent, de prendre une part *quelconque* à la querelle élevée entre les deux partis. »

De son côté, *la Quotidienne* écrivit la lettre suivante en réponse à celle d'Ambert, de Guinard et de Thévenin :

« MM. de Montfort, M. de Calvimont et autres étant arrêtés ou sous le poids d'un mandat d'amener, l'objet de la lettre de MM. du *National* ne peut être rempli pour le moment. — 3 février. »

Cette lettre fut reçue le 4.

Le 5, les journaux patriotes contenaient la note suivante :

« Les lettres adressées hier par nos amis aux champions de la légitimité ont été appuyées aujourd'hui de démarches faites par plusieurs d'entre eux auprès de ces messieurs, pour les engager à prendre un parti, et à ne pas prolonger une situation qui n'était jusqu'ici ni une acceptation ni un refus formel. Il paraît maintenant qu'il n'y a plus d'équivoque. On n'accepte pas. »

Pendant ce temps, les rencontres partielles avaient lieu.

Le 2 février, préoccupé par la première représentation de *Lucrèce Borgia*, je n'avais fait qu'une courte apparition au *National ;* on n'y savait pas encore le résultat de la rencontre. J'y trouvai M. de Beauterne, un de mes amis, caractère fiévreux et exalté. Il venait se faire inscrire ; mais, apprenant que la liste était close, il résolut d'agir pour son propre compte.

Nous revînmes ensemble, il monta chez moi, me demanda une plume, de l'encre et du papier, et écrivit à Nettement, rédacteur de *la Quotidienne*, pour lui offrir une rencontre.

Il me pressait beaucoup d'en faire autant ; cela m'était assez difficile : tout républicain que j'étais, je comptais certainement plus d'amis parmi les carlistes que parmi les républicains.

Il y mit une telle insistance, qu'il n'y eut pas moyen pour moi de reculer.

Je pris à mon tour la plume et j'écrivis :

« Mon cher Beauchêne,

» Si votre parti est aussi bête que le mien, et vous force de vous battre, je vous demande la préférence, enchanté que je serai toujours de vous donner une preuve d'estime, à défaut d'une preuve d'amitié.

» Tout à vous,

» ALEX. DUMAS. »

Beauterne poussa la complaisance jusqu'à se charger de faire parvenir la lettre. — Beauchêne était à la campagne, et il ne revenait que dans huit ou dix jours; mais son concierge s'était chargé de lui faire passer la lettre où il était.

Le 4 février, la rencontre offerte par Beauterne à Nettement eut lieu. Ce dernier reçut un coup d'épée à travers le bras.

Au reste, les bulletins qui nous arrivaient de la santé de Carrel étaient satisfaisants. Personne n'entrait dans sa chambre, — excepté la dévouée créature qui ne le quittait pas, et M. Dupuytren, qui venait le voir deux fois par jour.

Le 5 février, *le Revenant* paraissait en blanc : une note d'une demi-ligne annonçait que tous ses rédacteurs étaient arrêtés.

Le 9, on arrêtait M. Sarrut.

Le même jour, j'avais reçu une lettre de Beauchêne : il était retenu pour quelques jours encore à la campagne ; mais, aussitôt son retour, il se mettait à ma disposition.

Toutefois, il n'y avait plus moyen de se battre : chacun de nous avait un agent de police qui ne le quittait pas plus que son ombre.

Le 9, Carrel allait assez bien pour que quelques-uns de ses amis pussent être introduits dans sa chambre. J'y entrai avec deux ou trois autres : M. Dupuytren y était. C'était la première fois que je le voyais. Il faisait une dissertation sur la prompte et facile guérison des coups d'épée, et promettait à Carrel qu'avant huit jours il serait sur pied.

Un mois auparavant, voici ce qui était arrivé à l'illustre praticien :

Un officier payeur avait joué et perdu une somme considérable prise à la caisse du régiment; rentré chez lui, il n'avait vu d'autre alternative que les galères ou la mort; il avait choisi la mort.

Puis, avec un prodigieux sang-froid, après avoir écrit la cause de son suicide, il avait tiré son épée, en avait appuyé le pommeau à la muraille, la pointe à sa poitrine, et avait fait un pas en avant : l'épée était entrée de six pouces...

Il avait continué de pousser; l'épée était entrée d'un pied...

il avait poussé encore : la garde de l'épée, comme on dit en termes de salle d'armes, lui avait servi d'emplâtre.

Malgré cela, il était resté debout!

Alors, il avait eu un remords, le désir de la vie l'avait repris ; il avait sonné son domestique ; seulement, comme il se sentait faible, il s'était mis, pour l'attendre, à califourchon sur une chaise.

C'était dans cette position qu'en entrant, le domestique l'avait trouvé.

Celui-ci n'y avait rien compris d'abord ; il ne se rendait pas compte de cette garde d'épée appuyée à la poitrine, et de ces dix-huit pouces de fer sortant entre les deux épaules.

— Allez me chercher M. Dupuytren, lui avait dit l'officier.

Le domestique avait voulu entrer dans des explications.

— Allez! allez! avait répété l'officier. Sacrebleu ! vous voyez bien qu'il n'y a pas de temps à perdre !

L'officier devenait très-pâle, et il se faisait à ses pieds une mare de sang.

Le domestique vit qu'en effet, il n'y avait pas de temps à perdre, et courut chez M. Dupuytren.

Quand M. Dupuytren arriva, le blessé avait glissé en bas de sa chaise, et était couché évanoui sur le côté.

M. Dupuytren avait retiré l'épée avec la plus grande précaution, avait appliqué un double appareil, et, voyant un papier écrit, s'en était emparé: la cause du suicide lui avait alors été expliquée.

Avec le papier, il avait été trouver un banquier, et celui-ci lui avait donné les cent cinquante louis perdus par l'officier.

La veille du jour où M. Dupuytren nous racontait cela, l'officier s'était levé et avait pu aller à son bureau. En ouvrant son tiroir, il y avait trouvé les cent cinquante louis.

L'homme était sauvé deux fois.

Tandis que Carrel marchait vers sa guérison, les arrestations préventives continuaient; mais, le 14 février, la chambre du conseil rendit un arrêt de non-lieu en faveur des témoins de M. Roux-Laborie, et MM. Albert Berthier et Théodore Anne furent mis en liberté.

Le premier acte de liberté que firent ces messieurs fut de se mettre à la disposition de MM. d'Hervas et Achille Grégoire; seulement, ne voulant pas engager cette succession de combats posée en principe, ils choisirent leurs témoins parmi les républicains.

Ainsi MM. Mathieu et Alexis Dumesnil devinrent les témoins de M. Berthier, et Étienne Arago et Anténor Joly ceux de M. Théodore Anne.

Mais, le 15 au matin, MM. Théodore Anne et Albert Berthier reçurent cette lettre écrite en double par Carrel.

Nous avons sous les yeux celle qui était adressée à Théodore Anne.

« Paris, 15 février 1833.

» J'ai appris, monsieur, avec une satisfaction bien vive, qu'aujourd'hui, enfin, vous aviez été rendu à vos affaires et à vos amis. Je ne saurais protester trop énergiquement contre le motif sur lequel on a osé fonder votre détention arbitraire; mais j'ai surtout besoin de vous dire, monsieur, combien j'ai été sensible aux soins que votre loyauté généreuse m'a prodigués au moment où je pouvais craindre de n'avoir de droits qu'à la douleur et à l'active sollicitude de mes témoins et amis. Dans ce moment périlleux pour moi, il m'a été difficile de distinguer entre le dévouement des amis qui avaient voulu soutenir ma cause et partager mes dangers, et la courtoisie généreuse des hommes d'honneur que M. Roux-Laborie avait choisis pour seconds. Croyez, monsieur, que j'ai tout vu, tout remarqué dans le temps même où des souffrances aiguës semblaient me refuser la lumière, et que je n'oublierai jamais les empressements dont vous m'avez personnellement comblé. C'est assez vous dire, monsieur, combien j'ai été désolé que mes témoins aient cru devoir, cédant à l'émotion du moment, chercher en vous et en M. Berthier des adversaires; à l'avenir, il ne me sera plus permis de vous compter qu'au nombre des gens qui me veulent du bien, et à

qui j'en veux beaucoup. En retour, recevez-en l'assurance et croyez-moi.

» Votre plus dévoué serviteur,

» CARREL.

Le même jour, Carrel sortit, passa à *la Tribune* et au *National*, et alla faire une visite à M. Roux-Laborie, que sa blessure, bien moins grave que celle de son adversaire, et cependant bien plus lentement guérie, retenait encore dans sa chambre.

Au reste, après la lettre de Carrel, il n'y avait plus de duels possibles. Le 17 février, on lisait dans les journaux républicains la note suivante:

« 17 *février*. — On se souvient qu'à la suite de la rencontre qui eut lieu entre MM. Carrel et Roux-Laborie, les témoins de M. Carrel adressèrent une provocation aux témoins de M. Laborie, MM. Albert Berthier et Théodore Anne. On sait que ces deux messieurs avaient été mis en état d'arrestation, comme prévenus de provocation au meurtre. Cette accusation ayant été abandonnée, MM. Albert Berthier et Théodore Anne ont dû, en recouvrant la liberté, avertir les témoins de M. Carrel qu'ils se trouvaient ainsi à leur disposition ; ils ont ajouté que, ne voulant pas qu'une rencontre entre eux pût avoir un caractère politique, ils choisissaient leurs témoins parmi les amis politiques des témoins de M. Carrel.

» Les témoins des deux partis, s'étant réunis, ont pensé ne pouvoir pas permettre qu'aucune suite fût donnée à cette affaire, puisque, de la part de MM. Berthier et Théodore Anne, la question de l'affaire politique est abandonnée, et que la provocation de MM. d'Hervas et Achille Grégoire n'était motivée que par le danger que pouvait courir alors M. Armand Carrel, danger heureusement et promptement dissipé. Les choses étant en cet état, les témoins soussignés prononcent que toute collision entre les amis de MM. Armand Carrel et

Laborie, quand les motifs n'existent plus, serait injustifiable aux yeux de la raison et de l'honneur.

AMBERT, GUINARD, GRÉGOIRE LECOCQ, OZANNE, témoins de MM. d'Hervas et Achille Grégoire.	MATHIEU, ALEXIS DUMESNIL, ÉTIENNE ARAGO, ANTÉNOR JOLY, témoins de MM. Berthier et Théodore Anne.

Le 14, nous l'avons dit, MM. Théodore Anne et Albert Berthier avaient été mis en liberté.

Le 15, Beauchêne était revenu de la campagne, et m'avait fait avertir de son arrivée. Le lendemain, nos témoins s'aboucheraient: mais, comme je l'ai dit, après la lettre de Carrel, il n'y avait plus de duels possibles.

D'ailleurs, le bruit de la grossesse de la duchesse de Berry, sans être officiel, prenait une consistance sérieuse. Personne n'en doutait déjà plus, quand, dans la partie officielle du *Moniteur* du 26 février, on lut:

« Le vendredi 22 février, à cinq heures et demie, madame la duchesse de Berry a remis à M. le général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye, la déclaration suivante:

« Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées » par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus » graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi- » même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée » secrètement pendant mon séjour en Italie.

» De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833.

» *Signé:* MARIE-CAROLINE. »

« Cette déclaration, transmise par M. le général Bugeaud à M. le président du conseil ministre de la guerre, a été immédiatement déposée aux archives de la chancellerie de France. »

Pas un mot sur la grossesse de Son Altesse royale n'était

prononcé dans ces lignes ; mais on sentait parfaitement qu'elles n'avaient été écrites qu'à cause de cette grossesse.

Au reste, ce ne fut que deux mois et demi plus tard que le nom du nouveau mari de madame la duchesse de Berry fut officiellement prononcé dans le procès-verbal d'accouchement.

Voici ce procès-verbal, curieux pendant à celui qui fut dressé aux Tuileries, le jour de la naissance du duc de Bordeaux :

« L'an mil huit cent trente-trois, le dix mai, à trois heures et demie du matin ;

» Nous soussignés, Thomas-Robert Bugeaud, membre de la chambre des députés, maréchal de camp, commandant supérieur de Blaye ;

» Antoine Dubois, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris ;

» Charles-François Marchand-Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye ;

» Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de première instance de Blaye ;

» Pierre Nadaud, procureur du roi près le même tribunal ;

» Guillaume Bellon, président du tribunal de commerce, adjoint au maire de Blaye ;

» Charles Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye ;

» Élie Descrambes, curé de Blaye ;

» Pierre-Camille Delord, commandant de la place de Blaye ;

» Claude-Olivier Dufresne, commissaire civil du gouvernement à la citadelle ;

» Témoins appelés à la requête du général Bugeaud, à l'effet d'assister à l'accouchement de Son Altesse royale Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry ;

» (MM. Merlet, maire de Blaye, et Regnier, juge de paix, témoins également désignés, se trouvant momentanément à la campagne, n'ont pas pu être prévenus à temps.)

» Nous nous sommes transportés dans la citadelle de Blaye,

et dans la maison habitée par Son Altesse royale; nous avons été introduits dans un salon qui précède une chambre dans laquelle la princesse se trouvait couchée.

» M. le docteur Dubois, M. le général Bugeaud et M. Delord, commandant de la place, étaient dans le salon dès les premières douleurs; ils ont déclaré aux autres témoins que madame la duchesse de Berry venait d'accoucher à trois heures ; qu'ils l'avaient vue accouchant, et recevant les soins de MM. les docteurs Deneux et Menière, M. Dubois étant resté dans l'appartement jusqu'à la sortie de l'enfant.

» M. le général Bugeaud est entré demander à madame la duchesse si elle voulait recevoir les témoins; elle a répondu : « Oui, aussitôt qu'on aura nettoyé et habillé l'enfant. »

» Quelques instants après, madame d'Hautefort s'est présentée dans le salon, en invitant, de la part de la duchesse, les témoins à entrer ; et nous sommes immédiatement entrés.

» Nous avons trouvé la duchesse de Berry couchée dans son lit, ayant un enfant nouveau-né à sa gauche : au pied de son lit était assise madame d'Hautefort; madame Hansler, MM. Deneux et Menière étaient debout à la tête du lit.

» M. le président Pastoureau s'est alors approché de la princesse, et lui a adressé à haute voix les questions suivantes :

» — Est-ce à madame la duchesse de Berry que j'ai l'honneur de parler?

» — Oui.

» — Vous êtes bien madame la duchesse de Berry?

» — Oui, monsieur.

» — L'enfant nouveau-né qui est auprès de vous est-il le vôtre?

» — Oui, monsieur, cet enfant est de moi.

» — De quel sexe est-il?

» — Il est du sexe féminin. J'ai, d'ailleurs, chargé M. Deneux d'en faire la déclaration.

» Et, à l'instant, Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, ex-professeur de clinique d'accouchement de la faculté

de Paris, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, a fait la déclaration suivante :

» — Je viens d'accoucher madame la duchesse de Berry, ici présente, épouse en légitime mariage du comte Hector de Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

» M. le comte de Brissac et madame la comtesse d'Hautefort interpellés par nous s'ils signeraient la relation de ce dont ils ont été témoins, ont répondu qu'ils étaient venus ici pour donner leurs soins à la duchesse de Berry, comme amis, mais non pour signer un acte quelconque.

» De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, dont l'une a été déposée en notre présence aux archives de la citadelle ; les deux autres ont été remises à M. le général Bugeaud, gouverneur, que nous avons chargé de les adresser au gouvernement, et avons signé après lecture faite, les jour, mois et an que dessus . »

A notre avis, madame la duchesse de Berry eut un tort plus grave que celui d'épouser M. le comte de Lucchesi-Palli, — noble et loyal gentilhomme sicilien, du reste, dont j'ai eu l'honneur de connaître la famille pendant mon voyage en Sicile. — Ce tort, ce fut de signer la déclaration du 22 février et le procès-verbal d'accouchement du 10 mai 1833 ; aucune puissance humaine ne pouvait l'y contraindre, et l'opposition contre le gouvernement était telle à cette époque, que toute pièce officielle non signée de madame la duchesse de Berry pouvait être, sinon avec bonne foi, du moins avec succès, répudiée comme apocryphe. Entre la dénégation du parti carliste et l'affirmation du juste milieu, l'opinion publique fût demeurée indécise.

C'est ainsi que l'on traversa une des périodes les plus fiévreuses du commencement du règne de Louis-Philippe. Elle eut un avantage réel : ce fut de rapprocher, non point comme opinion, mais comme estime, le parti carliste du parti républicain. MM. Théodore Anne et Berthier, en touchant la main de MM. d'Hervas et Grégoire, de même que Carrel en tou-

chant l'épée de M. Roux-Laborie, se donnèrent cette preuve d'estime dont je parlais à Beauchêne, et que l'on se donne entre ennemis, à défaut d'une preuve d'amitié.

Et, maintenant, nous demandons à nos patients et fidèles lecteurs la permission de clore provisoirement ici la série de nos Mémoires. Plus tard, — si l'accueil qui leur est fait répond à notre attente, et que Dieu veuille bien nous prêter vie, — nous reprendrons notre plume de chroniqueur, avec l'espoir de fournir de nouveaux et curieux matériaux à l'histoire véridique de notre temps.

FIN

TABLE

Pages

CCXLIII. — Les artilleurs. — Carrel et *le National*. — Barricades du boulevard Bourdon et de la rue de Ménilmontant. — La voiture du général la Fayette. — Un mauvais tireur de mes amis. — Désespoir d'Harel. — Les pistolets de *Richard*. — Les femmes sont contre nous! — Je distribue des armes aux insurgés. — Changement d'uniforme. — Réunion chez Laffitte. — Marche de l'insurrection. — M. Thiers. — Barricade Saint-Merri. — Jeanne. — Rossignol. — Barricade du passage du Saumon. — Matinée du 6 juin..... 1

CCXLIV. — L'intérieur de la barricade Saint-Merri, d'après un enfant de Paris. — Le général Tiburce Sébastiani. — Louis-Philippe pendant l'insurrection. — M. Guizot. — MM. François Arago, Laffitte et Odilon Barrot aux Tuileries. — La dernière raison des rois. — Étienne Arago et Howelt. — Dénonciation contre moi. — Rapport de M. Binet..... 22

CCXLV. — *Le Fils de l'Émigré*. — J'apprends ma mort prématurée. — On me conseille un voyage de prudence et de santé. — J'opte pour la Suisse. — Opinion littéraire de Gosselin sur ce pays. — Premier effet du changement d'air. — De Châlon à Lyon par un train de petite vitesse. — La montée du Cerdon. — Arrivée à Genève..... 45

CCXLVI. — Grands éclaircissements sur le bifteck d'ours. — Jacotot. — Une épithète malsonnante. — Un feutre séditieux. — Des carabiniers trop spirituels. — Je me brouille avec le roi Charles-Albert à propos de la dent du Chat. — Les princes et les hommes d'esprit..... 51

CCXLVII. — Le 22 juillet 1832..... 66

Pages.

CCXLVIII. — Rescrit qui débaptise le roi de Rome. — Anecdotes sur l'enfance du duc de Reichstadt. — Lettre de sir Hudson Lowe annonçant la mort de Napoléon... 74

CCXLIX. — Le prince de Metternich est chargé d'apprendre au duc de Reichstadt l'histoire de Napoléon. — Plan de conduite politique du duc. — Le poëte Barthélemy à Vienne. — Ses entrevues avec le comte Dietrichstein. — Opinion du duc de Reichstadt sur le poëme de *Napoléon en Egypte*..... 81

CCL. — Voyage du duc de Reichstadt. — M. le chevalier de Prokesch. — Questions sur les souvenirs laissés par le *Napoléon en Égypte*. — L'ambition du duc de Reichstadt. — La comtesse Camerata. — Le prince est nommé lieutenant-colonel. — Il s'enroue en passant une revue. — Il tombe malade. — Rapport du docteur Malfatti sur sa santé..... 90

CCLI. — Le duc de Reichstadt à Schœnbrünn. — Progrès de sa maladie. — L'archiduchesse Sophie. — Derniers moments du prince — Sa mort. — Effet que la nouvelle produit à Paris. — Article du *Constitutionnel* sur cet événement..... 100

CCLII. — Lucerne. — Le lion du 10 août. — Les poules de M. de Chateaubriand. — Reichenau. — Un tableau de Couder. — Lettre à M. le duc d'Orléans. — Promenade dans le parc d'Arenenberg..... 110

CCLIII. — Nouvelles de France. — Première représentation du *Fils de l'Émigré*. — Ce qu'en pense *le Constitutionnel*. — Effet produit par cette pièce sur la population parisienne en général, et sur M. Véron en particulier. — Mort de Walter Scott. — *Perrinet Leclerc*. — *Sic vos non vobis*..... 129

CCLIV. — La duchesse de Berry revient à Nantes déguisée en paysanne. — Le panier de pommes. — La maison Duguigny. — Madame dans sa retraite. — Simon Deutz. — Ses antécédents. — Ses missions. — Il entre en marché avec MM. Thiers et Montalivet. — Il part pour la Vendée..... 140

CCLV. — M. Maurice Duval est nommé préfet de la Loire-Inférieure. — Les Nantais lui donnent un charivari. — Instances de Deutz pour voir Madame. — Il obtient une première audience, puis une seconde. — Investissement de la maison Duguigny. — La cachette. — Perquisitions de la police. — Découverte de la duchesse..... 151

CCLVI. — Premiers moments de l'arrestation. — Les treize mille francs de Madame. — Ce qu'un gendarme peut gagner à dormir sur un lit de camp, et à faire des réflexions philosophiques. — La duchesse au château de Nantes. — Elle est transférée à Blaye. — Judas..... 165

Pages.

CCLVII. — *Le Roi s'amuse.* — La critique et la censure..... 186

CCLVIII. — Procès du *Corsaire.* — Le duc d'Orléans caricaturiste. Procès de *la Tribune.* — Le droit d'association consacré par le jury. — Statistique des condamnations politiques sous la Restauration. — *Le Pré-aux-Clercs*..... 227

CCLIX. — Victor Jacquemont..... 232

CCLX. — George Sand..... 241

CCLXI. — Eugène Sue. — Sa famille, sa naissance, son parrain et sa marraine, son éducation. — La cave du docteur Sue. — Chœur de botanistes. — Comité de chimie. — Dîner sur l'herbe. — Eugène Sue part pour l'Espagne. — Son retour. — La chambre de Ferdinand Langlé. — Le capitaine Gauthier..... 248

CCLXII. — Eugène Sue a l'ambition d'un groom, d'un cheval et d'un cabriolet. — Il fait, avec la maison Ermingot, Godefroy et Ce, une affaire qui lui permet de se passer cette fantaisie. — Triomphe aux Champs-Élysées. — Fâcheuse rencontre. — Desforges et Eugène Sue se séparent. — Desforges fonde *le Kaléidoscope* à Bordeaux. — Ferdinand Langlé fonde *la Nouveauté* à Paris. — César et le nègre Zoyo. — Dossion et son chien..... 260

CCLXIII. — Débuts d'Eugène Sue dans le journalisme. — L'Homme-Mouche. — Le mouton mérinos. — Eugène Sue dans la marine. — Il assiste à la bataille de Navarin. — Il se met dans ses meubles. — Dernière folie de jeunesse. — Un autre *Fils de l'Homme.* — Bossange et Desforges..... 269

CCLXIV. — Les duels politiques..... 287

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME

POISSY. — TYP. ET STER. DE A. BOURET.

00100871

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018